BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
TOME XL

LES OBJETS ÉGYPTIENS ET ÉGYPTISANTS

DU

MOBILIER FUNÉRAIRE CARTHAGINOIS

PAR

JEAN VERCOUTTER

CHARGÉ DE MISSION AU MUSÉE DU LOUVRE, PENSIONNAIRE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
(Fondation de Clercq)

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN, PARIS (6e)

1945

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Tome XL

LES OBJETS ÉGYPTIENS ET ÉGYPTISANTS DU MOBILIER FUNÉRAIRE CARTHAGINOIS

LES OBJETS ÉGYPTIENS ET ÉGYPTISANTS

DU

MOBILIER FUNÉRAIRE CARTHAGINOIS

PAR

JEAN VERCOUTTER

CHARGÉ DE MISSION AU MUSÉE DU LOUVRE. PENSIONNAIRE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
(Fondation de Clercq)

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN, PARIS (6e)

1945

A LA MÉMOIRE DE

CHARLES BOREUX

† 1944.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

N.-B. — Nous nous excusons du nombre de ces additions et corrections ; en raison du manque de caractères d'imprimerie, nous avons été obligé de donner les « bons à tirer » au fur et à mesure de la composition des feuilles, sans pouvoir attendre l'achèvement du volume, laissant passer ainsi des corrections qui auraient pu être effectuées si nous avions eu l'ensemble de l'ouvrage sous les yeux au moment de la publication.

Pages

64 treizième ligne, « le chiffre ... est ... exagéré » *ajouter* ; « l'ouvrage de Gauckler indique comme provenant de cette nécropole des scarabées qui ont été trouvés à Dermech I-Dermech ».

98 n° 16, *Date, au lieu de* v^{e}, *lire :* VIe siècle.

100 n°s 24, 26, *Provenance, au lieu d'*Ancona, *lire : Dermech I-Dermech* ; *Date, au lieu de V^{e}, lire : VIIe-VIe siècle* ; n° 27, *Provenance,* Carthage 1915 *ajouter* = Dahr el Morali.

101 n° 28, *Provenance, lire :* Dermech I-Dermech (cf. Gauckler N.P., I, p. 8, t. 27). *Date,* VIIe-VIe siècle; n° 29, *Provenance, ajouter :* Dermech I-Dermech 2e région, n^{o} conf., *Bibliographie, ajouter :* Gauckler N. P., I, p. 92 et N. P., II, pl. CCXLIX, n° 3.

102 n° 33, *Provenance, lire :* Dermech I-Dermech (2e région). *Bibliographie,* Gauckler, N. P., I, pl. CL.

103 n°s 35 et 36, *Provenance, lire :* Dermech I-Ben Attar I. *Date,* VIIe-VIe siècle ; n° 37, *Provenance, au lieu d'*Ancona, *lire : Dermech I-Dermech, Date, au lieu de* v^{e}, *lire : VIIe-VIe siècle, Bibliographie, ajouter :* Moret, pl. XII, n° 46, p. 9 (164).

104 n°s 38 et 39, *Provenance, au lieu d'*Ancona, *lire : Dermech I-Dermech, Date, au lieu de* v^{e} *lire : VIIe-VIe siècle.*

105 n° 42, *ajouter : Bibliographie,* Gauckler, N. P., I, p. 132 (t. 309), *Provenance, ajouter in fine,* n^{o} confirmé ; n° 45 ; *Provenance, lire : Dermech I-Dermech* ; *Date, VIIe-VIe siècle.*

106 n° 47 *au lieu de* « Ard-el-Morali » *lire :* « Dahr-el-Morali ».

107 n° 52 *ajouter : Bibliographie,* Gauckler, N. P., I, p. 5 (t. 19), *Provenance,* Dermech I-Dermech, 1re région, n^{o} conf.

110 n° 64, *Bibliographie, ajouter :* Gauckler N. P., I, p. 8 (t. 27), pl. CXVII (t. 21) et CLXXIX.

114 n° 80, *Provenance, au lieu d'*Ancona *lire :* « *Dermech I-Dermech, Date, au lieu de* V^{e} *lire : VIIe-VIe siècle.*

119 n° 99, *Provenance, lire :* Dermech I-Ben Attar I, *Date,* VIIe.

120 n° 107, *Provenance, lire :* Dermech I-Ben Attar I, *Date,* VIIe.

121 n° 108, *Bibliographie, ajouter* « et pl. CLXVIII ».

124 n° 120, p. 128, n° 136, p. 129, n° 140, *Provenance, au lieu d'*Ancona, *lire :* « *Dermech I-Dermech, Date, au lieu de* V^e^, *lire :* « *VIIe-VIe siècle* ».

132 n° 156, *Provenance, ajouter in fine* « n° conf. », *Bibliographie, ajouter :* « p. 4 (t. 16) ».

135 n° 167, *lire : Provenance,* Dermech I-Dermech (2e rég.), *Date,* VIe, *Bibliographie,* Gauckler, N. P., I, pl. CL.

136 n° 172, *lire : Provenance,* Dermech I-Dermech (2e région), *Date,* VIe, par erreur au n° 218.

137 n° 174, *ajouter, Bibliographie,* Moret, pl. XII, n° 36, p. 8 (163) ; n° 177, *Provenance, au lieu d'*Ancona, *lire :* « *Dermech I-Dermech* », *Date, au lieu de* V^e^ *lire : VIIe-VIe siècle.*

138 n° 178, *Provenance, lire :* « Dermech I-Ben Attar I », *Date, lire :* VIIe.

144 n° 206, *Provenance, au lieu d'*Ancona *lire :* « *Dermech I-Dermech* », *Date, au lieu de* V^e^ *lire :* « *VIIe-VIe siècle* ».

146 n° 215, *Provenance, au lieu de* Dermech II *lire :* « *Dermech I-Dermech* », *Date,* « *VIIe-VIe siècle* ».

147 n° 219 et p. 150 n° 231, *Provenance, au lieu d'*Ancona *lire :* « *Dermech I-Dermech* », *Date, au lieu de* V^e^, *lire :* « *VIIe-VIe siècle* ».

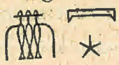
151 n° 232 *supprimer, Provenance,* Dermech II-Ancona. Ce n° renvoie à un carnet perdu de Gauckler.

152 n° 235, *Provenance, au lieu d'*Ancona *lire :* « *Dermech I-Dermech, Date, au lieu de* V^e^ *lire* « *VIIe-VIe siècle* ». Le signe  a été inversé.

181 Première ligne *au lieu de* Pétrie *lire :* « Petrie ».

275 ligne 18 *au lieu de* (cf. le dépliant hors-texte ci-contre) *lire :* Cf. le dépliant hors-texte, p. 276.

312 note 4, *au lieu de* « du même type que ceux *du* Carthage, *lire* « que ceux de Carthage ».

320 ligne 2, *lire :*  *au lieu de*  ; ligne 9, *lire :*  *au lieu de* .

324 groupe 5, figure 38, *lire :* « ... un  etc... *au lieu de* ... un 

342 note 1, *lire :* « gourde dite d'Amasis ».

346 figure 37, la figure a été accidentellement retournée, il faut voir 

354 note 6, *au lieu de* « p. 263-264, *lire :* « p. 339-340 ».

PLANCHES :

pl. XXIX, n°s 934-935-936, c'est accidentellement que les trois bandes semblent coupées sur les agrandissements photographiques que nous reproduisons, en fait elles sont entières.

AVANT-PROPOS

Lorsque, en 1937, sur la proposition de M. Raymond Weill, j'entrepris l'étude des objets égyptiens trouvés à Carthage, j'ignorais tout des fouilles puniques et je m'imaginais trouver des stèles, des textes biographiques, des monuments égyptiens. A peine débarqué à Tunis, une visite au Musée du Bardo me causa une déception profonde. Pas le moindre texte égyptien, uniquement des petits objets : des scarabées, des amulettes. Je surmontais ma déception, et j'entrepris la classification minutieuse de cette « pacotille » (l'expression est de Gsell). Dois-je avouer que je ne le regrette pas maintenant ? Au fur et à mesure que les fiches s'accumulaient je m'intéressai davantage aux Carthaginois, ces boucs émissaires de l'antiquité classique ; la lecture de l'ouvrage monumental de Stéphane Gsell, son Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, *fut pour moi une illumination. On ne savait des Puniques que ce que les auteurs grecs et latins avaient bien voulu transmettre à leur sujet (et à quelle partialité ne devait-on pas s'attendre de la part de tels ennemis !). Des monuments, des œuvres proprement puniques, il ne restait rien ou presque rien, la haine romaine avait tout détruit ; or, j'avais la chance de pouvoir étudier sur place quelques-uns des restes authentiques de cette civilisation. Ces restes n'avaient dû qu'à leur médiocrité évidente de n'avoir pas encore été examinés d'une façon approfondie. Mais, à défaut d'autres monuments plus importants ou plus explicites ne pouvaient-ils pas nous révéler quelques renseignements sur les Carthaginois, si mal connus encore ? N'ayant plus, dès lors, que l'idée d'étudier les objets égyptiens de Carthage du point de vue historique, je mis sur pied le présent travail.*

Je n'ai eu d'autre but, après avoir tenté de mettre en valeur ce que signifiait historiquement la présence d'objets égyptiens à Carthage, que de rendre service aux archéologues des sites puniques. La présence des scarabées et des amulettes dans les tombes carthaginoises leur pose de multiples problèmes. L'objet est-il authentique ? que figure-t-il ? que représente-t-il ? de quand date-t-il ? d'où provient-il ? Les égyptologues me pardonneront si je me suis parfois étendu longuement sur certains aspects archéologiques des problèmes, aspects bien connus de tous les spécialistes. Ces passages ont été écrits pour les fouilleurs de Carthage qui peuvent en avoir besoin pour l'étude des objets qu'ils trouvent journellement. Puisse cette partie de mon travail ne pas leur être complètement inutile !

C'était avec joie que je me proposais de soumettre les épreuves de mon ouvrage à mon maître Charles BOREUX ; il ne les verra, hélas, jamais. J'aurais tant voulu pouvoir le remercier encore de l'aide morale et matérielle qu'il m'a spontanément accordée, lorsque je me débattais, à Tunis même, au milieu de difficultés de toutes sortes. En dédiant ce travail à sa mémoire, je ne fais que lui rendre, bien faiblement, l'hommage que je lui dois pour l'intérêt qu'il a toujours bien voulu montrer pour mes recherches. Je voudrais également témoigner ici ma reconnaissance à M. MERLIN qui, s'associant entièrement à Ch. Boreux, ne me ménagea ni son appui, ni ses conseils. Son aide m'a été particulièrement précieuse pour l'étude du site de Carthage qu'il connaît si bien. J'aurais voulu, mais la mort, une fois encore, m'empêchera à jamais de le faire, remercier Alex. MORET de son intervention qui me permit de partir en mission en Tunisie.

Au moment de la publication de mon premier travail, je me tiendrais pour particulièrement ingrat si je ne disais pas tout ce que je dois à l'enseignement d'un des maîtres de l'Égyptologie française M. G. LEFEBVRE, aussi je souhaite avec ardeur qu'il n'ait pas trouvé le présent ouvrage absolument indigne de son enseignement. M. R. WEILL, après m'avoir inspiré ce sujet d'étude, m'a guidé avec patience dans le dédale de l'archéologie du Proche Orient, que j'ignorais tout à fait, et qu'il possède admirablement comme collectionneur et comme savant, qu'il me permette de l'en remercier encore ici.

Je tiens à reconnaître l'aide très efficace que m'ont apporté sur place M. POINSSOT, directeur général des Antiquités et des Arts de Tunisie et le Révérend Père LAPEYRE, directeur des Fouilles des Pères Blancs à Carthage. En m'ouvrant si largement et si généreusement l'accès de leurs collections, ils m'ont permis d'établir, solidement je l'espère, les bases de mon travail. Qu'il me soit permis de leur dire toute ma reconnaissance.

Je voudrais également témoigner ma gratitude à tous ceux qui, dans ces temps difficiles, ont permis la publication de ce volume. Tout d'abord l'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES qui, en m'accordant une subvention a assuré une partie des dépenses matérielles que je ne pouvais supporter. Ensuite MM. GEUTHNER et PROTAT, qui, malgré l'interdiction allemande d'imprimer d'abord, puis en dépit de difficultés de toutes sortes : manque de papier, de main-d'œuvre, de caractères d'imprimerie, ont su mener à bonne fin l'édition et l'impression de ce livre.

J. V.

Paris, juillet 1945.

PRINCIPALES
ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Ä. Z. = Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, Leipzig.
Ann. Serv. = Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, Le Caire.
Anziani = Cf. Gauckler, N. P., I (Introduction par Anziani, pages I-XXXVI).
B.I.F.A.O. = Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire.
Bardo = Musée Alaoui du Bardo.
Boreux, Ant. Égypt. = Ch. Boreux, Antiquités Égyptiennes — Musée du Louvre — Catalogue-Guide, Paris 1932. Deux volumes, I et II.
Bull. Ant. = Bulletin des Antiquaires, Paris.
Bull. Arc. du Com. = Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques (Publication de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Paris.
C.I.S. = Corpus Inscriptorum semiticarum, Paris, 1899.
C.R. Acad. Insc. = Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.
Daremberg et Saglio = Daremberg, Saglio et Pottier, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, Paris, 1887.
Daressy, Statues des Divinités = Daressy, Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. *Les Statues de Divinités*, Le Caire 1905-1906.
Erman-Grapow, Wört. = Erman et Grapow, Wörterbuch der ægyptischen Sprache, Leipzig, 1925-1931.
Gauckler, N. P., I ou II = Gauckler, Les Nécropoles puniques de Carthage, Paris, 1915, *ouvrage posthume*. Deux volumes, I et II.
Gsell, I à IV = Gsell (Stéphane), Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, Paris, 1920, 4 tomes. (La tomaison est indiquée en chiffres romains, la pagination en chiffres arabes.)
Hall, Cat. = Hall, « Catalogue of Egyptian Scarabs... in the British Museum », Londres, 1913. — Supplément = « Scarabs », Londres, 1929.
J.E.A. = The Journal of Egyptian Archeology, Londres.
Jour. Eg. Arch. = Cf. J.E.A.
Lavig. = Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage.
M.M.A.F.C. = Mémoires publiés par les membres de la Mission Archéologique Française au Caire.
Mém. Ant. = Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, Paris.
Merlin et Drappier, Ard. el-Kheraïb = Merlin (Alf.) et Drappier (L.), La Nécropole punique d'Ard-el-Kheraïb. Notes et Documents publiés par la Direction des Anquités et des Arts (Publication du gouvernement tunisien), Paris, 1909.
Moret = Moret (Alex.), Catalogue des Scarabées et Intailles du Musée Alaoui, Bulletin archéologique du Comité, 1911, pages 160-167.

Moret, Hist. de l'Orient = Moret (Alex.), Histoire générale publiée sous la direction de Gustave Glotz. Histoire ancienne, première partie. Histoire de l'Orient, 2 vol. Paris, 1929-1936.

Mus. Alaoui = Gauckler, Babelon, Cagnat, Catalogue du Musée Alaoui du Bardo, Paris 1898.

Mus. Alaoui, Suppl[t] I = Merlin, Cagnat, Catalogue du Musée Alaoui du Bardo. Supplément I, Paris, 1907.

Mus. Lavigerie = R. P. Delattre et Ph. Berger, Catalogue du Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage. Collection des Musées de l'Algérie et de la Tunisie, Paris, 1830-1900.

N. P. = Nécropole Punique.

Newberry, Scarabs = Newberry (Percy), Égyptian Antiquities — Scarabs, Londres, 1906.

Newberry, Cat. = Newberry (P.), Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. *Scarabs shaped seals*, Le Caire, 1907.

P.S.B.A. = Proceedings of the Society of Biblical Archeology, Londres.

Petrie, Amulets = Petrie (Flinders), Amulets, Londres, 1914 (Egyptian Research account Publication).

Petrie, But. Des. Scar. = Petrie (Fl.), Buttons and Design Scarabs. Londres, 1925 (Egyptian Research account Publication, vol. XXXVIII).

Petrie, Hist. Scar. = Petrie (Fl.), Historical Scarabs, Londres, 1889 (Supplément dans Scar. and Cyl., cf. ci-dessous).

Petrie, Scar. and Cyl. = Petrie (Fl.), Scarabs and Cylinders with names, London, 1917 (Egyptian research account Publication, vol. XXIX).

Ranke, Personennamen = Ranke (Herman), Die ægyptischen Personennamen, Leipzig, 1935.

Rec. Trav. = Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, Paris.

Reisner, Amulets = Reisner, Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire, *Amulets*, Le Caire, 1900.

Rep. Ins. Sém. = (Rép. I.S.) Répertoire d'Inscriptions sémitiques, Paris.

Rev. Africaine = Revue Africaine, Paris.

Rev. Arch. = Revue Archéologique, Paris.

Rev. Hist. Rel. = Revue d'Histoire des Religions, Paris.

Rev. Tun. = Revue Tunisienne, Paris.

Rowe, Cat. = Rowe (Alan), A Catalogue of Egyptian Scarabs... in the Palestine archeological museum. Publication du gouvernement de Palestine, Le Caire, 1936.

St. Etr. = Studi Etruschi, Rivista..., Firenze.

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS

Quiconque ouvre un rapport de fouilles de Carthage, ne peut manquer d'être frappé par la fréquence des termes : amulette « égyptienne », décor « nilotique », objet « égyptisant » ; il n'est guère de pages où l'une de ces expressions ne soit employée. Une simple visite aux Musées de Carthage ou de Tunis confirme cette impression. Les objets égyptiens sont si nombreux à Carthage que les archéologues qui fouillent le site, ont été obligés de se familiariser avec les noms des dieux du panthéon égyptien. Pourtant, à notre connaissance, aucun travail d'ensemble n'a encore été essayé tendant à étudier ces objets et les « influences égyptiennes » possibles. Il semble bien cependant que des savants aussi avertis que l'étaient Maspero et Moret aient eu connaissance des trouvailles puniques [1]. Il est vraisemblable que, s'ils n'ont pas entrepris eux-mêmes un travail de ce genre, c'est qu'ils ont jugé la matière trop mince.

En effet, nous ne trouvons à Carthage aucun monument égyptien ou égyptisant important ; pas de statues comme à Cherchell [2], pas de sarcophages monolithes comme à Sidon [3]. Tout ce que nous remarquons ce sont des petits objets, de la « pacotille » : scarabées, amulettes, vases à parfums, etc... [4]. Dès lors, pourquoi entreprendre cette étude ?

Nous ne nierons pas qu'en eux-mêmes, les objets égyptiens de Carthage ne présentent qu'un faible intérêt ; ils sont tous de basse époque (26[e] Dynastie ou

1. Cf. les lettres de Maspero : au R. P. Delattre (Carthage, La Nécropole Punique de Douïmès, Fouilles de 1893-1894, Cosmos, 1897, p. 7 du tirage à part) ; à M. Merlin (*Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, année 1907, p. 285). Cf. également le Catalogue des Scarabées et Intailles du Musée Alaoui de Moret (*Bullet. Archéol.*, 1911, p. 160 et suivantes).

2. Gauckler, Musée de Cherchell, p. 85, 86 et pl. II, fig. 1 ; cf. *Bull. Arch. Comité*, 1908, p. CCLIV et *Revue Archéologique*, 1913, (tome XXII) II, p. 73 et sq.

3. Cf. le Sarcophage de Tabnit (Mendel, Catal. du Musée de Constantinople, tome I, p. 210-216 et Contenau, Civilisation Phénicienne, Paris, 1928, p. 223, fig. 84).

4. Il y a cependant au Musée Saint-Louis de Carthage un fragment de statue égyptienne en granit noir ; il nous a été impossible de savoir d'où il provenait, aussi nous n'en tiendrons pas compte dans le présent travail. Il faut noter cependant que par son style il s'apparente aux œuvres de la XXVI[e] dynastie. Le texte a été martelé.

Époque Perse) et le plus souvent d'une technique médiocre sinon mauvaise. Ils ne prennent une certaine importance que si nous gardons présents à l'esprit les deux faits suivants :

1° dans bien des cas, ils sont les seuls objets déposés dans la tombe carthaginoise;

2° en l'absence d'autres documents, ils représentent une de nos chances de connaître les Carthaginois.

Carthage est pour nous doublement intéressante. Tout d'abord parce qu'elle est dans l'antiquité la première ébauche de nos nations modernes, en ce sens qu'il semble bien que l'« Économique » y ait primé toute autre considération[1] et surtout que le mot « empire colonial » peut lui être appliqué avec la signification actuelle, pour la première fois[2].

Ensuite et surtout, Carthage c'est l'apparition de l'Afrique du Nord dans l'Histoire mondiale[3]. Du IXe siècle, date de sa fondation, au IIe, date de sa destruction, Carthage a eu le temps d'évoluer et de se transformer de puissance orientale en puissance occidentale et africaine[4]. C'est parce que les Romains se rendirent compte du danger qu'un tel empire africain présentait pour eux, qu'ils s'acharnèrent contre les Puniques[5]. Et quand on remarque, avec Gsell, combien était profonde leur influence en Berbérie lors de l'intervention romaine[6], le « delenda est Karthago » cesse de nous paraître un radotage d'homme vieilli, pour devenir une vue de politique avisé.

1. Cf. Stéphane Gsell, Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord, Paris 1920, IV, p. 473 (les tomes I, II, III, IV sont à peu près uniquement consacrés à Carthage) « Armées coloniales chargées de maintenir et d'étendre sa domination non de défendre son existence ».

2. Cf. E. F. Gautier, « Le Passé de l'Afrique du Nord », Paris 1937, p. 127-129, « empire continental pour une part importante. Carthage a eu des armées. Hannibal n'était pas un amiral (p. 128) » (Gautier utilise Gsell). Bien que Carthage n'ait pas eu de politique coloniale comme Rome, elle a eu une influence profonde sur le Maghreb. Cette mainmise continentale débute au Ve siècle (cf. Gsell, *l. c.*, I, p. 464) et c'est un phénomène nouveau, les Phéniciens n'avaient que des comptoirs, Carthage possède ce que les géographes modernes appellent un « hinterland » qu'elle cherche à mettre en valeur. De plus les Carthaginois cherchent de nouveaux débouchés ; la destruction de Carthage équivaudra à un recul dans les connaissances géographiques de l'antiquité, et les Romains n'oseront pas poursuivre l'exploration de la côte atlantique qu'elle avait commencée.

3. Gsell, *l. c.*, I, p. 359 et E.-F. Gautier, *l. c.*, p. 43.

4. Cf. Gautier, *l. c.*, p. 124 et suivantes.

5. Gsell, *l. c.*, IV, p. 483 : « L'Antique Cité, tout en gardant l'apparence d'une république, serait devenue la capitale, l'éducatrice d'un puissant empire, dont la destinée prochaine semblait être de s'étendre sur la Berbérie entière : Massinissa régnait déjà depuis la Moulouïa jusqu'au fond de la Grande Syrte. » C'est alors que Rome, pour éviter que ne se forme une puissance capable de contrebalancer son influence en Méditerranée, se décide à la détruire.

6. Il ne faut pas oublier que le punique était la langue officielle de Syphax et de Massinissa et que beaucoup de leurs sujets la parlaient, cf. Gsell, IV, p. 495. L'influence punique a survécu jusqu'à l'époque byzantine, cf. Gautier, *l. c.*, p. 123-157 et Gsell, IV, p. 491-497.

Ces quelques faits, en précisant l'importance de l'histoire carthaginoise, dans l'histoire mondiale, soulignent l'intérêt qu'il y aurait pour nous à savoir ce que sont devenues les influences égyptiennes, certaines en Phénicie[1], une fois transplantées en Afrique septentrionale.

La présence d'objets égyptiens dans le mobilier funéraire carthaginois nous autorisait à soupçonner des relations possibles entre Carthage et l'Égypte ; une étude détaillée des objets s'imposait donc pour confirmer ou infirmer cette impression.

Dès le début de notre travail, nous avons été obligé de tout remettre en question ; *malgré* la présence des objets égyptiens y-a-t-il jamais eu des rapports entre l'Égypte et Carthage ? Ne pourrait-on pas expliquer cette présence par d'autres raisons qu'une importation directe? Nous ne proposerons de réponse à cette question qu'à la fin de notre travail, quand l'étude, en quelque sorte anatomique, des documents, nous permettra de justifier notre opinion.

Avant de procéder à cette étude, nous étudierons cette autre question préalable : les relations entre Carthage et l'Égypte étaient-elles possibles, et de quelle nature pouvaient-elles être ?

Nous devons, tout d'abord, remarquer qu'aucun auteur ancien ne parle explicitement de rapports entre ces deux pays. Les historiens Grecs et Romains ne parlent guère des Puniques que pour nous raconter leurs démêlés militaires avec eux. Quelques historiens[2] nous fournissent pourtant des renseignements généraux précieux, mais trop peu nombreux ; de ces renseignements, aucun ne concerne l'Égypte. Les textes égyptiens ne sont pas plus loquaces et il ne nous est rien parvenu des auteurs carthaginois. Cette absence de documents ne prouve pas, d'ailleurs, qu'il n'y ait pas eu de rapports entre les deux pays. Quelques indices permettraient même de soupçonner le contraire. Ainsi, une phrase d'Appien, incidemment nous apprend que les Carthaginois demandèrent des subsides à Ptolémée Philadelphe[3]. Enfin, on a trouvé en Tunisie des monnaies des Ptolémées[4] et, à Memphis, au Sérapéum, des graffiti puniques et néo-puniques nous donnent les noms de voyageurs africains[5]. Ce sont là des témoignages de basse époque,

1. Cf. P. Montet, Les Égyptiens à Byblos : dans *Monuments Piot,* tome XXV, p. 237-272 ; *id.*, Byblos et l'Égypte, Paris 1928, p. 7-9 et 291-294.

2. Cf. entre autres : Hérodote, IV, 42 et 195-196, sur le périple d'Hannon et le commerce punique en Afrique ; également, Pline, II, 169. Pour l'utilisation de ces sources cf. Carcopino, « Le Maroc Antique », Paris, 1943, pp. 73-163.

3. Cf. Appien, Sic, 1, cité par Gsell (*l. c.*, IV, p. 166, note 7) qui note à ce propos que c'est un indice de bons rapports antérieurs. Pour tout ce premier chapitre nous nous sommes servi de Gsell ; dans la plupart des cas, les auteurs anciens sont cités d'après son ouvrage.

4. Delattre, La Nécropole Punique de Saint-Louis, p. 79.

5. Cf. *Corpus Inscr. Semit.*, I, 97.

mais qui gardent néanmoins une certaine valeur. Les auteurs modernes ne parlent pas non plus de rapports égypto-puniques. Gsell traite la question en quelques lignes[1]. La preuve que nous avons de ces rapports reste donc la présence d'objets égyptiens dans les tombes carthaginoises; ces objets pouvant être l'indice d'un autre commerce plus important dont nous aurions perdu trace.

Mais ici nous devons mettre en évidence une grande lacune. Le site de Carthage est relativement[2] bien connu ; il a donné lieu à de nombreux rapports de fouilles. Il n'en va pas de même pour les autres colonies phéniciennes en Méditerranée occidentale, qui, à de rares exceptions près[3], n'ont fait l'objet d'aucune publication sérieuse. De même, les découvertes archéologiques en Cyrénaïque sont encore partiellement inédites. Dans ces conditions, la répartition des objets et la date de leur apparition qui auraient pu nous donner la clef du problème, sont impossibles à déterminer.

En présence de ces objections, on comprendra que nous n'avons pu faire mieux que de dresser une liste des hypothèses qui semblent justifiées, dans l'état actuel de nos connaissances, mais qui demandent à être confirmées et discutées.

La présence des objets égyptiens posait un premier problème. Par quelle route ces objets ont-ils pu être importés à Carthage ?

Par sa position géographique, l'Afrique du Nord, et principalement Carthage, est plus proche de l'Occident que du reste de l'Afrique. Tout la rattache à la Méditerranée : sa population, sa flore, son système orographique. Géographiquement, le Maghreb peut être considéré comme une île[4], et comme une île méditerranéenne. Le Sahara l'isole de l'Afrique Centrale et *Orientale* aussi sûrement que le ferait une mer. Le monde punique pouvait cependant se rattacher à l'Afrique par un certain nombre de routes. Celles-ci sont de deux sortes : les routes terrestres et les routes maritimes.

Les routes terrestres perdent beaucoup de leurs avantages quand il s'agit de traverser un désert, or, c'est au Sud-Est de Carthage que le Sahara atteint la mer, (au fond du golfe des Syrtes), la coupant ainsi de l'Afrique Orientale. Carthage, par terre, n'est reliée à l'Afrique que par deux routes commodes : l'une Nord-Sud vers

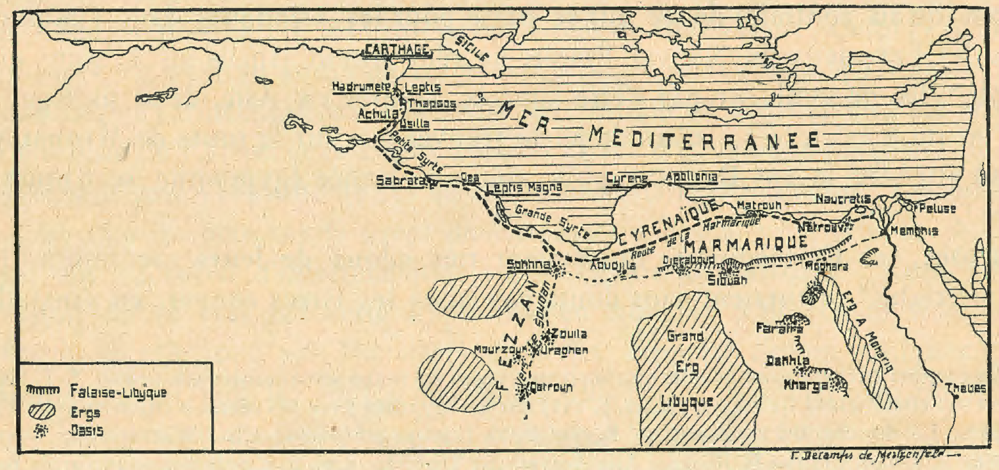
1. Hist. Anc. de l'Afrique du Nord, IV, p. 165-166. De même Bissing, *Studi Etruschi*, 1933, p. 104, indique simplement que la route est très mal commode.

2. Pour la question des fouilles à Carthage, cf. ci-dessous, p. 16-40.

3. Cf. Pantelleria et Malte (Publ. Mayr) ; Motyé (Wytacker et Pace) ; Islas Pythiusas (Roman y Calvet), etc., mais cela est peu de choses comparé au nombre de sites inexplorés. Les fouilles de la Direction des Antiquités en Tunisie, sur le littoral, portent surtout sur des sites de très basse époque, le plus souvent romains.

4. Les Arabes l'ont bien compris, qui l'appellent Djezirat-el-Maghreb (l'île de l'Occident), cf. E. F. Gautier, le Passé de l'Afrique du Nord, p. 9.

le Soudan, par les oasis du Fezzan[1], l'autre Est-Ouest vers l'Égypte par ce qu'on a pu appeler l'isthme de Siouah[2]. C'est à cette route que l'on songe tout d'abord en étudiant les rapports possibles entre l'Afrique du Nord-Est et l'Égypte, et l'on sait que ces rapports ont été nombreux à l'époque néolithique[3], mais rien ne prouve qu'ils aient suivi une route déterminée[4]. De même, rien, à l'époque historique ancienne, ne permet d'affirmer que la route ait été pratiquée.



Carte I.

Il faut noter tout d'abord que cette route de la Marmarique est très dûre. E.-F. Gautier remarque que c'est une route désertique, difficile à suivre. Les armées arabes qui l'ont suivie[5] ont dû se servir de flottes pour se ravitailler. Elle est de plus extrêmement longue (1.600 km. de Saïs à Leptis Magna, premier comptoir punique connu sur la côte des Syrtes). Le seul facteur qui aurait pu la rendre plus facilement praticable : le chameau, manque à l'époque envisagée. En effet, si les Égyptiens, comme cela semble être démontré maintenant, connaissaient

1. Cf. Gsell, *l. c.*, tome I, p. 58-59.

2. Cf. E. F. Gautier, « Le Sahara », Paris, 1928, p. 162. C'est la route que le nouvel autostrade italien a suivie, cf. ci-contre, p. 5, carte I.

3. Pour l'époque néolithique, cf. J. de Morgan, « Rev. de l'Éc. d'Anthrop. », XIX, 1909, p. 263 ; Gsell, I, p. 206, note 6, (bibliographie de la question). Bissing, *Studi Etruschi*, 1933, p. 85-89.

4. C'est ainsi que le prétendu bélier Ammonien (cf. Gautier, Passé de l'Afrique du Nord, page 39, pl. 9, et Henri Basset, « Quelques notes sur l'Ammon libyque », Pub. Inst. des Hautes Études Marocaines, tome X-1, (1923), p. 14 et suiv.) se trouve sur les gravures rupestres sahariennes et non sur les monuments plus proches de l'Égypte. Il est douteux d'ailleurs que ce soit un critère sérieux. Les mêmes outils de silex se trouvent dans tout le Sahara, la Libye et l'Égypte, sans qu'il soit possible de déterminer un lieu d'origine. Ils semblent être dus à une même civilisation, étendue sur un grand espace.

5. C'est la seule route qui joigne l'Égypte au Maghreb, Gautier, Sahara, p. 163.

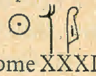
le chameau, ils ne semblent pas en avoir fait usage avant l'époque perse (début du ve siècle [1]). Les Carthaginois, de leur côté, qui auraient pu l'importer d'Asie, où les Phéniciens semblent l'avoir connu dès le viiie siècle [2], ne l'ont pas fait. Ce qui semblerait indiquer qu'ils n'organisèrent pas personnellement de commerce par caravanes en Afrique (pour la route vers le Soudan, par les oasis du Fezzan, il est bien démontré qu'ils se servaient de l'intermédiaire des Garamantes [3].) Les Égyptiens, de leur côté, ne semblent pas avoir pratiqué cette route. Il est remarquable, qu'au contraire de ce qui se passe pour les Asiatiques dans l'isthme de Suez, les Égyptiens du Nouvel Empire ne rencontrent jamais les Libyens qu'en Égypte [4]. Ils ne semblent pas s'être souciés, comme en Asie, de se protéger par une position avancée qui n'aurait pu se trouver que sur la route de Marmarique. Il faut attendre la 26e Dynastie pour voir une armée égyptienne se risquer en Libye [5].

Surtout, les Carthaginois, qui étaient très jaloux de leurs communications commerciales [6], n'auraient sans doute pas laissé les Grecs couper, en s'installant

1. La question du chameau est une des plus importantes pour ces routes commerciales sahariennes. E. F. Gautier commet une erreur quand il croit (Le Sahara, p. 131) que les Égyptiens n'ont pas connu le chameau avant l'invasion perse. Le chameau est représenté en Égypte depuis l'époque prédynastique, cf. Wiedemann, « Das Alte Aegypten », p. 198, § 150 — H. Ranke, « Alte Aegyptische Tierbilder », pl. 2, d'après le vase 18.593 de Berlin. Le Musée du Louvre possède une figurine en ivoire de la 18e Dynastie, représentant sans doute un dromadaire. Notons que l'on a trouvé dans le Sahara des ossements de dromadaire pléistocène, cf. Gsell, t. I, p. 102, de même à l'époque néolithique (*ibid.*, p. 105). En gros, cependant, il semble que les historiens de l'Afrique du Nord aient raison de considérer que le chameau n'a été utilisé en Afrique qu'à l'époque romaine. Les Carthaginois se servaient de l'éléphant, et du bœuf, cf. Gautier, Sahara, p. 130. Nous n'avons donné ici que quelques références, on trouvera l'ensemble de la question reprise par Kaïmer (Kemi, 1929, p. 85-90) et par A. E. Robinson, The Camel in Antiquity dans Sudan Notes and Records, t. XIX, 1, 1936, p. 47-69. Ajouter à ces référencee celles données par M. Carcopino « Le Maroc Antique », *l. c.*, p. 138, n. 4.

2. Cf. bas-relief de Teglath-phalasar III, Unger : Public. der Kaiser Osmanischen Museum, V, Constantinople, 1917, Taf. VI, n° 6 ; Meïssner, Babylonien und Assyrien, I, abb. 8, et surtout les statuettes de terre cuite représentant des chameaux. Cf. entre autres Contenau, « La Civilisation phénicienne », fig. 60, p. 166.

3. Gsell, t. IV, p. 138 et suivantes.

4. C'est ainsi que la victoire de Mineptah contre les Libyens a eu lieu à  (inscription de l'an V de Mineptah à Karnak, ligne 15 = Mariette, Karnak, pl. 52), que Gauthier, « Dict. des noms géographiques », t. 2, p. 58-59, place en Égypte, soit dans le 2e nome (Daressy), soit dans le 4e nome (Max Müller). C'est en tout cas une ville du Delta Occidental. C'est près d'Héracléopolis Magna, que se trouve la « Marche », destinée à protéger l'Égypte contre les Libyens, ainsi  *Wsr-M3ct-R*ʿ. (Autel de Sheshonk Ier à Héracléopolis Magna = Ahmed bey Kamal, Recueil de Travaux, tome XXXI, p. 34-36, ligne 13) ; cf. Gauthier, *l. c.*, I, p. 205 ; de même  même inscription, Gauthier, I, p. 161. L'expédition d'Apriès en Cyrénaïque est une exception, cf. Hérodote, II, 161 et IV, 159.

5. Moret, Histoire de l'Orient, p. 739 ; Drioton-Vandier, Les peuples de l'Orient méditerranéen, II, l'Égypte, p. 568.

6. Gsell, t. IV, p. 138 et suivantes.

en Cyrénaïque, la route Égypte-Carthage. Le fait qu'ils les aient laissé faire prouverait qu'ils n'y attachaient aucune importance [1].

Longueur et difficulté de la route, désintéressement des Égyptiens et des Carthaginois à son sujet, tout prouve que cette route ne fut exploitée d'une façon courante et directe par aucune de ces deux nations. Mais, il reste l'hypothèse d'une exploitation par personnes interposées, comme pour la route du Soudan. Hérodote [2] indique qu'Isis était adorée par les femmes de Cyrénaïque et que les nomades libyens subissaient l'influence égyptienne. Au vi^e siècle (568) les Libyens font appel à Apriès pour qu'il les protège des Grecs de Cyrénaïque. Celui-ci répondit à cet appel, et, c'est au cours de cette expédition malheureuse qu'Amasis, avec le concours de l'armée, usurpa le pouvoir pharaonique. Amasis épousa par la suite une Grecque de Cyrène et conserva avec les Grecs d'assez bons rapports, puisque malgré, peut-être, l'hostilité de ses sujets, il les installa à Naucratis. On pourrait admettre que les marchands grecs de Cyrénaïque, dès le vi^e siècle, et peut-être avant, ont pu servir d'intermédiaires entre l'Égypte et Carthage [3]. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette hypothèse en étudiant, à propos du scarabée de Carthage, le rôle joué par Naucratis dans les rapports égypto-puniques.

Il nous reste à voir les routes maritimes. Elles sont également au nombre de deux. L'une partant du Delta Égyptien consiste à longer la côte jusqu'à Carthage. Elle est assez difficile, et bien que les Anciens aient exagéré [4] les dangers du golfe des Syrtes, il est certain que ceux-ci gênaient considérablement la navigation [5]. Cette navigation côtière n'aurait d'ailleurs été rendue possible que par des établissements puniques sur la côte. Établissements qui auraient servi à la fois de comptoirs, d'escales et de bases contre les pirates. Nous connaissons mal l'archéologie de cette partie de la côte africaine, mais, rien ne laisse supposer l'existence de comptoirs phéniciens entre Leptis Magna et l'Égypte. D'autre part, nous retrouvons la même objection que précédemment ; si les Carthaginois s'étaient servis de cette route ils n'auraient pas laissé les Grecs la « contrôler » en s'établissant sur la côte de la Cyrénaïque.

La seconde route maritime passe beaucoup plus au nord [6] par l'extrémité occi-

1. Cela paraît d'autant plus évident qu'ils prirent soin d'écarter ces mêmes Grecs des parages des Syrtes où ils auraient pu gêner la route du Soudan. Cf. Gsell, IV, p. 138.

2. Hérodote, IV, 186.

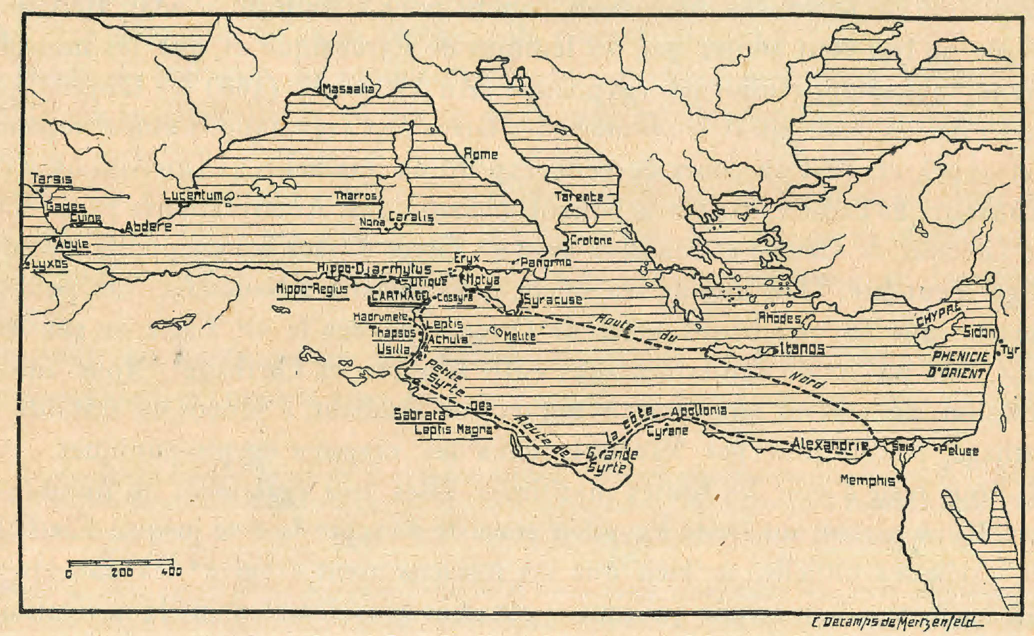
3. Ce n'est sans doute pas par hasard que l'on a retrouvé dans une tombe carthaginoise une « gourde de bonne année » au nom et protocole d'Amasis.

4. Cf. Perroud, « De Syrticis Emporiis », p. 117-123 et Tissot, « Géographie de la Province romaine d'Afrique », I, p. 225.

5. Cf. Salluste, Jugurtha, LXXVIII, et Josèphe, Bell. Jud., II, 381, etc...

6. Cf. ci-dessous, Carte II, page 8.

dentale de la Crète et la Sicile, nous savons que c'était la route empruntée par les Phéniciens d'Asie. Il est donc possible que les Carthaginois en prenant la succession des Phéniciens de Tyr, aient pris en même temps leurs habitudes maritimes ; mais pour pouvoir en être certain il faudrait mieux connaître les sites puniques de Malte et de Sicile.



C Decamps de Mertzenfeld

CARTE II.

Par ailleurs, en dehors d'un commerce maritime direct entre Carthage et l'Égypte, on peut envisager la possibilité d'un commerce par personnes interposées. Nous avons vu qu'une telle hypothèse n'était pas impossible pour la route de terre passant par la Cyrénaïque. Les routes maritimes permettent des possibilités de même ordre.

Tout d'abord l'intermédiaire du commerce phénicien. Le Delta égyptien étant plus proche de la Phénicie que de l'Afrique Occidentale, il ne paraît pas impossible que les marchandises, à l'aller comme au retour, aient fait escale dans un port phénicien d'Asie, un de ceux-ci pouvant jouer le rôle de redistributeur, si on ne veut pas admettre que les navires phéniciens pratiquaient le « tramp ». Au IXe siècle, avant la fondation de Carthage, les marins phéniciens colportaient en Méditerranée occidentale les petits objets de terre vernissée fabriqués en Égypte [1]. Ont-ils continué ce trafic après la fondation de Carthage ? Cela n'est pas impos-

1. Cf. Gsell, *l. c.*, I, 402 et note 1 pour une bibliographie de la question.

sible mais ne semble guère probable, tout au moins en Méditerranée occidentale. En effet, le monde phénicien se trouve en difficultés du fait des Assyriens à partir de la fin du VIIIe siècle [1], à l'époque, précisément, où Carthage commence son expansion sur mer [2]. D'un autre côté, les rapports entre Carthage et la Phénicie restèrent bons [3]. L'entente alla-t-elle jusqu'à comprendre un accord de fait sur le commerce dans la Méditerranée occidentale ? Il faut remarquer, en ce qui concerne les objets égyptiens trouvés à Carthage, que ceux-ci sont encore très nombreux au VIe siècle et au début du Ve, c'est-à-dire à une époque où Carthage est « la première puissance maritime et commerçante de la Méditerranée occidentale » [4]. S'il est possible qu'au VIIIe siècle navires phéniciens d'Asie et navires carthaginois aient pratiqué les mêmes routes et relâché aux mêmes escales dans la partie ouest de la Méditerranée, cela devient de moins en moins probable au fur et à mesure que l'on avance dans le temps.

Une seconde hypothèse consisterait à admettre la possibilité d'un commerce intermédiaire grec. Les Grecs sont installés dans le Delta égyptien dès le milieu du VIIe siècle [5] et commencent aussitôt à y commercer [6]. La concentration de tous les Grecs à Naucratis opérée par Amasis (585-525 av. J.-C.) eut pour résultat d'intensifier le commerce hellénique en Égypte [7]. Profitant de leurs installations de Sicile où ils sont établis depuis le VIIe siècle [8] les Grecs pouvaient facilement établir des rapports entre les colonies grecques de Basse-Égypte ou Naucratis d'une part et celles de Grande-Grèce et de Sicile d'autre part pour, de là, gagner Carthage [9]. Un certain nombre de vases d'importation grecs ont été trouvés dans les tombes puniques [10]. Nous verrons que beaucoup des

1. Cf. Gsell, I, 417 et Contenau, « La Civilisation phénicienne », Paris, 1928, p. 74-79.
2. Dès le VIIe siècle elle est installée à Ibiça près des Baléares, cf. Gsell, I, p. 423.
3. Cf. Quinte-Curce, IV, II, 10 ; également Diodore de Sicile, XVII, 40 et XX, 14 ; Tite-Live, XXXIII, 49, 5. Les Phéniciens refusent d'attaquer Carthage que Cambyse voulait prendre (Hérodote, III, 17 et 19 ; Gsell, I, 418 ; Contenau, *l. c.*, p. 82). Carthage encouragea Tyr à résister contre Alexandre et recueillit les enfants, les femmes et les vieillards de la ville assiégée (Diodore, XVII, 41 et 46 ; Quinte-Curce, IV, II, 3, 10, 20 ; Justin, XI, X, 12 et 14).
4. Cf. Gsell, I, p. 411.
5. En 651 ils sont à Daphnaï, cf. Hérodote, II, 154, et Glotz, Histoire Grecque, 1938, t. I, p. 203. Naucratis aurait été fondée vers 650 (cf. Prinz, Funde aus Naukratis, p. 6 et *passim*), ou un peu plus tard (cf. ci-dessous, p. 340 et n. 4).
6. Cf. Strabon, XVII, 1, 18, des Égyptiens apprennent le grec, Hérodote, II, 154.
7. Cf. Mallet, Les premiers établissements grecs en Égypte, *M. M. A. F. C.*, t. XII, p. 277 et 338.
8. Syracuse existe dès le VIIe siècle. Cf. Thucydide, VI, 3, de même Naxos, Leontion, Katane, etc..., Thucydide, *ibid.*
9. Hérodote paraît avoir signalé la présence de Carthaginois dans les ports grecs, cf. Hérodote, VII, 165. Il y en avait à Syracuse et en Sicile grecque au IVe siècle, cf. Diodore, XIV, 46.
10. Cf. entre autres Delattre, « La Nécropole Punique de Douïmès à Carthage. Fouilles 1895 et 1896 », Paris, 1897, (Mém. Soc. Antiquaires de France T. LIV), fig. 26-27 et p. 45-47 ; fig. 54 et p. 87-88 ; fig. 91 et p. 146.

petits objets égyptiens trouvés à Carthage ont pu être fabriqués à Naucratis [1]. Il est donc possible que les colonies grecques d'Égypte aient servi d'intermédiaires entre l'Égypte intérieure et Carthage. Nous devons cependant remarquer que les Pharaons de la XXVIe Dynastie n'ont pas protégé les seuls Grecs. C'est à une flotte phénicienne que Néchao II demande de reconnaître la côte africaine [2]. Il semble que l'Égypte à cette époque s'ouvre à tout ce qui est étranger [3]. On peut se demander si les Carthaginois, comme les Grecs, ne disposaient pas de comptoirs en Égypte ; soit qu'ils se servissent de l'ancien comptoir phénicien de Memphis [4], soit qu'ils en aient eu un en propre [5]. Du Delta à Carthage les Puniques disposaient d'autant de bases que les Grecs : ils étaient installés à Mélitté (Malte) et à Pantelleria [6] ainsi qu'en Sicile. Il paraît donc assez difficile de départager ce qui revient au commerce grec de ce qui appartient au commerce punique. Nous aurons l'occasion de reprendre cette question en étudiant les points de ressemblances et de divergences des objets puniques des objets trouvés dans les sites grecs de Basse-Égypte contemporains et notamment à Naucratis.

Dans un article assez récent [7], M. von Bissing formule une troisième hypothèse. Il se demande si les objets égyptiens trouvés à Carthage n'y ont pas été amenés par l'intermédiaire des Étrusques. Les rapports entre Carthage et l'Étrurie ont été bons ; les deux pays furent unis par des traités commerciaux [8]. Des objets étrusques ont été trouvés à Carthage [9] ; M. Carcopino a montré que des sarcophages trouvés en Étrurie provenaient d'Afrique [10]. Il paraît donc possible que des objets égyptiens soient parvenus à Carthage par cette voie. Pourtant cette hypothèse ne nous satisfait pas, surtout pour la période du VIIe-VIe siècle, époque où les objets égyptiens sont les plus abondants à Carthage. M. von Bissing remarque [11] que nous n'avons

Ibid., Fouilles de 1893-1894 (Extrait du Cosmos), 1897, fig. : 1, 2, 9, 10, 12, 32, 38, 49, 50. De même Gauckler, N. P., I, pl. CXLIX, CLV, CLXI-2, CLXVI, CLXX, CLXXI, CLXXXVI à CXCII.

1. Cf. ci-dessous, p. 162 et 354.
2. Cf. Hérodote, IV, 42.
3. Cf. Aristéas (Édit. Moriz Schmidt), p. 15, pour l'emploi de mercenaires juifs, cf. également Wiedemann, Geschichte Ægyptens von Psammetich I bis auf Alexander den Grossen, Leipzig, 1880, p. 184-187.
4. Cf, Hérodote, II, 112.
5. Le Delta est encore la partie de l'Égypte la moins connue. Sur la possibilité de la présence de Puniques en Égypte. Cf. ci-dessous, p. 352-353.
6. Cf. Gsell, I, 439.
7. Von Bissing, *Studi Etruschi*, VII-1933, p. 83-134.
8. Cf. Aristote, Politique, III, 5, 10-11 ; en 535 ils sont alliés aux Étrusques contre les Grecs de Phocée.
9. Notamment des « buccheri » (cf. Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXVI, 1), qui, bien qu'ils puissent être grecs (Gsell, IV, p. 147), semblent pourtant être étrusques (Gsell, *ibid.*, note 5), cf. Merlin, *Bull. Arch. du Comité*, 1918, 297-298 (associé à des vases corinthiens).
10. J. Carcopino. Les influences puniques sur les sarcophages étrusques de Tarquinia, Atti della Pontificia Accademia Romana di archaeologia. Serie III. Memorie, Vol. I, part. II (1925), p. 109 et suiv.
11. Cf. von Bissing, *l. c.*, p. 104.

pas la preuve d'un commerce entre l'Égypte et Carthage dans les temps anciens ; en avons-nous beaucoup plus d'un commerce égypto-étrusque [1] ? En Étrurie comme à Carthage les seules preuves de rapports, directs ou non, avec l'Égypte consistent dans la présence d'objets égyptiens dans le mobilier funéraire. Si l'on admet que cette présence est insuffisante pour prouver des rapports directs avec le pays d'origine des objets, on est obligé d'admettre que la présence d'objets égyptiens dans les tombes étrusques ne prouve pas plus l'existence de rapports directs entre l'Égypte et l'Étrurie que la présence de ces mêmes objets dans les tombes puniques ne prouve l'existence de rapports directs entre Carthage et l'Égypte. Le problème reste donc entier. Pour admettre que les objets égyptiens de Carthage puissent provenir d'Étrurie, étant donné leur grand nombre, il faudrait d'abord prouver que les rapports entre l'Étrurie et Carthage ont été réguliers et constants [2]. M. von Bissing dit bien que les rapports étaient *plus faciles* entre l'Égypte et l'Étrurie qu'entre Carthage et l'Égypte [3], mais cela ne suffit pas à prouver que les objets importés d'Égypte aient suivi la route Égypte-Étrurie-Carthage.

En réalité, l'hypothèse de M. von Bissing repose essentiellement sur l'étude d'une catégorie d'objets. Il remarque judicieusement que l'on a retrouvé en Étrurie des ampoules dites de « bonne année » [4] qui n'ont pu être fabriquées qu'en Égypte. Il rapproche ces vases de ceux trouvés à Carthage et admet que ces derniers, ainsi que les autres objets égyptiens trouvés dans les tombes puniques, auraient pu y parvenir par l'intermédiaire des Étrusques. Une des gourdes de bonne année de Carthage a été trouvée en compagnie de vases étrusques et de vases corinthiens qui ont pu passer par l'Étrurie [5]. Par ailleurs les Étrusques avaient accès à Carthage [6]. Nous sommes cependant obligé de remarquer que les gourdes de bonne année égyptiennes sont fréquentes en Étrurie aux VIIe-VIe siècles [7] alors qu'on n'en a trouvé que deux à Carthage, encore sont-elles d'une technique très différente de celles d'Étrurie (plus grandes et plus fines). De plus, l'une d'entre elles a été trouvée dans une tombe du IVe siècle [8] et ne peut être mise en parallèle avec les objets étrusques du VIIe-VIe siècle. La théorie de M. von Bissing ne repose donc que sur un seul objet

1. Cf. à ce sujet Gsell, t. IV, p. 147.
2. On trouve des amulettes et des scarabées égyptiens dans presque toutes les tombes puniques du VIIe à la fin du IVe siècle, cf. ci-dessous, pp. 338 et suiv.
3. Cf. von Bissing, *St. Etr.*, VII, p. 104, qui renvoie à son étude dans *Studi Etruschi*, II-IV, pour les rapports entre l'Égypte et l'Étrurie au premier millénaire.
4. Cf. von Bissing, *l. c.*, p. 102-103.
5. Cf. Merlin, *Bull. Arch. du Com.*, 1918, p. 297-298.
6. Cf. le lion couché à inscription étrusque qui mentionne, croit-on, Carthage. Musées de l'Algérie et de la Tunisie, Mus. Lavigerie, t. I, p. 192-3, pl. XXVII.
7. Cf. von Bissing, *Studi Etruschi*, *l. c.*, p. 102, note 4 et *St. Etruschi*, I, pl. 38. Trouvées à Cœre (cf. id., p. 161).
8. Cf. Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 43, fig. 20 et 21.

et, s'il est vrai que celui-ci a été trouvé avec des objets étrusques il faut remarquer également que dans la même tombe se trouvaient des vases grecs [1]. Or, comme Gsell l'a noté [2], les objets étrusques ne parvenaient peut-être pas directement à Carthage, ils pouvaient faire escale en Sicile. On ne peut donc écarter la possibilité que cette gourde ait été ajoutée lors de cette escale. De plus, même s'il fallait admettre que la gourde de bonne année du tombeau 135 de Gauckler soit bien arrivée à Carthage avec les vases étrusques de cette même tombe, et qu'elle soit venue directement d'Étrurie, faudrait-il en conclure que *tous* les objets égyptiens des nécropoles puniques y sont parvenus de la même façon ? Scarabées et amulettes, sont surtout fréquents à Carthage aux VII-VIe siècles, époque où ils sont rares en Étrurie [3]. Si nous constatons d'une part la fréquence des gourdes de « bonne année » et l'absence de petits objets égyptiens en Étrurie aux VIIe-VIe siècles et d'autre part l'absence de gourdes et l'abondance des petits objets égyptiens à Carthage durant la même époque, nous devons conclure qu'il n'y a aucun synchronisme entre les deux séries d'observations et qu'on peut difficilement les rapprocher.

On voit, par ce qui précède, l'extrême complexité du problème. Partout on observe, à Carthage, en Sicile, en Étrurie, en Sardaigne, en Espagne, les traces d'un commerce actif et en quelque sorte uniforme, de vases grecs, de faïence égyptienne, de bibelots phéniciens, d'objets chypriotes, etc. ; mais le *sens* et l'*origine* de ce commerce nous échappent, ainsi que la nationalité des navires qui en furent les agents.

Si nous résumons cette étude rapide des routes possibles du commerce carthaginois avec l'Égypte, nous trouvons deux routes : l'une terrestre, par la Marmarique, qui suppose l'intermédiaire grec, l'autre maritime, par la Sicile, directe ou par l'intermédiaire des colonies grecques. Ces deux routes ont les mêmes inconvénients : elles sont longues et dangereuses. Quel motif pouvait pousser les Puniques à les utiliser? Gsell remarque [4] que l'on ne sait rien de précis sur les importations de Carthage en Italie, chez les Grecs, en Orient. Il ajoute : « il n'est pas vraisemblable que son industrie, en général fort médiocre, ait trouvé là de larges débouchés. A en juger par le mobilier de ses tombes elle n'aurait demandé à l'industrie grecque que des objets de mince valeur ». On peut dire la même chose des produits de l'industrie égyptienne. Il est remarquable qu'à l'exception de deux petites amulettes [5] on ne

1. Cf. Gauckler, *C. R.-Acad. des Insc.*, 1907, p. 320-331 où il remarque qu'un aryballe corinthien est du « type qui à la même époque garnissait les sépultures de la Grèce Ionienne et des îles de la région de Rhodes ».
2. Cf. Gsell, *l. c.*, IV, p. 147 et notes 6, 7.
3. Cf. Kahrstedt, Klio, 1912, pp. 468-473 ; Gsell, Fouilles de la Nécropole de Vulci, pp. 302-3 et 428 ; *Ibid.*, Hist. Anc. de l'Afrique du Nord, t. IV, p. 146.
4. Cf. Gsell, *l. c.*, t. IV, p. 167.
5. Dont l'une encore non publiée, récemment découverte par le R. P. Lapeyre sur la colline de Byrsa.

trouve pas, à Carthage, de bronzes Égyptiens, qui sont pourtant parmi les plus beaux produits de l'art Saïte [1] ; même remarque pour la statuaire. Il faudrait donc exclure un commerce de produits ouvrés soit à l'importation soit à l'exportation [2].

S'il y avait commerce, nous devons admettre que c'était avant tout un commerce de matières premières. Gautier [3] déclare que « le Maghreb n'est assurément pas un pays fertile »; si les anciens Romains et les Grecs y ont vu un pays plantureux, c'est par comparaison avec leur propre patrie. En fait, à toutes les époques, l'Afrique du Nord a dû sa richesse agricole à la monoculture, olivier pendant l'occupation romaine, vigne sous la domination française ; c'est sans doute à un phénomène du même genre qu'aurait abouti l'exploitation agricole carthaginoise [4].

Mais ce genre de culture exige « de grands marchés largement ouverts, et aussi étrangers que possible, sous d'autres cieux » [5]. Aucun pays de la Méditerranée ancienne ne réalise ces conditions, et, en tout cas, certainement pas l'Égypte qui, sauf en périodes exceptionnelles, se suffisait à elle-même [6]. Il faut donc écarter la possibilité d'un commerce de produits agricoles.

Par différents indices on pourrait supposer [7] que le commerce carthaginois a dû porter surtout sur les métaux ; Ézéchiel XXVII-*12* [8] montre que les Phéniciens en faisaient déjà le trafic : « Tarsis était ton fournisseur en multiples richesses, *argent*, *fer*, *étain* et *plomb* devenaient tes marchandises » et nous savons que la Sierra Almagrera était exploitée par les Carthaginois [9] pour le plomb et l'argent. La Sardaigne produisait de son côté le fer, et l'on croit savoir que les Carthaginois allaient en Grande-Bretagne chercher l'étain. Il est donc possible que les Puniques aient pris la place des Phéniciens dans le commerce de ces métaux. Or, l'Égypte, qui se procurait assez facilement l'or : soit de

1. Cf. Boreux, Antiquités Égyptiennes (Musée du Louvre-Catalogue-Guide) Paris, 1932, II, p. 409 (commentaires sur la statue en bronze de Karomama).
2. Le pillage et l'incendie de la ville (cf. ci-dessous, p. 357-358) obligent cependant à une grande prudence ; nous manquons d'éléments pour apprécier ce qui a été détruit ou emporté. Restent bien entendu les scarabées et amulettes égyptiennes, mais leur peu de valeur pourrait indiquer qu'ils n'étaient importés par les Carthaginois qu'à l'occasion d'un autre trafic plus important ; on n'imagine guère ces commerçants peu scrupuleux parcourant 2.000 km. uniquement pour acheter ces humbles bibelots de pâte.
3. Gautier, « Passé de l'Afrique du Nord », p. 14.
4. Gsell, t. IV, p. 3.
5. Gautier, *l. c.*, p. 17.
6. Sous les Ptolémées, l'Égypte fait venir des grains de Syrie, Phénicie et Chypre, sa récolte ayant été compromise par une crue insuffisante du Nil, cf. K. Sethe, Urkunden, II, p. 130-131 (Décret de Canope) ; — cf. J. Vandier, La famine dans l'Égypte ancienne (Recherches d'Arch., de Philol. et d'Hist. — Pub. Inst. Franç. d'Arch. Orient., Tome VII). Le Caire, 1936, p. XI-XV ; chap. IV, p. 45-58 ; de même p. 28-30 et note 1 où l'auteur remarque qu'il n'y eut pas de famine pendant l'époque dont nous nous occupons.
7. Gsell, t. IV, p. 136.
8. Cf. R. Dussaud, *Rev. Hist. Rel.*, 1933, II, p. 46 et 48 pour les commentaires.
9. Cf. Gsell, t. IV, p. 136.

Nubie [1] soit d'Arabie [2], et le cuivre, du Sinaï ou de Chypre (à partir de Thoutmosis III) [3], était beaucoup moins bien partagée pour l'argent, le plomb, le fer et l'étain [4]. Il est possible que les Carthaginois, qui faisaient un commerce actif de ces métaux, les aient procurés à l'Égypte. On pourrait faire la même remarque pour les pierres précieuses [5] dont Carthage était, au dire des Anciens [6], la grande distributrice dans le monde méditerranéen. Bien entendu, ce n'est là qu'une hypothèse, et nous manquons d'éléments suffisants pour juger d'une façon définitive. Il suffisait de montrer ici que le commerce entre Carthage et l'Égypte n'est pas, *a priori*, absurde, mais qu'il devait être nécessairement réduit. Car, si des minerais comme le fer et le plomb, par exemple, nous paraissent de première nécessité aujourd'hui, il n'en était pas de même pour l'économie antique, dont les besoins en ces matières étaient plus limités.

De cette étude rapide des routes et du commerce possibles, entre Carthage et l'Égypte, nous devons conclure que, s'il n'est pas impossible que Carthage ait eu des rapports directs avec le pays du Nil, ces rapports devaient être assez réduits, étant donné, d'une part, la difficulté des moyens de transport, et, d'autre part, le peu d'amplitude des échanges commerciaux entre les deux pays. Et pourtant, les objets égyptiens sont là, qui prouvent que pendant quatre siècles au moins, Carthage est restée fidèle à l'Égyptianisme qu'elle avait importé de Phénicie. Quelle peut être la signification historique de ce phénomène ?

C'est la constatation de ce fait et la recherche d'une explication satisfaisante qui a dirigé notre travail.

Nous avons voulu faire une étude aussi détaillée que possible des objets égyptiens de Carthage parce que nous estimons qu'en l'absence d'autres documents plus explicites, ces objets nous fournissent l'élément d'une « source historique » non négligeable et jusqu'à présent inutilisée.

Cette étude une fois terminée, nous avons cherché à mettre en valeur les enseignements historiques qu'elle nous a révélés, en gardant présent à l'esprit que Carthage, en même temps que cité orientale par ses origines était aussi, par son

1. Cf. Moret, *Hist. de l'Orient*, p. 154 et 485 et Boreux, Antiquités égypt., II, p. 334.
2. Moret, *l. c.*, p. 155.
3. Moret, *l. c.*, p. 498.
4. Les Égyptiens mentionnent l'étain, le cuivre et l'argent parmi les tributs et les présents de Phénicie et de Chypre, cf. Max Müller, Egyptological Researches, I, p. 24 ; pl. 14, lignes 4-5 et pl. 15 ligne 6. Les Carthaginois pourraient avoir continué cet apport. Pour les esclaves, les parfums, l'ébène et les défenses d'éléphants, l'Égypte n'avait pas besoin de faire appel aux Puniques, la Nubie et le Pount la pourvoyant largement de leurs produits.
5. Cf. Gsell, t. IV, p. 137. Les Phéniciens fournissaient des pierres précieuses à l'Égypte, cf. M. Müller, *l. c.*, pl. 14, ligne 5.
6. Théophraste, « De Lapidibus », III, 18 ; Pline, XXXVII, 92.

commerce et sa position géographique une ville occidentale [1], et par sa population une cité africaine en puissance [2]. C'est l'évolution *dans le temps*, de ce caractère composite de la civilisation carthaginoise, qu'il nous a paru le plus intéressant de souligner, et c'est pourquoi nous avons attaché une grande importance à l'apparition, et au *nombre* d'objets donnés à une époque *donnée*. Bien entendu nous n'avons envisagé que les seuls objets égyptiens et les objets puniques dont le décor est indiscutablement égyptisant. On ne trouvera pas dans le présent travail, mention des masques funéraires trouvés à Carthage et que les fouilleurs du site ont, parfois, qualifiés d'égyptiens. Comme M. von Bissing l'a montré, on ne peut, ni par la technique, ni par leur utilisation, apparenter ces objets à aucun type égyptien [3]. Leur aspect égyptisant même n'est qu'une apparence : le sourire et la coiffure de ces masques s'apparentent tout autant aux coiffures et aux sourires des « corai » ioniques, mais, plus proches que celles-ci du modèle égyptien, ils reproduisent mieux les traits du type égyptien dont s'inspiraient peut-être les Grecs archaïques. Que ces objets soient grecs de provenance et de facture ne fait aucun doute à nos yeux [4].

Nous avons voulu que notre travail garde le caractère d'une monographie, car nous estimons qu'une étude générale de tous les objets égyptiens trouvés dans toutes les fouilles puniques est actuellement impossible. Les fouilleurs de ces sites n'accordent généralement qu'une attention limitée aux objets égyptiens ; bien souvent un scarabée est décrit de la manière suivante : « Scarabée de (telle ou telle matière), sur le plat signes hiéroglyphiques. » Ce n'est que rarement qu'un dessin est joint au texte, encore est-il le plus souvent inutilisable, ayant été relevé par quelqu'un qui ne comprenait pas les signes. Qui veut se faire une idée exacte des objets est obligé de se rendre sur place et de les étudier personnellement [5]. Étant donné le grand nombre de sites puniques connus (plus de trente) et l'éloignement de ces sites les uns des autres (ils sont disséminés sur tout le pourtour de la Méditerranée) on comprendra aisément que le travail de publication demande encore beaucoup de temps pour être achevé.

1. Par conséquent une ville où les influences grecques ont dû agir avec le plus de force. La première étape de l' « Hellénisation » du monde antique.
2. Les Puniques ne répugnaient pas au mariage avec les indigènes (cf. Gsell, t. II, p. 115, note 3, et IV, p. 172-177). Gsell cite Silius Italicus, III, 257.
3. Cf. von Bissing, *Studi Etruschi*, VII-1933, p. 106-113.
4. Conclusions similaires de M. von Bissing, *l. c.*, p. 110, et de M. Poinssot, qui étudie actuellement ces objets et se demande s'ils n'ont pas pour origine l'île de Chypre.
5. C'est ce que fait actuellement M. von Bissing pour les objets égyptiens des fouilles étrusques (cf. von Bissing, « Materiali archeologici orientali ed egiziani scoperti nelle necropoli dell' antico territorio etrusco » dans les *Studi Etruschi* de ces dernières années). C'est ce que nous avons fait pour le site de Carthage.

CHAPITRE II

LES NÉCROPOLES PUNIQUES DE CARTHAGE

L'essentiel [1] pour nous était de bien dater les objets que nous avions à étudier. Nous avions à tenir compte de deux dates : 1° La date de l'objet en Égypte, 2° La date de son apparition dans les tombes de Carthage ; la première nous a été fournie, dans des cas très rares, par le nom du Pharaon inscrit sur l'objet, et, le plus souvent par des analogies avec des objets trouvés en Égypte et datés par les Égyptologues. Nous avons recherché la date d'apparition à Carthage dans les comptes rendus de fouilles puniques. Nous nous sommes heurté à un grand nombre de difficultés. Souvent les objets que nous avions entre les mains n'avaient pas été signalés dans les comptes rendus, ou étaient passés sous les titres généraux : « Tant de scarabées, tant d'amulettes, durant telle campagne de fouilles » [2]. Un certain nombre d'objets décrits et datés nous ont permis, par recoupement, de dater approximativement ce déchet. Assez souvent aussi nous avons pu savoir que l'objet provenait de telle Nécropole [3] ; il nous a suffi, alors, de rechercher la date attribuée à cette Nécropole par ses fouilleurs, pour obtenir une date, assez vague il est vrai. Ce travail en apparence facile est rendu ingrat par la nature même de la documentation sur les fouilles. Il n'existe pas de travail d'ensemble sur les Nécropoles de Carthage [4], mais une véritable « poussière » d'articles sur telles et telles campagnes de fouilles, sur tels et tels endroits des Nécropoles. Il semble même, qu'il soit abusif de parler *des* Nécrop*oles* de Carthage. M. Anziani notait déjà [5] : « Au sens strict des mots, il n'existe pas une « Nécropole de Dermech » non plus qu'une « Nécropole de l'Odéon » ou qu'une « Nécropole de Dahr-Morali » mais en réalité

1. Cf. ci-dessus, chapitre I, p. 15.
2. C'est le cas habituel pour les objets provenant du Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage.
3. Dans le cas des fouilles de la Direction des Antiquités (objets actuellement au Musée du Bardo).
4. « Les Nécropoles Puniques » de Gauckler qui reste l'ouvrage fondamental sur la question, ne comporte que les seules fouilles de la Direction des Antiquités et date déjà de 1915.
5. Gauckler, « Les Nécropoles Puniques de Carthage », tome I, Introduction, par Anziani, p. XV.

il n'y avait « aux portes de la Carthage Punique qu'une seule et vaste nécropole, qui, commençant sur la plage sablonneuse de Dermech, se prolongeait par les pentes des collines avoisinantes jusque sur le plateau de Bordj-Djedid, jusqu'au sommet qui domine l'Odéon ».

Cette vaste Nécropole n'a pas pu être fouillée d'une façon complète et cohérente, le site de Carthage n'ayant jamais été « classé » [1]. Bien souvent, les différents archéologues qui se sont succédé à la tête de la Direction des Antiquités de Tunisie, ont été obligés de pratiquer la politique du moindre mal et de laisser fouiller les entreprises privées plutôt que de ne rien faire du tout. Par ailleurs, l'exercice du droit de fouilles lors des nouvelles constructions, a été fréquent : il résulte de cet état de fait une incohérence très grande de la carte des champs de fouilles.

Il n'existe pas non plus de carte d'ensemble de la Nécropole Carthaginoise. Le plan si précieux (et sans lequel nous n'aurions pu établir notre croquis) de M. Merlin [2], ne comprend que le centre de la Nécropole, Byrsa et Sainte-Monique ne s'y trouvent pas portées. De plus, il a l'inconvénient de ne pas indiquer le relief. Or, Gauckler notait que les parties les plus anciennes de la Nécropole se trouvaient sur la plage et que ce n'est qu'au fur et à mesure des besoins que la Nécropole s'étendit sur les collines avoisinantes. Il établissait en axiome que plus on s'élevait sur les pentes et plus on descendait dans le temps [3]. Enfin le plan de M. Merlin comporte peu de points de repères modernes, les chantiers de fouilles ont été recouverts, les ruines, apparentes autrefois, sont maintenant assez souvent englobées dans des propriétés privées, et, de ce fait, peu visibles quand on est sur le terrain. Pour remédier à ces petits inconvénients nous avons établi un croquis des emplacements des fouilles carthaginoises, en procédant de la manière suivante : tout ce qui concerne la topographie moderne, routes, chemins de fer, lieux dits, constructions récentes, relief, a été établi d'après la Carte du Service Géographique de l'Armée au 1/50.000e,

1. Pour les difficultés des fouilles à Carthage, cf. S. Reinach et Babelon, « Recherches Archéologiques en Tunisie » dans *Bull. Arch. du Comité*, 1886, p. 6 et 7 (notamment pour les complications résultant de la jurisprudence tunisienne et de l'application du droit musulman concernant les biens habous).
2. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres*, 1920, p. 116-122, avec une bibliographie succincte des Nécropoles.
3. « En remontant vers les hauteurs de la nécropole... on descend le cours des âges, c'est là une règle générale », *Bull. Arch. du Comité*, 1900, p. CXXVIII, également Anziani, Nécropoles Puniques de Carthage, Introduction, p. XVII et Gauckler, Marche du Service, 1901, p. 10 (= Nécrop. Puniques, p. 473). Il est vrai que le R. P. Delattre semble avoir une opinion différente, il pensait aux tombes anciennes de la colline Saint-Louis et de la colline de Junon. Il n'y a sans doute là que contradiction apparente, ces deux collines ayant pu être le siège de sanctuaires anciens (cela est prouvé pour la colline Saint-Louis, cf. Gsell, *l. c.*, t. II, p. 79) autour desquels certaines personnes ont voulu avoir leurs sépultures (même phénomène sans doute pour le Temple de Tanit). Par la suite ces îlots de tombes anciennes ont été rejoints par l'accroissement de la Nécropole générale, ou plus simplement réemployés (pour Saint-Louis, cf. Delattre, « Découvertes de tombes Puniques », Oran, 1898, p. 3).

feuille des environs de Tunis, révision de 1902, complétée en 1928 [1]. Les différentes Nécropoles sont portées en rouge, nous avons déterminé leur emplacement, pour la partie centrale (la plus importante) d'après le plan de M. Merlin, pour Byrsa d'après le plan relevé par le R. P. Delattre dans l'Atlas Archéologique de la Tunisie [2] (pl. en noir et blanc) nous avons complété ce plan par celui du R. P. Lapeyre [3]. Les fouilles postérieures à 1920 (date d'établissement du plan Merlin) ont été portées d'après les renseignements topographiques recueillis dans les rapports de fouilles.

Pour tenter de mettre un peu d'ordre dans une question extrêmement embrouillée [4] nous avons arbitrairement divisé la Nécropole en six parties, auxquelles nous avons donné le nom de la Nécropole la plus typique comprise dans cette partie. Nous distinguons ainsi : *A.* Colline Saint-Louis ; *B.* Colline de Junon ; *C.* Dermech ; *D.* Ard-el-Khéraïb ; *E.* Dahr-el-Morali ; *F.* Odéon-Sainte-Monique ; pour opérer cette division, nous avons autant que possible tenu compte de la chronologie [5], allant du plus ancien au plus récent. Ensuite, pour éviter de créer une toponymie nouvelle qui n'aurait fait que se superposer à l'ancienne, nous ajoutons en apposition aux noms des six grandes divisions le nom habituel dans les rapports de fouilles pour désigner la partie de la Nécropole envisagée. Par exemple, *Dermech-Ancona*, est à chercher dans le grand groupe de Dermech au titre Ancona (fouilles de Gauckler), de même pour *Dermech-Douïmès*, *Ard-el-Khéraïb-Chaffard*, etc... Ce procédé a l'avantage d'ajouter une notion de temps à des noms qui sans cela ne « parleraient » pas. Ard-el-Khéraïb, étant le type de la Nécropole du IVe siècle, en ajoutant son nom à d'autres nécropoles avoisinantes, on sous-entend du même coup l'idée du IVe siècle.

1. L'échelle adoptée (1/10.000e) étant plus grande que l'original, nous avons exagéré le relief 1° en doublant ou triplant les courbes de niveau là où cela nous a paru nécessaire, 2° en passant une teinte bistre sur les endroits les plus accidentés. Ces procédés ne sont pas exacts, mais ils ont l'avantage de bien parler aux yeux et nous n'avons pas eu la prétention d'établir une carte précise, mais un simple croquis.

2. *Atlas Arch. de la Tunisie*, par Babelon, Cagnat et Reinach. Paris, Leroux, 1892-1900 (Carte au 1/50.000e du Service géographique de l'armée). Pour la topographie générale de Carthage, cf. surtout : Falbe, Recherches sur l'emplacement de Carthage (plan au 1/16.000e), Paris 1833 ; Tissot, Géographie de la province romaine d'Afrique, I, chap. V, Paris 1884 ; Meltzer, Geschichte der Karthager, t. 2, p. 522-526, (1896) ; Bordy, plan de Carthage au 1/5.000e (cf. *Bull. Arch. du Comité*, 1898, p. CXXIX-CXXXII) ; Kahrstedt, Geschichte der Karthager von 218 bis 146, Berlin 1913, plan I = t. 3 de la Geschichte de Meltzer ; Audollent, Carthage romaine, p. 5 et suiv., Paris 1901. Bonnes bibliographies dans Audollent, *ibid.*, Meltzer, *ibid.*, et Gsell, *l. c.*, t. 2, p. 7, n. 1.

3. R. P. Lapeyre, L'Enceinte Punique de Byrsa, dans *Rev. Africaine* n° 360 (3e trimestre 1935), pl. 1.

4. La même Nécropole est parfois appelée de trois noms différents (ainsi Nec. voisine de Bordj-Djedid = Néc. voisine de Sainte-Monique = Nécr. des Rabs).

5. C'est déjà ce qu'avait tenté Anziani dans l'Introduction à l'ouvrage de Gauckler : Nécr. Pun. de Carthage p. XV-XLIII.

Comme un simple regard jeté sur la carte permet de s'en rendre compte, la Nécropole telle qu'elle nous est révélée par les fouilles, n'affecte pas de plan très précis ; et si la partie centrale nous paraît la plus importante, c'est peut-être uniquement parce qu'elle a été la mieux explorée.

Carthage semble bien avoir été fondée à la fin du IXe siècle [1], mais nous ne connaissons pas, quoi qu'en aient cru certains fouilleurs, les parties les plus anciennes de la Nécropole [2]. Il n'y a pas de tombes qui puissent être datées avec certitude au delà du VIIe siècle. Il y a donc dans notre documentation une lacune d'un peu plus d'un siècle.

Par contre, dès le VIIe siècle nous connaissons un grand nombre de tombes, celles-ci apparaissent surtout dans les trois premiers groupes et tout d'abord dans celui de la colline Saint-Louis (ou Byrsa).

A. — COLLINE SAINT-LOUIS (BYRSA) [3]. *A. 1, 2, 3.*

Cette partie de la Nécropole a surtout été fouillée par les Pères Blancs [4], le R. P. Delattre d'abord (*A. 1*) et actuellement par le R. P. Lapeyre (*A. 3*). Elle n'a été bien explorée que dans sa partie Sud-Ouest, les autres flancs n'ont guère été l'objet que de sondages (le plus souvent fructueux d'ailleurs). Elle a dû être employée dès la très haute époque, mais, les Carthaginois ont continué à s'en servir jusqu'à la fin de leur Histoire. Un objet provenant de la colline Saint-Louis n'est donc pas nécessairement très ancien. « La Nécropole de Saint-Louis... renferme ... des types de sépultures de toutes les époques » remarquait le R. P. Delattre [5]. On y voit le pendant en « tau » ☥ caractéristique des anciennes tombes [6], voisinant

1. Gsell, Hist. Anc. Afr. N., Tome I, p. 400-401 pour l'ensemble de la question de la fondation de Carthage, cf. *ibid.*, p. 374-401.

2. Gsell, *l. c.*, t. II, p. 87 et note 2.

3. Cf. surtout Delattre, « Tombeaux Puniques de Carthage », Lyon 1890, p. 22 = Missions Catholiques 1890, p. 129-227 ; *ibid.*, Fouilles archéologiques dans le flanc S-O. de la colline Saint-Louis, *Bull. Arch. du Com.*, 1893, p. 105-123 (ces deux ouvrages ont été repris dans : Nécropoles Puniques de la colline Saint-Louis, Lyon 1896 = Missions Catholiques, tome XXVIII) ; *Ibid.* Nécropoles Puniques de Byrsa dans *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1889 pp. 15-16 et 411. R. P. Lapeyre, L'Enceinte Punique de Byrsa, *Rev. Africaine* n° 360, 3e trim. 1935 ; Ch. Saumagne, *Bull. Arch. du Com.*, 1932, p. 83-90 et 324-330. Cf. aussi Audollent, Carthage Romaine, p. 278, note 1 ; Delattre *C. R. de l'Acad. des Insc.*, 1893, p. 133 ; Tissot, Géog., I, p. 590, II, p. 796 ; de Vogüé, Notes sur les Nécropoles de Carthage, dans *C. R. de l'Acad. des Insc.*, 1888, p. 464 ; Cagnat, *Bull. Arch. du Com.*, 1891, p. 553.

4. Beulé y a fouillé en 1860, sans résultat, cf. Fouilles à Carthage, Paris, 1860.

5. Delattre, La Néc. Pun. voisine de Sainte-Monique, 1er mois de fouilles, janvier 1898 = Cosmos 1898, p. 5, note 1.

6. *Ibid.*, Tombeaux Puniques de Carthage, Lyon, 1890, p. 66.

avec des monnaies (dont l'une de Ptolémée II) qui prouvent que la Nécropole était encore utilisée au IIIe siècle [1]. Autant qu'on peut en juger, dans l'absence de fouilles plus étendues, elle a été utilisée à toutes les époques [2]. Sans doute comme nous le remarquions ci-dessus (p. 17, n. 3) parce qu'elle entourait un sanctuaire vénéré autour duquel les Carthaginois aimaient avoir leur sépulture [3]. Cependant, le plus grand nombre des tombes doit remonter aux VIIe-VIe siècles [4].

B. — La colline de Junon [5]. *B. 4, 5, 6, 7.*

Elle offre les mêmes caractéristiques que la colline Saint-Louis (tombes anciennes réemployées), mais malheureusement elle est encore moins bien connue [6]. Ce fait est regrettable car il y a peu de chances pour que nous la connaissions jamais étant donné qu'elle est maintenant presque entièrement recouverte de constructions.

Le R. P. Delattre y voyait, peut-être avec raison, une des parties les plus anciennes de la Nécropole Punique de Carthage [7] ce qui ne fait qu'aviver nos regrets de ne pas la connaître davantage. Il est probable que, comme pour la Nécropole de la colline Saint-Louis, le plus grand nombre des tombes appartient aux VIIe, VIe siècles [8], mais beaucoup ont dû être réemployées à toutes les époques [9].

1. Delattre, Fouilles arch. dans le flanc sud-ouest de la col. Saint-Louis, 1892 = *Bull. Arch. du Com.*, 1893, p. 116 (dans une tombe remaniée).
2. On y trouve un scarabée de jaspe vert (caractéristique du IVe siècle) ; Tomb. Pun., p. 83 ; de même un vase grec et une inscription punique semblent remonter au Ve siècle cf. Delattre, N. P. de Byrsa, 1889 et Introduction de de Vogüé, *ibid.* ; également Saumagne, *Bull. Arch. du Comité*, 1932, p. 329, qui confirme la conclusion de Gsell (t. II, p. 91) sur l'utilisation de la nécropole au IIe siècle.
3. Cf. Delattre, Fouilles... flanc S.-O. col. Saint-Louis, p. 119 et Lapeyre, *l. c.* « Enceinte de Byrsa », pl. 5 beaucoup de ces tombes sont riches.
4. Cf. R. P. Lapeyre, *l. c.*, p. 10 du tirage à part.
5. Merlin, C. R. Acad. 1920, A-B-C. Cf. R. P. Delattre, « Douïmès et la colline dite de Junon », *Bull. Arch. du Comité*, 1907, p. 433-453 ; *ibid.*, « Les tombeaux Puniques de Carthage », Lyon, 1890, p. 8 à 22 = Missions Catholiques 1890, p. 93 sq. et 106 sq. ; Merlin, *Bull. Arch. du Comité*, 1918, p. 288 à 314 ; *ibid.*, *l. c.*, 1917, p. CXLII (annonce de la découverte précédente datée du VIIe) ; L. Poinssot, *Bull. Arch. du Comité*, 1922, p. CXXII (compte rendu des fouilles de Prorok, datées du Ve siècle) ; *ibid.*, même ouvrage, 1923, p. LXXII (compte rendu des fouilles du R. P. Delattre) « Tombeaux-Puniques de la col. de Junon », *C. R. de l'Acad. des Inscr. B.-L.*, 1921, p. 95-100 ; Ch. Saumagne, « Notes de topographie Carthaginoise », *Bull. Arch. du Comité*, 1930-1931, p. 641-653 ; R. P. Delattre, Cosmos, 28 janvier 1888, p. 243 cf. également Audollent, *l. c.*, p. 266-267.
6. En *1928* Gsell notait (*l. c.*, t. II, p. 88, fin des notes de la p. précéd.) « cette colline a été très peu explorée » ; depuis cette date Saumagne y a effectué des sondages qui ont confirmé l'existence d'une nécropole du VII-VIe.
7. Cf. Delattre, « Douïmès et la col. de Junon », *Bull. Arch.*, 1907, p. 443.
8. Saumagne, *Bull. Arch.*, 1931, p. 647, tombe 6, et Merlin, *ibid.*, 1917, p. CXLIII.
9. Tombe du Ve siècle, cf. Poinssot, *Bull. Arch. du Comité*, 1922, p. CXXIV.

C. — Dermech. *C. 8-17.*

La plage de Dermech [1] constitue l'ensemble le plus complexe des fouilles de Carthage ; on y a distingué jusqu'à neuf nécropoles différentes, aussi avons-nous divisé ce groupe en deux parties : *Dermech I* qui s'applique aux parties de la Nécropole que l'on peut dater des VIIe-VIe siècles et *Dermech II* qui comprend les parties les plus récentes remontant au Ve siècle avant notre ère.

a) Dermech I (VIIe-VIe siècles).

1. — *Dermech-Douïmès* [2]. *C. 8*

Ce chantier de fouilles, très étendu, a été dirigé par le R. P. Delattre ; il a depuis été éventré et en partie recouvert par les travaux du tramway de Tunis à la Marsa. Les tombes qui s'y trouvent remontent presque toutes aux VIIe-VIe siècles ; elles sont caractérisées par l'absence de monnaie et de la pratique de l'incinération [3] ; par contre on y signale le « pendant à croix ansée » [4] ☥. Mais, comme les autres parties de la Nécropole, le chantier de Douïmès ne comprend pas que des tombes du VIIe-VIe siècle. Le R. P. Delattre décrit un vase grec qu'il a découvert dans l'une d'elles comme étant du IVe [5], par ailleurs, il inclinerait à croire que la Nécropole servait encore au Ve siècle et peut-être au IVe [6]. Il semble que Anziani ait partagé son avis [7] à moins qu'il ne se soit contenté de reproduire sans la critiquer l'impression du R. P. Delattre. Nous croyons qu'il serait dangereux de généraliser ; il est possible que quelques tombes aient été réemployées à basse époque, mais elles doivent être

1. A ne pas confondre avec la station actuelle du tramway, du même nom, située au pied de la colline de Byrsa.
2. Plan Merlin, *l. c.*, D, cf. Delattre, « Quelques tombeaux de la Nécropole pun. de Douïmès », 1892-1894 = Missions Catholiques, Lyon, 1897 ; *ibid.*, *C. R. Acad. Insc.*, 1893, p. 394, et 1894, p. 426, 430-444 ; *ibid.*, « Carthage N. P. de Douïmès, fouilles 1893-1894 (Cosmos 1897) ; *ibid.*, La N. P. de Douïmès à Carthage, fouilles 1895-1896 dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, t. LVI, 1895, p. 255 à 395 ; *ibid.*, Un mois de fouilles dans la N. P. de Douïmès (février 1895) dans *Revue Tunisienne*, IV, 1897, p. 170-177. Cf. également Cosmos 20-1-1894, p. 244 ; *Bull. Arch. Comité*, 1893, p. 121 ; *Bull. Ant.*, 1896, p. 233-235 ; *C. R. Acad. Insc.*, 1893, 94, 95, 96, 97 et 98.
3. Delattre, N. P. de Douïmès 1895-1896 (*Mém. Ant.*, LVI (1895), p. 8 du tirage à part).
4. Delattre, N. P. de Douïmès 1895-1896 (*Mém. Ant.*, LVI (1895), p. 30 du tirage à part).
5. *Ibid.*, p. 87.
6. Delattre, « Sur l'emplacement du Temple de Cérès », dans *Mémoire des Antiquaires*, t. 58 (1897), p. 19 et *ibid.*, « N. P. voisine de Sainte-Monique, premier mois de fouilles (janvier 1898) » = Cosmos 1898, p. 5, n. 1 ; à nouveau dans « Quelques tombeaux de N. P. de Douïmès 1892-1894 », (Missions Catholiques, Lyon 1897), p. 6.
7. Cf. Anziani, N. P. de Carthage, Introduction, p. XXIV.

assez rares, et il ne faudrait pas en conclure que l'ensemble de la Nécropole (comme il semble que ce fut le cas pour celle de Saint-Louis) ait été utilisée après le VIe siècle. En gros, la Nécropole de Douïmès date des VIIe-VIe siècles [1] ; le plus grave inconvénient qu'elle présente est qu'elle n'a pas donné lieu à publication de fouilles. Le R. P. Delattre s'est contenté dans ses rapports de décrire quelques types de tombeaux parmi les plus riches. Ce n'est que rarement que des objets égyptiens se trouvent décrits et dessinés et cependant nous avons la conviction que les trois quarts des objets égyptiens actuellement exposés au Musée Lavigerie proviennent de ce champ de fouilles.

2. — *Dermech I-Dermech* [2]. *C. 9*

Nous donnons ce titre, à la partie de la Nécropole du VIIe-VIe, explorée par la Direction du Service des Antiquités, et voisine de celle de Douïmès. Dans les « Nécropoles Puniques de Carthage » Gauckler y distingue deux régions, l'une allant de la tombe n° 13 [3] à la tombe n° 98 [4] et l'autre de la tombe n° 99 à la tombe n° 228 [5].

a) 1re *Région* (*VIIe siècle*). *C. 9.*

La première région qui comprend des fosses à dalles et des tombeaux construits remonte au VIIe siècle [6]. Il n'y a pas de mobilier rituel, mais on trouve déjà la poterie d'importation, et les scarabées égyptiens de pâte sont assez nombreux [7].

1. C'est d'ailleurs l'impression de MM. Merlin et Drappier, cf. Ard-el-Kheraïb (notes et documents), p. 8.

2. C'est la partie que M. Merlin a marquée de la lettre E sur son plan et qu'il décrit sous le nom de Ben-Attar (nom du propriétaire des terrains) ; nous avons préféré conserver au mot Ben-Attar l'application qu'en fait Gauckler lui-même, à de minces parcelles, l'une effectivement située dans ce premier groupe et qui comprend des tombes anciennes (VIe siècle, cf. Nécr. Pun., t. 2, p. 393 = *C. R. Acad. Insc.* 1899, p. 156-157 et 162-164. Gauckler l'appelle aussi « Céramique » — tombes nos 300 à 319), l'autre située beaucoup plus au nord et comprenant des tombes du IVe siècle (tombes nos 192, 207, 208, 209, 214 = Gauckler, N. P., t. 2, p. 404). Cf. pour l'ensemble Gauckler, Nécropoles Puniques de Carthage, t. II, p. 499-512 et Anziani, *ibid.*, Introduction, p. XVII à XXIX ; Gauckler, *Bull. Arch. Comité*, 1902, p. CLXXXIII-IV = N. P., II, p. 495 et *Revue Arch.*, 1902, II, p. 369, n. 1. Tombes nos 1 à 232 (1901), nos 300 *bis* à 320 (Premier terrain Ben Attar) = Carnet de fouilles N. P., de Gauckler, p. 1 à 103, 119-120, 126-137 ; *ibid*, p. 234, 237, 244, 250 ; *ibid.*, II, p. 393, 461, 556 et 558 ; Perrot, Revue de l'art ancien et moderne, 1899, VI, p. 104-115.

3. Du no 1 au no 12 Gauckler estime à tort que les tombes remontent au VIIIe siècle, cf. ci-dessus p. 19 et note 2. Pour la numérotation des tombes, cf. Anziani, N. P., Introduction, p. XVII.

4. Gauckler, N. P., t. 2, p. 503-506.

5. *Ibid.*, t. 2, p. 507 et Anziani, *ibid.*, t. I, p. XVIII.

6. Anziani, Nécr. pun., Intr., p. XVIII. Pour tout ce qui a trait aux fouilles de Gauckler nous nous sommes basé sur le travail d'Anziani, nous contentant de le modifier sur les points de détail où il est en contradiction avec le résultat des fouilles.

7. 35 environ, soit près de un scarabée pour deux tombes. Cette proportion est forte si l'on observe que nous n'avons pas tenu compte des tombes violées qui, dans nos calculs, jouent comme si elles avaient été trouvées intactes, mais vides. (Il est le plus souvent impossible, dans le carnet de fouilles, de distinguer une tombe vide mais intacte d'une tombe violée).

C'est vers le milieu de cette époque qu'apparaissent les hachettes-rasoirs [1], et les amulettes égyptiennes ; mais celles-ci restent encore peu nombreuses [2], alors que les hachettes-rasoirs sont immédiatement fréquentes [3]. Cette région est également caractérisée par les boucles d'oreille en ☥, qui, aux autres époques, n'apparaîtront plus que sporadiquement. C'est ainsi que nous en dénombrons huit (pour 84 tombes) alors qu'au siècle suivant nous n'en trouvons plus qu'une seule (pour 132 tombes).

b) 2e *Région* (*VIe siècle*). *C. 9.*

Avec la deuxième région (tombes n° 99 à 228) [4] nous entrons dans le VIe siècle [5]. C'est à cette époque surtout que des changements importants se remarquent dans le mobilier funéraire carthaginois ; il comprend désormais un nombre rituel de poteries (six) ; très rapidement, à partir de la tombe n° 111 [6], le sarcophage jusque là absent fait son apparition. La tombe comporte dès lors un puits d'accès à section rectangulaire, c'est le type habituel de la tombe punique. Un certain nombre de points de repères chronologiques (surtout des vases d'importation) ont permis de diviser cette région ; c'est ainsi, notamment, que la tombe n° 135 doit correspondre au début de la seconde moitié du VIe siècle [7] et que le n° 206 marque le dernier quart de ce siècle [8]. En ce qui concerne le mobilier égyptien et égyptisant remarquons que si l'on trouve encore des scarabées de pâte ceux-ci diminuent de nombre [9]. Tout se passe comme si les scarabées étaient remplacés par des amulettes égyptiennes qui deviennent extrêmement nombreuses et présentent le plus souvent une inscription. On note cet apport massif à partir de la tombe n° 143 qui appartient à une partie de la nécropole qu'Anziani date de la deuxième moitié

1. A partir de la tombe 57, cf. Anziani, *l. c.*, p. XIX, avant cette tombe, on ne trouve aucun rasoir, cf. Gauckler, N.P., I, p. 234.

2. De la tombe 1 à la tombe 98 on ne trouve que 15 amulettes. Toutes des Oudjas ou des Bés (sauf une Isis).

3. 13 hachettes de la tombe 57 à la tombe 97, soit à peu près une pour 3 tombes.

4. Toutes ces tombes ne sont pas du VIe siècle, le n° 192 appartient au IVe, il a été ouvert lors d'un sondage opéré au nord du groupe que Gauckler fouillait alors, cf. N. P., p. 400-401 et 404 = *Bull. Arch. du Com.*, 1900, CXXVIII-CXXXI et CXLIV-CXLV. Les nos 207, 208, 209, 214 sont indiqués par Gauckler comme étant plus récents, peut-être y en a-t-il d'autres qui ne sont pas indiqués.

5. Cf. Anziani, *l. c.*, p. XXI et suiv. Gauckler (N. P., II, p. 502-512 = *Rev. Arch.*, 1902, II, p. 369 et s.) dirigeait les fouilles du sud vers le nord en remontant les pentes du Bordj-Djedid, parallèlement à la mer, donc, suivant son expression, « en descendant le cours des âges ».

6. Cf. Anziani, *l. c.*, p. XXI.

7. *Ibid.*, p. XXI.

8. *Ibid.*, p. XXIII.

9. Vingt-cinq, soit à peine 1 pour 5 tombes (au lieu de 1 pour 2 précédemment), il est vrai qu'ils sont partiellement remplacés par les grands anneaux sigillaires qui apparaissent à ce moment, cf. Anziani, *l. c.*, p. XXIII.

du VIe siècle [1]. Le fait le plus intéressant est sans doute la très grande variété de ces amulettes ; alors que dans la première région nous n'en avions trouvé que deux espèces (Bés et Oudja) et exceptionnellement une Isis, dans cette seconde région nous pouvons compter jusqu'à 27 espèces différentes (Thot, Horus, Anubis, Ptah, Touéris, Lion, etc., etc.).

3. — *Dermech I — Ben Attar I.-C. 10* [2].

Cette partie de la Nécropole est contiguë à la tranchée de Douïmès [3]. Elle a été fouillée par Gauckler et se trouve décrite dans son carnet de fouilles du n° 300 au n° 320 (p. 119 à 138). Ce fouilleur la date du VIe siècle [4], comme la deuxième région de Dermech I-Dermech ; mais Anziani remarquait déjà [5] que son mobilier était singulier, présentant à la fois des formes caractéristiques du VIIe siècle (Scarabées de pâte en très grand nombre) et du VIe (abondance particulière des amulettes égyptiennes). Il concluait en la datant du début de ce siècle. Il semble bien que cette opinion soit conforme à la réalité ; nous avons comparé dans un tableau les différents éléments les plus caractéristiques du mobilier funéraire de cette

Tableau comparatif de différents objets typiques aux VIIe-VIe siècles.

NÉCROPOLE	SCARABÉES	HACHETTES	AMULETTES	☥ [6]	NOMBRE DE TOMBES
1re rég. Dermech I	35 *42*	13 *15*	15 *17*	8 *10*	84
Ben Attar I	14 *70* *4 dans 1 tombe*	4 *20*	20 *100* *6 dans 1 tombe*	1 *5*	20
2e rég. Dermech I	39 *30*	32 *24*	360 *272*	1 *0,7*	132
Ard-el-Touibi	5 *12*	1 *2*	9 *22 1/2*	0	40

N. B. — En italiques, le nombre d'objets pour 100 tombes.

1. Cf. Anziani, *l. c.*, p. XXI. Nous trouvons 40 amulettes pour 47 tombes du n° 99 au n° 142 (première moitié du VIe siècle), mais, par contre, on peut en compter 250 pour 80 tombes du n° 143 au n° 227, soit en moyenne 3 par tombe.
2. Cf. ci-dessus, p. 22, note 2.
3. Cf. ci-dessus, p. 21.
4. Cf. Gauckler, N. P., II, p. 395 = *C. R. Acad. Insc.*, 1899, p. 156-157 et 162-164 = *Bull. Arch. du Com.*, 1899, p. CLXIII et suiv. Cf. également Anziani, N. P., I, Introduction, p. XXIV.
5. Cf. Anziani, *l. c.*, p. XXIV-XXV.
6. Le signe ☥ désigne les pendants d'oreilles en or, qui affectent à peu près la forme de ce signe. Ce sont les objets que Gauckler appelle les pendants en *tau*.

époque, on voit immédiatement que le groupe Ben Attar I se situe exactement entre les deux régions de Dermech I.

Nous n'avons calculé les pourcentages que pour mettre en valeur les différences de région à région ; il ne faut y voir qu'une indication générale (il est bien évident que les pourcentages établis pour Ben Attar I et Ard-el-Touibi qui comptent respectivement 20 et 40 tombes ont une signification moindre que ceux établis pour les régions de Dermech sur plus de 200 tombes). Malgré ces imperfections, ce tableau permet de faire quelques remarques intéressantes.

I. — *La diminution du nombre des scarabées à partir de la seconde moitié du VIe siècle.*

Ce fait se traduit par la diminution du pourcentage de Dermech 2e région (où il y a un grand nombre de tombes de la seconde moitié du VIe) alors que celui de Ben-Attar I reste sensiblement égal à celui de Dermech I, si l'on tient compte que le chiffre de 70 est dû au petit nombre de tombes connues et à un apport de quatre objets dans une seule découverte.

II. — *La proportion très forte des hachettes, dès leur apparition.*

III. — *L'apparition brusque des amulettes au début du VIe siècle.*

Le pourcentage, pour cette catégorie, passe de 17 % pour Dermech I à 100 % pour Ben-Attar I.

IV. — *La disparition au VIe siècle et le caractère rare au VIIe de la boucle en croix ansée.*

4. — *Dermech I — Bordj-Djedid sud. C. 11.*

Dans un article de 1908, le R. P. Delattre décrivait l'exploration d'un champ de fouilles très réduit, situé sur le flanc sud de la colline de Bordj-Djedid [1], à proximité des Thermes. Par leur position géographique, ces fouilles appartiennent à la nécropole de Dermech. Malheureusement la description qu'en fait le R. P. Delattre est trop succincte pour qu'on puisse les dater avec certitude ; nous sommes obligé de nous contenter des indications que nous donne le fouilleur, qui y voit une nécropole intermédiaire entre celle de Douïmès (VII-VIe) et celle de Sainte-Monique (IV-IIe) [2]. Il faudrait donc, suivant ces indications, dater l'ensemble du Ve siècle, mais la présence d'une croix ansée en or [3] nous inclinerait à la dater plutôt de la fin du VIe [4], et sans doute d'une époque légèrement plus ancienne que la nécropole d'Ard-el-Touibi, qui est toute voisine.

1. Cf. R. P. Delattre, *Fouilles dans le flanc sud de la colline de Bordj-Djedid à Carthage*, dans *Compte rendus Académie des Inscriptions*, 1908, p. 592-601. Cf. également, Anziani, *ibid.*, 1912, p. 341 à 344.
2. Cf. R. P. Delattre, *l. c.*, p. 599-600
3. *Ibid.*, p. 599-600.
4. Cf. Anziani, *C. R. Acad.*, 1912, p. 344.

5. — *Dermech I — Gouvet-Vernaz. C. 12-13.*

Les fouilles que Gouvet puis Vernaz ont entreprises à la fin du siècle dernier couvrent un grand espace de terrain, mais les tombes ouvertes par Gouvet étaient vides [1], et quant à Vernaz [2] il découvrit les sépultures en suivant un ancien aqueduc, aussi n'est-il pas étonnant que les tombes qu'il mit ainsi à jour fussent également, pour la plupart, violées. Il n'y a rien à tirer de ces fouilles du point de vue qui nous intéresse [3].

b) Dermech II (Ve siècle).

A partir du ve siècle, on observe un changement non plus dans le nombre ou l'espèce des objets, mais surtout dans la manière dont ils sont décorés. C'est l'époque où l'influence grecque commence à s'affirmer, c'est aussi l'époque où Carthage, libérée de ses attaches asiatiques prend son essor le plus librement et le plus complètement. Il est donc du plus grand intérêt de bien étudier les nécropoles qui remontent à cette époque. Malheureusement, nous n'avons que très peu de fouilles qui peuvent être datées avec certitude de cette période. Il y a là une lacune dans la documentation qu'il importerait de combler.

Nous ne connaissons de tombes du ve siècle que dans deux nécropoles.

1. — *Dermech II — Ard-el-Touibi. C. 14.*

Cette partie de la Nécropole, située sur la plage de Dermech, entre les Thermes à l'est, les fouilles Gouvet à l'ouest, et les premières pentes de Bordj-Djedid au nord, a été fouillée en 1926 par le service des antiquités, sous la direction de MM. Poinssot et Lantier [4]. Elle comprend 44 tombeaux d'âges d'ailleurs différents [5], mais qui, pour la plupart, remontent à l'époque de transition entre les dernières années du vi^e^ et les premières années du ve siècle. Nous y voyons encore une boucle d'oreille de cette forme particulière qui ressemble à l'Ankh égyptien (tombe n° 14). Si les amulettes y sont plus nombreuses que dans la première région de Dermech I, elles sont aussi en forte diminution sur Ben-Attar I et la

1. Cf. Tissot, I, p. 591-592 ; Delattre, *Tombes puniques*, p. 6-8 ; Audollent, *l. c.*, p. 245.
2. Vernaz, *Revue archéologique*, 1887, II, p. 150-164 et Delattre, *l. c.*, p. 86-91.
3. Vernaz signale pourtant la présence d'une anse de vase en bronze à tête de femme, s'il s'agit d'une œnochoé du type découvert par Merlin, cela ferait remonter la tombe où elle a été découverte au IVe siècle. Cf. Merlin, *Ard-el-Kheraïb*, p. 15 et Gauckler, *Marche du Service*, 1903, p. 7 = N. P., II, p. 542.
4. Cf. L. Poinssot et R. Lantier, *Fouilles à Carthage* dans *Bull. Arch. du Comité*, 1927, p. 437-456.
5. Cinq d'entre eux (n°s 1, 5, 6, 15, 40) seraient du IVe siècle, cf. Poinssot, Lantier, *l. c.*, p. 456, note 4.

deuxième région de Dermech I. Ce phénomène est d'autant plus remarquable que nous reverrons les amulettes en très grand nombre au ve siècle.

On trouve encore quelques scarabées de pâte, mais ils sont moins fréquents que précédemment.

2. — *Dermech II — Ancona (Errera). C. 15* [1].

Cette partie de la Nécropole est plus élevée que les précédentes. Elle se situe sur les premières pentes de la colline de Bordj-Djedid (Ard-el-Kheraïb) au voisinage immédiat des fouilles de Vernaz et de Gouvet. Son étude est rendue très difficile par la nature de la documentation. En effet, lorsqu'il ouvrit le chantier d'Ancona, Gauckler fouillait encore la colline de l'Odéon, n'ayant plus le temps de tenir son carnet de fouilles, il confia la description des tombes à M. Drappier. C'est là l'origine des « fiches » publiées dans les Nécropoles puniques, à la suite du Carnet. Mais, il semble que lors de la transmission des pouvoirs il y eut un certain flottement. Ainsi, les mêmes numéros se trouvent à la fois dans les fiches et dans le Carnet pour des descriptions différentes et sans que l'ouvrage fournisse aucune explication [2].

Nous avons essayé de mettre un peu d'ordre dans l'énumération des tombes qui se trouvait, de ce fait, fort embrouillée. Nous avons été amené ainsi à faire quelques subdivisions.

En réalité, comme la plupart des autres nécropoles de Carthage, la nécropole dite d'Ancona est composite. On y trouve à la fois des sépultures des viie, vi^e^ et ve siècles, mais les tombes du ve semblent prédominer. Cela peut tenir, si nous acceptons la théorie de Gauckler, à la disposition de la Nécropole sur les premières pentes de la colline de Bordj-Djedid.

Un premier groupe de tombeaux semble remonter au tout début du ve siècle; c'est celui que Gauckler mit au jour dans le terrain dit d'Errera [3]. Malheureusement, le nombre des tombes (sept) est insuffisant pour en tirer des conclusions intéressantes, remarquons cependant que la tombe n° 228 avec ses sept scarabées et sa soixantaine d'amulettes s'apparente tout à fait aux tombes de la seconde

1. Voir la bibliographie générale à Dermech I — Dermech ci-dessus, p. 22, n. 2 et plus particulièrement : Gauckler, N. P., I, p. 140-146, 171-187 ; N. P., II, p. 473-478, 495-498, 526-534 = *Marche du Service*, 1901, p. 10-12 et 19 ; *ibid.*, 1902, p. 5-7 et 10. Cf. également Anziani, Introduction, p. XXIX.
2. Ainsi le n° 322 qui se trouve à la fois page 145 et page 174 (les deux descriptions diffèrent) ; le n° 324, page 146 et page 175 (description identique). Il semble que Gauckler, tout en confiant la rédaction des fiches à Drappier ait continué un certain temps à tenir son Carnet.
3. Cf. Gauckler, *Bull. Arch. du Comité*, 1900, p. CLVII-CLIX = N. P., II, p. 409 et 414 (= *Marche du Service*, 1900).

moitié du VIe siècle (cf. par exemple les tombes n° 146 et 158), mais cela peut être dû à une fantaisie archaïsante.

Le terrain d'Ancona proprement dit, comme on peut s'en rendre compte sur le plan, a été fouillé par places, ce qui explique la discontinuité que l'on observe dans la chronologie des tombes, telle qu'elle est indiquée par Gauckler. Les tombes appartenant à Ancona se trouvent :

du n° 280 au n° 300 dans le *Carnet de Fouilles;*

du n° 300 au n° 364 dans les *Fiches* (p. 141 et suiv.) [1].

De différents indices on peut admettre que le groupe 310-320 appartient non pas au Ve mais aux VIIe-VIe siècles, c'est le groupe auquel Gauckler fait allusion page 144 des Nécropoles puniques.

Autant qu'on peut en juger avec ces éléments, il semble 1° que les scarabées sont plus rares qu'aux VIIe-VIe siècles et 2° que les amulettes sont beaucoup moins nombreuses. Mais, pour confirmer ces impressions, il faudrait qu'un nouveau champ de fouilles du Ve siècle soit exploré.

Avec le IVe siècle par contre, nous pénétrons dans une époque où les documents abondent.

Sur le site de Dermech, Gauckler avait déjà rencontré des tombes du IVe siècle. C'est le groupe que l'on pourrait appeler :

3. — *Dermech II — Ben Attar II. C. 16.*

Ce groupe ne comprenait que très peu de tombes, qui se trouvent maintenant noyées parmi les descriptions de Gauckler sans qu'il soit possible de les reconnaître. Le terrain lui-même était situé « à deux cents mètres au Nord » du premier terrain Ben-Attar (céramique) [2] soit, au voisinage immédiat d'Ancona que Gauckler devait fouiller par la suite.

De différentes citations recueillies çà et là dans les Nécropoles puniques, on peut déduire que les tombes 192-207-208-209 et 214 appartiennent à cette parcelle ; il y en avait certainement d'autres, mais nous n'avons pu les déterminer.

Comme pour les autres tombes du IVe siècle que nous verrons par la suite, les scarabées quand il y en a, sont en jaspe (cf. Tombes n°s 192 et 208). Les hachettes-rasoirs sont fréquentes de même que les amulettes, mais celles-ci sont de types

1. Noter les divergences entre le Carnet (de Gauckler) et les Fiches (de Drappier) à partir du numéro 322. Les numéros 300 à 320 du Carnet sont consacrés au terrain Ben-Attar I, cf. ci-dessus p. 24, ce sont les tombes qu'Anziani décrit comme 301 *bis*, etc.

2. Cf. Gauckler, *Bull. Arch. Comité*, 1900, p. CXL, CXLII, CXLIV et V.

peu variés (surtout des Oudjas). Nous verrons que c'est là un caractère général à toutes les amulettes au cours du IVe siècle.

Les autres nécropoles du IVe siècle que nous connaissons ont été découvertes en deux endroits bien distincts :

1° sur le plateau dit de Bordj-Djedid ;

2° sur le replat qui sépare la plage de Dermech à l'est, du plateau de l'Odéon à l'ouest [1].

Nous étudierons tout d'abord les Nécropoles du plateau de Bordj-Djedid, nous leur avons donné pour nom général celui d'Ard-el-Kheraïb (« la terre des ruines ») qui désigne la Nécropole la mieux connue sans doute et certainement la mieux explorée de tout le site de Carthage. De plus, le nom de Bordj-Djedid offrait l'inconvénient d'avoir été employé par le R. P. Delattre pour désigner un groupe de tombeaux appartenant en réalité à Dermech [2], et parfois aussi la Nécropole voisine de Sainte-Monique [3].

D. — ARD-EL-KHERAÏB.

Le sommet entier du plateau de Bordj-Djedid semble couvert par une grande Nécropole ; les premiers sondages furent opérés par Gauckler sur les terrains « habous » des Ouled l'Agha [4], mais quelques tombeaux seulement furent ouverts alors. On peut distinguer différents groupes, tous sensiblement de la même date, et qui ne diffèrent que par leur emplacement topographique.

1. — *Ard-el-Kheraïb proprement dit. D. 18.*

Les fouilles de Gauckler furent reprises sur le même emplacement de 1906 à 1908 par la Direction des Antiquités, sous les ordres de MM. Merlin et Drappier [5]. Elles portent sur 108 tombeaux admirablement décrits et étudiés par leurs inventeurs.

1. C'est ce replat ou terrasse que suit actuellement le tramway de Tunis à la Marsa.

2. Cf. ci-dessus, p. 25, 4°, et note 1.

3. Cf. rapport sur les fouilles de Carthage avril-juin 1899 = *C. R. Acad. Inscr.*, 1899, p. 552-564, *Nécropole de Bordj-Djedid.*

4. Tombes 500-508 = Gauckler, N. P., I, p. 229-233 ; *Marche du Service*, 1902, p. 5, 7 ; *Bull. Arch. du Com.*, 1900, p. CLVII à CLX ; 1902, p. CLXXXIII à IV. La Nécropole était signalée dès 1894. Cf. *Rapport sur une Nécropole punique découverte par le Service de l'Artillerie à Bordj-Djedid près Carthage* dans *Bull. arch. du Com.*, 1894, p. 281-285. R. P. Delattre, *Découverte de Tombes puniques*, Oran, 1898.

5. Cf. A. Merlin et L. Drappier, *La Nécropole punique d'Ard-el-Kheraïb à Carthage* dans : Notes et Documents publiés par la Direction des Antiquités et des Arts (publ. du Gouvernement tunisien), Paris, Leroux, 1909.

La Nécropole d'Ard-el-Kheraïb se place dans le temps, entre la fin du ve et la fin du ive siècle [1]. Les tombeaux sont toujours à puits d'accès vertical, parfois à sarcophage monolithe [2]. Ces sépultures se caractérisent par un mobilier qui, dans l'ensemble, est assez peu différent de celui du vi^e siècle, mais dans lequel on peut constater quelques apports nouveaux du point de vue qui nous intéresse. Tout d'abord, en ce qui concerne le mobilier proprement punique, les urnes à deux oreillons [3] font leur apparition, il en est de même pour les amphores à base conique [4], enfin et surtout, pour les monnaies jusque là absentes [5].

Pour le mobilier égyptisant, il convient de faire quelques remarques. Les scarabées sont moins nombreux qu'aux viie et vi^e siècles ; autant qu'on peut en juger, leur fréquence peut être comparée à celle d'Ancona [6] mais, à Ard-el-Kheraïb, ce ne sont plus des scarabées de pâte émaillée, mais des scarabées de jaspe [7] et le motif qui les décore n'est plus que rarement égyptien.

Les amulettes sont aussi fréquentes qu'au vi^e siècle, alors qu'elles avaient été en forte diminution au ve siècle [8] ; mais, tandis que les amulettes du vi^e siècle sont caractérisées par une très grande variété de types, nous remarquons à Ard-el Kheraïb que certaines d'entre elles (Oudja, Uraeus, Anubis, Bés principalement) se rencontrent beaucoup plus fréquemment et en plus grande quantité que les autres. Ceci pourrait laisser croire que désormais certaines amulettes sont fabriquées sur place [9].

Les hachettes-rasoirs sont relativement nombreuses quoique moins fréquentes peut-être qu'au vi^e siècle. Elles restent du même type qu'à Dermech I n'étant que rarement décorées [10]. Les quelques lames gravées que l'on rencontre à Ard-el-Kheraïb présentent fréquemment un sujet égyptisant (cf. Tombes n° 9, p. 25, n° 37, p. 40, fig. 14, n° 52, p. 51 de l'ouvrage de MM. Merlin et Drappier).

Notons enfin que les croix en ☥ ont définitivement disparu. Il semble qu'elles soient remplacées [11] par des anneaux sigillaires en or à chaton mobile.

Une nouvelle forme égyptisante apparaît également à cette époque, c'est celle

1. Merlin-Drappier, *Op. laud.*, p. 20.
2. *Ibid.*, pp. 6-7.
3. *Ibid.*, p. 9.
4. *Ibid.*, p. 10.
5. *Ibid.*, p. 24, Tombe n° 6.
6. Environ 20 pour 100 tombes.
7. 17 scarabées de jaspe contre 9 de pâte.
8. 14 pour 64 tombes à Ancona, alors que nous en trouvons 246 pour 132 tombes à Ard-el-Khéraïb.
9. Cf. tableau graphique à la fin du chapitre V.
10. Merlin-Drappier, *Op. laud.*, p. 14.
11. *Ibid.*, p. 13.

des œnochoés de bronze dont l'anse est ornée d'une égide égyptienne surmontée de la couronne Atef [1]. Quelques bagues en or à chaton ovale offrent des sujets égyptisants généralement fort déformés [2].

2. — *Ard-el-Kheraïb — Chaffard. D. 20.*

Les fouilles d'Ard-el-Khéraïb proprement dit furent poursuivies en 1909 par L. Drappier sur le terrain Chaffard situé à l'ouest du groupe précédent [3]. Vingt-quatre tombeaux furent ouverts en cet endroit, leur mobilier est en tous points semblable à celui d'Ard-el-Khéraïb proprement dit. (Scarabées de jaspe, hachettes-rasoirs, amulettes, etc...).

3. — *Ard-el-Kheraïb — Bou Mnijel. D. 21.*

En 1926, MM. L. Poinssot et R. Lantier [4] étaient amenés à ouvrir de nouvelles tombes de la même époque au lieu dit Bou Mnijel situé à l'ouest du Fort de Bordj-Djedid et au nord des citernes restaurées. Cette parcelle de la nécropole comprenait 22 tombeaux. Mais un certain nombre d'entre eux ont été violés à basse époque. Les tombes trouvées intactes sont extrêmement pauvres. C'est à peine si, en ce qui nous intéresse, on peut citer quelques amulettes (Anubis, Oudja) et une hachette-rasoir. Les fouilleurs estiment [5] que cette pauvreté pourrait s'expliquer par le fait que nous sommes en présence de « tombes de gens de condition médiocre ».

NÉCROPOLE	SCARABÉES	HACHETTES	AMULETTES	NOMBRE DE TOMBEAUX
Ard-el-Khéraïb	26 *20* 17 jaspe	22 *16*	246 *186*	132
Bou Mnijel	0	1 *5*	9 *45*	20

N. B. — En italiques, les chiffres pour 100 tombes.

1. Merlin-Drappier, p. 15 et 60, n° 64, fig. 34 ; également Gauckler, *Marche du Service*, 1903, p. 7 (= N. P., II, p. 542) ; catalogue du Musée Alaoui, supplément p. 126, n° 78.
2. Cf. ci-dessous planche XXII, n°s 870 à 876.
3. Cf. L. Drappier, « La N. P. d'Ard-el-Khéraïb à Carthage. Fouilles de 1909 », *Revue Tunisienne*, 1911, p. 138-146, également *Bull. Arch. du Comité*, 1910, p. CLXXIV-CLXXV.
4. Cf. L. Poinssot, *Bull. Arch. du Comité*, 1926, p. XXVII-XXIX (Rapport préliminaire) et surtout L. Poinssot et R. Lantier, « Fouilles à Carthage..., III, Tombeaux puniques de Bou Mnijel » dans *Bull. Arch. du Comité*, 1927, p. 465-474.
5. Cf. Poinssot et Lantier, *l. c.*, p. 473-474.

E. — Dahr el Morali [1].

La Nécropole de Dahr el Morali (ou Ard el Morali) s'étend entre la voie actuelle du tramway de Tunis à la Marsa, et le plateau de l'Odéon dont elle occupe les pentes. Elle a été fouillée par les soins de la Direction des Antiquités [2] tout d'abord par Gauckler, et ensuite par M. Merlin. Pour la commodité de l'exposé, on peut distinguer deux groupes, celui du nord et celui du sud.

1. — *Dahr el Morali Sud. E. 22.*

Ce groupe sud est le mieux connu. Il comprend plus de 140 tombes fouillées. C'est aussi la partie la plus ancienne [3].

Ce groupe est représenté dans l'ouvrage de Gauckler par les tombes du n° 445 au n° 499 (457-462 et 466-469 manquent). Une série de tombes (499-493) paraît plus ancienne que les autres, la monnaie commence à peine à y apparaître, ce qui les date de la fin du v° tout début du IVe siècle [4]; jusqu'au n° 439, la Nécropole reste du IVe siècle [4]. Elle est donc entièrement contemporaine d'Ard-el-Kheraïb, aussi n'est-il pas étonnant d'y remarquer les mêmes transformations [5] : importance des scarabées de jaspe, grand nombre des amulettes surtout des oudjas, Bés, Anubis, hachettes-rasoirs non gravées, etc... C'est à peine si on peut remarquer peut-être une plus grande richesse en objets à Dahr-el-Morali, comparativement à Ard-el-Kheraïb (cf. tableaux ci-dessus et ci-dessous).

En 1916 et en 1917, la Direction des Antiquités compléta les fouilles de Gauckler dans cette région par l'ouverture de 27 tombeaux. Ceux-ci sont en tous points identiques à ceux découverts par Gauckler.

1. Ou *Ard* el Morali, cf. Merlin-Drappier, La N. P. d'Ard el Kheraïb, p. 20 ; de même dans *Bull. Arch. du Com.*, 1916, p. CLXXVI.
2. *Groupe Nord* Gauckler, N. P., I, p. 187-209 (Tombes 400-440, N. P., II, p. 541-545 = Marche du Service 1903, p. 6-10), Anziani, *ibid.*, I, p. XXIX à XXXVI. *Groupe Sud* Gauckler, N. P., I, Tombes 441 à 498 ; p. 209-229. Merlin, *Bull. Arch. du Com.*, 1916, p. CLXXV-XXXVI, CXCIII-IV, 1918, p. 315-323 et les procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord.
3. Anziani fait remarquer (N. P., I, Introduction, p. XXIX-XXX) qu'à partir de Dahr-Morali, pour respecter l'ordre chronologique, il faut classer les tombes en ordre inverse des numéros qu'elles portent (du n° 498 vers le n° 400) — (nous faisons une réserve pour le groupe 427-441 rattaché à l'Odéon, cf. ci-dessous, p. 33 (F) et 35. — Cet ordre s'explique par le fait que Gauckler, cette fois, procède aux fouilles non en remontant vers la colline, mais en descendant de l'Odéon.
4. Anziani, *l. c.*, p. XXX.
5. *Ibid.*, p. XXX, Anziani remarque que le mobilier rituel disparaît à ce moment; cf. à ce sujet Merlin, *Bull. Arch. Com.*, 1918, p. 322.

2. — *Dahr el Morali Nord. E. 23.*

Cette partie nord accrochée sur la pente même du plateau n'a été fouillée que par Gauckler et porte sur un très petit nombre de tombes (nos 400-424 dans les Nécropoles Puniques).

Anziani [1] date ce groupe du IIIe siècle en se basant sur l'apparition de l'incinération ; il remarque cependant que le mobilier ne diffère pas de celui du IVe siècle et admet qu'au moins deux tombeaux (416 et 408) doivent être réellement du IVe siècle mais ont été réemployés. La richesse relative de ce groupe, de même que sa position géographique sur une pente, entre deux groupes datés du IVe siècle (*E. 22 et F. 25*) nous incline à croire qu'il appartient plutôt à la deuxième moitié du IVe qu'au IIIe siècle. L'incinération est d'ailleurs un critère dangereux et M. Merlin a démontré que l'on en rencontrait déjà des exemples au VIe siècle [2].

Malgré le petit nombre de tombes, ce groupe s'apparente tout à fait à celui du sud. Il doit en être voisin dans le temps, comme il l'est dans l'espace.

DAHR EL MORALI	SCARABÉES	HACHETTES	AMULETTES	NOMBRE DE TOMBEAUX
Groupe sud	11 *25*	13 *29*	158 *360*	44
Groupe nord	2 *13*	3 *20*	75 *500* 24 oudjas	15

N. B. — En italique, les chiffres pour 100 tombes.

F. — Odéon — Sainte-Monique.

Nous abordons avec ce groupe les dernières nécropoles de la Carthage punique. Dans le temps elles s'échelonnent de la seconde moitié du IVe siècle jusqu'à la prise de Carthage en 146 av. J.-C., dans l'espace elles offrent la double particularité d'être à la fois plus élevées et plus éloignées du centre de la ville punique, Au point de vue du mobilier et des pratiques funéraires, nous assistons à de profondes transformations. Le mobilier va sans cesse s'appauvrissant, et l'incinération jusque là sporadique devient la règle. L'hellénisation commencée deux siècles

1. Anziani, Intr., p. XXXIV-XXXV.
2. Merlin, *Bull. Arch. Com.*, 1918, p. 310-313.

plus tôt est à son apogée. Nous n'aurons plus que rarement l'occasion d'étudier des objets égyptisants à partir de la fin du IIIe siècle et plus du tout au IIe.

Pour simplifier, nous avons distingué ici comme précédemment un certain nombre de subdivisions.

1. — *Odéon-Théâtre* [1]. *F. 24.*

Avec ce groupe, nous restons encore dans le IVe siècle, et sans doute, dans la seconde moitié de ce siècle [2]. Il garde toutes les caractéristiques des autres nécropoles du IVe siècle. C'est à peine si, pour la partie fouillée par M. Drappier, on peut remarquer une moins grande fréquence des amulettes. Encore cela peut-il être dû à un hasard de fouilles, et nous remarquons qu'en réunissant les groupes fouillés respectivement par MM. Drappier et Merlin, nous retrouvons, à quelques chiffres près, les mêmes pourcentages qu'à Ard-el-Khéraïb.

Nécropole du Théâtre.

NÉCROP. DU THÉATRE	SCARABÉES		HACHETTES		AMULETTES		NOMBRE DE TOMBES
Fouilles Drappier	5	*22*	4	*18*	16	*75*	22
Fouilles Merlin	3	*12*	7	*25*	84	*311*	27
Total	8	*16*	11	*22*	100	*204*	49
Les chiffres correspondant d'Ard-el-Khéraïb étaient :		*20*		*16*		*186*	

N. B. — En italique, les chiffres pour 100 tombes.

2. — *Odéon proprement dit. F. 25 et 26.*

Nous avons groupé sous ce titre toutes les fouilles opérées aux alentours des ruines de l'Odéon et sur la surface même du plateau. Mais il y a de grandes différences suivant que les tombes se trouvent à proximité de la crète de Dahr-el-Morali ou qu'au contraire elles sont situées au centre du plateau.

1. Cf. L. Drappier, *La Nécropole punique du Théâtre de Carthage. Revue Tunisienne*, 1911, p. 254 et suivantes ; Merlin, *Bull. Arch. du Comité*, 1916, p. CCXXX et 1917, p. CXLII et Merlin, *ibid.*, 1920, p. 1-20.
2. Cf. Merlin, *Bull. Arch. du Comité*, 1916, p. CCXXXVIII et *ibid.*, 1917, p. CXLII.

Ainsi les groupes 261-265 et 427-441 de Gauckler, de même que les fouilles Merlin de 1916-1917 remontent plutôt aux IVe-IIIe siècles, alors que la grande tranchée du terrain Ben Chabane appartient aux IIIe-IIe. Nous croyons donc utile de distinguer un groupe est [1] et un groupe ouest [2].

a) *Groupe Est. F. 25.*

Ce groupe comprend deux champs de fouilles explorés par Gauckler, mais l'un (tombes 261-265) ne comporte que cinq tombes qui n'ont rien donné, et l'autre (427-441) est assez pauvre. Par contre, le groupe fouillé par M. Merlin en 1916 et 1917 est exceptionnellement riche pour la partie datée du IVe siècle. Il compte plus de 187 amulettes (assez diversifiées d'ailleurs) pour une trentaine de tombes, ce qui est la plus forte proportion que nous ayions encore rencontrée. Il est possible que nous ayions affaire à un groupe particulier remarquable par certains détails qui ne se rencontrent nulle part ailleurs, comme Gauckler en avait déjà remarqué dans ses fouilles [3]. Néanmoins, si nous faisons abstraction de cette richesse exceptionnelle, nous trouvons les mêmes caractéristiques que dans les autres nécropoles du IVe siècle : prédominance des scarabées de jaspe, présence d'un grand nombre d'amulettes du même type (c'est ainsi qu'il y a 65 oudjas sur les 187 amulettes).

En 1917, en poursuivant ses fouilles, M. Merlin tombait sur des groupes plus récents qu'il datait du IIIe siècle [4]. Ces tombes forment donc la transition entre le groupe est des IVe-IIIe siècles et le groupe ouest IIIe-IIe ; elles ont déjà toutes les caractéristiques des tombes de la décadence.

b) *Groupe Ouest* [5]. *F. 26.*

Constitué par une énorme tranchée, perpendiculaire au sommet de l'hémicycle de l'Odéon, ce groupe est certainement le plus pauvre de tous ceux que nous avons rencontrés en objets égyptisants, pas une seule amulette, pas un seul scarabée sur plus de 40 tombes ouvertes. Ce phénomène avait déjà frappé Gauckler [6] qui y voyait le résultat de l'engouement pour les modes helléniques, renforcé

1. *Groupe Est* (sur la crète de Dahr el Morali) tombes 261-265, Gauckler, N.P., I, p. 170-176 et p. 244-246 ; tombes 427-441, *ibid.*, N.P., I, p. 203-208, également Merlin, *Bull. Arch. du Comité*, 1916, p. CCXXX à CCXXXIX ; 1917, p. 131, 153 ; 1918, p. 323 et 334.
2. *Groupe Ouest* (près des ruines mêmes de l'Odéon), tombes 234-260 et 265-279 de Gauckler, N.P., I, p. 103-110 ; 113-116 et 246-248 ; N.P., II, p. 415-417 et p. 516-521, cf. aussi Anziani, I, p. XXXVII-XL.
3. Gauckler, N.P., I, p. XXXIII-XXXIV.
4. Cf. Merlin, *Bull. Arch. Com.*, 1918, p. 325-6 (no 33 à 35, le 35 est du IVe) et p. 327-331 (no 36 à 44).
5. Ou terrain Ben Chabane de Gauckler.
6. Cf. Gauckler, N.P., II, p. 415-416 = Marche du Service en 1900, p. 6-8.

selon lui par l'introduction à Carthage du culte de Déméter et de Perséphone. Mais, il faut remarquer que si ces tombes ne contiennent pas d'objets égyptisants, elles ne contiennent pas beaucoup plus d'objets hellénisants ; en réalité, nous sommes à l'époque des Guerres Puniques, Carthage est désormais une ville pauvre privée de la plupart de ses ressources, aux routes maritimes coupées. La République consacre toutes ses forces à la lutte. C'est donc aux toutes dernières années de l'indépendance carthaginoise que doit remonter ce terrain Ben Chabane [1].

Nécropole de l'Odéon.

GROUPE EST		SCARABÉES	HACHETTES	AMULETTES	NOMBRE DE TOMBES
Gauckler 261-265		0	0	0	5
Gauckler 427-441		2 *13*	1 *7*	3 *20*	15
Fouilles de M. Merlin	Gr. IVe siècle	5 *15*	12 *36*	205 *621*	33
	Gr. IIIe siècle	0	0	2 *28*	7
GROUPE OUEST (Ben Chabane)		0	2 *5*	0	42

N. B. — En italique, les chiffres pour 100 tombes.

3. — *Sainte-Monique* [2]. *F. 27.*

La Nécropole punique de Sainte-Monique [3] est sans doute une des plus intéressantes qui soient pour l'étude du mobilier funéraire à l'extrême fin du IVe et au IIIe siècle, malheureusement, comme pour les autres fouilles du R. P. Delattre, et malgré une bibliographie importante, elle n'a pas donné lieu à publication systématique tombeau par tombeau. Il est donc pratiquement impossible de distinguer parmi les objets réunis au Musée Lavigerie ou décrits dans les articles ceux qui remontent à la fin du IVe de ceux qui doivent être datés du IIIe siècle.

Il est, de plus, assez difficile de situer cette nécropole sur la carte, les indications topographiques des comptes rendus étant extrêmement vagues. Tout ce qu'on peut dire est qu'elle doit s'étendre entre la colline Sainte-Monique au nord, et le terrain Chaffard au sud, vraisemblablement sur l'éperon qui sépare Bordj-Djedid de Sainte-Monique. Ces fouilles ont porté sur un très grand nombre de tombes [1].

La question de la date n'a guère été controversée et les avis des différents spécialistes concordent pour lui assigner, en gros, la date du IIIe siècle [2]. Mais, si l'on adopte cette époque (et tout semble la confirmer), on est obligé de donner une date beaucoup plus basse à la nécropole de l'Odéon et dater cette dernière du IIe siècle ; il y a, en effet, de très grandes différences entre l'Odéon groupe Ouest et Sainte-Monique. A notre avis, Sainte-Monique se rapproche plus des nécropoles d'Ard-el-Khéraïb, de Dahr el Morali et du Théâtre que de celle de l'Odéon.

La caractéristique dominante de Sainte-Monique est qu'elle semble être la nécropole d'une classe riche. Cette constatation est pour nous fort importante, car elle peut expliquer le décor archaïsant d'un certain nombre d'objets, et notamment le retour à un certain égyptianisme du décor en pleine époque d'influence hellénique.

Nous assistons dans le mobilier funéraire égyptien ou égyptisant à la même

1. Cf. Anziani, p. XL et Gauckler, N.P., II, p. 518-519 = *Revue Archéologique*, 1902, II, p. 369 et suivantes.

2. R. P. Delattre, « La Nécropole Punique voisine de Sainte-Monique, *premier mois* de fouilles », janvier 1898 (Cosmos); *ibid.*, La N. P. voisine de Sainte-Monique, 3e mois de fouilles, 1898 (Cosmos); *ibid.*, la N. P. voisine de Sainte-Monique, 2e trimestre de fouilles, avril-juin 1898 ; *ibid.*, Carthage. La N. P. voisine de Sainte-Monique, 2e semestre de fouilles, juillet-décembre 1898 ; *ibid.*, « Nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage », 2e année de fouilles, Paris, Féron-Vrau ; *ibid.*, Nécropole des Rabs, etc... 3e année de fouilles, Paris, Féron-Vrau ; *ibid.*, Fouilles à Carthage entre Bordj-Djedid et Sainte-Monique, 1er trimestre 1899, dans *Compte rendu Académie des Inscriptions*, 1899, p. 309 et suiv. ; *ibid.*, Rapports sur les fouilles de Carthage, avril-juin 1899 dans *C. R. Académie des Inscriptions*, 1899 (articles repris dans Nécropole des Rabs, etc..., 2e année de fouilles, p. 18) ; *ibid.*, Lettres à Héron de Villefosse sur les fouilles de Carthage (I : 27 mars ; II : 9 juin ; III : 21 septembre 1898), *C. R. de l'Académie des Inscr.*, 1898, pp. 210 sq., 552 sq., 619 sq. ; *ibid.*, La N. P. voisine de Sainte-Monique dans *C. R. de l'Académie des Inscr.*, 1900, p. 89 ; 1901, p. 583-604 ; 1902, p. 56 sq., 289 sq., 443 sq., 484 sq. ; *ibid.*, Note sur une Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, *Bull. Arch. du Comité*, 1903, CXLII-

Voir note 3, page 37.

CXLIV ; *ibid.*, la N.P. voisine de Sainte-Monique, groupe de figurines, *C. R. de l'Académie des Inscr.*, 1905, p. 6 ; *ibid.*, N. P. voisine de Sainte-Monique, Deux sarcophages anthropoïdes dans *C. R. Académie des Inscr.*, 1903, p. 23 et suivantes ; *ibid.*, Un cercueil de bois à couvercle anthropoïde dans *C. R. Académie des Sciences de Rouen*, 1905, pp. 6, 125-134, 317-327, 482-487 ; *ibid.*, La N. P. voisine de Sainte-Monique, *C. R. de l'Académie des Inscr.*, 1906, p. 10. Cf. également Gauckler, Fouilles du R. P. Delattre dans la N. P. voisine de Sainte-Monique en 1901, Marche du Service, 1901, p. 12 ; 1902, p. 10-11 = N. P., II, p. 479.

3. A partir de la 2e année des fouilles, le R. P. Delattre l'appelle Nécropole des Rabs (cf. *C. R. de l'Académie des Inscr.*, 1905, p. 225, communication de de Vogüé, « La Nécropole de Sainte-Monique à laquelle le R. P. Delattre a donné le nom de Nécropole des Rabs »).

1. Rien qu'en un an (et l'exploration a duré quatre ans) le R. P. Delattre déclare avoir fouillé 239 tombeaux (cf. R. P. Delattre, la Nécropole des Rabs, etc... 2e année de fouilles, p. 3).

2. R. P. Delattre, La N. P. voisine de Sainte-Monique, 1er mois de fouilles, janvier 1898 (Cosmos), p. 4 ; Gauckler, Marche du Service, 1902, p. 12 = N. P., II, p. 475 et 479 ; Merlin et Drappier, Ard-el-Khéraïb, p. 8. La Nécropole devait déjà être employée au IVe siècle et des corps ont dû y être déposés jusqu'au IIe siècle, cf. mêmes références.

évolution qu'au IVe siècle. Les scarabées de pâte ont maintenant pratiquement disparu, il ne reste plus que les scarabées de jaspe et parfois de cornaline à sujet grec. Cette disparition des scarabées est complétée par celle des amulettes à légendes hiéroglyphiques. Ce phénomène a vivement frappé le R. P. Delattre habitué à fouiller les sites du VIe siècle où celles-ci sont fréquentes. Il écrit « pendant les *dix-huit premiers mois* d'exploration de la Nécropole, nous n'avions recueilli *aucun* hiéroglyphe, lorsque le 18 juin nous en avons trouvé plusieurs dans une *même tombe*; dans le reste de l'année, nous n'en recueillîmes plus qu'un de ce genre [1] ». Nous assistons en quelque sorte à l'avant-dernière étape de l'hellénisation du monde punique ou plus exactement de sa transformation en civilisation occidentale. C'est cette même évolution qui aboutit au mobilier funéraire de l'Odéon où, déclare Gauckler [2] « l'on ne retrouve plus rien d'égyptien dans les tombeaux, ni scarabées, ni amulettes divines, ni cachets hiéroglyphiques ». Pour les quelques tombes de l'Odéon remontant avec certitude au IIIe siècle, Gauckler, tout comme le R. P. Delattre pour Sainte-Monique, remarque avec étonnement qu'aucune amulette ne porte plus d'inscriptions hiéroglyphiques [3].

Ce qui rend précieux à nos yeux ce mobilier de Sainte-Monique, c'est, comme nous le disions plus haut, que l'évolution n'est pas encore achevée. Les amulettes, sans doute, n'ont plus d'inscriptions hiéroglyphiques, mais elles sont encore nombreuses. Parmi les quelques tombes publiées « in extenso » par le R. P. Delattre, nous remarquons entre autres celle ouverte le 11 juillet 1898 [4] et qui comprenait 37 amulettes, celle du 1er août 1900 [5] avec plus de 40 amulettes. Les exemples pourraient être multipliés. On remarque également la même fréquence d'un certain nombre de types d'amulettes, les mêmes qu'au IVe siècle; principalement : l'Anubis [6], l'Oudja [6], Bés [6] etc...

Les hachettes-rasoirs sont remarquablement gravées, à la différence de celles du IVe siècle. Fréquemment, le sujet de la gravure est emprunté à la mythologie égyptienne dont le souvenir apparaît comme très vivant : Horus-Faucon perché sur un lotus [7], Isis allaitant Horus [8], Rē sous la forme d'un dieu anthropomorphe à tête de Faucon surmontée du disque solaire [9].

1. R. P. Delattre, La Nécropole des Rabs, etc... 2e année, p. 20. C'est nous qui soulignons; le R. P. ajoute « on sent que l'influence égyptienne tend à disparaître complètement ».
2. Marche du Service en 1900, p. 6-8 = N. P., II, p. 416.
3. Gauckler, *Rev. Arch.*, 1902, II, p. 369 et suivantes = N. P., p. 520.
4. R. P. Delattre, La Nécropole Punique voisine de Sainte-Monique, 2e semestre de fouilles, p. 23.
5. *Ibid.*, La Nécropole des Rabs etc..., 3e année de fouilles, p. 27.
6. Delattre, Nécropole des Rabs, 3e année, p. 27 et p. 11.
7. *Ibid.*, p. 12, fig. 15.
8. *Ibid.*, p. 12, fig. 16.
9. *Ibid.*, La N. P. voisine de Sainte-Monique, 2e semestre de fouilles, p. 15, fig 31.

Enfin, une classe de petits monuments, connus dès le VIIe siècle à Dermech I [1] réapparaît à Sainte-Monique avec une assez grande abondance. Il s'agit de petits étuis cylindriques terminés par une tête d'animal (généralement le bélier Khnoum, ou la lionne Sekhmet, plus rarement le faucon d'Horus). Ces étuis servaient à contenir un texte prophylactique, mais, alors que dans les anciennes sépultures, ils étaient en métal précieux, or ou argent [2], ils sont à Sainte-Monique de plomb et de bronze [3]. Comme ceux trouvés dans les nécropoles du VIIe et du VIe siècle, ils devaient contenir une bande de matière quelconque supportant le texte magique constitué par un défilé de dieux et de symboles égyptiens complété par une inscription punique généralement très courte. Mais, au lieu d'être en or ou en argent comme précédemment, ces bandes devaient être en matière très fragile papyrus ou étoffe [4].

En résumé, nous retrouvons à Sainte-Monique une partie des caractéristiques des nécropoles du IVe siècle, cependant nous notons un affaiblissement net des influences égyptisantes; les scarabées sont moins nombreux, les inscriptions hiéroglyphiques ont disparu, on ne retrouve le décor nilotique que sur les objets précieux : rasoirs finement gravés, scarabées de matière précieuse. Cette observation nous oblige à tenir compte du caractère spécial de cette nécropole qui est d'être une nécropole riche, une nécropole d'une classe sociale où les traditions ont dû se conserver plus longtemps qu'ailleurs.

L'absence d'énumération détaillée ne nous permet pas de dresser un tableau résumé comme nous l'avons fait jusqu'ici pour les autres nécropoles.

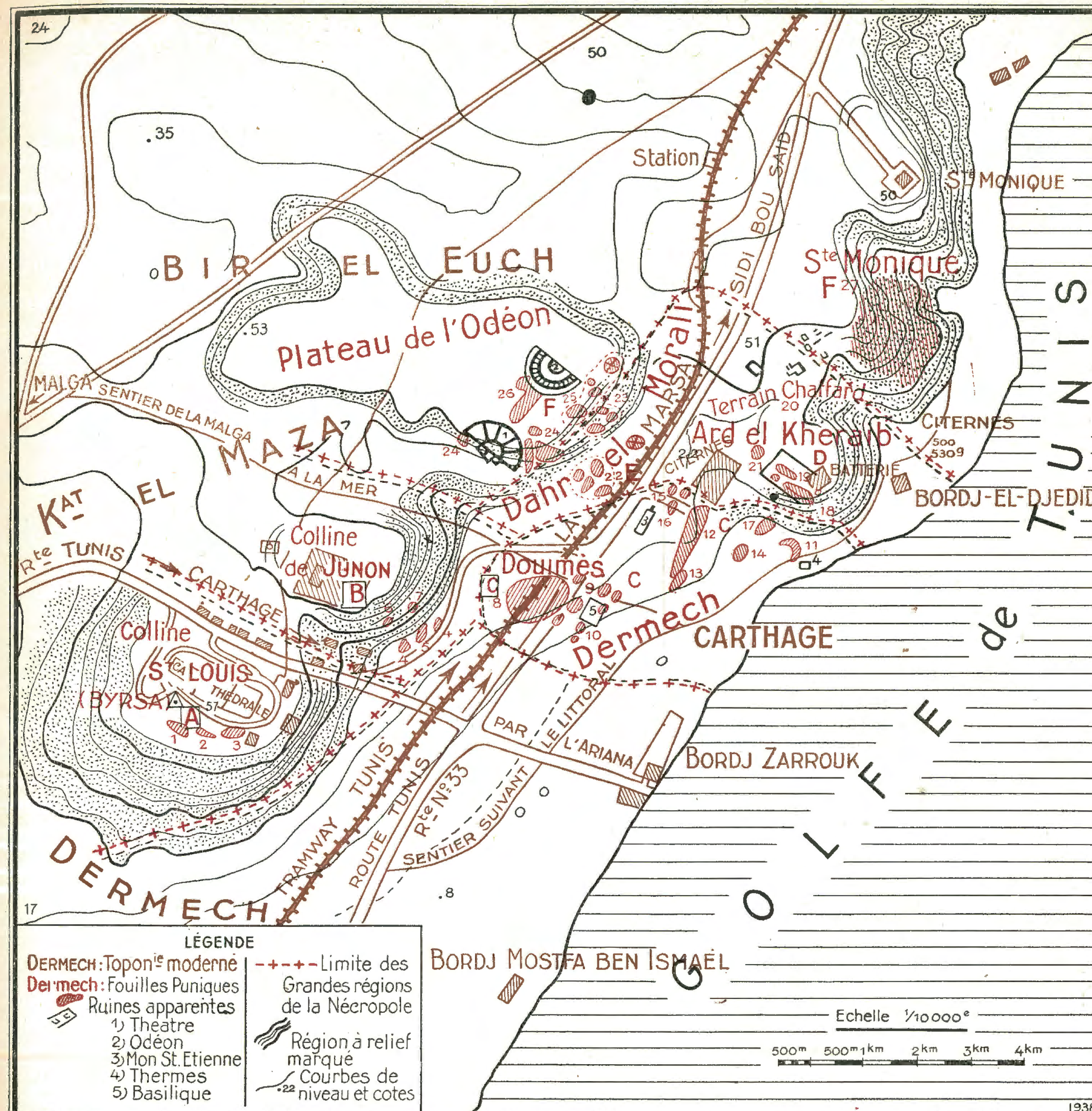
Comme nous le voyons par la présente étude, nous sommes loin d'avoir des renseignements d'égale valeur sur les différentes époques de l'histoire de Carthage. Si les VIIe et VIe siècles nous ont fourni des documents assez nombreux, et si le IVe siècle est bien connu, par contre, nous ne savons pas grand' chose du Ve siècle et rien du tout du VIIIe. Il faut tenir compte de cet état de fait en abordant les études détaillées qui vont suivre.

Nos conclusions et nos déductions auraient été, sans doute, plus précises si nous avions pu connaître toutes les mailles de la chaîne.

1. Gauckler, N. P., I, tombe 28, p. 9 et N. P., II, p. 426 = *C. R. de l'Académie des Inscr.*, 1900, p. 176-207.
2. On en trouve encore en or à Ard el Kheraib, cf. Merlin-Drappier, La N. P. d'Ard el Kheraïb, p. 21, no 3. La lame contenue à l'intérieur était oxydée.
3. Les étuis de plomb apparaissent au IVe siècle, cf. Merlin-Drappier, *l. c.*, p. 22, no 5 et p. 31, no 22. Le Musée Lavigerie possède un grand nombre de ces étuis de plomb qui ne peuvent provenir que de Sainte-Monique. Ils sont signalés par le R. P. Delattre dans une lettre à Héron de Villefosse, cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 21 septembre 1898, p. 624, de même, *ibid.*, 1899, p. 102 et Nécropole des Rabs, etc... 3e année, p. 35.
4. Le R. P. Delattre en signale plusieurs en étoffe, cf. Nécr. des Rabs, 3e année, p. 35, note 1.

Tableau synoptique des Nécropoles de Carthage.

VIIIe	Pas de Nécropole connue, cf. p. 19. Note 2.
VIIe *VIe*	A. *Saint-Louis-Byrsa* (mais la nécropole a été réemployée à basse époque). B. *Colline de Junon* (la nécropole a été réemployée à basse époque). C. *Dermech.* a) *Dermech I* { 1° Dermech I-Douïmès 2° Dermech I { 1° Rég. VIIe. / 2° Rég. VIe. 3° Dermech I-Ben Attar I. 4° Dermech I-Bordj Djedid sud, extrême fin VIe.
Ve	b) *Dermech II* { 1° Dermech II-Ard el Touïbi, début Ve. 2° Dermech II-Ancona. 3° Dermech II-Ben Attar II.
IVe	D. *Ard-el-Khéraïb* { 1° Ard-el-Khéraïb proprement dit. 2° Ard-el-Khéraïb Chaffard. 3° Ard-el-Khéraïb Bou Mnijel. E. *Dahr-el-Morali* { 1° Dahr-el-Morali sud, début IVe. 2° Dahr-el-Morali nord, fin IVe. 1° Odéon-Théâtre 2e moitié IVe.
IIIe	F. *Odéon-Sainte-Monique* { 2° Odéon proprement dit { gr. Est, fin IVe. / gr. Ouest, III-IIe. 3° Sainte-Monique, fin IV-IIIe.
IIe	Sans doute la plus grande partie de l'Odéon, groupe ouest (cf. ci-dessus, p. 37).



C. Decamps de Mertzenfeld

LÉGENDE DES FOUILLES

A. *1.* Colline Saint-Louis, fouilles Delattre.
2. — fouilles Brulé.
3. — fouilles Lapeyre.

B. *4.* Col. de Junon, terrain Vincent et Marcille.
5. Col. de Junon, fouilles Direct. Ant. 1916.
6. Col. de Junon, fouilles Merlin et Saumagne 1930.
7. Col. de Junon, fouilles Delattre 1921.

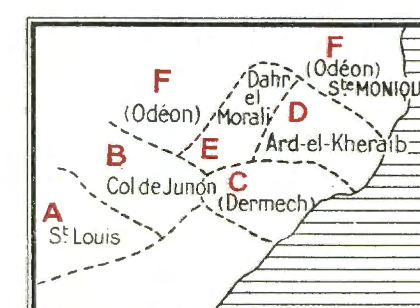
C. *8.* Dermech I-Douïmès.
9. — Dermech, 1re et 2e régions.
10. — Ben Attar I.
11. — Bordj-Djedid, Sud.
12. — Fouilles Gouvet.
13. — Fouilles Vernaz.

C. *14.* Dermech II-Ard el Touibi.
15. — Ancona.
16. — Ben Attar II.
17. — Ancona (gr. Errera).

D. *18.* Ard-el-Kheraïb, fouilles Gauckler.
19. — ppt dit (fouilles Merlin-Drappier).
20. Ard-el-Kheraïb-Chaffard.
21. — Bou Mnijel.

E. *22.* Dahr-el-Morali, Sud.
23. — Nord.

F. *24.* Odéon-Théâtre.
25. — groupe Est.
26. — groupe Ouest.
27. Sainte-Monique.



N. B. — *Les lettres et chiffres en italique renvoient à la numérotation en rouge sur la carte.*

CHAPITRE III

LES SCARABÉES ET LES SCARABOÏDES

De tous les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois, les Scarabées sont les plus fréquents. Alors que les autres objets de provenance exotique semblent être sujets à des modes, ils sont les plus constants. Tout cela serait encore peu de chose, s'ils ne présentaient aussi d'importantes variations de forme, et, pour ainsi dire, de structure. Ce sont ces variations qui permettent un contrôle des dates fournies par la poterie d'importation.

On ne saurait trop insister sur l'importance du scarabée dans le mobilier funéraire carthaginois. Gauckler notait déjà[1] « (les tombes anciennes) sont généralement très pauvres et ne renferment guère que le scarabée en cornaline ou pâte, sorte de carte d'identité du mort ». Et, en effet, dans un très grand nombre de tombes, le scarabée est le *seul* objet déposé auprès du cadavre, à côté des poteries rituelles. On peut juger par là de son importance dans les croyances carthaginoises. Cette importance est telle que, même lorsqu'il aura pratiquement disparu en Égypte, le scarabée continuera à être employé par les populations puniques. La gravure aura beau s'inspirer de motifs grecs ou sémitiques, l'ensemble aura toujours l'aspect de l'insecte égyptien et, ce n'est qu'à la fin de la civilisation carthaginoise, qu'il disparaîtra du mobilier funéraire.

Dans notre classification, nous avons, en gros, suivi la distinction habituelle aux catalogues de scarabées. Une première partie est donc réservée aux scarabées proprement dits, c'est-à-dire aux objets qui présentent la forme extérieure de cet insecte ; une seconde partie comprend, sous le titre général de « Scaraboïdes » ce que les Égyptologues désignent sous les noms plus spéciaux de « scaraboïdes », « cowroids », « plaques », etc... Tous ces objets ayant le même usage et la même signification que les scarabées proprement dits[2], ne peuvent être logiquement séparés de ceux-ci.

1. Gauckler, Nécropoles Puniques, t. II, p. 396.
2. Hall, par exemple, dans son « Catalogue of Egyptian Scarabs, etc... in the British Museum » ne sépare des scarabées que les seuls cylindres et les bagues sigillaires.

Cette première distinction faite, nous avons été amené à subdiviser ces deux grandes séries de la manière suivante :

A. — *Parmi les scarabées proprement dits* nous distinguons :
1. — *Les scarabées de pâte* ou de céramique.
2. — *Les scarabées de jaspe.*
3. — *Les scarabées de cornaline* et autres matières précieuses.

Ces distinctions nous ont paru indispensables pour l'exposé des conclusions historiques. Elles sont, de plus, commodes et justifiées par les différences de technique qui caractérisent ces trois sortes de scarabées.

Nous avons dû ici renoncer à la classification par la forme anatomique adoptée par Newberry et Alan Rowe dans leurs catalogues respectifs. En effet, des six types distingués par Newberry, le quatrième seul est abondamment représenté à Carthage. Nous aurions obtenu le résultat déconcertant, d'une division en six parties ou les neuf dixièmes des objets se seraient trouvés groupés sous le même titre. On trouvera, cependant, à la fin de ce chapitre un tableau renvoyant à cette classification[1].

B. *Les Scaraboïdes.* — Ceux-ci sont classés suivant la forme extérieure et non plus d'après la matière (d'ailleurs uniformément de pâte). Nous distinguons :
1. — *Les Pastilles rectangulaires.*
2. — *Les Cônes sigillaires.*
3. — *Les Têtes.*
4. — *Les Plaques.*
5. — *Les « Cowroids ».*
6. — *Les Pastilles rondes et Lions couchés.*
7. — *Les Bagues sigillaires.*

Une courte description de ces différents types précède leur énumération.

Enfin, dans chaque subdivision les objets sont classés d'après l'inscription en :
a) Scarabées (ou Scaraboïdes) à noms royaux ou imitations de ceux-ci[2].
b) — à représentation divine ou humaine.

1. Cf. ci-dessous, pp. 71-73. Les dos d'une partie des Scarabées exposés au Musée du Bardo n'ont pu être ni photographiés ni relevés en dessin parce qu'ils sont collés sur un fond rigide et que seule leur base est apparente.

2. Nous avons toujours fait précéder les scarabées au nom d'un pharaon régnant ; les imitations du nom de pharaons antérieurs ont été classées ensuite par ordre chronologique, c'est pourquoi on trouve d'abord les Pharaons de la 26e Dynastie et ensuite seulement les cartouches de Mycérinus, Thoutmosis III, etc...

c) Scarabées (ou Scaraboïdes) à sujet animal.
d) — à légende hiéroglyphique.
e) — à registres ou à scènes complexes.

Nous n'avons pas séparé, dans notre classification, les objets du Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage de ceux du Musée Alaoui (ou du Bardo). Les deux collections se trouvent donc mélangées dans le présent catalogue. Les objets qu'elles comprennent proviennent en effet de champs de fouilles de dates similaires ; on ne saurait les séparer sous le prétexte qu'ils sont exposés dans des endroits différents.

La lettre « B » désignera, tout au long de ce travail, les objets exposés au Musée du Bardo, et, la lettre « L » ceux du Musée Lavigerie[1].

Les objets sont dispersés à l'intérieur de ces deux Musées. Au Musée du Bardo, en principe, les scarabées de matière précieuse sont réunis dans la salle des Bijoux (salle VIII), les autres se trouvent dans la salle punique (salle XII). Au Musée Lavigerie tous les scarabées sont réunis dans la grande salle punique et principalement dans la première vitrine en entrant[2].

Les objets du Musée du Bardo portent le numéro de la tombe sous lequel ils sont *actuellement exposés*, mais nous tenons à bien mettre en garde que cela ne signifie plus que l'objet a été trouvé dans la tombe dont il porte le numéro[3]. Les numéros ou les objets, ont été déplacés. Ce déplacement est certainement ancien (sans doute du temps même de Gauckler) comme nous en avons la preuve par le fait que les planches qui illustrent les « Nécropoles Puniques » de Gauckler, ne correspondent plus à la description détaillée du Carnet de Fouilles publié dans le même ouvrage[4]. Ce fait, très regrettable, ne permet plus de certitude quant à la date de l'objet : néanmoins, nous avons l'impression que ce déplacement est limité et qu'il ne saurait amener de changements importants dans la datation. Ainsi le nº 340 peut avoir appartenu, en réalité, à la tombe 346 ou 350, mais, comme du nº 293 au nº 399 nous restons dans le Ve siècle, il n'y a pas d'inconvénients à lui appliquer la même date.

Pour les conclusions historiques et la partie théorique de notre travail nous n'avons tenu compte que des objets provenant de Carthage même[5]. Comme

1. Nous garderons ce titre qui est adopté par la collection des « Musées de l'Algérie-Tunisie ». Il est souvent appelé Musée Saint-Louis de Carthage.

2. Ces indications valables pour 1939, époque où fut rédigé ce chapitre, seront, bien entendu, à réviser à la fin des hostilités.

3. Sauf quelques exceptions qui seront signalées par les mots : « Nº confirmé » (par le Carnet des fouilles).

4. Cf. pl. CXVII où les scarabées des tombes 4, 11, 12, 21 ne sont pas mentionnés dans le Carnet ; les exemples pourraient être multipliés.

5. Cf. ci-dessus p. 15.

jusqu'à ce jour, aucun catalogue de scarabées des Musées du Bardo et Lavigerie [1] n'avait été dressé, il nous a semblé utile d'incorporer à notre liste :

1° les scarabées exposés au Musée du Bardo et provenant d'Utique.

2° les scarabées trouvés dans les fouilles récentes et non encore exposés [2].

De cette façon, tous les scarabées se trouvent catalogués.

En plus de la couleur et des dimensions de l'objet, nous avons chaque fois que cela était possible, indiqué de quelle Nécropole il provenait [3]. Avant de procéder à l'étude des scarabées carthaginois, nous croyons utile de dire quelques mots sur les scarabées en Égypte, afin de faciliter ensuite la comparaison entre les deux catégories d'objets. Bien entendu nous envisagerons avant tout, le scarabée égyptien à la 26e dynastie.

A. — Le scarabée en Égypte.

Malgré une bibliographie importante et qui peut faire illusion [4], les égyptologues modernes n'ont jamais accordé qu'une attention distraite aux scarabées.

1. Nous ne tenons pas compte du « Catalogue des Scarabées et intailles du Musée Alaouï » de A. Moret (*Bull. Arch. du Comité*, 1911, p. 160-167). Moret n'avait pas vu les objets, il avait travaillé sur de mauvaises empreintes. Inutile de dire que ses suggestions, une fois l'original collationné, nous ont été d'un précieux secours.

2. Ces fouilles sont poursuivies sur la colline Saint-Louis par le R. P. Lapeyre et, à Kerkouan par M. Combres sous la surveillance de la Direction des Antiquités (Kerkouan se trouve sur le cap Bon — Atlas Archéologique de la Tunisie, de Babelon, Cagnat et S. Reinach, feuille XVI — Kelibia — à hauteur du nº 9 en rouge — E. méridien 9° 70′ ; N. paral. 41).

3. Cf. ci-dessus, pp. 16-40.

4. Les principales collections de Scarabées publiées sont celles du Caire ; cf. Newberry, dans le Catalogue général du Musée du Caire, *Scarabs shaped seals*, le Caire, 1907 ; de M. Ward, *A collection of Historical scarabs*, dans les Proceedings of the Society of Biblical Archeology (P. S. B. A.) 1900, t. 22, p. 305-320 et 386 et ss. 1901, t. 23, p. 19-34 et 79-91 ; de Londres : Hall, *Catalogue of Egyptian Scarabs, etc... in the British Museum*, Londres 1913 ; à ces grandes collections il faut en ajouter de moindres : Grenfell, *The Grenfell collection of scarabs*, dans Ancient Egypt 1916, p. 22-31 ; *ibid.*, *The Scarab Collection of Queen's College-Oxford*, dans Journal of Egyptian Archeology, 1915, t. 2, p. 217-228. Griffith, *The Fraser Scarabs*, dans *P. S. B. A.*, 1901, t. 23, p. 137-139 ; Mace, *A group of hitherto unpublished Scarabs in the Metropolitan Museum of New-York*, dans *Journal of Egypt. Arch.*, 1921, t. 7, p. 36 ; *ibid.*, *A group of Scarabs found at Lischt*, même publication, 1922, t. 8, p. 13-15 ; Murray, *Scarabs in the Dublin Museum* dans Proceedings of the Royal Irish Academy 1903-1904. V. 24 Section C, p. 31-38 ; Pier, *Egyptian antiquities in the Pier Collection*, Part. I, Chicago 1906 ; *Ibid.*, *Historical Scarabs seals from the Art Institute Chicago*, dans American Journal of Semitic Languages Chicago 1905-1906, V. 22, p. 41-42 ; enfin et surtout Alan Rowe, *A Catalogue of Egyptian Scarabs, etc... in the Palestine Archeological Museum*. Publication du Gouvernement de Palestine. Le Caire 1936.

En dehors de ces catalogues qui comportent souvent des chapitres introductifs sur le scarabée en général (cf. principalement l'Introduction de Hall au Catalogue du British Museum) on trouve un certain nombre d'ouvrages généraux sur le scarabée ; parmi ceux-ci citons Newberry, *Scarabs* (Egyptian Antiquities : *Scarabs*), Londres 1906 ; Hall, *Scarabs*, Londres 1929 ; Myer, *Scarabs*, Paris 1894 ; Petrie (sir Flinders), *Historical Scarabs*, Londres 1889, *ibid.*, *Scarabs and Cylinders with names*, dans Egypt Research Account Publication 1917 ; *Ibid.*,

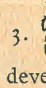
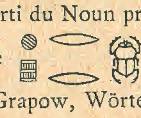
Certains auteurs pourtant ont été attirés par le charme de la gravure de ces petits objets, et MM. Hall et Newberry n'ont pas hésité à dire que les scarabées étaient à l'art égyptien ce que les médailles et les monnaies sont à l'art grec [1]. S'il est bien établi que le scarabée est lié au culte du dieu Kheperi, dont il est le symbole, les opinions sont fort différentes quand il s'agit de savoir si l'amulette qui le représente est destinée aux vivants ou aux morts. Les anciens Égyptiens avaient fait du scarabée-bousier (*scarabeus sacer*) l'emblème du dieu Soleil d'Héliopolis : Kheperi. En effet, le scarabée-bousier pousse devant lui sa boule de fumier tout comme Kheperi était censé pousser devant lui la boule solaire. Mais surtout de la boule sort le jeune scarabée sans l'intervention semble-t-il d'aucune femelle. D'où la croyance que le scarabée mâle se reproduit seul tout comme Atoum-Rê avait engendré seul l'ennéade héliopolitaine [2]. On voit donc que le scarabée est lié aux idées solaires de création et par jeu de mots pieux de « devenir » [3]. Il paraît donc normal qu'à très haute époque, quand la doctrine osirienne n'était pas encore fermement établie, on ait associé le scarabée à une idée de résurrection des morts. Tout comme le jeune scarabée semble sortir du néant, de même le défunt, par magie imitative, en possédant un scarabée, héritera des propriétés de celui-ci et « deviendra » à la vie d'outre-tombe. Il semble que ce soit à des idées de ce

Buttons and Design Scarabs, même publication, 1925 ; Miss Grenfell, *Amuletic Scarabs*, Recueil de Travaux, 1908, XXX, p. 105-120 ; *ibid.*, *The rarer Scarabs of the New Kingdom*, Rec. Trav. 1910, XXXII, p. 113-136 (les articles de Miss Grenfell doivent être lus avec circonspection, l'auteur y énonçant de nombreuses hypothèses sans les appuyer de références qui permettraient de les vérifier) ; Virey, *Les Scarabées dans l'ancienne Égypte*, *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1909, série 3, tome 14, p. 421-422 ; Knight, *Amentet, an account of the gods amulets and scarabs of the Ancient Egyptians*, Londres 1915, pp. 233-265 ; Loftie, *An essay on Scarabs*, Londres 1884.

Enfin, en plus de ces ouvrages généraux, il existe un très grand nombre d'articles consacrés aux scarabées, nous ne citerons que les principaux. Chabas, *Notice sur un Scarabée sarde*, Bibliothèque Égyptologique, t. XIII, p. 267-274 ; Fraser, *Notes on Scarabs*, P. S. B. A, 1899, V. 21, p. 148 ; Grenfell, *Les divinités et les animaux figurés sur les scarabées*, etc..., dans Reale Acad. dei Lincei Rendiconti Classe di Scienze morale storiche e filologiche Roma, 1908, série 5, V. 17, p. 135-155 ; *ibid.*, *The iconography of Bes and of Phœnician Bes-hand scarabs*, P.S.B. A. 1902, V. 24, p. 21-40 ; *ibid.*, *The Ka on Scarabs*, Rec. Trav. 1915, XXXVII, p. 77-93 ; Lieblein, *Die Ägyptischen Skarabäer als Gewichte*, Zeitschrift für Aegyptischen Sprãche (ÄZ) 1869, Jahr. 7, p. 28-29 ; Newberry, *Miscellanea*, Jour. of Eg. Arch., 1932, t. 18, p. 141 et 1933, t. 19, p. 53. Schäfer, *Die Wirkung der Skarabäen mit einen Krokodil und einer Hand*, ÄZ, 1901, t. 39, p. 87 ; Shorter, *Historical Scarabs of Tuthmosis IV and Amenophis III*, Jour. Egyp. Arch., 1931, t. 17, p. 23 ; Bissing, *Ein Skarabaes mit den Namen*, ÄZ, 1904, t. 41, p. 70. Steindorff, *Scarabäen mit namen von privatpersonen der Zeit des mittleren und neuen Reichs*. Annales du Service des Antiquités, XXXVI, 1936, p. 161-186.

1. Cf. Hall, Catalogue, Introduction, p. xxiv et Newberry, Scarabs, p. 3.

2. Cf. Moret, Le Nil et la Civilisation égyptienne, Paris, 1926, p. 430-431. A ajouter l'observation que, c'est surtout lorsque le sol est couvert d'eau, que les boules roulées par ce coléoptère se désagrègent pour laisser sortir le jeune scarabée, tout comme Atoum était sorti du Noun primordial.

3.  « le Scarabée » semble bien devoir s'écrire  ḫprr, l'r final étant géminé, alors que ḫpr verbe « devenir », est un verbe fort trilitère (cf. Erman Grapow, Wörterbuch III, p. 260 et 267). Il semble donc que les deux mots doivent être différents à l'origine.

genre qu'ont obéi les premiers Égyptiens en déposant auprès du cadavre, dès l'époque pré-dynastique, des modèles de scarabées en serpentine ou en autre matière dure[1].

A première vue donc, le scarabée-amulette serait un objet funéraire, c'est la premiere opinion de Hall[2] et elle est certainement exacte pour la période qui va de l'époque pré-dynastique à la 6e dynastie. Mais bientôt nous voyons le scarabée changer de caractère ; jusque-là anépigraphe, sa base se couvre bientôt de signes hiéroglyphiques et de dessins. Cette évolution se précipite à partir de la 11e dynastie, époque où les scarabées deviennent très fréquents. Désormais, il est évident que le scarabée est employé comme sceau. Pour quelle raison ? pour notre part, nous y verrions volontiers une raison magique. De même que dans les serments de l'antiquité et du moyen-âge on faisait intervenir une puissance surnaturelle pour en garantir la force, de même il se pourrait que les Égyptiens en associant le scarabée[3] au sceau, aient voulu par là lui donner une force d'inviolabilité, qu'il n'aurait pas eue s'il avait été gravé sur n'importe quel morceau de pierre dure. Quoi qu'il en soit, à partir de la 11e dynastie, le caractère du scarabée est double. Il est *à la fois* amulette et sceau, car il est remarquable que son emploi utilitaire n'a aucunement altéré son emploi amulétique[4]. En effet, certains scarabées portent à la suite du nom du propriétaire les signes  ce qui semble prouver qu'ils avaient été gravés spécialement pour être déposés dans la tombe. Nous assistons donc à ce phénomène si fréquent en Égypte d'une survivance à laquelle se superpose une nouvelle croyance. De la 12e à la 18e dynastie il semble que le rôle de sceau ait été dominant.

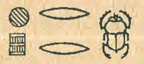
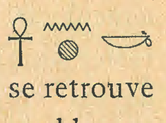
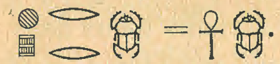
Avec le Nouvel Empire, nous assistons à une troisième et dernière évolution, la valeur amulétique du scarabée qui, sans jamais disparaître, était restée à l'arrière-

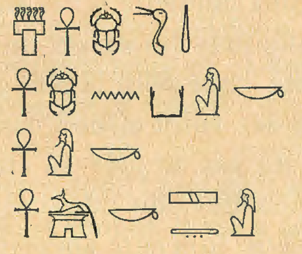
1. Cf. Petrie, Negadah I-VIII, et Tarkhan. I — Memphis V, pl. III, no 4 ; pl. XIV, no 19 et pp. 9, 22 (en forme de boîte) ; *id.* Diospolis, p. 32, B. 17 ; p. 33, B. 217 ; p. 33-34, B. 234 et p. 47, tombe 21 (publication de la British School of Archeol. and Egypt. Researche Account). Petrie dans *Scarabs and cylinders*, p. 2, signale la présence de scarabées desséchés dans des urnes des tombes *préhistoriques*, à partir de la sequence date 53 (cf. Diospolis, Grave B 228). Mais Kaïmer dans *Annales du Service*, XXXI, p. 173, n. 2, étudiant ces références déclare « ces exemples ne seraient démonstratifs que s'il était prouvé que ces insectes ne se sont pas introduits accidentellement dans les vases ». —Toutefois il n'est pas impossible qu'ils y aient été déposés volontairement.
2. Cf. Hall, Catalogue, Introduction, p. XII.
3. Celui-ci semble avoir toujours eu une grande puissance magique. Il est employé dans les recettes magiques et bien qu'il s'appelle alors  (Dawson, « The beetle in medicine », dans *Journ. Eg. Arch.*, XX, 1934, p. 187), il se peut que ce soit aussi le scarabeus sacer.
4. Newberry a sous-estimé cette force *amulétique*, pour lui les scarabées ne sont que des sceaux, cf. Scarabs, p. 65.

plan au Moyen Empire, reprend toute sa force[1], mais change de caractère. En effet, d'amulette funéraire et de sceau, elle devient en même temps amulette des vivants. Nous devinons ce changement plus que nous ne le voyons matériellement, car, le scarabée devenu amulette des vivants ne cesse pas pour cela, de rester amulette funéraire, et il devient très difficile de le distinguer dans chacun de ses emplois ; à côté des scarabées gravés spécialement pour le mort, on déposait aussi dans les tombes le ou les scarabées que le défunt avait portés de son vivant. Si on ajoute qu'en plus de ces scarabées-charmes personnels, ont existé des scarabées votifs, que les fidèles déposaient au pied de certains dieux dans les sanctuaires[2], on comprend que différents égyptologues ne considérant que l'un ou l'autre de ces aspects ou de ces époques, aient émis des hypothèses fort différentes. Miss Grenfell ne voit dans les scarabées qu'une amulette funéraire. Par contre, Petrie et surtout Newberry y verraient plus volontiers des objets uniquement destinés aux vivants (Petrie remarque avec justesse[3] que pour le plus grand nombre les scarabées ont été recueillis dans les ruines des villes et non dans les tombes). L'opinion de Hall est plus nuancée, mais il n'a pas su tirer au clair le résultat de ses observations. Nous pourrions les résumer comme suit : de la période pré-dynastique à la 6e dynastie, le scarabée est une amulette funéraire anépigraphe — de la 6e à la 18e dynastie (et surtout de la 11e à la 18e) le scarabée est avant tout un sceau à valeur amulétique — de la 18e à la fin de l'histoire égyptienne il est à la fois : amulette des vivants, amulette des morts, sceau, et subsidiairement objet votif[4].

Que le scarabée soit devenu une amulette des vivants au Nouvel Empire, nous en avons de nombreuses preuves : 1° on en trouve un grand nombre dans les ruines des villes ; 2° les inscriptions qu'ils portent, souhaits de bonne année, prières aux dieux, n'ont que très rarement un rapport avec le culte funéraire[4]. C'est ainsi qu'Osiris, le dieu funéraire par excellence n'est jamais *représenté* sur un scarabée-amulette, et qu'il n'est que très rarement indiqué par son nom hiéroglyphique — Nephtys, Anubis, sont très rares. Par contre, Amon, Ptah, Bastet, Khonsou, Shou, Hapi, sont les plus fréquents. Pour quelle raison le scarabée est-il devenu amulette des vivants ? Indépendamment du rôle magique que nous con-

1. Cf. Hall, Catalogue, Introduction, p. XV.
2. Cf. *ibid.*, p. XV. Hall en a retrouvé un grand nombre dans le temple de Deir-el-Bahari (cf. Naville and Hall The XIth dynasty temple at *Deir el Bahari*, Part III, pp. 13-14).
3. Cf. Petrie, « Buttons and design Scarabs », p. 9, § 17.
4. Nous ne parlerons ici ni des scarabées de cœur ni des scarabées commémoratifs à légende historique, les collections de Carthage n'en comportant aucun.

naissons mal, il semble qu'il faille chercher l'explication de ce phénomène dans une confusion épigraphique sans doute ancienne. Il existe aux textes des Pyramides, à côté du scarabeus sacer  un autre coléoptère du nom de  *'nḫ* [1]. Et l'on dit au roi (dans Pyramides § 2107 c notamment)  [1] « Tu vis en qualité de coléoptère ankh ». Ce coléoptère se retrouve encore nommé sur deux statues de la 4[e] dynastie [2]. A basse époque, il semble que l'on n'ait plus compris qu'il s'agissait d'un coléoptère différent et on estima que . M. Keïmer [3] donne de nombreux exemples, principalement tirés du temple d'Edfou qui prouvent cette confusion ; nous ne reproduisons ici que les deux derniers, parce qu'ils sont les plus typiques.

I [4] 

« Présentation du scarabée Ankh. Formule :
Le scarabée Ankh pour ton Ka,
(afin que) tu vives
(afin que) ton être secret vive ».

II [5]  « Le scarabée Ankh sous sa forme de Ḫpry ».

Ces deux exemples nous prouvent que le scarabée Ankh était une forme de Ḫpry, tout comme le Ḫprr proprement dit avec lequel il est confondu (II) et surtout qu'il était associé à une idée de vie et de survie (I).

Ces exemples sont de très basse époque, mais il est possible que la confusion entre le scarabée *'nḫ* associé depuis les pyramides à une idée de vie, et le scarabée *ḫprr* qui, lui-même, par jeu de mots, donne un sens de « devenir » (à l'existence), il est possible donc que cette confusion soit ancienne et qu'elle remonte jusqu'au Moyen Empire. Dans l'esprit des Égyptiens la figuration du scarabée devait être intimement liée à une idée de vie et de « Devenir » par simple jeu de mots sur les deux noms qui désignaient ce coléoptère. Et l'on sait la force du « nom » dans la magie, ce n'est pas impunément qu'un objet se nomme *'nḫ* ou *ḫpr*, il prend la

1. Cf. Pyramides, §§ 1301 c, 1633 c, 2107 c.
2. M. Keïmer (*Annales du Service*, XXXI, p. 176, n. 1 dont nous tirons ces références) renvoie à Weill, « Des Monuments et de l'Histoire des II[e] et III[e] Dynasties égyptiennes », 1908, p. 181, note 1, pour la bibliographie de ces statues.
3. Cf. Keïmer, *l. c.*, p. 175 et suivantes.
4. D'après Keïmer, *l. c.*, p. 181 (37) = Berlin Photographie n° 297, fiche du Wörterbuch n° 3280, d'après Anthes.
5. Cité par Keïmer, *l. c.*, p. 182 (38) d'après Karnak, Bab-el-Amara. Temple gréco-romain (copie de Sethe 4-53) ; fiche du Wörterbuch de Berlin n° 298-64 b, d'après Anthes.

substance magique de ces deux vocables et devient capable de la dispenser à qui le porte sur soi.

Nous n'avons insisté sur ces conceptions de basse époque que parce que c'est justement à ce moment que l'on trouve le scarabée à Carthage. Il est vraisemblable que les Carthaginois en important ces objets ont adopté par la même occasion des idées que les Égyptiens y attachaient alors.

En résumé, le scarabée est avant tout une amulette, il l'est par sa forme et par son inscription, le plus souvent de caractère magique, elle aussi. Cette amulette est d'autant plus puissante que le scarabée est lui-même associé à des idées magiques et que les noms qui le désignent sont une garantie de vie et de survie.

La forme, la matière, la technique et l'inscription qui recouvre la base, offrent d'assez grandes variétés de la 6[e] à la 26[e] dynastie, date à laquelle le scarabée disparaît pratiquement en Égypte [1].

Nous ne nous occuperons ici que des formes et des types courants en Égypte entre la fin de la 25[e] dynastie et la fin de la 26[e]. En effet, c'est la seule époque où les Carthaginois ont pu importer des scarabées de l'Égypte, puisque avant cette date Carthage n'existait pas encore, et qu'après, l'Égypte ne fabriquait plus de ces objets.

Forme.

L'amulette imite de plus ou moins près l'insecte réel [2], suivant que le clypeus, le prothorax et les élytres sont ou ne sont pas indiqués (cf. figure 1 ci-dessous). Les scarabées de Carthage appartenant tous à la même époque, nous nous sommes contenté de la classification de Newberry plus simple et très suffisante pour les cas qui nous occupent. Cette classification comporte 6 types d'après la forme du dos. (Cf. fig. 2 ci-dessous).

Matière.

En général les scarabées sont en *stéatite* (ou stéaschiste) blanc-gris recouvert d'un vernis de couleur, mais cette matière se confond assez facilement avec la *faïence* recouverte elle aussi d'un enduit ou même avec la *pâte* de couleur primitivement homogène, mais que l'humidité a pu modifier. Ces trois matières se rencontrent à

1. Sur la date de cette disparition, cf. Hall, Catalogue, Introduction, p. XVI ; et *ibid.*, Scarabs, p. 13 ; Newberry, Scarabs, p. 69 ; Petrie, Scarabs and cylinders with name, p. 33.
2. Petrie, *l. c.*, chap. II, § VIII ; Hall *l. c. ibid.*, p. XXX ; de même Alan Rowe, *l. c.* et Newberry, *l. c.* Chacun de ces auteurs adopte une classification personnelle qui varie entre 6, 23, 50, et 128 types différents. (Ces distinctions n'ont d'intérêt que pour distinguer les scarabées échelonnés sur une longue période de temps.)

la 26e dynastie ; la pâte à cette époque, quand elle n'est pas décolorée, est entièrement bleue. Dans nos descriptions, nous n'avons jamais employé le mot stéatite. Nous avons utilisé les mots pâte, faïence, etc... surtout d'après l'impression que nous faisait l'objet. Le vernis de couleur qui recouvre ces objets est généralement, à la 26e dynastie, bleu ou vert, parfois jaune pâle [1], mais la couleur primitive est rarement intacte, surtout pour les objets trouvés à Carthage dans un sol relativement humide. Très fréquemment, le vernis bleu tourne au blanc alors que le vernis vert devient brun [2].

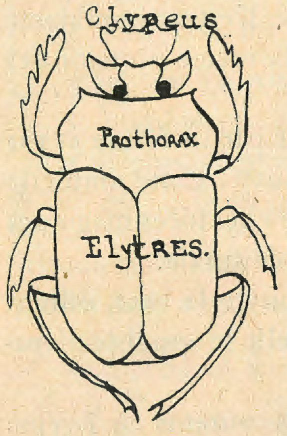


FIG. 1.

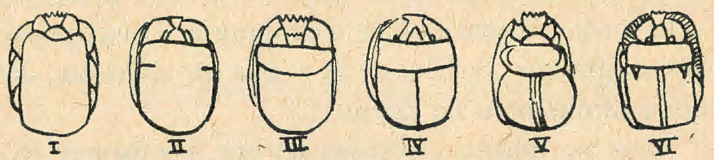


FIG. 2.

Stéatite, pâte, faïence, ce sont là les matières les plus habituelles en Égypte. Mais, à côté d'elles existent des pierres semi-précieuses ; à la 26e dynastie, nous trouvons l'agate [3], le cristal de roche [3], le jaspe [4], le feldspath vert [3], le lapis-lazuli [3], et le basalte [4]. Mais ces matières sont très rares, Hall [4] remarque qu'à l'exception du basalte et *occasionnellement*, du jaspe vert, le lapis-lazuli est la seule pierre dure employée sous les Saïtes. Il est vrai que Petrie [5] déclare que le calcaire de couleur est fréquent à basse époque, mais comme cette dernière pierre est le plus souvent recouverte elle aussi d'un vernis, elle se confond très facilement avec la stéatite et la faïence [6].

TECHNIQUE [7].

La technique est très différente suivant qu'il s'agit des scarabées de pâte (stéatite ou faïence) ou des scarabées de pierre dure. Dans le premier cas, l'objet était soit

1. Cf. Petrie, Scarabs and cylinders, p. 9.
2. Cf. à ce sujet, Hall. Catalogue, p. XXVI ; Petrie, *l. c.*, p. 9 ; Newberry, Scarabs, p. 41 et Lucas, Ancient Egyptian Materials, Londres, 1926, p. 37.
3. Petrie, *l. c.*, p. 8.
4. Hall, Catalogue, p. XXVII.
5. Cf. Petrie, Scarabs and cylinders, p. 8.
6. En fait, certains scarabées placés parmi les scarabées de pâte nous ont donné l'impression d'être en calcaire ; seule une analyse chimique pouvant donner une certitude, nous avons préféré les laisser avec les autres scarabées de pâte dont il est très difficile de les distinguer.
7. A ce sujet voir : Newberry, Scarabs, qui consacre tout un chapitre à la technique, et surtout, Petrie, Arts et Métiers de l'Ancienne Égypte, 2e édition, Paris, 1915, chapitre VII, X et XII.

taillé au couteau de bronze (stéatite, pâte), soit plus rarement moulé (faïence). L'inscription se faisait de même au couteau, mais parfois l'enveloppe de vernis a empâté les détails du dessin. Pour les scarabées de pierre dure, si la pierre le permet (cas général pour le jaspe) on procède comme pour la stéatite, sinon il faut avoir recours à l'arc à graver. Nous verrons que certains scarabées de jaspe présentent des traces de cette technique.

INSCRIPTION.

C'est, sans aucun doute, la partie la plus importante du scarabée, puisqu'elle renforce le caractère déjà magique de l'objet de toutes les croyances concernant le pouvoir du nom d'un homme ou d'un dieu et de la puissance des formules de prières, etc... D'après l'inscription, on peut distinguer différentes classes de scarabées.

1. — *Les noms propres (privés et royaux).*

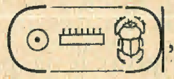
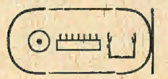
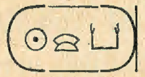
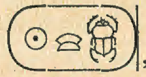
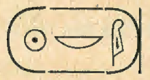
Nous avons vu que très longtemps le scarabée donnait surtout le nom et les titres du possesseur [1]. A la 26e dynastie, ce type de scarabée existe encore, mais il est très rare [2]. Parmi ceux que nous avons étudiés, sans doute en est-il quelques-uns : nous indiquons comme certain le numéro 217 au nom d'un Petosiris, et comme douteux les numéros 223 et 225. Mais quelques formules, que l'on peut traduire comme une prière, pourraient être aussi bien des noms de personnes [3]. Autre particularité de la 26e dynastie : les titres officiels sans le nom du titulaire. Les scarabées de ce type, d'ailleurs assez rares, ne se trouvent absolument qu'à la 26e dynastie [4]. Nous en avons deux de ce type : un im'ḫ du n° 215 et surtout le rḫ nsw « connu du Roi » du n° 216.

C'est également dans cette classe qu'il faut ranger un très grand nombre de scarabées trouvés à Carthage : tous ceux qui reproduisent le nom d'un roi. Parmi ceux-ci il convient de faire des distinctions :

a) les noms de rois antérieurs à la 26e dynastie ;
b) les noms de rois de la 26e dynastie.

1. Cf. ci-dessus, p. 46-47.
2. Cf. Petrie, Scarabs and Cylinders, § 7, p. 4.
3. Cf. le *ḥwi Ḥr* du n° 204 ; il est inutile de multiplier les exemples, presque tous les noms théophores de particuliers étant en puissance une prière à un dieu.
4. Cf. Newberry, Scarabs, p. 77.

a) Scarabées aux noms de rois antérieurs à la 26ᵉ dynastie.

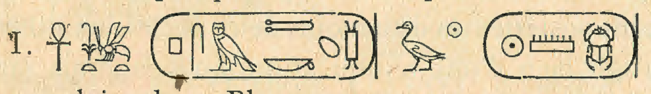
Parmi ceux-ci nous trouvons surtout les noms de : , Thoutmosis III et de Mycérinus : *Mn-kꜣ-rʿ*.  (nous avons également quelques exemples aux noms de : Khéops  *Ḫʿ-kꜣ-Rʿ*, Sésostris III , *Ḫʿ-ḫpr-Rʿ* et d'Aménophis III  *Nb-mꜣʿt-Rʿ*). Il est évident, et la découverte dans les tombes puniques suffirait à le prouver, que ces scarabées ne remontent pas aux rois dont ils portent les cartouches [1]. Petrie admet que les scarabées faits après la mort des rois qu'ils désignent, ne sont que des amulettes [2]. Mais, il répugne manifestement à généraliser cette remarque et il voit plutôt, dans les scarabées de Thoutmosis III notamment, les cartouches de rois des dernières dynasties qui se trouvaient avoir le même prénom que les pharaons antérieurs. C'est ainsi qu'il signale [3] au moins trois Menkheperrê après la mort de Thoutmosis III. L'un, aurait vécu à la 21ᵉ dynastie, le second, serait Khmeny et le troisième Nechao Iᵉʳ. Il conclut [3] en contradiction avec ce qu'il avait dit précédemment : « proved re-issues are very rare and were probably connected with historical events ».

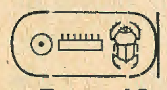
Bien que la première partie de cette proposition soit manifestement erronée, et qu'au contraire la « réimpression » de certains noms royaux soit très fréquente, la seconde partie est d'un grand intérêt. En effet, il est peu probable que les scarabées au nom de Menkheperrê, appartiennent en réalité à Nechao Iᵉʳ. Il paraît invraisemblable que ce petit potentat dont nous savons peu de choses [4] soit représenté par un plus grand nombre de scarabées que n'en eurent jamais les grands Pharaons de la 18ᵉ dynastie. On comprend très bien, par contre, pourquoi son fils Psamétique Iᵉʳ aurait eu intérêt à répandre un nom qui, non seulement flattait sa famille en rappelant le nom du grand conquérant égyptien, mais encore, pouvait laisser entendre qu'il était lui-même le successeur de ce Pharaon. Les origines de la 26ᵉ dynastie étaient suffisamment obscures [5] pour que son fondateur Psammétique Iᵉʳ

1. Ceci est d'autant plus évident que l'étui porte-amulette nᵒ 929, pl. XXIX ci-dessous, porte à la fois le cartouche de Mycérinus et celui de Thoutmosis III.
2. Cf. Petrie, Scarabs and cylinders, § 7, p. 4.
3. *Ibid.*, p. 14.
4. Gauthier, Livre des Rois d'Égypte, tome IV, 1, p. 66, ne le mentionne pas dans les Rois de la 26ᵉ dynastie, ce n'est que par le témoignage d'Hérodote que nous savons qu'il était le père de Psammétique Iᵉʳ. Cf. Drioton-Vandier, Peuples de l'Orient, II, p. 528-29.
5. On a longtemps discuté l'origine du nom de Psammétique, on y a vu un nom nubien puis libyen (cf. Hall, Cambridge Ancient History, p, 291, n. 1). Griffith a démontré qu'il s'agissait bien d'un nom égyptien. Cf. ci-dessous, p. 58, n. 1.

ait cherché à les ennoblir. Nous verrions volontiers une confirmation de cette hypothèse dans l'association du nom de Menkheperrê, aux noms de Pharaons de la 26ᵉ dynastie, sur des monuments et dans les *protocoles*.

C'est ainsi que, pour Psammétique Iᵉʳ, nous trouvons :

I.  [1] comme si *Mn-ḫpr-Rʿ* était le nom solaire de ce Pharaon.

II. Sur une plaque de stéatite actuellement conservée au British Museum, d'un côté on trouve le nom d'un Psammétique , et de l'autre  [2].

Pour Nechao II le même phénomène se produit et un scarabée du British Museum également, porte le protocole suivant :

III.  [3].

C'est sans doute pour des raisons analogues que nous trouvons aussi les noms de Mycérinus, Khéops, etc... bien que le lien soit beaucoup moins évident. On sait que l'art saïte (ou plutôt néo-memphite) [4], volontiers archaïsant, a souvent cherché son inspiration dans les chefs-d'œuvres des siècles précédents et notamment dans ceux de l'ancien Empire. La reproduction du nom des grands Pharaons de cette époque, serait le résultat d'un phénomène du même ordre. Mais surtout il ne faut pas oublier qu'en Égypte le Pharaon est dieu sur terre, qu'on le prie et qu'on l'honore comme les autres dieux du Panthéon [5], dont il partage les prérogatives. Le Pharaon est surtout invoqué de son vivant, mais lorsque son règne a été particulièrement glorieux, une légende se forme autour de son nom, et il continue à être prié longtemps après sa mort. Tel était le cas pour les bâtisseurs des grandes pyramides et pour les conquérants du Moyen et du Nouvel Empire. Leurs noms sont censés avoir une grande puissance magique, et c'est pourquoi ils sont gravés sur les scarabées au même titre que ceux d'Amon ou de Ptah.

Nous avons laissé pour être examiné en dernier un cas tout à fait étrange : celui de la réimpression de scarabées au nom de Petoubastis. Déjà, dans le catalogue du

1. Cité par Gauthier, Livre des Rois, tome IV, p. 74, d'après la Chapelle d'Asfoun = Maspero, *Annales du Service*, VII, 1906, p. 59 et Weigall, *ibid.*, 1907, p. 106-107.
2. Hall, Catalogue, p. 251, nᵒ 2512 et Petrie, Historical Scarabs, nᵒ 1932.
3. Hall, *ibid.*, p. 233, nᵒ 2529 (45721), cf. Gauthier, *l. c.*, IV, p. 90.
4. Cf. Ch. Boreux, Antiquités égyptiennes, II, p. 438-441.
5. Cf. A. Moret, « Du caractère religieux de la royauté pharaonique », Paris 1903.

British Museum [1], le nombre de scarabées au nom de ce Dynaste, nous avait étonné. Petrie y voyait plutôt des noms propres de particuliers [2], mais la fréquence même de ce nom rendait l'explication invraisemblable. La découverte à Carthage de sept scarabées (nos 36, 37, 38, 39 et 287, 288, 289 de notre catalogue) [3] au nom de Petoubastis, dans des tombes certainement postérieures d'au moins deux siècles aux années de règne de ce roi, prouve qu'il s'agit bien d'une réimpression, qu'il faudrait sans doute situer sous la 26e dynastie comme pour les scarabées au nom de Thoutmosis III. Pour quelle raison les Saïtes éprouvèrent-ils le besoin de reprendre le nom du créateur de la 23e dynastie (sans doute la plus obscure de l'histoire de l'Égypte) [4] ? C'est une chose que nous n'arrivons pas à saisir. A moins que le nom même de Bastet, déesse de Bubastis dans le Delta, nous fournisse la clef du problème. Remarquons en effet que dans le protocole d'Apriès se trouve la formule [5]. « Aimé de Bastet la Grande, maîtresse de Bubastis », ainsi au moins un roi de la 26e dynastie se faisait gloire d'être « aimé de Bastet ». De plus, Bastet est par excellence une déesse protectrice [6], et c'est à ce titre qu'elle doit d'être fréquemment représentée sur les scarabées sous sa forme de déesse à tête de chatte [7]. On peut donc admettre que les Égyptiens en répétant le nom de Petoubastis, aient cru s'assurer la protection à la fois de la déesse et du roi mort.

b) Les noms de Rois de la 26e dynastie.

Si nous ouvrons le Livre des Rois de Gauthier [8] à la 26e dynastie nous trouvons énumérés les noms de :

1. Cf. Hall, Catalogue p. 247, no 2476 et suivants. Hall lui-même ne paraît pas sûr de la date, il fait suivre « 23e dynastie » d'un point d'interrogation.
2. Cf. Petrie, Scarabs and cylinders, pl. LVII, no 30, H. L. M. N. et Historical Scarabs no 2015.
3. Par suite d'une erreur toute matérielle ces scarabées sont classés parmi les « imitations de noms royaux » et non parmi les noms royaux proprement dits.
4. Gauthier, *l. c.*, III, p. 377, conteste même l'utilité de garder le cadre de la 23e dynastie de Manéthon.
5. Cf. Stèle du Serapeum, no 455 (Musée du Louvre), dite de l'an XIV = Chassinat, *Rec. de Trav.*, XXV, 1903, p. 58.
6. C'est ainsi que dans la stèle 20538 du Caire, le roi protecteur est comparé à Bastet : ligne 16  « c'est la déesse Bastet qui *défend le double pays*, quiconque l'adore (le Roi) est protégé par sa main ». Cf. Lange-Shäfer, Grab und Denksteine des Mittleren Reiches, dans *Catalogue général du Caire*, 2e partie, p. 159.
7. Cf. no 235, 435, 437, 442, etc... ci-dessous.
8. H. Gauthier, Le Livre des Rois d'Égypte, p. 64 et suivantes.

Psammétique Ier [1] dont les noms hiéroglyphiques sont (I) pour le prénom *W3ḥ-ib-Rʿ* ; (II), pour le nom *Psmtk* et (III) le nom d'Horus *Ḥr-ʿ3-ib*.

Nechao II [2] (IV) prénom *Wḥm-ib-Rʿ*, (V) nom *Nk3w* ; (VI) ; nom d'Horus *Ḥr-si3-ib*.

Psammétique II [3] (VII) prénom *Nfr-ib-Rʿ* ; (VIII) nom *Psmtk* ; (IX) nom d'Horus *Ḥr-mnḫ-ib*.

D'après Gauthier, le prénom et le nom d'Horus de ce Pharaon sont susceptibles de nombreuses variantes sur les petits monuments tels que les scarabées [4]. Il cite :



Apriès [5] : (XI) (Ἀπρίης) prénom *Ḥʿʿ-ib-Rʿ* ; (XII) nom *W3ḥ-ib-Rʿ* ; (XIII) nom d'Horus *Ḥr-w3ḥ-ib*.

Amasis [6] (Ἄμωσις) : (XIV) prénom *Ḫnm-ib-Rʿ* ; (XV) nom *I'ḥ-msw* ; (XVI) nom d'Horus *Ḥr-smn-m3ʿt*

Psammétique III [7]. Celui-ci ne règne que six mois, (XVII) prénom *ʿnḫ-k3-n-Rʿ* ; (XVIII) nom *Psmtk*. Il n'y a pas de nom d'Horus indiqué dans Gauthier.

Tous ces noms reproduits sur les monuments ne sont pas également représentés par les scarabées. Si nous nous reportons aux grandes collections nous trouvons :

1. Gauthier, *l. c.*, tome IV, p. 66-67.
2. *Ibid.*, p. 87-88.
3. *Ibid.*, p. 92-95.
4. *Ibid.*, p. 97.
5. *Ibid.*, p. 104-105.
6. *Ibid.*, p. 113-114.
7. *Ibid.*, p. 132.

1. — Pour *Psammétique Ier*.

(I) = Hall, Catalogue n° 2506 à 2510, p. 251 et n° 2527, p. 253 (11 scarabées) ; Petrie, Scarabs and cylinders, pl. LV, n° 15.

(II) = Hall n° 2513 à 2526 (14 scarabées) ; Newberry, pl. VI, n° 36302 à 36305, 36308, 37287 (6 scarabées) ; Petrie, Scarabs and Cylinders, pl. LV, n° 31.

(III) = Hall, n° 2505, p. 251 = n° 11, pl. LV de Petrie.

2. — Pour *Nechao II*.

(V) = Hall, n° 2529, p. 253.

(IV) = Petrie, pl. LVI, n° 2.

3. — Pour *Psammétique II*.

(X) = Hall, n° 2530 à 2531, p. 253-254.

(X) = Hall, n° 2532 à 2534.

Hall, n° 2536-2537.

Petrie, pl. LVI, n° 26. 3-1, 2.

(VII) Petrie, pl. LVI, n° 26. 3-5, 6.

4. — Pour *Apriès*.

(XII) Hall, Catalogue, p. 255, n° 2554.

(XI) Petrie, pl. LVI, 26. 4 n° 1.

5. — Pour *Amasis*.

Hall, p. 256, n° 2556.

(XV) Newberry n° 36296, pl. VI.

6. — Pour *Psammétique III*.

Petrie, pl. LVI, 26,6. Ce nom est d'ailleurs très différent du véritable prénom de Psammétique III. (XVII).

Ainsi, seul Psammétique Ier est représenté par de nombreux scarabées. Ensuite, nous trouvons Psammétique II (à ce dernier peuvent aussi appartenir quelques scarabées classés au nom de Psammétique Ier, qui portent le seul nom de *Psmtk*. De même, quelques scarabées au prénom de Psammétique, peuvent, en réalité désigner Apriès. Celui-ci ayant pour nom le prénom du fondateur de la dynastie). Tous les autres Pharaons de la 26e dynastie ne sont représentés le plus souvent que par des exemples uniques. Nous verrons que ces particularités se reproduisent dans les scarabées trouvés à Carthage.

Indépendamment de ces noms de Pharaons bien connus, soit antérieurs à la 26e dynastie, soit appartenant à cette dernière, on trouve encore enfermés dans des cartouches, des noms royaux qui ne correspondent à aucune liste royale. Il faudrait se garder d'y voir les noms de rois ayant échappé à l'Histoire et dont les seuls souvenirs subsisteraient sur ces humbles morceaux de pâte que sont les scarabées [1]. Ces noms constituent ce que nous appellerons les imitations de noms royaux. Nous entrevoyons trois procédés de « fabrication » de ces noms.

a) Le nom est réellement royal mais un signe a été omis volontairement ou non. Tel semble être le cas pour notre numéro 35 où est écrit pour *Mn-ḫpr-Rʿ* : Thoutmosis III.

b) Deux noms de Pharaons différents ont été réunis. L'ensemble compose un nom souvent inintelligible. Tels nos numéros 32 et 33 (combinaisons du prénom d'Aménophis III et du nom d'Horus de Psammétique II).

c) Le nom est entièrement fantaisiste, mais on l'entoure du cartouche pour faire croire qu'il s'agit d'un nom pharaonique. (Cf. les nos 40 et 41.)

Bien entendu ces imitations sont censées participer également au pouvoir magique que détient le nom royal.

Petrie, dans ses « Historical Scarabs » et dans « Scarabs and cylinders with names », ajoute à la liste des Pharaons que nous avons donnée ci-dessus, des noms que l'on ne trouve nulle part ailleurs, et qui constituent, selon lui, soit une variante d'un nom connu sous une autre forme, soit un nom de prince local ou de Pharaon, inconnus par ailleurs.

C'est ainsi que, pour la période qui nous intéresse, il classe les scarabées qui portent l'inscription  comme appartenant à Psammétique Ier et ceux portant gravés les signes  comme étant au nom d'un Maât-Hethes-Râ (*sic*) qui

1. Petrie n'a que trop tendance à cette explication.

aurait vécu à la fin de la 25[e] dynastie. Nous avons laissé les scarabées au nom de parmi les scarabées de Psammétique I[er], car ils nous semblent réellement appartenir à ce prince, leur style les apparentant nettement aux scarabées de cette époque [1]. Pour les autres, nous nous sommes refusé à les considérer comme royaux, nous avons préféré, faute de mieux, les classer avec Newberry comme scarabées « à légende hiéroglyphique de sens incertain » [2].

2. — *Noms et représentations de divinités.*

C'est dans cette catégorie que le plus grand nombre de scarabées égyptiens se trouve compris ; aussi, est-il indispensable d'y distinguer un certain nombre de subdivisions.

a) *Le dieu (ou la déesse) est représenté par son nom hiéroglyphique seul.*

Ce cas est relativement assez rare sauf pour Amon Rê [3]. Pour les autres dieux, ce n'est qu'occasionnellement que l'on trouve leur nom isolé (quelques exemples pour Bastet, Shou) [4].

b) *Le nom du dieu est accompagné d'une formule d'adoration ou de prière.*

C'est le cas habituel, la formule peut être très courte. Très souvent elle se réduit à ou à *Ḥs* , dans le premier cas nous avons une sorte d'invocation « ô dieu N. » Dans le second « Favorisé du dieu N. » ou « Puisse le dieu N. me favoriser ».

La formule d'ailleurs peut être plus développée et, c'est alors de ce type que dérivent les innombrables *Ḫnsw m s3* « Khonsou (est) protection » ou sans doute « (puisse) Khonsou (être) ma protection » « Ptah qui donne la vie » et « puisse Nb-ḥtp (être) ma protection », etc..., etc...

1. La lecture de Petrie (History of Egypt, t. III, p. 320-321) *p3-slm* = « Le lion » nous parait fantaisiste. Cf. Griffith, Rylands Papyri, III, p. 44, n. 5 et p. 201, n. 3.

2. Erman et Grapow, dans le *Wörterbuch der Ægyptischen Sprache* donnent au mot *Ḥts*, le sens de « ein rattenartiger Tier », mais n'indiquent son emploi que dans les noms de personne à l'Ancien Empire. Il s'agit de l'Ichneumon ou rat de Pharaon (Herpestes pharaonis), sorte de mangouste. On ne voit pas ce que pourrait signifier *M3ʿt-Ḥts-Rʿ*, pas plus que *Ḥts-M3ʿt-Rʿ*. Cf. ci-dessous, p. 84.

3. Cf. Petrie, *Scar. Cyl.*, n[os] 302-304, pl. IX, n[os] 659-667, pl. XII.

4. Cf. Petrie, *ibid.*, pl. XII.

c) *Le dieu peut être représenté sous sa forme humaine ou animale.*

Dans ce cas, la représentation figurée tient la place du nom hiéroglyphique dont elle prend la valeur phonétique. Aussi, trouve-t-on le dieu seul, ce cas étant, comme pour le nom hiéroglyphique, assez rare. Cependant, on peut citer sous la forme animale, des cas avec Horus-Faucon, , Bastet en chatte , Sebek en crocodile couché sur un édifice , Thot en ibis ou en cynocéphale Touéris en hippopotame , Mout en vautour ; le bélier pour Amon, et le lièvre pour Osiris sont rares.

Sous la forme humaine :

Horus l'enfant (Harpocrate) = *Ḥr-p3-ḫrd* ; Rê ; Isis allaitant Horus ; Shou ; Sekhmet ; Hapi ; Maat ; Bès ; Anhour, et surtout Ptah [1].

Le plus souvent, le dieu est associé à une formule, souvent écrite d'une façon cryptographique. C'est ainsi que doit être lu *T3wrt s3*, et a certainement un sens similaire à la formule plus développée : « N. *m s3* »..,

3. — *Formules magiques.*

En réalité, ce titre devrait comprendre tous les scarabées sans exception, puisque tous ont un sens magique. Nous l'avons réservé à ceux qui ne peuvent être classés dans aucune des deux catégories précédentes. On peut distinguer parmi ceux-ci certains types différents :

a) *Représentation d'animaux.*

Et tout d'abord le *Sphinx* qui est très fréquent. Nul doute qu'en le représentant, les Égyptiens n'aient eu l'intention de symboliser la puissance royale dont il est le signe. Les scarabées qui portent son image, sont donc les équivalents rigoureux des scarabées à noms royaux. Ils ont pour but de procurer à leur propriétaire le bénéfice de la force surnaturelle attachée à la personne royale. C'est pourquoi ils tiennent souvent dans leurs griffes un signe et l'ensemble doit se traduire comme

1. On trouvera dans Petrie, Buttons and Design Scarabs, à la pl. XV, des exemples pour chacun de ces dieux.

une invocation au roi dans le but de s'attirer ses faveurs. Ces sphinx ne sont pas tous du même type. Le sphinx égyptien, toujours mâle, puisqu'il représente le roi, n'est pas ailé. C'est sous cette forme, couché ou debout, qu'on le trouve encore sur de nombreux scarabées de la 26ᵉ dynastie. Mais, à partir de la 25ᵉ dynastie [1], était apparu en Égypte, sans doute par suite d'une influence sémitique, le sphinx ailé. Il en résulte que ces deux sortes de sphinx se trouvent à la 26ᵉ dynastie, et parfois associés sur un même scarabée.

Ailé ou non, le sphinx peut avoir à cette même époque une tête humaine ou une tête de faucon [2]. Quand il est à tête humaine, celle-ci est le plus souvent surmontée de la double couronne royale. Le sphinx ailé assis, n'est pas inconnu en Égypte à l'époque dont nous nous occupons [3].

A côté du sphinx, nous trouvons aussi les autres animaux royaux. Tout d'abord l'*abeille* et le *taureau*. L'abeille [4], assez rare, est un symbole purement royal, mais le taureau [5], qui est également un symbole royal, peut aussi être confondu avec le dieu Apis. Il est d'ailleurs rare.

Le *lion* [6], comme le sphinx, l'abeille et le taureau, est un symbole du roi. C'est à ce titre qu'on le trouve représenté sur les scarabées, soit seul, soit le plus souvent surmonté du disque solaire [7].

L'*uraeus* enfin est le dernier des emblèmes royaux. C'est aussi, seul ou associé à d'autres signes, le symbole le plus fréquemment représenté après le sphinx. Mais il est difficile de savoir si l'uraeus doit cette « vogue » à son caractère royal ou au fait qu'elle peut aussi désigner de nombreuses déesses : Ouadjet, Rennout, etc...

A côté des animaux royaux (sphinx, abeille, taureau, lion et uraeus) et des formes animales des divinités [8] (cynocéphale pour Thot, crocodile pour Sebek, etc...) on trouve des animaux dont la figuration sur les scarabées paraît à première vue étrange. Ce sont : le scorpion, le lézard, l'antilope auxquels on trouve associés le crocodile, le lion, l'hippopotame et le serpent.

Pour certains d'entre eux, le lion et le serpent, par exemple, on aurait pu croire qu'ils se rattachaient à un des groupes décrits ci-dessus, mais le fait qu'ils sont

1. Cf. Petrie, Buttons and Design Scarabs, p. 23, 38, où il déclare que le sphinx ailé n'apparaît qu'à cette date.
2. C'est alors le sphinx de Montou, cf. Petrie, *l. c.*, pl. XIV, nᵒˢ 894-895 et p. 25.
3. Cf. Petrie, *ibid.*, nᵒ 829, pl. XIII et p. 23 (25ᵉ dyn.).
4. Cf. Petrie, *ibid.*, pl. XIII, nᵒˢ 777-778.
5. Petrie, *ibid.*, nᵒˢ 852-854, pl. XIII. Dans la littérature pharaonique le roi est souvent qualifié de *K3-nḫt*. Taureau puissant.
6. Cf. Petrie, *ibid.*, p. 24, § 40.
7. Petrie estime que ce sujet est très fréquent *après* Psammétique Iᵉʳ « especially on the little paste discs and scarabs of Naukratis », cf. nᵒˢ 887-891, pl. XIV et p. 24, 40.
8. Cf. ci-dessus, p. 59.

associés à d'autres animaux qui, eux, ne correspondent plus à aucun symbole ni royal ni divin, prouve que nous sommes en présence d'une formule toute différente. Cette formule est ici magique au sens le plus étroit du terme. On porte sur soi la figuration des animaux nuisibles pour se protéger de leurs atteintes. Aussi n'est-il pas étonnant de voir figurer en premier lieu le scorpion, puis le crocodile. Il faut remarquer avant tout que parmi ces animaux, certains sont des animaux typhoniens [1] et que tous sont représentés sur les stèles d'Horus sauveur (ou Horus sur le crocodile) [2], qui forment la base de la magie égyptienne.

Nous reviendrons d'ailleurs sur le sens qu'il faut attribuer à ces petits monuments en étudiant les bandes à représentation magique trouvées également à Carthage [3].

Parmi les représentations d'animaux, nous ne ferons que citer les scènes de chasse, fréquentes à la 25ᵉ dynastie, mais dont nous n'avons trouvé qu'un seul exemple à Carthage (cf. nᵒ 241 de notre catalogue. Encore n'est-il pas sûr que ce soit bien un chasseur qui lève le bras contre l'antilope). Il semble d'ailleurs que ces légendes sont également associées à une idée de protection contre les animaux maléfiques.

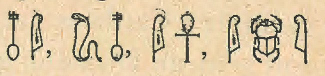
b) *Les légendes hiéroglyphiques.*

On a déjà vu qu'assez souvent la figuration, ou le nom d'une divinité était accompagné d'un souhait ou d'une invocation [4], mais il peut arriver que ces formules soient générales et ne soient plus mises sous la dépendance d'un dieu. C'est ainsi que la formule [5] « Puissé-(je) vivre chaque jour » ne demande la réalisation du souhait à aucun dieu en particulier, mais espère en la seule puissance de l'expression. C'est à ce type qu'appartiennent les scarabées « Toute bonne chose » [6] et, également, ce que Petrie a pu appeler les « civic scarabs » [7].

A côté de ces formules, qui offrent un sens certain, un très grand nombre de scarabées présentent des groupes de signes hiéroglyphiques qu'il est impossible de

1. Cf. entre autres, Moret, « Le Nil et la civilisation égyptienne », p. 78, pour le crocodile et l'oryx blanc (antilope), pour l'hippopotame, p. 127, pour le serpent (Apophis), p. 432.
2. Cf. Moret, *ibid.*, p. 473, fig. 74, où l'on voit Horus piétinant un crocodile et tenant deux scorpions, deux serpents, deux lions. Lions, serpents, crocodiles, antilopes, scorpions reparaissent dans les figurations, cf. Stèle magique dite de Metternich, cf. Moret, *Revue de l'Histoire des Religions*, novembre 1915.
3. Cf. ci-dessous, p. 311 et sq.
4. Cf. ci-dessus, p. 58-59.
5. Petrie, Buttons and Design Scarabs, pl. XII, nᵒ 756.
6. Petrie, *ibid.*, pl. XIII, nᵒ 781-784.
7. Petrie, *ibid.*, pl. XI-XIII et p. 11, § 21.

traduire avec certitude. Maspero estimait[1] que l'on se trouvait en présence de devises qui n'avaient « de sens et de valeur que pour le possesseur ». Si nous étudions un à un les signes qui se retrouvent le plus fréquemment dans ces groupes intraduisibles, nous trouvons, d'une part :  et d'autre part : [2] ; c'est-à-dire des signes ou bien purement magiques, ou bien impliquant une idée royale. Nous ne croyons pas qu'il faille chercher un sens logique aux groupes qui renferment de tels signes[3]. Il suffisait aux Égyptiens, qui en connaissaient la puissance, de les reproduire pour s'assurer de leur efficacité. Certains des scarabées présentent une véritable accumulation de ces signes (cf. les n°s 434 à 454 de Petrie, *l. c.*, pl. X). Souvent aussi ils sont associés aux légendes présentant une invocation à un dieu ou au roi, et dans ce cas, ils les complètent. Il suffit que le signe soit « écrit » pour qu'il agisse.

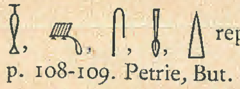
Parmi ces associations de signes, les plus fréquents sont :  etc...

B. — Le scarabée a Carthage.

Ayant précisé ce qu'était le scarabée en Égypte, à l'époque saïte, nous pouvons aborder par comparaison l'étude du scarabée à Carthage.

Une première constatation essentielle s'impose. Alors que le scarabée égyptien de basse époque est presque uniquement de pâte (ou de stéatite) émaillée[4], on trouve à Carthage un très grand nombre de scarabées d'autres matières et principalement de jaspe et de cornaline. Mais il nous faut remarquer immédiatement que les scarabées de pâte, et les scarabées de matières précieuses, n'apparaissent pas à la même époque dans les tombes carthaginoises.

Alors que les scarabées de pâte appartiennent avant tout aux VIIe, VIe et à un degré moindre, au Ve siècle, ceux de jaspe et de cornaline sont particuliers au IVe et au début du IIIe siècle. Nous avons établi le graphique suivant qui rend compte de la marche du phénomène.

1. Cf. R. P. Delattre, La N. P. de Douimès fouilles 1893-1894, p. 7. (Le R. P. utilise une lettre de Maspero.)
2. Pour des exemples avec ces signes, cf. Petrie, *l. c.*, pl. X.
3. Comme l'a fait Miss Grenfell, qui suppose des verbes sous-entendus, ou admet que les signes :   représentent le mort, cf. Amuletic scarabs for the deceased, dans *Recueil des Travaux*, 1908, p. 108-109. Petrie, But. Des. Sc., p. 18, § 31, a entrevu l'explication ; parlant de ces inscriptions il déclare : « they must be regarded as mere collocation of signs supposed to have a beneficial or magical value ».
4. Cf. ci-dessus, p. 49 à 50.

Pour l'établir, nous n'avons tenu compte que des comptes rendus de fouilles qui portaient :

1° le nombre de tombes fouillées ;

2° la description détaillée et complète des objets recueillis. Les chiffres ainsi établis représentent une moyenne assez sûre, mais, avec ce procédé, nous avons dû laisser de côté toutes les fouilles du R. P. Delattre, et un certain nombre

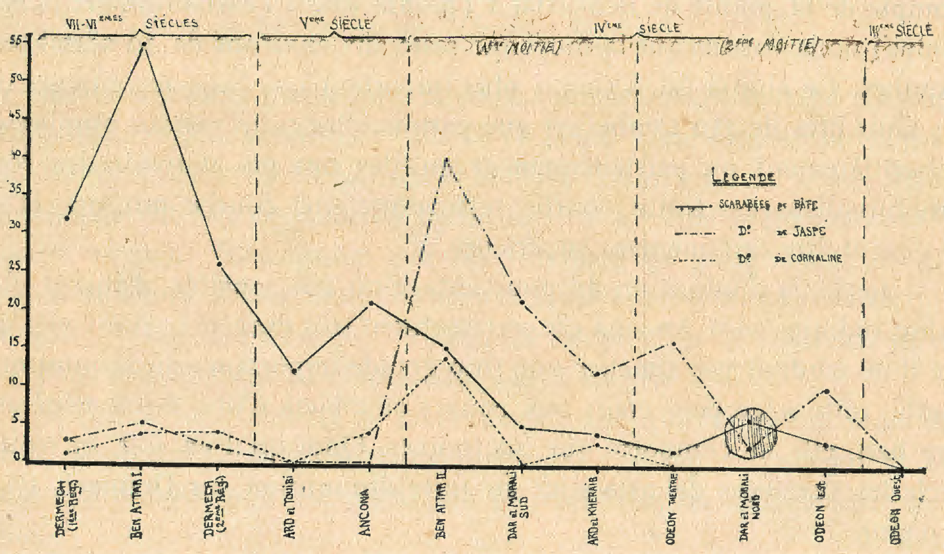


Fig. 3

d'autres comptes rendus qui ne présentaient pas une garantie suffisante. Nous arriverons à corriger ces lacunes par l'étude des dates d'apparition et de plus grande fréquence des objets. Si on considère rapidement la figure 3 ci-dessus, trois faits principaux attirent l'attention.

I. — *Le maximum des courbes est situé aux VIIe-VIe pour les scarabées de pâte, et au IVe siècle pour les autres.*

C'est ce que nous avons traduit en disant que les différentes sortes de scarabées apparaissent à des dates différentes dans les nécropoles.

II. — *La courbe représentant le scarabée de pâte est indépendante des deux autres.*

Au contraire, les courbes des scarabées de jaspe et de cornaline se suivent étroitement.

III. — *La diminution des pourcentages des trois courbes à partir de la seconde moitié du IVe siècle.*

Cette diminution correspond à la fois au recul de l'influence égyptienne devant l'hellénisation du monde punique, et aussi à la décadence politique et militaire de Carthage.

Si nous étudions séparément chaque courbe nous sommes amené à d'autres constatations :

a) *Courbe des scarabées de pâte.*

Aux VIIe-VIe siècles ces scarabées sont très nombreux. Même si nous ne tenons pas compte de la pointe de Ben-Attar I (pointe due à l'extraordinaire richesse de ce groupe) nous voyons que la moyenne reste aux environs de 30 scarabées pour 100 tombes. Ce chiffre est d'autant plus important que les pourcentages ont été établis pour près de 250 tombes, et que parmi celles-ci un certain nombre ont été violées entièrement ou partiellement et qu'elles ont pu contenir des scarabées aujourd'hui disparus. Notre courbe reste donc une courbe minima, la courbe réelle devant être certainement supérieure.

Au Ve siècle, la diminution du pourcentage est très sensible, d'autant plus que le chiffre indiqué pour Ancona est certainement très exagéré [1] ; il est vrai que par contre il ne faudrait pas attacher une trop grande importance au minimum d'Ard-el-Touïbi, cette nécropole étant très pauvre en objets d'une façon générale [2], et, d'autre part, elle ne comporte que 40 tombes. Quoi qu'il en soit, on voit qu'au Ve siècle les scarabées de pâte sont en forte diminution sur Dermech 1re région et 2e région.

Au IVe siècle la diminution s'accuse encore d'autant plus que le chiffre de Ben-Attar II est dû à 4 tombes seulement et que le résultat d'un pourcentage ainsi obtenu est évidemment très critiquable. Il est probable qu'en réalité le pourcentage, dès cette époque, est très sensiblement égal à celui de Dahr-el-Morali sud ; autrement dit, que nous assistons à la disparition brutale des scarabées de pâte qui passent immédiatement entre la fin du Ve siècle et le début du IVe de 21 % à 10 %. Ce phénomène est rendu d'autant plus sensible qu'à partir de cette époque les scarabées changent de caractère et deviennent des copies locales, soit de scarabées de jaspe [3], soit des scarabées de pâte des VIIe et VIe siècles [4]. Nous reviendrons d'ailleurs là-dessus dans l'étude des inscriptions.

En résumé donc, au IVe siècle, les scarabées de pâte disparaissent au profit des scarabées de jaspe ou des copies de ces derniers.

1. Cf. ci-dessous, p. 255, note 1.
2. Cf. ci-dessus, p. 24, tableau. Il ne faut pas oublier que le Ve siècle est la période que nous connaissons le moins bien et pour laquelle les courbes sont les moins sûres.
3. Cf. Merlin Drappier, Ard-el-Khéraïb, no 73, p. 65, fig. 38 ; de même, *ibid.*, no 78, p. 68, fig. 40, etc...
4. Pour des exemples frappants de ces imitations, cf. R. P. Delattre, Nécropole des Rabs, 2e année, p. 20, fig. 43.

N. B. — Nous avons marqué en grisé les chiffres obtenus pour Dahr-el-Morali nord. Il y a là une anomalie difficile à expliquer, soit que dans ce groupe (d'ailleurs très réduit) se trouve une tombe plus ancienne qui aurait faussé les résultats [1] (tombe que Gauckler aurait omis de signaler) soit que le Carnet de fouilles ait été mal établi pour cette série de tombes.

b) *Courbe des scarabées de jaspe.*

A l'inverse de la courbe précédente, la courbe des scarabées de jaspe présente des proportions infimes aux VIIe-VIe et Ve siècles (à peine 2 scarabées en moyenne pour 100 tombes). Pour cette même période d'ailleurs la courbe suit à peu près celle des scarabées de pâte, et la pointe de Ben-Attar I y est également marquée. Cette concordance pourrait faire croire que les scarabées de jaspe rencontrés à cette époque sont différents de ceux que l'on trouvera par la suite. Il ne faut pas oublier, en effet, que le jaspe vert n'est pas inconnu en Égypte à la 26e dynastie où il est employé pour les scarabées au même titre que la stéatite [2].

Avec le IVe siècle les scarabées de jaspe deviennent très fréquents, mais ils ont rapidement tendance à devenir moins nombreux, même si l'on admet que le minimum d'Ard-el-Kheraïb est dû à une pauvreté relative des tombes de cette nécropole.

Comme pour la courbe des scarabées de pâte, celle des objets de jaspe indique une anomalie pour la nécropole de Dahr-el-Morali nord. Cette anomalie doit s'expliquer sans doute comme la précédente [3].

Au IIIe siècle les scarabées de jaspe disparaissent si l'on s'en tient à la seule lecture du graphique. Mais il ne faut pas oublier que la seule nécropole du IIIe siècle dont nous ayons pu tenir compte (Odéon ouest) appartient en fait à l'extrême fin du IIIe siècle et même plus probablement au IIe siècle [4]. En réalité, comme nous le verrons par la suite, les scarabées de jaspe continuent à être assez fréquents au début du IIIe siècle.

1. Gauckler signale assez souvent des îlots de tombes anciennes parmi des nécropoles plus récentes, sur ce sujet, cf. Nécropoles Puniques, I, p. XXXIII et p. XXVI.
2. Parmi les scarabées de jaspe trouvés à Carthage et datés avec certitude, le no 582 (VIIe-VIe) est purement égyptien, de même les nos 581, 583. Le no 624 représentant un lion attaquant une antilope est un sujet sémitique, mais qui n'est pas inconnu en Égypte (cf. Petrie, But. Des. Sc., no 1513, pl. XIX); le no 604 est purement grec, comme le sera par la suite la plus grande partie des autres scarabées de jaspe, mais il n'est pas absolument sûr qu'il ait été trouvé dans une tombe du Ve siècle.
3. Cf. ci-dessus, n. 1.
4. Cf. à ce sujet ci-dessus, p. 35-36.

c) *Courbe des scarabées de cornaline.*

Cette courbe suit assez fidèlement celle des scarabées de jaspe, mais elle disparaît beaucoup plus vite et on ne signale plus d'objets en cornaline après la nécropole de l'Odéon-Théâtre. Cette observation ne saurait d'ailleurs être définitive ; si nous avions pu tenir compte dans notre graphique des fouilles des Pères Blancs et de Kerkouan, nous aurions vu que l'on trouve encore des scarabées de cornaline au IIIe siècle, et que, parmi les quatre scarabées de cette matière, non datés et conservés au Musée Lavigerie, certains doivent remonter à cette époque [1].

Si nous voulions résumer les enseignements du graphique, nous distinguerions volontiers deux époques.

A. — *Aux VIIe-VIe-Ve siècles.* Prédominance des scarabées de pâte, mais disparition progressive de ceux-ci dès le début du Ve siècle.

B. — *Aux IVe-IIIe siècles.* Prédominance des scarabées de jaspe, et diminution notable du nombre total de tous les scarabées à partir de la seconde moitié du IVe siècle.

Pour notre argumentation, nous ne nous sommes servi jusqu'à présent que des seuls comptes rendus de fouilles. Si nous essayons de vérifier les constatations que nous en avons tirées, par l'examen des scarabées conservés dans les Musées de Carthage et de Tunis, nous sommes obligé de changer de méthode.

Nous avons deja signalé [2] qu'il était actuellement impossible de connaître avec précision la provenance et la date d'un assez grand nombre d'objets. Mais en allant du connu vers l'inconnu, il était possible de dater approximativement ce déchet. En effet, un certain nombre d'objets bien datés permet des recoupements. C'est pourquoi nous avons établi, par ordre chronologique, les listes de scarabées et de scaraboïdes datés avec certitude.

Pour les scarabées et scaraboïdes de pâte nous avons trouvé :

161 objets datés, soit avec une certitude absolue (soulignés dans les listes) soit avec une approximation suffisante (objets exposés au Bardo avec un numéro de tombe non confirmé par le Carnet de fouilles de Gauckler [3]),

contre 299 objets non datés.

Il y a donc un peu plus de la moitié des objets qui ne sont pas datés.

1. Cf. ci-dessous, p. 90-91.
2. Cf. ci-dessus, p. 43, pour les objets du Bardo, et p. 22, pour Lavigerie.
3. Cf. ci-dessus, p. 43, et ci-dessous, p. 255, n. 1, sur la valeur qu'il faut accorder aux numéros des tombes sous lesquelles les objets sont exposés au Bardo.

Pour les scarabées de jaspe, la proportion est de 50 objets datés contre 54 non datés.

Les scarabées de cornaline doivent à leur matière plus rare d'avoir presque tous été décrits dans les comptes rendus de fouilles ; aussi sur les 27 qui sont rassemblés dans les différents musées, n'en connaissons-nous que 6 non datés (dont 2 pour Kerkouan).

I

A. — SCARABÉES DE PÂTE

VIIe-VIe. — *L. 7* ; *B. 15*, B. 24, B. 26, B. 29, *L. 32*, *B. 35*, *B. 36*, B. 37, B. 38, B. 39, B. 46, B. 52, *B. 61*, L. 62, L. 63, B. 64, *L. 69*, *B. 70*, *B. 71*, B. 75 Junon, *L. 77*, L. 79 Byrsa, B. 80, *B. 81*, *B. 98*, B. 99, B. 107, *L. 111*, *L. 117*, B. 120, *L. 121*, *L. 124*, *L. 126*, *B. 132*, *L. 133*, B. 136, *L. 139*, B. 140, *B. 141*, *L. 156*, *L. 159*, B. 165, *L. 166*, B. 167, *L. 169*, *B. 172*, B. 173, B. 174, B. 177, *B. 178*, L. 179 Byrsa, *L. 183*, *L. 192*, B. 194, *L. 195*, B. 197, *L. 203*, B. 206, L. 209 Byrsa, *L. 211*, B. 219, B. 221, *L. 222*, *L. 227*, B. 231, B. 233, B. 235, *L. 236*, B. 237 Junon, L. 238 Byrsa *B. 244*, B. 246 Junon, *L. 251*, *L. 253*, B. 255, B. 257, *L. 259*, L. 260 Byrsa, B. 261, B. 269, *L. 270*, *B. 278*, L. 281 Byrsa, *L. 318*, *B. 323*, *B. 324*, *B. 325*.

Soit = 36 au Musée Lavigerie et 52 au Musée du Bardo.

Sont soulignés les scarabées décrits dans les comptes rendus de fouilles.

Ve. — *B. 2*, *B. 8*, *B. 12*, *B. 16*, B. 42, *B. 50*, *B. 55*, *B. 93*, *B. 108*, *B. 134*, *B. 188*, B. 204, B. 232, *B. 240*.

Soit = 14 scarabées, tous au Musée du Bardo.

IVe. — *B. 47*, *B. 48*, *B. 130*, *B. 135*, *B. 187*, *B. 317*, *B. 327*.

Soit = 7 scarabées au Musée du Bardo.

IIIe. — *L. 100*, *L. 101*, *L. 228*, *L. 241*.

Soit = 4 scarabées au Musée Lavigerie.

B. — SCARABOÏDES

VIIe-VIe. — 1) *Pastilles rectangulaires* : *L. 371*, *L. 372*, *L. 374*, B. 378, B. 379, B. 384, *L. 387*, B. 388, *L. 392*, *L. 394*, B. 395, *L. 396*, *L. 398*, *L. 400*, B. 402, *L. 409*, *L. 412*, B. 414, *L. 416*, *L. 418*, *L. 424*, *L. 426*, B. 427, *L. 429*, *L. 438*, B. 461. — 2) *Cachets coniques* : *L. 440*, *L. 441*. — 3) *Les têtes* : *L. 453*, B. 457, *L. 462*. — 4) *Les plaques* : *L. 470*, *B. 475*. — 5) *Les cowroïds* : B. 483. — 6) *Les*

boutons : *B. 503 Junon.* — 7) *Les lions* : *B. 512.* — 8) *Bagues sigillaires* : *L. 530,* B. 531, *B. 535.*

*V*e. — (Pas de pastilles rectangulaires.) — 2) *Cachets coniques* : B. 445. — 3) *Têtes* : B. 456 (ni plaques, ni cowroïds). — 6) *Boutons* : B. 500, B. 505 (ni lions, ni bagues sigillaires).

*IV*e. — (Pas de pastilles rectangulaires.) *Cachets coniques* : *B. 446.* — *Têtes* : *B. 455, B. 466, B. 467* (pas d'autres formes de scaraboïdes).

*III*e. — Aucun scaraboïde.

SCARABÉES ET SCARABOÏDES DE PÂTE NON DATÉS

A. Les Scarabées. — 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, *B. 10 K,* 11, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 28, 30, 31, 34, 40, *B. 41 K,* 43, 44, *B. 45,* 49, 51, 53, 54, 56, 57, 59, 60, 65, 66, 67, 68, 72, 73, 74, 76, 78, 82, 83, 84, 85, *B. 86 H,* 87, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 102, *B. 103 H,* 104, 105, 106, 109, *B. 110 H, B. 112 K., B. 113 K.,* 114, *B. 115,* 116, *B. 118,* 119, 122, 123, *B. 125 K.,* 127, 128, 129, 131, 137, 138, 142, 143, 144, 145, *B. 146 H.,* 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, *B. 154 H., B. 155 K.,* 157, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 168, 170, 171, 175, 176, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 193, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 205, 207, 208, 210, *B. 212,* 213, 214, *B. 215,* 216, 217, 218, 220, 223, 224, 225, 226, 229, 230, *B. 234,* 239, 242, *B. 243 H., B. 245 K.,* 247, 248, 249, 250, *B. 252,* 254, 256, 258, 262, 263, 264, 265, 266, 267, *B. 268 H.,* 271, 272, 273, 274, 275, 276, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, *B. 316, B. 319 H.,* 320, *B. 321 K., B. 322 K.,* 326, *B. 328 K.*

N. B. — Les numéros non précédés d'une lettre proviennent tous du Musée Lavigerie. Les lettres H. et K. qui suivent certains numéros du Bardo indiquent respectivement : *H.* les objets de la collection Houdart (indatables) et *K.* les objets provenant de Kerkouan (nécropole non encore datée).

soit = 185 pour le Musée Lavigerie et 26 pour le Musée du Bardo (soulignés), dont : 10 de Kerkouan et 8 de la collection Houdart (donc 8 seulement provenant de Carthage n'ont pu être datés).

B. Les Scaraboïdes. — 1) *les pastilles rectangulaires* : 370, 373, 375, 376, 377, 380, 381, 382, 383, 385, 386, 389, 390, 391, 393, 397, 399, 401, *B. 403,* 404, 405, 406, 407, 408, 410, 411, 413, 415, 417, 419, 420, 421, 422, 423, 425, 428, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437. — 2) *cachets coniques* : 442, 443, 444, *B. 447.* — 3) *les têtes* : 450, 451, 452, 454, 458, 459, 460, 463, 464, 465. — 4) *plaques* : 471, 472, 473, 474. — 5) *cowroïds* : 480, 481, 482, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490. — 6 *a*) *boutons* : *B. 501 H,* 502, 504. — 6 *b*) *lions* : 510, 511, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519. — 7) *bagues sigillaires* : 532, *B. 533 H., B. 534 H.,* 536.

Cf. le N. B. ci-dessus

soit = 83 pour le Musée Lavigerie et 5 pour le Bardo, dont 3 de la collection Houdart.

II

LES SCARABÉES DE JASPE

*VII*e*-VI*e. — L. 557, B. 582, B. 624.

*V*e. — B. 569u, *B. 633u.*

*IV*e. — B. 540, *B. 542,* B. 544, *B. 550, B. 553,* B. 555, L. 559, *B. 564, B. 565,* B. 566u, *B. 578, B. 579, B. 580,* B. 584, *B. 593,* B. 604, *B. 606, B. 608, B. 609, B. 610, B. 616, B. 621,* B. 622u, *B. 623,* B. 629u, *B. 630, B. 631, B. 634, B. 635,* B. 637k, B. 639u, *B. 640,* B. 642, B. 643 (*u, indique la provenance d'Utique*).

*III*e. — *L. 545, L. 551, L. 585, L. 586, L. 587, L. 588, L. 595, L. 599, L. 600, L. 627,* L. 632.

LES SCARABÉES DE JASPE NON DATÉS

B. 541, L. 543, B. 546, *B. 547k, B. 548k, B. 549k,* B. 552, B. 554, B. 556, L. 558, *B. 560k, B. 561k, B. 562k, B. 563k, B. 567u, B. 568u,* L. 570, L. 571, *B. 572u, B. 573k, B. 574k,* B. 575, *B. 576k,* L. 577, B. 581, B. 583, *B. 589k, B. 590k, B. 591u,* B. 592, B. 594, *B. 596u,* B. 597, B. 598, *B. 601u, L. 602 Byrsa, B. 603k, B. 605k, B. 607k, B. 611u, B. 612k, B. 613k,* B. 614, *B. 615u,* B. 617, *B. 618k, B. 619k, B. 620k,* B. 625, *B. 626u, B. 628k, B. 636k, B. 638k, B. 641k.*

Soit : 48 pour le Musée du Bardo (dont 24 provenant de Kerkouan, et 9 d'Utique) et 6 pour le Musée Lavigerie.

III

LES SCARABÉES DE CORNALINE ET DE MATIÈRES DIVERSES

1° — *Scarabées de Cornaline.*

*VII*e*-VI*e. — *L. 653 Byrsa,* L. 655 Byrsa, B. 658, L. 667, B. 668, B. 669, *L. 670.*

*V*e. — B. 654, B. 664.

IVe. — *B. 650*, *B. 652u*, B. 656, B. 657, *B. 660u*, *B. 662*, *B. 672u*, *B. 673*, *B. 674u*, *B. 675u*, *B. 676u*.

IIIe. — B. 666.

Non datés : *B. 651k*, *B. 659k*, B. 661, L. 663, B. 665, B. 671.

Soit : 5 pour le Bardo (dont 2 de Kerkouan) et 1 pour le Musée Lavigerie.

2° — *Scarabées de matières diverses.*

VIIe-VIe. — L. 689, L. 694, B. 704, *B. 705*.

Ve. — *L. 695 Byrsa.*

IVe. — *B. 686*, *B. 687*, *B. 691u*, *B. 703*, *B. 706*, *B. 708u*.

IIIe. — Rien.

Non datés : B. 680, B. 681, B. 682, *L. 683*, *L. 684*, B. 685, B. 688, B. 690, *B. 692k*, *L. 693*, *L. 696*, B. 697, *L. 698*, *L. 699*, *B. 700k*, *L. 701*, *L. 702*, B. 707, B. 709, *L. 710*, *L. 711*, *L. 712*, *L. 713*, *L. 714*, *L. 715*, B. 716, *L. 717*.

Soit : 12 pour le Musée du Bardo (dont 2 de Kerkouan) et 15 pour le Musée Lavigerie.

Si nous étudions les listes précédentes nous remarquons :

1) que c'est aux VIIe-VIe siècles qu'il y a le plus grand nombre de scarabées datés (88 sur 113).

2) que, parmi les scarabées non datés, 185 (sur 211) proviennent du Musée Lavigerie ; or, on sait que les Pères Blancs n'ont pas fouillé de nécropole du Ve siècle, ni, en pratique, du IVe siècle [1]. De plus, le Père Delattre a été frappé par l'*absence* de scarabées dans la Nécropole de Sainte-Monique du IIIe siècle [2]. On peut donc dire que le plus grand nombre, sinon la totalité, des scarabées non datés conservés au Musée Lavigerie appartiennent aux VIIe-VIe siècles [3]. Il en résulte que près des 2/3 des scarabées de pâte peuvent être datés soit avec certitude soit par analogie de cette période.

3) Les IVe et IIIe siècles ne sont représentés que par 11 scarabées datés, et l'on sait aussi que le Père Delattre en explorant la seule nécropole de basse époque qu'il ait jamais fouillée, avait été frappé par l'absence quasi totale de scarabées [4]. En d'autres termes, très peu (pour ne pas dire aucun) des scarabées non datés du

1. Seules quelques tombes de la Nécropole de Sainte-Monique remontent à l'extrême fin de ce siècle (cf. ci-dessus, p. 37).
2. Cf. R. P. Delattre, La Nécropole des Rabs, etc..., 2e année, page 20.
3. Et proviennent de Douïmès.
4. Cf. ci-dessus, p. 37-38.

Musée Lavigerie peuvent remonter à cette époque. Même si l'on admet, ce qui semble vraisemblable, que la Nécropole de Kerkouan date de cette période, nous ne trouvons qu'une vingtaine de scarabées de pâte à dater des IVe et IIIe siècles ; soit à peine le vingtième de l'ensemble. Comme on le voit, la liste confirme le graphique.

Pour les scaraboïdes de pâte, les résultats sont encore plus concluants. Sur 47 objets, 43 sont datés des VIIe-Ve siècles et, sur les 88 non datés, 83 proviennent du Musée Lavigerie et doivent, par conséquent, comme nous l'avons expliqué, être datés de la même époque. (Dans le graphique nous n'avions pu distinguer entre les scarabées et les scaraboïdes ; ces nouveaux chiffres viennent donc en confirmation des précédents.)

Si nous passons maintenant aux scarabées de jaspe, nous constatons l'inverse. Pour 3 objets datés des VIIe-VIe siècles, nous en dénombrons 40 des IVe-IIIe, auxquels il faut ajouter les 25 non datés, provenant de Kerkouan, et les 10 d'Utique, soit au total 75 scarabées des IVe-IIIe contre 3 pour la période précédente. Nous constatons donc le plus parfait accord avec le graphique, qui notait une prédominance des scarabées de jaspe au IVe siècle mais aussi un affaiblissement du nombre total des scarabées. Un coup d'œil jeté aux listes des scarabées de cornaline et des scarabées de matières diverses (p. 69 et 70) montre qu'il en va de même pour ces types d'objets.

Nous sommes donc fondé à prendre pour base de travail historique les conclusions tirées du graphique, et à diviser désormais les scarabées carthaginois en trois grands groupes d'après la matière. Il ne nous reste qu'à procéder à la comparaison entre ces groupes purement carthaginois et les objets trouvés en Égypte.

Nous suivrons l'ordre adopté dans l'étude du scarabée en Égypte (cf. ci-dessus, p. 44-62).

FORME

Comme nous l'avions indiqué précédemment, nous nous en tenons à la classification adoptée par Newberry.

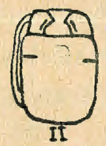
Formes du dos :

I. — *Type sans prothorax ni élytres.*



Scarabées de pâte : nos 4, 24, 45, 74, 88, 92, 110, 111, 131, 154, 174, 186, 210, 217, 236, 319.

II. — *Type à prothorax indiqué sans élytres.*



II

Scarabées de pâte n° 153, et les quatre scarabées de pâte, anépigraphes, de type B. pl. X.

Scarabée de jaspe n° 577 (?)

III. — *Type à prothorax marqué sans élytres.*

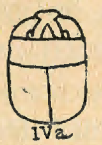


III

Scarabée de pâte n° 42.

IV. — *Types à prothorax et élytres marqués.*

a) Forme simple :



IVa

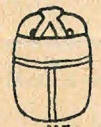
Scarabées de pâte : 1, 9, *10-13*, 18, 20, *25-27*, 29, 30, *32-34*, 36, 37, 39, 40, 44, 46, *50-55*, 59, 60, 62, 63, 68, *69-71*, 73, *75-77*, 80, 82, 83, 87, *89-91*, *93-96*, 98, *100-102*, 105, 106, 113, 115, 117, 122, 123, *125-129*, 136, 143, *145-147*, *149-152*, 155, 157, 158, *161-166*, *168-171*, 173, *175-178*, 188, *190-192*, 194, 196, *198-200*, 202, *205-209*, 211, 215, 216, 218, *220-222*, 224, *228-231*, 233, 237, 245, 246, 248, 252, 261, 265, *269 à 315* (scarabées à technique spéciale) 318, *320-322*.

Scarabées de jaspe : 540, 545, 553, 563, 572, 574, 583, 585, 588, 589, 590, 595, 603, 612, 638.

Scarabées de cornaline : *653-655*, 659, *662-664*, 666, 668, 670 (presque tous les scarabées de cornaline appartiennent à ce type simplifié, certainement parce qu'il était le plus commode pour une matière aussi dure que la cornaline).

Scarabées de matières diverses : 689, 692, 693, 695, 710, 711, 713.

b) Forme plus évoluée.



IVb

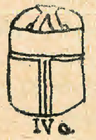
Scarabées de pâte : 3, 5, 14, 17, 23, 35, 57, *65-67*, 78, 81, 97, 124, 140, 141, 148, 159, 160, 181, 187, 193, 247, 250, 256, 264, 323.

Scarabées de jaspe : 567, 573, 618.

Scarabée de cornaline : 651.

Scarabées de matières diverses : 705, 715.

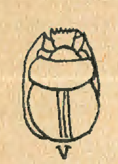
c) Forme à élytres triplement soulignées.



IVc

Scarabées de pâte : 84, 108, 116, 132, 139, 167, 172, 213, 241, 255, 258, 259, 262, 266.

V. — *Type à prothorax arrondi et élytres marquées.*



V

Ce type est difficilement différenciable du type IV *c*.

Scarabées de pâte 15, 19, 21, 22, 41, 47, 49, 58, 61, 64, 72, 79, 99, 104, *118-120*, 130, 133, 137, 138, 144, 156, 179, 182, 189, 195, 201, 203, 214, 226, 235, *238-240*, *242-244*, 249, 251, 254, 267, 268, 317, *324-326*.



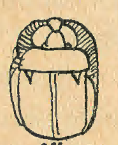
V'

Scarabées de jaspe : le prothorax affecte assez souvent la forme d'un croissant (cf. n° 587) *547-549*, 551, *557-562*, 570, 576, 578, 586, 587, 599, 600, 602, 607, 613, 620, 627, 632, 636, 637, 641, 642.

Aucun scarabée de cornaline.

Scarabées de matières diverses : 694, 696, 704.

VI. — *Type à prothorax et élytres marqués avec un V sur chaque aile.*



VI

Scarabées de pâte : 6, 7, 16, 31, 43, 85, 86, 103, 109, 121, 142, 180, 183, 184, 219, 223, 225, 227, 232, 260.

Aucun scarabée de jaspe ni de cornaline.

Scarabée de matière diverse : n° 684.

Un certain nombre d'objets n'a pu entrer dans cette liste. Ce sont :

1° Ceux qui, bien que placés parmi les scarabées ne sont en réalité que des scaraboïdes. Tous sont de matières précieuses : nos 682, 697, 698, 699, 702, 712, 714. Comme ils étaient très peu nombreux nous n'avons pas jugé utile d'en faire une catégorie distincte des scarabées de cornaline et de matières diverses.

2° Tous ceux dont le mauvais état de conservation ne permet plus de distinguer la gravure du dos : 2, 38, 48, 56, 107, 112, 114, 135, 185, 197, 204, 212, 253, 257, 328.

Jaspe : 543, 564, 571, 619, 623, 628, 643. Cornaline : 661. Matières diverses : 683, 700, 701, 717.

3° Enfin ceux qui étaient exposés au Musée du Bardo de telle façon qu'il était impossible de relever la forme du dos sans risquer de les briser [1]. Ce sont les scarabées de pâte : 8, 28, 134, 234, 316, 327 ; de jaspe : 541, 542, 544, 546, 550, 552, *554-556*, *566-569*, 575, *579-582*, 584, *591-594*, *596-598*, 601, *604-606*, *608-611*, *614-617*, 621, 622, *624-626*, *629-631*, *633-635*, 639, 640 ; de cornaline : 650, 652, *656-658*, 660, 665, 669, *671-676* ; de matières diverses : 680, 681, *685-688*, 690, 691, 703, *706-709*, 716.

Comme nous l'avions déjà laissé entendre [2], seuls les types à prothorax et élytres

1. Quelques-uns étant fixés par un fil métallique, les autres, le plus grand nombre, étant *collés* sur un plateau de velours.

2. Cf. ci-dessus, p. 42.

marqués sont habituels, les autres ne sont que des exceptions plus ou moins fréquentes. Il n'y a d'ailleurs pas grande conclusion à tirer de cette forme extérieure, sauf que l'on ne trouve autant dire aucun scarabée de jaspe [1] dans les catégories I-II-III et VI. Ceci pourrait faire croire que les imitateurs phéniciens, carthaginois ou grecs ne se sont jamais servis de ces types respectifs. Il y aurait là un critère à ajouter à d'autres pour la datation des tombes puniques.

Matière.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé la matière que comme méthode de classement propre aux scarabées de Carthage. Il nous reste à en dire quelques mots d'un point de vue plus général [2].

On sait que les pierres précieuses ont été considérées de tous temps comme des talismans et des phylactères auxquels on attribuait des vertus magiques. Il est peu vraisemblable que les Carthaginois aient ignoré ces croyances communes à toute l'antiquité classique qui devait les léguer à notre moyen-âge, voire à notre siècle. On sait également que [3] les Anciens considéraient comme gemme des matières qui n'en sont pas, notamment les pâtes vitreuses. Ainsi, à la valeur amulétique du scarabée, valeur qu'il devait à la fois à sa forme et à son inscription, s'ajoutait un troisième élément de puissance surnaturelle, la matière dont il était fait. A dire vrai, nous ne savons pas exactement ce que pensaient les Égyptiens des pierres précieuses. Mais, le choix des pierres pour telle ou telle catégorie d'amulettes (le cœur *ib* 𓄣 est presque toujours en cornaline, le scarabée de cœur en basalte) prouve qu'ils ne se désintéressaient pas de la matière.

Il est également possible que la couleur qui recouvrait les objets de pâte (bleu ou vert) n'ait pas été davantage étrangère à la puissance qu'on leur attribuait.

Parmi les pierres trouvées à Carthage, figure, nous l'avons vu, avant tout le *jaspe*. Le dictionnaire de Daremberg et Saglio [4] ne lui accorde pas de vertus magiques spéciales, mais remarque qu'il était facilement gravable. C'est vraisemblablement cette qualité qui le fit adopter par les lapicides sardes. Il semble bien, en effet, que ce soit de Sardaigne que proviennent ces objets [5].

Aussitôt après le jaspe : la *cornaline*. Elle semble avoir été employée à Carthage

1. Seule exception pour le n° 577 qui, d'ailleurs, pourrait être égyptien.
2. Pour toute cette partie nous avons utilisé principalement : Daremberg, Saglio et Pottier « Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines », tome II, 2e partie. Article « gemmae » (Λίθοι τίμιοι) p. 1460 et suivantes.
3. Daremberg, Saglio, *l. c.*, p. 1460.
4. *Ibid.*, p. 1465.
5. Cf. Gsell, *Histoire de l'Afrique du Nord*, IV, p. 93-94.

principalement pour les scarabées utilisés comme sceaux. Ce qui constitue une vérification assez inattendue de l'affirmation de Pline [1] selon laquelle la cornaline est la seule pierre qui n'arrache pas la matière malléable quand on appose le sceau.

Le jaspe et la cornaline ne sont pas les seules pierres que l'on rencontre à Carthage. On en trouvera un certain nombre d'autres parmi les scarabées de matières diverses, entr'autres :

Le *lapis-lazuli*. Cette pierre est connue par neuf exemples ; sept bagues sigillaires (nos 530 à 536) et deux scarabées (nos 704, 705). Il ne faut pas oublier qu'à la 26e Dynastie le lapis-lazuli est une des rares pierres employées pour les scarabées en Égypte [2].

L'*agate* à laquelle Pline accorde une grande efficacité contre les piqûres de scorpions et d'araignées, se trouve, à notre connaissance, 14 fois à Carthage (nos 680-682, 684, 689, 690, 694, 695, 697, 698, 702, 703, 711, 712).

Le *cristal de roche* est représenté par deux exemples, l'un nettement égyptien (n° 688) l'autre grec (n° 707).

Le *basalte* se trouve également deux fois pour le n° 413 et pour un scarabée anépigraphe (cf. pl. X, n° 363).

On trouve encore d'autres pierres plus difficiles à identifier parfois veinées et ressemblant alors à des marbres (cf. nos 685, 710) parfois unies. Le n° 715 semble être fait d'une espèce de *jade*.

Indépendamment des objets en pâte céramique, et en matières précieuses, on trouve aussi une sorte de pâte plus ou moins vitrifiée, d'aspect cassant, et le plus souvent irisée rappelant le verre. Comme les exemples trouvés à Kerkouan semblent le prouver, cette matière n'apparaîtrait qu'à très basse époque, elle reste de toute façon très rare (cf. nos 692, 699, 700, 701).

Technique.

Comme pour les scarabées proprement égyptiens, la technique diffère entre les scarabées de pâte et ceux de pierre dure.

Fins ou grossiers, il ne semble pas qu'aucun des scarabées de pâte trouvés aient été moulés. Ils semblent tous avoir été gravés au couteau ; l'aspect parfois empâté des détails de l'inscription nous semble dû, dans tous les cas, à l'enveloppe de vernis dont on recouvrait l'objet après l'avoir gravé.

1. Pline, XXXVII-105 et suivantes.
2. Cf. ci-dessus, p. 50.

Les scarabées de pierre dure semblent avoir été le plus souvent traités également au couteau. Le jaspe se prête d'ailleurs à cette technique. Pourtant, l'archet à graver n'était pas inconnu comme en témoignent différents exemples maladroits, et probablement inachevés (cf. nos 567, 568, et 642 qui portent encore visible la trace de l'attaque de la pointe).

Il y a des différences très grandes de technique parmi les scarabées de pierre dure, et si les uns sont d'un fini merveilleux (cf. nos 581, 583, etc...) d'autres, par contre, sont au-dessous du médiocre (cf. nos 558, 567, etc...). Il suffira de parcourir une des planches de scarabées de jaspe pour s'apercevoir des différences de technique qui distinguent les objets.

Inscription.

Les inscriptions qui couvrent les bases des scarabées de pâte n'ont, la plupart du temps, aucun point commun avec celles des scarabées de jaspe ou de matières précieuses. Alors que presque toujours les scarabées de pâte portent une légende purement hiéroglyphique, ou la figuration d'un dieu accompagnée d'autres signes qui en précisent le sens, le scarabée de jaspe, lui, ne présente qu'une seule scène, sans aucune légende pour l'expliquer ou la commenter. Aussi nous faut-il étudier séparément les deux catégories d'inscription.

Pour les scarabées de pâte, nous suivrons l'ordre adopté pour l'étude des inscriptions sur les scarabées égyptiens de la 26e Dynastie (cf. ci-dessus page 51 et suivantes). Nous n'avons pas distingué entre les scarabées et les scaraboïdes. Du point de vue de l'inscription, il est, en effet, impossible de faire aucune distinction entre ces objets. D'autre part, comme dans le classement du Catalogue, nous avons séparé les scarabées des scaraboïdes, il était intéressant de regrouper l'ensemble pour en faire voir l'unité.

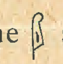
1. — *Les noms propres, royaux et privés.*

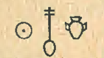
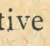
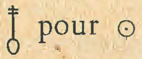
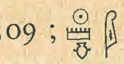
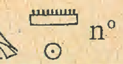
a) Les noms des Rois de la 26e Dynastie (cf. ci-dessus, p. 54-56).

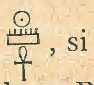
 (II) (VIII) (XVIII)[1] qui peut désigner : Psammétique Ier, Psammétique II ou Psammétique III, mais plus probablement l'un des deux premiers. Ce nom se retrouve cinq fois à Carthage (nos 1, 2, 510, 511, 512).

 (I) (XII) prénom de Psammétique Ier et nom d'Apriès. Il se trouve huit fois (nos 3, 4, 5, 313, 314, 451, 500, 513).

1. Les chiffres romains renvoient aux noms de pharaons de la page 56 ci-dessus.

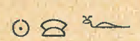
 (III) nom d'Horus, de Psammétique Ier. Il se trouve d'une façon évidente deux fois (nos 6, 470), et, associé au signe ⊙ ou à la plume  sur les nos 33, 34, 235 et sans doute 246.

 (VII) prénom de Psammétique II. Il est complet et correctement écrit sur les nos 9 et 518, mais on le trouve aussi combiné avec un signe  *mn* :  (jeu de mots sur le nom d'Horus du même pharaon (no 10), et aussi sur les nos 162, 164, 224, 515 (graphie défective  pour ). Un assez grand nombre de scarabées retrouvés à Carthage reproduisent le nom d'Horus (IX et X) de Psammétique II d'une façon généralement fort corrompue. Cependant, comme Hall et Petrie n'ont pas hésité à attribuer les scarabées portant ces graphies à Psammétique II, nous les indiquons également. Ce sont :  (écriture correcte) no 31 ;  no 167 ;  no 168 et sans doute 172 et 309 ;  cf : nos 305, 306, 311 ;  no 516 et 517.

Il est également possible que le  du no 155 soit le début du prénom de Psammétique III disposé comme dans les nos 33 et 157. Enfin, le no 519 : , si l'on en croit Petrie (cf. ci-dessus page 56) serait une déformation du nom de ce Pharaon.

Si nous nous reportons maintenant à ce que nous avions dit du scarabée en Égypte (pages 52 et 57) nous voyons que toutes nos variantes sont courantes en Égypte, mais qu'on n'a retrouvé à Carthage aucun scarabée aux noms de Nechao II et d'Amasis. On peut se demander pourtant si le  des nos 293 à 297 ne serait pas une graphie défective du prénom de Nechao II  *Wḥm-ib-Rʿ*. Les signes sont beaucoup trop mal écrits pour que l'on puisse juger d'une façon certaine.

b) Les Rois antérieurs à la 26e Dynastie (cf. ci-dessus, p. 52-54).

 *Ḫʿ-f-Rʿ* Khefren (Σοῦφις) no 11 et 370.

 *Mn-kȝ-Rʿ* Mycérinus (Μενχέρης) nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382.

 *Ḫʿ-kȝ-Rʿ* Sésostris III no 19.

Mn-ḫpr-Rꜥ Thoutmosis III nos 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 383, 384, 450.

Pꜣ-d(w)-Bꜣstt Petoubastis nos 36, 37, 38, 39, 287, 288, 289.

Il est possible que le n° 308 : soit le prénom d'Amenophis III, *Nb-mꜣ ꜥt-Rꜥ* ; le n° 402 : (*sic*) pourrait être le prénom d'Amenemhat III, *N-mꜣ ꜥt-Rꜥ*. de même le n° 161.

c) Les imitations de noms royaux (cf. ci-dessus, p. 57-58).

peut être *Mn-mꜣ ꜥt-Rꜥ*, imitation du nom de Seti Ier (n° 30) ; n° 35 écriture défective du nom de Thoutmosis III ; n° 40 sans doute une mauvaise graphie du nom d'un Sheshonq ou de Shabaka, mais peut-être aussi une imitation sans aucun sens. N° 41 : cartouche sans signification.

d) Les noms de particuliers.

Ces noms sont très peu nombreux, et seul le n° 217 au nom de Petosiris *sic* est absolument certain, les nos 223 : et 225 sont beaucoup plus douteux.

Par contre, on trouve quelques titres non accompagnés de noms. Ce sont : Imakhou nos 215, 859 ; *Rḫ nswt* (connu du Roi) n° 216 et probablement 214. Enfin, le n° 488 pourrait être le titre d'un Trésorier (?)

2. — *Noms et représentations de divinités* (cf. ci-dessus, p. 58-59).

Noms hiéroglyphiques seuls :

ꜣ st Isis déterminé par une Uraeus, n° 118.

Amon-Rê nos 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 389, 457 et 487.

Khonsou nos 211 et 307.

Noms hiéroglyphiques accompagnés d'une formule.

La plupart des expressions qui vont suivre se composent du nom d'un dieu, suivi des mots . Le mot pouvant être verbe ou substantif[1], on pourrait comprendre de deux façons les phrases ou il apparaît (a) « le dieu N. est vivant » (verbe au pseudo-participe) ou (b) « Vie du dieu N. » (le nom du dieu étant placé devant le mot, par métathèse honorifique). Le mot *nfr* peut-être adjectif ou verbe[2], mais dans les phrases de ce genre on ne peut guère y voir qu'un pseudo-participe[3]. Nous traduirons donc « le dieu N. est beau (ou bon) ». Le mot *sꜣ* est uniquement substantif[4], nous pouvons comprendre, si le mot *sꜣ* précède le nom du dieu (a) : « Protection du dieu N. (Cf. n° 391) » ; s'il est derrière lui (n° 390) ou bien il y a un mot omis, peut-être la préposition ou [4] et il faudrait comprendre : « le dieu N. (est) ma protection », ou encore, mais cela est peu vraisemblable, nous pouvons être en présence d'une très ancienne manière d'exprimer le prédicat nominal, la juxtaposition directe[5]. On peut se demander enfin si, parfois, un verbe n'est pas sous-entendu. Ce verbe serait *di*, soit à la forme *sḏm. f* devant le nom du dieu, soit à une forme participiale entre le nom du dieu et le complément d'objet que ce soit ou [6]. On traduirait alors « Le dieu N. donne (ou qui donne) la vie ou protection ». Cette traduction est justifiée par les graphies développées de formules similaires (cf. par ex. nos 260, 817, 823, 849 ci-dessous). Remarquons enfin que les mots sont ceux que l'on retrouve le plus fréquemment dans les formules de protection magique, et, que leur présence sur les murs des temples les portaient à la connaissance de tous[7].

Ptḥ nfr, n° 208 ; *Ptḥ ꜥnḫ*, n° 209 ; *Ptḥ sꜣ*, n° 391 ; *Ptḥ di ꜥnḫ*, n° 260.

1. Cf. Erman-Grapow, *Wörter. der Ægypt. sprache.* I, p. 193 et 198.
2. Erman-Grapow, *l. c.*, II, p. 253.
3. Cf. A. H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 137, p. 109 et § 320, p. 245 fin.
4. Erman-Grapow, *l. c.*, III, p. 414-415.
5. Cf. Gardiner, *l. c.*, § 125, p. 100, à noter que Gardiner cite une phrase tirée d'un scarabée. Cf. de même, Erman, *Ægyptische Grammatik*, § 470.
6. Dans le cas de l'emploi de est à écarter.
7. Cf. notamment à Deir el Bahari cité par Erman-Grapow, *l. c.*, III, p. 415.

Ḫnsw : Khonsou se trouve dans les formules : « *Ḫnsw m wꜣs* » (nos 212 et 385) et *ḥs(y) Ḫnsw (m) wꜣs* ? on ne peut pas savoir si représente la ville de Thèbes (*Wꜣst*) ou le mot *Wꜣs* que le Wörterbuch traduit (I. 260) par « Glück ? » mais la première hypothèse est plus vraisemblable.

'Imn-Rꜥ : Amon-Rê dans *'Imn-Rꜥ sꜣ*, no 390; *'Imn-Rꜥ ḥtp*, no 484 « Amon-Rê (est) satisfait » ou bien « Amon-Rê (donne) la Paix » ; *ḥs Imꜣḫ 'Imn-Rꜥ* « favorisé et pensionné d'Amon-Rê », no 474.

ꜣst : Isis dans *ꜣst ꜥnḫ*, no 396 (voir traductions ci-dessus).

Rꜥ : Rê avec les plumes, no 151 ; dans le groupe , nos 152, 153 et , no 154 ; avec « Rê est vivant (ou donne la vie) », nos 156, 157 ; de même dans des groupes divers, nos 160, 161, 162, 163, 164, 166 et dans , nos 169, 170, 171 et 173. Également dans un souhait de bonne année, no 481 et avec l'Uraeus et l'oudja, nos 299, 300, 301, 302.

Šw : Shou suivi de l'expression « *Sꜣ Rꜥ* » fils de Rê, nos 206, 207 et 310.

Figurations des divinités avec ou sans formules.

a) *Formes animales.*

Ouadjet ou *Rennout*, no 107 ; accompagné du signe , nos 108, 109, 110, 111, 112, 113 ; avec Horus l'enfant debout, nos 115 et 116 ; avec d'autres signes, nos 261, 483, 485, 501 ; avec un Oudja et le disque solaire, nos 299, 300, 301, 302.

Mwt ; Mout avec le signe , no 81 ; avec , no 82 ; avec Touéris et un orant, no 85.

Ḏḥwty : Thot cynocéphale avec le signe , nos 83, 398 ; avec *wr*, no 458 ; avec d'autres d'autres signes, no 237 ; avec Horus, no 248.

Ḫnmw : Khnoum, nos 84 et 256.

Wn pour *Wnn-nfrw*, surnom d'Osiris[1], no 86, avec l'expression ; *nb tꜣwy* « Seigneur du double Pays ».

1. Cf. Gardiner, *Journal of the Oriental American Society*, 56, 190.

Bꜣstt : Bastet, no 87 ; tenant un signe , no 88 ; avec un no 534.

Ḥr : Horus. Avec le signe [1], nos 89, 90, 91, 92, 247, 395, 411, 412. Sur le signe (Horus de Bouto), nos 93, 94, 95, 96, 97, 400, 401 ; avec le signe , nos 98, 392, 393 ; avec le signe , no 394 ; avec , nos 99, 100, 101, 102, 103 ; avec et , nos 104, 105, 106, 399. On trouve encore Horus devant un nom royal, nos 313, 314, 315, 371, 372, 373, 374, 378, 379 et 514. Associé à Ptah, nos 471 et 205. Enfin dans des groupes de signes très différents, nos 203, 204, 218, 234, 237, 238, 239, 240, 243, 245, 248, 309, 403, 404, 405, 406, 407, 409, 441, 459, 462 et 470.

Sbk : Sebek, nos 80 et 456.

: *Tꜣ-wrt* : Touéris (Θουηρις) tenant un signe , no 397, et avec Mout, no 85.

Sans doute Hathor ; avec l'expression « fille de Rê », no 219.

Vache et son veau. Symbole d'Isis et d'Horus (no 532).

ḳnd. Bien que les numéros 145 et surtout 144, qui représentent cet animal fabuleux soient en mauvais état, il semble bien qu'on soit en présence du mot *ḳnd*, que Erman et Grapow traduisent (Wört. V, 57) « der Wütende », le Furieux, épithète d'Horus et de Sebek. Si le signe qui est devant ces exemples, est bien un on pourrait avoir une cryptographie de *Ḥr nbw*. L'Horus d'or n'est d'ailleurs pas rare sur les scarabées, cf. les nos 374, 404, 459 par exemple.

La déesse Neit ne se trouve qu'une fois au no 265 sous le symbole habituel

b) *Forme humaine.*

Sous cette forme comme sous la forme précédente, plusieurs dieux sont souvent associés sur un même objet.

Hapi seul, nos 42, 43 et 433 ; double no 70 ; avec le signe , nos 44 et 472 ; avec , no 45.

1. Pour l'explication de ces signes, cf. ci-dessous p. 85-86.

Shou seul, nos 49 et 50.

Maat, nos 54 et 59 ; avec , n° 490 ; derrière un nom royal, n° 500 ; avec ⊙, nos 173 et 434.

Maat ou Shou (personnage accroupi précédé d'une plume), nos 52, 55, 56, 57 et 432.

Bès, nos 48 et 465.

Anhour, n° 46.

Dieu à tête de bélier (mais sans les cornes) sans doute idéogramme de Khnoum nos 53 et 815.

Rē assis ou debout, nos 60, 251, 254, 259, 438, 452.

Ptah seul, nos 58, 64, 73, 431 ; avec Horus, 205, 471 ; avec les signes ou , nos 262, 263, 264, 486 ; avec Sekhmet, nos 65, 68, 409, 437.

Horus l'enfant : Ḥr-p3-ḫrd (Harpocrate), nos 62, 63, 66 ; avec le signe , nos 257 et 410 ; adoré par Sekhmet, nos 66, 67 et 435 ; debout et associé à une uraeus, nos 115, 116 et 455.

Isis ; allaitant Horus, n° 453 ; entre deux uraeus, n° 267 ; ptérophore, n° 404.

Sekhmet, nos 470 et 473 ; tenant un signe et suivie de l'expression *n nb. f* « Protection de Sekhmet pour son maître », n° 213 ; avec Horus l'Enfant, n° 66, 67, 435 ; avec Horus et le signe , n° 459 ; avec Ptah, nos 65, 68, 409, 437 ; adorée par un roi, n° 69 ; dans les groupes avec deux autres dieux (dont Rē), nos 251, 259, 452. Enfin dans des groupes divers, nos 235, 250 et 436.

Thot, avec Rē, n° 254.

3. — *Formules magiques.*

a) *Représentations d'animaux à symbolisme royal :*

lion couché toujours avec d'autres signes et le plus souvent surmonté du disque solaire : nos 7, 8, 247, 248, 249, 269, 270, 271, 272, 430.

lion en marche avec ⊙ et , nos 120, 121, 273, 274, 275, 276, 277, 515 ; tournant la tête, nos 278, 279, 280.

Sphinx couché, le plus souvent associé à un nom royal ou au signe ☥, nos 40, 126, 127, 128, 129, 235, 240, 246, 249, 252, 375, 376, 405, 406, 407, 410, 411, 427, 452, 462. Dans cette position le sphinx porte tantôt la couronne de Basse-Égypte seule, tantôt le pschent complet et, une fois, il est surmonté du disque solaire à uraeus [1].

Sphinx en marche, avec ⊙ et (comme le lion), nos 122 et 460.

Sphinx ailé couché, nos 250, 370, 408 et 463 (souvent associé à un nom de roi).

Sphinx ailé assis (dans ce cas il a le plus souvent une tête de faucon) seul, n° 133 ; avec et un nom royal, nos 16 et 18 ; avec différents signes, nos 131, 132, 134, 135, 464.

Sphinx ailé en marche seul, nos 125, 281, 282, 283, 284, 285, 286 ; avec d'autres signes, nos 123 et 124.

Taureau. Nous classons ici quelques inscriptions qui pourraient en réalité appartenir plutôt aux divinités ; il est impossible de savoir si nous avons affaire au Taureau royal ou à l'un quelconque des bovidés sacrés dont le culte était si répandu à basse époque [2]. Le plus souvent, l'animal est surmonté d'un signe , cf. nos 146, 147, 148, 149, 218.

Abeille avec , n° 220 ; avec une touffe de roseaux, n° 533 ; dans un groupe de signes, n° 236.

Uraeus. Il est toujours délicat de distinguer quand l'uraeus est un symbole royal et quand elle est symbole divin. Par conséquent, assez souvent, les numéros classés ci-dessus (p. 80) parmi les inscriptions à figuration de divinités peuvent avoir en réalité un sens royal. Cependant le n° 113 paraît uniquement pharaonique.

b) *Représentations d'animaux à vertu prophylactique.*

Nous ne connaissons que peu d'exemples de ce type (pour l'explication de la présence d'animaux nuisibles sur les scarabées, cf. p. 60, 61). Cependant, on peut citer : trois exemples de crocodiles prophylactiques, nos 136, 137 et 138 ; deux d'antilopes, nos 141 et 504. Le n° 140 représente un animal que nous n'avons pu identifier. On verra que le scorpion n'est pas inconnu dans les scarabées de jaspe.

1. Sur la question du sphinx, cf. ci-dessus, p. 59-60.
2. Cf. Hopfner, *Der Tierkult der Alten Ägypter*, Vienne, 1913, p. 72-76, et surtout Eberhard Otto, *Beiträge zur geschichte der Stierkult in Ægypten*, Leipzig, 1938 (Untersuchungen, vol. XIII), pp. 1-11 et 57 fin.

Indépendamment de ces exemples, il faut mentionner le lion attaquant une proie (souvent une antilope) des nos 149, 150, 258, 446. Ce motif, bien que d'origine sémitique, n'est pas inconnu en Égypte. Enfin, il faudrait ajouter sans doute les représentations d'homme en action (nos 74, 75, 76, 77, 78). Le no 79 nous donne la clef de cette scène obscure ; nous voyons, en effet, un homme les bras étendus entre deux lions. Le Wörterbuch d'Erman-Grapow, t. IV, p. 219, indique que l'idéogramme de l'homme dans cette position doit se lire *sḥri* « éloigner, écarter ». L'ensemble peut donc s'interpréter comme une invocation : « Éloigne les lions ». C'est sans doute à un symbolisme similaire qu'appartiennent les autres exemples (notamment l'homme tuant une antilope du no 503). Le no 241 présente la seule scène de chasse trouvée à Carthage ; encore est-elle douteuse. Les signes et dans le champ renforcent la valeur magique de l'objet.

On trouve encore deux animaux ni maléfiques ni royaux ; ce sont : le *sanglier* (ou la truie), no 142, dont la valeur amulétique est prouvée par les nombreuses amulettes en forme de truie que nous verrons par la suite [1]. Grapow a montré que cet animal était le symbole de la déesse Nout [2] ; l'*ichneumon* (herpestes pharaonis) qui apparaît sur les nos 169-171. C'est à la fois un animal protecteur [3] (mangouste, il attaque les reptiles) et le symbole de plusieurs dieux : Atoum d'Héliopolis, Uto de Bouto, ou encore Horus de Létopolis [4], à ce titre il était adoré dans de nombreux sites égyptiens [5].

c) *Les légendes hiéroglyphiques.*

Ces légendes peuvent montrer, aussi, un symbolisme royal ou au contraire magique et divin ; les deux symbolismes se trouvant parfois associés sur un seul scarabée. Parmi les symboles royaux : les formules où apparaît la couronne de Basse-Égypte (*dšrt*, cf. Wörterbuch, V, p. 493), sur les numéros 193, 194, 195. Le no 236, entre deux représentations du *smꜣ-Tꜣwy*, reproduit la légende : « le roi du sud et du nord ». Le no 242, avec l'épithète « aimé d'Amon » qui suivait la plupart des noms royaux. Enfin le no 244 à la légende intraduisible où

1. Cf. ci-dessous, p. 270.
2. Ä. Z. 71 (1935), pp. 45-47.
3. Cf. Günther Rœder, *Das Ichneumon in der Ägyptischen Religion und Kunst*, dans *Egyptian religion* (Mercer), vol. IV, janvier 1936, pp. 1-48.
4. Rœder, *ibid.*, p. 35-38, et K. Sethe, *Atum als Ichneumon*, dans Ä. Z. 63 (1928), pp. 50-53.
5. Notamment à Tanis, Saïs, Athribis, Buto, Heliopolis, Saft-el-Henneh, Bubastis, Letopolis, Memphis, Héracléopolis, Panapolis, Thèbes. (Cf. Günther, *l. c.*, p. 40-46.)

se trouve également la couronne rouge de Basse-Égypte et les trois cachets coniques, nos 443, 444, 445, qui reproduisent les deux couronnes du haut et du bas pays.

Parmi les formules simplement magiques, un grand nombre nous paraissent intraduisibles. Elles sont constituées par de simples accumulations de signes réputés favorables [1]. Tels sont les nos 117, 160, 163, 164, 196, 197, 229, 237, 238, 239, 246, 266, 291, 292, 298, 299, 300, 301 et 302. D'autres, peuvent être traduites. Ce sont : « bonnes (choses) chaque jour » (?) : nos 159 et 388 ; , no 198 et , no 199, si l'on admet suivant Wört., II, 239, que désigne la déesse Hathor ; , no 421, « toute joie (dilatation du cœur) » ; , nos 414 et 415, « *Imakh* (pensionné) et favorisé du dieu » ; , nos 303 et 304 : souhait de vie ; les des nos 200, 422, 423, 440, 489. Le signe *ḥꜣ* veut dire étymologiquement « autour, être autour, derrière, être derrière ». Le Wört. n'indique pas qu'il soit jamais pris substantivement ni absolument, avec une signification très voisine de *sꜣ* [2]. Nous croyons pourtant que tel était le cas. Il doit ce sens à ce que le protecteur est toujours situé *derrière* le protégé et l'*entourant* de ses bras ou de ses ailes. Nous ne citerons que les exemples célèbres du petit faucon étreignant la nuque du Kephren du Musée du Caire et d'Amon protégeant Tout-Ankh-Amon du Musée du Louvre. On trouverait de multiples exemples sur les bas-reliefs des Temples. Dire d'un dieu qu'il était « autour ou derrière N. » équivalait à dire qu'« il protégeait N. ». C'est pourquoi le mot arrive à avoir le sens de *protéger* et même de *protection* comme le prouvent nos exemples (200, 422, 423, 440 et 489) où il est employé seul, ou qualifié par l'adjectif *nb* comme l'aurait été le signe .

Un certain nombre d'autres légendes paraissent offrir un sens, mais la mauvaise graphie (ou peut-être une cryptographie) nous empêche de les traduire.

Tels sont (*sic*), nos 201, 202, 416, 417 ; , nos 418, 419, 420, construits exactement sur le type *'Imn sꜣ*, des nos 390 et 396. Nous n'avons pas pu traduire non plus les nos 210, 291, 292, pas plus que le no 234 que l'on trouvera commenté au Catalogue.

Les nos 189, 190, 191, 192 et 454 représentent, plus ou moins déformée, une cou-

1. Sur ces signes, cf. ci-dessus, p. 61-62.
2. Il est souvent associé à ce signe, cf. Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 172, p. 130.

ronne Atef plantée sur un disque solaire. Ce symbole est certainement purement égyptien, mais son sens nous échappe [1].

Nous n'avons pas classé dans les types d'inscriptions décrits ci-dessus quelques scarabées qui appartiennent pourtant à des séries bien connues en Égypte. Ceux-ci étaient trop peu nombreux pour justifier de nouvelles subdivisions : ce sont le nº 316, bel exemple de motif à spirales (cf. Petrie, *Buttons and Design Scarabs*, planche IX), et les nºs 317, 318, 319 et 320 à motifs floraux, à cercles concentriques ou à croix (cf. Petrie, *ibidem*, planches IX et X).

Ayant ainsi achevé la classification des inscriptions, nous nous apercevons qu'un certain nombre d'entre elles n'ont pu entrer dans aucune des catégories établies pour l'Égypte.

A dire vrai, celles-ci sont très peu nombreuses. Nous en distinguons deux sortes :

Les unes emploient des signes égyptiens sans aucun sens, ou mêlés de signes non égyptiens (notamment le nº 245). De ce type sont les nºs 226, 227, 228, 231 et sans doute, 165.

Les autres n'ont absolument rien d'égyptien, tels sont les nºs 321, 322, 323, 324, 326, 328, 447, 461 et 466.

Le très petit nombre de ces « non classés » (15, contre 468 classés) nous donne une indication sur leur origine probable. Ce sont les imitations les plus maladroites fabriquées à partir du IVe siècle sur le modèle des scarabées de pâte des VIIe-VIe et des scarabées de jaspe. C'est ainsi par exemple que les nºs 228, 321, 322, 324 imitent des types de scarabées de pâte, alors que les nºs 323, 325, 326, 327, 328 sont des imitations de scarabées de jaspe.

Nous voyons donc que la grande majorité des scarabées et scaraboïdes de pâte peut être classée parmi des catégories bien connues en Égypte. Est-ce à dire qu'ils sont égyptiens ? Nous n'hésiterons pas à l'affirmer. Tout conduit à cette constatation : la matière employée, la forme extérieure, l'inscription, enfin la date de disparition. C'est en effet à la fin du VIe siècle que les scarabées disparaissent en Égypte [2]. A Carthage, c'est à cette date qu'ils deviennent moins nombreux [3], ils ne disparaîtront complètement qu'un siècle plus tard, mais cet écart entre les deux dates est manifestement dû à l'éloignement du centre de production. Il est en tous cas impossible de ne pas voir une relation de cause à effet entre la disparition des scarabées de pâte en Égypte sous la domination perse et cette même disparition à Carthage entre la fin du Ve et le début du IVe siècle.

1. Dans le Wört., I, p. 23, on trouve une variante où la couronne Atef sert à désigner une épithète d'Osiris.
2. Cf. ci-dessus p. 49.
3. Cf. ci-dessus p. 63.

On objectera la maladresse d'exécution de certaines gravures, mais des collections de scarabées trouvés en Égypte présentent des exemples aussi médiocres, nous citerons simplement dans Petrie (*But. and Des. Scarabs*) les nºs 890, 902, 910, planche XIV; 1133, 1140, 1144, 1147, planche XVI, les exemples pourraient être multipliés presque à l'infini. On ne doit donc pas tenir compte de la maladresse d'exécution qui était le seul argument possible contre l'origine égyptienne des scarabées de pâte. En effet, comme nous le disions, ils sont faits de la même matière, affectent la même forme et portent les mêmes catégories d'inscriptions. Rien ne laisse soupçonner qu'ils puissent être des imitations locales de types égyptiens [1].

Enfin, l'abondance des noms royaux de la 26e Dynastie prouve que c'est à cette époque que les scarabées furent les plus fréquents à Carthage. Si nous nous reportons au graphique, fig. 3, page 63, nous voyons que la Dynastie Saïte coïncide entièrement avec le maximum de la courbe des scarabées de pâte. Il y a là une indication d'ordre historique dont nous chercherons le sens quand nous aurons achevé l'étude des autres objets carthaginois.

Les figurations gravées sur les scarabées de jaspe sont beaucoup plus simples à étudier, elles n'offrent guère que deux possibilités d'interprétation. Ou bien le motif est d'inspiration égyptienne, ou bien il est hellénisant et, parfois mais rarement sémitisant.

Nous avons donc distingué simplement deux séries de figurations.

a) *Motifs égyptisants.*

Le motif d'origine égyptienne le plus fréquent sur les scarabées de jaspe est le dieu Bès. Il n'y a pas là de quoi nous surprendre. On sait que les Phéniciens eurent une prédilection particulière pour ce dieu [2], les Carthaginois, de leur côté, le connaissaient bien, et l'on a retrouvé dans les fouilles de Carthage des moules de terre cuite le représentant [3]. Mais, alors que sur les scarabées égyptiens Bès est représenté *en entier et de face* [4], sur les scarabées de jaspe nous le trouvons traité de diverses manières.

1. Sauf bien entendu dans quelques rares exceptions, cf. numéros cités p. 86.
2. Cf. Contenau, La civilisation phénicienne, pp. 191 et 199, également Gsell, Hist. anc. Afr. du Nord, IV, pp. 343-345.
3. Cf. Musée Alaoui supp. I, pl. C, fig. 3 et 3 *bis*.
4. Cf. Miss Grenfell, « The Iconography of Bes and of Phoenician Bes—Hand Scarabs », dans *Proc. of Soc. of Bib. Arch.*, 1902, vol. 24, p. 21.

1° *De profil et la tête seule apparaissant* au-dessus d'un lion qu'il maîtrise. Cf. nos 540 et 541 ; que l'artiste ait eu l'intention de représenter un dieu qu'il savait égyptien, est prouvé par la représentation d'une uraeus couronnée du Pschent.

2° *La tête seule vue de face*, nos 542, 543, 545, 547 ; par exception il est vu de profil sur le n° 546 et le 544 le présente en buste tenant une antilope.

3° *De profil en lutte avec un lion*, nos 548, 549 et 550 ; dans ce cas, il est souvent assez difficile de distinguer Bès d'Héraclès et l'on se demande parfois si c'est la légende d'Hercule qui est à l'origine de ces représentations ou si, au contraire, c'est le souvenir de Bès qui a fait adopter Hercule par les Carthaginois. Presque toujours la présence d'un signe *nb* 𓎟 indique que l'artiste a eu l'intention de faire œuvre égyptienne.

On trouve encore Bès avec des ailes (nos 551 et 552) ; bien que le sphinx à tête de Bès ne soit pas entièrement inconnu dans la vallée du Nil [1], ce sont là des œuvres d'artistes étrangers à l'Égypte (sur le n° 552, Bès tient en mains un énorme serpent, peut-être par allusion à la lutte d'Hercule avec l'Hydre de Lerne, cf. ci-dessous, n° 615).

Parmi les œuvres égyptisantes, citons encore d'assez nombreux Horus-faucon précédé d'une uraeus (nos 553 à 558). Nous voyons dans ce sujet un héritage des scarabées de pâte. On se souvient, en effet [2], combien souvent Horus apparaît sur ces objets. Ici, l'artiste n'a pas toujours compris le modèle ; c'est ainsi que le signe qui, placé sous les griffes du faucon divin donnait à l'ensemble le sens d' « Horus de Bouto », est devenu une sorte de monticule qui n'a plus aucun sens. On a placé devant Horus une uraeus comme pour en certifier l'origine égyptienne. Le flagellum est souvent mal interprété (n° 558) et on y a ajouté par analogie le crochet 𓋾 *ḥḳȝt*, qui n'est associé au flagellum en Égypte que sur les figurations d'Osiris. Le n° 557 doit être considéré à part. L'exécution en est beaucoup meilleure et certains détails (le signe , les bras , les fleurs de papyrus) pourraient laisser croire à l'œuvre, sinon d'un Égyptien, tout au moins d'un artiste bien au courant de l'art égyptien.

Horus n'apparaît qu'une fois sous sa forme d'homme à tête de faucon (n° 570).

Alors qu'Isis était peu représentée sur les scarabées de pâte, elle est au contraire fréquente sur ceux de jaspe. Ce qui est une nouvelle preuve de l'origine non égyptienne de ces objets, puisque, en Égypte, Isis n'est presque jamais représentée sur les scarabées. Nous la trouvons figurée sous trois formes :

1. Cf. Miss Grenfell, *l. c.*, p. 25, fig. VI (un des exemples provient d'ailleurs de Beyrouth).
2. Cf. ci-dessus, p. 81.

1° *humaine* : assise sur un trône la tête surmontée du disque (n° 566), et adorée par Rē ou précédée d'un Osiris (nos 559 et 565). Parfois elle tient sur ses genoux Horus l'enfant (n° 560, ou par allusion aux marais où elle s'était réfugiée, l'artiste a placé le trône sur un bateau, ce qui implique une connaissance certaine de la légende égyptienne, mais la technique des deux Djeds qui encadrent l'image trahit une main étrangère), également n° 569.

2° *de déesse ptérophore*, protégeant Horus, n° 567 et sans doute 568 ; tenant deux papyrus, n° 561.

3° *de vache allaitant son veau*. Cette forme semble avoir été très répandue dans le monde punique (le Musée de Cagliari en possède de multiples exemples). N° 564 (de technique très fine) et nos 562, 563, de technique plus grossière.

La présence du croissant phénicien, sur les nos 559, 565, 566, prouverait, s'il en était encore besoin, que tous ces exemples sont des imitations phéniciennes ou carthaginoises de représentations égyptiennes.

Le sphinx fut également adopté par les graveurs puniques, mais ils préférèrent le sphinx ailé assis [1], ce qui trahit une influence hellénique, cf. nos 571 à 575. Une fois seulement le sphinx est debout et passe à droite (n° 576). Toutefois les artistes avaient encore conscience d'imiter l'art égyptien, ce qui explique la présence d'un signe *nb* 𓎟 (n° 573) et du disque solaire avec une fleur de papyrus (n° 574).

On trouve enfin un certain nombre d'autres représentations nettement inspirées de l'Égypte. Quelques-unes nous semblent même être réellement égyptiennes ; ce sont les nos 581, 582, 583 dont nous avons d'ailleurs déjà parlé (cf. ci-dessus, p. 65, note 2). Les autres présentent toutes sortes de signes empruntés à l'Égypte. Ceux-ci peuvent être correctement reproduits comme : la tête de Khnoum et le signe de l'or du n° 578, le scarabée et les uraei à tête humaine (n° 579), et le crocodile Sebek que surmonte la déesse Bastet (n° 580). Mais le plus souvent les signes ne sont plus qu'un reflet des originaux égyptiens. C'est ainsi que les autels des nos 584 à 586 sont en réalité des 𓊽 Djeds égyptiens, mais tellement déformés que nous n'avons pu les reconnaître que grâce à une série de représentations [2].

b) *Motifs hellénisants et sémitisants.*

Ceux-ci sont de beaucoup les plus nombreux. Nous nous sommes contenté de les diviser en : têtes humaines (nos 588 à 601) ; sujets humains (nos 602 à 619) ;

1. Cf. ci-dessus, p. 83.
2. Comparer le 𓊽 égyptien du n° 117 avec les imitations puniques des nos 560, 584, et enfin 585 et 586. Si nous n'avions pas connu les nos 560 et 584, nous n'aurions jamais pu reconnaître un Djed dans les nos 585 et 586.

animaux attaquant une proie (n°s 620 à 625) ; guerriers (n°s 626 à 638) ; enfin animaux divers (n°s 639 à 643).

Nous ne ferons qu'analyser rapidement ces objets qui sont en marge de notre sujet. Notons tout d'abord que les gravures, bien que d'inspiration hellénique, portent encore assez souvent des traces d'égyptianisme. Ainsi sur les n°s 595 et 596, la coiffure du personnage se termine par une tête de faucon et par une tête de Sekhmet (évidemment par souci prophylactique). Même observation pour le n° 601. Comme nous l'avions déjà dit [1], il est possible qu'Hercule (n°s 614, 615) ait été adopté par confusion avec Bès.

Bien que le sujet du lion ou de l'aigle attaquant une proie soit d'origine sémitique, il n'est pas impossible non plus qu'en le reproduisant les Puniques aient cru l'importer de l'Égypte, où il était très répandu à basse époque.

Enfin, le scorpion (n°s 639, 640) et le sanglier (n° 642) sont manifestement un vestige égyptien traité à la manière grecque.

Les scarabées de cornaline et de matières précieuses comme les scarabées de jaspe doivent être divisés en « égyptisants », et en « hellénisants ». Mais la distinction n'est plus aussi facile à faire. A côté de gravures présentant tout à fait les mêmes caractéristiques que pour le jaspe, nous trouvons des motifs traités d'une manière différente et pourtant également étrangère à l'Égypte. Nous verrions volontiers dans ces objets, des apports phéniciens. Cette hypothèse aurait l'avantage de rendre compte de l'égyptianisme fréquent des motifs, et du caractère particulier, non égyptien, de la technique.

a) *Motifs égyptisants.*

Tout d'abord Bès comme pour les scarabées de jaspe. Mais, seuls les n°s 650, 651, 652 sont traités dans la même manière. Les n°s 653, 654, 655, bien que plus conformes à l'original égyptien, ne semblent pas provenir de la vallée du Nil. La technique en est d'ailleurs très bonne. Les n°s 686 et 687 sont de mauvaises imitations en matières diverses d'un original en jaspe.

La figuration d'Isis et d'Horus est toujours fréquente. Nous trouvons : Horus l'enfant sortant du lotus ; entre deux déesses (Isis et Nephthys) n° 656, tout seul n° 690. Isis allaitant Horus dans les marais de Chemnis (n° 657), entre deux dieux hiéracocéphales, n° 694. Isis ptérophore précédée de dieux plus ou moins égyptiens, n°s 658, 659, 693, 695, 696. Isis-vache allaitant Horus-veau, n° 660, 691, 692.

1. Cf. ci-dessus, p. 88.

On trouve aussi Horus (ou Rê) sous la forme d'un dieu anthropomorphe à tête de faucon, n°s 666, 667, 689, 702 (ces trois derniers pouvant être réellement égyptiens).

Comme sur les scarabées de jaspe, les sphinx sont le plus souvent ailés et assis (n°s 661, 662, 665, 680, 681). Cependant, on trouve aussi le sphinx couché non ailé (n°s 663, 682, 683, 684). On sent le modèle égyptien plus proche, pourtant tous les signes ne sont pas compris. Si le 684 porte la couronne de Haute-Égypte correctement dessinée, ainsi qu'un flagellum, sur le n° 683, le flagellum n'est plus compris, il est remplacé par un trait en zig-zag. Le n° 685 est un sphinx debout, ailé, du même type que le scarabée de jaspe n° 576.

On trouve encore des motifs plus ou moins égyptiens assez divers. Les n°s 668 avec son uraeus ailée surmontée de l'Atef et 669 avec sa légende hiéroglyphique peuvent être effectivement égyptiens. De même les deux Oudjas des n°s 697 et 698, ainsi que la tête en cristal de roche, n° 688. Mais les n°s 670, 671, 703, 704, ne sont plus que des imitations.

Les n°s 699, 700, 701 en verre, semblent reproduire des motifs égyptiens, mais ils sont en très mauvais état de conservation.

b) *Motifs hellénisants.*

Parmi les scarabées de cornaline, très peu sont uniquement à motif grec (n°s 672 à 676). Ce qui confirme l'origine phénicienne du plus grand nombre de ces scarabées.

Parmi les scarabées de matières diverses, nous retrouvons : les guerriers (n°s 706, 708) ; la tête humaine (n° 709), le scorpion (n° 717) ; le lion poursuivant une antilope (n° 713) ; mais aussi des motifs difficiles à interpréter, d'origine sémitique semble-t-il (n°s 710 à 716).

En résumé, nous voyons que les scarabées de jaspe et de matières diverses sont très différents des scarabées de pâte. En réalité, pour ces objets, et sauf les quelques exceptions que nous avons signalées ci-dessus, il ne peut plus être question d'une origine égyptienne. Pourtant, nous l'avons vu, ce sont toujours des « scarabées », c'est-à-dire des objets ayant la forme de l'insecte égyptien. Bien plus, l'artiste qui les grave imite souvent les motifs de l'art égyptien. Cela nous conduit tout naturellement à penser que les Carthaginois gardèrent leur croyance en la puissance magique des scarabées, et que, ne pouvant plus se les procurer en Égypte, ils songèrent à les fabriquer eux-mêmes, ou, à les faire exécuter par des artistes grecs [1]. Par un retour curieux des choses, ces scarabées qui, aux VIIe-VIe

1. Pour eux-mêmes les Grecs abandonnent le scarabée dès le milieu du Ve siècle. Cf. Daremberg et Saglio, t. II, Gemmae, p. 1473.

siècles leur servaient avant tout d'amulettes, deviennent peu à peu des sceaux, comme ils l'étaient devenus en Égypte à la XIe Dynastie. Un grand nombre des scarabées de jaspe conservent encore la monture de métal, qui facilitait leur emploi comme cachet. Mais bien entendu, et toujours comme en Égypte, l'emploi utilitaire n'empêche pas la croyance en la vertu magique, et c'est aux représentations de dieux protecteurs tels que Bès, Horus, Isis que vont les préférences des Puniques. Dans cet ordre d'idée, la présence du scorpion sur certains objets est tout à fait symptomatique.

La proximité des colonies helléniques, l'emploi d'artistes grecs, ont maintenant une grande importance et c'est pourquoi nous voyons sur un objet d'origine égyptienne, et ayant encore gardé la valeur que lui attribuaient les Égyptiens, s'affirmer de plus en plus l'influence de l'art grec. Nous retrouverons cette caractéristique sur tous les objets carthaginois à partir du IVe siècle.

Avant de passer à une autre catégorie d'objets, nous dirons quelques mots de la forme extérieure des scaraboïdes. Dans les lignes qui précèdent nous ne les avions envisagés que du point de vue de l'inscription.

Forme extérieure des scaraboïdes.

Les formes extérieures des scaraboïdes sont très nombreuses en Égypte ; elles comprennent des oiseaux, des reptiles, des insectes, des nœuds magiques, etc... On ne trouvera classées parmi les scaraboïdes que les sept formes ci-dessous.

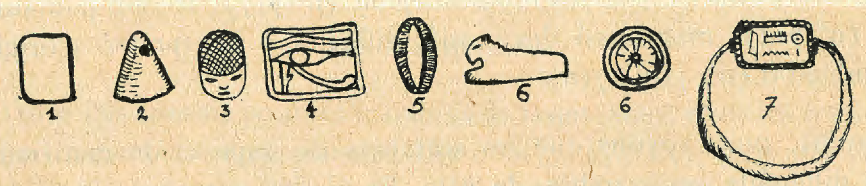


Fig. 4.

Les nos 3, 4, 5, 6 sont suffisamment connus en Égypte pour qu'il soit inutile d'y insister ; nous renvoyons d'une façon générale aux *Buttons and Design Scarabs* de Petrie, planche XXX, section Z, où l'on trouvera de nombreux exemples de ces types, et d'une façon plus particulière au Catalogue, pages 176 et suiv. ci-dessous.

Les nos 1, 2, 7 sont plus particuliers à Carthage. Le 1 est certainement égyptien, d'après les inscriptions qu'il porte. Il n'est sans doute que l'aboutissement de l'évolution des cowroïds. Les cônes (no 2) sont rares ; ils ne sont pas égyptiens à l'origine, mais cependant Newberry en cite des exemples ; néanmoins, nous

croyons qu'à l'exception des nos 440, 441, 442, les cônes trouvés à Carthage sont de fabrication locale. Le no 7, la bague sigillaire, est composite, le scaraboïde qui sert de sceau est égyptien, mais la monture semble être carthaginoise.

Si nous voulions résumer ce que nous ont appris l'ensemble des scarabées et scaraboïdes trouvés à Carthage, nous dirions ceci : jusqu'à la fin du Ve siècle, mais surtout aux VIIe et VIe siècles, les Carthaginois les importent d'Égypte. A partir de la fin du Ve siècle, le scarabée n'étant plus fabriqué en Égypte, mais continuant à avoir une grande importance à leurs yeux, ils remplacent les scarabées égyptiens par des imitations, que fabriquent, en Sardaigne sans doute, des artistes puniques et peut-être grecs.

Il nous reste à étudier pourquoi les Carthaginois restèrent fidèles non seulement au scarabée égyptien, ce qui serait peu important malgré tout, mais à la magie égyptienne. C'est ce que nous aborderons quand l'étude des trois dernières séries d'objets : amulettes, hachettes-rasoirs, bandes magiques, aura démontré que l'adoption par les Carthaginois, du scarabée égyptien, n'est pas, comme on l'a cru, le résultat d'une « mode » sans importance, mais qu'elle fait partie du phénomène plus considérable qu'est la survivance de la magie égyptienne dans les croyances puniques.

CHAPITRE IV

CATALOGUE DES SCARABÉES ET SCARABOIDES[1]

A. — LES SCARABÉES DE PÂTE

I. — *Scarabées à noms royaux.*



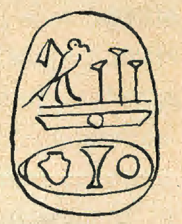
1. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douimès*[1].
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc oxydé brun.
Date : *VII*e*-VI*e *siècle.*
Conservation : Bonne.

Scarabée au prénom de Psammétique I (?)  cf. Petrie, Hist. Scar. 60, n° 1918-1919, et Naukratis I, pl. XXXVIII, n° 183.



2. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. n° 214, 2e terrain Ben Attar, n° confirmé (Dermech II-Ben Attar II).
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 94, n° 214 et pl. LXVIII; Moret, Cat., Pl. XI, n° 15, p. 6 (161).
Couleur : Blanc.
Date : ve siècle.
Technique : Mauvaise.
Conservation : gravure partiellement effacée.

Prénom de Psammétique I entre deux plumes *mꜣʿt*, cf. Petrie, Hist. Scar. 60, n° 1923 et *ib.* Scarabs., pl. LV, n° 27.



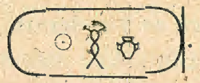
3. Lavig.
Matière : Pâte vernissée.
Dimensions : Long. 2 cm. 2.
Larg. 1 cm. 5.
Haut. 1 cm.
Provenance : *Douimès.*
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Musée Lavigerie, t. I, pl. XXXIV, n° 34 et p. 245.
Couleur : Blanc verdâtre.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne.

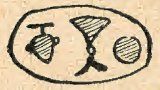
1. En italique les provenances et les dates conjecturales. Dans la rubrique « *Provenance* », lorsque la mention indiquée ne correspond pas à l'un des champs de fouilles étudiés au chapitre III, se reporter ci-dessous, p. 255.

Registre supérieur Horus avec le Flagellum, devant lui le signe , au-dessous un signe allongé sans doute le disque ailé (cf. n° 21). Au registre inférieur, le cartouche prénom de Psammétique I :  *wꜣḥ-ib-Rʿ*, cf. Petrie, Hist. Scar. 62, n° 1987.

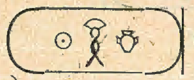


4. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douimès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VII*e*-VI*e *siècle.*
Conservation : Bonne.

Scarabée au cartouche prénom de Psammétique I . Devant, Isis, les deux ailes étendues et tenant les deux plumes Maat, protège le cartouche, cf. Petrie, Hist. Scar. 60, n° 1901, et Hall, Cat. n° 826, p. 82.

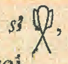


5. Lavig.
Matière : Pâte moulée.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douimès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Verdâtre.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne.

Prénom de Psammétique I  *wꜣḥ-ib-Rʿ*, cf. Petrie, Hist. Scar. 60 et 62, nos 1905 et 1979 (provenant de Naucratis).



6. Lavig.
Matière : Pâte vernissée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douimès.*
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Brisé en haut.

Scarabée au nom d'Horus de Psammétique I *Ḥr-ʿꜣ-ʾb*, cf. Petrie, Hist. Scar. 60, nos 1896 et 1898 (provenant de Naucratis), devant Horus, le signe *sꜣ* , on pourrait interpréter le tout : « Protection de l'Horus, grand de cœur » c'est-à-dire du roi.



7. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Col. Saint-Louis (Byrsa).
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : viie-vie siècle.
Conservation : Médiocre.

Lion couché, au-dessus le disque solaire ; sans doute un titre de Psammétique I, cf. Petrie, Hist. Scar. 61, nos 1928 et 1930, également : *Id.* Scar. and Cyl., pl. LV, nos 4-5-6-7-8.

8. Bardo.
Matière : Terre cuite ? sertie or.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : Utique, tombe no 18.

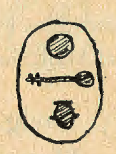
Technique : Bonne.
Bibliographie : J. Moulard, Fouilles à Utique en 1925, *Bull. Arch. du Com.*, 1926, p. 227-8.
Couleur : Blanc.
Date : *Ve siècle.*
Conservation : Bonne.



Titre de Psammétique I, cf. no 7 ci-dessus.

9. Lavig.
Matière : Calcaire (?)
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douimès.*

Technique : Bien dessiné, gravure mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Cartouche, prénom de Psammétique II *nfr-ib-Rʿ*, cf. Petrie, Hist. Scar. 62, nos 1964 à 1978 et Hall, Cat. no 2541, p. 254.

10. Bardo.
Matière : Terre cuite.
Dimensions : Long. 1 cm 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 9 mm.

Technique : Bonne.
Provenance : Kerkouan, no 267 b.
Couleur : Brunâtre.
Date : *IVe-IIIe* [1].
Conservation : Brisé en trois.



Combinaison du nom d'Horus et du prénom de Psammétique II : *Mn-ib-nfr-Rʿ*, cf. Loftie, Essay CLXVIII, et aussi Hall, Cat. p. 254, no 2536, de même Petrie, Hist. Scar. 62, 1968.

11. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 6 mm.
Haut. 5 mm.

Provenance : *Douimès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert pâle.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.

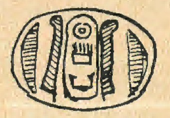


Nom de Khefren, le ☐ est assez mal écrit, cf. Hall, Cat. no 14, p. 2. Imitation similaire de la XXVIe Dynastie, Petrie, Hist. Scar., no 21 *Hʿ.f-Rʿ.*

1. Les fouilles de Kerkouan ne sont pas encore datées avec certitude. Cf. ci-dessus, p. 44 et n. 2.

12. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : T. 328, Ancona no confirmé.

Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler N.P. I, p. 178, no 328 ; Moret, Cat., pl. XI, no 21, p. 7 (162).
Couleur : Blanc.
Date : ve siècle.
Conservation : Bonne.



Cartouche de *Mn-kȝ-Rʿ*, Mycérinus, encadré de deux plumes *mȝʿt* et de deux signes . Pour la présentation, cf. Hall, Cat., p. 251, no 2512 = Petrie, Histor. Scarabs, no 1931. Cf. également A. Rowe, Catal. no 885, pl. XXII et p. 208, qui le date de la XXVe dyn.

13. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.

Provenance : *Douimès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Cartouche de Mycérinus ; cf. Petrie, Hist. Sca., no 32 et ci-dessus. Le signe ⊔ est très mal écrit, mais cela peut provenir de la pâte colorée qui a recouvert la gravure. Cf. dans Hall, Cat., le no 39, p. 4, où le ⊔ est également très mauvais (scarabée d'époque Saïte).

14. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 9.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 8 mm.

Provenance : *Douimès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert bleuté.
Date : *VIIe-VIe siècle?*
Conservation : Bonne.



En haut : lion passant à droite, devant lui le signe *ḥs* (symbole du Pharaon), au-dessous le disque ailé horizontal ; enfin le cartouche de *Mn-kȝ-Rʿ*, Mycérinus, précédé du faucon, tenant le flagellum, une uræus sortant de ses griffes ; le tout placé sur un signe *nb* : . Cf. Hall, Cat. no 41, p. 5 (Scarabée trouvé à Amathus, Chypre).

15. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 7 mm.
Provenance : T. 39, Dermech, no confirmé.

Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler N. P., I, p. 13, no 39 et pl. CXXI, CLXXX ; Moret, Cat., pl. XI, no 27, p. 7 [162].
Couleur : Blanc jaune.
Date : viie siècle.
Conservation : Bonne.



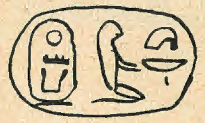
Cartouche de Mycérinus, précédé d'un faucon muni du fouet et une uræus sortant de ses griffes. Cf. Petrie, Hist. Sca. 61, nº 1941 (provenant de Murathus) et Naukratis I, pl. XXXVII, nº 73.

16. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 311, Ancona, nº confirmé.
Technique : Assez bonne.
Bibliographie : Gauckler N. P., I, p. 135 et pl. XCVI (1), t. 311, exposé sous le nº 401.
Couleur : Blanc.
Date : ve siècle.
Conservation : Bonne.



Au-dessus, le cartouche de Mycérinus, au-dessous un sphinx ailé précédé du signe *nfr*, le tout placé sur le signe *nb*, cf. Petrie, Hist. Sca. 61, nº 1939.

17. Lavig.
Matière : Céramique.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc brunâtre.
Date : *XXVIe dyn.*
Conservation : Bonne.



Cartouche de Mycérinus, précédé d'un personnage agenouillé tourné vers le groupe hiéroglyphique comme sur les nos 201, 202, 416. Cf. Hall, Cat. nº 38, p. 4 (provenant de Tell Nebesha, période Saïte).

18. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Assez bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *XXVIe dyn.*
Conservation : Bonne, gravure légèrement effacée.



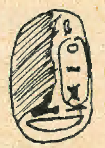
Cartouche de Mycérinus; à côté le sphinx ailé précédé d'un signe *ḥs*. Cf. Petrie, Hist. Scar. 61, nº 1951 (de Murathus) et le nº 1940 (de Naucratis).

19. Lavig.
Matière : Terre cuite.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *XXVIe dyn.*
Conservation : Côté abîmé.



Au registre supérieur, sphinx ailé à tête humaine, couché, il tient entre ses pattes le signe *ḥs*; au-dessous, cartouche au prénom de Sésostris III *Ḫ'-kȝ-R'*; devant, le faucon muni du fouet et précédé lui-même du signe *ḥs*, enfin le signe *nb*. Pour le sphinx couché avec ailes, cf. entre autres Petrie, Hist. Scar. 61, nº 1947, précédé également d'un faucon avec flagellum (scarabée de la XXVIe dynastie).

20. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 10 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert pâle.
Date : *XXVIe dyn. (?)*
Conservation : Brisé.



Scarabée fortement abîmé, il ne reste plus que le cartouche, sans doute au nom de Thoutmosis III, au-dessous, le signe. Sans doute faut-il restituer devant : une Maat comme dans Hall, Cat. nº 1160, p. 114 ou un cynocéphale comme dans le nº 1157 même page.

21. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert.
Date : *XXVIe dyn. (?)*
Conservation : Bonne.



Registre du haut, Horus l'Enfant (Harpocrate) accosté de deux faucons, sur le disque ailé horizontal. Au centre le prénom de Thoutmosis III entre deux divinités sans doute Isis et Nephtys, au-dessous le signe. Pour une disposition semblable à la XXVIe Dyn., cf. Hall, Cat. nº 1472, p. 144.

22. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Verdâtre.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



En haut le signe *nfr* accosté de deux Uraei, au-dessous le cartouche de Thoutmosis III sur le signe *nb*. Cf. Hall, Cat. nº 1527, p. 150.

23. Lavig.
Matière : Pierre? sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne, métal oxydé.
Couleur : Blanc.
Date : *XXVIe dynastie.*
Conservation : Bonne.



En haut le cartouche de Thoutmosis III, au centre trois divinités debout : de gauche à droite Ptah, Sekhmet, et, leur faisant face, une divinité impossible à identifier, tenant le sceptre *wꜣs*. Au-dessous le signe. Pour la présence de Ptah, Sekhmet sur les scarabées à noms royaux, cf. Hall, Cat. n° 1135, p. 111 et Petrie, Hist. Sc. 60 et 61, n°s 1903 et 1946.

24. Bardo.
Matière : Céramique.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. n° 347, *Ancona.*
Bibliographie : Moret, pl. XII, n° 34 et p. 8 (163).
Couleur : Ocre rose.
Date : *Ve siècle.*
Conservation : Bonne.



Prénom de Thoutmosis III entre deux yeux Oudjas en sens inverse. Même disposition dans Hall, Cat., n° 801, p. 80 et surtout Newberry, Cat. du Caire, pl. IV, n° 36179.

25. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Prénom de Thoutmosis III, le signe *mn* est assez curieusement placé verticalement. Au-dessous le signe, cf. Hall, Cat. n° 1237, p. 121, pour le *mn*, cf. *Ibid.*, n° 1528, p. 150.

26. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 05.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 347, Ancona.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XI, n° 11 et p. 6 (161).
Couleur : Blanc.
Date : ve siècle.
Conservation : Bonne.



Prénom de Thoutmosis III, cf. Hall, Cat. n° 1219, p. 119 et Petrie, Hist. Sca. 61, n° 1958 (XXVIe Dynastie, provenant de Naucratis).

27. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Carthage*, 1915.
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *XXVIe dyn.*
Conservation : Bonne.



Cartouche au prénom de Thoutmosis III et surmonté de deux plumes, cf. Petrie, Hist. Sca. 61, n° 1954 (XXVIe Dyn.), et *ibid.*, Naukratis II, pl. XVIII, n° 26, également Hall, Cat. n° 1469, p. 144.

28. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie or.
Dimensions : Le sceau engagé dans un écrin où il est fortement fixé n'a pu être ni photographié, ni mesuré.
Provenance : ?
Technique : Très mauvaise.
Bibliographie : Moret, pl. XIII, n° 95 et p. 12 (167).
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.



En haut *nṯr nfr nb tꜣwy* « Le dieu bon, Seigneur du double pays », puis le cartouche de Thoutmosis III et au-dessous le signe *ḥs* entre deux uraei (peut-être Isis et Nephtys, cf. Miss. Grenfell, « Les divinités et les animaux figurés sur les scarabées » dans Rendiconti della R. Academia dei Lincei, vol. XII, Ser. 5 a, p. 8, fasc. fév. 1908, p. 8) ; cf. Hall, Cat. n° 1565, p. 153 et 1488 et suivants, p. 146.

29. Bardo.
Matière : Pâte sertie or.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. ?
Provenance : T. 212, Dermech près de Bordj-Djedid.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, « Bijou punique trouvé à Carthage » (*Bull. des antiquaires de France*, 1902, p. 271-277 = N. P. II, p. 529) Moret, pl. XIII, n° 98 et p. 12 (167).
Couleur : Blanc.
Date : vie siècle.
Conservation : Bonne.



En haut le disque ailé courbe avec deux Uraei retombant du disque, au-dessous le disque ailé horizontal et le cartouche de Thoutmosis III encadré de deux Uraei sur le signe *nb*, cf. Petrie, Hist. Sc. 61, n° 1952 et Hall, Cat. n° 1577, p. 155.

I bis. — Scarabées à imitation de noms royaux.

30. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Les signes sur les deux plumes. Peut-être une imitation du nom de Seti I. Un scarabée dans Hall, n° 2016, p. 202, porte  cf. Petrie, Hist. Sc. 45, n° 1425, qui le date de Psammétique III, cf. ci-dessus, p. 56 (XVII) et Naukratis I, pl. XXXVIII, n° 193.

31. Lavig.
Matière : Terre vernissée.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Verdâtre.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Ḥr-mn-R' précédé d'un signe indistinct sans doute le *ḥs* ou l'urœus. D'après Hall, Cat. p. 253, n° 2531, ce serait une imitation du nom d'Horus de Psammétique II ; Petrie y voit le nom de *Mn-ḫr-r'*, vassal de Khmeny ; Petrie, « Scarabs and Cylinders », pl. LIII, n°s 6 et 7.

32. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : R. P. Delattre, Nécropole Punique de Douïmès. Années 1893-1894 = Cosmos 1897, tirage à part, p. 9, n° XI.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



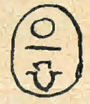
M''t-ib-R' sur le signe ; confusion ou jeu de mot sur les prénoms d'Aménophis III et de Psammétique II, cf. Hall, n° 2591, p. 260, qui donne une imitation du même nom.

33. Bardo.
Matière : Terre cuite sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 8 mm.
Provenance : T. 229, Dermech-Errera.
Bibliographie : Moret, pl. XI, n° 24, p. 7 (162).
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Imitation d'un nom royal ou les prénoms des deux premiers Psammétique ont dû jouer un rôle soit : *Mn-ib-R'* Psammétique II, soit : *'I-ib-R'*. Psammétique I et subsidiairement jeu de mot sur le prénom d'Aménophis III ; cf. n° précédent et Petrie, Scar. and Cyl., pl. LIII, 25 D, n°s 7 et 8, et Naukratis I, pl. XXXVII, n°s 96-97.

34. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Bibliographie : Mus. Lavigerie, pl. XXXIV, n° 30 et p. 244.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Imitation d'un nom royal ou probablement nom royal mal écrit, sans doute faut-il dire *Mn-ib-R'*. Psammétique II, suivant Hall, n° 2532, p. 253 ou peut-être *'I-ib-R'*. Psammétique I, suivant Hall, n° 2505, p. 251.

35. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : T. 305, Dermech-Ancona (par erreur exposé au n° 384).
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Gauckler N. P., I, p. 127, t. 305, pl. LXXXVIII ; Moret, pl. XI, n° 6, p. 6 (161).
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



Le signe *nfr* entre les deux Uraei ; au-dessous un cartouche au nom de *Ḫpr-....-R'* ; sans doute écriture défective du nom de Thoutmosis III, cf. Petrie, Scar. and Cyl., pl. LI, 23.2, n°s 2-3-6-7-8-9-10, qui y voit le nom d'Osorkon III, ce qui est invraisemblable ici étant donné la date de la tombe où il a été trouvé.

36. Bardo.
Matière : Pâte vernissée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 311, Dermech-Ancona exposé par erreur sous le n° 401.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler N. P., I, p. 135, t. 311, pl. XCVI ; Moret, pl. XII, n° 57, p. 9 (164).
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



P'-di-B'stt, nom d'un roi de la XXIIIe Dynastie Tanite. Petrie (Hist. Sca. n° 2015) en fait un nom de particulier, de même dans Scarab. and Cyl., pl. LVII, 30. H. L. M., il faut plutôt croire que le nom de Petoubastis, comme ceux des Pharaons de la XVIIIe Dynastie, a été imité à la XXVIe, cf. également Hall, n° 2475 et suivants, p. 247. Hall n'est pas sûr de la date, sans doute XXVIe Dyn.

37. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 347 ? Dermech-Ancona.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



Nom de Petoubastis, cf. n° ci-dessus et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n°s 117-118.

38. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 347, Dermech-Ancona.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XII, n° 59, p. 9 (164).
Couleur : Blanc jaune.
Date : ve siècle.
Conservation : Bonne.



Nom de Petoubastis, cf. n° ci-dessus.

39. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. brisé.
Provenance : T. 347, Dermech-Ancona.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc jaune.
Date : ve siècle.
Conservation : Le dos est éclaté.



Nom de Petoubastis, cf. n° ci-dessus.

40. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Bibliographie : M. Lavigerie, tome I, pl. XXXIV, n° 31 et p. 244.
Couleur : Vert passé au brun.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



En haut un sphinx à tête humaine surmonté du signe Ankh ☥, au-dessous un cartouche fantaisiste où on peut lire le signe ⊙ *R*ʿ suivi de trois signes longs, cf. Hall, n° 2577, p. 258, où on peut lire ⊙ ... III ⊔.

41. Bardo.
Matière : Céramique.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm.
Provenance : Kerkouan, n° 122.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc vert.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Imitation d'un nom royal ; on voit dans le cartouche deux signes courts et un signe long (inversés, ils feraient penser à Bastet) derrière une Maat tenant le signe Ankh ☥ et le groupe hiéroglyphique *Mn-ḫpr* peut-être une réminiscence pour *Mn-ḫpr-r*ʿ, cf. dans Hall, n° 2075, p. 208, un scarabée donnant une disposition semblable.

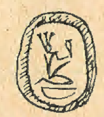
II. — Scarabées à représentation divine.

42. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 6 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 309, Dermech-Ancona.
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : ve siècle.
Conservation : Bonne.



Le dieu Hapi tenant le vase *Hs*, cf. Petrie, But. Ds. Sc., pl. XV, n° 1050 et Naukratis II, pl. XVIII, n° 45 ; Newberry, Cat. pl. IX, n° 37302 et ci-dessous, n° 433.

43. Lavig.
Matière : Terre friable sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Gravure médiocre
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Le dieu Hapi sur un signe *nb*, cf. Petrie, But. Ds. Sc., pl. XV, n° 1050.

44. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : gris.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne, éclat sur le côté.



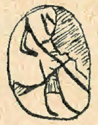
Le dieu Hapi, devant lui le signe *nfr*, au-dessus le soleil, au-dessous le signe *nb*. Sens de protection ? ou d'adoration ? Pour un groupement similaire des signes, cf. Newberry, Cat. n° 36963, pl. IX. Réminiscence du nom de Psammétique II (?), cf. ci-dessus, n° 9.

45. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 1 cm.
Haut. 9 mm.
Provenance : ?
Technique : Assez bonne.
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Le dieu Hapi debout tenant le vase *Hs*; devant lui, à nouveau le signe *Hs*. Derrière un dieu ou une déesse indéterminable, au-dessous le signe *Nb*. Hapi est très fréquent dans les dernières Dynasties, cf. Petrie, But. Ds. Sc., pl. XV, n° 1050 et p. 28.

46. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance: T. 311 ? Dermech, 1er terrain Ben Attar.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc crème.
Date : VIIe siècle.
Conservation : Brisé en deux.



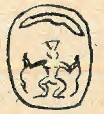
Dieu ou roi debout tenant la lance ; le haut brisé ne permet pas de dire s'il s'agit du dieu Anher, cf. Petrie, But. Ds. Sc., n° 1048, pl. XV et Newberry, pl. IX, n° 36242, qui y voit le dieu Toum, peut-être simplement le Pharaon tuant un ennemi.

47. Bardo.
Matière : Pierre veinée tendre.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Provenance : T. 441, Dermech Ard-el-Morali, n° confirmé.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler N. P., I, p. 209, t. 441 ; Moret, pl. XII, n° 66, p. 10 (165) y voit Nefer-Hor (Horus jeune)
Couleur : Gris et blanc.
Date : Début du IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Personnage assis ; soit le mort divinisé, soit un dieu, il porte la couronne Atef , le fouet et le sceptre. Devant lui le signe *nfr* ; aucun catalogue égyptien ne donne de scarabée de ce type ; il semble cependant que ce soit un objet égyptien. Le musée de Cagliari possède un scarabée non numéroté de matière semblable.

48. Bardo.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm.
Provenance : *Carthage*, 1917.
Technique : ?
Couleur : Vert.
Date : *IVe siècle.*
Conservation : Tout est effacé.



Le dieu Bés tenant les deux serpents ; au-dessus de lui le disque solaire ailé, les catalogues de scarabées égyptiens ne donnent pas de scarabées de ce type ; le dessin comme la matière (de couleur verte) semblent indiquer que c'est là une imitation des scarabées de jaspe ou de cornaline, cf. nos 544 et 654.

49. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Excellente.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Le dieu Shou sur le signe *nb* cf. Petrie, But. Ds. Sc., pl. XV, n° 1022 et p. 27.

50. Bardo.
Matière : Apparence calcaire.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : T. 331, Dermech Ancona, n° confirmé.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 178-179 ; Moret, pl. II, p. 6 (161), n° 4.
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus n° 49, le dieu Shou ; cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 68.

51. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Dieu accroupi indéterminable tenant le signe *Sꜣ* , cf. Petrie, But. Ds. Sc., pl. XII, n° 687.

52. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 8 mm.
Larg. 6 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 19, Dermech.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Moret, Cat. n° 60, p. 9 (164), pl. XII.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, le dieu accroupi tient soit une Maat soit plus probablement le signe *Sꜣ*, cf. Newberry, Cat., pl. IX, n° 37038.

53. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu pâle.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



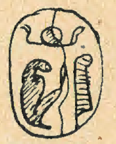
Dieu assis tenant un signe, sans doute le *Sȝ* ou le ☥, peut-être Khnoum, mais il n'a pas les cornes du bélier ; cf. Petrie, pl. XV, n° 1025.

54. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc vert.
Date : *VII*e*-VI*e *siècle.*
Conservation : Bonne.



La déesse Maat, cf. Petrie, pl. XV, n° 1040 et ci-dessous n° 434.

55. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Brisé.
Provenance : T. 352, Dermech Ancona, n° confirmé.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 184.
Couleur : Blanc.
Date : ve siècle.
Conservation : Brisé en trois.



En haut le disque solaire accosté de deux Uraei, au-dessous la plume Maat ou *Šw* et un dieu accroupi, sans doute le tout veut-il dire *Šw*, cf. Erman et Grapow, Wört., t. 4, p. 429.

56. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Sculpture bonne ; gravure mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e *siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus n° 55 le dieu *Šw*.

57. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e *siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus n° 55, le dieu *Šw* précédé de la plume ou une Maat (la barbe semblerait indiquer Shou).

58. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 292 ? *Dermech* (1)
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VI*e*-V*e *siècle.*
Conservation : Brisé.



Dieu accroupi tenant le sceptre *wȝs*, sans doute une figure déformée ou mal comprise de Ptah, cf. Petrie, pl. XV, n° 1043 et ci-dessous nos 64 et 431.

(1) Il n'y a pas de n° 292 dans Gauckler.

59. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne.



La déesse Maat deux fois répétée.

60. Lavig.
Matière : Pâte friable sertie or.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 5 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Temple de Tanit.*
Technique : Excellente.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e *siècle.*
Conservation : Bonne.



Le dieu *Rê* sous les traits du personnage accroupi à tête de faucon, cf. Gardiner, Egyptian Grammar Sign List. C 1 et 2 combinés, p. 441.

61. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 8 mm.
Provenance : T. 189, Dermech n° confirmé.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 78, pl. CXLV ; Moret, pl. XI, n° 8, p. 6 (161).
Couleur : Blanc.
Date : VIe siècle.
Conservation : Bonne.



En haut le disque ailé, au centre Horus l'Enfant dans les marais de Bouto, au-dessous le signe *Nb* : la couronne qui surmonte la tête d'Horus est sans doute une déformation de la couronne Atef, cf. Ward, P. S. B. A., 1900 (t. 22), pl. VII (p. 400), n° 363 (= *id.*, t. 23, p. 28), et ci-dessous nos 62 et 690 ; de même Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 122.



62. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Delattre, « La Nécropole Punique de Douïmès », 1895-1896, Mém. Soc. Nat. Antiq. de France, t. LVI, tirage à part, p. 113, fig. 70.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.

Horus l'Enfant dans les marais de Bouto comme ci-dessus, derrière lui le signe *S3*, au-dessous le signe *nb*, le tout voulant sans doute dire « Protection de *Ḥr-pȝ-ẖrd* » (Harpocrate), cf. Ward, *l. c.*, *ibid.*, et ci-dessous n° 690.



63. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Provenance : Col. St. Louis.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « Fouilles archéologiques dans le flanc S.-O. de la colline de St.-Louis, 1892 », dans *Bulletin archéologique*, 1893, pl. XII, n° V et p. 111.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm. 5.
Couleur : Blanc traces vertes.
Date : VII-VIe siècle.
Conservation : Bonne.

Horus l'Enfant sur le signe *nb*, cf. Petrie, But. Ds. Sc., pl. XV, n° 1019 et Newberry, Cat. pl. IX, n° 36457.



64. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. n° 27, Dermech.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XI, n° 17, p. 7 (162).
Couleur : Blanc.
Date : Début VIIe siècle.
Conservation : Bonne.

Le dieu Ptah tenant le sceptre *w3s*, devant lui le signe *ḥs* et au-dessous le signe *nb*, cf. Petrie, But. Ds. Sc., pl. XV, n° 1036.



65. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.

Les dieux Ptah et Sekhmet, derrière eux le signe *nfr*, formule d'adoration ou simple formule magique. Sekhmet tient une tige de lotus, cf. Petrie, But. Ds. Sc., pl. XV, n° 1036.



66. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu pâle.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.

Sekhmet debout la tête surmontée du disque solaire et tenant la fleur de lotus, en adoration devant Horus l'Enfant, au-dessous le signe *nb*, composition identique dans Newberry, Cat. n° 37110, pl. IX. Cf. ci-dessous n° 435.



67. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Brisé.

Même scène que sur le numéro précédent.



68. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne sauf éclat sauté, en haut.

Sekhmet devant le dieu Ptah assis ; au-dessus d'eux le disque solaire ailé, au-dessous le signe *Nb*, cf. Newberry, Cat. n° 36430, pl. IX et ci-dessous n° 437.



69. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. brisé.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, « Nécropole Punique de Douïmès, 1893-1894 », Cosmos, 1897, p. 23, fig. 41 du tir. à part.
Couleur : Jaune.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Le haut brisé.

Un pharaon ? en adoration devant la déesse Sekhmet, au-dessus sans doute le scarabée *ḫpr* ; au-dessous le signe *Nb*, cf. Newberry, Cat. n°s 36443 et 36988, pl. IX.

70. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 8 mm. 5.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 170, Dermech, n° confirmé.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 68, n° 170; Moret, pl. XIII, n° 67, p. 10 (165).
Couleur : Blanc.
Date : VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Sans doute deux dieux Hapi comme dans Newberry, Cat., n° 36332, pl. IX.

71. Bardo.
Matière : Pâte sertie or.
Dimensions : Long. 2 cm. 5.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. ?
Provenance : T. 176, Dermech, n° confirmé.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I., p. 66, n° 176 et pl. XLVII; Moret, pl. XIII, n° 75, p. 10 (165).
Couleur : Blanc.
Date : VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Deux divinités la tête surmontée de plumes (ou peut-être plus simplement deux dieux Hapi comme ci-dessus), entre elles sans doute le signe *wȝd*, au-dessous le signe *Nb*, cf. Newberry Cat., n° 36332, pl. IX.

72. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Personnage agenouillé (Pharaon ?) tenant le sceptre *wȝs* et le signe Ankh, en adoration devant un dieu qui semble être Amon (ou peut-être Min), au-dessous le signe *Nb*.

73. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu pâle.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Gravure effacée.



Le dieu Ptah debout, cf. Newberry, Cat., n° 36576, pl. IX.

II bis. — Scarabées à représentation humaine.

74. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Homme à cheval. Dans le champ, signes indistincts (décor floral ?), cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 956 et Naukratis I, pl. XXXVII, n° 134.

75. Bardo.
Matière : Pâte colorée sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Col. de Junon.
Technique : Moyenne.
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Homme tirant un bovidé (?), cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 46.

76. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm. 5
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Chasseur en lutte avec un lion ? ou peut-être deux guerriers ? cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 965 et Naukratis II, pl. XVIII, n°s 47-48.

77. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « Nécropole punique de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 118 et 119, fig. 77 du tirage à part.
Couleur : Vert foncé.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Scène complexe comprenant un homme et un bovidé qui semblent unis par un lien, au-dessus un oiseau, sans doute un aigle. Voir le n° 75 ci-dessus et Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 46.

78. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu et vert.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Signes effacés.



Une oxydation sur la partie centrale masque les signes. On croit distinguer un homme précédé d'un oiseau.

79. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : Col. de Saint-Louis.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Delattre, « Fouilles archéologiques dans le flanc S.-O. de la col. de Saint-Louis, 1892 », dans Bulletin Archéologique 1893, pl. XII, fig. 6.
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Motif bien connu du guerrier ou du dieu entre les deux lions (motif asiatique mais qui n'est pas inconnu en Égypte). Cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n°s 73 et 58.

III. — *Scarabées à représentation animale (dieux et déesses).*

80. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : T. 351 Dermech II-Ancona.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : V^e.
Conservation : Bonne.



Sans doute le dieu crocodile, cf. le signe , et Gardiner, « Egypt. Gram. », p. 465, I, n° 4 ; devant, la plume Maat (mais l'animal ressemble beaucoup à l'Ichneumon), cf. ci-dessous, n° 456.

81. Bardo.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : T. 142. Dermech I-Dermech, (2e rég.) n° conf.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N.P., I, p. 47 et pl. XXXVI et CXXXIX ; Moret, pl. XII, n° 45, p. 9 (164).
Couleur : Blanchâtre.
Date : 2e moitié du VIe.
Conservation : Bonne.



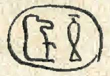
La déesse Mout sous sa forme de vautour, au-dessus l'uraeus (qui peut être le déterminatif de la déesse), devant elle le signe ☥. L'ensemble peut vouloir dire « Mout est vivante » ou aussi « Mout (donne) la vie », cf. ci-dessus, p. 79. Cf. Newberry, Cat., pl. VIII, n°s 37083 et 37118.

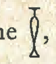
82. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 2 cm. 4.
Larg. 1 cm. 5.
Haut. 9 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Brisé.



La déesse Mout les ailes étendues, devant elle la plume Maat.

83. Lavig.
Matière : Pâte sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 6 mm.
Diam. 1 cm. 9.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le dieu Thot sous sa forme de cynocéphale, devant lui le signe , cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 706.

84. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert pâle.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le dieu Khnoum sous sa forme de bélier, devant lui un signe indéterminé peut-être la plume Maat, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 855.

85. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



En haut le vautour de Mout planant, au-dessous, un personnage agenouillé en adoration devant l'hippopotame de Touéris, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, n°s 1075 et 1071.

86. Bardo.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.

Provenance : Coll. Houdart [1].
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Le lièvre (sans doute Osiris), derrière lui deux traits verticaux sans doute une déformation de *ntr nfr* ; devant, le signe , cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 856 et Newberry, Cat., n° 36654, pl. VIII.

1. Nous n'avons pu, faute de renseignements, dater les éléments de cette collection, ni en connaître l'origine.

87. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 8 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



La déesse Bastet sous sa forme de chatte ; cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 731 et Naukratis I, pl. XXXVII, n° 13.

88. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 5 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu clair.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



La déesse Bastet sous sa forme de chatte, au-dessus d'elle le complément phonétique *t* de son nom, devant elle le signe qu'elle tient comme elle ferait d'un poisson. L'ensemble doit se comprendre « Protection de Bastet ».

89. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 6 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



De droite à gauche la plume Maat ou i, Horus en faucon avec le flagellum, derrière, le signe , cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 19 et ci-dessus, p. 85.

90. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Le signe précédant Horus comme ci-dessus.

91. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Même groupe que ci-dessus.

92. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*

Technique : Sculpture schématique.
Couleur : Vert foncé.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Même groupe que précédemment mais le faucon semble être précédé d'un signe, sans doute la plume ou une uræus, cf. n°s 14-15 ci-dessus.

93. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 327, Dermech II-Ancona, n° conf.

Technique : Très mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 176 (Fiches).
Couleur : Blanc.
Date : V^e^.
Conservation : Bonne.



Horus en faucon sur le signe □, sans doute Horus de la ville de Pe (Bouto), cf. Newberry, Cat., n° 36944, pl. VIII, et Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 77.

94. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Moyenne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus Horus de Bouto, mais cette fois il porte le flagellum et une uraeus sort de ses griffes, cf. également Newberry, Cat., n° 36944, pl. VIII.

95. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. : 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Verdâtre.
Date : *VII*



Comme ci-dessus, n°s 93-94.

96. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 93-94-95.

97. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 1 cm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



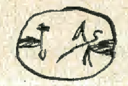
Horus-faucon portant la double-couronne et le flagellum, il est posé sur un tertre, cf. Newberry, Cat., n° 37279, pl. VIII, et Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 77.

98. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Provenance : T. 312, Dermech I-Ben Attar I.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 136 et pl. XCVII (ce scarabée porte par erreur le n° 404, Gauckler confirme le n° 312); Moret, pl. XII, p. 8 (163), n° 38.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe.
Conservation : Bonne.



Horus portant la couronne de basse Égypte, derrière lui le signe *Ankh* ☥ : « Horus est vivant » ou « Horus (donne) la vie», cf. n° 81 ci-dessus. Cf. aussi Newberry, Cat., n° 37251, pl. VIII.

99. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 307 (?), Dermech II-Ancona.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Brisé.



Horus-faucon avec le flagellum ; derrière lui le signe *nfr*, cf. Newberry, Cat., pl. VIII, n° 36786, et Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 18.

100. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Ste-Monique.
Bibliographie : Delattre, « Nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage », 2e année de fouilles, p. 20, fig. 43 (figure inversée).
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert clair.
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus avec le signe *nb* en plus. Le signe *nfr* n'est plus compris.

101. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Ste-Monique.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, même référence que ci-dessus n° 100.
Couleur : Vert.
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus mais Horus a la tête surmontée d'un disque.

102. Lavig.
Matière : Faïence (?)
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : Achat aux indigènes.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *IIIe (?).*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais d'authenticité douteuse, la couleur notamment est invraisemblable.

103. Bardo.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Coll. Houdart [1].
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *?*
Conservation : Bonne.



1. Cf. ci-dessus n° 86, n. 1 (p. 116).

Le faucon la tête surmontée du disque et les ailes ouvertes de manière à entourer le signe *nfr*, sur chaque côté des signes géométriques, cf. Newberry, Cat., n° 37291, pl. VIII.



104. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Assez mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.

Le groupe devant Horus-faucon tenant le flagellum. Cf. Newberry, Cat., pl. X, n°s 36914, 36876, 37308, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 108. Le Wört., I, p. 82, indique qu'à basse époque peut vouloir dire « Le vénérable » (der Würdige) et s'applique à différents dieux en particulier à Horus.



105. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Bleu, traces vertes.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n° 104.



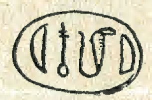
106. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert foncé.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, mais devant Horus un signe long soit *ḥs*, soit l'uraeus, au-dessous le signe *nb* : cf. n° 104 et Newberry, Cat., pl. X, n° 36914.



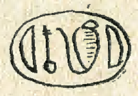
107. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : (Objet brisé).
Provenance : T. 313-314, Dermech II-Ancona.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : V^e.
Conservation : Brisé.

L'uraeus précédée du disque solaire et d'un signe disparu maintenant; sans doute la déesse Rennout, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 735 et p. 22; Newberry, Cat., n° 37009, pl. XV.



108. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 327, Dermech II-Ancona, n° conf.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler N. P., I, p. 176 (Fiches).
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.

La déesse Rennout (?), derrière elle le signe *nfr* encadré de deux signes *nb*, cf. Newberry, Cat., pl. XV, n°s 37063 et 37008.



109. Lavig.
Matière : Pâte très friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n° 108.



110. Bardo.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Coll. Houdart [1].
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, mais le premier signe est assez indistinct, peut-être faut-il y voir un .

1. Cf. ci-dessus, n° 86, n. 1 (p. 116).

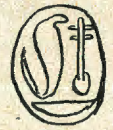


111. Lavig.
Matière : Os ou ivoire.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Excellente.
Bibliographie : Mus. Lavigerie, t. I, p. 244 et pl. XXXIV, n° 33; Delattre, Cosmos 1897, p. 660 et fig. B = « Nécropole Punique de Douïmès, 1893-1894 », p. 7, fig. 13 B du tirage à part.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : VIIe-VIe
Conservation : Bonne.

Uraeus surmontée du disque solaire, à côté le signe *nfr*, au-dessous le signe *nb*. La déesse Rennout. Cf. Newberry, Cat., n° 37009, pl. XV, et Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 735.

112. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.

Provenance : Kerkouan (sans n°).
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc rosé.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais le disque solaire manque et le signe précède l'urœus.

113. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm. 5.

Provenance : Kerkouan (tombe n° 125).
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Le signe *nfr* accosté de deux uraei coiffées du pschent, cf. Newberry, Cat., pl. XV, n° 37011.

114. Lavig.
Matière : Os ?
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*

Technique : Gravure mauvaise, les élytres ont été évidées comme si elles avaient été serties.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Mauvaise.



La gravure très effacée ne permet pas de bien distinguer la scène, sans doute une uraeus (Rennout?) cf. Newberry, Cat., n°s 36946, 37245, pl. XV.

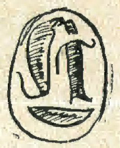
115. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : Fouilles Fév. 1900 = Dermech II-Ben-Attar II (cf. Bul. Arc. Com., 1900, p. CXL).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Moret, pl. XI, n° 7, p. 6 (161).
Couleur : Blanc jaune.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Uraeus (Rennout ou Isis) précédée d'un personnage debout la main à la bouche, sans doute Horus-l'Enfant. Au-dessous le signe *nb*; pour Horus-l'Enfant debout, cf. Petrie, But. Des. Sc, pl. XV, n° 1017, et pour l'uraeus derrière un dieu, cf. Newberry, Cat., pl. IX, n° 36707. Cf. ci-dessous, n° 455.

116. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 7 mm.

Provenance : Ste-Monique.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Brun doré.
Date : IVe-IIIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 115. Le personnage debout est à peine indiqué.

117. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.

Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 », p. 23 et 24, fig. 41, du tirage à part (= Cosmos, 1897).
Couleur : Jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Deux uraei ailées et deux plumes Maat sur l'autel *Dd* (sans doute Isis et Nephtys protégeant Osiris) ; cf. Newberry, Cat., n°s 37028, pl. XVI, et 36470, pl. VIII.

118. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 235 ? le n° 235 renvoie aux fouilles de l'Odéon mais, Gauckler n'indique aucun scarabée trouvé dans ces fouilles.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *IIIe-IIe siècle* ?
Conservation : Bonne.



L'uraeus (Rennout)? devant le signe *st* représentant Isis, au-dessous le signe *nb*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n°s 684 et 750.

119. Lavig.
Matière : Pâte colorée friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Indistincte.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le serpent comme dans le mot *hfłw* encadré de deux plumes Maat ; cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 4.

120. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 349, Dermech II-Ancona.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Moret, pl. XI, n° 18 et p. 7 (162).
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



Lion passant à droite avec disque solaire et plume Maat, sans doute un symbole du roi. Cf. Newberry, Cat., pl. XIV, n° 37146, qui date l'objet de la XXVIe Dynastie, et Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 8.

121. Lavig.
Matière : Pâte dure,
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (= Cosmos 1897), p. 7, fig. 14 du tirage à part.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus. Derrière le lion signe indéterminable.

122. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Moyenne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



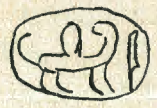
Sphinx debout couronné du Pschent et passant à droite, devant lui un dieu accroupi (Ptah ou Sekhmet), au-dessus le disque solaire, derrière la plume Maat. Sans doute un symbole du Pharaon adorant une divinité, cf. Newberry, Cat., n° 36966, pl. XV.

123. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé à tête humaine, coiffé de la couronne bleue *ḫprš* debout et passant à droite; devant lui un oiseau, sans doute le faucon Horus. Symbole du Pharaon. Cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 62.

124. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre « N. P. de Douïmès, 1895-1896 », fig. 86 et p. 132-133 du tirage à part.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé passant à droite et la tête tournée à gauche, devant lui la plume Maat ; cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 27.

125. Bardo.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1
Haut. 7 mm.
Provenance : Kerkouan (tombe n° 199).
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu gris.
Date : ?
Conservation : Bonne



Sphinx ailé à tête humaine, debout et passant à droite, devant lui le signe, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 831 provenant sans doute de Naucratis.

126. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos 1897), p. 7, fig 13, n° VII du tirage à part = Musée Lavigerie, t. 1, pl. XXXIV, p. 245, n° 38.
Couleur : Brun, traces vertes.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le sphinx couché à tête humaine, devant lui un signe indistinct très certainement le vase *ḥs*, cf. n° 125, sur le dos un signe mal dessiné qui est un ☥ (Clédat qui a vu l'empreinte n'a pas compris le signe), cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 36642.

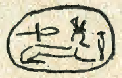
127. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut : 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Sphinx couché, la tête surmontée de la couronne Atef, devant lui le signe *nṯr* et au-dessus un signe long soit le *nfr* soit le *ḥs*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 819.

128. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 6 mm. 5.
Haut : 4. mm 5.

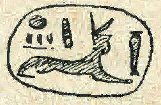
Provenance : Douïmès.
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : VII



Sphinx couché, la tête surmontée de la couronne de basse Égypte , devant lui le signe *ḥs* et au-dessus le signe *ankh* très nettement dessiné cette fois, cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 37304

129. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm.

Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le sphinx couché, la tête surmontée de la couronne de basse Égypte , entre ses pattes le signe *Ḥs*, au-dessus de lui groupe de signes impossible à lire, sans doute une déformation du *nṯr nfr nb tꜣwy* , cf. Petrie, But. Des. Sc., n°s 820 et 847, pl. XIII, et Newberry, Cat., n° 36933, pl. VII. Cf. ci-dessous n°s 240 et 429.

130. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Carthage 1918 (=Dahr-el-Morali, cf. Bul. Arc. Com., 1919, p. CXXXII).
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : V^e-IVe.
Conservation : Bonne.



Animal accroupi, soit un sphinx, soit plutôt une chatte. Au-dessus le disque solaire, devant, la plume Maat, cf. n° 120, ci-dessus, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 13.

131. Lavig.
Matière : Pâte colorée friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm.

Provenance : Douïmès.
Technique : Moyenne.
Couleur : Bleu pâle.
Date : VII-VIe.
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé accroupi, devant lui une fleur de lotus, derrière un personnage humain, cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 23.

132. Bardo.
Matière : Pâte dure sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Diam. 4 cm. 5.
Provenance : T. 160 Dermech I-Dermech (2e rég.) n° confirmé.

Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler N. P., I, p. 58 et pl. CXLI ; Moret, pl. XII, n° 37, p. 8 (163).
Couleur : Blanc.
Date : Seconde moitié du VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé à tête d'oiseau, assis et tournant la tête vers la gauche ; devant lui la plume Maat ; derrière, le signe *nb*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 836, et *id.*, Naukratis II, pl. XVIII, n° 14.

133. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 6 mm.

Provenance : Col. St-Louis.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert pâle.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé à tête d'oiseau, assis, cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 16.

134. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Ard-el-Kheraïb pp^t dit, tombeau n° 82.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Moret, pl. XIII, n° 68, p. 10 (165) ; Merlin et Drappier, « La Nécropole d'Ard-el-Kheraïb », p. 71, fig. 46. (C'est par erreur que le catalogue du Musée Alaoui, supl^t. I p. 354, n° 203, donne cette référence, il ne s'agit pas du même scarabée).
Couleur : Blanc.
Date : V^e.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais le sphinx est surmonté du disque solaire et précédé de la plume Maat. Cf. n° 133.

135. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Provenance : Carthage 1917 (= Dahr-el-Morali, cf. Bul. Arc. Com., 1918, p. CLVII).
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : Fin IVe.
Conservation : Bonne, mais dos éclaté.



Comme ci-dessus n° 133, sphinx ailé assis précédé d'une plume.

III bis. — Scarabées à représentation animale (animaux prophylactiques).

136. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 347, Dermech II-Ancona.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XII, n° 56, p. 9 (164).
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



Deux crocodiles en sens inverse, ce scarabée a certainement une valeur prophylactique, en effet, on trouve parfois (cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 901) le crocodile associé au scorpion dans un motif semblable ; cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 36919 (sur la même planche on trouve représentés de la même façon des lézards, des lions, des scorpions et une antilope avec un crocodile, le sens prophylactique de l'image de ces animaux est bien connu) ; cf. égalt, Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 11.

137. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Excellente.
Couleur : Jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



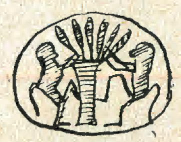
Comme ci-dessus n° 136.

138. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Deux crocodiles comme ci-dessus n° 136.

139. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « La N. P. de Douïmès, 1895-1896 », (Mém. Ant., t. 56), p. 107 du tirage à part, reproduit dans M. Lavigerie, t. I, p. 12.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIIe.
Conservation : Bonne.



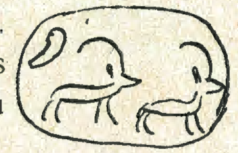
Deux singes grimpant à un palmier, cf. Newberry, Cat., pl. X, nos 36595, 36640 et 36422, qui les attribue à la XXXe Dynastie. Cf. égalt, Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 136.

140. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 6 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : T. 292 Dermech II-Ancona.
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : Début Ve siècle.
Conservation : Bonne.



Animal indéterminé qui ressemble à un rhinocéros mais qui pourrait être un hippopotame, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, nos 859 et 860.

141. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 3 cm. 2.
Larg. 2 cm. 3.
Haut. 1 cm. 2.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos 1897), p. 7, fig. 13 A A' A", du tirage à part.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le plus grand scarabée de la collection. Deux antilopes, derrière elles, un signe indistinct qui semble être la plume Maat ; le motif comme la disposition sont plutôt asiatiques qu'égyptiens, cependant l'antilope est fréquemment représentée sur les scarabées égyptiens, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV du n° 864 au n° 875, et surtout Naukratis I, pl. XXXVII, nos 15-19.

142. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Animal difficile à identifier, on y a vu un sanglier (cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 896) ou un éléphant, ou un fourmilier, il s'agit plutôt de la truie, symbole de Nout. Cf. n° 840 ci-dessous, pl. XXIII.

143. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 8 mm. 5.
Larg. 5 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert foncé.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Animal debout passant sur la droite, précédé d'une plume, sans doute un cheval, mais peut-être aussi tout simplement un sphinx, cf. Newberry, Cat., n° 37360, pl. XIV, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 146.

144. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert pâle.
Date : *VIIe-VIe siècle*.
Conservation : Brisé.



Animal indéterminé peut-être fabuleux. A lire *knd* ? Cf. ci-dessus, p. 81.

145. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Moyenne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Côté brisé.



Animal indéterminé comme ci-dessus n° 144 ; dans la lacune, devant lui, peut-être le signe.

146. Bardo.
Matière. Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Haut. 6mm.
Provenance : Col. Houdart [1].
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc jaune.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Bovidé précédé d'un faucon, au-dessous un signe long probablement le *nfr*, cf. pour le faucon et le taureau, Newberry, Cat., n° 36437, pl. XIV, et Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 852 ; pour le signe *nfr* associé au taureau, cf. Newberry, Cat., n° 36406, pl. VII, et n° 37092, pl. XV.

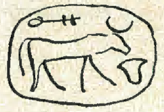
1. Cf. ci-dessus, n° 86, n. 1 (p. 116).

147. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc et bleu.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Bovidé surmonté du signe *nfr*, cf. ci-dessus n° 146. Le corps est curieusement coupé par des traits verticaux. Cf. n° 219.

148. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Bovidé comme ci-dessus, mais précédé d'une fleur de lotus.

149. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *VIIe-VIe siècle*.
Conservation : Bonne.



Lion attaquant une antilope ; ce motif, bien que d'origine asiatique, n'est pas inconnu en Égypte. Cf. Newberry, Cat., n° 36456, pl. VII ; Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 964, et surtout, Naukratis II, pl. XVIII, n° 7.

150. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 8 mm. 5.
Larg. 6 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus n° 149.

IV. — Scarabées à légende hiéroglyphique.

a) Scarabées comprenant le nom de Rē.

151. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu, traces vertes.
Date : *VIIe-VIe*
Conservation : Bonne.



Le disque solaire surmontant, deux plumes, Petrie (But. Des. Sc., n° 561, pl. XI, et pp. 10 et 19) traduit assez audacieusement : Rē, Shou et Maat. En fait les deux plumes se trouvent sur quantité de scarabées sans signification apparente, cf. Newberry, Cat., pl. XVI, n°s 37261, 37272, etc. Pour un scarabée exactement semblable, cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVIII, n° 193.

152. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



En haut le disque solaire, au-dessous la plume Maat et le signe *nfr*, peut-être : « la justice de Rē (est) bonne (?) », cf. Newberry, Cat., n° 37242, pl. XVI.

153. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm.

Provenance : Douïmès.
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc, traces bleues.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 152.

154. Bardo.
Matière : Pâte vernissée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm.

Provenance : Col. Houdart [1].
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Le disque solaire, au-dessous les signes *nfr* et *wsr*, on pourrait lire *nfr wsr R'* « Rē est beau et puissant », formule d'adoration.

1. Cf. ci-dessus, n° 86, n. 1 (p. 116).

155. Bardo.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. ?.

Provenance: Kerkouan (tombe 6).
Technique : Très bonne.
Couleur : Vert clair.
Date : ?
Conservation : Bonne.



En haut à droite le disque solaire, au-dessous le signe *ankh*, sur le côté gauche la plume Maat; au-dessous le signe *nb*. Peut-être jeu de mots avec le prénom d'Amenophis III, cf. Hall, Cat., n° 1827, p. 183, qui traduit « Puisse Neb-Maat-Rē vivre », (cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XI, n° 575) ou, plutôt, corruption du prénon de Psammétique III, cf. ci-dessus p. 56 (XVII).

156. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 3 mm.
Provenance : T. 16 Dermech I-Dermech (1re rég.).

Technique : Gravure très bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXVIII et CLXXX.
Couleur : Blanc.
Date : Début du VIIe.
Conservation : Bonne.



Le disque solaire, au centre le signe *ankh*, à gauche le *nb*, formule de souhait ou d'adoration « Rē est vivant » ou « Rē donne la vie », cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 756.

157. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 5 mm.

Provenance : Douïmès.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais le signe *nb* n'existe pas.

158. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 6 mm.
Haut. 4 mm.

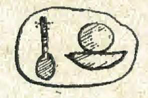
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le soleil et le groupe *mn*, au-dessous le signe *nb* « Rē est durable » (?), ou variante fautive du nom d'Horus de Psammétique II, cf. ci-dessous, p. 55, IX et X. Cf. Newberry, Cat., pl. VI, n°s 37017 et 37312.

159. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.

Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos 1897), p. 7, fig. 13, n° X, du t. à p.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le disque solaire sur le signe *nb*, à côté le signe *nfr* Maspéro traduit « Rē (est) le bon maître ». Petrie, But. Des. Sc., p. 22, pour le n° 756, pl. XII, traduit « Life every day », en fait, la traduction est douteuse *nb* ne s'appliquant que rarement aux dieux (sauf pour Osiris), cf. Wört., II, p. 230, D. III. Peut-être faudrait-il y voir une corruption du nom d'Horus de Psammétique II, cf. ci-dessus, p. 55, X.

160. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.

Provenance : Douïmès.
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le disque solaire, le signe de l'or et le signe *Ḥtp* ce qu'on peut lire *R'-nwbty-ḥtp* « Rē et Noubti (Bastet ou Hathor) sont satisfaits ou pacifiés », cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 701, où les signes et remplacent le signe *ḥtp*.

161. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Le disque solaire, le signe et Maat, peut-être « Justice de Rê », cf. Newberry, Cat., pl. VI, nº 36662, ou *mn m3't-R'*, nom d'Amenemhat III (?).

162. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



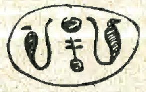
Le disque solaire, un signe long indéterminé peut-être le *mn* et le signe *nfr* « Rê est bon et stable » (?) à rapprocher des scarabées au nom d'Horus de Psammétique II, cf. ci-dessus, p. 55 (X), et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, nº 98.

163. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 9 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



De gauche à droite la plume Maat, le scarabée *ḫpr*, le disque solaire et le signe *nfr*, peut-être un pseudo-nom royal.

164. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le groupe *nfr R'* encadré de deux uraei, cf. nº 113 ci-dessus. Nom d'Horus de Psammétique II (?), cf. ci-dessus, p. 55 (X).

165. Bardo.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Haut. 7 mm.
Provenance : T. 12, Dermech I-Dermech (1re rég.).
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXVII et CLXXIX, nº 11 ; Moret, p. 7 (162), nº 19, pl. XI.
Couleur : Vert pâle.
Date : Début du VIIe.
Conservation : Bonne.



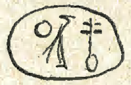
Dieu assis, derrière lui le disque solaire (?), le signe *n* et le signe *nb*. Écriture défective du mot *Ḫnsw* (?), Khonsou.

166. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos 1897), p. 9, nº IX, et fig. 13 du tirage à part.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Maspéro, dans les commentaires de l'ouvrage du R. P. Delattre, traduit « Rê et Horus sur la corbeille, formule n'ayant de signification que pour le possesseur de l'amulette ». Il faut remarquer que Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, nº 712, donne un scarabée semblable mais qui comporte en plus la plume *Šw*.

167. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : T. 229, Dermech II-Ancona.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Moret, pl. XII, nº 32, p. 8 (163).
Couleur : Blanc.
Date : Début Ve.
Conservation : Bonne.



 *nfr-Ḥr-R'*. Nom d'Horus de Psammétique II (?), cf. ci-dessus, p. 55 (X).

168. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le disque solaire sur le signe *mn*, au-dessous le faucon tenant le flagellum. Nom d'Horus de Psammétique II (?), cf. ci-dessus, p. 55 (X).

169. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Musée Lavigerie, t. I, pl. XXXIV, nº 32, et p. 244 = R. P. Delattre, N. P. de Douïmès, 1893-1894 (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 13, nº VIII du tirage à part.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le disque solaire, la plume Maat et au-dessous l'Ichneumon ou Rat de Pharaon (*herpestes Pharaonis*) ; l'ensemble doit avoir une signification mais elle est difficile à déterminer. Maspéro traduit : « Râ est l'ichneumon véritable » ; Petrie (Scar. and Cyl., pl. LIV, n° 25 L. 1-9) en fait un nom propre et lit Maat-Hethes-Rē ce qui est invraisemblable, cf. Newberry, Cat., n° 37093 et 36822, pl. X et ci-dessus p. 84. Un scarabée semblable a été trouvé à Naucratis, cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 66.

170. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert.
Date : *VII*^e^*-VI*^e^ *siècle.*
Conservation : Bonne.



Cf. ci-dessus, n° 169.

171. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 169.

172. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : T. 216, Dermech II-Ancona (par erreur au n° 218).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 96, et pl. CL, n° 218 ; Moret, pl. XI, n° 9, p. 6 (161).
Couleur : Blanc.
Date : VIe.
Conservation : Bonne.



Nom du dieu *Shou* fils de Rē, (cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 712, et ci-dessus n° 166), ou nom d'Horus de Psammétique II (?), p. 55 (X).

173. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 33 (?), Dermech I-Dermech (1re rég.).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXXI et CLXXIX, n° 31 ; Moret, pl. XII, n° 44, p. 8.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe.
Conservation : Bonne.



Le disque solaire et Maat, sans doute une écriture défective du prénom d'Aménophis III, cf. Newberry, Cat., n° 37270, pl. VIII.

174. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : T. 19, Dermech I-Dermech (1re rég.).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXIX, n° 19.
Couleur : Blanc.
Date : Début VIIe siècle.
Conservation : Brisé.



Nom d'Amon-Rē  sur le signe *nb*, cf. Newberry, Cat., pl. VIII, n° 36687. Comme cela arrive fréquemment le disque est répété deux fois.

175. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, le *mn* est mal écrit, cf. n° 174.

176. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 2 cm.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 1 cm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne, signes effacés.



Comme ci-dessus, le nom d'Amon mais surmonté d'un signe effacé, peut-être un disque solaire ailé. Cf. n° 174.

177. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 347, Dermech II-Ancona.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XII, n° 55, p. 9 (164).
Couleur : Blanc.
Date : Ve.
Conservation : Bonne.



Nom d'Amon-Rē et le signe *nb* comme dans Newberry, Cat., pl. VIII, n° 36685 ; Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 675, et surtout, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 89, et II, pl. XVIII, n° 36.

178. Bardo.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm.
Haut. 8 mm.
Provenance : T. 309, Dermech II-Ancona ; exposé par erreur au n° 255.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 130, pl. XC ; Moret, pl. XI, n° 13, p. 6 (161).
Couleur : Blanc jaune.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



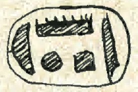
Comme ci-dessus n° 177.

179. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Col. de St. Louis.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, « Fouilles Arch. flanc S.-O. de la col. St. Louis », 1892, Bul. Arch., 1893, pl. XII, fig. 1.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Brisé.



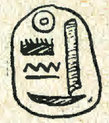
Comme ci-dessus n° 177.

180. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



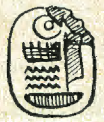
Comme ci-dessus n° 177.

181. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



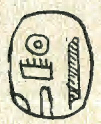
Nom d'Amon-Rē sur le signe *nb*, comme dans Newberry, Cat., n° 36678, pl. VIII.

182. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Brun vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Brisé.



Comme ci-dessus, mais le *n* a été répété trois fois comme pour écrire le mot *mw*, cf. n° 181.

183. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douimès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 117, fig. 72 du tir. à part.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



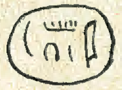
Le nom d'Amon-Rē, en bas deux signes impossibles à déchiffrer.

184. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Brisé.



Sans doute le nom d'Amon-Rē, mais surmonté de deux signes illisibles ; au-dessous un signe comme sur le n° 183, peut-être un décor floral.

185. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 6 mm.
Provenance : Achat aux indigènes.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Grisâtre.
Date : ?
Conservation : Mauvaise.



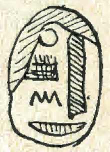
Nom d'Amon-Rē, comme ci-dessus n°s 177 et suiv.

186. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Assez bonne.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Brisé.



Nom d'Amon-Rē, comme ci-dessus n°s 177 et suiv.

187. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm.
Provenance : Carthage 1917 = Dahr-el-Morali, cf. Bul. Arc. Com., 1918, p. CLVII.
Technique : Assez bonne.
Couleur : Blanc.
Date : Fin IVe.
Conservation : Brisé.



Nom d'Amon-Rē, comme ci-dessus n° 181.

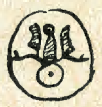
188. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 8 mm.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 327, Dermech II-Ancona, n° conf.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 176 (Fiches).
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



'Imn-R'-nfr « Amon-Rê est bon » (?), cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 669.

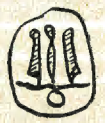
b) Scarabées à légendes hiéroglyphiques diverses.

189. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



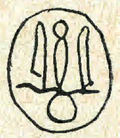
La couronne Atef sur le disque solaire, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XI, n° 577, et surtout, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 120.

190. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation ; Bonne.



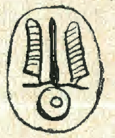
Comme ci-dessus n° 189.

191. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus n° 189.

192. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « N.P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 13, n° XV, du tirage à part.
Couleur : Blanc vert.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus n° 189.

193. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le signe *ḥs*, la couronne de la Basse-Égypte et le signe *nb*, cf. Petrie, But. Des. Sc., n° 767, pl. XIII, et Newberry, Cat., pl. XVI, n° 36907. Pour un scarabée similaire, cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 35.

194. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : T. 16, Dermech I-Dermech (1re rég.).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXVIII et CLXXX, n° 16; Moret, pl. XI, n° 5, p. 6 (161).
Couleur : Blanc.
Date : Début VIIe.
Conservation : Bonne.



Même groupe que ci-dessus, mais précédé de la plume, cf. n° 193.

195. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant. t. 56), p. 118, fig. 76 du tirage à part.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Même groupe que sur les nos ci-dessus, mais écrit verticalement et surmonté de la barque solaire, cf. nos 193-194 ci-dessus.

196. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 6 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc gris.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



La plume (Maat ou Shou) et le signe *nfr* ; association fréquente, cf. Newberry, Cat., pl. XVI, no 37331, etc., et ci-dessus no 153.

197. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 6 mm. 5.
Provenance : T. 14, Dermech I-Dermech (1re rég.).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N.P., I, pl. CXVII et CLXXIX, no 14.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe.
Conservation : Dos éclaté.



Le scarabée entre les deux plumes ; cf. Petrie, But. Des. Sc., no 1391, pl. XVIII, provenant de Ghurob, et no 1197, pl. XVI, de Koptos ; ce groupe se trouve assez souvent associé au nom de Thoutmosis III, cf. entre autres Newberry, Cat., pl. III, no 36114, et pl. VIII, no 36784.

198. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Nwbty-ḥ3 « l'Ombite (Seth) ou Hathor est derrière... (?) » Il semble que le verbe *ḥ3* qui veut dire « être derrière » ait le sens de « protection » sur les scarabées. Cf. ci-dessus, p. 85. Pour la lecture *Nwbty*, cf. Petrie, But. Des. Sc., p. 21 et pl. XII, no 701 ; cf. Newberry, Cat., pl. X, no 37347 et autres nos de la rangée.

199. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Assez bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le signe *nwb* (Or), au-dessous un scarabée ; faut-il lire « l'Ombite devient » formule d'adoration à Seth ou à Hathor ? Cela paraît douteux, nous y verrions plutôt une formule magique.

200. Lavig.
Matière : Pâte friable sertie argent.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Temple de Tanit.
Technique : Gravure bonne, le dos est masqué. Cf. ci-dessous.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Pendant la crémation deux objets se sont soudés ensemble.



Bague d'enfant, sur le plat le signe *ḥ3* symbole de protection, cf. ci-dessus, no 198, mêmes références, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, no 6.

201. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long, 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc rose.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Lecture incertaine. Nous voyons la tête *tp* ou *ḏ3ḏ3* suivie du trait vertical, le tout sur le signe *nb* ; derrière, le mot *s3* « protection ». Le sens du mot *tp* nous échappe, notons qu'il se trouve sur les scarabées no 36531, pl. VII, du Cat. de Newberry où il est associé à un crocodile, et no 36391, pl. XIV, du même ouvrage. Pour le mot *s3*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, no 697 et suivants. Cf. ci-dessous no 416.

202. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre,
Couleur : Vert pâle.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Même formule que ci-dessus mais écrite verticalement, cf. no 201.

203. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long, 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douimès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 132, fig. 86, du tirage à part.
Couleur : Blanc crème.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Brisé.



De gauche à droite le signe *ḥs*, l'Horus coiffé du Pschent et perché sur le signe de l'or (Ḥr-nwbty), derrière, le groupe *im3ḫ* (pour le sens d'Imakh, cf. ci-dessus no 104), cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, no 759 et p. 22.

204. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 331, Dermech II-Ancona, n° confirmé.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 178-179; Moret, pl. XI, n° 22, p. 7 (162).
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Signes effacés.



Le signe le bras armé du fouet, enfin Horus; ce qui donne *ḥw (wi) Ḥr* « Horus me protège ». Les noms propres composés du verbe *ḥw(i)*- et d'un nom de dieu sont fréquents à Basse-Époque, cf. Herman Ranke, Personennamen, p. 266, nos 6-12.

205. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu, traces vertes.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Médiocre.



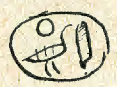
Le signe *Ḥs* puis Horus Faucon avec le flagellum et enfin Ptah « Favorisé d'Horus et de Ptah », cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 79.

206. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 347, Dermech II-Ancona.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XII, n° 41, p. 8 (163).
Couleur : Blanc.
Date : Ve.
Conservation : Bonne.



Šw sꜣ Rʿ (?) « Shou fils de Rê » (?). Type de Scarabée extrêmement fréquent, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, nos 708 à 713; Newberry, Cat., pl. VIII, n° 37058 et toute la ligne, et enfin, Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, nos 83-84, et XXXVIII, n° 175.

207. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. : 9 mm.
Haut. : 6 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Médiocre.



Comme ci-dessus n° 206.

208. Lavig.
Matière : Pâte friable sertie or.
Dimensions : Long. 8 mm.
Larg. 5 mm. 5.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle*.
Conservation : Bonne.



Ptḥ nfr « Ptah (est) bon », cf. Newberry, Cat., pl. VIII, n° 36782.

209. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Col. Saint-Louis.
Bibliographie : Delattre, « Fouilles... dans le flanc S.-O. de la col. Saint-Louis », 1892, Bul. Arch. 1893, pl. XII, fig. III.
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Ptḥ ʿnḫ écrit devant la représentation de Ptah assis, au-dessous le signe *nb* « Ptah est vivant », ou plutôt en sous-entendant *dì*, « Ptah qui donne la vie », cf. ci-dessus p. 79, et Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, n° 1032.

210. Lavig.
Matière : Os ?
Dimensions : Long. 7 mm.
Larg. 4 mm. 5.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Gravure très fine.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Le disque solaire, puis le signe *ḥs* et un signe indistinct, peut-être le palais, cf. Petrie, But. Des. Sc., nos 762-3-4-5, pl. XIII ou intervient le mot « Palais », p. 11, il traduit le n° 763 « Prie (*sic*) Maat dans le palais », ce qui n'est pas très satisfaisant.

211. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 13, n° XII du tirage à part.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Nom de Khonsou *Ḫnsw*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 717-718 et id., Naukratis II, pl. XVIII, n° 79.

212. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (éboulement ouest de la fouille (?)).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXX.
Couleur : Blanc.
Date : VII[e]-VI[e] siècle.
Conservation : Gravure effacée.



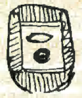
Ḫnsw m wȝs(t) « Khonsou dans Thèbes » ? au-dessous le signe *nb*. Cf. Newberry, Cat., pl. VIII, n° 36376, et Ward, P.S.B.A. 1900, Vol. 22, pl. VIII, (p. 396), n° 374.

213. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Musée Lavigerie, T. I, pl. XXXIV, n° 37 et p. 245.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Bonne.



Sȝ Sḫmt n nb · f. « Protection de Sekhmet pour son possesseur » (?), cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 687.

214. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc vert.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Cotés brisés.



Inscription mutilée dont il ne reste que le groupe inscrit dans un rectangle réservé.

215. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 7 mm. 5.
Larg. 5 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : T. 258 ? *Dermech II Ben-Attar II* (?).
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *IV[e]* (?).
Conservation : Bonne.



Imȝ ḫ « Le Vénérable » en s'appliquant à un dieu : Horus, Osiris ou Khonsou, cf. ci-dessus, n° 104, et Erman-Grapow, Wört. I, p. 82.

216. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 8 mm. 5.
Larg. 6 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Très bonne.
Couleur : Vert.
Date : *XXVI[e] dynastie*.
Conservation : Bonne.



Le titre *Rḫ nswt*, « connu du roi ». Pour l'emploi rare de titres sans nom de personne, cf. Newberry, Scarabs, Londres, 1909, p. 77, et pl. XLI, n[os] 20-22.

217. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VII[e]-VI[e] siècle*.
Conservation : Bonne.



Pȝ-dì-Wsir, nom de personne (?) : Petosiris. Cf. Wört. II, p. 464 a I, également Ranke, Personennamen, p. 123, n° 1 (très fréquent) ; cf. Newberry, Cat., pl. VI, n° 36972, au nom de *Pȝ-dì-ȝIst* qui est daté de la XXVI[e] Dynastie. Le lapicide, sans doute entraîné par le signe, a ajouté les déterminatifs du nom d'Isis.

218. Lavig.
Matière : Faïence.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert.
Date : *VII-[e]VI[e]*.
Conservation : Bonne



Le signe *nfr*, et Horus sur le taureau. Symbole royal, cf. Newberry, Cat., pl. XIV, n° 36437.

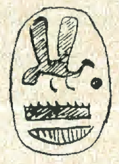
219. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 340 Dermech II-Ancona.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XI, n° 29 et p. 7 (162).
Couleur : Blanc.
Date : V[e].
Conservation : Bonne.



Le signe de la protection *sȝ* devant la déesse Hathor, sous sa forme de vache, couchée, au-dessus le disque solaire précédé d'un signe indéterminé, peut-être faut-il y voir le signe et on pourrait lire le tout : « Protection d'Hathor, fille de Rê », cf. Petrie, But. Des. Sc., n° 1290, pl. XVII (scarabée provenant de Coptos).

220. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm. 5.

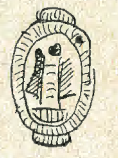
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



En haut l'abeille de Basse Égypte, puis le disque solaire très réduit, au-dessous le signe *mn*, enfin le signe *nb*, c'est sans doute une écriture défective, on la retrouve sur tout un groupe de scarabées, cf. Newberry, Cat., n° 37301, pl. X ; lorsque la formule est complète, il faut lire « Le roi de Haute et Basse Égypte, Amon-Rē ».

221. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 9.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm.
Provenance : T. 69 Dermech I-Dermech (1re rég.).

Bibliographie : Gauckler N. P., I, pl. CXXXII ; Moret, pl. XI, n° 16, p. 7 (162).
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe.
Conservation : Bonne.



Interprétation difficile, peut-être le disque solaire entre deux plumes et sur le signe *nb*, cf. n° 151.

222. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Mauvaise.

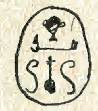
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant, t. 56) p. 132-133, fig. 86 du tirage à part.
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Signes hiéroglyphiques indistincts entre deux plumes, sans doute une imitation de nom royal, cf. n° 221 ci-dessus.

223. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc-vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le signe *ḥr*, au-dessous *dì*, enfin le signe *nfr* encadré de deux spirales : *Ḥr dì nfr*. Pour un scarabée tout à fait identique, cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 52.

224. Lavig.
Matière : Pâte colorée friable.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Mauvaise.



Scarabée à légende hiéroglyphique à peu près illisible, on croit distinguer de droite à gauche et de haut en bas, les signes *nfr*, *ìbì n*, *nb*. Peut-être une phrase de même type qu'au n° 213 ci-dessus, ou une allusion au prénom de Psammétique II, cf. ci-dessus n°s 9, 10, 44.

225. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.

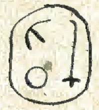
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Scarabée à légende hiéroglyphique difficile à interpréter, nous voyons de haut en bas et de droite à gauche, le signe *nfr* couché, le signe *mn* précédé d'un *n*, au-dessous un oiseau indéterminable, et à côté le roseau. Ranke, Personennamen, p. 196, n°s 21, 22, 23, donne quelques exemples de noms propres où interviennent les mots *nfr mn*. Cf. les noms de Psammétique II, n°s 31, 167, 168, 172 ci-dessus.

226. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 7 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Scarabée à légende hiéroglyphique intraduisible, probablement le nom du dieu Khonsou.

227. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I- Douïmès.

Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « La N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos 1897), p. 7, fig. 13 C du tir. à part.
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation. Bonne.



Scarabée à légende hiéroglyphique ; Maspéro, dans une lettre au R. P. Delattre, y voit : « Scarabée portant une devise qui n'avait de sens et de valeur que pour son possesseur » ; en haut trois signes ronds (?), au-dessous le disque solaire ailé horizontal, puis le *ṯ* et enfin le signe *nb*. Le *ṯ* est fréquemment associé aux scarabées à signification royale, cf. Newberry, Cat., pl. X, n° 37301.

228. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, « Nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage », 2e année, p. 20, fig. 43.
Couleur : Vert.
Date : IIIe siècle.
Conservation : Bonne.



Scarabée à légende hiéroglyphique intraduisible, certainement une imitation. De droite à gauche, le roseau ꜣ ou la plume Maat, le signe *st* qui a été confondu avec la couronne de basse Égypte, enfin les signes *rʿ* ⊙, *nb* ⌓ et *n* (?).

229. Lavig.
Matière : Pâte assez dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



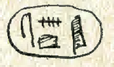
Scarabée à légende hiéroglyphique, les deux plumes Maat encadrant un signe composé du cœur *ib*, surmonté à nouveau de deux plumes ; derrière, le signe *nb*. Même signe composé, dans Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, no 755 (sans traduction) ; même disposition dans Newberry, Cat., pl. XI, no 37179, mais un scarabée remplace le cœur.

230. Lavig.
Matière : Pâte dure sertie argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Diam, 4 cm. 3.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Scarabée représentant en haut une fleur de papyrus encadrée de deux boutons ; au-dessous un signe indéterminable (?), enfin le signe surmontant ☐. Cf. Newberry, Cat., pl. XII, no 37203.

231. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : T. 347, Dermech II-Ancona.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Moret, pl. XII, no 39, p. 8 (163).
Couleur : Blanc.
Date : Ve.
Conservation : Bonne.



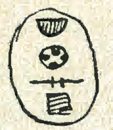
Scarabée à légende hiéroglyphique intraduisible ; de droite à gauche ꜣ, *n*, *p* ☐ (?), *s*, ou simplement mauvaise interprétation du nom d'Amon-Rê ⊙.

232. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : T. 383, Dermech II-Ancona.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Moret, pl. XII, no 64, p. 10 (165).
Couleur : Blanc jaune.
Date : Ve siècle.
Conservation : signes effacés.



Cynocéphale tenant un signe *nfr* (?), cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, no 844, et *id.*, Naukratis II, pl. XVIII, no 80.

233. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech (éboulement ouest de la fouille).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXX ; Moret, pl. XII, no 65, p. 10 (165).
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Scarabée à légende hiéroglyphique. Moret (*l. c.*) a lu : *nb Sp* « Seigneur de la ville Sep ». (Pour l'orthographe de cette épithète d'Anubis, cf. Kees, ÄZ., t. 58, p. 81). La seule difficulté est la place du signe ⊗ ; pourrait-on lire simplement *ps(y)* ? (Cf. ci-dessous pl. VII). Notons qu'il existe une ville du nom de ☐ ⊗, cf. Gauthier, Dict. Noms Géogr., t. 2, p. 160.

234. Bardo.
Matière : Pâte dure et lisse.
Dimensions : Long. 1 cm. 9.
Larg. 1 cm. 4.
Haut. ?
Provenance : *Dermech I-Dermech.*
Technique : Excellente.
Bibliographie : Moret, pl. XIII, no 72, p. 10 (165).
Couleur : Blanc crème.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le plus beau scarabée de la collection. On y lit, de droite à gauche et de haut en bas, la couronne de haute Égypte, le faucon d'Horus, le signe *mi* et l'oiseau qui s'envole *ḫn* (plutôt que l'oiseau *pꜣ*). L'interprétation des scarabées de ce type, qui est assez fréquent, est douteuse. Longtemps on y a vu le nom du Pharaon Païmi, mais il semble bien qu'il faille renoncer à cette interprétation (cf. Gauthier, « Livre des Rois d'Égypte », t. 3, p. 372, no VIII, et note 4 où il réfute l'attribution à Païmi) ;

de leur côté Miss Grenfell (Ancient Egypt, 1916, p. 25, n° 127), et Petrie (But. Des. Sc., p. 22) y voient ce qu'ils appellent un « Fluttering power scarab ». Mais les traductions qu'ils proposent sont grammaticalement impossibles. On pourrait voir dans cette légende une écriture cryptographique dont le sens nous échappe. Pour d'autres scarabées à écriture cryptographique, cf. ci-dessous, nos 238, 416, etc.

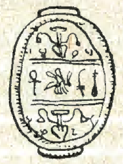
V. — Scarabées à scènes complexes.

235. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : T. 340, Dermech II-Ancona.
Technique : Très fine.
Bibliographie : Moret, pl. XI, n° 23, p. 7 (162).
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



En haut le sphinx couche à tête humaine, entre les pattes le signe *ḥs*, au-dessus le signe *ankh* (cf. Newberry, Cat., n° 36751, pl. VII), au centre la déesse Sekhmet ou Bastet devant un dieu accroupi (Rê ou Ptah); derrière, les signes ⊙ et , sans doute une écriture défective de *R'-ı͗'-ib* prénom de Psammétique I. Au-dessous le signe *nb*. Pour l'ensemble, cf. la plaquette n° 470 ci-dessous.

236. Lavig.
Matière : Ivoire ? serti or.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Delattre, « N.P. de Douïmès, 1893-1894 », (Cosmos 1897), p. 16, fig. 28 du tirage à part. *Ibid.* Bul. Archéol. Comité 1907, p. 435.
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



En haut et en bas le signe du *smꜣ tꜣwy*, entre eux les signes *n-sw-bit* « Roi du Sud et du Nord », encadrés à droite du signe *nfr* et à gauche du signe *ankh*. Cf. Petrie, But. Des. Sc., nos 377 et 378, pl. X, et Chabas, *Notice sur un scarabée sarde*, Bib. Egypt., t. III, p. 267.

237. Bardo.
Matière : Céramique.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Colline de Junon.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe ?
Conservation : Bonne.



En haut le scarabée *ḫpr* entre deux uraei, au centre le faucon d'Horus et de chaque côté un signe

wꜣd surmonté d'un cynocéphale ; au-dessous un autre faucon la tête entourée de fleurs de lotus (sans doute Horus de Bouto). Cf. Chabas, « Notice sur un scarabée Sarde ». Bibl. Égypt., tome XIII, (tome V des Œuvres de Chabas), p. 272.

238. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Colline Saint-Louis.
Technique : Très bonne.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe siècle.
Conservation : Bonne.



Scarabée à écriture vraisemblablement cryptographique ; Horus Faucon une aile étendue, devant lui le signe *ḥs*, derrière le disque solaire, au-dessous de ce groupe une sorte de corps allongé, l'extrémité inférieure recourbée et la tête surmontée du pschent. Pour un groupe similaire cf. Mariette, Denderah II, pl. 80 = Blackman, J. E. A., VII (1921), p. 23, fig. 5 (il s'agit d'Hathor, dont le corps est formé par une *menat*).

239. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



En haut, le signe de la protection *sꜣ* accosté de deux faucons portant le flagellum ; de leurs griffes sortent deux uraei, au-dessous un disque solaire ailé horizontal, au centre un scarabée entre deux yeux oudjas placés sur deux signes *nb*, au registre inférieur un décor floral. Pour toute une série de scarabées de ce type, cf. Petrie, pl. X, de But. Des. Sc.

240. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 9.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech II-Ancona, T. 330, n° confirmé.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 178; Moret, pl. XII, n° 33, p. 8 (163).
Couleur : Blanc.
Date : Ve.
Conservation : Bonne.



Sphinx couché à tête humaine couronné du pschent, devant lui Horus-Faucon également couronné du pschent, portant le flagellum et précédé lui-même d'un signe vertical difficile à déchiffrer (*ḥs* ou *wꜣd*). Sur le dos du sphinx une uraeus ailée, les ailes ouvertes entourant un groupe de signes tellement petits, qu'ils sont à peu près indéchiffrables, peut-être *nṯr nfr nb tꜣwy*. « Le dieu bon, seigneur du double pays », cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 817.



241. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Mus. Lavigerie, t. I., pl. XXXIV et p. 248, n° 47; Delattre « Nécr. des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage, 2[e] *année de fouilles* », p. 13, fig. 25.
Couleur : Blanc.
Date : IV[e]-III[e] siècle.
Conservation : Un éclat sur le dos.

Sans doute une scène de chasse, à droite une antilope, au centre un homme levant le bras droit, devant lui une tige de papyrus et une fleur retombante; entre la tige de papyrus et le corps de l'homme un signe difficile à lire qui pourrait être une déformation du signe *ankh*, près de l'extrémité gauche un signe *wḏḥ*. Cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 964 (La présence des signes hiéroglyphiques fait croire qu'il s'agirait plutôt d'une formule magique).



242. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie d'argent.
Dimensions : Long. 2 cm.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm.
Provenance : *Dermech I-Dermech* (cf. Gauckler, N. P., I, tombe 127 ou 166).
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Bonne.

De droite à gauche une uraeus, Maat et le groupe *'Imn-R' mr(y)* « Aimé d'Amon-Re ».



243. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie d'argent.
Dimensions : Long. 2 cm. 2.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 8 mm.
Provenance : Col. Houdart [1].
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc vert.
Date : ?
Conservation : Bonne.

Dans une zone réservée centrale, un personnage accroupi coiffé de la couronne de Basse Égypte, à ses pieds le roseau royal, devant sa figure le signe *bᶾstt* (?) derrière lui un faucon et une uraeus ailée, la disposition des signes ne paraît pas égyptienne.

1. Cf. ci-dessus, n° 86, n. 1 (p. 116).



244. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie d'argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 9 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (2[e] région), T. 215, n° confirmé.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 94, pl. CL; Moret, pl. XII, n° 58, p. 9 (164).
Couleur : Blanc.
Date : VI[e] siècle.
Conservation : Bonne.

Scarabée à légende hiéroglyphique intraduisible, de gauche à droite un disque solaire, la couronne de basse Égypte (peut-être par confusion avec le signe) au-dessous l'œil et enfin un homme agenouillé.



245. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 8 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 212.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert.
Date : *V[e]-III[e]*.
Conservation : Bonne.

Scarabée à légende hiéroglyphique dénuée de sens, sans doute une imitation égyptisante, en haut un faucon, derrière lui sans doute le flagellum mal compris, au-dessous la plume Maat, un lion tournant la tête (?) et le groupe *ḥr*. Une fibule oxydée traverse ce scarabée.



246. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm.
Provenance : Colline de Junon.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : VII[e].
Conservation : Bonne.

En haut un sphinx à tête humaine couché, surmonté du disque solaire, au-dessous le signe *ḥs* et un signe vertical qui ressemble au *iwn* mais qui doit être le ; derrière le signe du cœur *ib*, et un signe rond, au-dessous le signe *nb*. Peut-être ce que Petrie appelle un « civic scarab » (cf. Petrie, But. Des. Sc., n° 787, pl. XIII), mais plus probablement écriture fautive du nom d'Horus de Psammétique I, cf. ci-dessus, n[os] 32, 33, 34, 235 et p. 56 (III).

VI. — *Scarabées à registres.*

247. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu foncé.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



En haut un lion couché, au centre un faucon muni du flagellum et le signe, en bas le signe *nb*, cf. ci-dessus, n°s 89 et n° 92. Cf. Newberry, Cat., pl. XIV, n° 37262, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 131, et II, pl. XVIII, n° 19.

248. Lavig.
Matière : Pâte friable,
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais le signe *bỉ* est remplacé par un cynocéphale.

249. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 7 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



En haut sphinx couché (ou lion), surmonté du disque solaire, au centre à nouveau un sphinx à tête humaine, couché et surmonté du signe *ankh*, le tout sur un signe *nb*, cf. Newberry, Cat., n°s 36337 et 37304, pl. VII, cf. aussi ci-dessus, n° 128.

250. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



En haut, sphinx ailé à tête humaine couché (cf. Newberry, Cat., n° 36985, pl. VII), au-dessous un disque solaire ailé horizontal, au centre un sphinx ailé accroupi (cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 829), devant lui, une déesse accroupie : sans doute Sekhmet. En bas le signe *nb*, cf., n°s 131-135.

251. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 2 cm. 1.
Larg. 1 cm. 5.
Haut. 8 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 », (Cosmos 1897), p. 3, fig. 6, du tir. à part.
Couleur : Bleu foncé.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



En haut deux faucons munis du flagellum, flanquent un signe indistinct (très probablement le signe *ḥs* ou *sỉ*, cf. ci-dessus, n° 239 et ci-dessous 405 à 408), au centre deux divinités se tenant par la main et passant à droite (sans doute Horus et Sekhmet), devant elles une autre divinité indéterminable leur faisant face et tenant un signe *wỉd*, au-dessous le signe *nb*, cf. Newberry, Cat., n°s 36749, 36327, 36321, pl. IX et ci-dessus n° 23.

252. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Provenance : Tombe 241 (*Odéon* ?) ou 96 (*Dermech I-Dermech*) cf. Gauckler, N. P., I, p. 31, t. 96.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



En haut trois signes indistincts, sans doute deux faucons encadrant un signe *sỉ* ou *ḥs*. Au-dessous un disque solaire ailé horizontal, au centre sphinx hiéracocéphale couché, en bas le signe *nb*, cf. ci-dessus, n° 250.

253. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 6 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre « N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 132, fig. 86 du tir. à part.
Couleur : Bleu vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



En haut deux signes pratiquement effacés où l'on croit distinguer deux faucons affrontés ; au centre, sans doute un sphinx ailé assis faisant face à une divinité accroupie (Sekhmet ?), cf. ci-dessus, n° 250.

254. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.

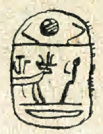


En haut la barque avec le disque solaire, au-dessous Horus et Thot affrontés et tenant chacun un signe *ḥs*, entre eux, le signe *ḥtp*, enfin le signe *nb*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 647 et ci-dessus, n° 70.



255. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (1[re] rég.), T. 97.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 32. Moret, pl. XI, n° 3, p. 5 (160).
Couleur : Blanc.
Date : Fin VII[e] siècle.
Conservation : Bonne.

En haut la barque solaire comme ci-dessus ; au centre peut-être le nom d'Amon-Rē précédé du signe *wsr* suivi du signe *nb*, au-dessous à nouveau le signe *nb* (cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 648), ou bien mauvaise graphie du prénom de Psammétique II, cf. ci-dessus, n[os] 31, 168 et p. 56 (X).



256. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc, traces bleues et vertes.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Brisé.

En haut une stylisation de la barque solaire, au-dessous à droite, un personnage levant le bras gauche Harpocrate (comme sur le n° 37164 de Newberry, Cat., pl. IX), devant lui Amon-Rē représenté sous la forme du bélier sacré, la tête couronnée de l'Atef, sur le dos un signe, au-dessous le signe *nb*, cf. Newberry, Cat., pl. IX, n° 36339.



257. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie d'argent.
Dimensions : Long. 2 cm.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. brisé.
Provenance : Dermech I-Dermech (1[re] rég.), T. 28.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXXIV, t. 28 ; Moret, pl. XII, n° 50, p. 9.
Couleur : Blanc.
Date : Début VII[e].
Conservation : Bonne.

Registre du haut : la déesse Sekhmet accroupie et tenant une tige de lotus, devant elle un signe indéterminable, et derrière elle une uraeus ailée ; registre central le signe *ḥs*, puis Horus l'Enfant, la main à la bouche, et derrière lui, le signe ; au-dessous le signe *nb*.



258. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Temple de Tanit (couche la plus ancienne).
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Bleu.
Date : VII[e]-VI[e] siècle.
Conservation : Médiocre.

En haut disque solaire ailé courbe, au centre un animal indistinct, et derrière lui, faisant le geste de sauter sur lui, un lion, au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessus, n[os] 149 et 150.



259. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 117, fig. 73, du tirage à part.
Couleur : Blanc tournant au brun.
Date : VII[e]-VI[e].
Conservation : Bonne.

En haut le faucon sacré les ailes étendues (cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 903), au centre trois divinités se tenant par la main, comme ci-dessus, n° 251 (Cf. Newberry, Cat., pl. IX, n° 37307), de gauche à droite Sekhmet, Horus et une divinité indéterminable.



260. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 4.
Haut. 1 cm.
Provenance : Colline Saint-Louis.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « Fouilles arch. dans le flanc S.-O. de la Colline Saint-Louis, 1892 », Bul. Arch. du Com., 1893, pl. XII, fig. 11.
Couleur : Blanc.
Date : VII[e].
Conservation : Brisé.

Le registre supérieur est brisé, au centre on peut lire l'inscription *Ptḥ di ʿnḫ*, nous préférons traduire « Ptah qui donne la vie » faisant de *di* un participe actif perfectif (Gardiner, Eg. Gram., § 359 fin, p. 276) plutôt que de suivre la traduction habituelle : « N... doué de vie », (Wört., I, 198), qui aurait un sens moins satisfaisant en s'appliquant au dieu Ptah.

VI *bis*. — *Scarabées à registre constitué par deux signes nb* *inversés.*

261. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (1re région), T. 49.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXXV, t. 49, et pl. CLXXIX; Moret, pl. XI, no 1, p. 6 (160).
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe siècle.
Conservation : Bonne.



Au centre entre les deux *nb*, les déesses Rennout et Maat respectivement représentées par l'uraeus et la plume, et précédées d'un signe *nfr*, « Maat est bonne, Rennout est bonne? », cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, no 718.

262. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



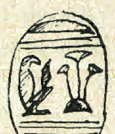
Entre les deux *nb*, la plume Maat (?) et le dieu Ptah accroupi, mais celui-ci au lieu de tenir le sceptre est surmonté de la tête *wsr*, peut-être faut-il traduire « Ptah est équitable et puissant » ? Cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, no 1036.

263. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 9 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Brisé.



Même inscription que ci-dessus, mais ce n'est pas un véritable scarabée, la sculpture représente un animal difficile à identifier, cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, no 14; Newberry, Cat., pl. II, no 36064, y voit un hérisson. Cf. pl. VIII, ci-dessous no 263 b.

264. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Entre les deux *nb* le signe et un dieu accroupi tenant une plume, Maat ou Shou, cf. ci-dessus, nos 56-59.

265. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert pâle.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Entre les deux signes *nb*, l'emblème de la déesse Neit encadré de deux signes verticaux indéterminables, (les plumes ?), cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, no 750 et Naukratis I, pl. XXXVIII, no 191.

266. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Brisé.



Entre les deux signes *nb*, le vase *ḥs* qui semble sortir d'un signe ; de chaque côté des plumes (?), cf. Newberry, Cat., pl. XVI, no 37155, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, no 109.

267. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Brisé.



Entre les deux signes *nb* : une déesse assise la tête surmontée du disque solaire (Isis ou Sekhmet) entre deux uraei surmontées du disque. Comparer à la technique des uraei du no 579 ci-dessous.

268. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Collection Houdart [1].
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Entre les deux signes *nb* une uraeus, ou un faucon, aux ailes étendues protégeant le disque solaire, derrière, la plume Maat, cf. Newberry, Cat., pl. VIII, no 37321. La gravure est encore remplie d'une substance blanchâtre, cf. no 103, ci-dessus.

1. Cf. ci-dessus, no 86, n. 1 (p. 116).

VII. — *Scarabées à technique spéciale.*

Nous avons groupé, sous ce titre des scarabées d'un type très particulier, qui offrent sensiblement les mêmes dimensions (en moyenne : long. 1 cm., larg. 8 mm., haut. 6 mm.), et la même technique (matière moulée). Ils présentent aussi assez souvent la même inscription.

Tout d'abord nous avions cru qu'ils étaient de fabrication locale ; mais nous en avons trouvé de semblables dans les catalogues égyptiens. Leur grand nombre, comme leur similitude de technique et d'inscription, semblent indiquer qu'ils proviennent d'un même atelier qu'il faudrait chercher sans doute dans le delta occidental, peut-être à Naucratis (cf. ci-dessous p. 339-340 et 354 et suiv.).



269. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Ben-Attar I, T. 309, n° confirmé.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 132, pl. XCI.
Couleur : Blanc.
Date : V[e] siècle.
Conservation : Signes effacés.

Lion couché, au-dessus un disque solaire, peut-être un titre de Psammétique I; pour références, cf. ci-dessus, n° 7, p. 95. Cf. également Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n[os] 42, 43, 45.



270. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (= Cosmos, 1897), p. 7, fig. 13, n° XIII du tirage à part.
Couleur : Bleu vert.
Date : VII[e]-VI[e].
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n° 269.



271. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n[os] 269, 270.



272. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e] siècle.*
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n[os] 269, 270, 271.



273. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Bonne.

Lion passant à droite, au-dessus le disque solaire, cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n[os] 34, 35, 37, 38, et Newberry, Cat., pl. XIV, n° 37146 (26[e] dyn.) ; cf. égal[t], ci-dessus, n[os] 120, 121.



274. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n[os] 273.



275. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n[os] 273, 274.



276. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n[os] 273, 274, 275.

277. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 273, 274, 275, 276.

278. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech, (1re rég.), T. 99, n° conf.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 33.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : Fin VIIe, début VIe.
Conservation : Brisé.



Lion passant à droite et tournant la tête sur la gauche, cf. Newberry (Cat., n° 37222, pl. XV), qui y voit un lion à tête de serpent ? et surtout Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n°s 39, 40, 41.

279. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Lion comme ci-dessus, mais surmonté du disque solaire et précédé d'un signe vertical, cf. n° 278 ; cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 39.

280. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, sans signe vertical. Cf. n°s 278, 279.

281. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Col. Saint-Louis.
Technique : Meilleure que précédemment, les pattes notamment sont mieux indiquées.
Bibliographie : Delattre, « Fouilles Arch. dans le flanc S.-O. de la col. Saint-Louis », Bul. Arc. du Com., 1893, pl. XII, fig. IV.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé à tête humaine (Pharaon ?), passant à droite, cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 28.

282. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 281.

283. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc traces vertes.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 281, 282.

284. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 281, 282, 283.

285. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 281, 282, 283, 284.

286. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 281, 282, 283, 284, 285.

287. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Médiocre.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe siècle*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Bonne.



Scarabée au nom de Petoubastis, comme ci-dessus, nos 36-39. Cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, nos 117, 118, et *ibid.*, II, pl. XVIII, no 70.

288. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. 5. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.



Comme ci-dessus, no 287.

289. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Bonne.



Comme ci-dessus, nos 287, 288.

290. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte friable. — *Technique* : Moyenne.
Dimensions : Long. 1 cm. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Brisé.



Shou fils de Rē, comme ci-dessus, no 206. Cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, nos 713, 714 et surtout *id.*, Naukratis I, pl. XXXVII, nos 83 et 84.

291. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Très mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Bonne.



La plume Maat (ou *šw*) et un dieu accroupi, peut-être Shou, cf. ci-dessus, nos 56-57, et Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, no 35.

292. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Très mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc, traces vertes.
Larg. 8 mm. 5. — *Date* : *VIIe-VIe siècle*.
Haut. 6 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.



Comme ci-dessus, no 291.

293. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Vert.
Larg. 8 mm. 5. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.



Légende hiéroglyphique de sens douteux, on voit un signe long [hieroglyph] ou [hieroglyph], l'oiseau [hieroglyph] et le disque solaire, s'il y avait le *ib* [hieroglyph] nous pourrions avoir le prénom de Néchao II, cf. ci-dessus p. 56 (IV), bien qu'il n'y ait pas de scarabée connu de ce Pharaon. Le groupe ci-dessus se retrouve dans Newberry, Cat., pl. XIV, no 36854, et pl. XV, no 36984, sans traduction. Cf. type identique, *ibid.*, no 37016, pl. XVI, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, no 102.

294. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. 5. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.



Comme ci-dessus, no 293.

295. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 5 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.



Comme ci-dessus, nos 293, 294.

296. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte friable. — *Technique* : Très mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 7 mm. — *Conservation* : Bonne.



Comme ci-dessus, nos 293, 294, 295.

297. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 293, 294, 295, 296.

298. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Une uraeus précédée du disque solaire et de l'œil oudja, cf. Newberry, Cat., pl. XV, n° 37009, mais sur notre exemple le signe *nfr* est remplacé par l'œil oudja et il n'y a pas de signe *nb*.

299. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 298.

300. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 7 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 298, 299.

301. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. Brisé.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VII-VIe.*
Conservation : Brisé.



Comme ci-dessus, n°s 298, 299, 300.

302. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus. Mais peut-être la plume Maat à la place de l'uraeus (ces deux signes mal gravés peuvent se confondre), cf. n°s 298, 299, 300 et 301.

303. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



La plume Maat ou l'uraeus et le signe *ankh*, au-dessous un signe long, sans doute le *nb*, cf. Newberry, Cat., n° 37206, pl. XVI, et surtout Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 95.

304. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais peut-être l'uraeus en place de la plume, cf. Newberry, Cat., n°s 36938, 37311, etc., pl. XV.

305. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Sur le côté droit la plume Maat ; à gauche le disque solaire, le signe *mn*, enfin le signe *ib*. Petrie, Hist. Scarab., n° 1961 (61-XXVI), y voit une imitation du cartouche de Séti I datant des premiers rois Saïtes (avec jeu de mot possible sur le prénom de Psammétique I) ; il est plus probable que ce soit le nom d'Horus de Psammétique II, cf. ci-dessus, p. 56 (X). Cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n°s 90, 96, 97, et *ibid.*, II, pl. XVIII, n° 30.



306. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 7 mm. — *Date* : *VIIe-VIe siècle*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Bonne.

Imitation d'un nom royal, et probablement nom royal mal écrit, cf. ci-dessus n° 305 — *'ỉ-ib-R'*, cf. nos 33, 34, 305 et 311 — graphie incorrecte du nom d'Horus de Psammétique I, cf. ci-dessus, p. 56 (III), ou de Psammétique II, *mn-ib-R'*, cf. ci-dessus, p. 56 (X).



307. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte colorée. — *Technique* : Médiocre.
Dimensions : Long. 9 mm. 5. — *Couleur* : Bleu.
Larg. 7 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 5 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.

Scarabée au nom de Khonsou ? Cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 112, et *ibid.*, II, pl. XVIII, n° 79.



308. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Médiocre.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Fendu.

Scarabée au prénom d'Aménophis III : *nb-mỉ't-R'*.



309. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte friable. — *Technique* : Mauvaise
Dimensions : Long. 1 cm. — *Couleur* : Vert pâle.
Larg. 6 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 5 mm. — *Conservation* : Bonne.

Les signes sont très effacés, sans doute faut-il voir en haut la barque solaire et au-dessous Horus faucon muni du flagellum, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, n° 1014.



310. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Vert pâle.
Larg. 7 mm. 5. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 5 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.

Signes presque effacés, très probablement le nom de Shou, fils de Rê, cf. ci-dessus, nos 206 et 290.



311. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 7 mm. 5. — *Date* : *VIIe-VIe siècle*.
Haut. 5 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.

Imitation du nom de Sêti I ou plutôt du nom d'Horus de Psammétique II, cf. Hall, Cat., n° 2040, p. 205, et ci-dessus, nos 305, 306 et p. 56 (X).



312. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte colorée. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. — *Couleur* : Bleu.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Bonne.

L'oiseau et, derrière, le disque solaire, cf. Newberry, Cat., n° 37016, pl. XVI, et ci-dessus, nos 293, 294, 295, 296.



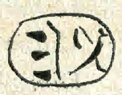
313. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 8 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Bonne.

Horus-Faucon tenant le flagellum, derrière, trois signes illisibles, très certainement le cartouche d'un Pharaon, peut-être Psammétique I (*wȝḥ-ib-R'*), cf. Petrie, Scar. and Cyl., pl. LV, n° 18, et surtout *id.*, Naukratis I, pl. XXXVII, nos 71, 72 et 73.



314. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. — *Couleur* : Blanc.
Larg. 7 mm. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. — *Conservation* : Bonne.

Comme ci-dessus, n° 313.



315. Lavig. — *Provenance* : *Douïmès*.
Matière : Pâte dure. — *Technique* : Mauvaise.
Dimensions : Long. 1 cm. 1. — *Couleur* : Vert.
Larg. 8 mm. 5. — *Date* : *VIIe-VIe*.
Haut. 6 mm. 5. — *Conservation* : Bonne.

Comme ci-dessus, nos 313, 314.

VIII. — *Scarabées à motifs divers.*

316. Bardo.
Matière : Pâte sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : ?
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XIII, n° 76, p. 10 (165).
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.



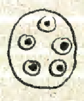
Scarabée à spirales, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. VII et Newberry, Cat., pl. XIII. Il est regrettable que la provenance de ce scarabée ne soit pas connue, car ce type de gravure n'existe en Égypte qu'au Moyen Empire et sous l'époque Hyksôs. Pour une empreinte faite avec un sceau de la même époque et trouvée à Carthage, cf. ci-dessous, n° 765 et pl. XXI.

317. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Carthage, 1918 (= Dahr-el-Morali, cf. Bul. Arc. du Com., 1919, p. CXXXII).
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc vert.
Date : *IVe siècle.*
Conservation : Bonne.



Deux croix entrecroisées, on retrouve cette décoration sur les amulettes, cf. ci-dessous, n° 807, pl. XXII.

318. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 74 du tirage à part.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Cinq cercles concentriques, motif très fréquent en Égypte, cf., entre autres, Petrie, But. Des. Sc., n°s 210, 211, 213, etc., pl. VIII, *id.*, Naukratis I, pl. XXXVII, n°s 1, 2 et *ibid.*, II, pl. XVIII, n°s 1, 2; de même, A. Rowe, Cat., pl. XXIII, n° 905.

319. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 8 mm. 5.
Larg. 6 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance: Collection Houdart[1].
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.



1. Cf. ci-dessus, n° 86, n. 1 (p. 116).

Scarabée à décor géométrique en croix, cf. Newberry, Cat., pl. XIII, n°s 36811 et suivants; de même, Petrie, Naukratis I, pl. XXXVIII, n° 169.

320. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Spirale en forme de croix provenant sans doute de quatre uraei, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. VIII, n° 273 et surtout *id.*, Naukratis II, pl. XVIII, n° 3 ; de même, Newberry, Cat., haut de la pl. XIII.

321. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Kerkouan, (tombe n° 36).
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *V^e-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Signes illisibles qui rappellent le n° 1411 de Petrie, But. Des. Sc., pl. XVIII, provenant de Ghurob.

322. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Kerkouan, (tombe n° 36).
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *V^e-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Signes pratiquement illisibles, sans doute le signe *nfr* encadré de deux plumes ou l'*Atef* mal compris. Pour la technique, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XVIII, n° 1411 comme ci-dessus, n° 321. Objet peut-être égyptisant.

IX. — *Scarabées non égyptiens.*

323. Bardo.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 9 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 128 (par erreur au n° 55-56) (2e région).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 42, pl. XXXIV; Moret, pl. XII, n° 42, p. 8 (163).
Couleur : Bleu.
Date : VIe siècle.
Conservation : Signes effacés.



Déesse accroupie aux ailes arrondies et la tête surmontée d'un disque solaire.

324. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T. 140, n° confirmé.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 46 et pl. CXXXIX ; Moret, pl. XI, n° 26, p. 7 (162).
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Deux divinités (?), l'une debout, l'autre agenouillée.

325. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 9 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T. 174, n° confirmé.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 65, pl. CXLI ; Moret, pl. XII, n° 49, p. 9 (164).
Couleur : Vert brun.
Date : VIe.
Conservation : Brisé.



Bés (ou Hercule) en lutte avec un lion, cf. ci-dessous, nos 651 et 652.

326. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *IVe-IIIe.*
Conservation : Bonne.



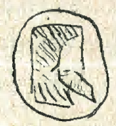
Imitation des scarabées en jaspe ; divinité assise tenant un sceptre, devant elle un autel, au-dessus un astre (?) à rayons, cf. ci-dessous, n° 671.

327. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb. ppt. dit, tombeau n° 53.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 66, fig. 38 et Mus. Alaoui, supplt t. I, p. 354, n° 206.
Couleur : Blanc jaune.
Date : IVe.
Conservation : Mauvaise.



MM. Merlin et Drappier y ont vu un archer agenouillé, actuellement tout est effacé.

328. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 9 mm.
Provenance : Kerkouan (sans n°).
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *Ve-IIIe siècle.*
Conservation : Médiocre.



Tête d'homme barbu, vue de profil, cf. ci-dessous, nos 590 et 591.

SCARABÉES DE PÂTE ANÉPIGRAPHES.

En plus des scarabées à inscription on trouve à Carthage des scarabées de pâte, anépigraphes, à valeur amulétique. Ces scarabées sont de trois types ; le premier comporte un trou d'enfilage *latéral à bélière* (type A, pl. X), le second, beaucoup plus rare, est à enfilage *transversal* et son dos ne comporte aucun ornement (type B, pl. X). Pour des exemples égyptiens de ces scarabées-amulettes, cf. Petrie « Amulets », pl. VII, n° 89 f, et pl. XI, n° 92. Enfin le troisième type groupe les scarabées anépigraphes qui n'entrent pas dans les deux premières catégories (pl. X, type C).

Type A (329-341).

Musée du Bardo. T. 477, Dahr-el-Morali, IVe siècle ; T. 450, même provenance ; T. 414, *ibid.* ; Carthage, 1907 (= Ard-el-Kheraïb) IVe ; T. 100 ? Dermech I-Dermech, VIIe ; T. 160, Dermech I-Dermech, VIe (n° confirmé) ; Kerkouan T. 214, *Ve-IIIe*.

Musée Lavigerie. Quatre scarabées sans provenance, sans doute de Dermech I-Douïmès (l'un beaucoup plus grand que les autres, n° 335) et deux objets trouvés sur la colline de Byrsa (VIIe).

Type B (342-345).

N'est connu que par quatre exemples du Musée Lavigerie. (*Douïmès (?) VIIe-VIe*).

Type C (346-367).

En plus de ces scarabées volontairement anépigraphes les musées conservent un certain nombre de scarabées sans inscriptions soit que celles-ci aient été détruites, soit qu'elles n'aient jamais été gravées (nous n'indiquons que les exemples datés).

Musée du Bardo. T. 30, Dermech I-Dermech, VIIe siècle ; T. 73, Dermech I-Dermech, VIIe ; T. 136, Dermech I-Dermech (2e région), VIe ; T. 183, Dermech I-Dermech, VIe ; T. 218, Dermech II-Ancona, Ve ; T. 343, Dermech II-Ancona, Ve : T. 447, Dahr-el-Morali, IVe ; Carthage 1917 (= Dahr-el-Morali), IVe ; T. 265 *Odéon ?* ;

T. 83, Kerkouan, *V^e-IIIe*. Enfin deux scarabées de la collection Houdart [1], un autre provenant d'Utique et deux autres sans numéro.

Musée Lavigerie. Cinq scarabées sont dans le même cas que ceux du Bardo.

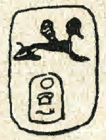
B. — LES SCARABOIDES DE PÂTE.

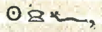
1° *Les Pastilles rectangulaires.*

Nous désignons sous ce titre des rectangles de pâte céramique, au dos lisse et au plat gravé de différentes inscriptions hiéroglyphiques qui les apparentent aux scarabées précédemment décrits dont ils ne sont qu'une variante.

a) Les noms royaux.

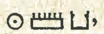
370. Lavig.
Matière : Pâte colorée dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



En haut, sphinx ailé à tête humaine, couché (cf. Hall, Cat., p. 5, n° 41), au-dessous le cartouche de Khefren , cf. Hall, *l. c.*, p. 3, n° 22 par exemple (XXVIe Dynastie), cf. ci-dessus, n° 11.

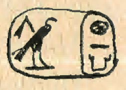
371. Lavig.
Matière : Pâte colorée dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 117, fig. 74, du tirage à part.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Horus-Faucon tenant le flagellum et devant lui le cartouche de Mycérinus , cf. Hall, Cat., p. 5, n° 41, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 75. Cf. également ci-dessus, n° 15.

1. Cf. ci-dessus, n° 86, n. 1 (p. 116).

372. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 14, du tirage à part.
Couleur : Gris.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 371 et 15.

373. Lavig.
Matière : Pâte colorée dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Gris vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



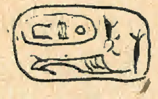
Comme ci-dessus, mais le cartouche est placé au-dessus du faucon et une uraeus sort des griffes d'Horus ; au-dessous le signe *nb.*

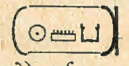
374. Lavig.
Matière : Pâte colorée dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos 1897), p. 7, fig. 13, n° 11 et p. 8-9, du tirage à part.
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



En haut le cartouche de Mycérinus, au-dessous la déesse Sekhmet tenant une tige de lotus, devant elle : Horus, tenant le flagellum, une uraeus sortant de ses serres, est perché sur le signe *nwb* (Horus d'or), au-dessous le signe *nb*. Un scarabée reproduit par Hall, Cat., p. 4, n° 32 (XXVIe Dyn.) est exactement de ce type. De même Petrie, Scar. Cyl., pl. LII, n° 23, qui le date d'un vassal de Shabaka.

375. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 3 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le cartouche de Mycérinus  sur un sphinx couché, à tête humaine, coiffé du pschent et précédé d'un signe vertical (*hs* ?), cf. pour la disposition Hall, Cat., p. 198, n° 1975.

376. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 3 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



En haut le sphinx couché tenant un signe *ḥs* et surmonté du disque solaire ; au-dessous un sphinx ailé accroupi devant le cartouche de Mycérinus ; enfin le signe *nb*. Cf. n^os ci-dessous et ci-dessus, ainsi que n°s 16 et 18.

377. Lavig.
Matière : Pâte colorée sertie d'argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 4 mm.
Diam. 1 cm. 8.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Scaraboïde monté sur un anneau d'argent; sur le plat : en haut deux Horus-Faucons tenant le flagellum et encadrant le signe *ỉȝbt* (?) (Est), au-dessous le disque solaire ailé horizontal, au centre Horus l'Enfant entre deux cartouches de Mycérinus, cf. n°s 375, 376 et 21.

378. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 16 (1re région).

Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXVIII et CLXXX; Moret, pl. XI, n° 14, p. 6 (161).
Couleur : Bleu.
Date : Début VIIe.
Conservation : Bonne.



En haut, la barque solaire, au-dessous le dieu Ptah assis sur un trône et tenant le sceptre *wȝs*, devant lui le cartouche de Mycérinus et au-dessous de celui-ci le faucon avec le flagellum, enfin le signe *nb*, cf. Hall, Cat., p. 5, n° 42 (XXVIe Dyn.).

379. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 16 (1re région).

Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXVIII et CLXXX.
Couleur : Bleu.
Date : Début VIIe.
Conservation : Bonne.



Le cartouche de Mycérinus, à côté le faucon tenant le flagellum et précédé du signe de la protection *sȝ*. Cf. ci-dessus, n°s 375-378.

380. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Effacé.



Le nom de Mycérinus écrit horizontalement.

381. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 05.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Nom de Mycérinus écrit verticalement. Cf. n° 380.

382. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 3 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 380 et 381.

383. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 6 mm.
Haut. 3 mm. 5.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Brisé et recollé.



Prénom de Thoutmosis III écrit horizontalement, cf. Hall, Cat., p. 59, n° 565 et ci-dessus, n° 26.

384. Bardo.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 14 (1re région).

Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N.P., I, pl. CXVII.
Couleur : Bleu.
Date : Début VIIe.
Conservation : Bonne.



En haut le faucon précédé d'un signe vertical (*ḥs*) (?), derrière lui l'uraeus ailée sur le signe *t* (Rennout), au-dessous le cartouche prénom de Thoutmosis III, cf. Hall, Cat., n° 1426, p. 140 et ci-dessus, n° 22.

b. Les inscriptions théophores.

385. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Ḫnsw ḥs wꜣs formule de prière, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 698 ; Newberry, Cat., pl. X, n° 36623, et ci-dessus, n° 212.

386. Lavig.
Matière : Pâte colorée dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 2 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Très fine.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Ḫnsw m wꜣs(t) ? Cf. Newberry, Cat., pl. X, n° 36879, et ci-dessus, n°s 212 et 385. « Khonsou qui est dans Thèbes ? »

387. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N.P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897, fig. 14, p. 7, du tirage à part.
Couleur : Vert pâle.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



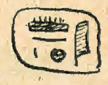
Ḫnsw m sꜣ comme dans Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 698 et Ward, P.S.B.A., 1900 (t. 22), n° 316, pl. VIII (avant la p. 397).

388. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 16 (1re Rég.).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N.P., I, pl. CXVIII et CLXXX.
Couleur : Blanc.
Date : Début VIIe.
Conservation : Bonne.



Pétrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 783, considère un scarabée tout à fait semblable comme un souhait et traduit « Toutes bonnes choses », cf. ci-dessus, n° 159 et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 98.

389. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Moyenne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



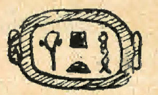
Le nom d'Amon-Rê, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 667 et ci-dessus, n°s 177-180.

390. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



sꜣ 'Imn-R' « Protection d'Amon-Rê », cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 669.

391. Lavig.
Matière : Pâte colorée sertie d'argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 4 mm. (y compris le sertissage).
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



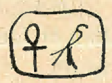
Ptḥ sꜣ « Protection de Ptah », cf. ci-dessus, n°s 201 et 390.

392. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 132-133 et fig. 86, du tirage à part.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le faucon d'Horus tenant le flagellum, derrière, le signe *ankh* « Horus (est) vivant » (peut-être pour désigner le Pharaon), cf. Newberry, Cat., pl. VIII, n° 37251.

393. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 392, mais le faucon divin ne porte pas le flagellum.

394. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N.P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897) p. 7, fig. 14, du tirage à part.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



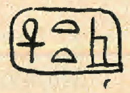
Comme ci-dessus, nos 392 et 393, mais le signe *sȝ* remplace le ☥.

395. Bardo.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : Dermech I-Ben Attar I, T. 307 (?)
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XII, n° 48, p. 9 (164).
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



La plume (?), le faucon Horus, le signe *ankh* inversé, le signe *hȝ*, cf. ci-dessus, n° 198, et p. 85. Pour la technique du signe *ankh*, cf. Hall, Cat., p. 5, n° 41, objet provenant de Chypre.

396. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N.P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 13, n° III, du tirage à part.
Couleur : Blanc vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



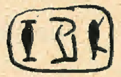
'Ist 'nḫt « Isis (est) vivante », ou « Isis (donne) la vie », cf. ci-dessus, n° 209, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 115.

397. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



La déesse Touéris tenant le signe *sȝ*, devant elle la plume Maat surmontée du disque solaire, au-dessous le signe *nb*, cf. Newberry, Cat., pl. IX, n° 37147 et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 114.

398. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 13, n° XIV, et p. 9, du tirage à part.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le signe *ḥs* devant Thot sous sa forme de cynocéphale et un signe vertical difficile à lire qui pourrait être l'œil oudja placé en sens inverse des autres signes, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 706.

399. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le signe *imȝḫ* et au-dessous le faucon divin muni du flagellum, cf. ci-dessus, n° 106.

400. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut 4 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 14, du tirage à part (sans autre référence dans le texte).
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



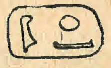
Le faucon tenant le flagellum et surmontant un signe *p* « Horus de Bouto », cf. ci-dessus, nos 93-96.

401. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais une uraeus sort des griffes du faucon, cf. ci-dessus, n° 94.

402. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 146, (2e région).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXXXIX ; Moret, pl. XI, n° 30, p. 7 (162).
Couleur : Vert.
Date : 2e moitié VIe.
Conservation : Bonne.



Le disque solaire, un signe allongé qui ressemble au signe *pt* mais inversé, derrière la plume Maat. Moret lit *M3ʿt-n-Rʿ* cartouche prénom d'Aménophis III.

c. Légendes à scènes complexes ou à registres.

403. Bardo.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXI et CLXXXII ; Moret, pl. XII, n° 61, p. 10 (165).
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Horus l'Enfant (Harpocrate) entre deux faucons munis du flagellum, le tout placé sur un signe *nb*, cf. ci-dessus, n° 251.

404. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu pâle.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Légende effacée.



En haut le lion couché surmonté d'un signe indistinct (le disque solaire ?), au centre Isis ptérophore et, devant elle, Horus-faucon tenant le flagellum, perché sur le signe de l'or, au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessus, n°s 4, 247. Pour la disposition, cf. Hall, Cat., p. 5, n° 41, objet provenant de Chypre. (XXVIe dyn.) et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 131.

405. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



En haut le signe *sm3* « unir » entre deux faucons, au-dessous un disque ailé horizontal, au centre un sphinx à tête humaine couché, surmonté d'un signe *ankh*, cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 37304, cf. ci-dessus, n° 252.

406. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



En haut le signe *nfr*, puis le cynocéphale de Thot, et le faucon d'Horus ; au-dessous un disque ailé, horizontal ; au centre un sphinx couché surmonté du signe *ankh* et précédé d'une plante. Cf. ci-dessus, n° 405.

407. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



En haut un signe vertical (sans doute le *sm3* comme sur le n° 405 ci-dessus) entre deux faucons, au-dessous le disque solaire ailé horizontal, au centre sphinx couché à tête humaine, surmonté du signe *ḥtp*, au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessus, n°s 405 et 406.

408. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



En haut un sphinx à tête humaine et ailé, couché, devant lui un signe vertical (sans doute le *ḥs*), au centre trois divinités se tenant par la main, de gauche à droite Sekhmet et Horus et leur faisant face, à nouveau une Sekhmet, au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessus, n°s 251 et 259.

409. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 14, du tirage à part.
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



En haut, Horus l'Enfant entre deux faucons, au centre le dieu Ptah debout, tenant un sceptre *wȝs* et, lui faisant face, la déesse Sekhmet tenant une tige de lotus, cf. ci-dessus, n° 235.

410. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne, extrémité brisée.



En haut, sphinx à tête humaine couché, entre les pattes le signe *ḥs* et sur le dos le disque solaire (Newberry, Cat., pl. VII, n° 36337), au centre Horus l'Enfant (Harpocrate) et derrière lui le signe , au-dessous le signe *nb* , cf. ci-dessus, n°s 246 et 247.

411. Lavig.
Matière ; Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



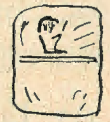
En haut, sphinx à tête humaine couché, portant la couronne de Basse-Égypte, sur son dos un signe *ankh* (cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 37304), au centre le faucon d'Horus avec le flagellum et derrière lui le signe , au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessus, n°s 247 et 410, et Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n° 19.

412. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Mus. Lavig., t. I, pl. XXXIV, n° 36, p. 245 ; Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (= Cosmos, 1897), fig. 13, n° VI, p. 7, et p. 9, du tirage à part.
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



En haut faucon ou vautour aux ailes déployées (cf. ci-dessus, n° 259 et Newberry, Cat., pl. VIII, n° 36784), au centre même motif que ci-dessus, n° 411.

413. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 3 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Couleur : Gris.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Mauvaise.

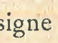
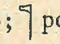


Les signes sont pratiquement effacés on distingue encore une divinité accroupie, Maat ou Horus.

d. Légendes à signes ou inscriptions prophylactiques.

414. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 4 (1re région).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXVII ; Moret, pl. XII, n° 40, p. 8 (163).
Couleur : Vert.
Date : Début VIIe.
Conservation : Bonne.



En haut le signe *imȝḫ* , au-dessous le signe  *ḥs* et le signe  *nṯr*, cf. Newberry, Cat., pl. X, n° 36876, pour l'interprétation, cf. ci-dessus, n°s 104 et 106 ;  pourrait désigner Horus.

415. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Gris.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



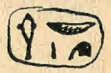
Comme ci-dessus, n° 414.

416. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P., de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897) fig. 14, p. 7, du tirage à part.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



A droite le signe *nb* et au-dessous le signe (?) comme ci-dessus n° 201, derrière, le signe *s3*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n° 754. Peut-être écriture cryptographique de la formule courante : [ ] dans laquelle serait écrit c'est-à-dire la perruque qui « est derrière » (??), (mais la position des signes s'oppose à cette interprétation) ou, plutôt, par rébus graphique *nb-ḥ(r)-tp s3* = *nb ḥtp s3* comme sur les n°s 418-420.

417. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert vif.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 416.

418. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 », (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 14, du tirage à part (sans référence dans le texte).
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Nwb ḥtp s3 du même type que ci-dessus. Sens douteux, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XII, n°s 702 et 754, qui traduit (p. 11 § 20) *nb ḥtp* « Le maître du coucher = Rê ».

419. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert pâle.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 418.

420. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais écrit verticalement et le signe remplaçant le signe .

421. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert pâle.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



En haut le signe *3w*, puis le signe *ib* et enfin le signe *nb* « Toute joie ! (lit. dilatation du cœur) ».

422. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Le signe tout seul, cf. Newberry, Cat., pl. X, n° 36843, cf. ci-dessus, p. 85.

423. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus ; avec le signe *nb* en plus. Cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 6.

424. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc gris.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



En haut le disque solaire, à gauche le signe *nfr*, à droite un signe peu lisible, peut-être faut-il y voir simplement la plume Maat ou plutôt le *ḥs*, cf. n° 37242 du Cat. de Newberry, pl. XVI, cf. ci-dessus, n°s 152-154.

425. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VII*^{e}*-VI*^{e} *siècle.*
Conservation : Bonne.



Le signe *sḫm*(?) tout seul ou un sistre, cf. Newberry, Cat., pl. X, n°s 36838 et 37090.

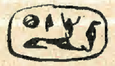
426. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 3 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N.P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. des Ant., t. 56), p. 132-133, fig. 86, du tirage à part
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



En haut le disque solaire, le signe *mn*, et le groupe *ḥtp* ; dans Newberry, Cat., pl. VI, n° 37180, on trouve un scarabée tout à fait semblable où le remplace le *ḥtp* de notre exemple.

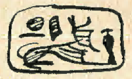
e. Représentations de sphinx et de divinités diverses.

427. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 16 (1re région).
Technique : Mauvaise,
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXVIII.
Couleur : Blanc rosé.
Date : Début VIIe
Conservation : Bonne.



Sphinx couché à tête humaine couronné du pschent, précédé d'une uraeus et surmonté du disque solaire et d'un signe vertical qui pourrait être la plume, cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 36337.

428. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VII*^{e}*-VI*^{e}.
Conservation : Bonne.



Sphinx couché à tête humaine, couronné de la *dšrt* (la couronne rouge de Basse-Égypte), devant lui le signe *ḥs*, sur le dos un groupe étrange , peut-être une corruption du nom de Séti I ou ou simplement d'Amon-Rê, cf. Hall, Cat., n° 2051, p. 206 (objet provenant de Naucratis).

429. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 14, du tirage à part (sans référence dans le texte).
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Sphinx couché à tête humaine surmonté du disque solaire à uraeus, devant lui une tige de lotus, et sur le dos la phrase *nṯr nfr nb tȝwy* « Le dieu bon, le seigneur du double pays », cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 36933 et ci-dessus, n°s 129 et 240.

430. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*^{e}*-VI*^{e}.
Conservation : Bonne.



Sphinx hiéracocéphale couché, surmonté du disque solaire, cf. ci-dessus, n° 252 et Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n°s 826-828.

431. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu pâle.
Date : *VII*^{e}*-VI*^{e}.
Conservation : Bonne.



Le dieu Ptah accroupi et tenant le sceptre *wȝs*, au-dessous le signe *nb*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, n° 1036 et ci-dessus, n° 64.

432. Lavig.
Matière : Pâte colorée
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VII*^{e}*-VI*^{e}.
Conservation : Bonne.



Divinité accroupie tenant une plume (Shou, Maat ou Ptah), cf. ci-dessus, n°s 58, 64 et 431.

433. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Le dieu Hapi (le dieu Nil) agenouillé et tenant le signe *ḥs*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, n° 1050 et *id.*, Naukratis II, pl. XVIII, n° 45; cf. ci-dessus, n° 42.

434. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 9 mm. 5.
Larg. 6 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



La déesse Maat sur le signe *nb*, derrière elle le disque solaire et le signe *nfr*, cf. ci-dessus, n° 54. Peut-être allusion au nom d'Horus de Psammétique II (cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 79). Cf. ci-dessus, p. 55-(x).

435. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Sekhmet ou Bastet la tête surmontée du disque solaire et tenant une tige de lotus, fait face à Horus-l'Enfant assis sur une grande fleur de lotus; au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessus, nos 66 et 67.

436. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Deux divinités indéterminables tenant entre elles un signe long (lotus?), cf. Newberry, Cat., pl. IX, n° 36320; Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 121 et ci-dessus, n° 71.

437. Bardo.
Matière : Pâte friable sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm.
Provenance : Dermech I-Dermech.
Technique : Médiocre
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le Dieu Ptah assis sur un trône et tenant un sceptre, devant lui la déesse Sekhmet, au-dessus signe indéterminable, cf. ci-dessus, nos 68 et 235.

438. Lavig.
Matière : Pâte colorée sertie d'argent.
Dimensions : Long. 9 mm.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm.
Diam. 1 cm. 8.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre « N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant. t. 56), pp. 30 et 32, fig. 13, du tirage à part.
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Horus debout tenant une tige de lotus, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, n° 1011 et ci-dessus, n° 254.

2° *Les cachets coniques.*

On trouve sous ce titre une classe d'objets assez peu fréquents, certainement égyptiens malgré leur aspect. On en trouvera de bons exemples dans le catalogue de Hall, p. 206, n° 2051 (XXVIe Dynastie) provenant de Naucratis, n° 2554, p. 255, au nom d'Apriès; de même dans Petrie, Naukratis II, pl. XIX, n° 6. Ces objets sont généralement d'une technique très mauvaise, leur emploi comme sceau ne fait pas de doute.

440. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Gd. diam. 1 cm. 3.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 13, D, D' du tirage à part.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le signe *ḥ'* comme ci-dessus, n° 422 et p. 85.

441. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Gd. diam. 1 cm. 1.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 7, fig. 13, n° V, et p. 9, du tirage à part.
Couleur : Bleu.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Dieu accroupi (?) et un faucon avec le flagellum sur le signe *nb*, cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 131.

442. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Gd. diam. 1 cm. 2.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu.
Date : *VII*
Conservation : Bonne.



La déesse Sekhmet, devant elle une tige de lotus.

443. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Gd. diam. 1 cm. 4.
Petit diam. 4 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*^e^-*VI*^e^.
Conservation : Bonne.



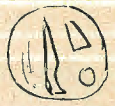
Sans doute les couronnes de Haute et de Basse-Égypte séparées, puis le disque solaire et le signe *nb*.

444. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 2 cm.
Gd. diam. 1 cm. 4.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Verdâtre.
Date : *VII*^e^-*VI*^e^.
Conservation : Bonne, plat brisé.



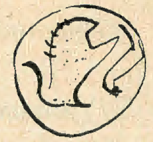
Comme ci-dessus, n° 443.

445. Bardo.
Matière : Pâte friable,
Dimensions : Long. 2 cm. 2.
Gd. diam. 1 cm. 5.
Provenance : Dermech II-Ancona, T. 343.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : V^e^.
Conservation : Bonne.



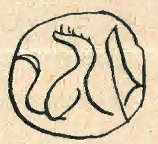
Imitation des deux numéros précédents.

446. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 2 cm.
Diam. 1 cm 7.
Provenance : Dahr-el-Morali, T. 495, n° conf.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 227 (nous n'avons pas trouvé le second cône qu'il indique).
Couleur : Verdâtre.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Lion attaquant une proie, cf. ci-dessus, n°s 149, 150, 258.

447. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 2 cm. 4.
Diam. 1 cm. 5.
Provenance : Carthage, 1915 = Dahr-el-Morali.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *IV*^e^ *siècle*.
Conservation : Bonne.



Lion assis et tournant la tête sur la gauche, devant lui une plume.

3° *Les têtes.*

Cette classe d'objets comprend d'abord des têtes, sans grand relief, d'un personnage coiffé d'une sorte de grand bonnet, cf. ci-dessous, pl. XIII, n°s 452, 453, 458, etc..., on trouve de nombreux exemples de ce type en Égypte. (Cf. Hall, Cat., p. 77, n° 765 ; p. 121, n°s 1240 et 1241, p. 189, n° 1884 par exemple). Elle comprend aussi des têtes d'hommes ou d'animaux de types différents, cf. par exemple, Hall, Cat., p. 20, n° 193, provenant de Rhodes.

Des objets de ce type étaient fabriqués à Naucratis. Cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n°s 9, 11, 26, 65, 83, 100, 133, 141, 142, 145 ; pl. XXXVIII, n°s 9-11 du bas de la planche (impressions obtenues avec des moules trouvés dans la fabrique de scarabées), et *ibid.*, II, pl. XVIII, n°s 59 et 60.

450. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert.
Date : *VII*^e^-*VI*^e^ *siècle*.
Conservation : Bonne.



Tête à bonnet, sur le plat prénom de Thoutmosis III comme ci-dessus, n°s 26 et 383.

451. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès*.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Brun foncé.
Date : *VII*^e^-*VI*^e^.
Conservation : Bonne.



Tête de nègre (cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, n°s 55, 60 et 61), sur le plat la déesse Bastet surmontée du signe phonétique 𓋹, derrière un cartouche royal illisible sans doute *wḥ-ib-R'*, Psammétique I ou Apriès, cf. ci-dessus, n°s 313-315 et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 77.

452. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 6 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc jaune.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Tête à bonnet, sur le plat, en haut, le lion couché, au centre trois divinités se tenant par la main, (au milieu Horus), au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessus, n°s 251 et 408 et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 131.

453. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 28, fig. 51, du tirage à part.
Couleur : Vert.
Date : VII-VIe.
Conservation : Bonne.



Tête à bonnet, sur le plat : Isis, la tête surmontée des cornes et du disque, assise sur un trône et allaitant Horus l'Enfant, devant, trois fleurs de lotus représentent les marais de Bouto où la mère et l'enfant se cachent, cf. ci-dessous, n° 657 et Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, n° 1021.

454. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc, reflets verts.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



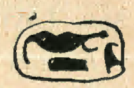
Tête à bonnet, sur le plat : déformation de la couronne Atef, cf. ci-dessus, n°s 189 à 192 et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 120.

455. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 9 mm.
Provenance : Carthage, 1917 (= Dahr-el-Morali).
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Tête de personnage barbu, sur le plat, Horus l'Enfant debout, la tête couronnée du pschent ; derrière lui une uraeus ; au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessus, n°s 115, 116.

456. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : Dermech II-Ancona. T. 327.
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc rosé.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



Tête à bonnet, sur le plat : le dieu crocodile Sebek devant, une plume. Cf. ci-dessus n° 80.

457. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 9 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 61 (1re région).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I., pl. CXXVIII.
Couleur : Vert.
Date : VIIe.
Conservation : Bonne.



Tête de singe ou de nègre, (cf. Hall, Cat., p. 20, n° 193) ; sur le plat, le nom d'Amon-Rē placé sur le signe *nb*, cf. ci-dessus, n°s 174 à 187.

458. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : Douïmès.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



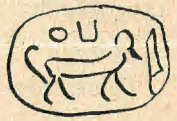
Tête à bonnet, sur le plat : Thot-cynocéphale, derrière lui le groupe [hiéroglyphe] peut-être *wr* (« Thot est grand », etc...), cf. ci-dessus, n° 83.

459. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Douïmès.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanchâtre.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Tête à bonnet, sur le plat, tout en haut le disque solaire, au-dessous le faucon muni du flagellum, devant celui-ci un dieu accroupi tenant le signe *s3* (Ptah, Sekhmet ?) le tout placé sur le signe de l'or, cf. ci-dessus, n° 374.

460. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 2 cm. 1.
Larg. 1 cm. 5.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : *VII*



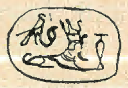
Tête à bonnet, sur le plat, sphinx à tête humaine, debout et passant à droite, devant lui la plume ʃ, au-dessus le groupe ⊔ ⊙ peut-être pour ⊙ ▭ ⊔ Mycérinus, cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 36771. Alan Rowe voit dans les inscriptions de ce type le nom de Psammétique I *R' P-ḫm*, cf. Cat. of Egypt. Scarabs, p. 210, n° 897.

461. Bardo.
Matière : Pâte dure (?).
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 9 mm.
Provenance : Dermech I-Ben-Attar I, T. 311.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N., P. I, p. 135 (Cet objet est exposé par erreur sous le n° 401).
Couleur : Gris noir.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Tête de nègre, sur le plat, un cheval très stylisé, devant lui un signe indéterminable, cf. Newberry, Cat., pl. XIV, n° 37360, et ci-dessus, n° 74,

462. Lavig.
Matière : Pâte colorée friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos 1897), p. 28, fig. 51, du tirage à part.
Couleur : Bleu vif.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Tête à bonnet, sur le plat, sphinx couché à tête humaine, couronné du pschent, devant lui le signe *ḥs*, au-dessus le faucon sur une uraeus, cf. ci-dessus, n°s 129, 428 et Newberry, Cat., pl. VII n° 36404.

463. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 8 mm. 5.
Larg. 6 mm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne pour le plat, la tête est indistincte.



Tête à bonnet, sur le plat, sphinx ailé couché, devant lui le signe *ḥs*, au-dessus le disque solaire, cf. Newberry, Cat., pl. VII, n° 36492 et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 31.

464. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 7 mm. 5.
Larg. 5 mm. 3.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanchâtre.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Tête à bonnet, sur le plat, sphinx ailé hiéracocéphale, accroupi, devant lui le signe *ankh*, cf. ci-dessus, n° 131 et Petrie, But. Des. Sc., pl. XIII, n° 829 et *id.*, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 22.

465. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu vert.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Tête à bonnet, sur le plat, le dieu Bès tenant dans chaque main une uraeus et un lion (ou un porc), au-dessus ⊂⊃ et au-dessous le signe *nb*, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XV, n° 1068 et ci-dessous, n°s 653-654. Il semble bien que le dieu soit ailé.

466. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Brisé.
Provenance : Carthage 1918 (= Dahr-el-Morali, cf. Bul. Arc. du Com., 1919, p. CXXXII).
Technique : Bonne.
Couleur : Blanchâtre.
Date : IVe.
Conservation : Brisé.



Tête de nègre brisée en deux, sur le plat, signes illisibles.

467. Bardo.
Matière : Pâte colorée
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dahr-el-Morali, T. 448, n° conf.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 211.
Couleur : Bleu vert.
Date : IVe.
Conservation : Mauvaise.



Tête à bonnet, sur le plat, inscription complètement effacée.

4° *Les plaques.*

Ces objets jouent fréquemment le rôle des scarabées bien qu'ils n'en aient pas la forme, on en trouve d'assez nombreux exemples en Égypte (cf. par exemple, Hall, Cat., p. 128, n°s 1303 et 1304, également, p. 97, 116, 123, 126, 127, etc...). Petrie a trouvé de ces objets à Naukratis, où il semble qu'ils aient été fabriqués sur place, cf. Naukratis I, pl. XXXVIII, n°s 156, 157, 158 et 17 (impression obtenue avec un moule trouvé dans les ruines de la fabrique de scarabées); de même Naukratis II, pl. XIX, n° 14.



470. Lavig.
Matière : Os ou ivoire.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 2.
Épais. 5 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897, p. 660), p. 7-8, fig. 19, I, Ia, Ib du tirage à part. Reproduit dans Musée Lavigerie, T. I, p. 243.
Couleur : Blanchâtre.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.

Sur une face, l'œil oudja, sur l'autre une inscription complexe, à droite le faucon couronné du pschent surmontant le prénom de Psammétique I (☉ ⟷ 𓆣), derrière, la déesse Sekhmet tenant une tige de lotus et la tête surmontée du disque, son nom est écrit phonétiquement au-dessus de la tige de lotus (latéralement cette plaque est percée de trois trous d'enfilage, ce qui indique qu'elle a servi d'élément de collier). Cf. Petrie, Amulets, pl. XXXV, n° 194 n.



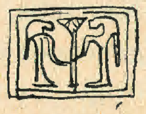
471. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Épais. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.

Sur une face l'œil oudja ailé, sur l'autre le dieu Ptah accroupi, précédé d'Horus-faucon, celui-ci surmonté du signe ankh ☥ en place du flagellum habituel, cf. ci-dessus, n° 205.



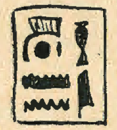
472. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 1 cm. 1.
Épais. 3 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.

Le dieu Hapi, agenouillé et tenant le vase *ḥs* 𓏁, devant lui le signe *nfr* et le disque solaire ; sur l'autre face un bovidé surmonté de trois fleurs de lotus, Apis (?) ou plutôt Hathor dans les marais de Bouto. Cf. ci-dessus, n°s 44, 433 et ci-dessous, n°s 531, 562 et 563.



473. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Épais. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.

Sur une face l'œil oudja, sur l'autre deux déesses (Sekhmet et Bastet) tenant entre elles une tige de lotus. Cf. ci-dessus, n° 436 pour références.



474. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 2.
Épais. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.

Sur une face, la vache Hathor surmontée du signe de l'or 𓋞 devant elle une fleur de lotus ; sur l'autre face : l'inscription 𓏁 𓐍 𓇋 𓏠𓈖 *ḥs im*ꜣ*ḫ 'Imn* formule de dévotion, cf. Newberry, Cat., pl. X, n° 36900 (même formule mais inversée).



475. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 4.
Épais. 5 mm.
Provenance: Dermech I-Dermech, T. 217 (2e région), n° conf.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 95 et pl. CLI et LXIX.
Couleur : Blanc.
Date : VIe.
Conservation : Bord inférieur abimé.

Sur une face un bovidé couché, Apis (?) ou Hathor, surmonté de trois fleurs de lotus stylisées; sur l'autre un bovidé également (sans doute Hathor), et au-dessus les signes *nfr* et *m*ꜣ*'t*. Cf. Newberry, Cat., pl. XV, n° 37092.

5° *Les « Cowroids ».*

Nous avons gardé, faute de mieux, le nom anglais pour désigner cette série d'objets. Hall, dans l'Introduction à son Catalogue, p. VII, estime que ces objets imitaient primitivement le coquillage Cauris (angl. Cowry = *Cyprea moneta*) dont la

valeur amulétique bien connue est générale dans toute l'Afrique. Par la suite ils perdirent toute trace de leur forme originelle. On en trouve de bons exemples dans le catalogue de Hall lui-même. Cf. p. 118, n° 1205; p. 174, n° 1730; p. 252, n° 2525; p. 254, n° 2533, il ne semble pas que cette forme ait été répandue à Naucratis, à Carthage les cowroïds offrent la caractéristique d'être d'une technique généralement supérieure aux autres scarabées et scaraboïdes ce qui confirme leur origine purement égyptienne. Pour la forme du dos, qui varie pour chaque exemple, cf. ci-dessous, pl. XIV.



480. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg 9 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e *siècle.*
Conservation : Brisé.

Lion accroupi, surmonté du disque solaire et précédé d'une plume (Psammétique I ?), cf. ci-dessus, nos 7 et 8 pour références.



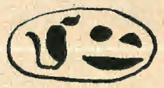
481. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 8 mm.
Larg. 5 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Vert.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne.

R' nfr rnpt « Rê (donne) une bonne année ». Souhait de bonne année, cf. ci-dessous, nos 840 et 849.



482. Lavig.
Matière : Pâte friable sertie d'or (bague d'argent).
Dimensions : Long. 6 mm.
Larg. 4 mm. 5.
Haut. 2 mm. 5.
Diam. 1 cm.
Provenance : Temple de Tanit.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.

Le disque solaire, au-dessous la plume Maat et le signe *nfr*, cf. Newberry, Cat., pl. XVI, n° 37242, et ci-dessus, nos 152-154 et 424.



483. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech, T. 11 (1re région).
Technique : Bonne
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CXVIII et CLXXIX ; Moret, pl. XI, n° 12, p. 6 (161).
Couleur : Verdâtre.
Date : Début VIIe siècle.
Conservation : Bonne.

Sans doute le nom de la déesse Rennout, le *t* est écrit et le ◎ est sans doute mis pour l'œuf (déterminatif des déesses), à côté le signe *nb* qui est fréquemment associé au nom de Rennout, cf. ci-dessus, n° 107, pour références.



484. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne.

⊙ *'Imn-R' ḥtp* « Amon-Rê est satisfait », cf. ci-dessus, n° 390.



485. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanchâtre.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Brisé en haut.

L'uraeus (la déesse Rennout), au-dessus le disque solaire, cf. ci-dessus, nos 107 et 483.



486. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 6 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanchâtre.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Brisé en bas.

Personnage agenouillé (Ptah), derrière lui le sceptre *wꜣs*, au-dessus un point, peut-être le disque solaire, cf. ci-dessus, n° 72, pour références.



487. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 8 mm.
Larg. 7 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VII*e*-VI*e.
Conservation : Bonne.

Sans doute le nom d'Amon-Rê, cf. ci-dessus, nos 174 et sq.

488. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 8 mm.
Larg. 4 mm. 5.
Haut. 4 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Brisé.



Légende hiéroglyphique de sens douteux. De droite à gauche un signe rond, un signe long et un signe indéterminé, peut-être ♀ *sḏꜣwty* « trésorier ».

489. Lavig.
Matière : Pâte friable sertie d'or, bague d'argent.
Dimensions : Long. 6 mm.
Larg. 5 mm.
Haut. 4 mm.

Provenance : Temple de Tanit.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le signe  ; cf. ci-dessus, no 422 pour références.

490. Lavig.
Matière : Pâte friable sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.

Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



La déesse Maat tenant le signe Ankh et surmontée du disque solaire ; au-dessous, sans doute par confusion, le groupe *nb tꜣwy* « Maître du double Pays ». Cf. ci-dessus, no 54.

6° *Les boutons ronds et les lions couchés.*

Sous ce titre se trouvent classées deux séries d'objets différents : *a. Les Boutons* (dans les catalogues anglais : Rosette ou Buttons-seals). Ceux-ci sont très peu nombreux (six en tout) ; on en trouvera de nombreux exemples dans Petrie, « *Buttons* and Design Scarabs », planches II-V, et pour des types tout à fait proches des nôtres dans Hall, Catalogue, p. 9, no 88 et p. 25, no 229. Au moins un objet similaire a été trouvé à Naucratis (cf. Petrie, Naukratis II, pl. XVIII, no 25). La présence de ces boutons tant à Naucratis qu'à Carthage dans des tombes bien datées, prouve qu'ils ont été fabriqués jusque sous les derniers rois indigènes et qu'on ne saurait en limiter l'emploi aux premières dynasties, comme le fait Petrie d'une façon peut-être trop systématique (cf. Petrie, But. Des. Sc., pp. 2-3). *b. Les*

lions couchés, cette classe d'objet a manifestement une signification royale. On sait qu'en Égypte, à toutes les époques, le lion a été le symbole du roi, c'est sans doute pour cette raison que nous trouvons le plus souvent le nom d'un Pharaon gravé sur la base de nos petits objets, ce nom avait un grand pouvoir magique de protection (à ce sujet, cf. entre autres, Hall, Cat., Introduction, p. XXI). Les fouilles de Naucratis ont fourni de nombreux objets similaires (cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, nos 50, 64, 69, 80, 92, 99, 104), et on a retrouvé dans les ruines de la fabrique de scarabées un moule ayant servi à fabriquer des objets semblables (cf. Petrie, *l. c.*, pl. XXXVIII, no 6 du bas de la planche), on est donc en droit de se demander si les lions couchés trouvés à Carthage ne proviennent pas directement de Naucratis. Quoi qu'il en soit, ces objets sont purement égyptiens (cf. Petrie, Amulets, pl. XXXVIII, no 219).

a) Les boutons.

500. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Diam. 1 cm. 2.
Épais. 5 mm. 5.
Provenance : Dermech II-Ancona, T. 327.

Technique : Sommaire.
Couleur : Bleu pâle.
Date : Ve siècle.
Conservation : Bonne.



A droite le prénom de Psammétique I (ou le nom d'Apriès *Wꜣḥ-ỉb-Rʿ*), à gauche une Maat très schématique. Cf. ci-dessus, no 313.

501. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 8 mm.
Larg. 8 mm.
Épais. 4 mm. 5.

Provenance : Collection Houdart[1].
Technique : Moyenne.
Couleur : Blanc verdâtre.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Entre deux signes *nb* une uraeus ailée encadrée de deux plumes, cf. ci-dessus, no 268.

1. Cf. ci-dessus, no 86, n. 1 (p. 116).

502. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Diam. 1 cm. 2
Épais. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*

Technique : Médiocre.
Couleur : Blanchâtre.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Personnage debout tenant un bâton. Cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. VI, no 50 A.

503. Bardo.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Diam. 8 mm.
Épais. 3 mm.
Provenance : Colline de Junon.
Technique : Bonne.
Bibliographie : A. Merlin, « Fouilles de tombeaux puniques à Carthage », Bul. Arch. du Com., 1918, p. 300 (17 du tirage à part).
Couleur : Bleu.
Date : VII[e] siècle.
Conservation : Bonne.



Personnage conduisant (ou chassant) un animal (gazelle ?), cf. ci-dessus, n° 77.

504. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Diam. 1 cm. 4.
Épais. 5 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanchâtre.
Date : *VII[e]-VI[e].*
Conservation : Bonne.



Antilope ou gazelle surmontée d'un disque solaire. Cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. IV, n° 274 et *id.*, Naukratis I, pl. XXXVII, n[os] 15-17 et Naukratis II, pl. XVIII, n° 10.

505. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Diam. 1 cm. 2.
Épais. 3 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Ancona, T. 296.
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleuté.
Date : V[e].
Conservation : Bonne.

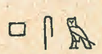


Oiseau (canard ou oie) précédé d'une plume et surmonté d'une croix. Cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. III, n° 159 et *id.*, Naukratis II, pl. XVIII, n° 34.

b) *Lions couchés.*

510. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VII[e]-VI[e].*
Conservation : Bonne.



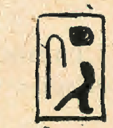
 *Psm.* Début du nom d'un Psammétique, cf. ci-dessus, n[os] 1 et 2. et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 80.

511. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VII[e]-VI[e] siècle.*
Conservation : Médiocre.



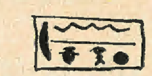
Comme ci-dessus, n[os] 1, 2, et 510.

512. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (1[re] région), T. 216, n° confirmé.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 96, pl. CL (par erreur exposé sous le n° 218).
Couleur : Blanc.
Date : VI[e].
Conservation : Bonne.



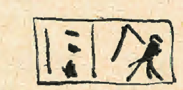
Comme ci-dessus, n[os] 1, 2, 510 et 511.

513. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e].*
Conservation : Médiocre.



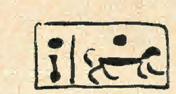
Écriture horizontale, en haut un signe long ondulé, au-dessous le prénom de Psammétique I (ou le nom d'Apriès : *Wḥ-ib-R*'). A l'extrémité gauche le signe *nb*, cf. ci-dessus, n[os] 3-5, 313 et 451.

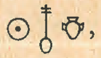
514. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 8 mm.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VII[e]-VI[e].*
Conservation : Bonne.



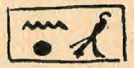
A droite, un faucon portant un flagellum, derrière, un nom royal illisible, sans doute Psammétique I ou Apriès, cf. ci-dessus, n[os] 313-315, et Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, n° 73.

515. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 8 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Brun noir.
Date : *VII[e]-VI[e].*
Conservation : Bonne.



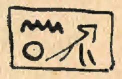
Lion passant à droite, au-dessus le disque solaire, derrière, imitation de cartouche (ou nom royal illisible) sans doute pour , Psammétique II, cf. ci-dessus, nos 313-315 et 514.

516. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long 1 cm. 3.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Moyenne.
Couleur : Brun noir.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Imitation du nom d'Horus de Psammétique II, cf. Hall, Cat., p. 253, nos 2530 et 2531 ; ci-dessus, nos 31, 168, et surtout Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, no 50.

517. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, no 516.

518. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Brun.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Le signe *nfr*, puis trois signes indéterminés, enfin un signe rond. Très certainement une combinaison des noms de Psammétique II, cf. Hall, Cat., p. 254, nos 2536 et suiv. et ci-dessus, no 10.

519. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long 1 cm. 3.
Larg. 7 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Moyenne
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Sans doute une imitation de nom royal, cf. ci-dessus, no 30 et p. 55 (XVII). Petrie (Sc. and Cyl., pl. LVI, 26.6) date un nom similaire de Psammétique III.

7° *Les bagues sigillaires.*

Nous classons sous ce titre des bagues uniformément de lapis-lazuli dont la forme rappelle celle des Pastilles rectangulaires (cf. ci-dessus, p. 176).

530. Lavig.
Matière : Lapis-lazuli, serti d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 4 mm.
Diam. 2 cm. 3.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Assez bonne.
Bibliographie : R. P. Delattre, « La N. P. de Douimès, 1893-1894 » (Cosmos 1897), p. 23, fig. 41 du tirage à part (26 nov. 1894).
Couleur : Gris bleuté.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Le taureau Apis (ou la vache Hathor) surmonté de trois plumes, cf. ci-dessus, no 475.

531. Bardo.
Matière : Lapis-lazuli.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 3 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, t. 19 (1re région).
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 4-5 ; Moret, pl. XII, no 53, p. 9 (164).
Couleur : Gris bleuté.
Date : VIIe.
Conservation : Bonne.



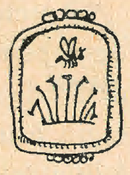
Comme ci-dessus, mais les plumes sont moins nettes, on pourrait avoir la vache Hathor-Isis dans les marais de Bouto allaitant Horus (celui-ci sous la forme d'un jeune veau, qui pourrait se placer dans la lacune), cf. ci-dessous nos 532, 562, 563.

532. Lavig.
Matière : Lapis-lazuli, serti d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Bleu foncé.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Isis sous la forme de la vache Hathor allaitant Horus sous la forme d'un veau. Cf. ci-dessous nos 562-563 et ci-dessus no 531.

533. Bardo.
Matière : Lapis-lazuli, serti d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 3 mm.
Provenance : Collect. Houdart [1].
Technique : Mauvaise.
Couleur : Bleue.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Les deux symboles de la basse Égypte, en haut l'abeille royale, en bas la touffe de lotus. Cf. Newberry, Cat., pl. X, no 36922.

1. Cf. ci-dessus, no 86, n. 1 (p. 116).

534. Bardo.
Matière : Lapis-lazuli, serti d'argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 4 mm.
Provenance : Col. Houdart [1].
Technique : Assez bonne.
Couleur : Bleu bruni.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Félin (Bastet ?) tournant la tête vers la droite où se trouve un signe ankh. La tête est surmontée de deux traits.

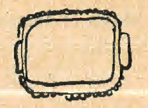
1. Cf. ci-dessus, n° 86, n. 1 (p. 116).

535. Bardo.
Matière : Lapis-lazuli.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech, t. 186 (n° conf.), (2[e] région).
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 75 et pl. LV et CXLV.
Couleur : Gris bleuté.
Date : VI[e] siècle.
Conservation : Mauvaise.



Gravure effacée.

536. Lavig.
Matière : Lapis-lazuli, serti d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Douimès.*
Couleur : Gris bleuté.
Date : *VII[e]-VI[e].*
Conservation : Bonne.



Gravure effacée.

C. LES SCARABÉES DE JASPE.

Comme nous l'avons montré au chapitre III (p. 62 et suivantes), les scarabées de jaspe ne sont qu'exceptionnellement égyptiens, ce sont avant tout des produits de l'industrie punique. Cependant l'influence égyptienne y est encore très sensible et on peut distinguer d'une part des types *égyptisants*, et, d'autre part, des types *hellénisants*. Dans les scarabées égyptisants les motifs décoratifs sont empruntés soit à la légende de Bès, que les Carthaginois connaissaient par les Phéniciens, soit à la légende d'Horus ou d'Isis et d'Horus, soit enfin à des motifs fréquents dans l'art nilotique, comme le sphinx, mais ici l'influence hellénique rejoint l'influence égyptienne et la modifie. Les scarabées hellénisants emploient surtout l'homme comme motif décoratif. Ce sont soit des portraits de face, ou plus fréquemment, de profil, soit des guerriers. Les sujets empruntés à la mythologie sont plus rares. Nous avons classé parmi les scarabées hellénisants ceux représentant un animal attaquant une proie, ce motif est sémitique d'origine, mais il est traité dans le style grec.

1° *Scarabées égyptisants.*

a) *Représentations de Bès.*

540. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 9 mm.
Provenance : Dahr-el-Morali, t. 465.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 214.
Couleur : Vert foncé.
Date : IV[e] siècle.
Conservation : Bonne.



Au centre un lion accroupi la tête de face, devant lui une uraeus couronnée du pschent, derrière et tenant le lion par la queue, le dieu Bès dont on ne voit que la tête et les bras, cf. ci-dessous, n[os] 651-655.

541. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : *Dahr-el-Morali.*
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moret, pl. XIII, n° 74, p. 10 (165).
Couleur : Vert foncé.
Date : *IV[e].*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus.

542. Bardo.
Matière : Jaspe (?)
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Odéon-Théâtre.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Musée Alaoui, Supl[t]. I, p. 353, n° 196 et L. Drappier, « La Nécropole Punique du Théâtre de Carthage » = Rev. Tunisienne, 1911, p. 254 et suiv.
Couleur : Vert.
Date : 2[e] moitié du IV[e] siècle.
Conservation : Bonne.



Tête du dieu Bès (signalé par erreur comme Bastet).

543. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert clair.
Date : *IVᵉ-IIIᵉ siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, nº 542.

544. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppᵗ· dit, tombeau nº 103.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 81, fig. 56. Musée Alaoui, Supplᵗ I, p. 353, nº 198.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVᵉ.
Conservation : Bonne.



Le dieu Bès, dont on ne voit que le buste, tenant une antilope et encadré de tiges de papyrus ou de lotus.

545. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, « La N. P. voisine de Sainte-Monique » C. R. Acad., 1899, p. 100 = Mus. Lavigerie, pl. XXXIV, nº 44, p. 248.
Couleur : Vert clair.
Date : IVᵉ-IIIᵉ.
Conservation : Bonne.



Tête de Bès comme ci-dessus, nᵒˢ 542 et 543.

546. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 9 mm.
Provenance : *Carthage.*
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Musée Alaoui, Supplᵗ I, p. 355, nº 213.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVᵉ-IIIᵉ.*
Conservation : Bonne.



Sans doute tête de Bès vue de profil.

547. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 9 mm. 5
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Kerkouan, tombe 255 ᵇ.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVᵉ-IIIᵉ siècle.*
Conservation : Bonne.



Tête de Bès surmontée de deux antilopes.

548. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 8 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe 115.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert foncé.
Date : *Vᵉ-IIIᵉ.*
Conservation : Bonne



Bès (ou Hercule) en lutte avec un lion, au-dessous le signe *nb*, cf. ci-dessous, nᵒˢ 651, 652.

549. Bardo.
Matière : Jaspe, veiné.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe 103.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert, veines blanches.
Date : *Vᵉ-IIIᵉ.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, nº 548, mais horizontal, cf. ci-dessous, nᵒˢ 651-652.

550. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppᵗ· dit, tombeau nº 42.
Technique : Gravure effacée.
Bibliographie : Merlin et Drappier Ard-el-Kheraïb, p. 46 et Musée Alaoui, Supplᵗ I, p. 356, nº 223.
Couleur : Vert très foncé.
Date : IVᵉ.
Conservation : Mauvaise.



Comme ci-dessus, nᵒˢ 548, 549, mais très effacé.

551. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 6 mm. 5.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Très bonne.

Bibliographie : Delattre, « N. P. voisine de... Sainte Monique », C. R. Acad., 1900, p. 515 (18 du tirage à part).
Couleur : Vert noir.
Date : IVe-IIIe siècle.
Conservation : Bonne.



Le dieu Bès, muni de quatre ailes (symbole d'Horus) et tenant deux serpents, sur le signe de l'or ⟨signe⟩.

552. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Technique : Médiocre.
Provenance : Carthage, Scarabée du Trésor (*sic*).

Bibliographie: Gauckler, N. P., I, pl. CLXXX; Musée Alaoui, Suppl^t I, p. 354, n° 204 ; Moret, pl. XIII, n° 79, p. 11 (166).
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Brisé.



Le dieu Bès représenté en sphinx avec des ailes et muni de bras qui tiennent un serpent (remarquer la technique de celui-ci).

b) Représentations d'Horus-faucon.

553. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 8 mm.
Provenance : Carthage 1916 = Odéon pp^t... dit.
Technique : Mauvaise.

Bibliographie : Merlin, « Note sur des tombeaux puniques découverts à Carthage en 1916 », Bul. Arch. du Com., 1917, p. 132.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Horus-faucon, la tête disquée, muni du crochet et du flagellum, devant lui, une uraeus également disquée puis le signe *nb*. Cf. ci-dessus, n°s 94-96.

554. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 7 mm.
Provenance : *Dahr-el-Morali.*
Technique : Mauvaise.

Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXII; Moret, pl. XIII, n° 83, p. 11 (166).
Couleur : Vert, veines blanches.
Date : *IVe*.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais une sorte de tertre remplace le *nb*, cf. ci-dessus, n° 97.

555. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Provenance : Dahr-el-Morali, t. 415.
Technique : Mauvaise.

Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 197 et pl. CLXXXI, CLXXXII; Moret, pl. XIII, n° 81, p. 11 (166).
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 97 et 554.

556. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 8 mm. 5.
Provenance : *Dahr-el-Morali.*
Technique : Assez bonne.

Bibliographie : Gauckler, N. P. I, pl. CLXXXI et CLXXXII; Moret pl. XIII, n° 93, p. 11 (166).
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe*.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais Horus porte la couronne de Basse Égypte, et il protège de ses ailes étendues une uraeus, cf. ci-dessus, n°s 97, 554 et 555.

557. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. brisé.
Haut. 9 mm.

Provenance : Temple de Tanit.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Brisé en deux.



Un faucon les ailes étendues, sur la tête, le disque flanqué d'uraei, au-dessous le signe *kȝ* ⊔ et une fleur de lotus accompagnée d'un bouton (sur l'aile un signe indéterminé). Objet peut-être égyptien.

558. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 8 mm.

Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *IVe-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Comme les n°s 554-556 ci-dessus, mais très mal compris, l'uraeus est devenue une aile supplémentaire. L'ensemble rappelle la forme d'une mouche, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 938.

c) *Représentations d'Isis et d'Horus.*

559. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 9 mm. 5.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Mus. Lavig., pl. XXXIV, n° 48, p. 249.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe-IIIe siècle.
Conservation : Bonne.



En haut le disque solaire à ailes recourbées ; au centre Isis, la tête surmontée d'un disque, la main droite levée, la main gauche tenant un sceptre. Elle est assise sur un trône ; devant elle Horus, la tête surmontée du disque, la main gauche levée, la main droite tenant le signe *ḥs*. Dans le champ un croissant lunaire et un astre étoilé. Au-dessous le signe *nb*.

560. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 8 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 123 bis.
Technique : Grossière.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *V^{e}-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Isis la tête surmontée du disque, assise et allaitant Horus l'Enfant, le groupe est placé dans une barque et encadré de deux signes *Dd* (Djed d'Osiris) d'où retombent des sortes de chevrons comme sur l'autel du n° 584 ci-dessous.

561. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Haut. 8 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 267 a.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *V^{e}-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Isis ptérophore la tête surmontée d'un disque et tenant deux fleurs de lotus dans les mains (par une sorte de jeu d'image l'ensemble évoque le nœud d'Isis) .

562. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 181.
Technique : Moyenne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^{e}-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Vache (Isis-Hathor) allaitant son veau (Horus), devant elle une plante ; dans le champ un signe indéterminé (soleil, étoile ?).

563. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 243.
Technique : Moyenne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^{e}-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 562.

564. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Brisé en deux.
Provenance : Dermech II-Ben Attar II, t. 192 (n° confirmé).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 80, pl. LVIII et CXLIV et surtout N. P., II, p. 402 (= Bul. Arc. du Com., 1900, p. CXXX).
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Brisé.



Comme ci-dessus, n°s 562, 563.

565. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Dermech II-Ben Attar II, t. 208 (n° confirmé).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P, I, p. 89, pl LXII et CLXXXII (empreinte) ; Moret, pl. XIII, n° 85, p. 11 (166).
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe (cf. Gauckler, *l. c.*, p. 88).
Conservation : Bonne.



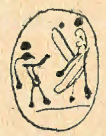
Isis la main droite levée, la main gauche tenant un sceptre. Sur sa tête un disque (cf. ci-dessus n° 559). Elle est assise sur un trône, devant elle se tient un personnage portant la couronne blanche, il a l'aspect de la momie osirienne et tient, comme elle, le flagellum et le crochet. Dans le champ un croissant lunaire et au-dessous le signe *nb*.

566. Bardo.
Matière : Jaspe, serti d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Utique, tombe n° 3.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moulard, « Fouilles... à Utique », Bul. Arc. du Com., 1924, p. 141 suiv. et 1926, p. 225 suiv. (ce scarabée n'est pas reproduit, bien qu'il ait été trouvé dans ces fouilles).
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Isis comme ci-dessus, mais seule et tournée vers la gauche.

567. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Utique, t. n° 3.
Technique : Très mauvaise.
Bibliographie : Moulard, « Fouilles à Utique », Bul. Arc. du Com., 1924, p. 141.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Autant qu'on peut en juger : à droite Isis ptérophore, la tête surmontée d'un disque et écartant les ailes dans le geste de la protection ; devant elle un personnage levant un bras, sans doute Horus. (Pour le geste d'Isis, cf. ci-dessus, n° 4.)

568. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 8 mm. 5.
Provenance : Utique.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Vert clair.
Date : *IVe-IIIe*.
Conservation : Bonne, gravure effacée.



Probablement comme ci-dessus, n° 567.

569. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Provenance : Utique, tombe n° 5.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Moulard, « Fouilles... à Utique », Bul. Arc. du Com., 1924, p. 144-145 et fig. 3.
Couleur : Vert foncé.
Date : V^{e}-IVe.
Conservation : Bonne.



Isis assise sur un trône et allaitant Horus ; devant eux un autel de forme particulière, cf. ci-dessous, n°s 585-586, et ci-dessus, n° 560.

570. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Sainte-Monique*.
Technique : Gravure bonne, sculpture médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe-IIIe siècle*.
Conservation : Brisé.



Horus à tête de faucon, levant la main droite et tenant dans la gauche un disque (?) ou l'œil oudja. Il a le genou droit à terre.

d) Représentations de Sphinx.

571. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 5 mm. 5.
Provenance : *Sainte-Monique*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé accroupi (peut-être à tête d'oiseau) ; cf. ci-dessus, n°s 133, 134.

572. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Provenance : Utique.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *V^{e}-IVe*.
Conservation : Bonne.



Sphinx comme ci-dessus, mais à tête humaine ; cf. ci-dessus, n° 135.

573. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 238.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^{e}-IIIe*.
Conservation : Bonne.



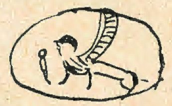
Comme ci-dessus, mais sur un signe *nb* (?).

574. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 9 mm.
Provenance : Kerkouan, sans n°.
Technique : Gravure bonne, sculpture médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^{e}-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais dans le sens horizontal, devant le sphinx une fleur, au-dessus un disque solaire.

575. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm. 5.
Provenance : *Dahr-el-Morali.*
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXI et CLXXXII.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais en sens inverse (devant le sphinx, un signe indéterminé).

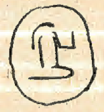
576. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 199.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert moyen.
Date : *Ve-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé debout à tête d'oiseau (griffon) et passant à droite, cf. Newberry, Cat., n° 36424, pl. VII ; et ci-dessus, nos 123-125, pour références.

e) Représentations diverses.

577. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Sommaire.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Personnage agenouillé tenant un signe illisible (Hapi ?), cf. ci-dessus, nos 42-44.

578. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb, ppt dit, tombeau n° 105.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 82, fig. 57 ; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 354, n° 202.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Tête du bélier d'Amon, sur le signe de l'or, mais les cornes ne sont pas celles du bélier Ammonien mais celles d'Isis-Hathor.

579. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Odéon-Théâtre.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Supplt I, p. 358, n° 238 ; Drappier, « la Nécropole Punique du Théâtre de Carthage », Rev. Tunis., 1911, tombe 17.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



En haut un disque solaire à ailes courbes, au centre le scarabée sacré poussant devant lui le soleil, de chaque côté une uraeus à tête humaine disquée ; au-dessous le signe *nb* (?) surmonté de trois fleurs de papyrus ; dans le champ un croissant lunaire et un astre rayonnant.

580. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Dahr-el-Morali, t. 484, n° confirmé.
Technique : Très mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 220 et pl. CLXXXI, CLXXXIII. Mus. Alaoui Supplt I, p. 357, n° 230.
Couleur : Vert.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



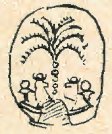
Chatte sur un animal indistinct (sans doute Bastet sur le crocodile Sebek).

581. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Haut. Brisé.
Provenance : *Dermech I-Dermech.*
Technique : Très fine.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Brisé.



Le dieu Thot représenté en cynocéphale, assis sur un signe *nwb* ⌐. Au cou un collier finement représenté.

582. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Dermech I-Dermech, (2e région) t. 162, n° confirmé.
Technique : Très fine.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 60 et pl. XLIV, CLXXXII et CLXXXII *bis* ; Moret, pl. XIII, n° 86, p. 11 (166) ; Mus. Alaoui, Supplt I, pl. CIV.
Couleur : Vert foncé.
Date : 2e moitié du VIe siècle.
Conservation : Brisé.



Deux cynocéphales assis dans la barque solaire, au centre un palmier, cf. ci-dessus n° 139. Objet égyptien.

583. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 9 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (1re région), t. 40.
Technique : Très fine.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 13 (t. 40), pl. CLXXXI et CLXXXII; Moret, pl. XIII, n° 73, p. 10 (165).
Couleur : Vert très foncé.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Tête de la déesse Hathor, au-dessus d'elle le disque flanqué de deux uraei et, de chaque côté du visage, une fleur de papyrus. Objet peut-être égyptien.

584. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Dahr-el-Morali, t. 415.
Technique : Grossière.
Bibliographie : Moret, pl. XIII, n° 88, p. 11 (166); Gauckler, N. P., I, p. 197 (t. 415), pl CLXXXI (n° 412) et CLXXXII.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Divinité assise sur un trône, coiffée d'une haute couronne, levant le bras droit et tenant un sceptre; devant elle, un autel qui semble être une déformation du Djed osirien.

585. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 1 cm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « Rapport sur les fouilles de Carthage, avr.-juin 1899 », C. R. Acad. Insc., 1899, p. 554 (= Nécr. des Rabs, 2e année, p. 18).
Couleur : Vert noir.
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Bonne.



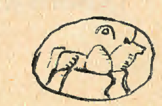
Comme ci-dessus, mais il semble bien que la couronne comme le costume soient des imitations du costume osirien, l'autel est formé de trois boules superposées, au-dessus le croissant lunaire dans la position habituelle à Carthage.

586. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 8 mm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « Rapport sur les fouilles de Carthage, avr.-juin 1899 », C. R. Acad. Insc., 1899, p. 554 (= Nécr. des Rabs, 2e année, p. 18).
Couleur : Vert très foncé.
Date : IVe-IIIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme le n° 584 ci-dessus, mais le dieu ne porte pas de couronne et ne lève pas le bras.

587. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 8 mm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, « Rapport sur les fouilles de Carthage, avr.-juin 1899 », C. R. Acad. Insc. 1899, p. 554 (= Néc. des Rabs, 2e année, p. 18).
Couleur : Vert très foncé.
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Bonne.



Bovidé, sur le dos une protubérance qui pourrait être une bosse, au-dessus le croissant comme sur le n° 585 ci-dessus.

2° *Les scarabées hellénisants et sémitisants.*

a) *Les têtes humaines.*

588. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 8 mm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. voisine de Sainte-Monique, janvier-juin 1900 », C. R. Acad. Insc., 1900, p. 515; Mus. Lavigerie, pl. XXXIV, n° 41 et p. 247.
Couleur : Vert.
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Bonne.



Tête humaine tournée vers la gauche.

589. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 110.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^e-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Tête de nègre de profil.

590. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : Kerkouan, sans n°.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *V^e-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Tête d'homme barbu vue de profil.

591. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Provenance : Utique.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 590.

592. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Dahr-el-Morali*, t. 476.
Technique : Sculpture médiocre, gravure effacée.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 155 (t. 476), pl. CLXXXI et CLXXXII ; Mus. Alaoui, Suppl^t I, p. 356, n° 226.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe.*
Conservation : Bonne.



Tête humaine vue de trois quarts.

593. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 6.
Provenance : Ard-el-Kheraïb-Chaffard.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Suppl^t I, p. 356, n° 225 et L. Drappier, « La Nécr. Pun. d'Ard-el-Kheraïb, fouilles 1909 », Rev. Tunis., 1911, p. 158.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Tête d'homme barbu vue de trois quarts.

594. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 1 cm.
Provenance : Carthage (= *Dahr-el-Morali*).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Suppl^t I, p. 355, n° 210.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe.*
Conservation : Bonne.



Tête d'homme barbu vue de face. Bès (?)

595. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 8 mm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, Lettre à Héron de Villefosse sur les fouilles de Carthage (27 mars), C. R. Acad. Insc., 1898, p. 213 (= « N. P. voisine de Sainte-Monique, 3e mois de fouilles », Cosmos, 1899, fig. 23, pp. 13-14) ; Mus. Lavigerie, pl. XXXIV, n° 42 et p. 247.
Couleur : Vert foncé
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Bonne.



Tête de femme vue de profil, la chevelure forme une tête de faucon ; derrière la nuque une tête de lionne.

596. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Utique.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^e-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 595.

597. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Provenance : *Dahr-el-Morali*, t. 447.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 210 (t. 447), pl. CLXXXI et CLXXXII ; Mus. Alaoui, Suppl[t] I, p. 355, n° 212.
Couleur : Vert foncé.
Date : *IV[e] siècle.*
Conservation : Bonne.



Deux têtes de profil, l'une imberbe (femme ?) et l'autre barbue, réunies sous la même coiffure.

598. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 1 cm.
Provenance : Dahr-el-Morali, t. 494.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 225 et pl. CLXXXI et CLXXXII ; Mus. Alaoui, Suppl[t] I, p. 355, n° 211.
Couleur : Vert foncé.
Date : IV[e].
Conservation : Bonne.



Comme-ci-dessus, mais sans coiffure, la tête imberbe semble surmontée d'un croissant.

599. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Delattre, « N. P. voisine de Sainte-Monique », C. R. Acad. Insc., 1900, p. 95 (= N. des Rabs, 2[e] année, p. 18).
Couleur : Vert foncé.
Date : IV[e]-III[e].
Conservation Bonne.



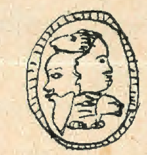
Deux têtes imberbes accolées sous une calotte hémisphérique, cf. n[os] 597 et 598.

600. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « N. P. voisine de Sainte-Monique », C. R. Acad. Insc., 1900, p. 504-5 et fig.
Couleur : Vert noir.
Date : IV[e]-III[e].
Conservation : Bonne.



Une tête humaine barbue, vue de face ; deux figures également barbues et vues de profil lui font une sorte de coiffure.

601. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Provenance : Utique.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *V[e]-III[e] siècle.*
Conservation : Bonne.



A gauche, tête d'homme barbu vue de profil et surmontée d'une tête de lion ou de bélier ; à droite tête de femme et au-dessous tête de lion, les quatre têtes ne formant qu'un seul bloc. Entre la barbe de la tête de gauche, et la tête de lion, il semble bien qu'il y ait un œil oudja.

b) Sujets humains ou divins.

602. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Brisé en deux.
Provenance : Col. de Saint-Louis.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, Tomb. Puniq. de Carthage, Lyon, 1890, p. 23.
Couleur : Vert.
Date : *VII[e]-III[e]*.
Conservation : Brisé.



Homme debout passant à gauche, devant lui un chien.

603. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Brisé.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 250.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert noir.
Date : *V[e]-III[e]*.
Conservation : Brisé.



Cavalier au galop passant à droite.

604. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Provenance : Dahr-el-Morali, t. 476.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Suppl[t] I, p. 354, n° 207 et Gauckler, N. P., I, pp. 152, 216 et pl. CLXXXI, CLXXXII.
Couleur : Vert foncé.
Date : IV[e].
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais le cavalier est casqué et tient une lance. Le cheval passe à gauche.

605. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm.
Haut. 9 mm.
Provenance : Kerkouan, sans n°
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *V°-III° siècle.*
Conservation : Bonne.



Guerrier à pied accompagnant son cheval et passant à gauche.

606. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppt dit, tombeau n° 41.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 42, fig. 18; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 354, n° 201.
Couleur : Vert très foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Personnage, les bras étendus sur un animal galopant; M. Merlin y voit peut-être l'enlèvement d'Europe.

607. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 192.
Technique : Gravure bonne, sculpture médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *Ve-IIIe*.
Conservation : Bonne.



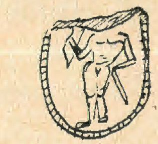
Personnage tenant à la main un couteau et de l'autre un animal (antilope, gazelle, cerf?) en laisse; cf. ci-dessus, nos 75 et 77.

608. Bardo.
Matière : Jaspe, serti d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppt dit, tombeau n° 96.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 78, fig. 51; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 354, n° 209.
Couleur : Vert noir.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Femme nue tordant sa chevelure au-dessus d'une vasque. Cf. ci-dessous, n° 768, pl. XXI.

609. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. (brisé).
Larg. 1 cm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb-Chaffard.
Technique : Bonne.
Bibliographie : L. Drappier, « La Nécrop. Pun. d'Ard-el-Kheraïb, fouilles 1909 », Rev. Tunis., 1911, p. 145; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 356, n° 219.
Couleur : Vert.
Date : IVe siècle.
Conservation : Brisé.



Homme nu vu de face, incliné du côté gauche sur un bâton et portant de la main droite un arc.

610. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppt dit, tombeau n° 93.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 77, fig. 49, Mus. Alaoui, Supplt I, p. 356, n° 222.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Homme nu de profil et semblant danser. Il porte à la main droite un bâton, et à la main gauche une gourde?

611. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 1 cm.
Provenance : Utique.
Technique : Moyenne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *Ve-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Personnage agenouillé vu de profil, il semble tenir de la main droite une flûte dont il joue et de la main gauche une fleur.

612. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 7 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 274.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *Ve-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Personnage nu en course et passant à gauche.

613. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 3
Haut. 9 mm. 5.
Provenance : Kerkouan, sans n°.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^e-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais un second personnage suit le premier en levant les bras.

614. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Carthage = *Dahr-el-Morali.*
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXI et CLXXXII; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 353, n° 200.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *IVe*.
Conservation : Bonne.



Hercule et le lion de Némée ? derrière lui un chien.

615. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Provenance : Utique (tombe de l'île).
Bibliographie : Moulard, « Fouilles... à Utique », Bul. Arc. du Com., 1924, p. 146.
Technique : Bonne
Couleur : Vert clair.
Date : *V^e-IVe*.
Conservation : Bonne.



Hercule et l'hydre de Lerne ?

616. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Odéon-Théâtre (dans les déblais).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Supplt. I, p. 356, n° 224 — et Drappier. « La nécropole Punique du Théâtre de Carthage », Rev. Tunis., 1911, p. 260.
Couleur : Vert très foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



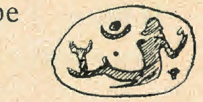
Personnage assis « tenant une palmette, devant lui un chien, dans le champ un trident ».

617. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : *Dahr-el-Morali.*
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXI, et CLXXXII; Moret, pl. XIII, n° 82, p. 11 (166).
Couleur : Vert foncé.
Date : *IVe siècle.*
Conservation : Bonne.



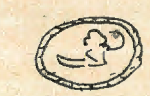
Personnage debout, tenant à la main droite une sorte de hampe terminée par une tête d'animal (déformation du *wꜣs* ?) et, de la main gauche, un objet indéterminé (qui pourrait être un vase *ḥs*), devant lui un autel, sorte de Djed.

618. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 5 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 181.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^e-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Triton, dans le champ un croissant. Cf. ci-dessous, n° 673.

619. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Provenance : Kerkouan sans n°.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *V^e-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Sans doute comme ci-dessus, n° 618.

c) Oiseaux et lions attaquant une proie.

620. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 158.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^e-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Oiseau de proie attaquant une antilope (ou une gazelle).

621. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm. 5.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppt dit, tombeau no 37.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 40, fig. 15; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 357, no 231.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Sans doute comme ci-dessus, mais l'oiseau est beaucoup moins net.

622. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 8 mm.
Provenance : Utique, tombe 14.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Moulard, « Fouilles à Utique en 1925 » = Bul. Arch. du Comité, 1926, p. 227.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus mais en sens inverse.

623. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Carthage, 1916 = Odéon, Groupe Est.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin, « Note sur les Tombeaux Puniques découverts à Carthage en 1916 », Bul. Arch. du Com., 1917, p. 135 (tombe 6).
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Lion attaquant un cerf (ou une antilope); cf. ci-dessus nos 149-150.

624. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Provenance : Dermech I-Dermech, tombe 96 (1re région).
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 31, pl. XXVIII, CLXXX, CLXXXII et CLXXXII *bis*; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 357, no 235.
Couleur : Vert très foncé.
Date : VIIe.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus mais en sens inverse et la proie tourne la tête vers son agresseur. Le travail rappelle le no 899, pl. XXII du Cat. de A. Rowe qui date l'objet de la XXVIe dyn. Cet objet pourrait donc être égyptien. Cf. ci-dessus, nos 149 et 150.

625. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Provenance : *Dermech I-Dermech*, t. 67.
Technique : Très mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 21 et pl. CLXXXI; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 357, no 236.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Autant qu'on peut voir, comme ci-dessus, nos 623, 624 et 149-150.

d) Guerriers.

626. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 8 mm.
Provenance : Utique.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *Ve-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Guerrier agenouillé (attitude de la course ?), tourné vers la gauche et tenant une lance et un bouclier.

627. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 9 mm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Assez bonne.
Bibliographie : Delattre, « La N. P. voisine de Sainte-Monique », C. R. Acad. Insc., 1900, p. 497.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Objet éclaté.



Comme ci-dessus, mais l'attitude de la course paraît voulue.

628. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Kerkouan.
Technique : Moyenne.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *IVe-IIIe.*
Conservation : Bonne, mais dessin effacé.



Comme ci-dessus, nos 626-627.



629. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm 4.
Larg. 1 cm.
Provenance : Utique, tombe n° 4.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Moulard, « Fouilles à Utique » = Bull. Arch. du Com., 1924, p. 144, et fig. 2, p. 145.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n°s 626-628.



630. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Provenance : Odéon-Théâtre.
Technique : Assez bonne.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Suppl^t I, p. 356, n° 221 ; L. Drappier, « La Nécropole punique du Théâtre de Carthage », Rev. Tunis., 1911, p. 254, tombe 8. (Reproduit dans Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXI et CLXXXII).
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n°s 626-629, mais le guerrier est tourné vers la droite.



631. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb pp^t dit, tombeau n° 58.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 57, fig. 30 ; Mus. Alaoui, Suppl^t I, p. 355, n° 217.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne

Comme ci-dessus, n° 630, mais le bouclier est de face.



632. Lavig.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm.
Provenance : Sainte-Monique.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Mus. Lavigerie, pl. XXXIV, n° 51 et p. 250.
Couleur : Vert foncé.
Date : IV-IIIe.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, mais le guerrier se retourne en se protégeant de son bouclier.



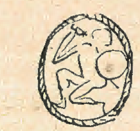
633. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Utique.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert clair.
Date : *V^e-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n° 632.



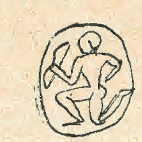
634. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb pp^t dit, tombeau n° 60.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 59, fig. 33 ; Mus. Alaoui, Suppl^t I, p. 355, n° 216.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n° 633, mais en sens inverse et le bouclier de face.



635. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Ard-el-Kheraïb pp^t dit.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 46, fig. 22 ; Mus. Alaoui, Suppl^t I, p. 355, n° 218 ; Merlin, C. R. Acad. Ins., 1907, p. 283.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, n° 634, mais le bouclier est porté de l'autre main, et le guerrier brandit une arme indéterminée au lieu de la lance.



636. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Provenance : Kerkouan, sans n°.
Technique : Moyenne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *V^e-IIIe.*
Conservation : Bonne.

Guerrier agenouillé (ou en course) et tenant un arc.

637. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 9 mm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppt dit.
Technique : Assez bonne.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 37, fig. 11; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 355, no 215.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Guerrier passant à gauche, se retournant derrière lui et se protégeant du bouclier.

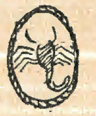
638. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Kerkouan, tombe no 255a.
Technique : Sculpture mauvaise.
Couleur : Vert très foncé.
Date : *Ve-IIIe*.
Conservation : Très abîmé.



Gravure pratiquement effacée, sans doute un guerrier.

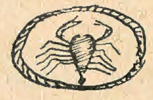
e) *Animaux divers.*

639. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Provenance : Utique, tombe 20.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Moulard, « Fouilles à Utique en 1925 », Bull. Arch. du Com., 1926, p. 229.
Couleur : Vert très foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Scorpion, cf. Newberry, Cat., pl. XV, no 36349 et ci-dessous, no 640.

640. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb-Chaffard, tombe no 24.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : L. Drappier, « La N. P. d'Ard-el-Kheraïb, fouille 1909 », Rev. Tunis., 1911, p. 146.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Brisé.



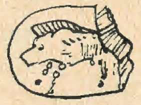
Comme ci-dessus, no 639.

641. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe no 252.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert foncé.
Date : *Ve-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Avant-main de cheval, au-dessous tête de bélier ; cf. ci-dessus, no 578.

642. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. brisé.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 1 cm.
Provenance : Dahr-el-Morali, t. 495 (no confirmé).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 226.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Brisé.



Sanglier passant à gauche, cf. ci-dessus, no 142.

643. Bardo.
Matière : Jaspe.
Dimensions : Long. 1 cm. 1.
Larg. 7 mm. 5.
Provenance : Carthage = *Dahr-el-Morali.*
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXII; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 356, no 228; Gauckler, Bull. Arch. du Com., 1900, p. CXXX.
Couleur : Vert foncé.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Gravure en très mauvais état, peut-être une tête de cheval ; cf. ci-dessus, no 641.

D. — SCARABÉES DE CORNALINE ET DE MATIÈRES DIVERSES

Comme nous l'avions remarqué ci-dessus, page 66, les *scarabées de cornaline* sont surtout fréquents aux IVe et IIIe siècles, comme les scarabées de jaspe; en fait, ils s'apparentent étroitement à ces derniers, par leurs motifs décoratifs aussi bien que par la date de leur plus grande fréquence. C'est ainsi, que, comme sur les objets de jaspe, le dieu Bès est fréquemment représenté (nos 650 à 655), de même Horus

et Isis (nos 656 à 660), ainsi que le sphinx (nos 661 à 663). Ils méritent cependant d'être distingués des scarabées de jaspe, pour plusieurs raisons. Tout d'abord leur technique est souvent meilleure et différente de celle des objets de jaspe, ainsi le thème de Bès n'est pas traité exactement de la même façon (comparer par exemple les nos 653, 654 de cornaline aux nos 540 et 541 de jaspe). Il semble que nous soyons en présence d'une influence purement phénicienne. Ensuite, les scarabées égyptiens y sont plus fréquents, tels les nos 657, 665, 668, 669. Enfin, ils ne comportent pas la riche série de motifs hellénisants qui caractérise les scarabées de jaspe.

Les *scarabées de matières diverses* groupent tous les scarabées ou scaraboïdes, qui ne sont ni de pâte, ni de jaspe, ou de cornaline. Ce sont surtout des pierres dures : agate, lapis-lazuli, granit, marbre, cristal de roche, jade, mais aussi de simples verres. Quelques-uns de ces objets sont purement égyptiens (tels les nos 688, 689, 690, 694, 697, 698 et sans doute, les nos 682 et 705), d'autres, sont grecs (tels les nos 707 et 708), mais la plupart sont des copies puniques d'inspiration égyptienne (nos 681, 686, 687, 693, etc...) ou sémitiques (nos 713, 714, 715).

1° Les scarabées de cornaline.

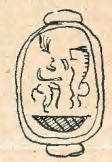
a) *à motif égyptisant.*

650. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Utique, tombe de l'île.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Moulard, « Fouilles... à Utique », Bull. Arch. du Comité, 1924, p. 150-151, fig. 4.
Couleur : Rouge foncé.
Date : *Ve-IVe siècle.*
Conservation : Bonne.



Tête du dieu Bès. Cf. ci-dessus, nos 542, 543, 545.

651. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : Kerkouan, sans no.
Technique : Médiocre.
Couleur : Rouge foncé.
Date : *Ve-IIIe.*
Conservation : Bonne (gravure effacée).



Bès en lutte avec un lion, au-dessous signe *nb* ; cf. ci-dessus, no 548.

652. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Provenance : Utique.
Technique : Médiocre.
Couleur : Rouge orangé.
Date : *Ve-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, nos 548 et 651.

653. Lavig.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 2 cm. 4.
Larg. 1 cm. 4.
Haut. 8 mm.
Provenance: Colline Saint-Louis.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Delattre, « Les tombeaux puniques de Carthage », Lyon 1890, p. 78, = Nécr. Pun. de Byrsa, 1889, p. 11 et suiv.
Couleur : Rouge foncé.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Le dieu Bès, vu de face et tenant dans chaque poing une uraeus et un sanglier ; au-dessus de lui le disque ailé courbe, et au-dessous le signe *nb* (ou une déformation de celui-ci). L'empreinte de ce sceau a été retrouvée dans le même sarcophage « sur une matière ressemblant à de la cire ». Cf. nos 540 et 544.

654. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm 3.
Haut. 1 cm.
Provenance : Dermech II-Ancona, tombe no 307.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Gauckler, Bul. des Antiqu. de France, 1902, p. 271-277 = N. P., II, p. 527-528, pl. CCXLIX, no 9; également, N. P., I, p. 143, t. 307 et Mus. Alaoui, Supplt I, pl. LVII, no 13.
Couleur : Rouge foncé.
Date : Ve.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais Bès tient deux lions en place des serpents et des sangliers.

655. Lavig.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Colline Saint-Louis.
Technique : Moyenne.
Couleur : Rouge vif.
Date : *VIIe-Ve.*
Conservation : Bonne.



Le dieu Bès, sans couronne, tenant deux sangliers par les pattes, au-dessous le signe *nb* ; cf. ci-dessus, no 653.

656. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Dermech II-Ben Attar II, tombe n° 195.
Technique : Très fine.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 82, pl. LIX, CLXXXII et CLXXXII *bis*; *ibid.*, N. P., II, p. 445; Moret, pl. XII, n° 62, p. 165.
Couleur : Rouge foncé.
Date : IV[e] siècle.
Conservation : Bonne.



Horus l'Enfant (Harpocrate), couronné du pschent, sortant du lotus; deux déesses, la tête surmontée du disque et levant un bras (Isis et Nephthys ?), l'encadrent; au-dessous le *nb*.

657. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 2 cm. 1.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Dermech II-Ben Attar II, tombe 196 (n° confirmé).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 82, pl. LX; *ibid.*, N. P., II, p. 445; Moret, pl. XIII, n° 92, p. 11 (166); Mus. Alaoui, Suppl[t] I, p. 114, n° 23.
Couleur : Rouge foncé.
Date : IV[e].
Conservation : Bonne.



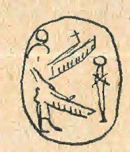
Isis debout allaitant Horus dans les marais de Bouto; au-dessous le signe *nb*. Scarabée semblable de jaspe vert dans A. Rowe, Cat., pl. XXIII, n° 914, daté de la XXVII[e] dyn.; cf. ci-dessus, n° 61. Objet égyptien.

658. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 9.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Dermech I-Dermech.
Technique : Assez bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 37 (t. 113), pl. CLXXXII *bis*; Moret, pl. XIII, n° 91, p. 11 (166).
Couleur : Rouge foncé.
Date : VI[e].
Conservation : Bonne.



Isis ptérophore, devant elle un personnage debout (Horus ?), la tête couronnée de deux plumes et tenant de la main droite une fleur et de la main gauche un flagellum; dans le champ un croissant phénicien. Cf. ci-dessous, n[os] 659 et 696.

659. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 1 cm.
Provenance : Kerkouan, sans n°.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Rouge foncé.
Date : *V[e]-III[e] siècle.*
Conservation : Bonne (signes effacés).



Comme ci-dessus, n° 658, mais une déformation du personnage osirien remplace Horus.

660. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg 1 cm. 2.
Haut. 1 cm.
Provenance : Utique.
Technique : Très bonne.
Couleur : Rouge.
Date : *V[e]-III[e]*.
Conservation : Bonne.



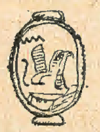
La vache Isis allaitant le veau Horus. Cf. ci-dessus, n[os] 562-564.

661. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Provenance : *Dermech I-Dermech*, t. 67.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N.P., I p. 21, pl. CLXXXII et CLXXXII *bis*; Moret, pl. XIII, n° 77, p. 11 (166).
Couleur : Rouge foncé.
Date : *VII[e]-VI[e]*.
Conservation : Objet troué.



Le sphinx ailé accroupi, devant lui une uraeus; cf. ci-dessus, n° 134.

662. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or, anneau d'argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech II-Ben-Attar II, t. 214 (n° confirmé).
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 94, pl. LXVIII.
Couleur : Rouge.
Date : IV[e].
Conservation : Brisé.



Un sphinx ailé, accroupi, à tête de faucon, surmonté du disque solaire, dans le champ la lettre *n*, au-dessous le signe de l'or ; cf. ci-dessus, n° 131.

663. Lavig.
Matière : Cornaline sertie d'argent.
Dimensions : Long. 2 cm. 2.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 4 mm.

Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Rouge.
Date : *IVe-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Un sphinx à tête de faucon, couché, devant lui un signe (*hs* ?), au-dessus un groupe de lettres (peut-être *mn*).

664. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : Dermech II-Ancona, tombe 314 (n° confirmé).
Technique : Bonne.

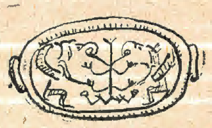
Bibliographie : Moret, pl. XIII, n° 89, p. 11 (166) ; Gauckler, N. P., I, p. 173 et pl. CLXXXI (où il porte par erreur le n° 413-414), et CLXXXII.
Couleur : Rouge orangé.
Date : V^{e}.
Conservation : Bonne.



En haut faucon aux ailes déployées, au-dessous le disque solaire ailé horizontal, enfin un sphinx ailé à tête de faucon, couché et tenant un signe indéterminé. Cf. ci-dessus, n° 663.

665. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 2 cm.
Larg. 1 cm. 5.
Provenance : Carthage. Don de M. Bessis.
Technique : Bonne.

Bibliographie : Gauckler, N. P., II, p. 570 ; Musée Alaoui, Suppl^{t} I, pl. LVII, n° 9 ; Moret, pl. XIII, n° 100, p. 12 (167).
Couleur : Rouge orangé.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Deux griffons encadrant la plante du dieu Seth, cf. Petrie, But. Des. Sc., pl. XIV, n° 895. Objet égyptien.

666. Lavig.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*

(Trouvé parmi les objets du R. P. Delattre après sa mort).
Technique : Bonne.
Couleur : Rouge orangé.
Date : IVe-IIIe.
Conservation : Bonne.



Horus agenouillé, la tête surmontée du disque et tenant un signe indéterminé, devant lui et derrière lui fleurs de lotus. Cf. n° 570.

667. Lavig.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 8 mm. 5.
Larg. 6 mm. 5.
Haut. 3 mm. 5.

Provenance : Temple de Tanit.
Technique : Moyenne.
Couleur : Rouge.
Date : *VIIe-Ve siècle.*
Conservation : Bonne.



Scaraboïde, sur le plat divinité accroupie. Sans doute Horus, bien qu'il tienne une plume Maat. Cf. ci-dessus, n° 60.

668. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm.
Larg. 8 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Diam. 1 cm. 9.

Provenance : Dermech, t. 27 ? (cf. Gauckler, N. P., I, p. 8).
Technique : Bonne.
Couleur : Rouge foncé.
Date : VIIe.
Conservation : Bonne.



Uraeus ailée, la tête surmontée de la couronne Atef, sur le signe de l'or. Objet égyptien. Cf. ci-dessus, n° 578.

669. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), t. 143, n° confirmé.
Technique : Bonne.

Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 47, pl. XXXVII, CLXXXII et CLXXXII *bis*; Moret, pl. XIII, n° 71, p. 10 (165).
Couleur : Rouge orangé.
Date : VIe.
Conservation : Brisé.



Scarabée à légende hiéroglyphique, sans doute  ; « Une belle vieillesse pour Anpa... » ; pour des noms propres similaires, cf. H. Ranke, Personennamen, pp. 61-62 et surtout n°s 5, 7, 11, p. 62. Objet égyptien.

670. Lavig.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 11, et fig. 5, p. 19 du tirage à part.
Couleur : Rouge brun.
Date : VIIe siècle.
Conservation : Bonne.



Personnage vêtu du pagne, coiffé d'une couronne de haute Égypte, tenant le sceptre *wis* et passant à droite.

671. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Provenance : *Dermech II-Ancona*, t. 327 (?) (cf. Bull. Arch. du Com., 1902, p. CLXXXIII).
Technique : Bonne.
Couleur : Rouge orangé.
Date : *Ve*.
Conservation : Bonne.



Personnage assis, portant une couronne, la main droite levée et tenant un sceptre de la main gauche, devant lui un autel et au-dessus le disque ailé courbe. Cf. ci-dessus, no 584.

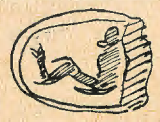
b) à motif hellénisant.

672. Bardo.
Matière : Cornaline translucide, attache en or.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Utique.
Technique : Très fine.
Couleur : Orange pâle.
Date : *Ve-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Personnage s'appuyant sur un bâton et levant la main gauche.

673. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Ard-el-Kheraïb proprement dit, tombeau no 98.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 80, fig. 55; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 354, no 205.
Couleur : Rouge foncé.
Date : IVe.
Conservation : Brisé.



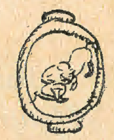
Triton. Cf. no 618.

674. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Provenance : Utique.
Technique : Moyenne.
Couleur : Rouge orangé.
Date : *Ve-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Personnage debout (Neptune ?) tenant un trident et un poisson.

675. Bardo.
Matière : Cornaline sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Utique.
Technique : Très bonne.
Couleur : Rouge sombre.
Date : *Ve-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Personnage luttant avec un lion (Hercule ?).

676. Bardo.
Matière : Cornaline.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Utique.
Technique : Très belle.
Couleur : Rouge.
Date : *Ve-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Personnage nu ailé terrassant un serpent (?)

2o SCARABÉES DE MATIÈRES DIVERSES.

a) Égyptisants.

680. Bardo.
Matière : Pierre veinée.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Technique : Bonne.
Provenance : *Dahr-el-Morali* (c'est par suite d'une confusion avec le no 134, ci-dessus, que le Cat. du Mus. Alaoui indique que ce scarabée provient d'Ard-el-Kheraïb).
Bibliographie : Mus. Alaoui, Supplt I, p. 354, no 203.
Couleur : Blanc gris.
Date : *IVe siècle.*
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé à tête de faucon, accroupi, la tête surmontée d'un disque à uraeus, devant lui un signe indéterminé. Cf. ci-dessous, nos 661 et 662.

681. Bardo.
Matière : Agate.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Provenance : *Dabr-el-Morali.*
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXII; Moret, pl. XIII; n° 90, p. 11 (165).
Couleur : Brun et gris.
Date : *IVe siècle.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, nos 661, 662 et 680.

682. Bardo.
Matière : Pierre veinée sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (1re région) t. 27.
Technique : Très fine.
Bibliographie : Gauckler, N. P., II, pl. CCXLIX, n° 4 ; Moret, pl. XIII; n° 80 et p. 11 (166); Mus. Alaoui, Supplt I, p. 114, n° 22.
Couleur : Gris et blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Bague sigillaire, cf. ci-dessus n° 663 ; sphinx couché à tête de faucon, surmonté du disque et du signe *mn*. Objet peut-être égyptien.

683. Lavig.
Matière : Sorte de jade.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 4 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Fine.
Couleur : Vert.
Date : *IVe-IIIe.*
Conservation : Brisé.



Un sphinx à tête humaine, couché, devant lui le signe *ankh*, au-dessus une sorte de *V*, sans doute le flagellum mal compris. A la fin de la lacune on distingue l'extrémité d'un disque ailé courbe, au-dessous le signe *nb*.

684. Lavig.
Matière : Agate.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 9 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Bonne.
Couleur : Brun, veines grises.
Date : *IVe-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Un sphinx couché à tête de faucon, il porte la couronne de Haute Égypte et le flagellum, devant lui le signe *ankh* et dans le champ une croix.

685. Bardo.
Matière : Pierre veinée sertie d'argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Carthage, don de M. Deniau.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin, Bull. Arch. du Com., 1920, p. 200.
Couleur : Gris, veines blanches.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Sphinx ailé debout passant à droite. Cf. ci-dessus, n° 125.

686. Bardo.
Matière : Calcaire ?
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppt dit, tombeau n° 105.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 82, fig. 58, 59; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 353, n° 197.
Couleur : Blanchâtre.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Scaraboïde, sur une face tête de Bès, sur l'autre un poisson (d'après la fig. 58 de Merlin et Drappier, *l. c.*), l'objet étant fortement collé, on ne peut voir la face non exposée.

687. Bardo.
Matière : Sorte de marbre.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppt dit, tombeau n° 78.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 68, fig. 40; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 353, n° 199.
Couleur : Gris et jaune.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Bès accroupi (?) entre quatre fleurs, cf. ci-dessus, n° 544.

688. Bardo.
Matière : Cristal ? serti d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm.
Provenance : *Dermech I-Dermech.*
Technique : Très fine.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Supplt I, p. 354, n° 208.
Couleur : Gris foncé.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Tête d'un personnage égyptien vu de profil. Objet égyptien.

689. Lavig.
Matière : Agate, sertie d'or.
Dimensions : Long. 2 cm.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 5 mm.
Diam. 2 cm. 4.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Delattre, « La N. P. de Douïmès, 1893-1894 » (Cosmos, 1897), p. 23, fig. 41.
Couleur : Brun, veines grises.
Date : VIIe-VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Scaraboïde (pastille rectangulaire), sur le plat : personnage à tête de faucon (Horus ? ou Re), levant un bras et tenant de l'autre une tige de lotus. Objet égyptien.

690. Bardo.
Matière : Agate, sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 9.
Larg. 1 cm.
Provenance : *Dahr-el-Morali.*
Bibliographie : Gauckler N. P., I, pl. CLXXXV.
Technique : Bonne.
Couleur : Gris et blanc.
Date : *IVe*.
Conservation : Bonne.



Horus l'Enfant (Harpocrate) assis sur un lotus dans les marais de Bouto. Objet égyptien. Cf. n°s 61-62.

691. Bardo.
Matière : Pierre vitreuse.
Dimensions : Long. 2 cm.
Larg. 1 cm. 4.
Provenance : Utique, tombe de l'île.
Technique : Très fine.
Bibliographie : Moulard, Bull. Arch. du Com., 1924, p. 146.
Couleur : Blanc violacé.
Date : Première moitié du IVe.
Conservation : Bonne.



Vache (Isis) allaitant son veau (Horus) et tournant la tête vers lui. Cf. ci-dessus n°s 562-564, et 660.

692. Bardo.
Matière : Verre opaque.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 36.
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu irisé.
Date *V^e^-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Sans doute comme ci-dessus, n°s 562-564, 660 et 691.

693. Lavig.
Matière : Pierre dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 1 cm.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Sculpture fine.
Couleur : Blanc.
Date : *IVe-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



En haut le disque ailé courbe, au centre Isis ptérophore protégeant de ses ailes un personnage debout (Horus ?), tous deux lèvent le bras devant un objet indéterminable surmonté du signe *Ankh* ; au-dessous le signe *nb*, cf. n° 658 ci-dessus.

694. Lavig.
Matière : Agate translucide, sertie d'or.
Dimensions : Long. 2 cm.
Larg. 1 cm. 4.
Haut. 1 cm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Très fine.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 74, fig. 43 du tirage à part (dessin fort infidèle).
Couleur : Brun clair, veines grises.
Date : *VIIe-VIe*.
Conservation : Bonne.



Au centre Isis allaitant Horus (dont on devine la mèche pendante) ; de chaque côté un personnage à tête de faucon et coiffé du pschent lève un bras en direction du groupe central et tient de l'autre un vase *ḥs*. Entre leurs bras levés et la tête d'Isis un signe indéterminable (peut-être l'œil oudja). Au-dessous décor floral sans doute par allusion aux marais de Bouto. La gravure est très fine, le corps d'Isis se devine sous la robe (très probablement travail égyptien).

695. Lavig.
Matière : Pierre veinée sertie d'or.
Dimensions : Long. 2 cm. 3.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : Saint-Louis-Byrsa.
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Delattre « N. P. de Byrsa, 1889 », p. 11 et suiv.
Couleur : Brun gris et blanc.
Date : VIIe-V^e^.
Conservation : Bonne.



En haut un disque ailé courbe, au centre Isis ptérophore et devant elle, levant un bras, un personnage coiffé d'une haute couronne, dans le champ le croissant phénicien, au-dessous le signe *nb* ou son dérivé.

696. Lavig.
Matière : Pierre dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 1 cm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Gris.
Date : *IVe-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Isis ptérophore devant un personnage revêtu du costume osirien et tenant un sceptre (imitation de Ptah ?), au-dessous le *nb*. Cf. nos 693 et 658.

697. Bardo.
Matière : Agate, sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm. 5.
Haut. 5 mm.
Provenance : Carthage = *Dermech I-Dermech.*
Technique : Très fine.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Supplt I, p. 114, n° 26.
Couleur : Brun, veines grises.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



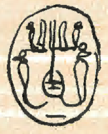
Bague sigillaire ornée d'une pastille rectangulaire, sur le plat œil oudja ailé. Objet égyptien.

698. Lavig.
Matière : Agate sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Dermech I-Douïmès.*
Technique : Bonne.
Couleur : Brun-rouge foncé, veines grises.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 697, œil oudja, cf. Newberry, Cat., pl. XII, n° 37229.

699. Lavig.
Matière : Verre irisé.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm. 5.
Haut. 2 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : *IVe-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Pastille oblongue, signe *nfr* ? terminé par la couronne Atef et encadré de deux uraei disquées. Cf. ci-dessus, nos 164 et 191.

700. Bardo.
Matière : Verre opaque irisé.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 4.
Haut. 1 cm. 2.
Provenance : Kerkouan, tombe n° 124.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Irisations bleutées.
Date : *Ve-IIIe.*
Conservation : Médiocre.



Pratiquement illisible, peut-être singes sous un palmier, cf. ci-dessus n° 139 ou, plutôt, bouquetins, cf. Newberry, Cat., pl. X, nos 36422, 36595 et 36640. Ce thème a été utilisé par les Phéniciens. Il était employé en Égypte à l'époque perse, cf. Petrie, Mackay et Wainwright, Meydum and Memphis III (Brit. Sch. of Arch.), pl. XXXV et XXXVI, n° 28.

701. Lavig.
Matière : Verre opaque irisé.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Bleu foncé.
Date : *IVe-IIIe.*
Conservation : Médiocre.



Comme ci-dessus, n° 700.

702. Lavig.
Matière : Pierre veinée.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : *Dermech I-Douïmès.*
Technique : Moyenne.
Couleur : Brun, veines grises.
Date : *VIIe-VIe.*
Conservation : Bonne.



Scaraboïde (pastille rectangulaire), personnage accroupi tenant un signe indistinct (peut-être Horus). Cf. ci-dessus, nos 60 et 667.

703. Bardo.
Matière : Agate veinée, sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : Ard-el-Kheraïb ppt dit, tombeau 234.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 41, fig. 16; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 115, n° 33.
Couleur : Gris et rose très pâle.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Chatte assise (Bastet ?) au-dessus la plante *swt*. Cf. ci-dessus, n° 534.

704. Bardo.
Matière : Pierre dure, sertie d'argent.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Ben Attar I, t. 301 (n° confirmé).
Technique : Sommaire.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 119; Moret, pl. XI, p. 6 (161), n° 10.
Couleur : Gris.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Pratiquement illisible, personnage agenouillé.

705. Bardo.
Matière : Lapis-lazuli.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 4.
Haut. 9 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, t. 57 (n° confirmé).
Technique : Mauvaise.
Bibliographie: Gauckler, N.P., I, p. 18, pl. CLXXX; Moret, pl. XI, n° 20, p. 7 (162).
Couleur : Gris bleuté.
Date : VII[e] siècle.
Conservation : Bonne.



Illisible, sans doute Bès en lutte avec un lion, cf. Gauckler, *l. c.*, et ci-dessus, n[os] 548, 651 et 652.

b) *Hellénisants et Sémitisants.*

706. Bardo.
Matière : Pierre dure ?
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 4.
Provenance : Odéon-Théâtre.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Mus. Alaoui, Suppl[t] I, p. 355, n° 214.
Couleur : Gris.
Date : IV[e].
Conservation : Bonne.



Scaraboïde (pastille oblongue), sur le plat : guerrier agenouillé ou courant, cf. ci-dessus, n° 630.

707. Bardo.
Matière : Cristal de roche.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Provenance : Carthage, achat à un collectionneur.
Technique : Excellente.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXII (empreinte); Mus. Alaoui, Suppl[t] I, p. 356, n° 220; Gauckler et Babelon, Bull. Arch. du Com., 1901, p. CXCIV = N. P., II, p. 491.
Couleur : Transparent.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Guerrier nu, casqué, en action de combat, style magnifique.

708. Bardo.
Matière : Pierre sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm.
Provenance : Utique.
Technique : Bonne.
Couleur : Gris-bleu et blanc.
Date : *IV[e]*.
Conservation : Bonne.



Guerrier nu agenouillé, tenant une épée et un bouclier. Cf. ci-dessus, n° 635.

709. Bardo.
Matière : Pierre, sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm.
Provenance : *Dahr-el-Morali.*
Bibliographie: Gauckler, N.P., I, pl. CLXXXII.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *IV[e] siècle.*
Conservation : Bonne.



Tête humaine vue de face, Bès (?), cf. ci-dessus, n° 594.

710. Lavig.
Matière : Pierre veinée.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert et blanc.
Date : *IV[e]-III[e].*
Conservation : Bonne.



Personnage couronné faisant le geste de frapper un homme.

711. Lavig.
Matière: Pierre veinée, sertie d'or.
Dimensions : Long. 2 cm. 1.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 7 mm. 5.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc et gris.
Date : *IV[e]-III[e].*
Conservation : Bonne.



Personnage assis sur un animal ou sur un trône affectant la forme d'un animal (Sphinx ?), devant et au-dessus signes indéterminables.

712. Lavig.
Matière : Agate, sertie d'or.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 2.
Haut. 5 mm.
Provenance : *Sainte-Monique.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Brun, veines grises.
Date : *IV[e]-III[e].*
Conservation : Bonne.



Scaraboïde (pastille rectangulaire) sur le plat, comme ci-dessus, mais le trône est simple.

713. Lavig.
Matière : Granit.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 9 mm.
Haut. 8 mm. 5.
Provenance : *Dermech I-Douïmès ou Sainte-Monique.*
Technique : Moyenne.
Couleur : Gris noir.
Date : *VII[e]-III[e].*
Conservation : Bonne.



Lion attaquant une antilope qui détourne la tête, cf. n° 624, ci-dessus.

714. Lavig.
Matière : Pierre dure (lapis ?)
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Haut. 3 mm. 5.
Provenance : *Sainte-Monique*.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Bleu foncé.
Date : *IVe-IIIe siècle*.
Conservation : Bonne.



Scaraboïde (pastille rectangulaire), sur le plat personnage debout portant une haute coiffure, il lève un bras et tient un sceptre , enfin il passe à droite; derrière lui une plante.

715. Lavig.
Matière : Sorte de jade.
Dimensions : Long. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 7 mm.
Provenance : *Sainte-Monique*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Vert clair.
Date : *IVe-IIIe*.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, mais le personnage passe à gauche et ne porte pas de sceptre (il semble qu'il ait une tête de bélier couronnée de l'Atef) ; au-dessus un disque ailé courbe, dans le champ des motifs floraux.

716. Bardo.
Matière : Pierre dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm. 1.
Provenance : *Dahr-el-Morali*.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXI et CLXXXII ; Mus. Alaoui, Suppl^t I, p. 356, n° 227 (dos éclaté).
Couleur : Gris.
Date : *IVe*.
Conservation : Bonne.



Animal indéterminable (bovidé?) assis ou avant-main de cheval (?). Cf. ci-dessus, n° 641.

717. Lavig.
Matière : Pierre dure.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 1 cm.
Haut. 6 mm.
Provenance : *Sainte-Monique*.
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu-vert.
Date : *IVe-IIIe*.
Conservation : Brisé.



Scène indéterminable (scorpion ?, personnage tirant de l'arc ?, le Sagittaire ?).

Un certain nombre d'objets qui sont signalés dans les « Nécropoles Puniques » de Gauckler (soit dans le texte du carnet de fouilles, soit sur les clichés photographiques), ne figurent pas dans notre catalogue pour la simple raison que nous ne les avons pas vus au Musée du Bardo. Il semble qu'il y ait eu des pertes d'objets soit au moment des fouilles, soit plus vraisemblablement après. En effet,

certains de ces objets figurent encore dans le catalogue Moret (1911) et sur les planches photographiques des « Nécropoles Puniques » qui ont dû être exécutées en 1915. Les disparitions seraient donc postérieures à cette date. Il est remarquable qu'elles affectent surtout des scarabées de pâte trouvés dans les tombes les les plus anciennes [1]. De même quelques objets du Musée Lavigerie ont échappé à notre classification. Fort heureusement la plupart de ces objets figurent soit dans les « Nécropoles Puniques », soit dans le Catalogue de Moret, pour les objets du Bardo, et dans le Catalogue du Musée Lavigerie, ou dans les Comptes Rendus de l'Académie, pour les objets du Musée Lavigerie. Nous indiquons ici les références permettant de se reporter à ces objets [2].

A. Objets ayant appartenu au Musée du Bardo. — 1° *Provenant de Dermech I-Dermech* (*1re région, VIIe siècle*) d'après Gauckler, N. P., I, p. 4 (t. 17), pl. CLXXIX (cf. n°s 381 et 382); p. 8 (t. 27), pl. CLXXIX (cf. n°s 22-24); p. 10 (t. 30), pl. CLXXIX (cf. n° 177); p. 13 (t. 40) (cf. n° 259, d'après la description de Gauckler); p. 18 (t. 58), pl. CLXXIX = Moret, pl. XII, n° 43, p. 8 (163) — quatre objets (cf. n°s 166, 485, et, pour les dos n°s 480, 484); p. 32 (t. 97), pl. XXVIII = Moret, pl. XI, n° 28, p. 7 (162) (cf. n° 205). — 2° *Provenant de Dermech I-Ben Attar I* (*VIIe siècle*) : p. 126 (t. 302), pl. LXXXVI (cf. n° 502); p. 132 (t. 309) pl. XCI = peut-être Moret, pl. XIII, n° 96, p. 12 (167) (cf. n°s 298, 299); p. 135 (t. 311), pl. XCVI (cf. n° 210). — Tous ces objets paraissent égyptiens. — 3° *Provenant de Dermech I-Dermech* (*2e région*) (*milieu du VIe et extrême fin du même siècle*) : p. 47 (t. 143), pl. XXXVII, cône bleu lapis (cf. n° 441); p. 99 (t. 223) scarabée de cornaline, (cf. n°s 123 et 576); p. 101 (t. 228), pl. CLXXX, scarabée de jaspe sarde (cf. n° 559, d'après la description de Gauckler). — 4° *De provenance inconnue* (d'après Moret) a) *sans doute de Dermech I-Dermech* : Moret, pl. XII, n° 52, p. 9 (164)

1. Rappelons à ce propos que beaucoup de scarabées indiqués actuellement par les étiquettes du Musée Alaoui du Bardo comme provenant des tombes d'Ancona (ve siècle), appartiennent en réalité à des tombes du VIIe-VIe siècle, comme on peut s'en convaincre facilement en dépouillant le carnet de fouilles de Gauckler publié dans les « Nécropoles Puniques », tome I. En effet, *en plus* des scarabées que nous avons pu identifier avec certitude et qui portent dans notre catalogue la mention « n° confirmé », Gauckler fait allusion à 47 autres scarabées trouvés dans les fouilles de Dermech I-Dermech et Ben Attar I, alors qu'il n'indique pour les trouvailles d'Ancona que 15 scarabées *en tout* (y compris ceux que nous avons pu identifier). Or, notre catalogue montre qu'actuellement le Musée du Bardo expose moins de scarabées provenant des fouilles de Dermech I-Dermech, que n'en cite Gauckler (compte tenu des 16 objets égarés auxquels nous faisons allusion ci-dessus) mais que, par contre, on voit exposé plus d'objets provenant soi-disant d'Ancona que n'en indique Gauckler. Il y a donc eu certainement des déplacements d'objets, comme nous le disions ci-dessus p. 43, et ces déplacements ont parfois été importants. C'est ainsi que nous soupçonnons que les 7 scarabées indiqués comme provenant de la tombe 347 (ve siècle) proviennent en réalité de la tombe 228 (VIe siècle). Cf. Gauckler, N. P., I, p. 102.

2. Nous renvoyons entre parenthèses aux objets de notre catalogue qui se rapprochent le plus des objets manquants.

(cf. n°s 54, 103, 268); *b*) *sans doute de Dahr-el-Morali (IVe siècle)* : Moret, pl. XI, n° 2, p. 5 (160), (cf. n°s 61, 62); Moret, pl. XII, n° 94, p. 16 (166) = Gauckler, N. P., I, pl. CLXXXV (cf. n°s 657, 690).

B. Objets ayant appartenu au Musée Lavigerie. — Tous proviennent de *Sainte-Monique (IVe-IIIe siècle)* : Cat. Mus. Lavigerie, Scarabées de jaspe, pl. XXXIV, n°s 40 (cf. n° 589) et 43 (cf. n° 592); — Scarabée de cornaline, C. R. Acad. 1900, p. 95 (cf. n°s 595, 596); R. P. Delattre, « Nécropole des Rabs..., 2e année », p. 20, fig. 43 (cf. n° 556). Ainsi de ces 22 objets manquants (18 au Mus. du Bardo, 4 au Mus. Lavigerie), 13 appartiennent au VIIe siècle, 3 au VIe et 6 au IVe.

Nous n'avons pas catalogué des fragments de scarabées de jaspe trouvés au cours des fouilles de Sainte-Monique [1], parce qu'ils étaient trop petits. Ces fragments représentent, l'un une tête de lion, de technique très fine, un autre la partie postérieure d'une chevelure (cf. ci-dessus, n°s 588, 589), un troisième ce qui reste d'une tête d'homme vue de profil (cf. n° 590).

En ce qui concerne la *provenance* : la mention « Carthage » correspond à l'indication donnée par le Catalogue du Musée Alaoui, Supplément I. Ce supplément datant de 1911, et les scarabées provenant d'Ard-el-Kheraïb étant bien spécifiés, les objets qui portent cette mention ne peuvent provenir que des fouilles de Gauckler antérieures à cette date, et postérieures à celles des fouilles de Dermech I; puisqu'ils ne figurent ni dans le premier volume du Catalogue Alaoui (1897), ni dans le carnet de fouilles de 1898-1900, il y a donc les plus grandes chances pour qu'ils proviennent de Dahr-el-Morali (fouilles de 1903-1905). La mention « Carthage 1915 » est fournie par des étiquettes collées sur les objets mêmes. Ceux-ci proviennent de Dahr-el-Morali [2]. Deux scarabées [3] portent des numéros renvoyant aux fouilles de l'Odéon, or, Gauckler ne mentionne la trouvaille d'aucun scarabée dans ces fouilles (cf. ci-dessus, pp. 35-36), ces deux scarabées appartiennent donc vraisemblablement à une époque antérieure. La mention « Temple de Tanit » indique un objet provenant des fouilles récentes du R. P. Lapeyre au temple de Tanit. Ces fouilles n'ont pas encore été publiées [4], mais il semble que le niveau inférieur au moins, correspond aux VIIe-VIe siècles.

1. Cf. R. P. Delattre, C. R. Acad., 1898, p. 7.
2. Cf. Bull. Arch. du Com., 1916, p. CLXXV et suiv.; et, *ibid.*, 1918, p. 315.
3. N°s 118, p. 123 et 215, p. 146.
4. Sur ces fouilles et sur le site en général, cf. G. C. Lapeyre et Pellegrin, Carthage Punique, Paris, 1942, pp. 36-38; Harden, « The Pottery from the Precinct of Tanit at Salammbô, Carthage », dans Iraq, vol. IV, part 1 (1937); Poinssot et Lantier, Sanctuaire de Tanit à Carthage, Paris, 1923; le n° de l'Illustration du 8 juillet 1922; enfin, Kelsey, « Excavations at Carthage in 1925 » (Supp^t^ de l'Am. Jour. of Arch.), New-York, 1926, p. 33-51 (l'auteur donne une bibliographie du site).

CHAPITRE V

LES EMPREINTES D'ARGILE

Une série d'objets curieux est constituée par un grand nombre d'empreintes en argile conservées au Musée Lavigerie. Ces empreintes, au nombre de plusieurs centaines quand elles ont été découvertes [1], sont beaucoup moins nombreuses maintenant. Toutes ont été trouvées au même endroit [2]. Elles sont formées par une sorte de disque irrégulier d'argile généralement assez mince, les bords en sont parfois déchiquetés, et le revers porte la trace de stries régulières formant une sorte de trame (cf. ci-dessous, planche XX, n°s 734, 736, 754, par exemple). La présence de cette trame dont l'importance paraît avoir échappé aux observateurs est, à notre avis, la caractéristique primordiale de cette catégorie d'objets. Placées uniformément au revers des pastilles, les stries ne peuvent être dues qu'au « support » sur lequel la matière malléable avait été apposée, et dont elles nous ont ainsi gardé l'impression en creux. Quel était ce « support »? La *régularité* même des sillons qui se recoupent à angle droit, fait tout de suite songer à une matière tissée. Il ne serait pas impossible *a priori* que les sceaux aient été placés sur une étoffe, mais l'impression de *rigidité* que donnent les stries doit nous faire écarter cette hypothèse. En effet, une étoffe, à moins d'avoir été empesée auparavant, se serait obligatoirement « prêtée » au moment de l'apposition du sceau, et les stries n'auraient pas eu cette rigidité rectiligne que nous leur voyons, car la souplesse du tissu se serait trahie par une irrégularité quelconque : plis, courbures ou gauchissement. Une seule matière a pu donner cette impression de trame tout en étant rigide : le papyrus; en effet, le bois [3] n'aurait donné que

1. Cf. Gsell, Hist. de l'Afr. du Nord, tome IV, p. 94, 95; de même Héron de Villefosse, C. R. Acad. 1892, p. 379-381; Musée Lavigerie, I, p. 254, 262, pl. XXXVI.
2. « Entre la colline Saint-Louis et la mer », c'est-à-dire dans la région de Dermech. Les autres empreintes auxquelles Gsell fait allusion, p. 95, fin de la note 2, ne sont nullement comparables à celles-ci.
3. L'hypothèse d'une tablette de bois comme support est formulée dans le Cat. du Musée Lavigerie, I, p. 118, et par Salinas, Notizie degli Scavi, 1883, p. 290.

des stries parallèles dans le sens de la fibre et non des stries quadrillées. Notre hypothèse est d'ailleurs appuyée par une trouvaille d'objets similaires en Égypte (cf. ci-dessous, note 2), il ne fait pas de doute que les sceaux aient été apposés sur des papyrus. L'existence de ces empreintes nous autorise donc à en déduire l'emploi du papyrus par les Carthaginois. Bien qu'au IVe siècle ce fait n'ait rien qui doive nous surprendre, Gsell ne signale pas la présence de papyrus à Carthage. Cependant le R. P. Delattre avait trouvé, enfermé dans un étui métallique, un court fragment de papyrus grossier (cf. ci-dessous, pl. XXIX, n° 937 et p. 313). De même le R. P. Lapeyre signale [1] l'existence de papyrus dans des étuis similaires. Ainsi, la présence de stries sur les pastilles de terre cuite confirme non seulement l'existence du papyrus à Carthage, mais encore, en raison de leur grand nombre, son emploi assez fréquent. Nous verrons plus loin ce qu'on peut déduire de cette trouvaille. La couleur des empreintes est très variable et passe du rose (n° 738) au noir (entre autres n° 749). Il s'agit visiblement de sceaux, certains portent encore nettement la trace des doigts qui ont appuyé sur les bords de la matière malléable pour mieux la faire adhérer au papyrus (n°s 734, 750 et 751).

Comme l'avait pressenti Gsell, il s'agit de cachets qui, primitivement, avaient été apposés sur des documents conservés dans des archives. Lorsque les rouleaux de papyrus recouverts de ces cachets brûlèrent, la matière qui les scellait durcit sous l'action de la flamme. De là, suivant le degré de cuisson, les couleurs différentes que nous avons observées. Une découverte faite en Égypte [2] nous retrace exactement le processus, mais là, les pastilles ont été trouvées sur les cendres même des papyrus, ce qui ne laisse aucun doute sur leur origine. A Carthage, la trace des fibres de papyrus, encore apparente, suffirait à détruire toute équivoque. Il est donc vraisemblable que l'endroit où ces empreintes ont été découvertes, était une bibliothèque [3] ou une salle d'archives [4]. Le manque de trou de fixation et l'absence de traces de liens indiquent qu'elles ne furent pas employées pour lier des rouleaux

1. Cf. Lapeyre et Pellegrin, Carthage Punique, Paris, 1942, p. 228.
2. Cf. Edgar, « Clay sealings from Thmouis », Annales du Service, VIII (1907), p. 154.
3. On sait que les bibliothèques étaient nombreuses à Carthage. Cf. Pline l'Ancien, XVIII, 22, et Gsell, *l. c.*, IV, p. 212. L'hypothèse d'une « carte d'échantillon » d'un marchand d'intailles n'est pas à retenir pour Carthage (où l'on a retrouvé plus de 150 empreintes du *même* cachet).
4. Des découvertes d'objets analogues ont été faites à Sélinonte, cf. Callari et Salinas, Notizie degli Scavi, 1883, pl. VII à XV, et p. 287 et suivantes. Fougères et Hulot, « Sélinonte », p. 307, 308, reparlent de cette découverte. Pour des collections similaires en Égypte, cf. Milne, Journal of Hellenic Studies, 1906 (XXVI), p. 32-45, empreintes trouvées au Fayoum, et *ibid.*, 1916 (XXXVI), p. 87 (empreintes hellénisantes d'une collection achetée au Caire); les empreintes égyptisantes de la même collection sont publiées par Murray, Ä. Z., 1907, tome 44, p. 62. Une autre trouvée à Thmouis, cf. Edgar dans Annales du Service, VIII, p. 154, et à Memphis, datant de l'époque Perse, cf. Petrie, Mackay, Wainwright, Meydum and Memphis V (Brit. Sch. of Arch.), pl. XXXV et XXXVI.

de papyrus. Furent-elles apposées sur des feuilles simples ? Edgar [1] a noté le même fait sur des empreintes trouvées en Égypte.

Ces objets peuvent être classés en deux séries : les uns portant l'empreinte de sceaux hellénisants, les autres celle d'un sceau égyptisant. Nous ne nous occuperons pas des premières, nous remarquerons cependant que nous retrouvons parmi celles-ci des motifs très fréquents dans les scarabées de jaspe : *têtes de profil* [2] : n°s 1 à 3, 7 à 10, 12 à 16 et 22 ; *têtes de face* : n°s 5, 6, 11, 17, 23 et 25 ; *personnages humains* : n°s 26 à 28, 30, 31, 33, 34, 36, 37, 40 à 57 et 61 (cependant ces scènes sont généralement plus complexes et plus variées que sur les scarabées, cf. notamment n°s 28, 30 et 31) ; *Guerriers* : n°s 32 et 58 à 60 ; *Héraclès*, n° 38 ; *tête de Bès* : n°s 4 et 18.

Pour les empreintes égyptisantes, nous n'avons malheureusement pas pu les étudier toutes, le plus grand nombre étant perdu. Parmi les trente-neuf qui restent, vingt-sept présentent le même motif (730 à 756), cf. figure 5 ci-contre; il y en avait plus de 150 lors de la découverte (cf. Mus. Lavigerie, p. 261, n° 63); mais parmi celles-ci nous distinguons d'après les dimensions deux séries distinctes : l'une, la plus nombreuse (vingt-deux) comprend des empreintes plus grandes qui varient autour d'un centimètre de largeur et d'un centimètre 45 de hauteur; les autres sont comprises entre neuf millimètres de largeur et un centimètre 2 de hauteur. Il est manifeste que chacune des séries a été faite par un sceau différent, bien qu'il porte exactement le même motif, mais que dans chaque série toutes les empreintes ont été faites par le même sceau. Ce sceau est constitué dans les deux cas par le cartouche de Thoutmosis III encadré et surmonté de plumes. Un bord lisse, bien délimité et d'une certaine largeur prouve que le sceau était serti dans du métal (cf. notamment l'empreinte n° 743). Cette présence du cartouche pharaonique surprend à première vue. En effet, d'après les empreintes hellénisantes, nous ne pouvons pas dater l'ensemble de la découverte plus haut que le IVe siècle [3], mais, l'usage même de l'objet justifie l'emploi tardif d'un motif égyptisant. Marquer d'un sceau pharaonique un document, ce devait être, en quelque sorte, lui conférer une valeur d'ancienneté plus grande et, par conséquent, de vénérabilité. Parmi les empreintes ptolémaïques publiées par Miss Murray [4], l'une portait le cartouche de Sésostris III et un grand



Fig. 5.

1. Cf. Edgar, *l. c.* p. 155.
2. Nous citons d'après les numéros de la planche XXXVI du Catalogue du Musée Lavigerie.
3. Le R. P. Delattre les date du IVe-IIIe siècle. « Carthage, notes archéologiques, 1892-1893 », Cosmos, 1894, p. 11.
4. Cf. Miss Murray, Ä. Z, 1907 (44), p. 62, pl. IV, n° 1, les n°s 2 à 9 présentent des cartouches surmontés de plumes comme nos exemples.

nombre des autres était constitué par des noms privés *entourés du cartouche royal*[1] (le n° 768 ci-dessous, pl. XXI, porte également un cartouche, bien que ce ne soit pas un nom royal). L'intérêt que présente l'empreinte de Carthage est le choix même du nom de Menkheperrē, car ce choix trahit une origine saïte, c'est en effet sous la XXVIe dynastie que le nom de Thoutmosis a été le plus fréquemment imité, à un tel point que Petrie y voit le nom de Nechao I et que parfois Psammétique I joint ce nom au sien (cf. ci-dessus p. 52-53). Cet emprunt du nom de Menkheperrē par les Puniques confirme donc l'existence de contacts avec l'Égypte sous la XXVIe dynastie.

Parmi les douze empreintes qui restent (757 à 768), nous en trouvons encore six identiques (757 à 762). Celles-ci, qui mesurent un centimètre 05 sur neuf millimètres ont été faites par un cachet à zone (cf. figure 6, ci-contre) comme certains des scarabées de pâte publiés ci-dessus[2]. La zone supérieure est constituée de gauche à droite par une uraeus, un faucon disqué et portant le flagellum, enfin un signe indistinct. Le registre inférieur est séparé du premier par un trait double, il comporte le signe 𓋹 placé devant un sphinx couché, ce dernier étant surmonté d'un signe ☥.



Fig. 6.

Les autres empreintes reproduisent des sujets divers : sur le n° 763, un faucon devant un animal indéterminé ; n° 764 (= n° 67, planche XXXVI, Mus. Lavigerie), Isis allaitant Horus entre deux uraei, elles-mêmes perchées sur des retombées de lotus (cf. n° 694 ci-dessus); n° 765, cartouche sans doute fantaisiste entouré de spirales[3]; n° 766, Horus, la tête surmontée du disque, agenouillé et levant les bras[4], derrière lui une uraeus. Le musée du Bardo possède une empreinte de même type que celles du Musée Lavigerie, mais elle est de style grec[5].

Les n°s 767 et 768 ne sont pas de véritables empreintes comme celles étudiées précédemment, mais des pastilles imprimées sur les deux faces et dont l'emploi nous échappe. L'une (n° 767) porte sur une face Horus l'Enfant, debout, précédé d'une uraeus, le tout placé sur un signe *nb* ⌣ ; sur le revers, deux lettres

1. Le cartouche royal surmonté de plumes, employé comme sceau, se retrouve sur les sites de colonies grecques du Delta notamment à Tell Defenneh (Daphnae (?)), cf. Petrie, Tanis II, pl. XXXVI ; et à Naucratis, cf. Petrie, Naukratis I, pl. XX, fig. 5.
2. Cf. notamment, n° 253.
3. = N° 65 du Cat. du Musée Lavigerie p. 261. Une note de Clédat jointe à la description indique qu'il faudrait sans doute lire « Ra-en-Maâ-en-kha (*sic*) » Khenzer. Vu la date des objets qui accompagnent l'empreinte, et même la date de la fondation de Carthage, cette lecture paraîtrait improbable si un scarabée de la même époque n'avait été trouvé à Carthage (cf. ci-dessus, n° 316).
4. = Mus. Lavigerie, n° 62, p. 260. Cf. scarabée n° 666 ci-dessus.
5. Cf. Cat. Mus. Alaoui, Suppl. I, pl. CV (tête de face).

puniques. L'autre (n° 768) est très indistincte. On devine, plus qu'on ne lit : sur une face un cartouche illisible et devant celui-ci un sphinx surmonté du disque solaire, au-dessous du sphinx un signe ▭ et un signe ⌣ superposés. Toute la scène est inscrite dans une zone réservée par deux traits doubles ; tout à fait en haut, le disque solaire ailé et courbe. Sur le revers, un personnage assis, une jambe pendante et la main à la bouche peut-être Harpocrate ou une femme assise se lavant les cheveux (cf. n° 608 ci-dessus).

Les empreintes ptolémaïques publiées par Miss Murray et Edgar sont assez différentes. Tout d'abord, elles ne comportent pas autant de doubles que la collection de Carthage, enfin, elles reproduisent des noms de particuliers, surtout de prêtres et prêtresses d'Isis. Les empreintes hellénisantes de même époque, publiées par Milne, présentent beaucoup de figures de face et de profil comme dans celles de Carthage, mais le style en est fort différent et approche beaucoup plus de la technique latine.

La collection qui se rapproche le plus de celle de Carthage, est, comme Gsell l'avait déjà indiqué, celle trouvée par Salinas à Sélinonte. On sait que Sélinonte fut toujours en bons rapports avec Carthage[1] et il n'est pas étonnant d'y retrouver des objets de même technique. L'intérêt que présente pour nous cette découverte est qu'elle confirme la date de celle de Carthage. En effet, les empreintes de Sélinonte ne sauraient être postérieures à la première moitié du IIIe siècle, la ville ayant été détruite à cette date[2]. En datant donc les empreintes de Carthage de la fin du IVe siècle, on ne s'était pas trompé de beaucoup.

Les motifs reproduits par les empreintes de Sélinonte, comme ceux de Carthage, sont surtout hellénisants. On y retrouve les mêmes sujets[3] : *Héraclès* : planche VIII, n°s XX et XXI ; *guerriers* : n°s XLII et XLIII, planche VIII, et n° LXXVIII, planche IX ; *figures de face* : planche X (le n° CLIII présente deux figures adossées comme notre n° 599, de même les n^os^ CLIV et CLXX, pl. XI (cf. nos n°s 597 et 598) ; *figures de profil* : planches XI et XII ; sur la même planche *sphinx ailé, animal attaquant une gazelle* (CCXLI). Les sujets égyptisants sont différents de ceux trouvés à Carthage, mais on remarque également le même motif répété à plusieurs exemplaires. A Sélinonte, au lieu d'un cartouche royal correct, nous avons un motif beaucoup plus évolué qui n'est plus qu'égyptisant. Il s'agit d'une *barque égyptienne* portant en son centre un disque à uraei (cf. planche XV, n^os^ CDIII à CDX) et enfin du disque flanqué

1. Cf. Gsell, *l. c.*, IV, p. 26, 151, 191 et 487.
2. Gsell, *ibid.*, p. 151.
3. Nous citons les numéros d'après l'article de Salinas dans Notizie degli scavi. Planches hors texte.

d'uraeus tout seul (nos CDXI à CDXIII). On trouve aussi quelques motifs isolés : *Horus* (CDXIV), *Bès* seul (CDXVI) ou entre deux lions (CDXV).

L'étude comparée des collections de Sélinonte et de Carthage permet donc de dire que ces empreintes doivent être datées du IVe siècle finissant. La présence des motifs plus purement égyptiens dans celles de Carthage, permettrait peut-être de les faire remonter un peu plus haut, mais elles ne sauraient, en aucun cas, être antérieures au IVe siècle. Leur intérêt réside avant tout dans le fait qu'elles attestent l'utilisation du papyrus par les Carthaginois ; or, le papyrus n'était fabriqué qu'en Égypte, et à cette date du IVe siècle, très proche de l'époque ptolémaïque, il est même possible que sa fabrication ait été opérée par l'État ou par les temples, qui, à cette époque, semblent jouer un peu le rôle de nos banques d'État [1]. En tout cas, le papyrus était alors une des monnaies d'échange dont se servaient les Égyptiens pour leurs achats à l'étranger [2]. Est-ce à dire qu'il faut voir dans la présence du papyrus à Carthage la trace d'un commerce entre les deux pays ? L'hypothèse serait séduisante et elle n'est pas impossible, mais, malheureusement, les choses ne sont pas aussi simples. Les Grecs aussi se servaient du papyrus à cette époque [3] et il est toujours possible qu'ils aient servi d'intermédiaires aux Puniques pour le leur procurer. Enfin, un texte égyptien (cf. ci-dessous, note 2) prouve que les Phéniciens recevaient du papyrus d'Égypte dès le XIe siècle av. J.-C. au moins. Une fois encore nous nous heurtons à la même difficulté : départager ce qui revient au commerce punique, de ce qui appartient au commerce hellénique ou phénicien (cf. ci-dessus, p. 12). Nous reviendrons, dans notre dernier chapitre, sur ce problème qui est le même pour tous les objets égyptiens de Carthage.

En plus de ces empreintes, nous avons trouvé dans les collections de Tunis et de Carthage trois blocs d'argile de forme oblongue assez régulière [4]. L'argile est beaucoup plus épaisse que pour les empreintes étudiées précédemment, et porte le protocole complet de Shabaka. Deux sont au Musée du Bardo, l'un ayant été trouvé à Ard-el-Kheraïb [5] et l'autre portant le no d'entrée 1719 (fouilles clandestines). Nous n'avons pas pu savoir d'où provenait l'exemplaire du Musée Lavigerie.

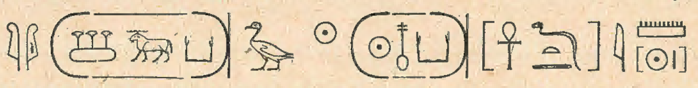
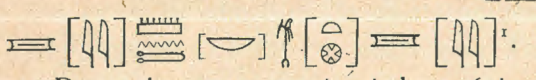
1. Sur les trésors des temples d'Arsaphès à Héracléopolis et de Ptah à Memphis, dont l'argent semble servir d'étalon monétaire, cf. Griffith, Rylands Papyri, III, p. 76.

2. A la XXIe dynastie, les Égyptiens payaient leurs achats de bois à Byblos avec : de l'or, de l'argent, du lin, des peaux, des lentilles, des câbles, du poisson et des « *rouleaux de papyrus de qualité supérieure* » (cf. Ounamon, 2, 40-41 = A. H. Gardiner, Late Egyptian stories, Bruxelles, 1932, p. 71, l. 2-5).

3. Cf. Daremberg, Saglio et Pottier, Dict. des Ant. Grecques et Romaines, tome IV, 1re partie, p. 319. Les Grecs importaient du papyrus égyptien dès le VIe siècle av. J.-C.

4. Cf. planche XXIV ci-dessous, nos 877 et 879. Nous ne reproduisons que ceux du Bardo, celui du Musée Lavigerie étant exactement semblable.

5. Cf. Merlin et Drappier, Ard-el-Kerhaïb, p. 62, no 67, et Musée Lavigerie, p. 118.

Tous les trois doivent se lire 
 [1]. Shabaka étant le troisième roi de la 25e Dynastie, et ayant régné de 716 à 703 av. J.-C., la présence de ces blocs dans des tombes du IVe siècle est déconcertante [2]. Il est très vraisemblable qu'ils étaient employés comme amulettes à cause de l'écriture qui les recouvrait. Nous trouverons d'autres exemples d'objets égyptiens bien datés découverts dans des tombes puniques très postérieures en date.

1. Gauthier, Livre des rois, IV, p. 13 à 16. Nous avons complété entre crochets d'après le protocole publié p. 13.

2. Une impression semblable a été trouvée à Kougoundjile parmi les tablettes de la bibliothèque royale de Ninive conservée au British Museum. Cf. Hall, Cat., p. 290, nos 2775 à 2779.

CHAPITRE VI

AMULETTES

Les amulettes égyptiennes trouvées à Carthage sont extrêmement nombreuses, aussi ne pouvait-il être question d'en dresser un catalogue complet comme nous l'avons fait pour les scarabées, d'ailleurs un tel catalogue eût été sans grand intérêt, la plupart des types étudiés existant à de multiples exemplaires. Nous ne dissimulerons pas, cependant, que cette partie de notre travail pourrait nécessiter quelques retouches, certaines amulettes rares ayant pu échapper à notre attention. En effet, le plus souvent, ces objets sont exposés sous forme de colliers reconstitués et il est pratiquement impossible de les examiner un à un sans risquer de rompre le collier. Néanmoins, nous avons réuni suffisamment de matériaux pour nous permettre de traiter d'une façon générale la question des amulettes à Carthage.

Comme pour les scarabées, avant d'aborder l'étude des objets trouvés à Carthage nous examinerons très rapidement ce qu'étaient les amulettes en Égypte[1].

1. Pour les amulettes en Égypte, en dehors du livre de Petrie, « Amulets» (Londres, 1914) et des chapitres consacrés aux amulettes, dans Lexa, la Magie dans Égypte antique, pp. 80-98, et dans Budge, The Mummy, a handbook of Egyptian funerary archeology, Cambridge, 1925, pp. 306-327, il n'y a pas d'ouvrage général. On trouvera des indications sur telle ou telle catégorie plus particulière de ces objets dans : Birch, *The Amulet of the Tie*, Ä. Z., 1871, t. 9, p. 13-15 ; Blanchard, Handbook of Egyptian Gods and Mummy amulets, Le Caire, 1909; Capart, *Une liste d'amulettes* (papyrus Mac Gregor) Ä.Z. 45, (1908), pp. 14-21 ; Jéquier, *Les Talismans* ☥ et Ω dans B. I. F. A. O.; 1914, t. XI, p. 121-143 ; Knight, Amentet, an account of the God amulets and Scarabs..., Londres, 1915 ; Lefébure, *Le contre-charme*, Sphinx, vol. 1, 1897, p. 199-206; Murray, *Some pendants amulets*, Anc. Egypt, 1917, p. 49-56 ; Naville, *Les Amulettes du chevet et de la tête*, Ä.Z., 1911, t. 48, p. 107-111 ; Schäfer, *Die Entstehung einiger Mumienamulette*, Ä. Z, 1906, t. 43, pp. 66-70 ; Wiedemann, Die amulette der Alten Egypter, Leipzig (der Alte Orient. Jahrg. 12 (1910), heft 1) ; Shorter, *Notes on some funerary Amulets*, J. E. A., XXI (1935), pp. 171-176 ; Jirku, *Einige Skarabäen und Amulette aus Palästina*, Ä. Z., 77 (1941), pp. 44-45 ; enfin on trouvera les types des diverses amulettes dans les Catalogues suivants : Birch, Cat. of Egypt. Ant. at Alnwick Castle, 1884 ; Reisner, Amulets, dans Cat. Gén. du Caire, 1908 ; Daressy, Statues de Divinités, Cat. Gén. du Caire ; Murray, Cat. of Egypt. Ant. in Nat. Mus. of Edinburgh ; Price, Cat. of Egypt. Ant., 1897 ; Golénischeff, Ermitage Impérial, Inventaire de la collection égyptienne, 1891 ; Lanzone, Regio Mus. di Torino, Ant. Eg., 1882, p. 484 ; Boreux, Mus. du Louvre, Cat. Guide, pp. 512-527.

De même que pour les scarabées, les égyptologues ont attaché peu d'importance à ces petits objets. Il est évident que certaines amulettes étaient réservées tout particulièrement aux morts, alors que d'autres étaient destinées aux vivants. Mais il est pratiquement difficile de distinguer ces deux catégories. En réalité, le pouvoir magique de l'amulette est indéterminé, il s'applique au mort aussi bien qu'au vivant, c'est pourquoi les « charmes » portés du vivant de l'homme étaient ensevelis à côté de lui dans la tombe. Il n'en reste pas moins que certaines amulettes se trouvent surtout employées par les vivants (telles l'œil d'Horus Oudja[1], d'autres plus particulièrement pour les morts (notamment les pectoraux naoformes).

Le nombre de types d'amulettes en Égypte est très grand. Petrie en dénombre 270, mais il faut s'entendre sur la définition du mot amulette. C'est ainsi que dans le Catalogue des amulettes du Catalogue général du Musée du Caire, on ne trouvera pas signalées les figurines de divinités[2]. Pour nous, nous considérons comme amulette, tout objet petit ou grand qui *effectivement porté* par son possesseur, lui assure une protection de nature magique; pour que la protection de l'amulette soit efficace, il semble qu'il faille absolument que l'objet soit en contact réel avec l'individu[3]. L'amulette joue alors le rôle d'un « réservoir » de force magique invisible mais réelle, qui peut passer *dans* la personne qui la porte quand le besoin s'en fait sentir, c'est-à-dire quand un ennemi visible ou invisible[4] s'attaque à elle. On voit que cette définition écarte un certain nombre d'objets qui, par ailleurs, ont un pouvoir magique analogue à celui des amulettes, tels que les oushebtis, les « réductions d'offrandes funéraires », etc... Mais, cette même définition comprend, par contre, des objets que nous avons déjà étudiés, tels que les scarabées et en général tous les scaraboïdes, sur lesquels nous ne reviendrons pas et des objets que, pour la commodité de l'exposé, nous étudierons plus loin, tels que les étuis et bandes magiques (cf. ci-dessous chapitre IX).

Petrie admet que la grande majorité des amulettes se ramène en définitive à la théorie des « similaires »[5] qui est à la base de toute magie. Nous formulerons cette

1. Cf. Ch. Boreux, Ant. Egypt., p. 560, où il indique qu'un grand nombre de ces oudjas ont été retrouvés dans les ruines des villages, et non pas dans les tombes.

2. Celles-ci sont traitées à part dans le volume consacré aux « Statues de divinités » par Daressy.

3. Cf. Lacau, Monuments Piot, tome XXV, p. 191, « l'eau emprunte par contact la vertu de tous les textes et de toutes les images (magiques) » — et, p. 195 « le contact est un ... moyen d'action aussi simple. Portée comme amulette pendue au cou ou au vêtement, la stèle communiquait sa vertu protectrice. »

4. Il ne faut pas oublier que fréquemment l'amulette est un moyen de protection contre des manœuvres magiques : mauvais œil, envoûtement, etc...

5. Petrie, Amulets, p. 3 et 6 et p. 7. C'est ce que Moret appelle « la loi *similia similibus* ». Cf. Horus-Sauveur p. 223.

théorie d'une façon un peu différente en disant que : tout objet figuré participe de la nature intime de l'original qu'il représente [1]. Posséder l'image d'un œil équivaut 1° à posséder un œil réel qui pourra remplacer l'œil naturel, le cas échéant (1er stade) ; 2° à hériter de la puissance magique de l'œil d'Horus ou de Rē dont il est l'image [2] (2e stade). De même, posséder *l'image* d'un dieu sur soi revient à s'assimiler une partie de la force de ce dieu. Nous n'insisterons pas sur ces croyances d'ailleurs bien connues et qui ne sont pas particulières à l'Égypte [3].

Il suffit donc de posséder l'image d'un objet ou d'un dieu pour posséder la puissance attribuée à cet objet ou à ce dieu. Par conséquent, n'importe quel dieu, n'importe quel objet (du moment qu'ils possèdent une puissance magique) peuvent être représentés comme amulettes. De là le grand nombre des amulettes égyptiennes. Nous distinguerons certaines catégories, d'ailleurs les mêmes que pour les scarabées, pour faciliter le classement [4].

Les amulettes égyptiennes peuvent tirer leur puissance :

1° *d'un caractère royal* : tels sont : la couronne de haute Égypte, l'uraeus disquée ou non, le sphinx, le lion ;

2° *d'un caractère divin* : les dieux sont alors représentés, soit *sous une forme humaine*, tels Horus l'Enfant (Harpocrate), Isis, Osiris, Min, Shou, Nefertoum, Hathor, Horus à tête de faucon, Ptah embryon, Bès, Khnoum, Sekhmet ou Bastet, Anubis, Thot; *soit sous une forme animale*, Thot-cynocéphale, Apis-taureau, Hathor-vache, Khnoum-bélier, Osiris-lièvre, Bastet-chatte, Anubis-chien, Touéris-hippopotame, Sebek-crocodile, Horus-faucon et Thot-ibis.

D'autres amulettes tirent leur valeur prophylactique d'un signe hiéroglyphique ou de l'objet qu'elles représentent. Ce sont le cœur, l'ouadj, les coquillages cypréa-moneta, l'œil oudja (la plus fréquente des amulettes).

On trouve ces amulettes en Égypte à toutes les époques, mais certaines d'entre elles sont plus particulières à certaines périodes. Nous indiquerons ci-dessous les périodes de plus grande fréquence *en Égypte* des principales amulettes que l'on

1. Le *nom*, cette représentation abstraite de l'objet ou de la personne, participe de même à la nature intime de ce qu'il nomme. Connaître le nom de quelqu'un c'est avoir pouvoir sur lui. Cf. à ce sujet Lévy-Bruhl, « Mentalité primitive », Paris, 1933, p. 229-230. « Le nom . . . est une partie intégrante de la personne ».

2. A ce sujet, cf. Ch. Boreux, *l. c.*, p. 561.

3. Cf. Lévy-Bruhl, *l. c.*, p. 440, où il note que les indigènes estiment qu'une fois photographiés, ils resteront des êtres *privés d'une partie d'eux-mêmes*.

4. Nous n'indiquons ici que des amulettes trouvées à Carthage, on pourra comparer les formes trouvées à Carthage, avec celles reproduites dans Petrie, Amulets; Reisner, Amulets, et Daressy, Cat. des Statues de Divinités.

trouve à Carthage [1] en indiquant quelques références justificatives. Pour les formes trouvées en Égypte, voir les notes au bas des pages.

Grenouilles. — (cf. Gauckler, N. P., I, p. 51, t. 146; p. 57, t. 158, etc...) [2]. A la XVIIIe, à la XXIIe et à la XXVIe Dynasties.



Fig. 7.

Ouadj. — (cf. Gauckler *l. c.*, pl. LV, LXXII, CXXVIII, etc....) [3]. De la XXVIe à la XXXe Dynastie.

Couronnes blanches de Haute-Égypte. — (cf. ci-contre, fig. 7 et Gauckler, *l. c.*, pl. XLII et CXXVIII) [4]. XXVIe Dynastie.

Tablettes à écrire. — (cf. Gauckler, *l. c.*, pl. XCII, CXL, CLXVIII) [5]. XXVIe Dynastie.

Sceaux en forme de shenou. — (cf. ci-dessous, pl. XXIV, n° 871) [6]. De la XXVIe Dynastie à l'époque ptolémaïque.

Isis et Horus. — (cf. ci-dessous, pl. XXV, n° 884) [7]. XXVIe Dynastie à l'époque romaine.



Fig. 8.

Osiris. — (cf. ci-dessous, pl. XXV, n° 882) [8]. XXVIe Dynastie à l'époque romaine.

Min. — (cf. ci-dessous, pl. XXVI, n° 890) [9]. XXVIe Dynastie à l'époque romaine.

Khonsou. — (cf. ci-dessous, pl. XXV, n° 880) [10]. XXVIe Dynastie.

Shou. — (cf. Gauckler, N. P., I, pl. XXXIX, CXXII, CXXVIII etc...) [11]. De la XIIe à la XXXe Dynastie.

Ptah. — (cf. ci-dessous, pl. XXV, n° 881) [12]. De la XXVIe à la XXXe Dynastie.

Khnoum ou *Amon-Rē.* — (cf. ci-dessous, pl. XXVI, n° 887) [13]. XXVIe Dynastie.

Bès. — (cf. ci-dessous, pl. XXVI, n° 893) [14]. De la XVIIIe Dynastie à l'époque romaine.

1. Nous indiquons ces dates d'après Petrie, Amulets, p. 12 à 49.
2. Cf. Reisner, Amulets, pl. XXIII et XXIV, nos 12.452-12.481.
3. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. II, nos 5.394-5.422.
4. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. VI, nos 5.856-5.858.
5. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. III, nos 5.595-5.607.
6. Cf. Petrie, Amulets, pl. VI, n° 80.
7. Cf. Daressy, Statues de Divinités, pl. LXII, et Petrie, *l. c.*, pl. XXVI, n° 148.
8. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. XV-XXI.
9. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. XXVII, n° 38.482.
10. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. XXVIII, nos 38.489, 38.493.
11. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. VIII, nos 38.110, 38.119.
12. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. XXIV-XXVII (particulièrement n° 38.479, pl. XXVII).
13. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. XXIX, nos 38.501-38.504.
14. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. XLI, nos 38.735-38.771.

Singe assis. — (cf. ci-dessus, fig. 8, et ci-dessous, pl. XXIII, n° 846)[1]. De la VI[e] à la XXX[e] Dynastie.

Sekhmet. — (cf. ci-dessous, pl. XXVI, n° 892)[2]. De la XVIII[e] à la XXX[e] Dynastie.

Égide de Sekhmet. — (cf. ci-dessous, pl. XXV, n° 913 et Gauckler, N. P., I, pl. CXIX, t. 17)[3]. De la XXII[e] à la XXVI[e] Dynastie.

Anubis. — (cf. Gauckler, *l. c.*, pl. CXXVIII, CXL, CXLVIII)[4]. De la XXVI[e] Dynastie à l'époque romaine.

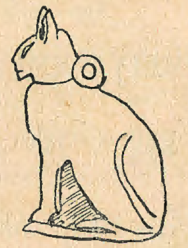


Fig. 9.

Cynocéphale. — (cf. ci-dessous, pl. XXVI, n° 889)[5]. De la VI[e] Dynastie à l'époque ptolémaïque.

Hathor. — (cf. ci-dessous, pl. XXIV, n° 899)[6]. Inscrite dans un carré, de la XXVI[e] Dynastie à l'époque ptolémaïque.

Bélier. — (cf. ci-dessous, fig. 18, p. 274 et pl. XXIII, n° 845)[7]. De l'époque préhistorique à l'époque ptolémaïque.

Lièvre. — (cf. Gauckler, N. P., I, pl. XLV, CXXI)[8]. De la XXVI[e] à la XXX[e] Dynastie.

Chatte. — (cf. ci-contre, fig. 9, et ci-dessous, pl. XXVI, n° 896)[9]. A toutes les époques, plus fréquente de la XXII[e] à la XXIII[e] Dynastie.

Touéris. — (cf. ci-dessous, pl. XXVI, n[os] 885, 886)[10]. De la XVIII[e] Dynastie à l'époque ptolémaïque.

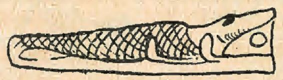


Fig. 10.

Crocodile. — (cf. ci-contre, fig. 10, et Gauckler, N. P., I, pl. CXXVIII)[11]. De la XII[e] Dynastie à l'époque romaine.

Ibis. — (cf. ci-dessous, pl. XXVI, n° 894)[12]. De la XVIII[e] Dynastie à l'époque romaine.

AMULETTES A INSCRIPTIONS

En étudiant les amulettes trouvées à Carthage, nous nous sommes avant tout préoccupé de relever toutes celles qui portent une inscription. Nous en avons

1. Cf. Reisner, Amulets, pl. XXI, n[os] 12.321-12.323.
2. Cf. Daressy, Statues de Divinités, pl. XXXII, n[os] 38.574-38.587, et LI, 39.038-39.040.
3. Cf. Petrie, Amulets, pl. XXXV.
4. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. XXI, n° 38.548,
5. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. XXI, n° 12.324-12.327.
6. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. XVIII et XIX.
7. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. XXI, n° 12.330-12.337.
8. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. XX, n[os] 12.264-12.285.
9. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. XXII, n° 12.383-12.394.
10. Cf. Daressy, *l. c.*, pl. LV, n° 39.149-39.201.
11. Cf. Reisner, *l. c.*, pl. XXIII, n[os] 12.422-12.435.
12. Cf. Petrie, *l. c.*, pl. XLII, n° 247.

dressé un catalogue comme pour les scarabées (cf. ci-dessous. chapitre VII). En effet, un assez grand nombre d'entre elles ne sont ni plus ni moins que des scaraboïdes assez analogues à ceux que nous avons étudiés précédemment. Mais, alors que pour les scarabées et les scaraboïdes des chapitres III et IV, l'inscription est la partie essentielle, pour les séries d'objets que nous étudions maintenant, elle n'est plus qu'accessoire.

On trouve ces inscriptions sur des amulettes assez diverses et tout d'abord sur les *ptah-patèques*, cf. ci-dessous, pl. XXII.

Les fouilleurs de Carthage ont rarement identifié cette amulette pourtant d'origine authentiquement égyptienne. Il est vrai que la forme sous laquelle elle se présente le plus souvent à Carthage permettait la confusion, c'est pourquoi on la trouve fréquemment décrite dans les rapports de fouilles sous les noms de : « Bès à double face », « Melqart », « Melqart carré ». Il s'agit en réalité d'un dieu panthée bien connu en Égypte auquel on a donné le nom de « ptah-patèque », du nom des images de Pygmée que les Phéniciens représentaient sur leurs vaisseaux. Il est assez normal de retrouver à Carthage, colonie phénicienne, la représentation de ce dieu si souvent figuré sur les bateaux phéniciens[1].

En Égypte, le « ptah-patèque » se compose essentiellement de la figuration de Ptah sous sa forme d'embryon, foulant aux pieds deux crocodiles, tenant en mains deux couteaux[2] ou deux serpents[3], ou deux feuilles[4]. Derrière ou à côté de lui se trouvent Isis et Nephthys, parfois Isis ptérophore seule, ou Sekhmet seule[5]. La figurine est complétée par deux faucons perchés sur l'épaule du dieu. Le plus souvent la tête est ornée d'un scarabée, gravé directement sur le crâne, mais parfois le dieu peut être couronné de l'atef[6].

Si nous nous reportons à la planche XXII ci-dessous, nous voyons que cette description convient exactement aux objets trouvés à Carthage, mais que l'exécution en est plus ou moins habile. Nous pouvons en quelque sorte suivre l'évolution de la technique. Les numéros 823 et 824 sont fidèlement représentés : Ptah embryon foule aux pieds les deux crocodiles, ayant deux Horus perchés sur ses épaules, et la tête couronnée de l'atef, derrière lui, Isis ptérophore la tête surmontée du disque où s'inscrit une plume[7]. Le n° 825 est déjà moins habile,

1. Cf. Hérodote III, 37.
2. Cf. Ch. Boreux, Ant. Egyp., p. 517.
3. Cf. Daressy, Statues de divinités, n° 32.234, p. 309.
4. *Ibid.*, n° 39.227, p. 307.
5. *Ibid.*, n° 39.227, p. 307.
6. *Ibid.*, n° 39.229, p. 308.
7. Ce détail est également connu en Égypte, cf. Daressy, *ibid.*, n° 39.243, p. 311.

l'ensemble est encore correct, et la tête est bien surmontée du scarabée, mais la figure d'Isis n'est plus comprise, les ailes sont encore représentées, mais elle lève les bras. Enfin, les nos 826 et 827 montrent l'aboutissement de l'évolution.

Sur les patèques de taille plus petite nous pouvons constater une évolution similaire. Le no 815, bien qu'assez médiocre, est encore correct. L'amulette est à double face, Isis et Nephthys sont représentées sur les côtés, la tête est ornée du scarabée et le double personnage piétine les crocodiles, tout en tenant deux serpents. Le no 817 est une réplique assez fidèle de ce type, mais cette forme même est vite abandonnée, et l'amulette devient à deux faces identiques sans figurations latérales. Isis n'est plus représentée. Cependant, les deux crocodiles, le scarabée et les deux Horus sont toujours indiqués. Le personnage tient les deux bras ramenés devant lui mais on ne distingue plus ni serpents ni couteaux. Sur une forme intermédiaire (nos 800, 803, 804, 805, etc...) Isis figure encore, mais au lieu d'être de face pour le corps et les ailes, et la tête de profil, elle est maintenant entièrement de profil.

Les nos 816 et 819 nous présentent le dernier stade de l'évolution. Nous n'aurions jamais pu y reconnaître des ptah-patèques si les autres représentations ne nous avaient permis de reconstituer la chaîne. Ces amulettes essentiellement protectrices jouaient le même rôle que les cippes ou stèles d'Horus, dont nous reparlerons dans l'étude des bandes magiques. Elles étaient surtout destinées à protéger des morsures des animaux malfaisants [1].

En Égypte, quand ces amulettes sont inscrites, elles portent surtout une formule du type indiqué par Daressy [2]. Cependant, on trouve aussi la formule ☥ [3] comme sur les nos 817 et 823 ci-dessous.



Fig. 11.

On trouve encore des inscriptions sur différents animaux : sur des *truies* nos 840 et 841, pl. XXIII et fig. 11 ci-contre. Cette amulette, inscrite ou non, est très fréquente à Carthage [4] où elle a été confondue parfois avec un éléphant. Gsell [5], après Gauckler, y voit une création punique, en fait, c'est un objet purement égyptien.

Sur des *lions* assis tournant la tête, nos 842-843, p. XXIII et fig. 12 ci-après. Cette amulette ne se trouve pas sans inscription, à Carthage tout au moins.

1. Cf. Ch. Boreux, *l. c.*, p. 517.
2. Cf. Daressy, Cat. des Statues de Divinités, pl. IX et nos 39. 230-231, p. 308.
3. Cf. *ibid.*, no 39.237, p. 310.
4. Pour l'identification de cet animal, cf. Reisner, Amulets, no 12.296, planche XX. Grapow, Ä.Z., 71 (1935), pages 45-47, a montré que c'était un symbole de la déesse *Nout*.
5. Gsell, Hist. Anc., IV, p. 97 et n. 1.

Sur un *lion* allongé (no 844), cf. ci-dessous, pl. XXIII et fig. 19, p. 275. L'objet est d'une technique très supérieure aux scaraboïdes en forme de lion que nous avions étudiés ci-dessus, page 92, fig. 4, no 6.

Sur un *bélier* allongé (no 845), cf. ci-dessous, pl. XXIII et fig. 18.

Sur un *singe* assis (no 846), cf. ci-dessous, pl. XXIII et fig. 13 ci-dessous.

Enfin, sur un animal indéterminé (no 847) et sur un ibis, cf. figure 848, planche XXIII, ci dessous.



Fig. 12.

Diverses autres amulettes de divinités (nos 849, 850, 852 et 853), un autel (no 851) et des pastilles de cornaline et de verre (nos 854, 855, 856, 857, 858) portent également quelques signes hiéroglyphiques.

Ces inscriptions, qu'elles soient sur les patèques ou sur les autres amulettes, ne comportent le plus souvent qu'un seul signe. Ce sont : l'*uraeus*, nos 803 et 855 ; le *cœur*, no 804 ; le ☥, nos 818, 819, 820 ; un *dieu accroupi*, nos 810, 842 ; une *fleur de lotus*, no 845 ; un *homme*, no 847 ; enfin un signe indéterminé (*wsr* ?), no 846.

On trouve aussi des groupes très simples où nous reconnaissons les formules déjà rencontrées sur les scarabées : ☥ entre deux plumes (no 800) ; le nom de Khonsou déformé (no 802) ; le groupe nos 805 et 851 ; le nom de Shou, no 806 ; un décor floral, no 808 ; une déformation du nom d'Amon-Rē, no 809 ; le faucon avec le disque solaire, nos 812 et 843 ; le sphinx ailé accroupi, no 813 ; Isis précédée d'un homme tenant le signe , no 801 ; l'uraeus sous un signe illisible, no 844 ; lion assis tournant la tête, no 852, Harpocrate sur un lotus, no 866 ; tête de Bès, no 858 ; Imakh, no 859.



Fig. 13.

Le sens du décor à personnage humain nous échappe et si le no 811 représente sans doute une déformation d'Isis ptérophore protégeant Horus, nous ne voyons pas quelle peut être la signification du no 847. Remarquons que parmi les amulettes publiées par Reisner, un animal accroupi [1] porte des représentations humaines similaires. Cf. figure 14 ci-contre.



Fig. 14.

A côté de ces inscriptions abrégées, nous en trouvons d'autres plus développées que permettait la taille de l'amulette. Tel est surtout le no 849 ☥ « Ptah qui ouvre une bonne année (et) qui donne la vie à son

1. Cf. Reisner, Amulets, nos 12.358 et 12.414, planche XXI.

maître ». Le pronom suffixe féminin, doit se rapporter au nom de la statuette. Le n° 850, fort effacé, portait sans doute une inscription similaire. C'est également le début de la même phrase que porte le n° 840, mais le souhait de vie a été supprimé et l'on a « Ptah qui ouvre une bonne année pour le maître » (de l'amulette sans doute). La pastille oblongue n° 854 doit probablement se lire « Âme vivante de Khonsou », nom de personne [1]. L'inscription du n° 848 est trop mutilée pour pouvoir être lue. De même, le n° 857, dont les caractères sont trop petits pour qu'on puisse les lire, même à la loupe.

Il était intéressant de savoir à quelle date ces amulettes étaient apparues dans les tombes carthaginoises. Comme pour les scarabées, nous avons fait une liste des objets datés que nous avons rapprochés des objets non datés.

Amulettes datées.

VIIe-VIe siècles — B. 801, B. 802, B. 803, B. 804, B. 806, B. 807, B, 808, B. 809, B. 810, L. 814, L. 823, *L. 840*, B. 841, B. 847, B. 851, B. 852, *L. 854*, B. 859, L. 860.

V^e — B. 811, B. 849, B. 850.

IVe — *B. 800*, B. 805, B. 813, *B. 821 u*, B. 842, *B. 843*. *B. 844*, *B. 845*, *B. 846*, *B. 853*.

Rien au IIIe siècle.

Amulettes non datées :

B. 812, L. 815, L. 816, L. 817, L. 818, L. 819, L. 820, L. 822, L. 824, L. 825, L. 826, L. 827, B. 848, B. 855, B. 856, *B. 857 b*, B. 858.

soit 11 pour le Musée Lavigerie et 6 pour le Musée du Bardo.

(N. B. en italique et soulignés les objets décrits dans les rapports de fouilles.)

Nous remarquons, que contrairement à ce qui s'était passé pour les scarabées, on trouve encore quelques amulettes de pâte à inscriptions au IVe siècle. Mais, à cette époque, les inscriptions diffèrent. Alors qu'aux VIIe-VIe siècles, les inscriptions des n°s 801, 803, 804, 840, 854 et 859, par exemple, sont indubitablement égyptiennes, au IVe siècle, seuls les n°s 800 et 808 sont égyptiens d'une façon indiscutable. Les autres paraissent être des imitations parfois habiles (cf. n°s 813 et 842) mais parfois aussi sans aucun sens (cf. les n°s 843, 844 et surtout 821); comme les objets sur lesquels figurent ces inscriptions sont égyptiens on doit se demander si les Puniques n'ont pas rajouté eux-mêmes les gravures. Parmi

1. H. Ranke, Personennamen, n'indique pas de nom de ce genre. Il se pourrait que ce soit simplement une épithète du dieu figuré au recto, cf. ci-dessous, pl. XXIII, n° 854.

les amulettes non datées, un certain nombre paraît appartenir aux mêmes types d'inscriptions qui couvrent les amulettes du IVe siècle : on peut donc les rattacher à cette époque (818 à 820, 855 et 856). Parmi les autres, les n°s 812, 815, 817 et 848 peuvent appartenir aux VIIe-VIe siècles [1]. Il en va de même pour les n°s 814, 823 et 860. Ils ont, en effet, été trouvés dans le temple de Tanit et peuvent, par conséquent, remonter à cette époque [2]. Le n° 823 notamment est incontestablement égyptien et d'époque saïte.

Ainsi les amulettes à inscriptions appartiennent aussi bien aux VIIe-VIe qu'au IVe siècle. Tout se passe comme si les Puniques, privés des scarabées, avaient voulu continuer à s'assurer le pouvoir qu'ils attribuaient à l'écriture hiéroglyphique soit en imitant les signes de l'écriture égyptienne, soit en important, à défaut des scarabées que l'Égypte ne fabriquait plus [3], des amulettes qui portaient ces mêmes signes.

AMULETTES ANÉPIGRAPHES

Il nous reste à étudier les amulettes sans inscription; le nombre de ces objet rendant impossible l'établissement d'un catalogue (dont l'intérêt d'ailleurs n'était pas évident, ces amulettes étant toujours les mêmes), nous avons procédé d'une façon un peu différente et basé surtout notre travail sur les comptes rendus de fouilles. On trouvera aux planches XXII, XXIII, XXIV, XXV et XXVI les types d'amulettes les plus fréquents et les plus représentatifs; les excellentes reproductions photographiques des Nécropoles Puniques de Gauckler, nous ont d'ailleurs permis d'économiser les clichés et nous renverrons fréquemment à cet ouvrage.

On trouve à Carthage à peu près tous les types d'amulettes égyptiennes que l'on rencontre à la même époque en Égypte. Mais certaines sont beaucoup plus fréquentes que les autres. Ce sont notamment l'œil *oudja*, soit sous sa forme carrée, muni d'ailes ou non (cf. fig. 15, ci-contre et ci-dessous, pl. XXIV, n° 900), dans ce cas il porte généralement au revers une vache-Hathor (cf. ci-dessus, pl. XXIV, n° 899) [4], soit simple, découpé suivant le profil de l'œil [5].

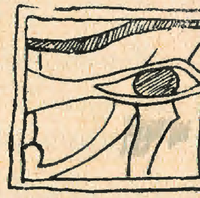


Fig. 15.

1. Ils doivent provenir des fouilles de Dermech I-Douïmès.
2. V. Bissing, Studi Etruschi, VII, 1933, p. 90, et ci-dessus p. 256 et n. 4.
3. Cf. ci-dessus, p. 49 et note 1.
4. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 4 (t. 16); p. 7 (t. 25); p. 8 (t. 27); p. 41 (t. 123); p. 47 (t. 143) etc... et planches XXXIII, XXXIX, XLVIII, LXIX...CXVIII, CXXI, CXXII, CXXIV, etc... Pour les formes trouvées en Égypte cf. Reisner, Amulets, pl. V, et Petrie, Amulets, pl. XXIV et XXV.
5. Références très nombreuses dans Gauckler, cf. par exemple, pl. XXXIX, LVIII, LXVIII, LXIX...CXXVI, CXXVIII, CXXX, CXXXII, etc.



Fig. 16.

L'uræus (cf. figure 16, ci-contre) [1] que l'on trouve souvent à de multiples exemplaires dans la même tombe (comme par exemple dans la tombe 176 de Dermech I-Dermech, (2e région) ou douze uraei ont été trouvées) [2].

Le *Ptah-Patèque* [3] (cf. ci-dessous pl. XXII), qui semble être avec l'oudja et l'uræus une des amulettes favorites des Puniques. On le trouve à toutes les époques depuis Dermech I-Dermech (1re région) au VIIe siècle jusqu'à Dahr-el-Morali au IVe et même, jusqu'au IIIe siècle dans les tombes de l'Odéon [4]. Comme pour l'uræus on trouve assez souvent plusieurs exemplaires de cette amulette dans la même tombe [5].



Fig. 17.

Horus-faucon [6] (cf. ci-dessous pl. XXVI, no 895 et ci-contre fig. 17). Bien que moins fréquente que les oudjas, les uraei, et les patèques, cette amulette est abondante à Carthage, ou on la trouve à toutes les époques; elle semble offrir la particularité d'être plus nombreuse dans la seconde moitié du IVe siècle, enfin c'est une des rares amulettes qui se rencontre encore dans les fouilles du IIIe siècle [7].

Bès (cf. no 893, planche XXVI) et *Thot* (cf. ci-dessous, planche XXVI, nos 894 et 889), comme Horus-faucon, ces amulettes apparaissent fréquemment dans les nécropoles carthaginoises à toutes les époques. Les autres amulettes, moins fréquentes, tout en étant assez souvent représentées comprennent d'assez nombreux types : des *grenouilles*; des *ouadj*; des *couronnes de Haute-Égypte*; des *tablettes à écrire*; *Isis et Horus*; *Isis seule* [8]; *Min*; *Khonsou*; *Shou*; *Ptah*; *Khnoum* ou *Amon-Rê*; *Sekhmet*; *l'égide de Sekhmet*; *Anubis*; des *singes assis*; des *cynocéphales*; des *béliers* (cf. fig. 18, ci-contre); des *lièvres*; des *chattes* (Bastet); *Touéris*; des *crocodiles*; des *ibis*. Nous avons indiqué, ci-dessus, p. 267-8, les références principales pour ces objets. Il faut ajouter à cette liste quelques amulettes que nous n'avons pas eu l'occasion de mentionner, ce sont : les *lions couchés* [9] (cf. fig. 19, ci-après);



Fig. 18.

1. Pour d'autres figurations cf. Gauckler, N. P., I, pl. XXXIV, XLVII, XLVIII, LVIII, LIX etc...; de même CXXV, CXXVIII, CXXXIX, CXL, CXLI, CXLIV. En Égypte, cf. Reisner, Amulets, pl. XXV, nos 12.501-12.510.
2. Cf. Gauckler, *l. c.*, p. 66, de même dans les tombes 128 (p. 43), 177 (p. 67), 228 (p. 101), etc...
3. Pour d'autres représentations en plus de notre pl. XXII, cf. Gauckler, *l. c.*, pl. XXVIII, XXXVII, LXIII, CXVIII, CXXVI, CXXVIII, CXXX, CXXXI, CXXXII, CXXXIX, CXL, CXLI, CXLV, CXLVIII, CLI, CLXVIII. En Égypte, cf. Daressy, Statues de Divinités, pl. XLII et surtout LIX.
4. Cf. Gauckler, N. P., II, p. 520.
5. Cf. par exemple, Gauckler, N. P., I, t. 158 (pp. 56-57), t. 186 (p. 76), t. 198 (p. 84).
6. En Égypte, cf. Reisner, *l. c.*, pl. XXV, nos 12.516-12.527.
7. Cf. Gauckler, *l. c.*, t. 290, p. 113 et *ibid.*, II, p. 520.
8. Cf. Cat. Mus. Lavigerie, pl. XXXIV, no 21. En Égypte, cf. Daressy, *l. c.*, pl. XLIV, nos 38.869 et 79.
9. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 51 (t. 146), p. 64 (t. 170), p. 80 (t. 192), etc... et planches XXXIX, CXXVI, CXXVIII, CXXXI, CXL, CXLI. Voir Reisner, *l. c.*, pl. XXI, nos 12.346-12.359.

les *truies* (Nout) [1]; les *sphinx* assis [2]; les *cœurs* (*ib*) [3]; *Osiris* [4]; *Harpocrate* [5]. D'autres amulettes apparaissent beaucoup moins souvent, telles sont : *Djeds* [6]; têtes de *Bès et Sekhmet* accolées [7]; *grappe de raisin* (?) [8]; (*Pomme de pin* des comptes rendus de fouilles); *Nefertoum* [9]; *Ptah-Sokaris* [10]; *main* ouverte [11]; *croissant* [12]; *Naos* [13]; *cœur d'Osiris* [14]; *bouton de lotus* [15]; le *taureau* [16]; et le *phallus* [17].



Fig. 19.

Mais, comme pour les scarabées, toutes ces amulettes n'apparaissent pas à la même époque dans les tombes carthaginoises. Pour étudier leur date d'apparition, nous avons établi un tableau synoptique, cf. p. 276.

Ce tableau a l'avantage de montrer que le nombre d'espèces d'amulettes est en fonction directe du nombre total de ces objets. C'est ainsi qu'à Dermech I-Dermech, 2e région, pour 270 amulettes, nous avons 25 espèces différentes, à Dahr-el-Morali sud, 20 pour 136, alors qu'à Dermech I-Ben-Attar I nous en avons 10 pour 19, et à Dermech I-Dermech, 1re région, 2 pour 6. Autrement dit, certaines catégories ne sont jamais employées seules, mais dans des colliers à amulettes multiples.

Enfin, pour serrer de plus près la question, nous avons établi des graphiques pour chaque catégorie d'amulettes (cf. le dépliant hors-texte ci-contre).

Ces graphiques mettent en valeur quelques faits assez précis :

1. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 42 (t. 128); p. 47 (t. 143); p. 56 (t. 158), etc... et planches XXXIV, LVIII, LXIII, CXXVI, CXXVIII, CXXXII, CXXXIX, etc... Voir Reisner, Amulets, pl. XX, nos 12.286-12.299.
2. Cf. Gauckler, *l. c.*, p. 51 (t. 146); p. 56 (t. 158) et planche CXL, no 158.
3. Cf. *ibid.*, planches LXXII, CXXX, CCVII et Mus. Aloui, Supplt I, pl. LVII, 7 et p. 113. En Égypte, cf. Petrie, Amulets, pl. I, nos 7.
4. Cf. ci-dessous, pl. XXV, no 882.
5. Cf. ci-dessous, pl. XXV, no 883, et pl. XXVI, no 888; de même Gauckler, *l. c.*, p. 52 (t. 146); p. 64 (t. 170); p. 85 (t. 199); p. 95 (t. 217); p. 197 (t. 415) et pl. CLXXVII; en Égypte, cf. Daressy, Statues de divinités, pl. IX, nos 38.138 et 38.141.
6. Cf. Gauckler, *l. c.*, p. 80 (t. 192). En Égypte, cf. Petrie, Amulets, pl. III, nos 35 a, b, etc...
7. Cf. Gauckler, *l. c.*, pl. LXIII et ci-dessous pl. XXIII, no 852, pour un objet similaire, cf. Daressy, *l. c.*, pl. XLI, no 38.771.
8. Cf. Gauckler, *l. c.*, p. 59 (t. 159), p. 64 (t. 170); p. 76 (t. 186) et pl. CXXVIII entre autres; cf. Petrie, Naukratis, II, pl. XIX, no 11 et *id.*, Amulets, pl. XLIII, no 269 (3 grappes accolées).
9. Cf. Gauckler, *l. c.*, pl. XCII et CLXII et Reisner, *l. c.*, pl. VII, nos 38.089 et 38097.
10. Cf. Gauckler, *l. c.*, pl. CLXXVI (t. 67) et CLXXVII = Mus. Alaoui, Supplt I, pl. CV.
11. Cf. Gauckler, N.P., I, pl. XXXVII et p. 47 (t. 143) et Reisner, *l. c.*, pl. IX, nos 12.111 et 12.112.
12. Cf. Gauckler, *l. c.*, pl. LXXXVI, et p. 126 (t. 304 ? Ben Attar I). En Égypte, cf. Petrie, Amulets, pl. VI, no 85 l.
13. Cf. Gauckler, *l. c.*, pl. CLXVIII, t. 327 (Ancona). Cf. Petrie, Amulets, pl. XXXIX, no 225, et XLI, 245 av. et ap.
14. Cf. Gauckler, *l.c.*, pl. CXXVIII (t. 61) = Musée Alaoui, Supplt I, pl. CV. En Égypte, cf. Petrie, Amulets, pl. XXVIII.
15. Cf. Mus. Alaoui. Supplt I, pl. CV; en Égypte, cf. Petrie, *l. c.*, pl. XLIII, no 271 et XLV, no 267 c.
16. Cf. Gauckler, N.P., I, pl. CLII, (t. 235) en Égypte, cf. Reisner, *l. c.*, pl. XXII, no 12.370.
17. Cf. Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 47, no 43 et Mus. Alaoui, Supplt I, pl. CV.

I. — *L'existence de trois maxima* très nets au VIe et dans les première et deuxième moitiés du IVe siècle. Ces maxima correspondent à trois nécropoles : Dermech I-Dermech, 2e Région, Dahr-el-Morali sud, Dahr-el-Morali nord (ce dernier parfois remplacé par Odéon est).

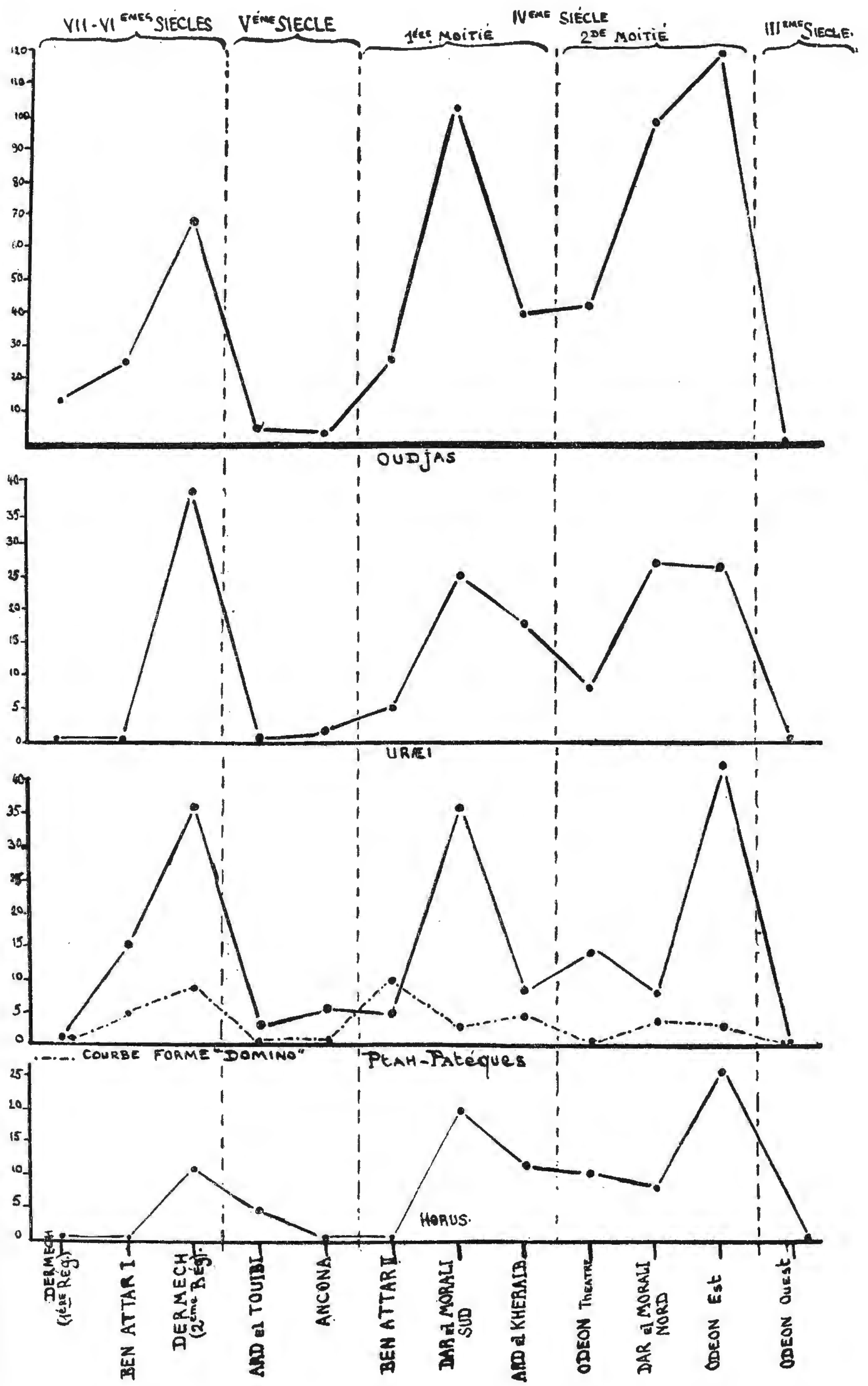
II. — *La présence d'un minimum* très accusé au Ve siècle. On peut se demander si

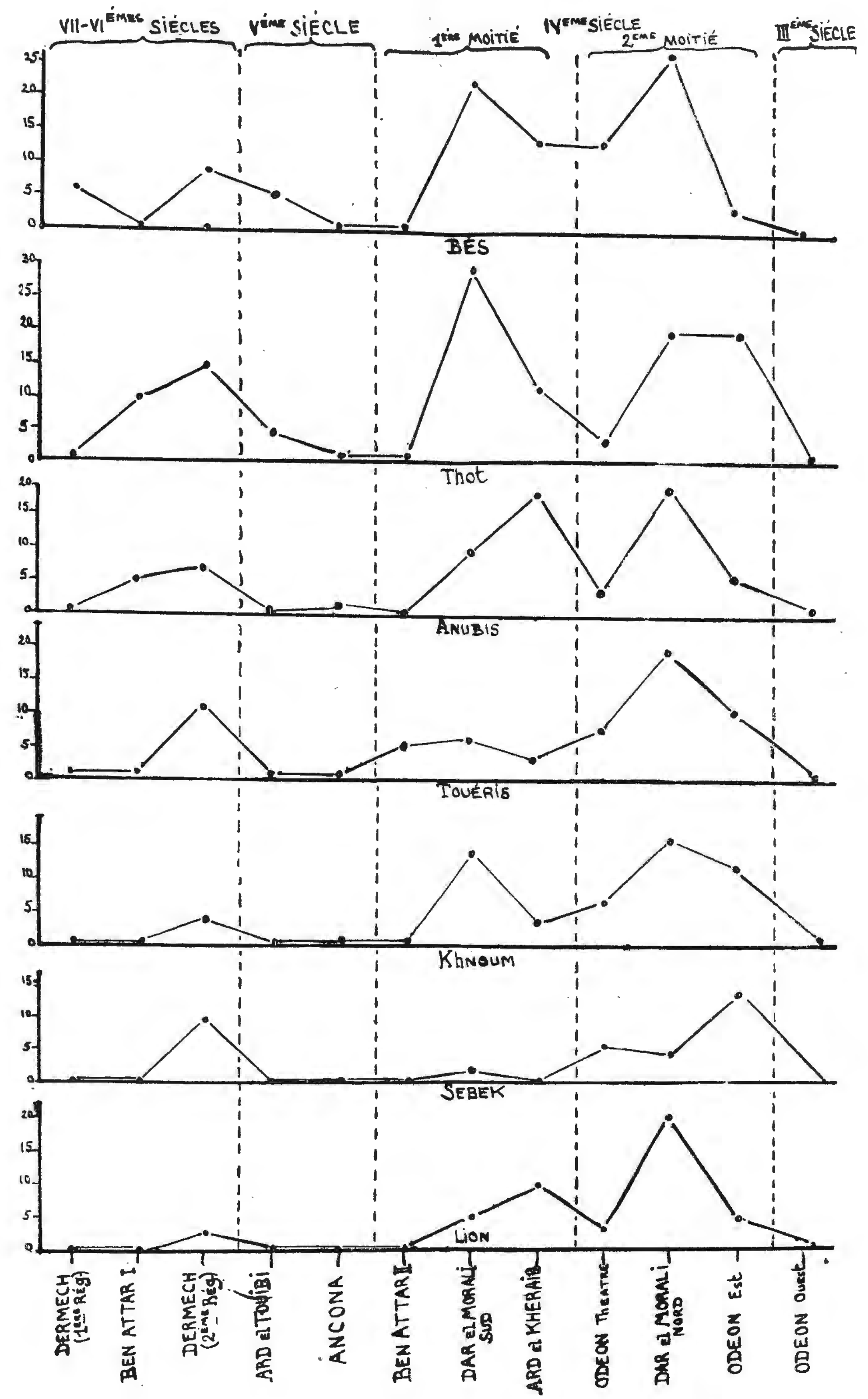
NÉCROPOLES	NOMBRE	ESPÈCES	OUDJAS	NOMBRE [1] POUR 100 TOMBES	ESPÈCES [1]
Dermech I-1re Rég.	17	3	11	6	2
Ben-Attar I	24	11	5	19	10
Dermech I-2e Rég.	360	26	90	270	25
Ard-el-Touïbi	9	5	2	7	4
Dermech II-Ancona	11	4	3	8	3
Ben-Attar II	21	7	10	11	6
Dhar-el-Morali, Sud	198	21	62	136	20
Ard-el-Khéraïb	255	23	58	197	22
Théâtre	48	15	16	32	14
Dhar-el-Morali, Nord	75	16	25	50	15
Odéon Est	240	20	77	163	19

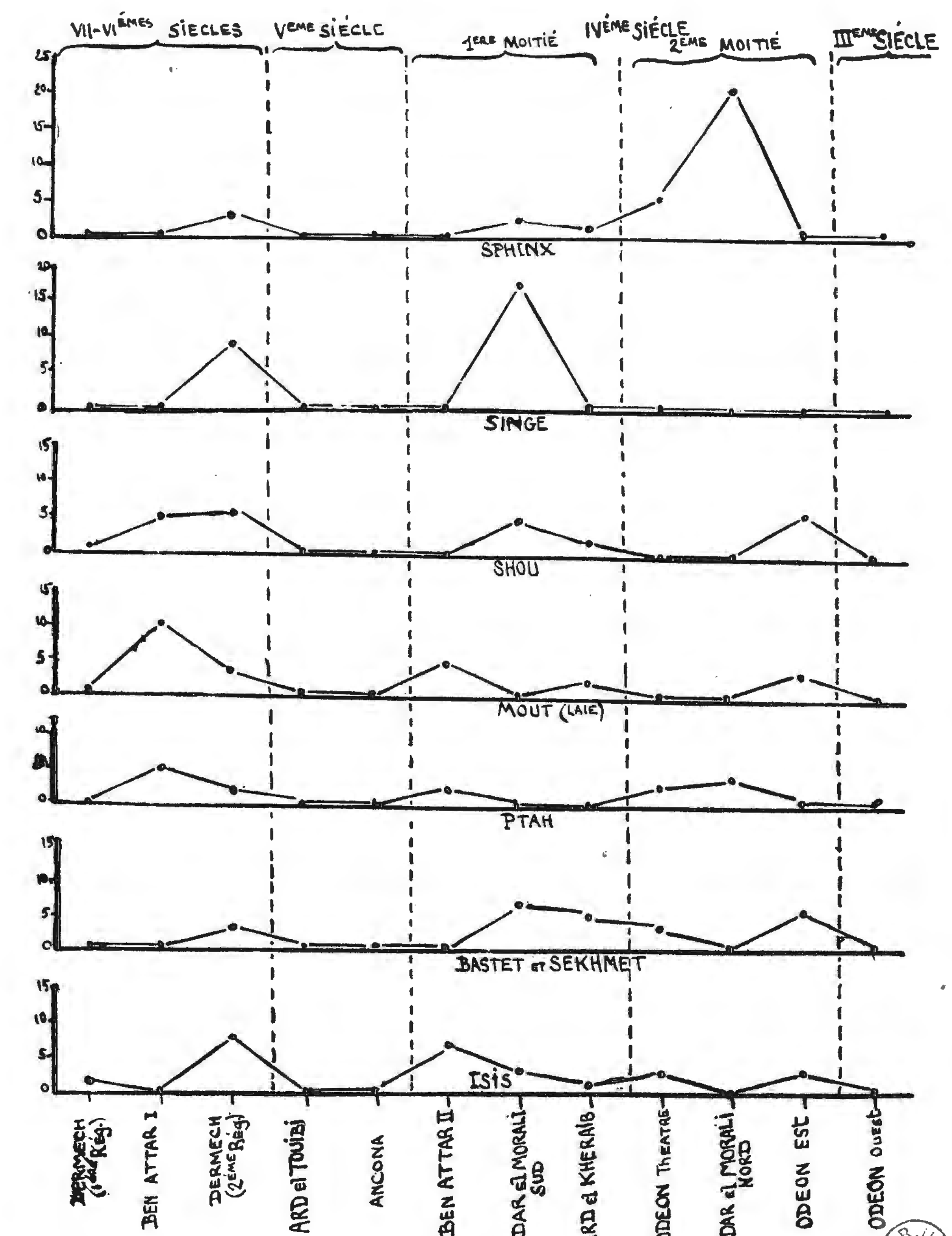
1. Déduction faite des oudjas.

cela n'est pas dû à notre ignorance du Ve siècle en général. Rappelons que si, pour les scarabées, le Ve siècle marquait un fléchissement, celui-ci n'atteignait tout de même pas l'ampleur que nous remarquons pour les amulettes.

III. — *L'extrême irrégularité des courbes*, irrégularité d'autant plus grande que l'objet est plus fréquent (cf. par exemple la courbe des oudjas et des ptah-patèques).







N. B. — 1 mm = 1 objet pour 100 tombes, sauf pour les oudjas. Les chiffres représentés sont proportionnels au nombre de tombes.

GRAPHIQUES DES AMULETTES DE PÂTE ÉMAILLÉE

IV. — *Une recrudescence générale* de presque toutes les amulettes à la fin du IVe siècle. (Courbe-type du lion et du sphinx.) Il y a cependant des exceptions d'autant plus intéressantes qu'elles portent sur des amulettes difficiles à imiter ou plus difficilement compréhensibles à des « étrangers à l'Égypte ». Telles sont les amulettes représentant : des singes, Shou, la truie (Nout), Ptah (pour ces trois dernières amulettes, le maximum est situé aux VIIe-VIe siècles).

Indépendamment des amulettes pour lesquelles nous avons établi des graphiques ou que nous avons citées plus haut (p. 267-268) on en trouve d'autres de même matière et de technique comparable. Ce sont surtout des masques représentant un *personnage barbu et cornu* [1], à notre connaissance cette amulette est inconnue en Égypte, deux autres types d'amulettes trouvés à Carthage sont d'ailleurs dans le même cas, l'un le *sphinx assis* à ailes légèrement recourbées est assez fréquent [2], l'autre, une sorte de *coiffure à plume*, du même genre que celle portée par le dieu Bès est très rare [3]. Il faut admettre, puisque ces amulettes n'apparaissent pas en Égypte, ou bien qu'elles sont de fabrication locale, ou bien qu'elles ont été importées d'un autre endroit que d'Égypte, d'un pays qui aurait emprunté la technique de la pâte émaillée. On peut se demander si une curieuse amulette trouvée par Gauckler dans une tombe du 1er terrain Ben Attar [4] ne donne pas, sinon la clef du problème, tout au moins une explication possible. Cette amulette qui représente une *joueuse de flûte* agenouillée [5], est, elle aussi inconnue dans les sites *égyptiens* de la vallée du Nil, mais elle bien représentée dans le site *grec* de Naucratis [6] où elle a été retrouvée dans les ruines de la ville. De même l'amulette en forme de *grappe* (*pomme de pin* des fouilles de Gauckler) [7] se trouve à la fois à Carthage et à Naucratis [8]. Les colons grecs du Delta ont donc créé ou fait créer par les artisans indigènes, des types d'amulettes de pâte émaillée et, dans un cas sûr au moins, ces amulettes sont arrivées jusqu'à Carthage. Ne peut-on admettre que les masques barbus [9] et les sphinx assis ailés, motifs grecs tous les deux, si

1. Cf. Gauckler, N.P., I, p. 4 (t. 16); p. 8 (t. 26); p. 18 (t. 58); p. 21 (t. 66), etc... et planches CXVIII, CXXI, CLVIII, cf. de même ci-dessous pl. XXIV, nb 907.
2. Cf. Gauckler. *l. c.*, p. 51 (t. 146); p. 56 (t. 158), etc... et pl. CXL, no 158, de même Mus. Alaoui, Supplt I, pl. CV.
3. Cf. Gauckler, *l. c.*, pl. CLXXVII, t. 58 (Dermech I-Dermech, 1re région).
4. Cf. Gauckler, *l. c.*, p. 126.
5. Cf. Gauckler, *l. c.*, pl. LXXXVI.
6. Cf. Petrie, Naukratis I, pl. II, nos 7 et 13.
7. Cf. Gauckler, N.P., I, p. 59 (t. 159); p. 64 (t. 170); p. 76 (t. 186) et pl. CXXVIII (t. 61).
8. Cf. Petrie, Naukratis II, pl. XIX, no 11.
9. Il faut noter que la fabrique de scarabées de Naucratis moulait des *masques* assez semblables aux petits masques trouvés à Carthage, cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVIII, no 11 au bas de la planche.

l'on admet que le premier est l'image du dieu Pan [1], ont la même origine [2]? Cette hypothèse expliquerait à la fois l'apparition de motifs étrangers à l'art et à la religion de la vallée du Nil, et l'emploi d'une technique typiquement égyptienne, et qui ne semble pas avoir été imitée à l'étranger [3] tout au moins aux VIIe-VIe siècles. En effet sur la quarantaine de types d'amulettes qui se rencontrent alors à Carthage, deux seulement paraissent être incontestablement puniques, mais ils ne sont pas faits en pâte émaillée, l'un imite, à une petite échelle, les grands *masques grimaçants* carthaginois [4]; la matière en est l'ivoire ou la pierre, l'autre, taillé dans l'os ou l'ivoire représente un *avant-bras*, le poing fermé, le pouce passant entre l'index et le médius [5], encore ce geste se trouve-t-il sur des amulettes égyptiennes [6]. Pour leurs amulettes les puniques employaient l'ivoire, l'albâtre et le métal [7] et non la pâte émaillée, ce qui confirme leur ignorance de cette technique. Il faut noter également que sur les amulettes fabriquées à Carthage le trou de suspension n'est pas percé dans une bélière, l'objet est simplement perforé, le plus souvent dans son centre [8].

En plus de ces amulettes de technique et de matières courantes nous avons reproduit, planche XXIV, un certain nombre d'autres, d'une matière ou d'une technique plus rare tout en étant indiscutablement égyptiennes. Les trois pendeloques n°s 902, 903 et 904, sont d'un type connu en Égypte [9]. Ce sont des modèles de tablettes à écrire qui peuvent être anépigraphes (n° 904) ou gravées. Sur le n° 902, nous voyons une Sekhmet (cf. Petrie, Amulets, n° 194 g., planche XLV)

1. Cf. Merlin, Bul. Arc. du Com. 1918, p. 35.
2. Pour l'amulette, d'ailleurs unique, en forme de coiffure de Bès nous croyons qu'il s'agit plutôt d'une amulette égyptienne rare, ce qui expliquerait qu'elle ait échappé à l'attention des catalogueurs.
3. Contrairement à ce que pense Gsell (Hist. Anc., IV, pp. 97-98) nous ne croyons pas que les Phéniciens aient su fabriquer d'objets en pâte émaillée. Les amulettes publiées par A. Rowe (Catalogue, pp. 267 et suiv.), provenant de Palestine, sont toutes de fabrication égyptienne. A ce propos il est symptomatique de voir au IVe siècle les Puniques fabriquer des scarabées en *jaspe* pour remplacer les scarabées de pâte que l'Égypte ne fabriquait plus. Enfin les Grecs eux-mêmes, qui ont eu une fabrique de scarabées et d'amulettes à Naucratis, ont pu employer des artisans égyptiens, sans apprendre eux-mêmes la technique de la pâte émaillée qu'ils ne semblent pas avoir utilisée très souvent. Ce n'est pas parce que des peuples comme les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs colportent une marchandise qu'ils la fabriquent eux-mêmes.
4. Cf. Gauckler, N.P., I, pl. LXXXVI et CLI (t. 217).
5. Cf. Gauckler, *l. c.*, pl. CXCV (Odéon) et Merlin, Bul. Arc. du Com. 1918, p. 319 (Dahr-el-Morali).
6. Cf. Reisner, Amulets, pl. IX, n° 12.115. L'amulette égyptienne est plus courte que l'amulette punique.
7. Cf. Mus. Alaoui, Suppl^t I, pl. CV et n°s 143 (p. 349), 173 (p. 351); Mus. Lavigerie, pl. XXXIV, n°s 26, 27, 29; Delattre, Nécropole des Rabs, *3e année*, p. 13, fig. 18 et 19; p. 26, fig. 53; p. 38, fig. 90; p. 40, fig. 98; *id.*, Nécropole des Rabs, 2e année, p. 13, fig. 26; p. 14, fig. 28 et 29; p. 30, fig. 63.
8. Cf. Mus. Lavigerie, pl. XXXIV, n°s 26, 27; Mus. Alaoui, Suppl. I, pl. CV; Delattre, Nécropole des Rabs, 2e année, p. 30, fig. 63; *ibid.*, 3e année, p. 38, fig. 90.
9. Cf. Petrie, Amulets, n° 76, planche VI; n° 193 a, pl. XXXV; n° 194 g, pl. XLV et n°s 254 a et c, pl. XLIII.

Sur le n° 903 un Horus, le reste de la tablette a été gravé de façon à reproduire le palais *Srḫ* 𓊁 comme dans les noms d'Horus [1].

Les deux amulettes n°s 905 et 906 représentent, l'une neuf uraei, l'autre huit placées sur une seule ligne. Bien que nous n'ayons pas pu retrouver de type similaire en Égypte, il se pourrait que nous soyons en présence d'un symbole de l'Ennéade divine, dans ce cas, ce serait par accident que le n° 906 ne comporte que huit uraei, la neuvième ayant sans doute été brisée.

La tête de nègre n° 908 est fréquente en Égypte [2]. Ici, elle est de jaspe et anépigraphe. Le n° 909 est formé d'une plaque d'or très mince travaillée « au repoussé » et représentant une tête d'Hathor très reconnaissable, à la perruque roulée aux extrémités. La barbe postiche qui termine habituellement cette figure [3] existe sur notre exemple mais très réduite. Il est possible d'ailleurs que cet objet ne soit pas une amulette et qu'il ait servi d'applique à un bijou ou à un coffret en bois. Les n°s 910, 914 et 915 sont sans doute parmi les objets les plus curieux recueillis à Carthage. La technique est identique dans les trois cas et nous la retrouverons dans les étuis porte-amulettes (cf. ci-dessous, chapitre IX). Il s'agit d'une pâte extrêmement fine travaillée à jour et trempée ensuite dans un bain d'émail coloré bleu vert. On se rendra compte de la délicatesse de cette technique en faisant remarquer que la pâte n'a pas plus de deux millimètres d'épaisseur pour la sphère n° 910. Seuls des artisans très habitués à manier la pâte émaillée pouvaient se permettre de tels tours de force et l'origine égyptienne de ces objets ne saurait faire de doute. La sphère ornée d'œil oudja est d'ailleurs connue en Égypte [4]. Les n°s 914 et 915 représentent une imitation de coquillage (*cyprea moneta*) dont le caractère prophylactique est suffisamment connu [5] pour qu'il soit inutile d'insister. Le n° 914 porte comme motif décoratif un cartouche difficilement lisibie, si le signe central est bien le 𓄤, nous sommes sans doute en présence d'une des variantes du prénom de Psammétique II [6]. Le n° 915 porte tout simplement un œil oudja. Nous n'avons pas trouvé dans les Catalogues d'amulettes égyptiennes d'objets du même type, cependant le Musée Guimet en possède un exemple serti d'or, qui ne

1. Cf. Gardiner, Egyptian Grammar, Sign list O-33, p. 484.
2. Cf. Hall, Cat., p. 254, n° 2.535 et p. 77, n° 765.
3. Cf. Petrie, Amulets, pl. XXX, n° 171.
4. Cf. Petrie, Amulets, planche III, n° 30 g et pl. XXV, n° 140 b. Des sphères tout à fait identiques ont été trouvées par Petrie en Égypte; cf. Petrie, Diospolis Parva, (Eg. Exp. Fund), Londres, 1901, pl. XLII et p. 54.
5. Cf. *ibid.*, planche XIV. Ce coquillage est considéré comme un charme dans toute l'Afrique. On trouve, au Musée de l'Homme, des exemples innombrables de son emploi, sur les masques de danse et de circoncision, sur les armes, etc... Encore aujourd'hui, à Tunis, les harnachements arabes sont ornés de ce coquillage.
6. Cf. ci-dessus, p. 55 et 77.

peut provenir que d'Égypte et la similitude de technique avec la sphère ajourée suffirait à écarter toute incertitude quant à la provenance.

Les deux pendants de collier nos 911 et 912, sont, l'un en or et l'autre en or et cornaline. Le catalogue des bijoux égyptiens du Musée du Caire [1] fournit d'assez nombreux spécimens de ces types. Le no 913 est une égide de Sekhmet en lapis-lazuli, c'est une des plus belles amulettes trouvées à Carthage (elle provient de Dahr-el-Morali, tombe 495). Ce type d'amulette est bien connu aussi en Égypte, où il est, généralement, en bronze ou en pâte émaillée [2]; la technique comme la matière (lapis-lazuli) indiquent suffisamment que l'objet est égyptien. De même, enfin, les nombreux cœurs en cornaline trouvés à Carthage [3], proviennent d'Égypte.

On trouvera, planche XXV, une série de petits objets que nous indiquons en quelque sorte « pour mémoire » avec les autres amulettes. Parmi ceux-ci le no 916 est une dent de squale qui rappelle les dents de félin employées en Égypte comme amulettes [4]. Les deux objets du no 918 sont des oudjas déformés, on en a trouvé un grand nombre tant à Carthage qu'en Égypte [5] où ils sont employés comme éléments de colliers. Les nos 917, 919, 920 et 921 représentent différents types de perles. On sait qu'en Égypte la perle est considérée comme une amulette [6] et il est possible que les Puniques l'aient, eux aussi, considérée comme telle. En tout cas un bon nombre des perles trouvées dans les tombes carthaginoises sont égyptiennes. C'est ainsi que sous le no 921, aux deux extrémités, on remarque deux perles, l'une en forme de fleur de lotus (*a*) et l'autre en forme de fleur de papyrus (*b*). Les autres types de perles reproduits sous ce même numéro sont également répandus en Égypte.


Fig. 20.

Au cours de notre séjour à Carthage, le Révérend Père Lapeyre a acheté à un Arabe un petit bronze affectant la forme de ce que les égyptologues appellent un « cœur d'Osiris » [7] (cf. figure 20, ci-contre). Cet objet n'ayant pas été trouvé dans des fouilles régulières, nous n'avons pas voulu en faire état, mais il importait de le signaler car c'est, à notre connaissance, une

1. Cf. Vernier, Bijoux et Orfèvreries (Cat. général du Caire, nos 53.184, pl. LXXXIII et 52.679, pl. LV.
2. Cf. Petrie, Amulets, pl. XXXV, no 195 e, qui indique qu'on ne le trouve que de la XXIIe à la XXVIe Dynastie.
3. Cf. Gauckler, Bul. Arc. du Com., 1900, p. CXLIII; C. R. Acad., 1900, p. 200; Merlin, C. R. Acad., 1907, p. 283. Voir les planches de Gauckler, N. P., I, pl. LXXII, CXXX et CCIII, de même Mus. Alaoui, Supplt I, pl. LVII, 7 et p. 113.
4. Cf. Petrie, *l. c.*, pl. II, no 24, et Vernier, *l. c.*, pl. LXXI, no 52.912.
5. Cf. Petrie, *l. c.*, pl. XVIII.
6. C'est à ce titre que des perles figurent dans le papyrus reproduisant une liste d'amulettes. Cf. Capart, Ä. Z. 45 (1908), p. 18, nos 32-35, et 19, no 51.
7. Cf. Petrie, *l. c.*, pl. XXVIII, no 159 k, l, o, en particulier. Nous regrettons de ne pouvoir en donner une photographie.

des deux seules amulettes en bronze d'un caractère purement funéraire qui aient été trouvées à Carthage [1].

Que conclure des amulettes trouvées à Carthage? La question est beaucoup plus complexe que pour les scarabées. En réalité, sauf au ve siècle, les Carthaginois ont toujours possédé des amulettes égyptiennes. En effet, il ne faudrait pas conclure de nos graphiques, que les amulettes disparaissent au IIIe siècle. Pour l'établissement des courbes, nous n'avons pû tenir compte des fouilles du Révérend Père Delattre à Sainte-Monique, mais les comptes rendus de ce dernier montrent que les amulettes égyptiennes y étaient au moins aussi nombreuses qu'à l'Odéon-Est ou à Dahr-el-Morali Nord et Sud. Citons quelques exemples parmi beaucoup d'autres, le R. P. Delattre signale pour une campagne de fouilles très courte « 13 Bès, 12 Oudjas, etc... » [2]. Ailleurs, sans donner de chiffres, il indique que de nombreuses amulettes ont été trouvées « la plupart en faïence égyptienne... Bès, Ptah, Anubis, cynocéphale, oudjà, uraeus, épervier, chatte... Isis, bélier, crocodile, etc ... » [3]. On pourrait multiplier les exemples [4].

Le fait qui domine est la différence dans le nombre total des amulettes que l'on constate d'une nécropole à une autre. Tout se passe comme si certaines catégories d'individus parmi les Carthaginois croyaient plus volontiers que les autres en la puissance des amulettes égyptiennes. A ce sujet deux faits sont symptomatiques : 1o la nécropole des Rabs est très riche en amulettes, 2o Bou-Mnijel et Ard-el-Kheraïb en comportent beaucoup moins (ce sont cependant les nécropoles qui ont été le plus soigneusement fouillées). Il y a donc un élément impondérable qui joue, puisque ces nécropoles sont de la même époque. Nous ne voyons que deux explications possibles : *a*) une croyance individuelle qui faisait rechercher ou, au contraire, dédaigner ces petits objets par certaines classes d'individus; *b*) le prix trop élevé de ces bibelots qui les rendait inaccessibles en partie aux classes pauvres. La présence des amulettes dans la nécropole des Rabs qui, par ailleurs, resta le plus longtemps fidèle à l'égyptianisme, tend à confirmer la première hypothèse. L'absence de ces mêmes objets à Bou-Mnijel [5] confirmerait la seconde.

Première constatation donc, une fidélité constante des Puniques envers les

1. Pour un autre objet de bronze, cf. Mus. Lavigerie, pl. XXXII, nos 3 et 3 A, et p. 223. Sans doute le dieu Shou.
2. Cf. Delattre, La Néc. Pun. vois. de Sainte-Monique, C. R. Acad. des Insc., 1900, p. 488.
3. *Ibid.*, Néc. des Rabs, 2e année de fouilles, pp. 12-14.
4. Cf. entre autres, Néc. Pun. vois. de Sainte-Monique, 2e semestre de fouilles, 1898, p. 13-14, et C. R. de l'Acad. 1903, p. 31 à 45.
5. On sait que c'était une nécropole de gens pauvres, cf. ci-dessus, p. 31.

amulettes égyptiennes, mais une plus ou moins grande fréquence de ces mêmes amulettes suivant la classe sociale des individus.

Il nous reste à traiter la question de l'origine de ces amulettes. Il est manifeste que les amulettes qui proviennent des tombes puniques des VIIe et VIe siècles sont authentiquement égyptiennes. En effet, la *matière* : pâte siliceuse poreuse et friable, protégée par un émail, la *technique* : objet moulé, recouvert ensuite d'une couche liquide d'émail, cuit à four doux, le *style* : aspect élancé des objets, les *détails d'exécution* : coiffures, sceptres et attributs des dieux et des déesses, légendes hiéroglyphiques quand il y en a, tout montre que nous avons affaire à des objets égyptiens même lorsqu'ils nous paraissent particulièrement mal venus (cf. ci-dessus, p. 278). On peut d'ailleurs dans les thèmes représentés trouver de nouvelles confirmations de l'origine égyptienne de ces objets. Les amulettes rares, notamment, sont très instructives. Ainsi, la *grenouille* qui n'apparaît que dans les tombes de Dermech I-Dermech (2e région), n'existe en Égypte [1] qu'à la XVIIIe, à la XXIIe et à la XXVIe dynastie, les deux premières dates devant être écartées, Carthage n'étant pas encore fondée à cette époque, on voit que la présence des amulettes en forme de grenouille dans les nécropoles puniques du VIe siècle, coïncide avec leur existence en Égypte à la même époque. Enfin la rareté même de certaines amulettes prouvent qu'elles viennent d'Égypte, fabriquées localement elles seraient beaucoup plus fréquentes, ainsi, le *naos*, le *taureau*, assez rares en Égypte, sont également rares à Carthage, de même le croissant, qui de par sa forme (celle d'un des emblèmes divins le plus répandu chez les Puniques [2]) aurait dû être fréquent s'il avait été exécuté à Carthage, y est au contraire très rare, comme il l'est en Égypte. Pour les autres amulettes il suffit de se reporter ci-dessus p. 267-8, pour constater que leur présence en Égypte est particulièrement abondante à l'époque même où ils apparaissent à Carthage. Ainsi sont particuliers à la XXVIe dynastie, la *couronne blanche*, la *tablette à écrire*, *Khonsou*, *Khnoum ou Amon*, l'*égide de Sekhmet* et c'est dans les tombes du VIe siècle, contemporaines de cette dynastie qu'on les retrouve à Carthage [3]. Les autres amulettes : *Isis et Horus*, *Min*, *Ptah*, *Bès*, *Anubis*, *oudja*, *uraeus*, etc... existent toutes en Égypte à cette époque, il est donc hors de doute que les amulettes trouvées dans les tombes des VIIe-VIe siècles sont bien égyptiennes, tout au plus peut-on admettre que

1. Cf. Petrie, Amulets, p. 12.
2. Cf. par exemple les scarabées n°s 559, 565, 566, 587, 618, 658, 695 ci-dessus.
3. *Couronne* : t. 61 (fin VIIe siècle, règne de Psammétique I) ; *Tablette* : t. 233 (Dermech I-Dermech, 2e région-VIe siècle) ; *Khonsou* (Douïmès) ; *Khnoum* (Dermech I-Dermech, 2e région et Douïmès) ; *égide de Sekhmet*, fréquente à la XXVIe dyn., apparaît à Carthage dans la tombe 17 (début du VIIe siècle).

certaines d'entre elles ont été fabriquées en Égypte par ou pour des Grecs [1].

Entre les objets du IVe siècle et ceux du VIe siècle, il y a le vide du Ve (cf. courbes). Y a-t-il continuité entre les amulettes datées du VIe et celles du IVe siècle ? Pour les scarabées nous étions sûrs que l'Égypte ne pouvait plus en fournir à Carthage puisqu'elle n'en fabriquait plus elle-même. Pour les amulettes, il n'en va pas de même. Avant comme pendant et après la domination perse, l'Égypte a fabriqué des amulettes. La Touéris (planche XXVI, n° 886) que nous reproduisons ci-après est nettement égyptienne. De même ce corps de femme si délicat de technique, et cette Sekhmet (n°s 891 et 892) non moins fine. Pourtant, ces trois objets ont été trouvés dans la nécropole des Rabs (Sainte-Monique) qui date du IVe-IIIe siècle (av. J.-C.). Ceci d'ailleurs ne doit pas nous étonner, puisque justement les amulettes représentant : *Isis*, *Horus*, *Min*, *Bès*, *Anubis*, le *cynocéphale*, le *bélier*, *Touéris*, le *crocodile*, les *ibis*, ont été fabriquées en Égypte jusqu'à l'époque romaine. Le fait de les retrouver aux IVe-IIIe siècles à Carthage, prouve simplement que les Puniques continuaient à importer des amulettes d'Égypte à cette époque. Si le nombre total des types de ces amulettes nous paraît plus pauvre qu'aux VIIe-VIe siècles, c'est simplement qu'en Égypte même on fabriquait moins de types différenciés qu'auparavant. L'appauvrissement du nombre d'espèces est ainsi également instructif, au même titre que l'apparition des nouveaux types d'amulettes au IVe siècle. Ainsi, le *phallus*, qui a été trouvé à Ard-el-Kheraïb [2], n'apparaît en Égypte, selon Petrie, qu'à l'époque romaine, de même l'avant-bras au poing serré ; il semble que la présence à Carthage de ces amulettes doive nous faire réviser la date d'apparition en Égypte. Pour le plus grand nombre, les amulettes à types différenciés sont donc indiscutablement égyptiennes ; on s'est demandé néanmoins si un certain nombre d'entre elles n'ont pas été adoptées par les Puniques et reproduites par eux. Les oudjas, les ptah-patèques et les cynocéphales, notamment, sont d'une technique tellement médiocre que l'on a peine à y reconnaître l'œuvre d'artisans égyptiens. Mais cette impression ne doit pas nous arrêter ; après la XXVIe dyn., l'Égypte produit des œuvres extrêmement mauvaises, aussi mauvaises en fait que celles que l'on retrouve à Carthage [3], et l'on peut admettre, tant que l'on n'aura pas la preuve formelle que la technique de la pâte émaillée était pratiquée hors d'Égypte, que toutes les amulettes de cette matière trouvées à Carthage sont égyptiennes d'ori-

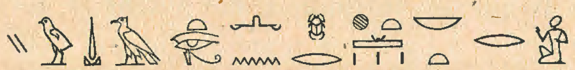
1. Cf. ci-dessus, p. 277 et 278, n. 3.
2. Cf. Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 47, n° 43, et Mus. Alaoui, Suppl^t^ I, pl. CV.
3. Cf. Petrie, Amulets, pl. XXX, n°s 167, e et f ; pl. XXXI, n°s 176, j et l ; pl. XXXIII, n°s 188, d, l, et n, etc... Petrie, Arts et Métiers de l'ancienne Égypte, p. 134, note que les amulettes de l'époque persane ont des formes sèches et anguleuses, et que celle de l'époque ptolémaïque sont moulées sans soin et grossièrement.

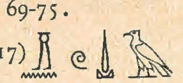
gine, qu'elles proviennent d'une nécropole ancienne ou des derniers cimetières de la ville. Enfin l'abondance des petits objets en cornaline, lapis-lazuli, pâte de verre, que nous avons signalés çà et là, et dont l'origine égyptienne, elle, ne peut faire de doute [1], confirme ces conclusions; ils représentent les objets un peu plus précieux qui ne pouvaient pas ne pas se mêler à la masse des objets vulgaires provenant d'Égypte. Que tous ces objets d'ailleurs soient égyptiens d'origine ou copiés par les Puniques, ils témoignent de la même foi de ces derniers envers la vertu magique de ces amulettes.

Et c'est sur ce point que nous voudrions insister avant de terminer ce chapitre. Les amulettes égyptiennes de Carthage ont jusqu'à présent suscité peu de commentaires; le fait que l'on retrouve cette « pacotille » égyptienne dans tout le bassin de la Méditerranée empêche généralement de lui accorder aucune importance. Mais, comme pour les scarabées, les amulettes égyptiennes sont souvent les *seuls* objets trouvés dans les tombes puniques, et, d'autre part, elles y sont plus nombreuses que dans aucun autre pays extérieur à l'Égypte, on ne peut donc les négliger. Gsell estime [2] que beaucoup de ces amulettes étaient fabriquées à Carthage, nous ne partageons pas son avis (cf. ci-dessus, p. 282). Non seulement, comme nous l'avons vu, la technique, le style, les détails d'exécution, sont semblables sur les amulettes fabriquées en Égypte et sur celles trouvées à Carthage, mais encore, il semble bien qu'il y ait un parallélisme entre les possibilités d'importation à Carthage des objets égyptiens, et le nombre des amulettes dans les nécropoles puniques. Ainsi, sous l'époque saïte les amulettes sont nombreuses à Carthage, surtout de la fin du VIIe et pendant tout le VIe siècle; or nous savons que les pharaons de la XXVIe dynastie (663-525 av. J.-C.) ont favorisé les contacts avec l'étranger [3]. Par contre, le nombre des amulettes diminue au Ve siècle; or, cette époque correspond à la première domination perse en Égypte (525-404). Les amulettes redeviennent très nombreuses à Carthage au IVe siècle alors que l'Égypte retrouve sous les derniers rois indigènes son indépendance politique et économique. Il ne semble pas que ce parallélisme soit l'effet du hasard.

Après avoir vu l'aspect quantitatif du problème, voyons l'aspect qualitatif. Le choix des sujets que les amulettes représentent implique une connaissance de la magie et même de la religion égyptienne telle que les Puniques n'ont pu la puiser qu'en Égypte même. C'est ainsi que l'œil *oudja* est non seulement l'amulette la plus fréquente, à Carthage comme en Égypte, mais c'est aussi la seule que l'on

1. Cf. par exemple ci-dessous, pl. XXIII, n° 854, et pl. XXV, n° 913.
2. Gsell, Hist. Anc., IV, p. 97-98.
3. Cf. ci-dessus, p. 10.

trouve isolée dans des tombes carthaginoises [1], et, lorsque dans une même tombe on trouve plusieurs amulettes égyptiennes, il y a toujours un oudja parmi celles-ci [2]. Les Puniques connaissaient donc sa puissance particulière pour la préférer à toute autre amulette; or, l'œil d'Horus, ou de Rē, que symbolise l'oudja se rencontre partout dans la religion et la magie égyptienne. C'est ainsi, par exemple, qu'au Livre des Morts [3], assimilant le défunt au dieu Rē, on lui fait dire :   « Je suis celui qui est dans l'œil-*oudjat*, *aucune chose [fâcheuse] n'arrivera contre moi* ». Il nous semble que, lorsqu'il est employé comme amulette, l'œil *oudja*, primitivement œil du dieu-faucon Horus [4], est assimilé plutôt à l'œil du dieu Rē [5]. En effet, l'œil de Rē est, dans la mythologie égyptienne, spécialement chargé de protéger ce dieu contre ses ennemis [6], et c'est vraisemblablement de ce rôle de protecteur que l'amulette en forme d'œil oudja tire sa puissance magique. C'est une idée similaire qui est attachée à l'amulette représentant le serpent-uræus; en effet, ce dernier n'est qu'une hypostase de l'œil de Rē, ce dernier ayant transformé son œil en uræus (serpent venimeux) pour se défendre contre ses ennemis (phonétiquement d'ailleurs le nom de l'uræus divine *wꜣḏt* est très proche de celui de l'œil divin *wḏꜣt*), or, nous avons vu (cf. ci-dessus, p. 274) que l'uræus est une des amulettes les plus fréquentes à Carthage. Ainsi, la double préférence marquée par les Carthaginois envers l'oudja et l'uræus témoigne que les amulettes n'étaient pas importées au hasard par les Puniques, mais qu'elles étaient *choisies* à cause de leur signification magique. Nous retrouvons ce choix dans les autres amulettes égyptiennes de Carthage. Ainsi les *ptah-patèques* sont, après les oudjas et les uræus, les objets égyptiens que l'on trouve le plus fréquemment dans les tombes puniques; or, non seulement Ptah est un des dieux les plus

1. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 24 (t. 78); p. 25 (t. 82); p. 41 (t. 123); p. 47 (t. 142), etc.
2. Cf. Gauckler, *l. c.*, p. 41 (t. 124); p. 47 (t. 143); p. 51 (t. 146); pp. 56-57 (t. 158), etc... Cela est tellement habituel que Gauckler, *l. c.*, p. 92 (t. 212), note avec étonnement l'absence de l'oudja dans un collier d'amulettes.
3. Livre des Morts, chap. XLII, l. 17 (Papyrus de Nu) d'après Budge, The Book of the Dead, Londres, 1898, p. 113.
4. En tant qu'œil d'Horus, l'oudja a plutôt un rôle funéraire, il est l'offrande type, et à ce titre il figure dans de nombreux chapitres du Livre des Morts (cf. Vandier, la Religion égyptienne, Paris, 1944, pp. 113 et 186) — l'encens notamment est considéré comme « l'œil d'Horus » Cf. Blackman, Ä. Z, 50 (1912) pp. 69-75.
5. Comme le fait le Papyrus Magique Harris, I, 9 (Lange, der Magische Papyrus Harris, p. 17)   « [toi], qui apporte l'œil oudja à son père Rē », au sujet de cette identification, cf. Junker, Onurislegende, p. 154 (cité par Vandier, *l. c.*, p. 54).
6. Cf. Vandier, *l. c.*, p. 41.

puissants par sa magie [1], mais encore la forme particulière des patèques leur donne un pouvoir magique précis : ils sont destinés à protéger des piqûres des bêtes malfaisantes, scorpions et serpents; ce sont les équivalents des stèles d'Horus-Sauveur [2]. Le grand nombre de ces patèques, prouve que les Carthaginois en connaissaient la signification. On peut se demander si le choix des Carthaginois, pour les autres amulettes qu'ils importaient d'Égypte, n'a pas toujours été guidé par le même souci prophylactique dont témoigne la fréquence des oudjas, des uræus et des patèques. Ainsi, toutes les amulettes trouvées à Carthage représentent un dieu, une déesse ou un animal protecteur : *Khonsou* est un dieu guérisseur [3]. *Amon-Rē*, protège les hommes [4]; le rôle prophylactique de *Touéris*, de *Bès*, d'*Isis*, d'*Horus*, est tellement connu qu'il est inutile d'y insister ici [5], mais même les amulettes plus rares ont la même signification : ainsi *Min*, *Shou*, *Osiris*, *Khnoum*, *Nefertoum* ont un pouvoir spécial contre les crocodiles et les bêtes malfaisantes [6]. Le *crocodile*-Sebek protège les humains contre les autres crocodiles dont il est le souverain [7]; *Nout-truie*, et le *cynocéphale* sont cités dans les textes magiques comme divinités protectrices [8]. Le *lion*, par magie imitative, protège des morsures de ses congénères [9]. Les amulettes figurant un *singe assis* semblent à première vue déroutantes, mais il faut sans doute y voir une allusion à une pratique magique : les excréments de singes brûlés ont le pouvoir de faire cesser les envoûtements [10]. La *chatte-Bastet* et *Sekhmet* la déesse lionne, apparaissent sur la stèle d'Horus-Sauveur, avec *Thot-ibis* [11], de même que l'*ouadj* et la *grenouille* [12]. Enfin *Anubis*, que l'on considère généralement comme un dieu funéraire, est, lui aussi, un magicien habile [13]. Ainsi,

1. Cf. notamment le rôle que joue Ptah dans le papyrus de Setné-Khamous ; les Phéniciens le connaissaient bien, leur comptoir de Memphis étant situé près du temple de Ptah.
2. Cf. Moret, *Horus-Sauveur*, Rev. Hist. Religions, 1915, pp. 213-287 ; Petrie, Amulets, pl. XXVI, n° 144, f, considère les patèques comme des stèles d'Horus-Sauveur, ou Horus sur les crocodiles ; le patèque figure sur la stèle d'Horus, cf. Moret, *l. c.*, pl. I, registre II.
3. Cf. Vandier, Religion Égyptienne, p. 212.
4. Cf. Sethe, Amun, §§ 187-216, et Papyrus Harris III, 6-9.
5. Pour *Touéris* : cf. Daressy, Rec. Trav., XXXIV (1912), pp. 189-193. Pour *Bès* : Jéquier, Rec. Trav., XXXVII (1915), pp. 114-120, et Werbrouck, Egyptian Religion I (1933), pp. 28 et suiv. ; sur le rôle prophylactique d'*Isis* et d'*Horus*, cf. Moret, Horus-Sauveur, *passim*.
6. Sur *Min*, cf. Pap. Harris, IV, 6-9 ; *Shou*, cf. Pap. Harris, V ; *Osiris* : Horus-Sauveur, l. 12 ; *Khnoum*, cf. Horus-Sauveur, l. 14; *Nefertoum*, Horus-Sauveur, l. 21.
7. Cf. Lexa, La Magie Égyptienne, p. 84.
8. *Nout*, cf. Mutter und Kind, V, 5-8 et 6-8 ; *cynocéphale*, cf. Pap. Harris, IX, 1, X, 1, et XIII, 1.
9. Cf. Lexa, Magie Égyptienne, p. 84, de plus le lion, en tant que symbole du roi, hérite de la puissance magique de ce dernier ; cf. Moret, Horus-Sauveur, pp. 278-279, et pl. I, registre III et IV.
10. Cf. Griffith et Thompson, The demotic magical Papyrus of London and Leiden, Londres, 1904-1909, IX, 13.
11. Cf. Moret, Horus-Sauveur, pl. III, registre XIV ; pl. I, registre VII, etc.
12. Cf. Moret, *l. c.*, pl. III, registre XIII.
13. Cf. Papyrus démotique du Louvre, IV, a ; cette puissance était encore reconnue à l'époque grecque, cf. Papyrus grec de la Bibl. de Strasbourg, n° 1167 (cités et traduits par Lexa, Magie Égyptienne, I, p. 165).

toutes les amulettes trouvées à Carthage ont un pouvoir magique précis, elles protègent leurs propriétaires de dangers matériels : les morsures d'animaux malfaisants, et surnaturels : envoûtements, mauvais-œil. Ce fait ne prend toute sa signification que si l'on fait remarquer en corollaire, que les Carthaginois n'ont pas importé d'amulettes *funéraires* et cette absence est aussi significative que la prédominance des oudjas, des uræus et des patèques. On ne trouve en effet à Carthage, ni scarabées de cœurs, ni plaquettes en forme des quatre fils d'Horus, ni pectoraux-naoformes, ni chevet, ni doigts, ni peseshkaf, ni *sa*, en un mot aucune des amulettes que les Égyptiens fixaient de préférence sur les momies [1].

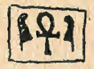
Ainsi, l'abondance et la nature des amulettes employées par les Carthaginois montrent que ceux-ci connaissaient la magie égyptienne et qu'ils lui furent fidèles jusqu'à la fin de leur histoire. Nous verrons que l'étude des autres catégories d'objets confirme cette première constatation. Un autre point important est que tous les Carthaginois ne partageaient pas cette croyance, que ce soit à Dermech, à Sainte-Monique, à Ard-el-Kheraïb ou à l'Odéon, certains individus accumulaient ces amulettes, d'autres n'en possédaient aucune [2]. Il semble que les amulettes soient plus particulièrement abondantes dans les tombes riches ; il se peut que cela soit dû au prix de ces objets qui nous paraissent à nous si communs, ce qui confirmerait leur origine égyptienne. Enfin, puisque nous écartons la possibilité d'une fabrication locale, Carthage a joué un grand rôle comme intermédiaire pour la dispersion de ces objets dans tout le bassin de la Méditerranée soumis à son contrôle [3].

1. Sur les amulettes funéraires, cf. Reisner, Amulets, pl. I (*sꜣ*, plumes, *smꜣ*) ; pl. IV (soleil à l'horizon, taureau d'offrande, outils, cartouche, chevet), pl. VI (le ankh), pl. X (les doigts) ; pl. XI (pectoraux naoformes), pl. XIX (tables d'offrande) — Sur les scarabées de cœur, les quatre fils d'Horus, le *sdr*, cf. Petrie, Amulets, pl. LI, LII, LIII (avec emplacements de ces amulettes sur la momie).
2. La nécropole d'Ard-el-Kheraïb est typique à ce sujet, certaines tombes sont riches ou très riches en amulettes ; cf. tombeaux, 5, 42, 43, 55, 56, etc... ; d'autres n'en ont aucune, cf. tombeaux 10, 13, 14, 16, 17, 18, 19, etc.
3. Cf. Gsell, Hist. Anc., IV, p. 98.

CHAPITRE VII

CATALOGUE DES AMULETTES A INSCRIPTIONS

AMULETTES PTAH-PATÈQUES (Melqart)



800. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 6.
Larg. 8 mm.
Épais. 7 mm.
Provenance : Carthage, 1918. = Dahr-el-Morali.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanchâtre.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.

Sur une face le personnage habituel, sur l'autre Isis ptérophore. Sur la base le signe *ankh* encadré de deux plumes.



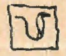
801. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Épais. 8 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région). T. 143.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N.P., I, p. 47, pl. CXXXIX.
Couleur : Blanc.
Date : 2e moitié du VIe.
Conservation : Bonne.

Le personnage habituel sur les deux faces, sur la base un personnage debout tenant le signe *nfr* et, derrière lui, second personnage surmonté du disque solaire et des cornes (Isis). Écriture cryptographique pour *'Ist di nfr* (?)



802. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm.
Épais. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e rég.). T. 173.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 65, pl. CXLI.
Couleur : Blanc verdâtre.
Date : 2e moitié du VIe.
Conservation : Bonne.

La plante et, en haut, deux signes ronds, cf. ci-dessus, n° 211.



803. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 5.
Larg. 9 mm.
Épais. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région). T. 173.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 65, pl. CXLI.
Couleur : Blanchâtre.
Date : 2e moitié du VIe siècle.
Conservation : Bonne.

Sur une face le personnage habituel, sur l'autre Isis ptérophore; sur la base une uræus, cf. ci-dessus, n°s 108, 109 et 110.



804. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 1.
Larg. 6 mm. 5.
Épais. 5 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région). T. 184.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 73.
Couleur : Blanc.
Date : 2e moitié du VIe.
Conservation : Brisé.

Comme ci-dessus, mais Isis est très sommairement indiquée, sur la base sans doute le cœur *ib*.



805. Bardo.
Matière : Pâte dure
Dimensions : Haut. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Épais. 5 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T. 199.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 85, pl. CXLIV.
Couleur : Blanc.
Date : 2e moitié du VIe.
Conservation : Bonne.

Comme ci-dessus, sur la base le signe *mn* surmonté d'un trait horizontal.



806. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 3.
Larg. 7 mm.
Épais. 6 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T. 199.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 85, pl. CXLIV.
Couleur : Blanc.
Date : Fin du VIe.
Conservation : Bonne.

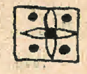
Le personnage habituel sur les deux faces, sur la base un oiseau et la plume, cf. ci-dessus n° 130.

807. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 2.
Larg. 9 mm.
Épais. 6 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, (2e région), T. 199.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 85, pl. CXLIV.
Couleur : Blanc.
Date : Fin du VIe siècle.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, sur la base deux croix entrecroisées (de nombreuses amulettes présentent cette inscription, nous n'avons relevé que celle-ci pour l'exemple, cf. ci-dessus scarabée n° 317).

808. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm.
Épais. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T. 209.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 89, pl. LXIII et CXLVIII; *ibid.*, N. P., II, p. 405.
Couleur : Blanchâtre.
Date: Fin du VIe.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, sur la base, rosace; cf. ci-dessus scarabée n° 320.

809. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions ; Haut. 1 cm. 5.
Larg. 9 mm.
Épais. 6 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Der-mech, (2e région), T. 217.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 95, pl. CLI et CLII.
Couleur : Blanchâtre.
Date : Fin du VIe.
Conservation : Bonne.



Sur une face le personnage habituel, sur l'autre Isis très déformée, sur la base la plume, le disque solaire et un signe indistinct, sans doute déformation du nom d'Amon-Rê. Cf. ci-dessus, n° 188.

810. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm.
Épais. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T 217.
Technique : Mauvaise.
Bibliographie : Gauckler N. P., I, p. 95, pl. CLI et CLII.
Couleur : Blanchâtre.
Date : Fin du VIe.
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, sur la base divinité accroupie (Horus ou Maat), cf. ci-dessus, n°s 51, 52, 431 et 432.

811. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Épais. 9 mm.
Provenance : Dermech II-Ancona ou Dermech I-Ben Attar I, T. 316.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-Ve siècle.
Conservation : Bonne.



Le personnage habituel sur les deux faces, cette fois les faucons perchés sur l'épaule sont distincts, sur la base deux personnages levant les bras. L'un des personnages semble porter la main à la bouche comme Horus l'Enfant, peut-être pourrait-on y voir une évolution de la scène d'Isis ptérophore protégeant Harpocrate. Cf. ci-dessus, n° 567.

812. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 6.
Larg. 9 mm. 5.
Épais. 7 mm.
Provenance : Carthage-Basilique (= *Dermech I-Dermech*).
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanchâtre.
Date : *VIIe-V^e^*.
Conservation : Bonne.



Sur une face le personnage habituel, sur l'autre Isis, sur la base un oiseau (Horus), derrière lui le disque solaire. Cf. ci-dessus, n° 166.

813. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm.
Épais. 8 mm.
Provenance : Dahr-el-Morali, T. 480.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 219.
Couleur : Blanc.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Sur les deux faces le personnage habituel, sur la base un sphinx ailé, assis, derrière lui une plume. Cf. ci-dessus scarabée n° 135.

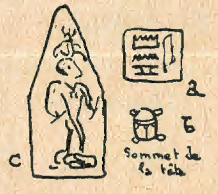
814. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 2 cm.
Larg. 6 mm.
Épais. 7 mm.
Provenance : Temple de Tanit.
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.

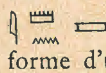


Sculpture effacée, sur la base le nom d'Amon, cf. ci-dessus, n°s 174-188 et 389.

815. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 3.
Larg. 8 mm.
Épais. 7 mm.

Provenance : *Temple de Tanit ou Colline Saint-Louis.*
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-VIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Sur les faces principales le personnage habituel, mais cette fois on distingue à la fois les crocodiles sur lesquels ses pieds reposent, les serpents qu'il tient à la main et les deux faucons perchés sur ses épaules; sur les faces latérales deux déesses debout, la tête surmontée du disque, très certainement Isis et Nephthys. Le sommet de l'amulette représente un scarabée [b], sur la base on lit l'inscription  *'Imn mry* « Aimé d'Amon [a] ». L'amulette était contenue dans un étui en or affectant la forme d'une obélisque de 2 cm. de haut. et 9 mm. de larg. (cf. pl. XXII), en même temps qu'une mince plaque en or [c] (Long. 1 cm. 8 — Larg. 8 mm. 5), sur laquelle on distingue un personnage nu à tête de bélier (?) tenant à la main deux traits, peut-être des serpents, et piétinant deux crocodiles. Sa tête est surmontée d'un scarabée. La gravure est malhabile, faite au trait simple sans retouche. Le dos est anépigraphe. *Nota* : Le musée de Cagliari possède un étui similaire sans indication d'origine.

816. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 1.

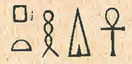
Provenance : *Douïmès ou Sainte Monique.*
Technique : Très sommaire.
Couleur : Blanc jaune.
Date : *VIIe-IIIe.*
Conservation : Bonne.

Sur les deux faces le personnage habituel très schématique, pas d'inscription sur la base. Bon exemple de transition.

817. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm.
Épais. 8 mm. 5.

Provenance : *Douïmès ou Sainte-Monique.*
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc, traces vertes.
Date : *VIIe-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Identique au n° 815 ci-dessus, mais d'une facture beaucoup plus rude; sur la base on lit l'inscription  *Ptḥ di ʿnḫ* « Ptah qui donne la vie »; cf. ci-dessus, scarabée n° 260, et ci-dessous n° 823.

818. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 5.
Larg. 7 mm. 5.
Épais. 5 mm.

Provenance : *Douïmès* ou *Sainte-Monique.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-IIIe siècle.*
Conservation : Bonne.



Personnage habituel sur les deux faces, sur la base un *ankh*. Cf. ci-dessus, n° 156.

819. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 4.
Larg. 8 mm. 5.
Épais. 5 mm.

Provenance : *Douïmès* ou *Sainte-Monique.*
Technique : Sommaire.
Couleur : Verdâtre.
Date : *VIIe-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n° 818.

820. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 3.
Larg. 7 mm. 5.
Épais. 4 mm. 5.

Provenance : *Douïmès* ou *Sainte-Monique.*
Technique : Mauvaise.
Couleur : Blanc.
Date : *VIIe-IIIe.*
Conservation : Bonne.



Comme ci-dessus, n°s 818 et 819.

821. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 3.
Larg. 9 mm. 5.
Épais. 7 mm.

Provenance : Utique.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : ?
Conservation : Bonne.

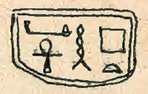


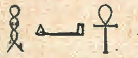
Sur une face le personnage habituel, sur l'autre Isis ptérophore, sur la base signes non égyptiens — (Spano, Bulletino Archeologico Sardo, Tome II, Cagliari, 1856, page 73, signale un patèque à inscription phénicienne).

822. Lavig.
Matière : Ivoire ?
Dimensions : Haut. 9 mm.
Larg. 6 mm. 5.
Provenance : *Temple de Tanit* ?
Technique : Moyenne.
Couleur Blanc jaune.
Date : *VII*

Même amulette que précédemment, mais sertie dans une bande d'or qui affecte la forme d'un étrier et recouvre la base rendant impossible la lecture de l'inscription (s'il y en avait une).

823. Lavig.
Matière : Ivoire.
Dimensions : Haut. 2 cm. 2.
Larg. 9 mm. 5.
Épais. 9 mm.
Provenance : Temple de Tanit, urne 265.
Technique : Très bonne.
Couleur : Vert.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Sur une face Ptah-patèque, comme précédemment, mais d'une technique beaucoup plus fine. Il foule aux pieds des crocodiles et tient à la main les serpents, tandis que des faucons se tiennent sur ses épaules, mais il a la tête couronnée de l'Atef. Enfin il porte au cou un collier. Sur l'autre face, Isis, les deux ailes étendues, la tête surmontée d'un disque où est gravé au trait une plume Maat; de chaque côté de la figure une plume Maat. La base porte une inscription bien gravée de droite à gauche  *Ptḥ dỉ ʿnḫ* « Ptah qui donne la vie », comme ci-dessus n°s 260 et 817.

824. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. Brisé.
Larg. 1 cm. 3.
Épais. Brisé.
Provenance : *Douïmès ou Sainte-Monique*.
Technique : Bonne.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-IIIe*.
Conservation : Brisé.

Réplique fidèle du groupe ci-dessus, mais en pâte au lieu d'être en ivoire, la base brisée ne nous permet pas de savoir si elle était inscrite.

825. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 3 cm. 3.
Larg. 1 cm. 5
Épais. 1 cm. 2.
Provenance : *Douïmès ou Sainte-Monique*.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Blanc crème.
Date : *VIIe-IIIe*.
Conservation : Brisé.

Imitation des deux numéros précédents, mais sans inscription.

826. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 3 cm. 4.
Larg. 1 cm. 7.
Épais. 1 cm. 1.
Provenance : *Douïmès ou Sainte-Monique*.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-IIIe siècle*.
Conservation : Bonne.

Imitation des numéros précédents, mais Isis n'est plus comprise et elle lève les bras au-dessus des ailes.

827. Lavig.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 3 cm. 6.
Larg. 1 cm. 8.
Épais. 1 cm. 3.
Provenance : *Douïmès ou Sainte-Monique*.
Technique : Très mauvaise.
Couleur : Vert pâle.
Date : *VIIe-IIIe*.
Conservation : Bonne.

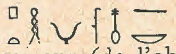
Comme ci-dessus, n°s 824, 825 et 826.

AMULETTES DIVERSES

a) *Les animaux*.

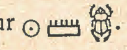
840. Lavig.
Matière : Ivoire.
Dimensions : Long. 1 cm. 7.
Haut. 1 cm. 2.
Épais. 5 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : Delattre, « N. P. de Douïmès, 1893-1894 », Cosmos, 1897, p. 7, fig. 13, n°s IV et IV a.
Couleur : Blanc.
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Nout sous sa forme de truie, sur la base on lit l'inscription  *Ptḥ wp nfr rnpt n nb* « Ptah qui ouvre (commence) une bonne année pour le possesseur (de l'objet) », cf. ci-dessous n° 841.

841. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Haut. 1 cm.
Épais. 4 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T. 209.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 89, pl. LXIII et N. P., II, p. 405.
Couleur : Blanc.
Date : Fin VIe.
Conservation : Bonne.



Même animal que ci-dessus, sur la base , peut-être pour .

842. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 6.
Larg. 1 cm. 2.
Épais. 7 mm. 5.
Provenance : Dermech II-Ben Attar II. T. 192.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 80, pl. LVIII.
Couleur : Blanc.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Lion assis et détournant la tête, sur la base personnage accroupi. Cf. ci-dessus, nos 51, 52, 431, 432 et 810.

843. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm.
Épais. 7 mm.
Provenance : Carthage, 1917 = Dahr-el-Morali.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : IVe.
Conservation : Brisé.



Lion comme ci-dessus ; sur la base un oiseau et derrière celui-ci le disque solaire, cf. ci-dessus nos 166 et 812.

844. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Haut. 1 cm. 1.
Épais. 6 mm. 5.
Provenance : Carthage, 1918 = Dahr-el-Morali.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : IVe.
Conservation : Fendu.



Lion couché, sur la base deux signes hiéroglyphiques difficiles à lire par suite de la fente ; le second est certainement une uraeus.

845. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Haut. 8 mm.
Épais. 4 mm. 5.
Provenance : Carthage, 1917 = Dahr-el-Morali.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : IVe.
Conservation : Bonne.



Bélier accroupi, sur la base une fleur.

846. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 4.
Larg. 9 mm.
Épais. 3 mm. 5.
Provenance : Carthage, 1917 = Dahr-el-Morali.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.



Singe accroupi portant les pattes sur le museau, sur la base un signe long qui pourrait être le .

847. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 2 cm.
Larg. 1 cm. 2.
Épais. 7 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T. 203.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 87, pl. CXLIV.
Couleur : Blanc.
Date : Fin du VIe.
Conservation : Brisé.



Animal à longues oreilles accroupi (lièvre ?), sur la base un personnage debout, cf. ci-dessus, nos 70, 502 et 811.

848. Lavig.
Matière : Pâte colorée.
Dimensions : Long. Brisé.
Haut. 1 cm. 5.
Épais. 5 mm. 5.
Provenance : *Douïmès* ou *Sainte-Monique*.
Technique : Moyenne.
Couleur : Vert.
Date : *VIIe-IIIe*.
Conservation : Brisé.

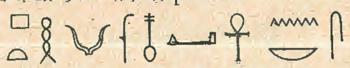


L'ibis de Thot, les pattes repliées sous le corps, la partie antérieure (bec et plume Maat) est brisée. Sur la base la fin d'une inscription, on voit encore la partie inférieure d'un oiseau et au-dessous le signe , comme ci-dessus nos 201-202.

b) *Dieux et objets divers.*

849. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 3 cm. 7.
Larg. 1 cm. 4.
Épais. 1 cm. 2.
Provenance : Dermech II-Ancona, T. 324.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanc.
Date : Ve.
Conservation : Brisé.



Figurine d'Harpocrate, la main à la bouche et portant la mèche de la jeunesse (la figure est brisée); sur le pilier dorsal l'inscription  *Ptḥ wp rnpt nfr, di 'nḫ n nb. s.* Les trois derniers signes ne sont pas sûrs, cf. ci-dessus n° 840 et p. 271.

850. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 3 cm. 5.
Larg. 1 cm. 4.
Épais. 1 cm. 2.
Provenance : Dermech II-Ancona ou Dermech I-Ben Attar I, T. 304.
Technique : Médiocre.
Couleur : Blanc.
Date : Ve siècle.
Conservation : Moyenne.

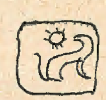
Ptah. Sur le pilier dorsal une inscription illisible, sans doute la même que ci-dessus, n° 849.

851. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 6.
Larg. 9 mm.
Épais. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech, (2e région), T. 199
Technique : Moyenne.
Bibliographie : Gauckler, N.P., I, p. 86, pl. CXLIV.
Couleur : Blanc.
Date : 2e moitié du VIe.
Conservation : Brisé.



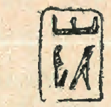
Objet indéterminé, peut-être un autel, sur la base brisée on voit encore le signe *mn* et deux signes longs, cf. ci-dessus, n° 805.

852. Bardo.
Matière : Pâte dure.
Dimensions : Haut. 1 cm. 4.
Larg. 1 cm.
Épais. 9 mm. 5.
Provenance : Dermech I-Dermech (2e région), T. 158.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N.P., I, p. 56, pl. XLI.
Couleur : Blanc.
Date : 2e moitié VIe.
Conservation : Bonne.



Amulette à double face, sur l'une la tête du dieu Bès surmontée des plumes, sur l'autre la tête de la déesse Sekhmet, sur la base un animal accroupi tournant la tête vers un astre rayonnant, cf. ci-dessus, n° 534.

853. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Haut. 1 cm. 7.
Larg. 1 cm. 7.
Épais. 8 mm.
Provenance : Carthage 1917 = Dahr-el-Morali.
Technique : Médiocre.
Bibliographie : Merlin, « Fouilles de Tomb. à Carthage », Bul. Arch. Comité, 1918, p. 320.
Couleur : Blanc brun.
Date : IVe siècle.
Conservation : Bonne.

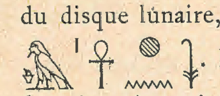


Amulette à double face[1], sur l'une le dieu Bès, sur l'autre Thot sous sa forme cynocéphale, sur la base trois signes hiéroglyphiques peut-être une variante du nom d'Horus de Psammétique II, cf. ci-dessus, p. 55 (X) et n° 31.

[1]. Deux amulettes semblables que nous n'avons pas retrouvées au Musée du Bardo sont décrites dans Gauckler, N.P., I, pl. LXXIII, tombeau 228, Errera, et *ib.*, N.P., II, p. 409.

854. Lavig.
Matière : Pierre dure (sorte de jade).
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Larg. 1 cm. 1.
Haut. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Douïmès.
Technique : Très bonne.
Bibliographie : « Delattre, N. P. de Douïmès, 1895-1896 » (Mém. Ant., t. 56), p. 118, fig. 75 du tirage à part.
Couleur : Vert
Date : VIIe-VIe.
Conservation : Bonne.



Sorte de pastille ovale, sur une face le dieu Thot accroupi, à tête d'Ibis surmontée du croissant et du disque lunaire, tenant sur les genoux le signe *ankh* et le sceptre *wis*; sur l'autre face peut-être ; . Bien que le signe ☥ soit placé entre le nom de Khonsou, il semble bien qu'il faut lire « âme vivante de Khonsou », cf. p. 272.

855. Bardo.
Matière : Verre irisé.
Dimensions : Long. 1 cm. 8.
Larg. 1 cm. 3.
Haut. 4 mm. 5.
Provenance : ?
Technique : Médiocre.
Couleur : Bleu.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Pastille oblongue, sur la partie convexe sans doute une uraeus surmontée du disque, cf. n°s 107-111.

856. Bardo.
Matière : Cornaline ?
Dimensions : Brisé.
Provenance : Carthage, Don Chavannes.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, Bul. Arch. Comité, 1904, p. CXCIV ; Musée Alaoui, Supplᵗ. I, p. 343, n° 80 ; Moret, pl. XIII, n° 70, p. 10 (165).
Couleur : Rouge foncé.
Date : ?
Conservation : Brisé.



Pastille oblongue, sur une face : Horus l'Enfant (Harpocrate), assis sur la fleur de lotus, cf. n° 61. Cf. Petrie, Amulets, pl. XLVI, n° 135 x.

857. Bardo.
Matière : Verre ?
Dimensions : Long. 1 cm. 2.
Larg. 8 mm.
Épais. 2 mm.
Provenance : Col. Houdart[1].
Technique : Bonne.
Couleur : Rouge.
Date : ?
Conservation : Bonne.



Pastille oblongue, sur une face : à gauche Thot-cynocéphale assis sur le signe *Dd* ; devant sans doute une obélisque couverte de signes trop petits pour qu'on puisse les lire même à la loupe. Au-dessous le signe de l'or. Pour une disposition similaire, cf. Hall, Cat., p. 113, nᵒˢ 1149-1150.

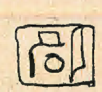
1. Cf. ci-dessus, n° 86, n. 1 (p. 116).

858. Bardo.
Matière : Cornaline ?
Dimensions : Brisé.
Provenance : Carthage, Don Chavannes.
Technique : Médiocre.
Couleur : Rouge.
Date : ?
Conservation : Brisé.



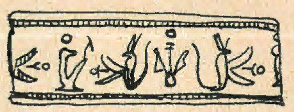
Pastille oblongue, sur une face : tête d'homme (Bès) surmontée d'un coq et encadrée de deux lions.

859. Bardo.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 8 mm.
Larg. 6 mm.
Épais. 4 mm.
Provenance : Dermech I-Dermech (1ʳᵉ région), T. 78.
Technique : Bonne.
Bibliographie : Gauckler, N. P., I, p. 24.
Couleur : Blanc.
Date : Fin VIIᵉ.
Conservation : Bonne.



Petit rectangle gravé, sur une face un œil oudja, sur l'autre le mot . Cf. ci-dessus nᵒˢ 104 et 215.

860. Lavig.
Matière : Pâte friable.
Dimensions : Long. 1 cm. 5.
Diam. 7 mm. 5.
Provenance : Temple de Tanit, urne 13.
Technique : Bonne.
Couleur : Blanchâtre.
Date : VIIᵉ-VIᵉ.
Conservation : Bonne.



Cylindre gravé présentant successivement un dieu accroupi surmonté du disque et portant le sceptre *w's*, une uraeus ailée couronnée du pschent et entre les ailes un signe *ankh*, le signe *nfr* encadré de deux plumes Maat et surmonté du disque, enfin, de nouveau l'uraeus et le dieu accroupi. Le musée du Bardo possède deux cylindres que l'on trouvera décrits dans Gauckler, N. P., I, p. 67, pl. XLVIII (tombe 177), sur le deuxième, uraei ailées d'une facture semblable à celle du cylindre Lavigerie.

CHAPITRE VIII

LES HACHETTES-RASOIRS

On peut se demander à première vue pourquoi nous faisons entrer ce que les fouilleurs de Carthage appellent les hachettes-rasoirs, parmi les objets égyptiens ou égyptisants du mobilier funéraire carthaginois. Ces objets n'ont guère d'égyptien que le dessin de l'aile qui couvre le sommet de la lame et, parfois, les gravures qui recouvrent cette même lame [1]. Et pourtant, Gauckler lui-même sentait que l'Égypte n'était pas étrangère, sinon à leur origine, tout au moins au sens que leur attribuaient les Carthaginois. Parlant de celles qu'il avait découvertes, il disait : « elles ont un caractère exclusivement égypto-punique » [2]. Petrie, de son côté, y voit des copies des rasoirs égyptiens du nouvel Empire [3]. La ressemblance avec les rasoirs égyptiens est évidemment la première chose qui frappe lorsqu'on voit les lames puniques. Mais, cette similitude ne doit pas faire perdre de vue les différences. Le caractère principal du rasoir égyptien est le manche métallique très court qui couvre toute la largeur de la lame et se recourbe vers le tranchant (cf. figure 21 ci-dessous).

a, b, c : formes égyptiennes.

d : forme carthaginoise.

Sur les formes *a* et *c* le manche a été brisé.

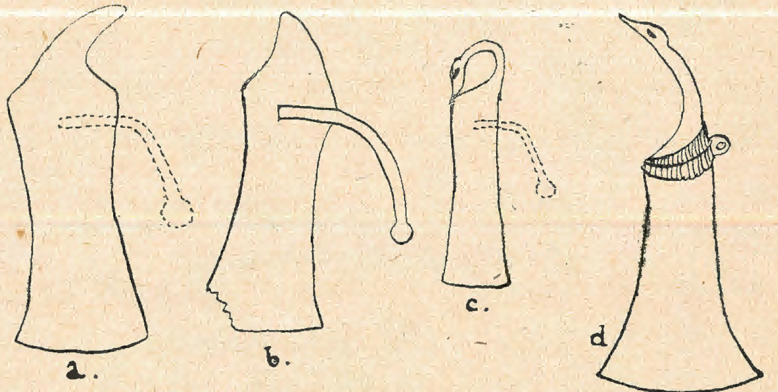


Figure 21.

1. Tous les comptes rendus de fouilles donnent des références de ces objets. Cf. les Bibliographies du Chap. II, pp. 19-37, ci-dessus.
2. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 236.
3. Petrie, « Tools and weapons », p. 50 : « This type was evidently copied at Carthage », cf. de même Kahrstedt (Meltzer, Geschichte der Karthager, t. 3), p. 31, note 2.

Or, aucun des rasoirs trouvés à Carthage ne comporte de manche de cette sorte, et en aucun cas la tête d'oiseau qui orne le pédoncule ne peut le remplacer. L'objet est donc, de ce fait, rendu difficilement utilisable. Enfin, jamais le rasoir égyptien ne comporte de gravure [1]. Or, sur les objets puniques la gravure est la règle, tout au moins à partir du IVe siècle. Il est donc évident que ces objets ne sont pas égyptiens ; par contre, par leur forme générale, et surtout par le col de canard ou de cygne [2] qui les orne, aussi bien qu'assez fréquemment par leur décor, ils sont incontestablement égyptisants.

Ces objets ont toujours intrigué les savants qui les ont vus. Lorsque Gauckler en découvrit pour la première fois à Dermech, il n'hésita pas à les qualifier de « hachettes » et, en effet, la forme de ces lames rappelle assez celle d'une hache dépourvue de manche. Quand le R. P. Delattre, de son côté, en rencontra dans ses fouilles, il les fit voir à des missionnaires qui y reconnurent des rasoirs du type même dont se servent certaines tribus nègres [3]. C'est à ce moment que Ph. Berger crut lire sur une lame le nom d'un barbier sacré [4]. Dès lors, les objets furent classés comme rasoirs jusqu'à ce qu'en 1909 Bertholon reprit la question dans un article publié dans la *Revue Tunisienne* [5]. Dans cet article, il rapproche la forme des lames carthaginoises des haches scandinaves et égéennes et conclut en voyant dans nos objets des haches à caractère magique [6]. Déjà Gsell, en 1901, avait formulé une opinion semblable dans un compte rendu très court [7]. Il reprit la question toute entière dans le tome IV de son Histoire [8]. Après une étude assez serrée et sans prononcer le mot définitif de « hache » il concluait : « D'autre part, elles (les hachettes-rasoirs) ne ressemblent pas moins à certaines hachettes antiques. Depuis des temps très reculés, la hache a été regardée comme un talisman chez divers peuples » [9]. On sent donc qu'il incline délibérément vers l'hypothèse d'une hache votive. Nous avons repris un à un ses arguments, ils ne nous semblent pas toujours concluants. Il note tout d'abord (avec Gauckler) que ces objets se trouvent aussi bien auprès des femmes qu'auprès des hommes, et que, de plus, à cette époque, les Carthaginois portaient leur barbe. A notre avis, cette

1. Une seule fois on trouve sur un rasoir égyptien le nom du propriétaire. Cf. Petrie, *l. c.*, p. 50 et n° 75.
2. Cf. Jéquier, *B. I. F. A. O.*, XV (1918), p. 163, qui renvoie à Loret, *Ä. Z.*, 30, p. 27.
3. Delattre, *C. R. Acad. Insc.*, 1901, p. 596-598.
4. *Ibid.* Sainte-Monique, 2e mois de fouilles, fév. 1898, p. 23, n. 1, et Berger, *C. R. Acad. Insc.*, 1900, p. 220.
5. Bertholon, *Revue Tunisienne*, 1909, p. 320.
6. Nous ne parlerons pas, bien entendu, des influences nordiques dont il fait mention et qui relèvent du domaine de l'imagination.
7. Cf. Mélanges de l'École de Rome, XXI, 1901, p. 196-197.
8. Hist. Anc. de l'Afr. du Nord, tome IV, p. 76-78.
9. *Ibid.*, p. 78. Von Bissing, Studi Etruschi, VII (1933), p. 116, y voit également des haches votives.

objection ne doit pas être retenue, car, et cela personne ne le conteste, l'objet en question a un caractère religieux et non pas utilitaire. On peut aussi admettre que dans certains cas rituels, le prêtre, la prêtresse ou même un simple fidèle fussent amenés à se raser partie ou totalité de la barbe ou de la chevelure. Cette hypothèse n'a, *a priori*, rien d'absurde [1] et elle suffit à amoindrir considérablement la portée de la remarque de Gsell. Celui-ci rapproche ensuite la forme des lames carthaginoises de celle de haches antiques [2]. Nous avons vérifié ces exemples. Ils ne nous ont pas convaincu. En fait, aucune des formes de haches qu'il cite ne se rapproche autant de la forme des objets carthaginois en question que ne le fait le rasoir égyptien; de plus la forme même de ces objets rend impossible leur emploi comme hache : d'une part le col d'oiseau prouve qu'ils n'étaient pas emmanchés, d'autre part leur manque d'épaisseur suffirait à les rendre inutilisables. Nous croyons donc qu'il s'agit bien de rasoirs, mais, et ici nous rejoignons l'opinion de Gsell, non pas de rasoirs d'usage courant, mais d'objets rituels ou magiques. En effet, nous avons vu que l'absence de manche les rendait difficilement utilisables. Leur place dans la tombe, près de la tête du mort, le soin avec lequel ils sont décorés, la nature de cette décoration, tout prouve que c'était bien des objets ayant une signification religieuse [3].

Des motifs égyptiens intervenant fréquemment dans la décoration de ces rasoirs, il importait donc de les étudier. Nous procéderons toujours de la même façon que précédemment : étude des dates d'apparition et de plus grande fréquence, enfin, étude des motifs.

La date d'apparition est facile à établir, car ces objets avaient frappé la curiosité de Gauckler [4], qui a soigneusement noté la tombe où il en rencontra pour la première fois. Cette tombe portant le n° 57 (Dermech I-Dermech, 1re région), on peut donc dater l'apparition des rasoirs du début de la seconde moitié du VIIe siècle. Avant, précise Gauckler, on ne trouve aucun rasoir, mais après, les rasoirs sont immédiatement très nombreux (cf. graphique, fig. 22, ci-dessous).

A haute époque, les rasoirs ont un caractère un peu différent de ceux que nous reproduisons. Seuls les plus grands sont ornés d'un bec de canard, les autres sont bifides. Enfin, détail plus important encore, ces lames ne sont qu'exceptionnellement ornées de dessins. Quand, par hasard elles en portent, la gravure est

1. Dans le rituel égyptien, le prêtre doit toujours être rasé, cf. Hérodote, II, 37.
2. Il cite surtout Déchelette, Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II, fig. 591, p. 1355. Il faut remarquer que Déchelette, qui connaissait les lames de Carthage, n'avait fait aucune objection pour y voir des rasoirs. Cf. Déchelette, *ibid.*, p. 263.
3. Cf. Gsell, IV, p. 78.
4. Gauckler, Nécropoles Puniques, I, p. 18 et 234.

exécutée au pointillé et non au trait [1]. Ces observations sont valables pour tous les rasoirs trouvés à Dermech.

Comme l'illustre notre graphique, les tombes du Ve siècle n'ont livré que peu de rasoirs. M. Poinssot, fouillant la nécropole d'Ard-el-Touibi, remarquait que les rasoirs y étaient exceptionnels [2]. Dès le IVe siècle, ils redeviennent nombreux et changent de caractère. Ce phénomène est d'autant plus intéressant que cela fait la seconde fois que nous observons, après une disparition au Ve siècle, une réapparition d'objets anciens et en même temps un changement de caractère de ces objets.

M. Merlin avait été frappé de ce changement, nous ne pouvons faire mieux,

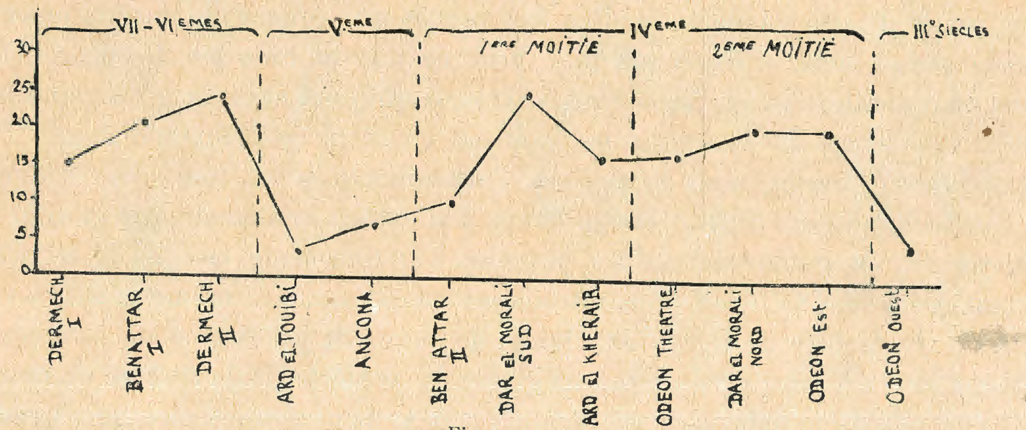


Figure 22.

pour le caractériser, que de reprendre ses paroles [3], « les rasoirs-hachettes trouvés à Douïmès et à Dermech, sont le plus fréquemment petits et effilés avec la lame *unie* ; quand ils portent des décorations, ce sont des dessins assez sommaires ; les hachettes à la lame finement illustrée, proviennent presque exclusivement de Byrsa et de Sainte-Monique. Dans notre nécropole elles sont souvent sans gravure, quelques-unes néanmoins sont rehaussées de sujets et rappellent de très près, par leur forme et leurs motifs, celles que le R. P. Delattre a tirées de sépultures situées au nord de Bordj-Djedid ».

Nous voyons qu'à partir du IVe siècle le changement dans l'ornementation étant acquis, les rasoirs sont les objets qui apparaissent le plus régulièrement dans le

1. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 235.
2. Cf. Poinssot et Lantier, Bul. Arc. du Com., 1927, p. 455.
3. Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 14 ; Gauckler, N. P., I, p. 235, écrivait de son côté : « Les ornements de *tous* les rasoirs trouvés à Dermech, sans exception aucune, sont gravés au pointillé et non au trait, ce qui les distingue essentiellement de ceux trouvés par le R. P. Delattre à Bordj-Djedid ».

mobilier funéraire carthaginois. Même au IIe siècle, ils ne disparaissent pas, alors que les tombes puniques ne contiennent presque plus rien.

Le plus grand intérêt que présentent ces rasoirs réside dans leur décoration, malheureusement depuis que les objets ont été trouvés, l'oxydation a entièrement recouvert les dessins, et nous n'avons pu ni les photographier ni relever la gravure nous-même [1]. Force nous a été de nous contenter des descriptions et des dessins publiés dans les rapports de fouilles d'une part; d'autre part, les Pères Blancs nous ont aimablement prêté les clichés de *dessins* faits, au moment des découvertes, par le marquis d'Anselme de Puisaye. Ces dessins sont d'autant plus précieux qu'il faut craindre que la gravure originale ne soit à jamais perdue [2]. Une partie d'entre eux sont inédits. Les motifs qui ornent ces rasoirs revenant constamment, nous n'avons pas jugé utile de relever tous les dessins publiés, nous ne reproduisons que les « types », et ceux qui présentent un plus grand intérêt, soit par le fini de leur exécution, soit par un détail de l'ornementation.

Aux VIIe-VIe siècles, nous l'avons vu, l'ornementation est très schématique et ne comporte que des dessins insignifiants. Dix rasoirs seulement sur 51 sont gravés, sur ces 10, 4 représentent des poissons sur une seule face de la lame (cf. no 900, planche XXVII, où nous retrouvons au IVe siècle le même motif) les six autres sont décorés de lignes en zigzag, de semis de points, ou de palmettes [3].

Nous ne connaissons pas de rasoirs gravés du Ve siècle, mais comme on ne connaît que peu d'exemples de cette époque, cela ne peut vouloir dire que, pendant cette période, les rasoirs n'étaient pas gravés. A partir du IVe siècle, l'ornementation est toute différente. La forme bifide disparaît et, petits ou grands, tous les rasoirs se terminent par un bec de canard [4]. A la naissance du pédoncule et sur toute la largeur de la lame est gravée une aile d'oiseau, le plus souvent traitée dans le style égyptien. Il est très rare que l'objet ne porte pas cette aile (sur les nos 904 et 914, elle peut avoir été masquée par l'oxydation). Seul le no 906 porte à sa place un liseré à motif végétal. La première constatation qui s'impose est que les motifs purement hellénisants sont fort rares. On ne peut citer que le no 913 (pl. XXVII) avec son Héraclès et celui de la figure 23 ci-contre représentant Mercure. Tous deux sont d'une technique beaucoup plus fine, et sont peut-être

1. Gauckler (N. P., I, p. 237) déclarait « Il est impossible de préserver ces objets... contre l'oxydation... Plus de la moitié des rasoirs des musées Saint-Louis et du Bardo peuvent être considérés dès à présent comme entièrement perdus ».

2. Le R. P. Lapeyre essaie actuellement de décaper les lames en question. Nous ne savons pas encore s'il a pu obtenir un résultat satisfaisant.

3. Gauckler, N. P., I, p. 235 et pl. CXXXVII, CXXXVIII, nos 1, 3 et 3 *bis* (p. 66, 67 et 96).

4. Bertholon y voyait une tête de cygne, cf. *Rev. Tun.*, 1909, p. 321.

l'œuvre d'un artisan grec résidant à Carthage [1]. Enfin, le R. P. Delattre indique [2] une lame portant sur une face « Hercule jeune », sur l'autre un personnage terrassant un ennemi. Ce sont les seuls exemples, à notre connaissance, reproduisant des motifs grecs.

Dans tous les autres cas, le sujet est soit purement égyptien, soit égyptien associé à une représentation punique, soit enfin purement punique.

Parmi les lames ornées de motifs égyptiens seuls, citons la figure 24 ci-dessous



Figure 23.

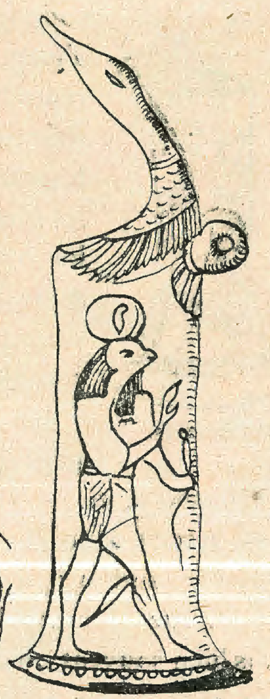


Figure 24.

(tirée « de Nécropole Punique voisine de Sainte-Monique »; 2e semestre de fouilles, 1898, p. 15; figure 31). L'autre face reproduit le même motif d'un Horus, ou plutôt Rê, la tête surmontée d'une uraeus, et levant le bras en signe d'adoration.

Une autre lame provenant de la même nécropole (cf. pl. XXVII, no 902) reproduit sur une face Isis allaitant Horus, dans le champ le croissant renversé semble indiquer une provenance carthaginoise. Sur l'autre face Horus-faucon, la tête sur-

1. Ces objets ont certainement été fabriqués à Carthage comme le montre le croissant lunaire disqué des nos 900, 902 et 906. Gsell, IV, p. 172, indique qu'il était possible que des artisans grecs résidassent à Carthage. Il est également possible que parmi les prisonniers faits lors des campagnes de Sicile, se soient trouvés des artisans grecs qui furent gardés en esclavage.

2. *C. R. Acad. des Insc.*, 1905, p. 325-327.

montée d'une couronne de basse Égypte, est perché sur une fleur de lotus. C'est là le motif le plus fréquemment reproduit par les graveurs carthaginois.

Mais, pour le plus grand nombre, les rasoirs sont ornés de sujets où se mêlent les représentations puniques et les motifs égyptisants.

Parmi ces motifs, le plus fréquent est celui d'Horus-faucon perché sur un lotus; on le retrouve sur les n°s 900 (au revers deux poissons — motif punique), 901 (au revers femme tenant un disque — motif punique), 902 (au revers Isis allaitant Horus), 909 (au revers personnage passant à droite et tenant une palme, — motif punique d'inspiration égyptienne). Un rasoir publié par le R. P. Delattre [1] reproduit la tige de lotus surmontée de *deux* Horus affrontés, couronnés du pschent et tenant le flagellum (même motif à Ard-el-Kheraïb, n° 73, p. 65 fig. 37). Après le motif d'Horus sur le lotus, les préférences carthaginoises vont à Isis allaitant Horus. Tels sont les n°s 902 et 914 ; une lame trouvée à Sainte-Monique, représente le même motif [2]. Sur une autre, Isis est représentée la tête surmontée de la couronne Atef, et Horus est couronné du pschent complet [3].



Figure 25.

Isis protégeant Horus se trouve aussi sur la figure 23 de la page 307 ci-dessus (au revers Mercure portant le caducée).

Comme motif égyptien nous trouvons encore l'œil oudja, soit ailé : n° 904 où il est associé à un Horus (au revers palmiers) et sur une lame provenant d'Ard-el-Kheraïb [4], soit simple (figure 25 ci-contre), provenant de Sainte-Monique [5].

Sur toutes les autres lames, les motifs sont purement puniques (palmiers, Orants), mais bien souvent un détail de l'exécution est égyptien. Ainsi sur le n° 903, la chevelure de la déesse, la manière de traiter la robe (celle-ci représente les ailes d'Isis repliées sur le corps); sur le n° 905 : la couronne de basse Égypte et le signe ankh que tient le personnage. Le geste de la main droite levée, la main gauche tenant un objet, est égyptien (n°s 908, 909, 910, 914). De même le pagne qui habille les personnages (n°s 903, 908, 910, 914). La fleur de lotus est fréquemment introduite dans un sujet par ailleurs purement carthaginois (n°s 901, 905, 907).

Bien qu'il n'y soit parvenu que rarement, on a l'impression que l'artisan punique avait l'intention d'imiter le mieux possible un sujet égyptien.

1. N. P. voisine de Sainte-Monique, 2e trim. p. 11, fig. 22-23.
2. Cf. Delattre, Nécr. des Rabs, 3e année, p. 12, fig. 16.
3. Cf. Bissing, *Studi Etruschi*, VII (1933), fig. 8, p. 97.
4. Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, tombe 73, p. 65, fig. 37.
5. Delattre, Néc. des Rabs, 3e année de fouilles, p. 12, fig. 15.

A quoi pouvaient servir ces rasoirs ? Nous ne voyons pas d'autre possibilité en dehors d'un usage rituel ou magique. Le trou de suspension laisse supposer qu'ils étaient votifs, mais les sachets de linge et de sparterie qui les contenaient [1] permettraient de croire qu'ils étaient portés.

Nous sommes frappé par le fait que, dans la plupart des cas, la gravure représente un dieu ou une déesse : Isis et Horus dans les exemples égyptisants, Héraclès et Mercure dans les trois exemples hellénisants. Nul doute que le personnage barbu, coiffé d'une sorte de tiare et tenant une hache (n° 907 et figure 26, ci-contre), ne soit un dieu carthaginois. Gsell y voit [2] le dieu Resef. Il est possible que le palmier que l'on retrouve si fréquemment (n°s 904, 906, 907, 908, 911, 916 et sur de nombreuses autres lames non reproduites) soit non seulement l'arbre sacré de Carthage, mais la représentation symbolique d'une divinité [3].

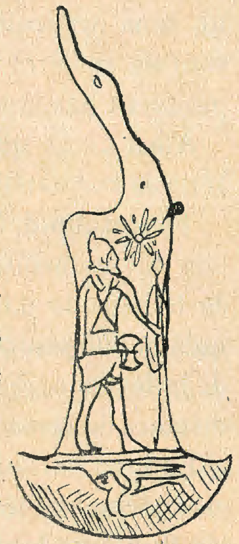


Figure 26.

Mais il faut, d'autre part, reconnaître que toutes ces lames ne représentent pas des dieux, le n° 912, par exemple, et surtout la lame que nous reproduisons ci-contre. (fig. 27). Ce rasoir provient de Byrsa [4] et il est difficile de ne pas y voir un objet magique. La figuration d'un oiseau tuant un serpent pourrait l'apparenter aux bandes magiques que nous étudierons ci-après. De même la présence du lion et du griffon, pl. XXVIII et fig. 26 et 27, ci-contre (cf. n° 912); on peut donc se demander si les rasoirs de Carthage sont des objets rituels, ou plus simplement des objets magiques au même titre que les autres amulettes portées par les Carthaginois. Dans ce cas les dieux seraient représentés à cause de leur puissance magique; à ce propos, la présence de l'oudja, d'Horus-faucon, d'Isis allaitant Horus, et de Rē sont remarquables. En effet ces dieux et ces symboles sont particulièrement efficaces en magie, et à ce titre ils apparaissent fréquemment sur les objets magiques égyptiens [5]. Qu'il ait été magique ou rituel,

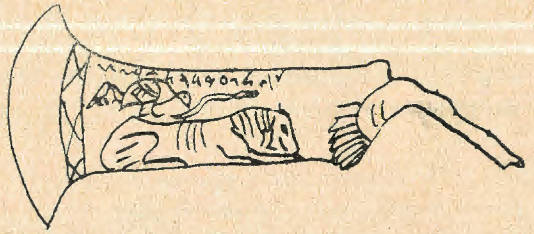


Figure 27.

1. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 237.
2. Gsell, Melanges École de Rome, XXI, 1901, p. 197 et note 2. La lame 906 contient une invocation à Astarté, Cf. Delattre, Néc. des Rabs, 3e année de fouilles, p. 11.
3. Cf. H. Danthime, Le Palmier-dattier et les arbres sacrés, Paris, 1937.
4. Delattre, *ibid.*, p. 11, fig. 13 et p. 12-13. L'inscription est du même type que celle des bandes magiques. cf. ci-dessous, p. 256, et Ph. Berger, Mus. Lavigerie, p. 210, 211, pl. XXXI, n° 1.
5. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, sur la stèle de Metternich (cf. Moret, Horus Sauveur, Rev. Hist. des

le rasoir votif carthaginois est un élément précieux du mobilier funéraire égyptisant. Car il est hors de doute qu'en figurant sur une lame de *forme égyptienne*, une tête de canard ou de cygne (*motif égyptien*) les Puniques aient voulu donner à cette lame un sens particulier. Ce sens nous échappe; ont-ils copié un objet égyptien, se sont-ils inspirés librement de l'art décoratif de la vallée du Nil, peu importe; ils prouvent par là qu'ils connaissaient bien cet art.

Ainsi en ce qui nous concerne, l'étude des rasoirs nous a permis de faire une série de constatations.

Tout d'abord, même au IIIe siècle, les Puniques restent encore fidèles à un certain égyptianisme: Ils ont gardé de la mythologie égyptienne un souvenir vivace de la légende d'Isis et d'Horus; même si la persistance de ce souvenir n'était dû qu'à la puisssance magique attachée à Isis et à son fils; et non à la beauté morale de la légende, il n'en reste pas moins que c'est là pré-figuration à deux siècles de distance de la vogue que connaîtra le culte d'Isis dans le monde romain.

Enfin et surtout; sur ces objets dont le caractère rituel et sans doute magique est indéniable; les représentations égyptiennes sont très fréquentes. C'est donc que les Puniques leur attribuaient une puissance au moins égale à celles de leurs dieux propres. Par ce côté, les rasoirs se rattachent aux bandes magiques que nous allons étudier maintenant et qui fournissent, croyons-nous, l'explication du caractère égyptien ou égyptisant du mobilier funéraire punique.

Religions, 1915) *Oudja* : pl. I, registre VII; pl. III, reg. IX et XIV ; pl. V, reg. XXI ; pl. VI, reg. XXVII ; *Horus-Faucon* : pl. I, registres III, V, VI, VII, VIII ; pl. III, reg. XII, XIII, XIV (perché sur une plante, comme sur les rasoirs, 900, 901, 902 et 909) ; pl. V, reg. XIX, XX, XXIII, XXIV ; pl. VI, reg. XXXVI ; *Isis allaitant Horus* : pl. III, reg. XI et XIV ; pl. VI, reg. XXXVIII ; *Rē* : pl. I, registres VI et VII ; pl. V, reg. XIX et XXVI ; pl. VI, reg. XXXII. De même ci-dessous fig. 29 (Oudja, Horus).

CHAPITRE IX

LES BANDES ET ÉTUIS MAGIQUES

Les objets dont nous abordons l'étude sont certainement parmi les plus curieux de tous ceux recueillis dans les fouilles carthaginoises [1]. Il s'agit de tubes cylindriques ou octogonaux, cf. planche XXIX ci-dessous, dont le couvercle est constitué par une tête d'animal divin égyptien. Ces tubes sont en or et en argent, ou en bronze et en plomb. Sur ceux de matières précieuses on trouve généralement une tête de Sekhmet, et plus rarement une tête de faucon Horus (ou plutôt Rē) ou de bélier (Amon-Rē). Les tubes de bronze et de plomb se terminent à peu près tous par une tête de bélier [2]. L'or et l'argent se rencontrent surtout dans les tombes anciennes [3], alors que le bronze et surtout le plomb sont particuliers aux IVe et IIIe siècles.

Indépendamment de ces étuis de métal, on a retrouvé à Carthage cinq objets de pâte ajourée qui semblent avoir été destinés au même usage (cf. pl. XXIX ci-dessous, nos 925 à 929). Deux d'entre eux ont été trouvés par Gauckler dans une tombe du VIe siècle [4], les trois autres (nos 927, 928 et 929) sont conservés au Musée

1. Pour les étuis aux VIe-Ve siècles, cf. Gauckler, N. P., II, p. 426 et suivantes ; Mus. Lavigerie, I, p. 232 ; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 112, no 7 à 9, pl. LVII, fig. 1 à 3 ; au IVe siècle, Merlin et Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 22, 23, etc. ; au IIIe siècle, Delattre, *C. R. Acad.*, 1899, p. 319. Des étuis semblables ont été trouvés en dehors de Carthage : *à Malte* : Mayr Sitzungs. der bayer. Akad., 1905, p. 499-501. *En Sardaigne*, Monumenti inediti dell'Instituto, XI, pl. LII, fig. 23 ; Perrot, III, p. 238, fig. 183 ; Marshall, Cat. of the Jewel. in the British Museum, 1911, p. 159, no 1560, pl. XXIV ; Gauckler, *l. c.*, p. 447 et suiv. *A Cadix* : de Laigue, *Rev. Arch.*, 1892, II, p. 292-294 et fig. *En Phénicie* : de Ridder, Col. de Clercq, p. 287, no 1566. Pour les bandes contenues dans les étuis, cf. Gauckler, *l. c.*, p. 439 et pl. CCXLV et CCXLVI (= Mus. Alaoui, Supplt I, pl. LVI). La photographie de la bande du tombeau no 212 (pl. CCXLVI) ne reproduit que la moitié de cette bande. Pour celles de Sardaigne, cf. Gauckler, *ibid.*, p. 448-451, pl. CCXLVI. *A Malte*, Mayr, *l. c.*, p. 500-501.

2. Sur un étui de Sainte-Monique, nous trouvons encore la tête de Sekhmet. Cf. Delattre, Néc. des Rabs, 3e année, p. 35, fig. 89.

3. Cependant à Ard-el-Kheraïb un étui *en or* se termine par une tête de Sekhmet, cf. Merlin-Drappier, *l. c.*, p. 13, et p. 22, fig. 1 (tombeau no 3).

4. Cf. Gauckler, *l. c.*, p. 131, t. 309 (Ben Attar I), pl. CLXII.

Lavigerie, l'un d'eux (928) a été trouvé à Douïmès [1], ce qui laisse croire que tous datent des VIIe-VIe et Ve siècles. Ils présentent tous la même décoration, les détails seuls varient. Sur les nos 925, 926, le couvercle se termine par une double tête de faucon surmontée du disque, sur les autres, le motif est plus compliqué, il comporte une tête de faucon et une tête de bélier adossées et surmontées du disque (no 927 ; sur le no 929 le disque a été brisé, mais on voit encore nettement son amorce) ; le no 928 porte le même motif, mais la double tête est surmontée d'une couronne atef, il s'agit sans doute dans ces trois figurations d'Amon-Rē. Dans tous les cas, la base du buste est percée aux épaules pour permettre le passage d'un fil de suspension. La partie cylindrique se compose uniformément de deux cartouches royaux surmontés de deux plumes, et séparés l'un de l'autre par deux déesses accroupies, la tête disquée et tenant une plume (sans doute Maat). Les cartouches sont placés de façon à se trouver sur le même plan que chaque tête double, de sorte que les deux déesses se trouvent occuper les parties latérales. Sur les nos 925, 926, 927, 928, nous voyons le cartouche de Mycérinus. Sur le 929, assez curieusement, l'un des cartouches est au nom de Thoutmosis III, l'autre, comme précédemment étant celui de Mycérinus. La base de l'objet peut être plate (no 926) ou au contraire hémisphérique, et dans ce cas, elle est décorée d'une fleur de lotus. La technique très fine de ces objets, ainsi que leur matière, une pâte très homogène bleue pâle, indiquent assez qu'ils sont égyptiens. Le no 928, avec son couvercle encore mobile [2], montre qu'ils étaient employés comme étuis afin de contenir une amulette écrite. Par un dessin accompagnant un papyrus de la Bibliothèque Nationale [3] (cf. pl. XXIX, ci-dessous, no I a et b), nous savons que des tubes porte-amulettes similaires existaient en Égypte. Un tube semblable mais en schiste émaillé [4], à tête de bélier confirme l'existence de ces étuis en Égypte à Basse-Époque [5] bien qu'à notre connaissance on n'en ait pas trouvé en métal. La

1. Delattre, N. P. de Douïmès, Mém. des Ant., t. LVI, p. 121, fig. 80 du tir. à part = Mus. Lavigerie, I, p. 222 et pl. XXXII, no 2.

2. Sur les autres exemples l'humidité a fait adhérer le couvercle de sorte qu'il est impossible de l'ouvrir sans risquer de briser l'objet.

3. La pl. XXIX, no 1 a et b, reproduit une photographie du dessin accompagnant le papyrus no 182 du Fonds égyptien. Ce papyrus était contenu dans le « cylindre de bois évidé surmonté de la tête de Mouth (*sic*) et de Chons (*sic*) avec une bélière » (note manuscrite accompagnant le dessin et le papyrus). L'objet lui-même a disparu.

4. Cf. Petrie, Amulets, pl. XXXVIII, no 212 t, et p. 44 (les tubes porte-amulettes reproduits par Petrie, Amulets, pl. XIX, nos 133 a, b, c, ne se terminent pas par une tête d'animal divin). Il se peut que le cylindre creux dont parle Daressy (Ann. Serv. X, 1910, p. 180) soit du même type que ceux du Carthage. Les événements nous ont empêché de vérifier ce point au Musée du Caire où l'objet est conservé (Journal d'entrée, no 29497).

5. La bande étroite de papyrus que renfermait l'étui de la Bibliothèque Nationale est écrite en hiératique de basse époque.

technique et la matière des petits tubes ajourés étudiés ci-dessus confirmeraient encore, s'il en était besoin, l'origine égyptienne du type de l'étui de métal carthaginois.

Que contenaient ces tubes ? Nous ne l'aurions sans doute jamais su, si par bonheur, dans quelques cas, l'amulette qu'ils contenaient n'avait été gravée sur des feuilles d'or ou d'argent [1]. Ces feuilles, au nombre de trois, sont tout ce qui reste du contenu de tous les étuis trouvés à Carthage. Il y a donc intérêt à les étudier de près puisqu'elles *représentent* en réalité toutes les autres bandes qui ont été perdues, soit parce qu'elles étaient faites de papyrus ou d'étoffe [2], soit parce que l'oxydation de l'étui a entraîné l'oxydation de la bande métallique qu'il contenait. Nous verrons d'ailleurs que les trois bandes qui ont été découvertes reproduisent les mêmes motifs.

La plus grande de ces bandes (no 934, pl. XXIX), que nous étudierons tout d'abord [3] parce qu'elle contient les formules les plus développées, est constituée par une mince feuille d'or, longue de 27 centimètres, et large de 2 centimètres 3 millimètres. Elle est divisée en quatre registres, les deux premiers larges de 7 millimètres, les deux derniers successivement de 4 millimètres 5, et 4 millimètres. Les figures ont donc en moyenne de 6 à 7 millimètres de hauteur pour les premiers registres et 4 millimètres au plus pour les autres. La photographie que nous en donnons planche XXIX est à peu près au double de la grandeur réelle. Les figures et les détails d'exécution sont tellement petits, que la lecture est parfois douteuse, notamment en ce qui concerne la tête des divinités représentées et la couronne ou le signe distinctif qui les surmonte. Aussi est-il impossible, dans bien des cas, de préciser le dieu ou la déesse que le graveur a voulu représenter. Le travail est exécuté « au repoussé », les figurations peuvent donc être lues indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche. Cependant, le sens de lecture de l'inscription punique, de même que la scène qui précède les deux derniers registres indiquent que l'ensemble devait se lire de droite à gauche [4]. Toutefois, pour la commodité, nous transcrirons de gauche à droite. Pour faciliter les références, nous avons

1. Marcellus Empiricus dit que les charmes doivent être de préférence écrits sur matière durable « laminae argentæ » « laminæ auræ », cf. Marcellus Empiricus, de Medic., 20 à 29.

2. La bande no 937, pl. XXIX ci-dessous, portait encore des signes quand elle a été découverte, actuellement tout a disparu. Il est regrettable que le R. P. Delattre n'ait pas pensé à relever le dessin (Néc. des Rabs, 3e année, p. 35, note 1, où il déclare : « Dans plusieurs de ces étuis nous avons trouvé un ruban d'étoffe portant une *procession de dieux égyptiens* »).

3. Contenue dans l'étui no 923, cf. Berger, *C. R. de l'Acad.*, 1900, p. 205-207 = no 7, p. 112, Mus. Alaoui. Supt 1, 1907, pl. LVI et LVII.

4. C'est le sens que suit Gauckler dans ses descriptions.

divisé arbitrairement les registres en fragments ou groupes de signes que nous avons numérotés au-dessus des figurations (cf. ci-dessous, p. 318, fig. 30).

Comme on le voit, les formules ne comportent aucun hiéroglyphe[1]. Si l'on excepte les inscriptions puniques de la fin du 2e registre (gr. *15*) et du 4e registre (gr. *24*), il n'y a absolument que des représentations figurées.

Le « charme » que nous venons de décrire diffère des bandes de papyrus qui jouaient un rôle semblable en Égypte. En effet, le papyrus no 182 de la Bibliothèque Nationale[2] porte un texte magique écrit et non figuré. Il existe bien des bandes magiques égyptiennes figurées mais celles-ci sont plus simples[3], elles ne comportent guère qu'un défilé de dieux. Une d'entre elles cependant s'apparente davantage aux bandes carthaginoises[4], on y voit aussi une scène d'adoration d'un objet par deux déesses ou deux dieux figurés de part et d'autre de l'objet; Ptah dans le Naos (= fig. 30, 4e registre gr. *25*), etc... Néanmoins il n'y a que parenté et non identité entre les deux séries d'objets égyptiens et carthaginois[5].

Mais, s'il n'existe pas en Égypte de bande de métal ou de papyrus d'un type exactement semblable aux bandes de Carthage, le principe de l'accumulation de représentations figurées à l'exclusion, ou presque, de tout commentaire écrit qui caractérise ces bandes se retrouve sur une série d'objets égyptiens très différents les uns des autres :

1o *Sur les ivoires magiques du Moyen Empire*[6].

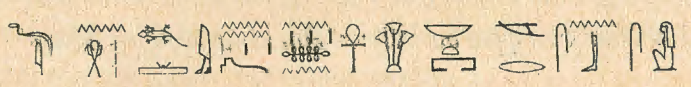
Nous reproduisons (fig. 28) un de ces objets à titre d'exemple :

Comme sur notre bande nous retrouvons des serpents, Touëris (gr. *28*), le crocodile (gr. *23*), le lion (gr. *9*), le griffon (gr. *11*), l'oudja (gr. *30*), etc... Le défilé de dieux, une des caractéristiques de notre inscription, se retrouve également sur ces ivoires, notamment sur le fragment que nous reproduisons à la page 316 (fig. 29, tirée de Legge, pl. XI, fig. 19 et ayant appartenu à Petrie). A rapprocher

1. Sauf peut-être au 4e registre (gr. *25*) où nous croyons voir [sign] et un signe illisible. De même au gr. *26* où nous pourrions avoir une inscription démotique.
2. Cf. ci-dessus, p. 312 ; pour des bandes semblables, cf. Chassinat, Recueil de Travaux, XIV, p. 10.
3. Cf. Bibl. Nat., fonds égyptien, no 178 = pl. XXIX, no 11 a, ci-dessous. De même Leemans, Monuments égyptiens du Musée d'Antiquité des Pays-Bas à Leyde, pl. CLXX, no 356, b, c, 8.
4. Cf. Leemans, *op. cit.*, *ibid.*
5. Il est possible cependant que les bandes retrouvées par le R. P. Delattre aient été du même type que celles d'Égypte (cf. ci-dessus, p. 313, note 2).
6. Cf. Legge dans P.S.B.A., 1905, pp. 130-152 et 295 sq., *ibid.*, 1906, p. 159 ; Daressy, Textes et dessins magiques (Cat. Général du Caire), pl. XI et XII.

notamment du 4e registre (gr. *21* et *22*) où l'on remarque plusieurs fois la succession de Seth, Horus et plus loin Sekhmet.

A quoi servaient ces ivoires? Les inscriptions nous l'apprennent immédiatement. Elles sont toutes du type[1] :



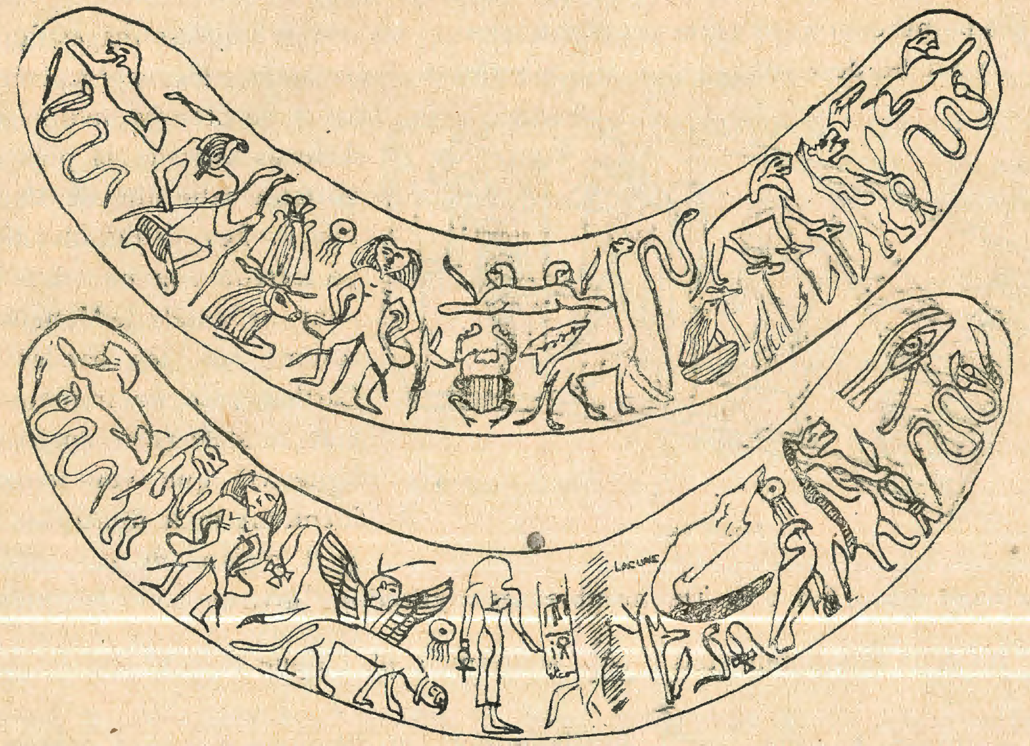


Figure 28.

[Formule] à dire par les nombreux protecteurs : « Nous venons, nous protégeons la vie de la dame (nom) ».

Nous ne retiendrons de cette catégorie d'objets que les faits suivants : 1o les dieux représentés sont qualifiés de *protecteurs* ([signe]) et de *nombreux* ([signe]) ; 2o ils viennent protéger la vie du possesseur du charme ; 3o le nom du possesseur est écrit en entier (souvent même il est suivi d'une généalogie). Ces trois caractères se retrouvent dans nos bandes de Carthage, les dieux y sont représentés *très nombreux*, le plus souvent ils tiennent un signe ankh à la main, enfin, le nom du pos-

1. Tirée de Legge, P.S.B.A., 1905, p. 299.

sesseur est gravé sur l'objet. En effet, les inscriptions puniques se traduisent : « protège et garde Hilleçbaal, fils d'Arisatbaal » et « garde et protège Hilleçbaal, fils d'Asi [1] » ; Legge [2] estime que ces ivoires étaient destinés à protéger le propriétaire des morsures de serpent et qu'ils étaient certainement destinés aux vivants [3].

2° *Sur les cippes ou stèles d'Horus-sur-les-Crocodiles.*

Les points communs entre ces monuments et les scènes ou personnages figurés sur les bandes de Carthage sont très nombreux. Pour faciliter les rapprochements nous ne citerons qu'une stèle d'Horus sauveur, la plus importante celle dite de Metternich [4]. Les défilés de dieux protecteurs sont un trait dominant sur la stèle de Metternich comme sur les bandes de Carthage. Cf. notamment pl. I de la stèle (face antérieure, ligne VI) que l'on retrouve identique mais multipliée sur le 3e registre de la bande de Carthage (gr. *16* à *22*). De nombreuses figurations divines sont les mêmes sur les deux monuments tels :  Metternich, pl. I, ligne VI = 1er registre, gr. *3* fin, Carthage ; de même :  de Metternich, pl. III, ligne XIV = Carthage, 2e registre, gr. *8* fin. Le personnage à quatre têtes de béliers (Amon) si fréquent sur notre inscription se trouve dans Metternich, pl. I, l. I ; pl. III, l. XI ; pl. V, l. XXIII. On pourrait multiplier les points de contact (figuration de Ptah-patèques : Metternich, pl. I, l. II = Carthage, 2e registre, gr. *13* et 3e registre, gr. *9*, *21*, etc...) [5].



Figure 29.

1. Mus. Alaoui, Suppt I, p. 111, d'après Berger, *C. R. de l'Acad.*, 1900, p. 205-207.
2. Cf. P.S.B.A., 1905, p. 151.
3. Legge dans la note 35, p. 151 du même article, remarque que le nom propre n'est jamais suivi des mots .
4. Nous nous servons de la publication de Moret dans son article « Horus-Sauveur », *Rev. Hist. des Religions*, 1915, II, p. 213-287. Cf. également Golénischeff, die Metternichstele.
5. Cf. ci-dessous, p. 332, n. 3, p. 332-333.

3° *Sur les hypocéphales* [1].

Sur ces objets qui n'apparaissent qu'à la XXVIe dynastie [2], nous remarquons quelques figurations identiques à celles des bandes, notamment : le serpent muni de jambes (un des Décans) faisant le geste de l'offrande (gr. *1* et *2*) de même Amon à quadruple tête de bélier (gr. *8* par exemple).

Le fait de remplacer des textes par des figurations semble être une tendance générale à partir de cette époque [3]. Les monuments datés de Nekhthorheb surtout, à Bubastis et à Saft-el-Henneh, présentent des exemples frappants de ce procédé [4], celui-ci continuera à se développer aux époques suivantes et c'est ainsi que les frises des temples de Dendérah [5] et d'Edfou [6] fournissent des exemples remarquables de ce procédé.

Il était normal que des étrangers préférassent de telles figurations à des inscriptions qu'ils ne comprenaient pas. Les bandes de Carthage, tout en étant très particulières, s'apparentent donc à des objets égyptiens. Il nous reste à étudier en détail ces bandes ; nous nous attacherons principalement à la bande n° I (fig. 30, ci-dessous) qui est la plus complète. Les bandes II et III se bornent à reproduire fidèlement chacune une partie différente de la bande la plus développée.

Bande n° I (934). Trouvée dans la tombe 212 de Dermech I-Dermech (2e région), fin du VIe siècle [7], elle était enroulée dans un étui en or à tête de lionne (n° 920, pl. XXIX). L'étui est octogonal et mesure 4 cm. 6, il porte un anneau de suspension dissimulé derrière le disque solaire de Sekhmet. L'objet était donc porté suspendu à un collier, ou à un cordon. La bande elle-même formée d'une mince feuille d'or est divisée en quatre registres (cf. ci-dessus, p. 313), le 3e et le 4e se terminant en une seule ligne par une même série de représentations.

1. Cf. Petrie, Abydos I, 1902, pl. LXXVI, LXXVII et LXXIX égalt. Birch, Unrolling of a mummy, p. 13 ; Chabas, le Pap. magique Harris, p. 91, et de Horrack, Bibliothèque Égyptologique, t. XVII, pp. 3-14 et pl. I.
2. Cf. Boreux, Antiquités Égyptiennes, p. 201.
3. Cf. par exemple le cercueil du Musée de Copenhague = Valdemar Schmidt, Choix de monuments... de la Glyptothèque Ny-Carlsberg, 1906, p. 206-207, A. 172 (800-600 av. J.-C.) ; de même Maspero et Gauthier, « Sarcophages des Époques Persane et Ptolémaïque », t. II (1939), n° 29310, pl. XIV et 29312, pl. XX. Déjà dans le tome I du même ouvrage le sarcophage de Taho, fils d'Ahmasi (pl. XVI) représentait les heures du Livre des Portes sans texte.
4. Cf. E. Naville, Bubastis (Eg. Exp. Fund), Londres, 1891, pl. XLV, XLVI, XLVIII.
5. Cf. Chassinat, le Temple de Dendara, t. 4, le Caire, 1935, pl. CCLXXXIX, CCXC, CCXCI, CCXCII.
6. Cf. Chassinat, le Temple d'Edfou, tome 9, pl. XXIV a et b, XXV c, XLVIII, etc... De même, Chassinat, Le Mammisi d'Edfou, pl. XLIII et XLIV.
7. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 92, et *ibid.*, II, p. 451-458.

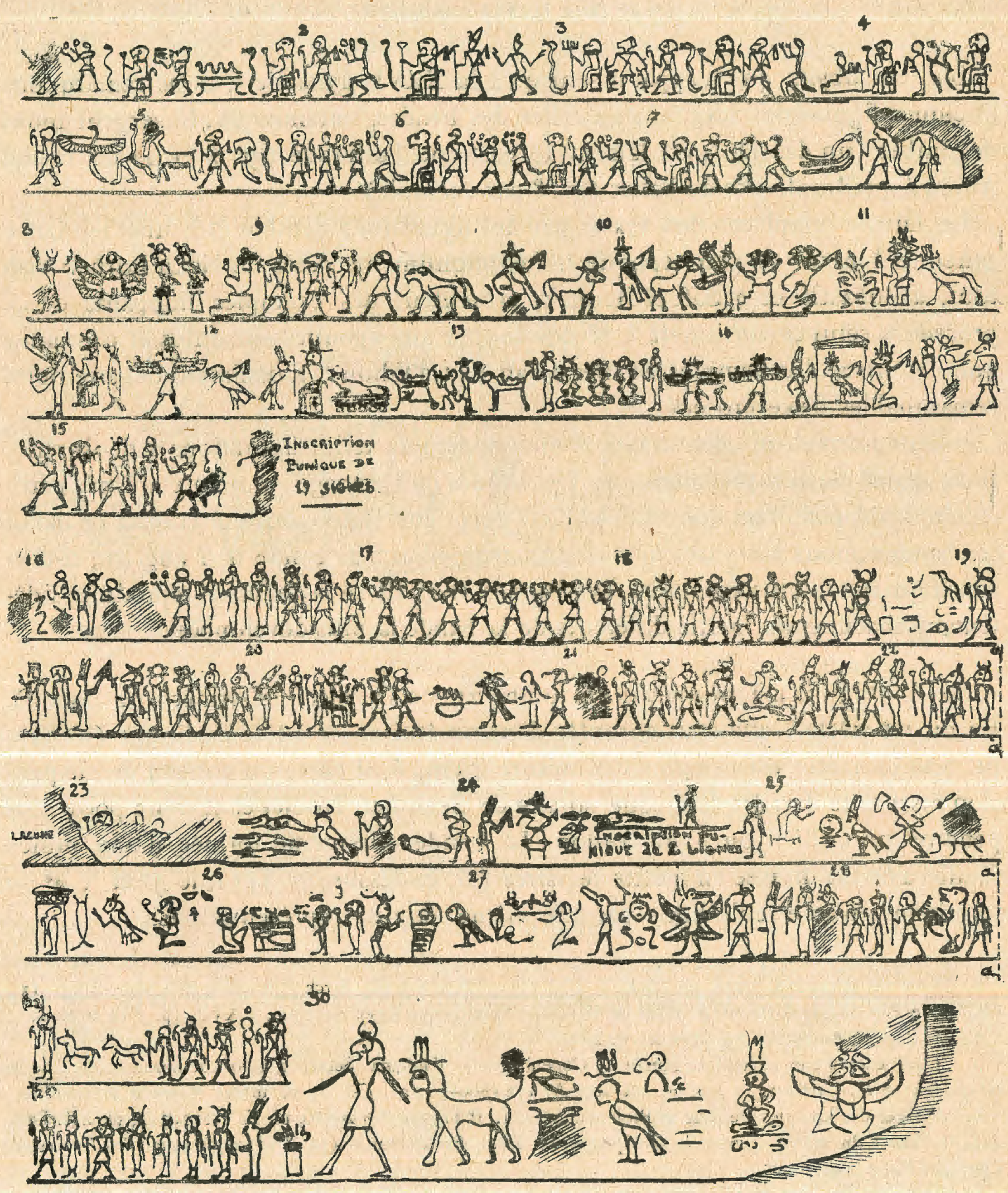


Fig. 30 (Bande I, n° 934).

1er registre.

Le premier registre, comme on peut s'en assurer par la figure 31 ci-dessous, empruntée à l'ouvrage de M. Chassinat [1], commence par reproduire 36 décans tels qu'ils sont figurés sur la frise des parois Ouest, Nord et Est de la chambre du trésor du temple de Dendérah. Grâce à la liste de Dendérah nous connaissons donc le nom de chacun des décans représentés. Ce sont :

Groupe 1 : <1>. La première figure de Dendérah est coupée sur la bande I, mais elle existe sur la bande III (cf. ci-dessous, figure 36) qui donne la même

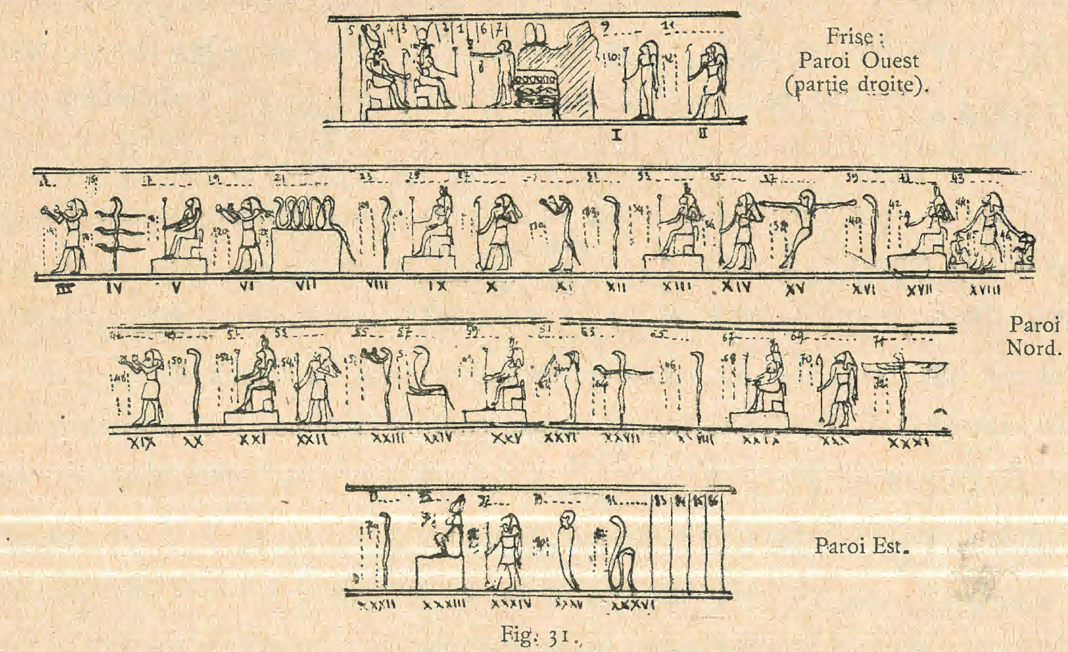


Fig. 31.

liste de décans. Il s'agit d'une déesse à tête de lionne, debout, tenant un [hiéroglyphe] et un ☥ = [hiéroglyphes] (= 1, fig. 31). — 2, en demi-lacune, dieu debout les bras écartés du corps, on voit d'après la bande III qu'il tient deux [hiéroglyphe]. Sur la frise de Dendérah, ce même dieu a une tête de lion et ne tient qu'un seul [hiéroglyphe], mais d'autres représentations égyptiennes [2] le représentent comme sur les bandes puniques = [hiéroglyphes]

1. Cf. Chassinat, le Temple de Dendara, t. IV, le Caire, 1935, pl. CCXCI, CCXCII et CCLXXXIX ; les noms des décans sont publiés, p. 176-178, ils sont suivis d'un nom de matière (or, argent, lapis-lazuli, etc...), ce qui semble indiquer que le trésor du temple renfermait des statuettes à l'image de chaque décan.

2. Cf. Statue 38.924 du Caire = Daressy, Statues de Divinités, Cat. du Caire, p. 231 et pl. XLVI ; stèle du Caire, cf. Kamal, *Annales du Service*, IX, 1908, p. 192 ; Bracelet de Tanis, cf. Montet, *Kêmi IX* (1942), fig. 31.

(= II, fig. 31). — *3*, dieu debout à tête d'animal (lion ?) les bras levés offrant deux vases = (III, fig. 31). — *4*, serpent dressé, le corps traversé de trois traits (ce détail n'est pas visible sur la bande I, mais se voit très nettement sur la bande III), ces trois traits sont des serpents plus petits = (= IV, fig. 31). — *5*, déesse à tête de lionne assise sur un trône (il semble qu'un signe soit tracé à l'intérieur du siège), elle porte un = (= V, fig. 31). — *6*, dieu debout à tête d'animal (lion ou chacal) faisant l'offrande du (à Dendérah, ce décan offre deux, mais l'offrande de l'œil oudja est confirmée par trois autres listes égyptiennes [1]) = (= VI, fig. 31). — *7*, serpent sur un socle = (= VII, fig. 31). — *8*, serpent dressé = (= VIII, fig. 31). — *9*, déesse à tête de lionne, assise, comme ci-dessus, *5* = (= IX, fig. 31).

Groupe 2. — *10*. Dieu debout à tête animale (?) (lion à Dendérah, chacal ? sur la bande III), tenant un et un = (= X, fig. 31). — *11*, serpent dressé, muni de bras et de jambes offrant deux = (= XI, fig. 31). — *12*, serpent dressé, comme ci-dessus *8*, = (XII, fig. 31). — *13*, déesse lionne, assise comme ci-dessus *5* et *9* mais tenant un en plus du = (= XIII, fig. 31). — *14*, dieu à forme humaine, debout, portant la couronne munie d'une uræus, un et un = (= XIV, fig. 31). — *15*, personnage debout, la tête est remplacée par une, les bras écartés, les jambes ployées (attitude de danse), à Dendérah ce personnage a une tête humaine et une seule jambe (cf. XV, fig. 31), mais l'exactitude du dessin de Carthage est confirmée par d'autres listes égyptiennes de décans [2] = . — *16*, serpent dressé, comme ci-dessus *8*, = (= XVI, fig. 31).

Groupe 3. — *17*, déesse (?) à tête d'animal (?) assise sur un trône et tenant une

1. Statue 38.924 du Caire, Stèle du Caire, Bracelet de Tanis (cf. références, p. 319, n. 2, ci-dessus), on trouve déjà ce décan sur une bande magique, cf Legge, *P. S. B. A.*, 1905, p. 140 et pl. VI, où on trouve gravée la légende : « Je suis celui qui porte l'œil-oudja et j'apporte la protection à... ».
2. Statue 38.924 Caire, Stèle du Caire (cf. références ci-dessus, p. 319, n. 2) et sur une statuette, cf. Shorter, *J. E. A.*, VIII (1932), p. 121, pl. X.

sorte de fourche à multiples dents. A Dendérah (cf. XVII, fig. 31), comme sur la bande III (cf. ci-dessous, fig. 36), il s'agit d'une déesse lionne assise portant un et un = . — *18*, dieu debout à tête de lion (bande I) ou de chacal (bande III) tenant deux animaux à bout de bras, à Dendérah (cf. fig. 31, XVIII), il s'agit d'un dieu à tête de lion qui s'appuie sur deux cynocéphales se faisant face = . — *19*, dieu debout à tête humaine (bande I) ou animale (bande III) tenant un et un, à Dendérah (cf. fig. 31, XIX), comme sur les autres listes égyptiennes [1], on trouve ici un dieu à tête de lion faisant l'offrande de deux = . — *20*, serpent dressé, comme ci-dessus *8* et *12*, = (= XX, fig. 31). — *21*, déesse à tête de lionne, assise comme ci-dessus *5* et *9*, = (= XXI, fig. 31). — *22*, dieu debout à tête d'animal (lion ?) tenant un et un = (= XXII, fig. 31). — *23*, serpent muni de bras et de jambes faisant l'offrande de deux, comme ci-dessus *11*, à Dendérah (cf. XXIII, fig. 31), le serpent n'a pas de jambes, mais la figuration de Carthage est confirmée par deux listes égyptiennes [2] = . — *24*, uræus sur un, à Dendérah le socle est simple (cf. XXIV, fig. 31), de même sur d'autres listes égyptiennes [3] = .

Groupe 4. — *25*, déesse à tête de lionne assise, comme ci-dessus *5*, *9* et *21*, = (= XXV, fig. 31). — *26*, dieu momiforme à tête d'animal (?) lion, bande III et statue 38.924 du Caire, ou faucon, Dendérah (cf. n° XXVI, fig. 31), tenant un = . — *27*, serpent dressé traversé d'un trait (à Dendérah (cf. n° XXVII, fig. 31), on voit qu'il s'agit d'un serpent plus petit [4] = (sic). — *28*, serpent dressé, comme ci-dessus, *12*, *16* et *20*, = (= XXVIII, fig. 31). — *29*, déesse à tête de lionne, assise comme ci-dessus, *5*, *9*, *21* et *25*, = (= XXIX, fig. 31). — *30*, comme sur la bande III

1. Cf. Statue 38.924 du Caire; Stèle du Caire (cf. références, p. 319, n° 2, ci-dessus).
2. Cf. Statue 38.924 du Caire et Stèle du Caire (cf. ci-dessus, n. 1).
3. Sur le bracelet de Tanis, il n'y a pas de socle du tout, sur les monuments du Caire (Stèle et Statue) socle simple (cf. références, p. 319, n. 2 ; sur la statuette Shorter, *J.E. A.*, VIII (1932), pl. X, l'uræus est placée sur un .
4. Cf. notamment Statue 38.924 et Stèle du Caire (cf. ci-dessus, p. 319, n. 2).

(cf. ci-dessous, fig. 36), Dendérah (cf. nº XXX, fig. 31) et d'autres listes [1], il s'agit d'un dieu debout à tête de lion, tenant un [hieroglyphs] et un [hieroglyphs] = [hieroglyphs]. — *31* — Serpent ailé dressé = [hieroglyphs] (= XXXI, fig. 31). — *32*, serpent dressé muni de jambes, à Dendérah (cf. XXXII, fig. 31), ce décan est un simple serpent [hieroglyphs], mais l'exactitude du dessin de Carthage est assurée par deux exemples égyptiens [1] = [hieroglyphs].

Groupe 5. — *33*, personnage assis sur le cou d'un monstre sans tête. Le personnage est sans doute un Osiris momiforme (cf. bande III). C'est l'unique exemple où la figuration de Carthage ne correspond pas aux exemples égyptiens, à Dendérah (cf. XXXIII, fig. 31), comme ailleurs [2], ce décan est un Osiris accroupi sur un socle ou assis sur un siège ordinaire = [hieroglyphs]. — *34*, dieu debout à tête de lion, tenant un [hieroglyphs] et un [hieroglyphs], à Dendérah ce décan porte un [hieroglyphs] et un [hieroglyphs] (cf. XXXIV, fig. 31), mais le dessin de Carthage est confirmé par les autres listes égyptiennes [2] = [hieroglyphs]. — *35*, créature monstrueuse, tronc humain aux bras coupés se terminant par une queue. Sur la bande I, la tête n'est pas visible, mais la bande III la reproduit. A Dendérah le tronc ne porte pas de bras, et on ne voit pas l'amorce des jambes (cf. XXXV, fig. 31), mais cette fois encore le dessin punique est appuyé par les représentations égyptiennes [2] = [hieroglyphs]. — *36*, serpent dressé [hieroglyphs], comme ci-dessus : *12*, *16*, *20* et *28*, à Dendérah le serpent forme une boucle (cf. XXXVI, fig. 31), mais la version carthaginoise est confirmée par les autres exemples égyptiens [3] = [hieroglyphs].

A Dendérah les figurations s'arrêtent sur la paroi Est, après le 36e décan que nous venons de décrire. Une courte inscription clôt la liste [4] : [83] [hieroglyphs] [84] [hieroglyphs], etc.... « Les dieux importants et grands, les phylarques des étoiles (ou les grands de protection) qui suivent Sopedet dans le ciel, les étoiles qui vivent à l'orient du ciel, etc... ». Sur la bande

1. Cf. Statuette 38.924 du Caire, et Statuette Shorter (cf. ci-dessus, p. 319, n. 2 et p. 320, n. 2).
2. Bracelet de Tanis (Kemi IX, 1942, fig. 28) ; Statuette du Caire et Statuette Shorter (cf. n. 1 ci-dessus).
3. Cf. Statuette 38.924 et Stèle du Caire (cf. ci-dessus, p. 319, n. 2) ; Statuette Shorter (cf. p. 320, n. 2 ci-dessus).
4. Cf. Chassinat, Temple de Dendara, t. IV, p. 178, lignes 83-86.

de Carthage, les figurations continuent, ce sont toujours des décans, mais ils ne sont plus dans le même ordre que ceux figurés à Dendérah, sur la paroi Sud de la salle du Trésor (cf. fig. 32) ci-dessous. Ces « surnuméraires » sont en même nombre, dix-sept, à Carthage comme à Dendérah ; en effet, il semble bien que ce soit par simple dittographie que le graveur de la bande I ait répété dans les quatre dernières figures du *groupe 6* les quatre figures qu'il avait déjà gravées au début de ce même *groupe 6*, il faut donc suivre, dans ce cas, la version de la bande III, où l'ordre est correct sans interpolation.

A partir du 37e décan les bandes ne suivent plus l'ordre de Dendérah, ou plus

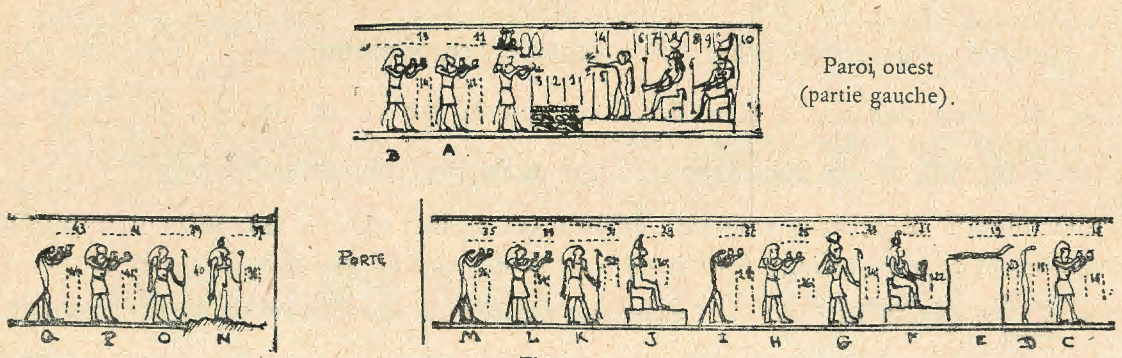


Fig. 32.

exactement elles suivent cet ordre d'une façon altérée. Si l'on sépare les décans de Dendérah par groupe de quatre *en partant de la fin* (cf. fig. 32 ci-dessus) [1], on s'aperçoit que le dernier groupe (N, O, P, Q), fig. 32), correspond aux décans *37*, *38*, *39*, *40* de Carthage (cf. ci-dessus et fig. 30 ci-dessus, *gr. 5*, fin) ; que l'avant-dernier (J, K, L, M, fig. 32) correspond aux figures *41*, *42*, *43*, *44*, de Carthage (cf. ci-dessus et fig. 30 ci-dessus, *gr. 6*, début) ; enfin que le groupe suivant (F, G, H, I, fig. 32) représente les décans *45*, *46*, *47*, *48*, de la bande III et de la bande I (compte tenu de la dittographie, cf. ci-dessus, et fig. 30 ci-dessus, *gr. 7*, début). Seules les figures A, B, C, D, E, de Dendérah (cf. fig. 32) ne sont pas représentées à Carthage, tout au moins dans le même ordre.

L'ordre dans lequel sont figurés les décans à Carthage, à partir du 37e n'est pas nouveau ; en effet, ces mêmes décans apparaissent dans le même ordre que sur nos bandes, 1° partiellement, sur une stèle du Caire [2] — 2° au complet, sur la statuette 38.924 du Caire, et sur une statuette similaire appartenant à un particu-

1. D'après Chassinat, Le temple de Dendara, t. IV, pl. CCXCI et CCXC, nom des décans, p. 162-163.
2. Publiée par Ahmed Bey Kamal (cf. ci-dessus, p. 319, n. 2).

lier [1], enfin 3°, au complet également, sur un fragment de *menat* en terre émaillée [2], nous pouvons donc reprendre la description des groupes du registre I.

Groupe 5 (fin). — *37*, déesse debout, à tête de lionne, portant un [hiéroglyphe] et un ☥ = [hiéroglyphes] ★ (= N, fig. 32). — *38*, dieu debout, à tête de lion, tenant un [hiéroglyphe] et un ☥ [hiéroglyphes] ★ (= O, fig. 32). — *39*, dieu debout, à tête d'animal (lion ou faucon), offrant deux [hiéroglyphe] = [hiéroglyphes] ★ (= P, fig. 32). — *40*, serpent muni de jambes et de bras, offrant deux [hiéroglyphe], comme ci-dessus : *11*, *gr.* 2 et *23*, *gr.* *3*, = [hiéroglyphes] ★ (= Q, fig. 32).

Groupe 6. — *41*, déesse assise, léontocéphale, à corps momifié = [hiéroglyphes] ★ (= J, fig. 32). — *42*, dieu debout, à tête de lion, tenant un [hiéroglyphe] et un ☥ = [hiéroglyphes] ★ (= K, fig. 32). — *43*, dieu debout, à tête de faucon, offrant deux [hiéroglyphe] = [hiéroglyphes] ★ à Dendérah, ce décan a une tête de lion (cf. L, fig. 32). — *44*, serpent muni de jambes et de bras, offrant deux [hiéroglyphe], comme ci-dessus, *11*, *gr.* *2* ; *23*, *gr.* *3* et *40*, *gr.* *5*, = [hiéroglyphes] ★ (= M, fig. 32). — Les quatre figures qui suivent répètent simplement, sans doute par suite d'une erreur du graveur, les décans *41*, *42*, *43* et *44*. Nous n'en tenons pas compte dans notre numérotation.

Groupe 7. — *45*, déesse léontocéphale assise comme ci-dessus : *5* et *9*, *gr.* *1* ; *21*, *gr.* *3* ; *25* et *29*, *gr.* *4* = [hiéroglyphes] ★ (= F, fig. 32), à Dendérah la déesse tient un sistre au lieu du [hiéroglyphe]. — *46*, dieu debout à tête humaine (?) coiffé d'un disque (à Dendérah, un croissant lunaire, cf. fig. 32, G), portant un [hiéroglyphe] et un [hiéroglyphe] = [hiéroglyphes] ★. — *47*, dieu debout à tête de chacal offrant deux [hiéroglyphe] (à Dendérah ce décan a une tête humaine, cf. fig. 32, H, sur la statuette 38.924 du Caire, c'est un dieu à tête de crocodile) = [hiéroglyphes] ★. — *48*, serpent muni de jambes et de bras, offrant deux [hiéroglyphe] comme ci-dessus, *11*, *gr.* *2* ; *23*, *gr.* *3* ; *40*, *gr.* *5* et *44*, *gr.* *6*. — Les cinq dernières figures, ne correspondent plus aux décans de Dendérah, mais reproduisent les mêmes figurations que la bande III de Carthage. Ce sont :

49, un serpent sur un socle (ou un traîneau) tourné au sens inverse des autres décans ; — *50*, un dieu debout tenant un [hiéroglyphe] et un ☥ ; — *51*, un serpent dressé [hiéroglyphe]

1. Cf. ci-dessus, p. 319, n. 2, et p. 320, n. 2.
2. Cf. Daressy, La semaine des Égyptiens, II, *Ann. du Service*, X, 1909, p. 181-182 (sans reproduction).

et *52*, un personnage dont on ne voit plus que le bas du corps, d'après la bande III, il s'agit d'un dieu à tête d'animal (chacal ?). Ces dernières figurations sont confirmées par la statuette 38.924 du Caire [1].

Avant de poursuivre la description des trois autres registres, nous nous arrêterons un moment à ce premier registre. L'apparition des décans sur les bandes de Carthage est particulièrement suggestive. En effet, un bijou récemment découvert par M. le professeur Montet [2] reproduit vingt-six décans dans le même ordre que ceux de Carthage et de Dendérah (seuls les décans *16*, un serpent dressé et *19*, dieu léontocéphale tenant un [hiéroglyphe] et un ☥, ne figurent pas sur le bijou). Un texte très court accompagne la figuration (cf. fig. 33) : [hiéroglyphes]. Nous accordons la

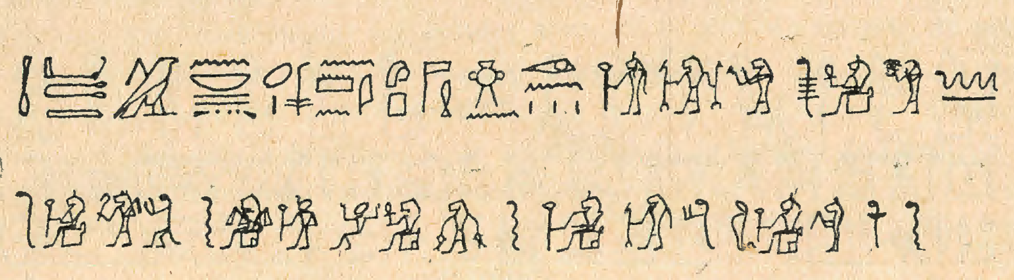


Fig. 33.

protection à... (suit le nom du personnage protégé). Un autre bracelet provenant également de Tanis (cf. fig. 34) complète ce premier bracelet. Le premier registre représente 14 décans dans un ordre nouveau qui n'apparaît ni à Dendérah, ni sur la statuette 38.924 du Caire, ni sur les bandes de Carthage, mais les décans figurés sont connus par ailleurs, et figurent notamment sous la même forme (dieux assis et non debout) sur une stèle du musée du Caire [3]. On voit que ce sont successivement les décans *25*, *26*, *31* (*gr.* *4*) ; *33*, *35* (*gr.* *5*) ; *47*, *48*, *49* (*gr.* *7*) du premier registre de la bande de Carthage ; viennent ensuite Osiris, Horus, Thot, Isis, Nephthys et un dieu léontocéphale faisant le geste de l'offrande. Ces six dernières figures rappellent manifestement les figurations *50*, *52*, *55*, *56*, *58* et *59* de la statuette 38.924 et de la stèle du Caire [4]. Toutefois l'intérêt principal de la trouvaille de Tanis ne réside pas dans les figurations qui sont connues par ailleurs, mais dans le texte qui accompagne ces figures. Elle nous donne tout d'abord le

1. Cf. ci-dessus, p. 319, n. 2.
2. Nous tenons à remercier ici M. Montet qui nous a très aimablement autorisé à nous servir de ses dessins publiés dans *Kemi*, IX (1942), fig. 28 et 31.
3. Cf. ci-dessus, p. 319, n. 2.
4. Cf. ci-dessus, p. 319, n. 2.

nom du décan représentant un serpent sur un support en sens inverse des autres figures (décan *49*, *gr. 7*) ; il s'appelle que M. Montet traduit « il vit gavé » et qu'il faut manifestement rapprocher des noms, 1° du décan *36* (*gr. 5*) : et, 2° des décans D et E (fig. 32) de Dendérah : Ensuite le texte explicatif est beaucoup plus long que sur l'autre bracelet (cf. fig. 34). M. Montet le traduit : « Dit par les dieux et les déesses du ciel, de la terre, et de l'enfer : ce que nous faisons c'est la protection sur toi ! Leurs images, elles garantissent ton corps en vie et en santé. Le vautour divin est un bouclier autour de toi [quand] tu te mêles aux mammifères et aux volatiles. Le premier prophète d'Amonrasonter, fils royal de son ventre, son chéri Harnekhti, il est votre fils.



Fig. 34.

Sa mère est l'épouse royale, la fille royale du maître des deux terres Karom ». Le mot que M. Montet traduit par « images » désigne manifestement les décans qui sont des dieux « gardiens » (cf. Wört., IV, p. 547). Ainsi, comme sur les ivoires magiques du Moyen-Empire (cf. ci-dessus, p. 314-316), les dieux figurés, apportent leur protection au propriétaire de l'objet sur lequel ils sont représentés, ensuite, ils sont destinés à protéger des animaux ; enfin, pour que la protection soit efficace, il faut que le nom du protégé soit écrit. Cette dernière caractéristique se retrouve également à Carthage, ou la bande I porte deux inscriptions puniques, du type « Protège et garde X... fils de Y [1] ».

Les bracelets de Tanis prouvent que dès la XXII[e] dynastie, les Égyptiens figuraient des décans sur des bijoux et que ces décans étaient considérés essentiellement comme des dieux protecteurs [2]. Si l'on ajoute à ces bracelets les autres

1. Ph. Berger, dans Gauckler, N. P., II, p. 459, traduit : « Protège et garde Hilleçbaa(l), fils d'Arisatbaa(l) », l'inscription du 2[e] registre ; et « garde et protège Hilleçbaal fils d'Asi », l'inscription du 4[e] registre.
2. Sur le rôle des décans à basse-époque, cf. S. Schott, *Die Altägyptischen Dekane*, dans les Studien der Bibliothek Warburg, heft XIX, p. 13 et suiv. du tirage à part.

monuments égyptiens figurant des décans, que nous avons eu l'occasion de citer ci-dessus [1], le cylindre en terre émaillée représentant 10 décans [2], un fragment de menat figurant sur une face vingt-sept décans [3] et sur l'autre Amon-Rē criocéphale, un autre fragment de menat portant d'un côté huit décans, et de l'autre la déesse [4], un tube en pâte émaillée verte à tête de bélier, où figurent deux décans [5], enfin une statuette de Bastet du British Museum figurant 19 décans [6], on voit que la représentation des décans sur les petits objets est fréquente en Égypte à basse époque, on voit aussi que ces figurations sont liées soit à Amon-Rē criocéphale (Menat du Caire, tube Petrie), soit à Sekhmet-Bastet (statuette du Caire, Menat-Petrie), soit enfin à Mout (Bracelet de Tanis, texte 2[e] registre, statuette du Caire, tube de la Bibliothèque Nationale). Or, les tubes de Carthage qui renfermaient les bandes sont ornés soit d'une tête de bélier (Amon-Rē), soit d'une tête de chatte ou de lionne (Sekhmet, Bastet, Mout) soit, plus rarement, d'une tête de faucon (Horus, Rē ou peut être Khonsou [7]), aussi la parenté entre les objets égyptiens et le 1[er] registre de la bande I de Carthage est trop évidente pour pouvoir être mise en doute.

2[e] registre.

Groupe 8. — *55*, dieu debout à tête d'animal (?) surmontée d'une couronne (atef ?) et levant les bras comme pour le signe. — *56*, scarabée ailé, un disque solaire entre les pattes de devant. — *57* et *58*, deux âmes la tête surmontée du et perchées sur deux. — *59*, dieu accroupi sur un et tenant une plume, la tête est indistincte (sur la bande II, il s'agit d'un Ptah).

Groupe 9. — *60*, dieu debout à tête d'animal (Seth sans doute) tenant un et un. — *61*, dieu debout à tête d'animal (bélier ?) portant un et un. — *62*, dieu momiforme (Ptah) debout, tenant un, au-dessus de la tête, traces du disque flanqué de deux (cf. ci-dessous bande II). — *63* et *64*, personnage tenant en laisse un lion. — *65*, dieu composite ithyphallique, tête d'homme (?),

1. P. 319, n. 2, p. 320, n. 2.
2. Cf. Daressy, La semaine des Égyptiens, II, *Ann. Serv.*, X, 1909, p. 180 (sans reproduction).
3. Cf. Daressy, *l. c.*, p. 181-182.
4. Cf. Petrie, Amulets, p. 41, n° 194 n et pl. XXXV.
5. Cf. Petrie, *id.*, p. 44, n° 212 t et pl. XXXVIII.
6. Cf. Shorter, Two statuettes of the goddess Sekhmet-Ubastet, *J. E. A.*, VIII (1932), p. 121 et suiv.
7. Khonsou peut-être représenté avec une tête de faucon, cf. Naos de Saft-el-Henneh, pl. 2, registre 2.

surmonté, de 2 plumes (?), bras humains, l'un ramené vers le sexe, l'autre brandissant un 𓍁 en arrière, corps d'oiseau. — *66*, bélier tourné en sens inverse des autres figures, tête disquée 𓋚.

Groupe 10. — *67*, dieu composite ithyphallique comme ci-dessus *65*, mais à tête d'animal (bélier) et n'ayant qu'un seul bras tenant le flagellum. — *68*, bélier à double tête surmontée d'un disque (en sens inverse des autres figures). — *69*, Isis ptérophore les ailes ouvertes, sur la tête le signe 𓊨. — *70*, double personnage accroupi à quadruple tête de bélier, tenant deux plumes 𓆄 et sur un 𓊍. — *71*, dieu ithyphallique accroupi, à corps humain et quadruple tête de bélier, un bras est ramené vers le phallus, l'autre brandit un 𓍁. — *72*, composition impossible à comprendre en raison de la petitesse des éléments, on croit distinguer, au centre, et adossés à gauche et à droite, deux 𓂀.

Groupe 11. — *73*, dieu assis sur un siège, corps humain, quadruple tête de bélier surmontées de la couronne atef. Il tient un 𓌀. — *74*, griffon à tête de faucon, couronné de l'atef. — *75*, Isis ptérophore, comme ci-dessus *69*, *gr. 10*. — *76*, dieu assis à tête d'animal, au-dessus de lui un 𓋚, il tient en main un sceptre de forme spéciale (cf. bande II). — *77*, symbole de la déesse Neit. — *78*, dieu ptérophore debout, à tête de faucon surmontée de deux plumes, ailes et bras écartés.

Groupe 12. — *79*, oiseau à tête humaine ou animale tenant un 𓍁. — *80*, oiseau à tête humaine surmontée de deux plumes 𓆄𓆄, tourné en sens inverse des autres figures. — *81*, dieu assis, couronné de l'atef et portant un 𓌀. — *82*, faucon momifié, couché sur un socle bas supporté par une rangée de 𓏌. — *83*, serpent couché sur un lit à tête de faucon, entre les pieds du lit un autre serpent, la tête surmontée d'une couronne (?). — *84*, cynocéphale levant les bras en adoration.

Groupe 13. — *85*, *86* et *87*, deux déesses (Isis et Nephthys), la tête surmontée du 𓋚 les bras levés, de part et d'autre d'un lit 𓍱 où est couché un serpent. — *88*, *89*, *90*. Trois Ptahs embryons sur des crocrodiles, corps de face, têtes de profil, deux 𓆄 sur les épaules. — *91*, déesse debout, la tête surmontée d'un disque, tenant un 𓇅. — 92, dieu ptérophore, sans doute Bès. — *93*, figuration indéterminable, munie de jambes. 𓋸 (?)

Groupe 14. — *94*, dieu hiéracocéphale ptérophore comme au *78*, *gr. 11*, ci-dessus, mais couronné de l'atef. — *95*, Min ithyphallique passant à gauche. — *96*, oiseau à tête humaine ou animale comme ci-dessus *79*, *gr. 12*, mais couronné d'un atef et à l'intérieur d'un naos. — *97*, dieu ithyphallique accroupi, à tête de bélier surmontée d'une couronne. Il brandit un 𓍁. — *98*, déesse debout tenant un 𓍁 (?), couronnée d'un 𓋚. — *99*, dieu à tête d'animal (crocodile) surmontée d'un disque lunaire, les bras levés et tourné en sens inverse des autres figures. — *100*, dieu debout, tête de bélier, couronne disquée, pagne à queue.

Groupe 15. — *101*, dieu à tête de crocodile, offrant deux 𓏌. — *102*, déesse à tête de lionne, tenant un 𓌀 et un 𓋹. — *103*, dieu couronné d'un disque lunaire (?), et portant un 𓌀 et un 𓋹. — *104*, déesse, la tête surmontée d'un disque, tenant un 𓇅 et un 𓋹 (Isis). — *105*, dieu léontocéphale debout, offrant deux 𓏌. — *106*, personnage debout vu de face (?) — Bès (?) — Ce dernier groupe rappelle les décans *46*, *47*, *53*, *54* (cf. bande III).

Le 2[e] registre s'achève après le groupe *15* par une inscription punique de 19 signes [1].

3[e] registre.

Groupe 16. — Au début lacune, puis, *107*, traces d'un dieu accroupi. — *108*, dieu debout à tête humaine (?) disquée, tourné en sens inverse des autres figures. — *109*, Ptah, la tête disquée et tenant un 𓌀. — *110*, dieu momiforme (Osiris ?). — *111*, en lacune. — *112*, dieu à tête animale (?) disquée, offrant deux vases 𓏌. — *113*, déesse debout, la tête disquée, les bras levés. — *114*, déesse debout à tête de lionne surmontée d'un disque, les bras levés. — *115*, déesse léontocéphale, surmontée d'un disque, tenant un 𓇅. — *116*, dieu couronné d'un disque lunaire comme ci-dessus, *gr. 15*, *103*. — *117*, dieu hiéracocéphale tenant un 𓌀. — *118*, dieu léontocéphale tenant un 𓌀 et un 𓋹.

Groupe 17. — *119-126*, huit dieux à têtes de serpent offrant deux vases 𓏌.

Groupe 18. — *127*, dieu à tête humaine (?). — *128*, dieu à tête animale (bélier) portant une couronne. — *129*, dieu léontocéphale. — *130*, dieu à tête animale

1. Cf. Ph. Berger, dans Gauckler, N. P., II, p. 459.

surmontée du disque lunaire. — *131*, Thot à tête d'ibis et portant le disque. — *132*, dieu à tête humaine surmontée de deux 𓆄. — *133*, Thot comme ci-dessus, *131*. — *134*, dieu léontocéphale (tous ces dieux, du *127* au *134*, portent un 𓌀, l'autre bras retombant le long du corps). — *135*, dieu à tête humaine surmontée d'un 𓇳, tenant un 𓌀 et levant l'autre bras. — *136-137*, groupe illisible, on croit deviner à droite un oiseau et au-dessus une tête d'animal.

Groupe 19. — *138*, dieu à tête humaine surmontée d'un 𓇳, tenant un 𓌀. — *139*, déesse levant les bras, la tête surmontée d'un signe indistinct (Isis ?). — *140*, déesse léontocéphale tenant un 𓆇. — *141*, Min ithyphallique portant le 𓍞. — *142*, dieu à tête d'animal (bélier ?), la tête surmontée d'un signe indistinct, tenant un 𓌀 et un 𓋹. — *143*, Ptah, comme ci-dessus, *gr. 9, 62* et *gr. 16, 109*. — *144*, dieu hiéracocéphale surmonté d'un 𓇳 (Rē) et portant un 𓌀. — *145* et *146*, deux dieux à tête humaine disquée (?) portant un 𓌀 et un 𓋹.

Groupe 20. — *147*, Osiris momiforme. — *148*, déesse la tête surmontée d'un disque et portant un 𓆇 (Isis). — *149*, déesse, la tête surmontée d'un signe indistinct (Nephthys ?). — *150*, Rē hiéracocéphale assis, levant un bras et tenant un 𓌀, tourné en sens inverse des autres figures. — *151*, Thot à tête d'ibis, un bras levé et tenant un 𓌀. — *152*, *153* et *154*, de part et d'autre d'un serpent 𓆙, couché sur un 𓈇, un dieu hiéracocéphale et un dieu composite à double tête de bélier et corps d'oiseau, tenant chacun une lance tournée contre le serpent. — *155*, déesse léontocéphale (?) tenant une lance. — *156*, dieu à tête d'Ibis (Thot) tenant une lance (?)

Groupe 21. — *157*, en demi-lacune, dieu tenant un 𓌀. — *158*, Rē hiéracocéphale tenant un 𓌀. — *159*, Thot à tête d'Ibis. — *160* et *161*, de nouveau Rē et Thot, tenant un 𓌀 et un 𓋹. — *162*, patèque sur les crocodiles. — *163*, dieu hiéracocéphale couronné du Pschent et tenant un 𓌀. — *164*, Seth tenant un 𓌀 et un 𓋹. — *165*, dieu hiéracocéphale comme ci-dessus *163*.

Groupe 22. — *166*, Osiris momiforme. — *167*, déesse léontocéphale surmontée d'une uræus et portant un 𓆇. — *168*, Seth, tenant un 𓌀 et un 𓋹. — *169* et *170*, déesses léontocéphales, la tête surmontée d'un signe indistinct et portant un 𓌀. — *171* et *172*, deux chevaux au galop ou deux antilopes (?). — *173*, déesse léontocéphale tenant un 𓆇. — *174*, Rē hiéracocéphale tenant un 𓌀. — *175*, dieu à tête de bélier (Amon ?) tenant un 𓌀. — *176*, déesse (?) surmontée d'un disque. — *177*, Rē hiéracocéphale, comme ci-dessus *gr. 19, 144* et *gr. 21, 158* et *160*.

Pour la fin du registre, cf. ci-dessous *groupe 30*.

4e *registre.*

Groupe 23. — *178, 179, 180*, en demi-lacune, sans doute un défilé de dieux comme précédemment. — *181*, en lacune complète (place pour deux ou trois figures). — *182*, trois crocodiles superposés. — *183*, oiseau à tête humaine, la tête surmontée d'un disque (?). — *184*, déesse assise tenant un 𓆇. — *185*, serpent momifié (?) couché au sol. — *186*, personnage penché vers le serpent (peut-être tenait-il une lance ?).

Groupe 24. — *187*, Min ithyphallique. — *188*, dieu à tête de crocodile portant deux 𓍞, la tête couronnée de l'atef, debout sur un socle étroit. — *189*, dieu accroupi à quadruple tête de bélier. — *190* et *191*, sur une ligne un crocodile et Rē hiéracocéphale, au-dessous inscription punique de deux lignes [1]. — *192*, déesse debout.

Groupe 25. — *193*, *194* et *195*, de part et d'autre d'une figure ronde (sans doute Osiris, le corps plié en cerceau), une déesse penchée (Isis ?), les bras levés, et un oiseau à tête humaine surmontée de plumes 𓆄. — *196*, dieu à tête humaine portant deux lances (?). — *197*, représentation en lacune sur un socle bas. — *198*, Ptah dans un naos. — *199*, symbole de Neit. — *200*, oiseau à tête humaine ou animale levant un bras. — *201*, déesse (?) accroupie, derrière elle trois signes parmi lesquels 𓈇 𓋹.

Groupe 26. — *203*, *204* et *205*, de part et d'autre d'un 𓂀 inscrit dans un rectangle, à gauche un personnage accroupi levant les bras, à droite une déesse léontocéphale faisant le geste de l'offrande (au-dessus de l'oudja il semble qu'il y ait des lettres puniques ?). — *206*, déesse léontocéphale tenant un 𓆇. — *207*, *208* et

1. Cf. Ph. Berger, dans Gauckler, N. P., II, p. 459.

209. De part et d'autre d'un objet indéterminable, à gauche un dieu couronné de l'atef, lève les bras, à droite un oiseau à tête humaine.

Groupe 27. — *210*, une uræus lovée. — *212*, personnage accroupi les bras levés, devant lui, sur une ligne, deux scorpions, flanquant un signe indéterminable. — *213*, dieu à tête de crocodile brandissant un objet long (bâton, couteau ?). — *214*, figuration comme ci-dessus, *gr. 10, 72*. — *215*, dieu composite, corps humain, tête de crocodile tournée vers l'arrière, deux paires d'ailes. — *216*, Thot à tête d'Ibis tenant un 𓇅. — *217*, Min ithyphallique. — *218*, Isis-Hathor, tenant un 𓌀 et un 𓋹. — *219*, en demi-lacune, sans doute un Rē hiéracocéphale.

Groupe 28. — *220*, dieu à tête d'animal (bélier). — *221*, déesse léontocéphale tenant un 𓇅. — *222*, dieu à tête humaine tenant un 𓇅 et un signe indistinct. — *223*, Touéris hippopotame tenant un 𓂀. — *224*, dieu à tête humaine tenant un 𓇅 et un 𓋹.

Groupe 29. — *225*, dieu à tête humaine comme ci-dessus, *gr. 28, 224*. — *226*, Isis, la tête surmontée d'un 𓊨. — *227*, Rē hiéracocéphale comme ci-dessus, *gr. 19, 144, gr. 21, 158* et *160* et *gr. 22, 177*. — *228*, Isis-Hathor. — *229*, Ptah, comme ci-dessus, *gr. 9, 62, gr. 16, 109* et *gr. 19, 143*. — *230*, déesse tenant un 𓌀 et un 𓋹. — *231*, Isis-Hathor, comme ci-dessus, *gr. 27, 218* et *gr. 29, 228*. — *232*, Min ithyphallique. — *233*, autel surmonté d'un objet indistinct (peut-être la chapelle du dieu Min, mal comprise).

Groupe 30. — Ce groupe termine à la fois le registre 3 et le registre 4 (cf. fig. 30 et pl. XXIX) : *234*, dieu à tête de bélier surmontée d'un disque, les bras écartés du corps. — *235*, sphinx en marche, la tête couronnée 𓋚. — *236*, 𓂀, placé sur un socle en forme de 𓊽. — *237*, oiseau à tête humaine couronnée de l'atef. — *238*, groupe de signes indistincts, il semble qu'il y ait une tête de bélier. — *239*, Ptah embryon sur les crocodiles, il est couronné de 𓋚. — *240*, scarabée ailé, à quadruple tête de bélier, sans doute surmontées d'un atef.

Ainsi, sur les 240 figurations de la bande de Carthage, il n'en est pas une seule qui ne soit égyptienne. Tout le premier registre copie fidèlement une liste de décans incontestablement égyptienne, dans cette liste tous les détails sont scrupuleusement respectés, et; si l'on excepte la dittographie du *groupe 6* [1], aucune erreur, aucune omission ne trouble l'ordre du personnage ; en somme, le document de Carthage est plus fidèle que bien des versions authentiquement égyptiennes [2]. Nous n'avons pas pu, à partir du deuxième registre, indiquer la source égyptienne des représentations figurées, mais même dans ce cas il est hors de doute que le graveur a suivi un document égyptien. Il est difficile, lorsqu'on regarde les trois derniers registres de la bande de Carthage, de ne pas songer aux représentations de la stèle de Metternich, même alternance de scènes figurées et de défilés de dieux et de déesses, mêmes dieux composites [3]. De même, les figurations du Naos de Saft-el-Henneh, ne sont pas sans analogies avec celles de la bande punique [4]. Il est vrai que, dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas identité et le prototype égyptien reste à trouver, mais qu'il y ait un prototype égyptien ne saurait faire de doute.

Il nous importait surtout de montrer que les figurations de ces bandes ne sont pas des fantaisies égyptisantes. Cette accumulation d'éléments qui se retrouvent sur les papyrus magiques égyptiens, sur les ivoires du Moyen-Empire, sur les stèles d'Horus-sur-les-crocodiles, sur les hypocéphales et enfin dans les frises des temples, cette accumulation déconcerte, mais qu'elle ait une raison magique, nul ne pourrait le contester. La fréquence des représentations de serpents, de lions, de crocodiles, de scorpions, d'antilopes (gr. 22) et de Ptahs-patèques qu'on y remarque, fait penser aux monuments égyptiens de protection contre les morsures de serpents. Une chose est manifeste : la main qui a tracé cette bande connaissait

1. Cf. ci-dessus, p. 323. Cette dittographie est facilement explicable, le copiste a simplement repris à la suite du décan *44*, les décans *41, 42, 43, 44*, l'erreur a été amenée par la ressemblance entre le décan *41* et le décan *45*.

2. La liste de Carthage notamment est plus fidèle que la statuette Shorter (cf. *J. E. A.*, VIII (1932), pl. X) où les décans *17* à *23* ont été omis, de même que les décans *1* à *5*.

3. Ainsi Rehorakhty (Metternich I, reg. I = Carthage, 2e registre, *gr. 11*) ; Min ithyphallique et sa chapelle (Metternich I, reg. II = Carthage, 4e registre, *gr. 29*) ; Ptah-embryon sur les crocodiles (Metternich I, reg. II = Carthage, 2e registre, *gr. 13* ; dieux perçant un serpent avec une lance (Metternich I, reg. VIII = Carthage, 3e registre, *gr. 20*) ; Bès ailé (Metternich, III, reg. IX = Carthage, 2e registre, *gr. 13*) ; défilé de dieux et de déesses (Metternich III, reg. X = Carthage, 3e registre, *groupes 16* et *18*) ; Min ithyphallique à corps d'oiseau (Metternich, III, reg. XI = Carthage, 2e registre, *gr. 10*) ; Bélier (Metternich, III, reg. XI et VI, reg. XXVII = Carthage, 2e registre, *gr. 9*) ; dieu sur un escalier (Metternich, III, reg. XIV = Carthage, 2e registre, *gr. 8*) ; Animaux superposés (Metternich, III, reg. XIV = Carthage, 4e registre, *gr. 23*) ; griffon (Metternich, V, reg. XX = Carthage, 2e registre, *gr. 11*) ; défilé de dieux et déesses (Metternich, V, reg. XXVI = Carthage, 3e registre, *gr. 19-20*), etc... (Nous citons Metternich d'après Moret, Horus Sauveur, *Rev. Hist. Relig.*, nov. 1915).

4. Cf. Griffith, The antiquities of Tell el-Yahudiyeh (Shrine of Saft-el-Henneh). Londres, 1890. Bès ailé (Saft-el-Henneh, pl. 2, 3e registre = Carthage, 2e reg., *gr. 13*) ; oiseau à tête humaine couronné de plumes (Saft-el-Henneh, pl. 2, 2e registre = Carthage, 2e registre, *gr. 12*), etc... De même dans Naville, Bubastis (pl. XLV, XLVI et XLVIII = Carthage, 2e registre).

la magie égyptienne ou avait sous les yeux des modèles égyptiens. Était-ce un Égyptien ? Malgré la sûreté de la technique il est difficile d'être affirmatif. En certains endroits le texte punique est intimement mêlé aux gravures et semble avoir été exécuté par la même main. Enfin des détails paraissent incorrectement interprétés [1]. Quoi qu'il en soit les Carthaginois portaient cette amulette en collier

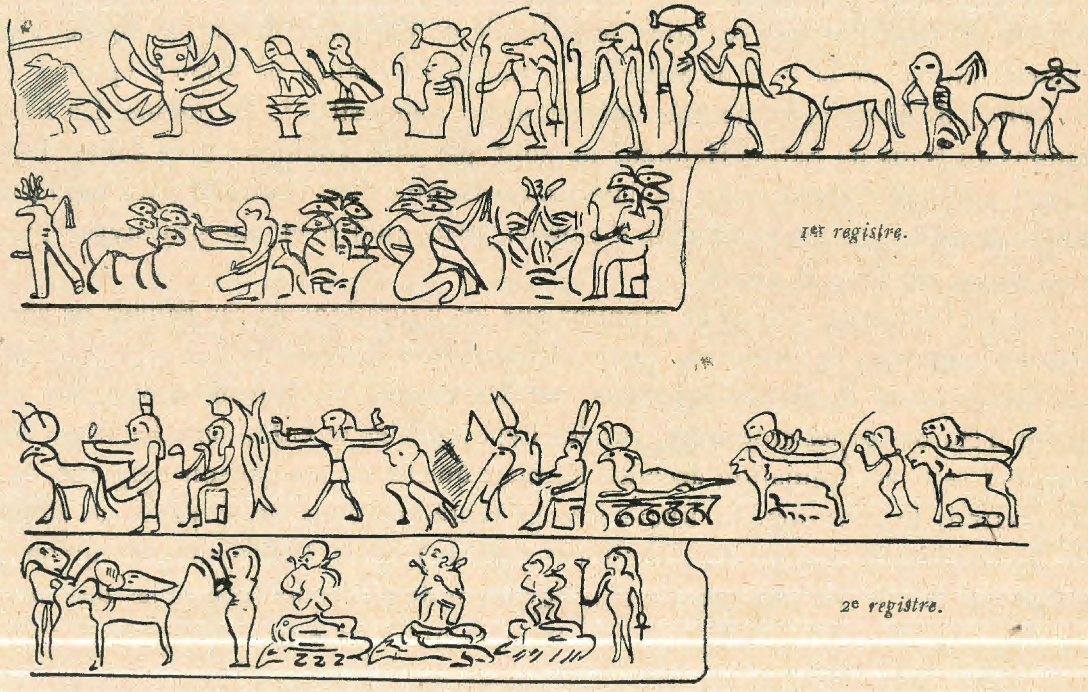


Figure 35 (Bande II, n° 935).

comme les Égyptiens [2] ; il faut donc admettre que les Puniques avaient emprunté aux Égyptiens leur croyance en la magie populaire.

Cette impression est immédiatement confirmée si nous passons à l'étude des deux autres bandes conservées au Musée du Bardo.

La bande II (cf. fig. 35) provient de Dermech I-Dermech, 1re région (tombeau 90) [3], elle date donc de la fin du VIIe siècle. Elle était contenue dans l'étui 921. Elle mesure 20 cm. 5 de long et est épaisse de 0 millimètre 3. L'or en est

1. Ainsi le décan *33* qui représente un dieu assis sur un monstre sans tête, alors que les listes égyptiennes portent simplement un Osiris assis sur un siège ordinaire ; encore serait-il difficile d'affirmer qu'une telle figuration n'ait pas été inventée par un Égyptien. Enfin, *gr. 29*, la chapelle qui suit la représentation de Min ithyphallique sur les monuments égyptiens, paraît être devenue ici une sorte d'autel que surmonte une palmette, mais cela même est douteux, la gravure est peu nette sur l'original, et on ne saurait être affirmatif.

2. Cf. ci-dessous, pl. XXIX, fig. II b.

3. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 29, pl. XXVII et égalt, N. P., II, p. 429.

plus pâle que pour le rouleau précédent. On voit, immédiatement, que les gravures reproduites correspondent exactement au 2e registre, gr. *8 à 13* figures *56* à *91* de la bande I. Il n'y a que des modifications de détail. Le personnage double accroupi à 4 têtes de bélier de la première bande (gr. *10*, figure *70*) n'est pas juché sur un escalier, une figure momifiée allongée sur un lit est ajoutée (sans doute par dittographie) entre le cynocéphale (*84*) et la Déesse (*85*) (Passage gr. *12-13*). Mais surtout certaines figurations sont différentes. Ainsi le scarabée ailé du gr. *8*, bande I, est semble-t-il, un personnage ailé à tête d'animal (peut-être le Bès ailé de la stèle de Metternich, pl. III, ligne IX), le griffon (fig. *74*, gr. *11* début du

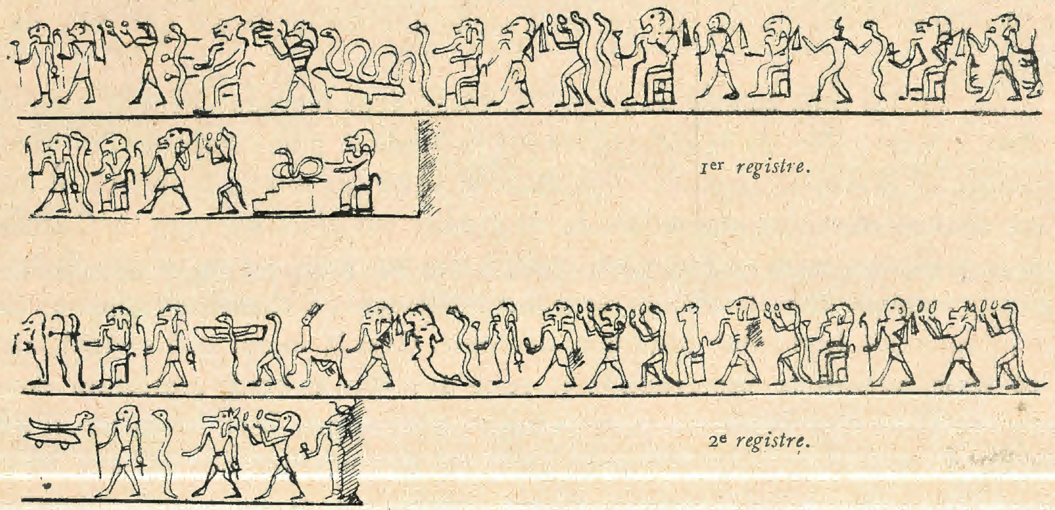


Figure 36 (Bande III, n° 936).

2e registre), au lieu d'être correctement couronné de l'atef comme dans le groupe *11*, bande I, est ici surmonté d'un disque où deux traits ont été tracés ; la figuration 77 qui est très probablement le symbole de Neit (gr. *11* — bande I) n'est pas comprise, sur la bande II (2e registre). Pour le reste, la bande II est une réplique fidèle de la bande I.

La troisième et dernière bande d'or est plus étroite encore que les autres. Gauckler avait cru remarquer qu'elle avait été coupée et que, par conséquent, elle était incomplète ; il n'en n'est rien, elle reproduit aussi une série de représentations exactement semblables à celles de la bande I. Cette bande provient de l'étui n° 922 et a été trouvée dans la deuxième région de Dermech I-Dermech (tombe n° 100) ; elle date donc du début du VIe siècle. Elle mesure 13 cm. 6 de long, sur 1 cm. 6 de haut, et 0 mm. 2 d'épaisseur.

On voit (cf. fig. 36, ci-dessus) qu'elle reproduit exactement le premier registre

de notre bande n° I, plus une déesse léontocéphale au début qui devait se trouver dans la lacune précédant le début de notre première bande et correspond à la  de Dendérah et des figurations égyptiennes. Pour le reste, aucune modification importante, l'ordre des figures est rigoureusement le même. On peut signaler cependant au premier registre une déesse léontocéphale assise qui ne se trouve pas sur la bande I, groupe 2. Par contre, le décan *43* du groupe *6*, bande I (3e figure) n'est pas reproduit sur la bande III. Nous trouvons en plus à la fin deux divinités, celles-ci correspondent aux décans 55 et 56 de la statuette 38.924 du Caire. Ce sont un dieu à tête de crocodile, et une Isis coiffée des cornes disquées hathoriennes. Cette 3e bande, par contre, suit très fidèlement l'ordre des Décans de Dendérah, cf. ci-dessus, fig. 32, et la technique est meilleure que celle de la bande I.

Ainsi, sur les trois bandes trouvées à Carthage, deux reproduisaient exactement, *et dans le même ordre*, les figures tracées sur la bande la plus complète. Les bandes exposées au Musée de Cagliari [1] reproduisent aussi des motifs égyptiens, il nous a été malheureusement impossible de les étudier sur place en 1937. A Carthage, tout se passe comme si les Puniques avaient, une fois pour toutes, adopté ou établi un texte magique dont ils avaient reproduit fidèlement les éléments d'après un prototype égyptien. Une chose reste hors de doute. C'est la valeur qu'ils attribuaient à ce texte, valeur de protection [2] ; il reste à savoir si cette protection devait s'appliquer aux vivants ou aux morts. Comme le remarque Gsell lui-même, il n'est pas sûr du tout que ces monuments aient été destinés uniquement aux morts, mais, d'un autre côté les textes magiques égyptiens s'adressent tout autant aux morts qu'aux vivants. Les Puniques croyaient-ils que les défunts pussent avoir besoin de charmes magiques dans l'au-delà ? La nature même du sujet représenté nous permet de croire qu'il pouvait être employé pour les vivants. C'est sur cette question que nous terminerons ce chapitre, car elle éclaire d'un jour tout nouveau la question du caractère égyptien ou égyptisant de certains éléments du mobilier funéraire carthaginois.

En Égypte, les textes magiques contre les piqûres de serpent et de scorpion sont destinés aux vivants, aussi bien qu'aux morts ; l'étude des statues guérisseuses et des papyrus magiques en fournit la preuve [3]. Pourquoi n'en serait-il pas de même

1. Les bandes de Sardaigne portent la même invocation. Cf. Berger, cité par Gauckler, N. P., I, p. 460. Ils nous a été impossible de consulter les ouvrages italiens publiant les bandes de Cagliari, ces ouvrages ne se trouvant pas dans les bibliothèques de Paris.
2. Cf. Gsell, *Hist. Anc.*, t. IV, p. 464.
3. Cf. Lacau, Mon. Piot, t. XXV, p. 200, et G. Lefebvre, dans Mél. Loret : B. I. F. A. O., XXX (1930), p. 86-96. Pour les papyrus magiques destinés aux morts, cf. Chassinat, Rec. Trav., XIV, p. 16.

à Carthage ? Les décans qui forment un des éléments essentiels des bandes de Carthage figurent dans le voyage du mort dans l'au-delà [1] ; or, une bande punique de Cagliari [2] représente à la suite d'un défilé de dieux et de déesses, qui rappelle le Livre des Portes [1], une barque. Il se pourrait donc que certains éléments des bandes magiques puniques aient été empruntés aux livres funéraires égyptiens [3], et, on peut se demander si une partie au moins de la population carthaginoise, n'avait pas adopté, en partie, les croyances égyptiennes sur l'au-delà. Remarquons, enfin, que si les bandes que nous avons étudiées remontent aux VIIe-VIe siècles, les étuis à tête de bélier et de lionne ne sont pas limités à cette époque. Les nécropoles du IIIe et du IIe siècle, en donnent de nombreux exemplaires, l'oxydation du métal a empêché, malheureusement, les bandes qu'ils contenaient sans doute de parvenir jusqu'à nous. Nous ne saurons donc probablement jamais ce que sont devenus à basse époque les « charmes » si purement égyptiens de la haute époque. Mais, la multiplication même de ces étuis prouve que la croyance en la magie, sinon égyptienne, tout au moins d'origine égyptienne, ne s'était pas affaiblie avec le temps.

1. Cf. Moret, Sarcophages de l'époque bubastite et saïte (Cat. général du Caire), le sarcophage de Taho, figure des décans ; Maystre et Piankhoff, Le Livre des Portes, 2e fascicule, Le Caire, 1943 (non parvenu encore en France).
2. Cf. Gauckler, N. P., II, pl. CCXLVI.
3. A basse époque, en Égypte même, il y a une tendance très nette à remplacer les textes funéraires par des figurations, ainsi sur les sarcophages (cf. ci-dessus, p. 317, n. 3), sur des bandelettes de momie (cf. Mogensen, La glyptothèque Ny-Carlsberg, pl. LXXXI, A. 627 et A. 628, de même Petrie, Roman Portraits and Memphis IV, chap. III).

CHAPITRE X

DATES ET ORIGINES DES OBJETS

On trouve donc dans le mobilier funéraire des tombes carthaginoises : des objets purement égyptiens, des objets égyptisants, enfin des objets non égyptiens mais dont le décor est égyptisant. Ces objets apparaissent dans les sépultures puniques à des dates qu'il a souvent été possible d'établir. Il importe maintenant, tout en résumant la question de ces dates d'apparition et de disparition, d'essayer de déterminer l'origine probable des objets étudiés dans les chapitres précédents.

A. — *Objets égyptiens.*

1. Les plus nombreux sont les *scarabées de pâte.* — Leur technique, leur matière aussi bien que les inscriptions qu'ils portent, les apparentent aux scarabées trouvés en Égypte dans les sites de la XXVIe dynastie. Très fréquemment les noms des Pharaons de cette époque apparaissent sur les scarabées retrouvés à Carthage [1]. Ces scarabées de pâte sont surtout nombreux dans les tombes carthaginoises des VIIe et VIe siècles ; la dynastie saïte ayant régné de 663 à 525 av. J.-C. il y a concordance chronologique entre les objets égyptiens et les objets puniques. En Égypte, le scarabée disparaît à la fin du VIe siècle [2], à Carthage on ne le trouve autant dire plus à partir du début du Ve siècle [3] ; on peut donc dire qu'il y a

1. Cf. p. 76-77. Plus d'une trentaine de scarabées donnent les noms plus ou moins bien écrits des premiers pharaons Saïtes. Nous nous sommes même demandé si certains scarabées trouvés à Carthage ne remontaient pas à la période de divisions intestines de l'Égypte juste antérieure à la XXVIe dyn., lorsque le Nord était indépendant du Sud. Cf., notamment, les scarabées 98, 128, 129 et 428 ci-dessus, où figure seule la couronne de Basse-Égypte.
2. Cf. ci-dessus, p. 49.
3. Les quelques scarabées de pâte trouvés dans des tombes du IVe siècle peuvent être des objets importés à une date fort antérieure et conservés sur place comme cela s'est produit pour la gourde de bonne année au nom d'Amasis et pour les empreintes au nom de Shabaka (Cf. ci-dessus, p. 262-263 et ci-dessous, p. 358).

accord absolu entre les dates d'apparition et de disparition du scarabée saïte en Égypte et à Carthage, ce qui permet d'affirmer, par déduction, que cet objet provenait bien d'Égypte.

L'origine égyptienne de ces objets étant ainsi mise en valeur, nous pouvons essayer de localiser d'une façon plus précise encore leur provenance. Un grand nombre des scarabées retrouvés à Carthage sont identiques à ceux trouvés par Petrie à Naucratis [1]. Sur les cent quatre-vingt-dix scarabées reproduits dans l'ouvrage du savant anglais, une soixantaine se retrouvent exactement semblables à Carthage. Il y a là plus qu'une coïncidence, d'autant plus que les types des scarabées à technique spéciale (cf. ci-dessus n°s 269-315, p. 162 et sq.) se retrouvent à Naucratis. C'est ainsi que Carthage, n°s 269-272 = Naukratis I, pl. XXXVII, n°s 42, 43, 45 ; Carthage, 273-277 = Naukratis, *id.*, 34, 35, 38 ; Carthage, 278-280 = Naukratis, *id.*, 27, 39, 40, 41 ; Carthage, 281-286 = Naukratis, *id.*, 24, 28, 30 ; Carthage, 287-289 = Naukratis, *id.*, 116, 117, 118 ; Carthage, 290 = Naukratis, *id.*, 83, 84 ; Carthage, 291-292 = Naukratis II, pl. XVIII, n° 35 ; Carthage, 293-297 = Naukratis I, pl. XXXVII, n° 102 ; Carthage, 303-304 = Naukratis, *id.*, 95 ; Carthage, 305, 306, 311 = Naukratis, *id.*, 90, 96, 97 ; Carthage, 309 = Naukratis, *id.*, 59 ; Carthage, 310 = Naukratis, *id.*, 83 ; Carthage, 312 = Naukratis, *id.*, 101 ; Carthage, 313-315 = Naukratis, *id.*, 71, 72, 73. Les scaraboïdes si particuliers à Naucratis et dont Petrie a retrouvé les *moules* [2] : têtes, « cowroïds », lions, pastilles rondes, se retrouvent à Carthage non seulement identiques de formes mais aussi d'inscriptions. Ainsi Carthage, n° 451 = Naukratis I, pl. XXXVII, n° 77 ; Carthage, 504-505 = Naukratis, *id.*, 15, 16, et Naukratis II, pl. XVIII, n° 34 ; Carthage, 510-512 = Naukratis I, pl. XXXVII, n° 80 ; Carthage, 516-517 = Naukratis, *id.*, 50. En conclusion sur la soixantaine de scarabées naucratites identiques à ceux de Carthage, plus de trente, soit plus de la moitié, appartiennent à une technique particulière, à peu près sûrement spéciale à Naucratis. Les vingt autres scarabées semblables à Carthage et à Naucratis sont d'une technique plus purement égyptienne, mais beaucoup sont *identiques* dans l'un et l'autre site notamment : Naukratis II, pl. XVIII, n°s 6, 7 = Carthage, n°s 149-150 ; Naukratis, *id.*, 19 = Carthage, 247 ; Naukratis, *id.*, 66 = Carthage, 170 ; Naukratis, *id.*, 68 = Carthage, 50 ; Naukratis, *id.*, 47 = Carthage, 76, etc... A côté de la similitude d'inscriptions et de forme il y a aussi une similitude de *matière*. Petrie a retrouvé [3] dans la fabrique de scarabées de Naucra-

1. Pour ce qui suit nous nous servons des ouvrages de Petrie, Naukratis I (publ. Eg. Expl. Fund), Londres, 1888 ; Gardner et Griffith, Naukratis II (même publ.) ; Budge, Catal. of the Egypt. Coll. in the Fitzwilliam Museum, Cambridge, 1893 (un certain nombre de scarabées de cette collection provenant de Naucratis).
2. Cf. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVIII et p. 36-37.
3. Petrie, Naukratis I, p. 37.

tis, de la pâte non employée. Celle-ci est semblable à celle de certains objets retrouvés à Carthage, et notamment à celle de petites têtes de béliers en fine pâte bleue[1]. C'est de cette même matière qu'est fait le nº 75 de Carthage, dont le motif, non égyptien, se retrouve aussi à Naucratis[2]; de même le nº 250[3] ou encore les cachets coniques nºs 441 et 442. Il paraît donc hors de doute qu'un assez grand nombre de scarabées trouvés à Carthage proviennent de la ville de Naucratis. Celle-ci a été fondée vers 615-610[4], sous le règne de Psammétique I; l'apparition de scarabées naucratites dans les tombes carthaginoises du VIIe-VIe siècle ne doit donc pas nous surprendre. Mais si *presque* tous les scarabées de Naucratis se retrouvent à Carthage, soit exactement semblables soit similaires de technique, par contre tous les types de scarabées de pâte trouvés à Carthage ne se retrouvent pas à Naucratis.

C'est ainsi notamment que les scarabées représentant Ptah et Sekhmet (Carthage nºs 64, 65, 66, 67, 68, 69, 205, 235, 251, 259, 260, 262, 263, 408, 409, 435, 437, 452, 470, 473) ne se trouvent jamais à Naucratis[5]; de même les pastilles rectangulaires (Carthage nºs 370 à 437) d'une technique, d'une matière et d'une forme très égyptiennes. Enfin certains des scarabées certainement égyptiens trouvés à Carthage sont d'une technique différente de celle des scarabées de Naucratis (cf. notamment Carthage nºs 24, 49, 60, 111, 117, 161, 189, 203, 212, 213, 216, 219, 234, 236, 239, etc., à opposer aux scarabées de Naukratis I, pl. XXXVIII, du nº 148 au nº 181).

Il semble donc que les scarabées et les scaraboïdes égyptiens trouvés à Carthage proviennent, à la même époque, de deux sources différentes. L'une est certainement Naucratis, l'autre paraît être purement égyptienne. Cette deuxième source ne peut être localisée aussi facilement que la première. En effet, si certains scarabées de Carthage peuvent provenir de Memphis[6], d'autres sites égyptiens présentent aussi des objets similaires[7], il est donc impossible de limiter à un seul

1. Petrie, Naukratis I, pl. XXXVII, nºs 135-136 et 143-144 = Gauckler, N. P., I, tombe 89, p. 28, et tombe 177, p. 67, pl. XLVII.
2. Naukratis II, pl. XVIII, nº 46 par exemple.
3. Naukratis II, *id.*, nº 19.
4. R. M. Cook, « Amasis and the Greeks in Egypt », Journal of Hellenic Studies 57 (1937), p. 230 et 235. De toute façon la fabrique de scarabées de Naucratis est antérieure au règne d'Amasis (cf. Gardner, Naukratis II, p. 34).
5. Seul exemple d'une représentation de Ptah sur un scarabée provenant de Naucratis dans Newberry, Cat. Gén. du Caire, Scarabs, nº 37.373, pl. XVII.
6. Cf. Petrie, Buttons and Design Scarabs, pl. XIX où les nºs 1462-1464 = Carthage 177-180, de même 1465 = Carthage 181. Le nom de Menkheperre, si fréquent à Carthage, se retrouve aussi souvent à Memphis (*ibid.*, 1450 à 1457), mais le style est différent.
7. Cf. dans notre catalogue les exemples égyptiens cités en référence qui proviennent de sites divers. De même

site la provenance. Cependant l'abondance de scarabées portant le nom ou la représentation de Ptah et de Sekhmet ainsi que la présence de trois scarabées figurant un ichneumon (nºs 169, 170, 171) sembleraient indiquer pour origine la région de Memphis[1].

2. Les *amulettes*. — Les amulettes sont, nous l'avons vu, également égyptiennes[2]. A la différence des scarabées de pâte, elles ne sont pas limitées aux VIIe-VIe siècles, mais se trouvent encore au IVe et même au IIIe siècle[3]. Il semble qu'à basse époque les Carthaginois aient continué à recevoir des amulettes d'Égypte. Les plus belles par leur style même doivent être datées de l'époque saïte (cf. notamment les nºs 891, 892, 894 de la pl. XXVI ci-dessous), d'autres peuvent être beaucoup plus tardives, sans doute ptolémaïques (par exemple nºs 884, pl. XXV; 887 et 889 pl. XXVI). Le fait qu'elles apparaissent en grand nombre au début du VIe siècle, c'est-à-dire un peu plus tard que les scarabées, est difficilement explicable. Il faut remarquer que les courbes des amulettes sont indépendantes de celle des scarabées (comparer notamment les graphiques des amulettes à celui des scarabées, p. 63, fig. 3) et qu'elles restent toujours très irrégulières[5] comme si les apports n'étaient pas constants. Les amulettes du VIIe et du VIe siècle sont purement égyptiennes de style, au IVe commencent à apparaître des amulettes d'un style médiocre ce qui ne veut pas dire qu'elles ne soient pas égyptiennes (cf. ci-dessus, p. 283); aux IIIe-IIe siècles on ne trouve plus guère que deux catégories d'amulettes l'œil oudja et l'uræus. Il est difficile de déterminer l'origine exacte des amulettes égyptiennes. La diversité même de ces dernières semble indiquer des sites divers. Le site de Naucratis n'a fourni que très peu d'amulettes qui, d'ailleurs, ne se différencient pas de celles des autres sites égyptiens[6]. Il faut remarquer cependant que parmi les amulettes particulières à Naucratis, une au moins, la joueuse de flûte, se retrouve à Carthage (cf. ci-dessus, p. 277).

3. *Objets divers*. — A côté des scarabées et des amulettes, qui forment la

à Tell-Defenneh (Petrie, Tanis II, pl. XLI), nº 56 = Carthage nº 5; *id.*, 55 = Carthage 163 et 197; *id.*, 60 = Carth. 1; *id.*, 68 = Carth. 90-91; *id.*, 67 = Carth. 190. Il faut remarquer que Tell-Defenneh est un site en partie grec et que certaines des similitudes ci-dessus se retrouvent aussi à Naucratis, ainsi Def. 67 = Carth. 190 = Nauc. I, nº 120, et Def. 56 = Carth. 5 = Nauc. I, nº 184.

1. L'ichneumon est adoré à Memphis (cf. ci-dessus, p. 84, n. 5). Le temple de Ptah dans cette ville est célèbre et Sekhmet y est adorée également en tant qu'épouse du dieu Ptah.
2. Cf. ci-dessus, p. 282.
3. Cf. ci-dessus, p. 281.
4. Cf. ci-dessus, p. 25 et Graphiques hors texte.
5. Cf. ci-dessus, graphiques hors texte.
6. Cf. Gardner, Naukratis II, pl. XV et XVII.

presque totalité des objets purement égyptiens trouvés à Carthage, des objets plus rares apparaissent d'une façon sporadique. Ce sont notamment les vases de pierre dure. Tels les deux ampoules de « bonne année », d'une belle technique [1]; la belle jarre en onyx blanc trouvée sur la colline de Junon [2] et, en général, tous les « alabastres » trouvés à Carthage [3].

On peut encore considérer comme égyptiens les oudjas accumulés sur un disque de faïence [4] et les divers objets en pâte émaillée ajourée que nous avons signalés précédemment [5]. Enfin la petite figurine de bronze représentant le dieu Ptah, retrouvée par le R. P. Delattre à Douïmès, nous paraît provenir aussi d'Égypte [6], de même que quelques bijoux (bagues d'or en forme de schenou, cœur de cornaline, gland de chêne (?) en cristal [7]). Les *bijoux* en particulier mériteraient d'être étudiés, mais cette étude dépasse notre compétence; la technique particulièrement belle de certains d'entre eux (cf. par exemple, la bague 873, pl. XXIV, ci-dessous) ainsi que le sujet représenté, prouvent que l'objet est égyptien. Dans d'autres cas l'origine est moins évidente, la nature des matériaux employés : lapis-lazuli serti d'or ou d'argent [8], la technique utilisée [9] : le grènetis, semblent indiquer une origine égyptienne, mais l'étude d'un technicien s'imposerait pour trancher le problème.

Nous n'avons traité ni des *vases en pâte de verre multicolore*, ni des fioles à représentation humaine ou animale. Les vases en pâte de verre [10] sont égyptiens à l'origine, mais les Phéniciens et peut-être les Puniques, ont joué un tel rôle dans leur distribution et, sans doute, dans leur fabrication, qu'il nous était impossible d'en tenir compte dans le présent travail. Nous avons de même écarté les *fioles anthropomorphes* [11] représentant un personnage à haute coiffe (le dieu Nil : Hapi), accroupi et tenant

1. Cf. ci-dessus, p. 11 et Gauckler, N. P., II, p. 564-566 (dans une tombe du VIIe-VIe); gourde dite d'Amasi — Merlin-Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 43, et fig. 20-21, p. 44-45 (dans une tombe du IVe siècle).
2. Cf. Merlin, Bul. Arch. du Comité, 1918, p. 302 et fig. 4.
3. Cf. Gauckler, N.P., I, tombe 187 (VIIe-VIe siècle), pl. LVI et p. 77; *ibid.*, t. 183, p. 72; t. 212, p. 93 (VIe siècle); Delattre, Mém. des Antiqu., t. LVI, p. 390 (142 du tir. à part) (Douïmès); *ibid.*, Bul. Arch. Com., 1907, p. 451-452, fig. 19 (Col. de Junon); *ibid.*, Sainte-Monique, 3e mois, p. 6, fig. 11 (IIIe siècle); *ibid.*, C. R. Acad. Insc., 1905, p. 129.
4. Delattre, La N. P. de Douïmès, fouilles 1895-1896, Paris, 1897, fig. 19, (tirage à part du t. LVI des Mém. des Ant. de France).
5. Cf. ci-dessus, p. 279.
6. Cf. Delattre, *ibid.*, fig. 41.
7. Cœur de cornaline, cf. entre autres : Mus. Alaoui, Supplt. I, p. 113, n° 17, pl. LVII, fig. 7; Gauckler, Bul. Arch. Com., 1900, CXLIII; gland = *Ibid.*, *id.*, p. CXLIII; bagues ci-dessus, pl. XXIV, n°s 870-876.
8. Cf. Gauckler, N.P., I, p. 139; *id.*, p. 150; *id.*, pl. CLXVIII, t. 327, p. 176.
9. Cf. notamment, Gauckler, *l. c.*, pl. XXXV et CLXXXV *bis*, et Delattre, la N.P. de Douïmès (1893-1894), Cosmos 1897, p. 26, fig. 47.
10. Cf., par exemple, Gauckler, N.P., I, t. 27, p. 8; t. 228, p. 102 et pl. CXXIII et CXLVII.
11. Cf. notamment, Delattre, Quelques tombeaux de la N. P. de Douïmès, p. 30; *id.*, la N.P. de Douïmès (Mém. Ant., t. 56), p. 134, fig. 87, et Gauckler, N.P., I, pl. CXXIII.

un vase entre ses jambes, un singe remplace parfois le dieu. Von Bissing a montré que dans certains cas ces objets avaient été fabriqués à Rhodes [1]. Dans le cas de Carthage, un doute subsiste cependant et nous ne saurions affirmer que la fiole reproduite par le R. P. Delattre (cf. ci-dessus, p. 342, n. 11 [5]) ne soit pas égyptienne.

On a vu dans certains *ivoires* trouvés à Carthage des objets égyptiens [2], cela n'est pas impossible, mais ces objets sont trop fragmentaires et trop mal conservés pour qu'il soit possible de juger.

Nous rappellerons enfin, pour mémoire, les *perles*, un grand nombre de celles-ci nous l'avons vu (cf. ci-dessus, p. 280) sont égyptiennes [3].

Comme on a pu le remarquer, ces objets divers proviennent pour le plus grand nombre de Douïmès et de Dermech. Et s'il est impossible de dire de quel endroit de la vallée du Nil ils viennent, on peut dire qu'ils sont égyptiens et qu'ils datent, comme les scarabées et les amulettes des VIIe-VIe siècles. Notons en passant que Memphis était un centre de fabrication d'albâtres [4] et que la seule figurine de bronze trouvée « in situ » à Carthage représente le dieu Ptah adoré à Memphis.

4. *Bandes d'or magiques.* — Bien que leur origine soit douteuse nous avons rangé parmi les objets égyptiens les bandes magiques. Celles-ci, en effet, supposent une telle connaissance des figurations magiques égyptiennes qu'elles n'ont pu être inspirées que par un Égyptien ou exécutées par un Punique copiant des modèles égyptiens. Il ne peut être question d'en rechercher l'origine précise; sous la forme que nous leur connaissons elles n'apparaissent qu'à Carthage et dans les colonies phéniciennes. Un exemplaire ayant été trouvé dans la première région de la nécropole de Dermech [5], qui remonte au VIIe siècle, on peut affirmer que la formule type, qui ne fut que recopiée par la suite, était déjà établie à cette époque et remontait par conséquent, selon toute vraisemblance, au début du VIIe siècle. Il est possible qu'une étude approfondie des listes de décans égyptiens reproduits sur les bandes de Carthage fournisse un jour une indication sur la région de l'Égypte et l'époque exacte où elles ont été copiées [6]; pour le moment on ne peut qu'affirmer l'origine

1. Cf. Bissing, Studi Etruschi, VII (1933), p. 100-102.
2. Cf., par exemple, Gauckler, N.P., I, pl. LV et CLI, et Delattre, « La N. P. de Douïmès (1895-1896) » (Mém. Ant., t. 56), p. 44, fig. 24. Sur l'origine égyptienne de ces objets, cf. C. R. Acad., 1900, p. 17-18 et fig.
3. Ajoutons aux références données ci-dessus (p. 280 et n. 6) une forme particulièrement égyptienne, celle des trois fuseaux accolés que l'on trouve à Carthage. Cf. Gauckler, N.P., I, t. 58, pl. CXXVI; t. 76, pl. CXXXII; t. 327, pl. CLXVIII.
4. Cf. Engelbach, Riqqeh and Memphis VI (Brit. Sch. of Arch., 1915), pl. LX, n° 40.
5. Cf. Gauckler, N.P., I, p. 29 et C. R. Acad. Insc., 1900, p. 176-207.
6. Les génies des décans ne sont pas toujours les mêmes. Ainsi les 36 décans de la paroi Est du Trésor de Dendérah diffèrent de ceux de la paroi Sud. Enfin les décans du Zodiaque du même temple ne sont pas les mêmes que ceux de la chambre du trésor.

égyptienne de ce « Charme » en remarquant que les listes existaient en Égypte dès la XXIIe dynastie et que les monuments représentant les décans étaient particulièrement répandus sous la XXVIe et la XXXe dynastie (cf. ci-dessus, p. 326-327).

Ainsi tous les objets purement égyptiens : scarabées, amulettes, objets divers, peuvent être datés des VIIe-VIe siècles, la plupart disparaissent au Ve siècle, mais certains reparaissent au IVe. Enfin tous viennent d'Égypte, les uns par l'intermédiaire de Naucratis, les autres par une autre route qu'il reste à déterminer.

B. — *Objets égyptisants.*

1. Les *scarabées de jaspe.* — A partir du Ve siècle les scarabées de pâte d'importation égyptienne sont peu à peu remplacés par les scarabées de jaspe [1]. La forme de ces derniers n'est pas exactement celle du scarabée d'Égypte. Le profil est plus accusé, le prothorax à la naissance du clypeus forme une sorte de bosse, enfin les pattes sont plus nettement indiquées. Les gravures du plat sont essentiellement différentes de celles des objets de pâte. Le motif reproduit est souvent égyptisant, dans ce cas ce sont toujours les mêmes scènes qui sont représentées : Bès maîtrisant des lions, Horus-Faucon une uræus entre les pattes, Isis et Horus, le sphinx. Mais, si le thème est égyptien le style ne l'est pas, il rappelle plutôt les objets phéniciens. De plus, à côté des thèmes égyptiens apparaissent des thèmes grecs : guerriers en action, « grylles », têtes humaines de profil, dieux helléniques, etc... Il faut donc chercher hors d'Égypte l'origine de ces objets. Les fouilles de Sardaigne ont mis au jour un grand nombre de scarabées exactement semblables, tant par la technique que par la matière : un jaspe vert foncé presque noir. Les motifs représentés sont les mêmes en Sardaigne et à Carthage, mais, si tous les motifs carthaginois se retrouvent dans les objets exposés au Musée de Cagliari, par contre tous les motifs sardes ne sont pas représentés à Carthage [2]. C'est donc en Sardaigne qu'il faut chercher l'origine de ces objets [3]. Il est d'ailleurs possible que certains d'entre eux aient été fabriqués en Sardaigne par des artisans grecs. Au Ve-IVe siècle les gravures sont peut-être plus fréquemment égyptisantes [4], bien

1. Cf. ci-dessus, p. 64-65.
2. Notamment sur les scarabées de Tharros : le motif du guerrier sur un char, Horus l'Enfant dans un naos, etc...
3. Ces motifs se retrouvent aussi en Phénicie, cf. de Ridder, Collection de Clercq, VII, p. 549, n° 2756 et pl. XVIII, mais l'exécution est probablement sarde, cf. Furtwängler, Die antiken Gemmen, I, pl. VII, fig. 12 et pl. XV, fig. 2-4, *ibid.*, t. III, p. 109.
4. Cf. n°s 540-542, 557, 578 et 579, ci-dessus.

qu'on rencontre encore des sujets égyptiens jusqu'au IIIe siècle [1]. Dès le IVe siècle les thèmes grecs semblent être les plus nombreux.

En résumé, les scarabées de jaspe apparaissent au IVe siècle, on les trouve jusqu'au bout de l'histoire de Carthage ; les motifs égyptisants ont tendance à être plus fréquents au début du IVe siècle, ensuite les motifs grecs dominent. Ces petits objets proviennent de Sardaigne et sont l'œuvre soit d'artisans phéniciens ou puniques sardes, soit d'artisans grecs et plus vraisemblablement des deux.

2. *Scarabées de cornaline et de matières diverses.* — Les scarabées de cornaline et de matières diverses présentent, à la matière près, les mêmes caractéristiques que les scarabées de jaspe, mais, alors que ces derniers n'apparaissent qu'au IVe siècle, on trouve les scarabées de cornaline dans les tombes puniques du VIIe au IIIe siècle. Les gravures qu'ils portent, aussi bien que leur forme et la technique de leur sertissage, les apparentent de très près aux scarabées trouvés en Phénicie. Comme ces scarabées restent toujours relativement peu nombreux, on peut admettre que au VIIe et au VIe siècle, ils proviennent de Phénicie ; après cette date les apports phéniciens étant de plus en plus improbables [2], on peut admettre qu'ils furent exécutés en Sardaigne comme les scarabées de jaspe. Cela expliquerait pourquoi, à partir du IVe siècle, apparaissent des motifs grecs. Quelques objets semblent être, d'ailleurs, de travail purement grec [3].

En résumé, du VIIe au VIe siècle l'origine et le travail sont probablement phéniciens, du Ve au IIIe siècle l'origine est sarde, le travail sarde et parfois grec.

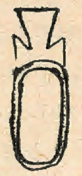
3. *Rasoirs-hachettes.* — Les rasoirs-hachettes, bien qu'ils affectent une forme égyptienne [4], ne proviennent certainement pas d'Égypte. Non seulement on ne trouve pas d'objets exactement semblables dans la vallée du Nil, mais encore le décor qui les orne n'est pas toujours égyptisant. Ce décor, comme celui des scarabées de jaspe qui apparaissent à la même époque, est composite : tantôt égyptisant, tantôt hellénisant, tantôt punique [5]. La présence de motifs carthaginois ferait croire que ces objets ont été fabriqués sur place [6].

1. Cf. Delattre, La Nécr. voisine de Sainte-Monique, 2e semestre, 1898, p. 14 ; *id.*, C. R. Acad. Insc., 1900, p. 505.
2. Cf. ci-dessus, p. 8-9 et ci-dessous, p. 352.
3. Notamment les n°s 672, 674, 676, 707 et 708 ci-dessus.
4. Cf. ci-dessus, p. 302.
5. Cf. ci-dessus, p. 306-307, et Delattre, N. des Rabs, 3e année, p. 10, fig. 12. C'est par erreur que l'auteur croit que le croissant a les cornes en haut, il faut regarder l'objet en mettant le col du canard en bas comme le prouve l'autre face du rasoir (*ibid.*, fig. 11).
6. C'est également l'avis de Bissing : Stud. Etr., VII, 1933, p. 117.

Fréquents depuis le début du IVe siècle, ils sont encore nombreux au IIIe siècle. Avant et après ces dates ils ne sont que rarement ornés de gravure [1]. Les thèmes égyptisants sont les mêmes que ceux des scarabées de jaspe : Isis allaitant Horus. Horus-Faucon, etc... [2]. En résumé, l'origine et le travail sont locaux, peut-être avec l'aide d'artisans grecs.

4. *Objets divers égyptisants.* — Beaucoup de petits objets, dont on ne connaît qu'un ou deux exemplaires de chaque espèce, sont faits à l'imitation plus ou moins heureuse d'objets égyptiens. On en trouve un peu à toutes les époques, mais leur caractère et leur style varient d'une nécropole à l'autre.

A Douïmès et à Dermech ainsi qu'à Saint-Louis, dans des sépultures du VIIe-VIe siècle, on a trouvé de petits « autels » en calcaire ou en tuf, ayant la forme du signe égyptien ☥ [3]. Cette forme d'autel n'est pas inconnue en Égypte, mais la simplicité et le poids des objets de Carthage fait plutôt penser à une imitation locale. Le bijou en forme de croix ansée, cf. figure 37, ci-contre [4], est fréquent dans les mêmes nécropoles, il disparaît après le VIe siècle [5]. D'ailleurs si le motif est bien égyptien, il faut avouer qu'il est très évolué [6].


Fig. 37.

A Douïmès encore, le R. P. Delattre a mis au jour de petites figurines de terre cuite [7] qui, sur les épaules, ou la poitrine, portent un œil oudja. La forme générale rappelle vaguement celle des oushebtiou égyptiens, mais la technique est très différente. Il se pourrait que ce fût un travail phénicien ou chypriote [8]. Ces figurines disparaissent après le VIe siècle. De petits vases en forme de femme, d'homme ou de singe assis et tenant un récipient devant eux [9] ont été trouvés à Dermech et à Douïmès. Ce type de vase se rencontre à peu près à la même époque en Égypte, mais semble être d'origine grecque [10]. Von Bissing croit plutôt qu'ils proviennent de

1. Cf. Gauckler, N. P., I, p. 234-235.
2. Cependant Bès n'apparaît pas sur ces objets.
3. Cf. Delattre, N. P. de Saint-Louis, p. 62 ; *ibid.*, Rev. Tunis., IV, 1897, p. 175 ; *ibid.*, Mém. Ant. France, t. LVI, pp. 262, 265-6, 288, 300, 346 ; Berger, Mus. Lavigerie, I, p. 45-46 et pl. I; Mus. Alaoui, Supplt I, p. 47, no 2, pl. XI, et *ibid.*, p. 38, no 79 ; Gauckler, N. P., I, pp. 133, 137 et 248-249, pl. LXXIX, XCIV, XCVIII, CCIII et CCIV.
4. Cf. ci-dessus, p. 19 et suiv.
5. Cf. Gauckler, N. P., II, p. 544 ; Merlin-Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 13.
6. Il est amusant de noter que le mot oreille se dit ☥ 𓄔 en Égyptien, et surtout que le mot ☥ 𓁹 est un des noms de l'œil d'Horus. Cf. Erman-Grapow, Wört., I, p. 205. Pour d'autres bijoux égyptisants, cf. Gauckler, N. P., II, p. 530-531 et ci-dessous, pl. XXIV, nos 870-876.
7. Delattre, N. P. de Douïmès (t. LVI, Mém. Ant. France), fig. 82, p. 124 (372).
8. Cf. Gsell, IV, p. 66, notes 2 et 3.
9. Cf. par exemple : Gauckler, N. P., I, pl. CXXIII et Delattre, *id.*, fig. 87, p. 134 (382).
10. Cf. Petrie, Abydos III (1904), pl. XVI, fig. 5.

Rhodes [1] (tout en étant grecs). Enfin, les Puniques fabriquaient eux-mêmes des objets égyptisants, en effet des moules à œil oudja et à dieu Bès, ont été trouvés dans les fouilles puniques [2]. Pour la question des *masques*, que certains fouilleurs ont pris pour des objets égyptisants (sinon égyptiens), cf. ci-dessus, p. 15.

Un grand nombre des objets que nous venons d'énumérer disparaissent après le VIe siècle ; les nécropoles du IVe et du IIIe siècle ne contiennent plus d'autres objets égyptisants en dehors de ceux que nous avons énumérés aux paragraphes 1, 2, 3 et 4 ci-dessus.

C. — *Objets non égyptiens à décor égyptisant.*

Quelques objets n'ayant plus rien d'égyptien dans la forme présentent encore un décor égyptisant.

1. Au VIIe-VIe siècle, à Dermech et à Douïmès, ce sont surtout des *bijoux de grènetis* en forme de médaillons ou de tablettes [3]. Il est parfois malaisé d'y reconnaître dans le registre du haut : le disque solaire ailé ; dans le centre un disque solaire flanqué d'uraei ou une sorte de vase également flanqué d'uraei. Un élément de *bracelet* d'argent présente un scarabée ailé à tête humaine [4]. Enfin, une tête de *statuette* en terre cuite, d'ailleurs de style grec, porte une coiffure faite d'une couronne d'uraei [5]. On remarque que tous ces éléments : disque ailé, disque flanqué d'uraei, scarabée ailé, frise d'uraei, sont justement ceux qui reviennent le plus fréquemment dans l'art phénicien [6]. Le fait que ces objets apparaissent dans les nécropoles des VIIe-VIe siècles et disparaissent ensuite confirme leur origine orientale.

2. A partir du IVe siècle, et sauf sur les stèles qui présentent parfois, bien que rarement, une frise d'uraei ou le disque ailé [7], on ne trouve plus guère de décor égyptisant sur des objets de forme non égyptienne à Carthage. Cependant des *oenochoés* en bronze sont souvent décorées, à l'anse, d'une égide égyptienne coiffée de l'Atef [8]. On peut se demander si ces objets ne sont pas grecs. De toute façon ils

1. Cf. Bissing, St. Etruschi, VII (1933), p. 102.
2. Cf. Gauckler, N. P., pl. CCXXVI et CCXXVII. Un Bès en terre rouge a été trouvé dans le four à potier de l'Odéon, cf. Gauckler, N. P., pl. LXXXI, p. 121.
3. Cf. Delattre, Mém. Ant. France, t. LVI, p. 281, fig. 14 ; *id.*, p. 359-360 et fig. 67 ; *ibid.*, Cosmos, 1897, p. 757-758 ; Gauckler, N. P., I, pl. XXXV, tombe 135 ; Mus. Lavigerie, pl. XXXIII, nos 6-8.
4. Cf. Mus. Lavigerie, pl. XXXII, no 5 et p. 224.
5. Trouvée à Dermech, cf. Mus. Lavigerie, pl. XI, no 1 et p. 77.
6. Cf. Gsell, IV, p. 198 et notes 3, 4, 5, 6, 7, même page.
7. Cf. C.I.S. 3120, pl. LXIV du tome II.
8. Cf. Mus. Alaoui, Supplt. I, p. 126-7, nos 78-79, pl. LXIV, 2-3 ; Merlin-Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 54, fig. 27 ; p. 60, fig. 34 ; Delattre, C. R. Acad. Insc., 1901, p. 592.

sont rares. Enfin dernier vestige égyptisant à Carthage, souvent cité, le costume de la jeune femme figurée sur le sarcophage dit de la prêtresse du Musée Lavigerie [1]. Ce monument date du IIIe siècle ; la robe de la prêtresse semble formée par deux ailes croisées en gaine. Ce motif vestimentaire est fréquent en Égypte à très basse époque [2] ; le style hellénique de l'ensemble du sarcophage permet de croire plutôt à une influence gréco-égyptienne qu'égyptienne proprement dite [3].

Arrivé au terme de cette étude sur l'origine et la date des objets égyptiens et égyptisants de Carthage, nous pouvons en tirer un ensemble de constatations, que nous exposerons dans l'ordre chronologique.

a. *Aux VIIe-VIe siècles.* — Nous remarquons dans les tombes carthaginoises un apport égyptien incontestable : qu'il s'agisse de scarabées, d'amulettes, ou d'objets divers. Par contre il y a relativement peu d'objets égyptisants et la plupart de ces derniers semblent provenir de Phénicie ou de Chypre [4].

b. *Au Ve siècle.* — Le peu de tombes fouillées remontant avec certitude à cette époque nous empêche de bien comprendre ce qui s'y passe. Il semble cependant que l'on assiste à une diminution sensible du nombre de tous les objets égyptiens dans les sépultures de Carthage [5]. Il y a d'ailleurs lieu de se méfier de cette disparition relative, car le nombre des rasoirs (objets indiscutablement puniques) diminue également à cette époque, comme les amulettes et les scarabées égyptiens.

c. *Aux IVe-IIIe siècles.* — Un nouvel apport d'amulettes égyptiennes se fait sentir, mais il est moins controlable que celui des VIIe-VIe siècles et paraît en tous les cas moins important. Par contre, de nombreux objets égyptisants apparaissent à cette époque : scarabées, rasoirs, amulettes, tubes prophylactiques. Il est difficile de distinguer parmi ces objets ce qui revient au travail grec et ce qui appartient en propre aux Puniques. Plus on descend dans le temps moins on trouve d'objets indiscutablement égyptiens, et, aux IIIe-IIe siècles, il n'y a plus que quelques objets où l'on puisse déceler une influence égyptisante [6], il est vrai que ceux-ci sont reproduits, à de multiples exemplaires.

1. Cf. Héron de Villefosse, Monuments Piot, XII, p. 83-86 ; Collignon, Les statues funéraires dans l'art grec, p. 366-7, fig. 233, 234.
2. Cf. Königliche Museen zu Berlin-Ausführliches verzeichnis der Aegyptischen Altertümer und Gibsabgüsse, Berlin, 1899, Abb. 66, p. 343. Sarcophage de Tete-har-si-ese (Époque gréco-romaine). Presque toutes les reines ptolémaïques sur les représentations des temples portent des robes similaires.
3. La reine Karomana, en bronze damasquiné du Louvre datant de la XXIIe dynastie, est vêtue d'une robe décorée de même façon mais le style est très différent (Cf. Boreux, Ant. Égyptiennes, II, p. 409 et pl. LV).
4. Cf. ci-dessus, p. 345.
5. Cf. ci-dessus, p. 344.
6. Grossières amulettes de la Nécropole des Rabs, anses des œnochoés de bronze, costume de la prêtresse.

CHAPITRE XI

CARTHAGE ET L'ÉGYPTE

Dans le chapitre I nous avons énuméré les problèmes que posaient la présence d'objets égyptiens et égyptisants à Carthage ; dans les pages précédentes les dates où se trouvent ces objets et leur lieu d'origine ont pu être précisés ; nous possédons maintenant les éléments nécessaires pour reprendre l'ensemble de la question, et, parmi les hypothèses de travail que nous avions suggérées au début de notre ouvrage, essayer de préciser celles qui sont les plus probables, indiquer celles qui restent possibles, mais qui devraient être contrôlées, soit par de nouvelles fouilles à Carthage même, soit par une meilleure connaissance des sites puniques de la Méditerranée occidentale ; enfin, rejeter les hypothèses qui ne répondent pas aux faits observés.

Par où et par qui les objets égyptiens et égyptisants ont-ils été amenés à Carthage ? Il y a cinq possibilités :

1° Les objets venant d'Égypte arriveraient à Carthage par l'intermédiaire étrusque (Hypothèse von Bissing).

2° Carthage, colonie tyrienne, recevrait de Phénicie les objets égyptiens aussi bien qu'égyptisants.

3° Ayant pris la succession des commerçants phéniciens en Occident, Carthage pourrait avoir importé d'Égypte directement et pour son propre compte les petits objets de son mobilier funéraire.

4° Les colonies grecques du Delta du Nil et celles de Sicile ont pu servir d'intermédiaire entre l'Égypte et Carthage.

5° Les quatres possibilités précédentes ont pu se combiner à une même époque ou se succéder l'une à l'autre au cours des siècles.

Nous allons examiner ces cinq hypothèses l'une après l'autre.

A. — *Égypte-Étrurie-Carthage.*

Les rapports certains qui existaient entre Puniques et Étrusques [1] rendent pos-

1. Cf. ci-dessus, chapitre I, p. 10 et suiv.

sible cette route détournée entre l'Égypte et Carthage. Nombreux sont les objets similaires trouvés dans les deux pays. Vases de faïence à forme humaine [1], alabastres [2], scarabées et scaraboïdes [3], amulettes [4].

Il y eut des traités de commerce entre Carthage et l'Étrurie [5] et, indépendamment de l'inscription étrusque trouvée à Carthage, on sait que des Italiens habitaient encore la ville en 149 [6]. Mais, s'il y a des ressemblances incontestables entre le petit mobilier funéraire égyptien des fouilles étrusques et celui des fouilles carthaginoises, il y aussi des différences très sensibles. Tout d'abord les scarabées sont plus nombreux à Carthage et, semble-t-il, plus récents que ceux d'Étrurie [7] ; ensuite, on ne retrouve pas à Carthage les « aryballes » globulaires qui caractérisent le mobilier égyptien d'Étrurie [8], enfin les fouilles puniques n'ont jamais fourni de ces scarabées en ambre [9] qui sont assez fréquents à Vetulonia par exemple [10].

Par ailleurs les objets égyptiens d'Étrurie sont étroitement associés aux objets grecs et phéniciens [11]. Parmi les scarabées récents certains proviennent de Naucratis [12], mais ceux-ci se retrouvent non seulement à Carthage (cf. ci-dessus, pp. 162 et suiv. et 354 et suiv.) mais aussi en Grèce [13] et leur apparition en Étrurie ne fait que prouver l'intermédiaire grec que la présence d'alabastres, aryballes et pyxides de style protocorinthien et corinthien [14] indiquait déjà.

Nous n'avons pas la preuve d'un commerce direct entre l'Étrurie et l'Égypte aux VIIe-VIe siècles, par contre, la présence d'objets grecs associés aux objets égyptiens ferait plutôt croire à un commerce intermédiaire hellénique. Il paraît dès lors

1. Studi Etruschi, I (1927), pl. XXVIII et p. 160 = Delattre, N. P. de Douïmès (t. LVI, Mém Ant.), p. 134, fig. 87 et ci-dessus, p. 342-343.
2. Studi Etruschi, III (1929), p. 493-495 et pl. LV.
3. St. Etr., IV (1930), p. 373 ; *id.*, VI (1932), p. 453 et sq. ; *id.*, VII (1933), pl. XXII-XXIII, p. 373 et sq. ; *id.*, VIII (1934), p. 347 et sq. ; *id.* IX (1935), p. 329 et suiv.
4. St. Etr., III (1929), p. 493, nos 2-3 ; *id.*, VIII (1934), p. 348, no 6 ; *id.* IX, (1935), no 19, p. 329. Gsell a pensé à des exportations de Naucratis vers l'Italie, cf. Hist. Anc., IV, p. 146, n. 5.
5. Cf. ci-dessus, p. 10 et note 8.
6. Cf. Polybe, XXXVI. 5 ; Appien, *Lib.*, 92 ; Zonaras, IX, 26, p. 463, c (cités par Gsell, IV, p. 176, n. 5).
7. Cf. von Bissing, St. Etr. VII (1933), p. 378-381, l'auteur date ces scarabées des IXe-VIIIe siècles.
8. Cf. Bissing, St. Etr., V (1931), p. 531 et suiv., pl. XXVII et *ibid.*, VII (1933), p. 102.
9. Cf. Gsell, IV, p. 104, l'ambre est également rare à Motyé (*ibid*).
10. Cf. Bissing, « Etruskische Skarabaeen... aus Bernstein » in St. Etr., V (1931), pp. 49-69 et pl. II-IV.
11. Cf. Bissing, St. Etruschi, VI (1932), pp. 83-134, *passim*.
12. Cf. Bissing, *ibid.*, VI (1932), p. 453 et suiv, nos 22, 30 ; *ibid.*, VII (1933), p. 374, no 10 ; *ibid.*, VIII (1934), p. 349 et suiv., nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 ; *ibid.*, IX (1935), pp. 331-332.
13. Cf. Blinkenberg, Lindos, Fouilles de l'Acropole, 1902-1914. « Les petits objets », pl. VI, nos 14, 61, 77 et sq.
14. Cf. Bissing, Studi Etruschi, IX (1935), p. 332 et note 2 ; de même Gsell, Fouilles dans la Nécropole étrusque de Vulci, Paris, 1891 (Éc. Fr. de Rome), pl. II.

invraisemblable que la marchandise égyptienne, colportée par des Grecs, ait pu faire étape en Étrurie pour parvenir à Carthage, quand il était si simple qu'elle passe directement des colonies grecques en Afrique. Le fait que le mobilier funéraire importé d'Égypte en Étrurie et dans le monde carthaginois n'est pas exactement le même aux mêmes époques, montre qu'il faut abandonner l'hypothèse [1] d'une route commerciale Égypte-Étrurie-Carthage. Cette route, d'ailleurs, serait passée par la Sardaigne, colonie carthaginoise la plus proche d'Étrurie ; or, à haute époque, c'est-à-dire au moment de la plus grande abondance des objets égyptiens à Carthage et en Sardaigne même, on ne trouve pas dans cette île d'objets étrusques [2]. Il faudrait donc admettre que les Étrusques n'exportaient par cette route que des objets égyptiens, et, que les produits de leur propre industrie suivaient un autre chemin, ce qui paraît difficilement admissible.

B. — *Égypte-Phénicie-Carthage.*

Carthage, colonie tyrienne, resta toujours attachée à sa métropole [3]. Au début du IIe siècle encore, des marchands puniques fréquentent Tyr [4] et de leur côté des Phéniciens résident à Carthage [5]. Aux VIIe-VIe siècles, on trouve encore de nombreux objets égyptisants provenant à peu près certainement de Phénicie [6]. Au début de la XXVIe dynastie, la Phénicie est encore en rapport avec l'Égypte [7] et ces rapports existaient encore au IVe siècle [8]. Les Phéniciens possédaient une installation à Memphis [9] et y ont laissé des traces de leur passage [10]. On peut donc se demander

1. Nous avons vu plus haut (p. 12) que de très rares objets *peuvent* faire exception à cette règle, mais ce n'est qu'une possibilité.
2. Bissing, Studi Etruschi, VII (1933), p. 93-94.
3. Cf. ci-dessus, p. 8 et note 1.
4. Tite-Live, XXXIV, 61, 13.
5. Des inscriptions de Carthage mentionnent des gens de Sidon (C. I. S., 308), d'Arad (Rép. d'insc. Semit. III, 1226) ; de Citium (Chypre), (Rep. d'ins. Semit., III, 1225).
6. Cf. ci-dessus, p. 345-346. Les Phéniciens pouvaient colporter aussi des objets fabriqués à Chypre (Gsell, IV, 165).
7. On a retrouvé en Phénicie un fragment de statue au nom de Psammétique. Renan, Mission de Phénicie, Texte, p. 26-28 et pl. VI, fig. 3. Des vases phéniciens ont été trouvés à Saïs, cf. Daressy, Ann. Serv., III, p. 235 et fig. 2 (p. 233) no 8.
8. Des pièces de monnaies de Tyr, Sidon, Gaza, ont été trouvées en Égypte au IVe siècle av. J.-C., cf. Milne, « The Beni-Hasan Coin-Hoard », Jour. Egypt. Arch., XIX (1933), pp. 119-121.
9. Cf. Hérodote II, 112 ; on a vu la confirmation du passage d'Hérodote, dans certains textes égyptiens ou phéniciens, cf. notamment : J. et H. Derenburg, les Inscriptions Phéniciennes du Temple de Séti I à Abydos, 1886 ; Daressy, Rec. Trav. 16 (1894), p. 123 ; Borchardt, Ä.Z., 36 (1898), p. 84 ; Bissing, Ä.Z., 37 (1899), p. 79-80 ; Wolf, Ä.Z., 65 (1930), p. 89-97 ; Perdrizet, Ann. Serv., XXXVI (1936), p. 7, n. 4 ; N. Aimé-Giron, Textes araméens, p. 60-61. Astarté avait une chapelle dans le quartier des Φοινικαιγυπτίοι (l'expression se lit dans la requête des prêtres d'Astarté à Zénon (Soc. Ital. di Firenze Pap. Gr. e lat., V, no 531).
10. Une statue du Caire trouvée près de Memphis porte une inscription phénicienne de trois lignes 1/2. Cf.

si les objets égyptiens de Carthage ne proviennent pas de Phénicie, soit qu'ils aient été transportés sur vaisseaux phéniciens, soit que les Carthaginois soient venus les prendre à Tyr ou à Sidon. Cette hypothèse, bien que très plausible, se heurte à deux objections. Tout d'abord, si les objets égyptiens parvenaient par l'intermédiaire de la Phénicie, on devrait en trouver un grand nombre dès le début de l'histoire carthaginoise ; or, le maximum d'apports égyptiens se situe au milieu du VIIe siècle, première moitié du VIe. Ensuite, c'est justement au début du VIe siècle que l'Égypte est en guerre avec Sidon et Tyr [1] ce qui aurait dû causer, sinon la disparition des objets amenés par intermédiaire phénicien, tout au moins une diminution sensible de leur nombre, or, comme nous venons de le voir, on observe justement le contraire pour les objets égyptiens de Carthage. S'il est donc possible qu'un petit nombre d'objets égyptiens et presque tous les objets égyptisants de haute époque [2] soient venus par la Phénicie au début du VIIe siècle, nous ne croyons pas que cette route ait pu être utilisée après la fin de ce siècle. En tout cas, à partir de la première moitié du VIe siècle cela devient de moins en moins probable.

C. — *Égypte-Carthage (Route directe).*

Nous avons expliqué précédemment pourquoi il fallait rejeter l'éventualité de rapports terrestres directs entre l'Égypte et Carthage [3]. Nous n'avons pas plus de preuves de rapports possibles entre Cyrène et Carthage [4]. Mais la présence de colonies carthaginoises à Malte et en Sicile rendait accessible aux Carthaginois la route de mer vers l'Égypte. Si un grand nombre d'objets égyptiens de Carthage proviennent de Naucratis, par contre beaucoup d'autres sont purement égyptiens [5]. Est-il possible que les Carthaginois les aient importés eux-mêmes d'Égypte ? Des Carthaginois sont passés en Égypte [6], et il n'est pas impossible que des commer-

Daressy, Textes et dessins magiques (Cat. Gén. du Caire. Le Caire, 1903), no 9.402, pl. II-III et p. 11. L'auteur renvoie à Lidbarski, « Eine phönizische Inschrift aus Memphis » dans Ephemeris für semitische Epigraphik, I, p. 152.

1. Hérodote II, 161 ; Ménandre (Fragmenta Historicorum graecorum, Ed. Didot, IV, p. 447).
2. Notamment les scarabées de cornaline à figuration de Bès (nos 653, 654) et les scarabées nos 658 et 695. De même des stèles puniques issues des stèles fausses-portes égyptiennes, sont dues, semble-t-il, à une influence phénicienne, cf. Gauckler, N.P., I, pl. XCIX.
3. Cf. ci-dessus, p. 4-7.
4. Cf. Gsell, IV, 68. Seule indication très vague dans Strabon (XVII, 3, 20.) qui parle d'un échange de vin contre du silphium que les gens de Cyrénaïque amenaient en contrebande aux Carthaginois.
5. Cf. ci-dessus, p. 340.
6. Cf. C. I. S., 97 et suiv.

çants puniques se soient trouvés dans la colonie sémitique de Memphis qui paraît fort mélangée dès le début du VIe siècle [1]. Nous n'en avons malheureusement pas de preuves. On peut se demander cependant si certains des documents tardifs écrits en phénicien et retrouvés en Égypte ne pourraient pas être attribués à des Puniques [2]. Il faut également remarquer que les Sémites de Memphis semblent avoir porté des noms égyptiens qu'ils transcrivent en araméen. On pourrait peut-être rapprocher ces noms de ceux qui sont gravés sur certains scarabées de Carthage [3]. Enfin des documents archéologiques pourraient venir à l'appui de cette thèse. Jéquier, au cours de ses fouilles dans la région memphite, a découvert des statues asiatiques [4]. Une de celles-ci (figure 1 de Jéquier) rappelle exactement une statuette du musée Lavigerie [5]. Seules divergences : sur la statue de Saqqarah les oreilles sont apparentes et les mains détachées du corps, alors que sur la statuette de Carthage, les mains sont collées aux genoux et les oreilles recouvertes par le voile, mais ces différences peuvent être dues à la technique de la terre cuite. Les statuettes de ce type, il est vrai, existent aussi en Phénicie, il était quand même intéressant de noter le parallèle. N. Aimé-Giron, de son côté, a publié un curieux monument [6] provenant également de Memphis. Il s'agit d'une sorte de stèle égyptisante ; à plusieurs reprises N. Aimé-Giron la rapproche de monuments carthaginois, il reconnaît même qu'on pourrait y voir une œuvre punique [7], et s'il rejette cette hypothèse il ne donne pas de raisons décisives à ce rejet. Presque tous les éléments qui composent cet ex-voto se retrouvent à Carthage [8]. Enfin on a retrouvé en Égypte des objets sinon puniques tout au moins utilisés à cette époque par les Carthaginois. Ce sont notamment les lampes à double bec, et les jarres à pointe en forme d'obus [9]. Ces objets ont été trouvés dans le Delta. Il est vrai que les Phéniciens connaissaient des formes semblables. En somme, si nous n'avons pas

1. N. A. Giron, Textes araméens d'Égypte, Le Caire, 1931, p. 10, 11 et 60 (p. 27, l'auteur croit lire le nom d'un Phénicien, de même, p. 39 (l. 7) et p. 45 (no 36).
2. N. A. Giron, B.I.F.A.O., XXXVIII (1939), p. 63, doc. 121. Cf. notamment la marque de potier trouvée à Saqqarah par Firth (no 63.378 du livre d'entrée) et que l'auteur rapproche des marques estampillées de Carthage. Dans Hérodote, V, 46, le nom de Phoinikes désigne les Carthaginois de Sicile.
3. Remarquer dans N. A. Giron, Textes Aram., p. 40, doc. 26, *W'ḥ-ib-R'* = Carthage no 513 ; *ibid.*, p. 74, no 87. Colonne B, *P'-di-'Ist* = Carthage, no 217.
4. Jéquier, « Rapport préliminaire », Ann. Serv., XXIX (1929), p. 156-159.
5. Musée Lavigerie, pl. XV, statuettes 1, 2 = R. P. Delattre, La N.P. de Douïmès (Mém. Ant., tome LVI), figures 33-34, p. 58-59 du tirage à part.
6. N. A. Giron, « Un ex-voto à Astarté » B.I.F.A.O., XXV (1925), p. 191-211.
7. N. A. Giron, *Id.*, p. 208.
8. Notamment le prêtre tenant une sorte de sceptre recourbé à tête d'animal indéterminé d'où pend un objet. Cf. le Scarabée de Carthage, no 617. Un bijou trouvé à Carthage rappelle tout à fait cet ex-voto, cf. Delattre, C. R. Acad. Insc., 1908, p. 598-599 et fig. 4.
9. Cf. Petrie, Gerar (Londres, 1928), Lampes : pl. LXI, nos 91, e et l-p : amphores : pl. LVI, no 47 h.

de preuves décisives de l'existence d'une colonie punique à Memphis, rien non plus ne permet d'affirmer qu'il n'y en eut pas. Peut-être de nouvelles découvertes à Saqqarah permettront-elles de fixer ce point. Le fait que les Grecs ne font pas de commerce en Égypte avant l'extrême fin du VIIe siècle [1] permettrait de croire (si l'on écarte l'hypothèse de l'intermédiaire phénicien) à l'existence d'un commerce carthaginois indépendant en Égypte, au moins durant la seconde moitié du VIIe siècle. Ce serait ce commerce qui aurait importé à Carthage les petits objets égyptiens antérieurs à la fin du VIIe siècle et qui, par conséquent, n'ont pas pu être amenés par des Grecs. Il y a là une possibilité réelle. Nous avons vu plus haut que tout porte à croire que c'est de la région de Memphis que semblent provenir certains des objets égyptiens trouvés à Carthage [2]. Nous verrons plus loin qu'il est possible que les Puniques aient reconnu dans Sekhmet une forme d'Astarté ; or, Sekhmet, épouse de Ptah, était adorée à Memphis où se trouvaient également deux sanctuaires dédiés à Astarté [3]. Enfin, les bandes magiques, les étuis prophylactiques, les bijoux et les autres objets rares semblent indiquer que les Carthaginois ont fréquenté directement les Égyptiens [4].

Ce commerce direct s'il ne paraît pas impossible a dû être malgré tout limité. Il semble que c'est dans la seconde moitié du VIIe siècle qu'il a pu se développer le plus librement. Nous allons voir tout de suite que c'est surtout par l'intermédiaire du commerce grec que l'Égypte entrait en contact avec le monde punique au VIe siècle [5].

D. — *Égypte-Naucratis-Carthage.*

Un grand nombre de scarabées égyptiens de Carthage proviennent de Naucratis [6]. Il est donc certain que des rapports entre l'Égypte et Carthage ont existé par l'intermédiaire de cette ville. Il est également probable que les Carthaginois n'ont pas importé seulement des produits de l'industrie gréco-égyptienne de Naucratis, mais que des objets purement égyptiens ont dû parvenir par la même voie. Il reste à savoir si, entre Naucratis et Carthage, le trafic se faisait par l'inter-

1. R. M. Cook, Jour. of Hellenic Stud., 57 (1937), p. 235.
2. Cf. ci-dessus, p. 341, notamment l'abondance des Ptah-Patèques.
3. Cf. Perdrizet, Ann. Serv. XXXVI (1936), p. 7, principalement note 4.
4. A Cagliari, une plaquette de calcaire représentant Amon, Mout, Khonsou (cf. von Bissing, Ä.Z., 63, p. 121) confirme ce fait.
5. Pour préciser la possibilité et l'étendue du commerce direct entre l'Égypte et Carthage, il faudrait mieux connaître les sites de Sicile, de Malte et sans doute de Crète. Pour Motyé la publication de Whitaker (Motya, a Phoenician Colony in Sicily, Londres, 1921) est insuffisante.
6. Cf. ci-dessus, p. 263-264, note 3. Les scarabées au nom de Pa-dou-Bastet, notamment, sont significatifs, Bastet étant la déesse de la ville. Cf. Naukratis I, pl. XXXVI, figure 2.

médiaire des Grecs ou si les Carthaginois venaient eux-mêmes à Naucratis. Il semble bien que des Puniques aient séjourné dans les ports grecs [1]. Il se pourrait donc qu'il y en ait eu également à Naucratis [2]. Enfin la présence de Grecs à Carthage est également attestée [3]. Nous ne croyons pas pourtant que le commerce entre les deux villes ait été direct. La Sicile paraît avoir joué un rôle prépondérant dans le commerce extérieur carthaginois et nous croyons que c'est dans cette île qu'il faut chercher le lien commercial entre l'Égypte et Carthage à partir de la fin du VIIe début du VIe siècle. Le commerce entre la Sicile et Carthage était très important ; d'Agrigente, Carthage importait du vin et des huiles [4]. Sélinonte, très riche au VIe et au début du Ve siècle, semble avoir dû sa prospérité à Carthage [5]. Des Puniques sont établis à Syracuse [6] et l'épitaphe gréco-phénicienne de Carthage [7] se rapporte probablement à un habitant de cette ville. Des fragments de jarres puniques ont été trouvés en Sicile grecque [8]. Il est tentant d'admettre que les petits objets égyptiens de Naucratis parvenaient à Carthage à l'occasion de ce trafic commercial intense avec la Sicile grecque. L'intermédiaire grec se retrouve dans quantité d'occasions à Carthage : sans parler des objets purement helléniques et des objets naucratites, les vases à figurines accroupies [9] proviendraient de l'avis de Bissing de Rhodes [10], de même les masques égyptisants proviennent du monde grec [11]. Ce sont encore les Grecs qui gravent certains rasoirs de Carthage, et un grand nombre de scarabées de Sardaigne [12], les œnochoés à égides égyptiennes paraissent être de travail grec [13]. La Sicile, en groupant à proximité de Carthage toutes les ressources du monde hellène, était trop bien placée pour que Carthage ne se soit pas adressé à elle pour obtenir par surcroît les objets égyptiens qui devaient parvenir facilement en Sicile. Il est même possible que

1. Cf. Gsell, IV, p. 152-153 (Bibliographie détaillée).
2. Des formes de jarre employées par les Puniques ont été trouvées à Naucratis. Cf. Petrie, Naukratis I, pl. XVI, n° 3.
3. Cf. C.I.S., 191 (Dédicante grecque sur un ex-voto punique). Épitaphe gréco-phénicienne. Rép. Insc. Sém., III, 1234. Une épitaphe grecque métrique a été retrouvée à Carthage. Cf. Merlin-Drappier, Ard-el-Kheraïb, p. 53.
4. Diodore, XIII, 81, 4-5.
5. Gsell, IV, 151.
6. Diodore XIV, 46, 1.
7. Rép. Insc. Sém., III, 1234.
8. A Sélinonte et à Eryx, cf. Gsell, IV, p. 26-27, pour références.
9. Cf. ci-dessus, p. 342-343.
10. Studi Etruschi, VII, 1933, p. 100.
11. *Ibid.*, p. 113, note 3.
12. Cf. Daremberg et Saglio, p. 1472. Les Grecs travaillent pour les Phéniciens. Les auteurs renvoient à Babelon, La gravure en pierres fines, p. 95, figures 65-66.
13. Cf. ci-dessus, p. 347.

ces facilités aient permis de remplacer le commerce direct entre l'Égypte et Carthage quand celui-ci devint difficile.

En résumé, à partir de la fin du VIIe siècle les objets égyptiens qui arrivaient de Naucratis, ou d'autres sites grecs d'Égypte, en Sicile devaient être réexportés de là vers Carthage. Quelques phrases de Gsell éclairent admirablement ce processus : « Au VIIe siècle et dans la première moitié du VIe, les Carthaginois paraissent s'être approvisionnés surtout chez les Grecs de Sicile qui servaient de courtiers ; aux IVe-IIe siècles, dans la Grande Grèce dont ils devaient acheter les produits sans passer par des intermédiaires. Les importations grecques furent rares entre ces deux périodes, dans la seconde moitié du VIe siècle et au siècle suivant. Telles sont du moins les conclusions qu'autorisent les fouilles faites dans les cimetières puniques »[1]. Ces conclusions, pour reprendre le terme de Gsell, rendent compte exactement de ce que nous avons observé à Carthage pour les objets égyptiens. *Fin VIIe-VIe siècle*, activité commerciale entre Carthage et la Sicile = abondance des objets égyptiens à Carthage ; au *Ve siècle* (guerres de Sicile) cessation des rapports entre la Sicile et Carthage = disparition des objets égyptiens à Carthage ; *aux IVe-IIe siècles* reprise des rapports entre la Grande Grèce et Carthage = réapparition d'objets égyptiens à Carthage. Il est possible que ce ne soient pas là de simples coïncidences, mais d'une part la connaissance insuffisante que nous avons des sites du Ve siècle[2] et d'autre part le fait que l'invasion perse en Égypte fournit une explication également plausible[3] à l'interruption des rapports directs Carthage-Égypte, ne permettent pas d'être affirmatif.

E. — *Possibilité de plusieurs sources d'importation.*

Mais si la route Naucratis-Sicile-Carthage paraît être prépondérante à partir du VIe siècle, elle ne rend pas compte de la présence d'objets égyptiens à Carthage avant cette date. Nous devons donc combiner plusieurs des possibilités énoncées plus haut et admettre que, à haute époque, les objets sont parvenus soit par l'intermédiaire phénicien seul, soit, sans intermédiaire, par les Puniques seuls, soit, plus vraisemblablement par une combinaison de ces deux possibilités.

Pour conclure, nous dirons donc qu'à partir du VIIIe siècle et jusqu'au début du VIIe l'intermédiaire phénicien est le plus vraisemblable. A partir du début du VIIe et jusqu'au VIe siècle il est possible, sinon probable, que les Carthaginois aient

1. Cf. Gsell, t. IV, p. 164.
2. Cf. ci-dessus, p. 26-28.
3. Cf. ci-dessus, p. 284.

eu directement accès en Égypte. Au VIe siècle et plus tard, le commerce grec semble se charger des exportations égyptiennes vers Carthage.

Il est bien évident que dans la réalité les choses n'ont pas dû se passer d'une façon aussi systématique que nous le représentons. Commerces phénicien et carthaginois ont dû marcher de pair en Égypte ; et les apports grecs du VIe siècle n'ont vraisemblablement pas interrompu entièrement les rapports égypto-carthaginois ou phéniciens, pas plus qu'ils n'ont interrompu les rapports entre la Phénicie et Carthage. La capitale punique est une place commerciale où toutes les influences se croisent et où il est très difficile de déterminer avec précision la part qui revient à chacun.

Un fait cependant domine ce problème fort complexe : la fidélité des Puniques pour les objets égyptiens et égyptisants.

Au IVe siècle encore, c'est-à-dire en pleine période d'hellénisation du monde punique, les Carthaginois non seulement importent toujours des amulettes égyptiennes, mais fabriquent chez eux des objets égyptisants. La « demande » d'objets égyptiens est telle que les Grecs qui ont abandonné l'égyptianisme pour eux-mêmes[1], participent en Sardaigne à la fabrication de scarabées et gravent, à Carthage même, certains rasoirs magiques. Après avoir étudié l'aspect matériel du problème : comment sont arrivés les objets égyptiens à Carthage, il nous reste donc à voir pourquoi les Puniques y sont restés attachés jusqu'aux derniers jours de leur histoire.

On est frappé, dans l'ensemble, du peu de valeur des objets égyptiens et égyptisants portés par les Puniques. Si l'on excepte quelques bagues[2], les bandes magiques et les étuis prophylactiques en or[3], les scarabées de cornaline sertis[4] et les bijoux en grènetis[5], tous les autres objets sont d'une matière sans valeur et d'un travail sans intérêt. Les Puniques auraient eu, nous en avons la preuve, la possibilité d'acquérir des objets autrement beaux. Il est vrai que nous n'avons des Puniques que des objets en quelque sorte « résiduels », le nombre de tombes violées lors de la construction de la ville romaine est très élevé et Carthage a été effectivement rasée. Le « Delenda est Karthago » n'a pas été, malheureusement, une simple figure de rhétorique, il a été réalisé, et de la grande tourmente qui

1. Dès le milieu du Ve siècle, les Grecs abandonnent le scarabée d'origine égyptienne. Daremberg et Saglio, Gemmae, p. 1473.
2. Cf. ci-dessus, p. 342.
3. Cf. ci-dessus, p. 343-344.
4. Cf. ci-dessus, p. 345.
5. Cf. ci-dessus, p. 347.

s'est abattue sur la ville n'ont subsisté que les petits objets personnels, depuis longtemps enfouis avec leurs possesseurs dans les profondes tombes puniques. Tout ce qui était à la surface du sol, monuments, statues, bibliothèques a été rasé ou pillé [1] et il a fallu discuter longuement pour simplement arriver à déterminer l'emplacement du site de la ville punique et de ses ports. Peut-être faut-il voir dans ces faits l'explication de l'extraordinaire indigence en monuments du site de Carthage [2]. Cette indigence n'est pas limitée aux seuls monuments égyptiens, en dehors des grands sarcophages et des stèles que l'enfouissement avait, eux aussi, protégés, le site de Carthage n'a pas fourni de monuments puniques importants, et il en va de même pour la sculpture grecque. L'abondance relative de petits objets égyptiens de valeur un peu plus grande, semble indiquer qu'à une époque au moins les rapports étaient fréquents entre Carthage et l'Égypte. La belle gourde au protocole d'Amasis [3], les scarabées Hyksos et Séthien [4], tous deux sertis d'or ont été trouvés dans des tombes d'une date de beaucoup postérieure à celle de ces objets. De même pour les pastilles de terre au nom de Shabaka et pour celle au nom de Khenzer [5]. Des objets égyptiens continuaient donc à circuler dans Carthage, et il n'est pas impossible que parmi ceux-ci se soient trouvées des choses de valeur. Ces objets, en raison de leur valeur même, auront été pillés lors du sac de la ville et force nous est de baser notre analyse sur les menus objets qui ne doivent souvent qu'à leur peu de valeur d'avoir pu parvenir jusqu'à nous. Quoi qu'il en soit ce n'est pas par amour de l'art égyptien que les Puniques ont importé de la vallée du Nil tous les petits objets que nous avons étudiés, ni par souci décoratif qu'ils ont reproduit des motifs égyptiens sur des objets de leur fabrication. En dehors des vases de pierre dure, tout ce qu'ils ont importé, tous les motifs qu'ils ont imités, empruntent à l'Égypte un caractère magique évident, soit par la forme extérieure (scarabées, amulettes, tubes prophylactiques, autels [6], figurines de terre [7]), soit par les scènes ou les légendes qui y sont figurées (scarabées, bagues [8], rasoirs, bandes d'or, bijoux en grènetis [9]); or, ces objets n'ont jamais cessé de figurer dans les tombes carthaginoises. Aux VIIe-

1. Cf. Gsell, III, p. 401-406 et *passim*. Peut-être le fragment de statue égyptienne du Musée Lavigerie est-il un reste du pillage (cf. ci-dessus, p. 1, et n. 4).
2. Cf. ci-dessus, p. 1.
3. Cf. Cagnat, C.R.Acad. Insc., 1907, p. 282-286.
4. Cf. ci-dessus, nos 316 et 665.
5. Cf. ci-dessus, p. 263 et nos 765, 877 et 879.
6. Cf. ci-dessus, p. 346.
7. Cf. ci-dessus, p. 346.
8. Cf. ci-dessous, pl. XXIV, nos 873 et 874.
9. Il n'y a que les œnochoés de bronze (ci-dessus, p. 347) qui fassent exception à cette règle.

VIe siècles ce sont les scarabées, amulettes, bandes, bijoux, etc..., au IVe, les scarabées de jaspe, les amulettes, les rasoirs, au IIIe, nous assistons à la réapparition des tubes prophylactiques [1], tandis que l'on trouve toujours quelques amulettes ou des scarabées d'imitation, enfin, au IIe siècle, bien que le mobilier des tombes soit très pauvre, ces objets apparaissent encore. Les Puniques ont donc *cru* à la magie égyptienne.

Il reste à savoir si, comme chez les Égyptiens, cette magie était destinée aussi bien aux morts qu'aux vivants, ou, en d'autres termes, quel emploi faisaient les Carthaginois des petits objets égyptiens et égyptisants que l'on retrouve dans leur tombeau. En effet, portés par des vivants, ces objets ont une valeur magique incontestable. Objets funéraires, ils n'ont plus cette valeur que si les Carthaginois croyaient à la même survie totale que les Égyptiens. Mais, si tel était le cas, et si les Puniques avaient adopté le fond même des croyances funéraires égyptiennes, on devrait les retrouver avec d'autres objets beaucoup plus nécessaires au mort, tels que Livre des Morts, répondants, canopes, etc... Or, nous remarquons que l'on n'a trouvé à Carthage ni oushebtiou, ni pectoraux naoformes, ni scarabée de cœur, ni figurines d'Osiris; en un mot, rien de ce qui caractérise le culte funéraire égyptien de basse époque. Bien plus, les Carthaginois ne semblent pas avoir eu souci, en général, de conserver intact le corps du défunt [2]; si parfois le cadavre était enduit d'une sorte de bitume [3], il était aussi incinéré ou décharné. Cependant, si la survie en laquelle croyaient les Carthaginois n'est pas aussi précise, ni aussi matérielle que celle des Égyptiens, et la seule pratique de l'incinération suffirait à révéler l'abîme qui sépare les deux conceptions, il n'en reste pas moins que les Puniques estimaient que, « dans sa tombe, le défunt avait les mêmes besoins, les mêmes goûts que les hommes qui s'agitent sur la terre, il est exposé comme eux, à des dangers dont la vertu des amulettes, ou l'assistance divine peuvent le préserver » [4]. Nous devons donc admettre que les objets magiques déposés auprès du mort peuvent lui servir outre-tombe. Dès lors, le fait de ne pas retrouver d'autres objets funéraires égyptiens [5] en dehors des scarabées, amulettes et phylactères, prouve que les Puniques n'ont adopté qu'une partie des croyances égyptiennes, celle de la *magie*. En effet, l'usure même de beaucoup des objets trouvés dans les tombes, prouve que le défunt avait dû les porter de son vivant;

1. Cf. ci-dessus, p. 39.
2. Cf. Gsell, IV, p. 447 et suiv. Gsell (*l. c.*) cependant rappelle que Plaute parle d'un embaumeur carthaginois.
3. Cf. sarcophage inédit du Musée Lavigerie, où le corps est pris dans une masse d'un produit bitumeux et Gsell, IV, p. 447, n. 5 (pour références).
4. Cf. Gsell, IV, p. 459-460.
5. Cf. ci-dessus.

bien plus, ces objets ont tous un caractère de protection magique valable *pour les vivants*. Le scarabée, même en Égypte, est une amulette des vivants, il en va de même pour les oudjas. Après ces deux philactères, les objets les plus fréquents à Carthage, sont les Ptahs-patèques dont le caractère de protecteurs est bien connu. Par contre Anubis reste toujours peu fréquent et surtout rien ne prouve qu'il ait été adopté dans ce cas pour le rôle qu'il joue dans le culte funéraire. On le trouve représenté sur les ivoires magiques du Moyen Empire où il joue un rôle dans la lutte contre les serpents [1]. De même le thème d'Isis allaitant Horus dans les marais de Chemnis est une des scènes principales de la stèle dite de Metternich [2], et sa présence sur les rasoirs n'est certainement pas due à un souci ornemental. Enfin, il est à peine nécessaire de mentionner le caractère magique des bandes qui ne sont, à strictement parler, que des « charmes ». De plus ces bandes sont contenues dans des étuis souvent terminés par une tête de Sekhmet dont une des épithètes est « Grande de Magie » [3]. Il faut également insister sur le fait que les Puniques n'ont pas seulement utilisé des objets magiques égyptiens, ils ont montré, par certains détails gravés sur des objets fabriqués par eux, qu'ils connaissaient eux-mêmes cette magie. Citons à ce propos, en plus des figurations égyptisantes des rasoirs, les scarabées de jaspe, où une tête de faucon et de Sekhmet ont été ajoutées *derrière* la tête humaine figurée sur le plat [4], de même le scarabée qui représente le dieu Bès sur un signe *noub*, n'est pas égyptien mais il prouve que les Puniques connaissaient bien la mythologie égyptienne [5]. Enfin la représentation d'Isis et d'Horus dans les marais de Chemnis, rare sur les scarabées égyptiens est fréquente à Carthage [6], or c'est un thème magique par excellence [7]. Ainsi les Puniques ont adopté une partie de la magie égyptienne pour se protéger, de leur vivant, de dangers réels : piqûres de scorpions et de serpents, ou occultes : mauvais œil, envoûtement, etc... Après leur mort, ces mêmes objets étaient déposés dans la tombe soit que ces amulettes n'aient eu de pouvoir que pour le défunt, soit que ses parents, ignorants des dangers possibles que son âme pouvait rencontrer dans l'Au-delà, les lui aient laissés par crainte superstitieuse.

1. Cf. Legge, P.S.B.A., 1905, p. 15 et ci-dessus, p. 314-316.
2. Cf. Moret, Horus Sauveur, pl. III, ligne XIV et pl. VI, l. XXXVIII.
3. Cf. au Ramesseum, Champollion, Not. I, 894 (addendum à la page 593, l. 2). Sekhmet partage cette épithète avec Isis et Outo souvent représentées à Carthage, l'une sous sa forme humaine, l'autre sous celle d'uraeus sacrée.
4. Cf. nos 595, 596 et 601, ci-dessus.
5. Cf. no 551, ci-dessus. Ce motif est d'ailleurs à rapprocher de certaines figurations des bandes magiques en or. Cf. par exemple Bande I, fig. 30.
6. Cf. nos 61, 62, 560, 657, 690 et 694, ci-dessus.
7. Cf. ci-dessus n. 2. Il en va de même pour les figurations de Bès, de lions, etc...

Cette adoption de la magie égyptienne par les Carthaginois est intéressante car on peut se demander si cet emprunt ne recouvre pas des influences plus importantes. Déjà Gauckler voyait dans les fondations d'un mur une construction égyptienne [1] et Gsell notait que certaines unités de poids et de mesures employées par les Carthaginois étaient égyptiennes [2]; depuis, M. Dussaud s'est demandé [3] si le sarcophage en bois, punique, ne serait pas d'origine égyptienne. Enfin il est tentant de voir dans les tombes puniques à puits d'accès vertical, un souvenir de certaines tombes égyptiennes. La pratique observée au moins une fois à Carthage [4] de recouvrir le cadavre d'une feuille d'argent, évoque le cercueil d'argent de Sheshonk [5]. Nous avons déjà noté [6] que certains éléments de la population punique semblaient avoir eu une prédilection plus marquée pour les objets égyptiens, il serait intéressant de savoir si ces éléments n'ont pas adopté, jusqu'à un certain point les croyances égytiennes sur la vie d'outre-tombe. En ce qui concerne la religion collective on peut également se demander si la religion égyptienne n'a pas eu une influence sur la religion punique. Servius [7] affirmait déjà que les Puniques comme les Égyptiens utilisaient des statues parlantes. A Memphis, un Phénicien a dédié une statue guérisseuse [8] et Bès a été adoré par les Phéniciens d'Asie aussi bien que par ceux de Carthage [9]. Ce goût ancien pour la religion égyptienne ne pouvait que s'affirmer à Carthage par suite du caractère même de la population carthaginoise. Celle-ci était établie sur un sol africain, or, suivant Gsell, « les Carthaginois n'avaient pas le préjugé du sang » [10] et les « mariages mixtes devaient être surtout fréquents entre Carthaginois et Libyens ou Numides » [11]. Cette partie libyo-africaine de la population avait un fond de croyances mythologiques commun avec l'Égypte (cf. la déesse Neit et l'Ammon libyque) [12], et il faut se demander si les nombreuses figurations du bélier dans

1. Cf. Gauckler, N.P., I, pl. CCLI.
2. Cf. Gsell, IV, p. 189-190.
3. Cf. Dussaud, Syria, t. XXII (1941), p. 103.
4. Cf. Gauckler, t. 123 = N.P., II, p. 405.
5. Cf. Montet, Kémi, 1942, p. 60.
6. Cf. ci-dessus, p. 281.
7. Servius, *In Æneid*, VI, 68 : « ...simulacra brevia, quae portabantur in lecticis, et ab ipsis mota infundebant vaticinationem, quod fuit apud Aegyptos et Carthaginienses », cité par Gsell, IV, p. 422, n. 2.
8. Cf. Lacau, Monuments Piot, XXV, p. 200.
9. Gsell, IV, p. 343-344. Ne faudrait-il pas considérer le mufle de taureau trouvé par Gauckler (N.P., I, pl. CXVII) comme une image d'Apis ?
10. *Ibid.*, p. 172.
11. *Ibid.*, p. 173.
12. Cf. Merlin, « Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu », Notes et Documents, Direct. des Ant. et des Arts de Tunisie, Paris, 1910, p. 45-46.

l'art proprement punique [1], ne sont pas le résultat d'une influence égyptienne indirecte par l'intermédiaire libyque. De plus, les Libyens, qu'ils fussent mercenaires ou envahisseurs, avaient toujours été en contact avec l'Égypte. On comprend donc aisément que, sur ce terrain tout préparé, la magie égyptienne ait connu une vogue que la Phénicie avait peut-être ignorée. C'est cette même communauté d'impressions religieuses qui explique, d'une part, la survivance tardive de la magie égyptienne à Carthage et, d'autre part, l'éclosion subite au Ier siècle du culte d'une déesse-lionne. Nous pouvons croire que le vieux fond mythologique africain n'avait jamais été complètement oublié sur le sol de Carthage. Il a d'abord contribué à l'adoption d'une partie de la magie des bords du Nil, puis, quand les apports asiatiques eurent été peu à peu noyés dans la population autochtone, il reprit vigueur et nous assistons alors au culte du « Genius terrae africae » [2], ou, en d'autres termes, au dernier avatar de Sekhmet que les ancêtres des libyo-phéniciens avaient connue à Memphis comme épouse de Ptah, dont ils avaient fait une Astarté fille de ce dieu [3], et à Carthage même où, sur les bandes magiques en or et dans les étuis prophylactiques, la déesse protectrice par excellence, que ce soit Mout, Sekhmet, Bastet ou Sopedet, est toujours *léontocéphale*.

1. Personnage couché sur l'échine d'un bélier, cf. C. R. Acad. Insc., 1898, p. 97-98 ; tête de bélier en pâte de verre, cf. entre-autres, Gauckler, N.P., I, p. 75 et 76; C.R. Acad. Insc. 1898, p. 214 ; vases en forme de bélier, cf. Gauckler, *ibid*.

2. Cf. Merlin, « Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu », et Gauckler, N.P., I, pl. CXCVII. Cette dée ne nous est d'ailleurs pas entièrement personnelle. Parlant de cette déesse-lionne (ou lion), M. Merlin (*l. c.*, p. 51) déclare : « Il y a là... un exemple tout particulièrement éclatant de ce que les courants helléniques, orientaux ou égyptiens ont superposé en Afrique aux conceptions mythologiques primitives. »

3. A Edfou, Astarté est représentée sous la forme d'une Sekhmet, cf. Naville, Textes relatifs au Mythe d'Horus, pl. XIII. Astarté est fille de Ptah, cf. S. Mercer, Egyptian Religion, vol. III, oct. 1935, no 4, p. 201, et fig. 3, p. 200, et Perdrizet, Ann. du Serv., XXXVI, p. 7, note 4. Astarté était adorée à Carthage, cf. Gsell, IV, p. 269 et suiv.

INDICES

INDEX MATIÈRES

N. B. — En chiffres italiques, les références aux numéros du catalogue et des planches.

A

Abeille, p. 60, 83.
Adoration (Formules d'), p. 58.
Agate, p. 50, 75, 238 ; n^{os} *681*, *684* p. 246 ; *689*, *690* p. 248 ; *694* p. 249 ; *697*, *698* p. 250 ; *703* p. 251 ; *712* p. 253.
Aigle (attaquant une proie), p. 90.
Aile (motif décoratif), p. 306.
Alabastres, p. 342 ; — en *Etrurie*, p. 350.
Alaoui, voir Musée Alaoui.
Albâtres, p. 343.
Altération des couleurs, p. 50.
Ambre, p. 350.
Ampoule de bonne année, p. 11, 342.
Amphores à base conique, p. 30.
Amulettes, p. 23 et n. 2, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 (Tableau), 38, 264-301, 341, 357, 358-359 ; — *anépigraphes*, p. 273 ; — *appauvrissement des types*, p. 283 ; — *à caractère royal et divin*, p. 266 ; — *choix par les Puniques*, p. 285 ; — *créées par les Grecs*, p. 277 ; — *date à Carthage*, p. 272-273, 341 ; — *date en Egypte*, 267-268 ; — *définition*, p. 265 ; — *en Etrurie*, p. 12, 350 ; — *fréquence des types* (*Egypte*), p. 267 ; — *importance à Carthage*, p. 284 ; — *inscriptions*, p. 268 et suiv. ; — *irrégularité de leur présence*, p. 276 ; — *matière, technique, style*, p. 282 ; — *maxima-minimum*, p. 276 ; — *des morts et des vivants*, p. 265 ; — *origine*, p. 282-284, 341 ; — *de pâte*, p. 23-24 ; — *pouvoir magique*, p. 287 ; — *provenant de Naucratis*, p. 277 ; — *redistribution par les Puniques*, p. 287 ; — *répartition d'après les classes sociales*, p. 281 ; — *répartition dans les différentes nécropoles*, p. 275 ; — *signification et rôle*, p. 265-266 ; — *types*, p. 265.
Amulettes funéraires, p. 287.
Amulettes puniques, p. 278.
Amulettes rares, p. 278-279.
Animal : *attaquant une proie*, p. 90, 261 ; — *indéterminé*, p. 83.
Animaux : *divers*, p. 90 ; — *nuisibles*, p. 61, 270 ; — *prophylactiques*, p. 83 ; — *royaux*, p. 82.
Anneaux sigillaires, p. 23 n. 9, p. 30.
Anse d'œnochoés, p. 348, n. 6.
Antilope, p. 60, 61, 83, 84, 88, 91, 128, 129, n^{os} *241* p. 154, *504* p. 206, *544* p. 212, *547* p. 213, *607* p. 228, *620* p. 231, *623* p. 232, *713* p. 253 ; p. 331, 333.
Apports phéniciens, p. 90.
Arc, n^{os} *609* p. 229, *636*, p. 235.
Archer, n^{o} *717* p. 254 ; — agenouillé, n^{o} *327* p. 174.
Archet à graver, p. 76.
Art : *néo-memphite*, p. 53 ; — *phénicien*, p. 347 ; — *saïte*, p. 13, 53.
Argent, p. 13, 14, 39, 311, 342, 347.
Artisans grecs : *à Carthage*, p. 307 ; — *en Sardaigne*, p. 344.
Aryballes, p. 350 (voir ampoules de bonne année).
Atef (couronne), p. 31, 86, 91, n^{os} *47* p. 106 ; *61* p. 109 ; *189-191* p. 140 ; *192* p. 141 ; *256* p. 158 ; *322* p. 173 ; *454* p. 196 ; *668* p. 243 ; p. 269 ; n^{o} *823* p. 294 ; p. 308, 312, 327, 331, 335, 347.
Autel, p. 358 ; — *amulette*, p. 271, n^{o} *851*, p. 298 ; — *en forme de Djed*, p. 346 et n^{o} *117*, p. 123.
Avant-bras (amulette), p. 278, 283.

B

Bagues, p. 31, n^{o} *200* p. 143 ; p. 342, 357 ; — *sigillaires*, p. 42, p. 208 et suiv.
Bandes magiques en or, p. 61, 265, 311 et suiv. ; 354, 357, 358-360, 362 ; — *description*, p. 313-319, 335 ; — *matière, dimension, technique*, p. 313 ;

— *signification*, p. 336-337 ; — *origine et date*, p. 343.
Bande de papyrus, p. 314.
Barbier sacré, p. 303.
Bardo, cf. Musée du Bardo.
Barque solaire, nos *195*, p. 141 ; *254* p. 157 ; *255*, *256* p. 158 ; *378* p. 178, *582* p. 221 ; — à Sélinonte, p. 261.
Basalte, p. 50, 74, 75.
Bélier, p. 82, 361-362 ; — *d'Amon*, p. 59, no *236* p. 158 ; no *578* p. 220 ; — *amulette*, p. 268, 271, 274, 281, 283, no *845* p. 296 ; — *tête de bélier*, p. 311, 312 ; — sur *scarabées* nos *601* p. 227 et *641* p. 237.
Bibliothèques (à Carthage), p. 358.
Bijoux, p. 342, 354 ; — *de grénetis*, p. 347, 357, 358-359.
Bœuf (portage par), p. 6 n. 1.
Bois, p. 257.
Bonne année (souhaits), no *481* p. 202.
Boucle d'oreille en croix ansée, p. 346 et fig. 37 (voir aussi Pendant d'oreille).
Bouclier (figuré), nos *626-628* p. 233 ; *629-632* p. 234 ; *633-635* p. 235, *637* p. 236 ; *706-708* p. 252.
Bouton de lotus (amulette), p. 275.
Boutons (scaraboïdes), p. 204 suiv.
Bovidé, nos *75*, *77* p. 113 ; *146-148* p. 130.
Bracelet, p. 347 (à figuration de décans), p. 325.
Bronze, p. 39, 280, 311, 342.
Buccheri, p. 10.
Buttons seals, p. 204.

C

Cachets coniques, p. 85, 193 et suiv.
Calcaire, p. 50, no *686* p. 247.
Caravanes, p. 6.
Cartes des fouilles, p. 17.
Cauris (coquillage), p. 201.
Cavalier, nos *74* p. 113 ; *603*, *604* p. 227 ; *606* p. 228.
Cercles concentriques (sur scarabées), p. 86.
Cercueil d'argent, p. 361.
Cerf, nos *607* p. 228 ; *623* p. 232.
Chameau, p. 5-6.
Charme (objet), p. 314, 344.
Chasse (scènes de), p. 61, 84, no *241* p. 154.
Chatte, no *130* p. 126 ; — *amulette*, p. 268, 274, 281.
Cheval, nos *74* p. 113 ; *143* p. 129 ; *461* p. 198 ; *605* p. 228 ; p. 331 ; — *tête de*, nos *641*, *643* p. 237 ; *716* p. 254.
Chien, no *602* p. 227 ; *614*, *616* p. 230.
Cippes, p. 270. Cf. Stèles.
Citernes restaurées, p. 31.
Civic scarabs, p. 61.
Clypeus, p. 49, 50.
Cœur (*amulette*), p. 74, 266, 275, 342.
Cœur d'Osiris (*amulette*), p. 275, 280.
Coiffure à plume (*amulette*), p. 277.
Col de canard (motif décoratif), p. 303, 306.
Colliers d'amulettes, p. 275.
Colonies : *grecques*, p. 349 ; — *phéniciennes*, p. 4 ; — *puniques*, p. 352 ; — *sémitique à Memphis*, p. 353.
Commerce, p. 4, 9, 12 ; — *Egypte-Carthage*, p. 12-14 ; — *d'esclaves*, p. 14 n. 4 ; — *de grains*, p. 13, n. 6 ; — *grec en Egypte*, p. 9 ; — *des métaux*, p. 13 ; — *des pierres précieuses* p. 14 ; — *phénicien et punique en Egypte*, p. 13-14 ; — *des produits ouvrés et des matières premières*, p. 13 ; — *punique en Afrique*, p. 3, n. 2.
Communications commerciales, p. 6.
Comptoirs phéniciens et puniques en Egypte, p. 10.
Cône sigillaire, p. 42, 92-93.
Coq, no *858* p. 300.
Coquillage, p. 201 ; — *amulette*, p. 266, 279.
Corinthiens (vases et style), p. 11, 350.
Cornaline, p. 74, 75, 90, 238 et suiv., 280, 284.
Costume (de la prêtresse), p. 348.
Côte africaine (reconnaissance de), p. 10.
Couleurs (signification des), p. 74.
Couronne de Basse-Egypte (rouge), p. 85.
Couronne de Haute-Egypte (blanche), p. 91 ; — *amulette*, p. 266, 267, 274, 282.
Cowroïds, p. 41, 42, 92, 201 et suiv., 339.
Cristal de roche, p. 50, 75, 91, 238, nos *688*, p. 247 ; *707*, p. 252.
Crocodile, p. 60, 61, 83, nos *136-138* p. 128 ; p. 286, 328, 331, 333 ; — *amulette*, p. 268, 274, 281, 283 ; — *sur ivoires magiques*, p. 314.
Croissant, p. 89 ; — *amulette*, p. 275, 282.
Cryptographie, p. 59, 85, nos *234*, p. 152 ; *238* p. 153 ; *416* p. 188.
Cuivre, p. 14.
Cylindre amulette, no *860*, p. 301 ; à figures de décans, p. 326.
Cygne, p. 303.
Cynocéphale, p. 60, 80, nos *232* p. 151 ; *248* p. 156 ; *581*, *582* p. 221 ; p. 321, 328, 335 ; — *amulette*, p. 268, 274, 281, 283, no *853* p. 299 ; — *divinité protectrice*, p. 286.
Cyprea-moneta (amulette), p. 266.

D

Datation des objets, p. 15.
Décans, p. 317, p. 319 et suiv., 325, 336, 343, 344.
Déesses-lionnes, p. 362.
Défilé de dieux, p. 314.

Dents (amulette), p. 280.
Dieu : à forme animale, p. 59 ; — à forme humaine, p. 59 ; — à tête de faucon, p. 91 ; — à tête de serpent, p. 329.
Divinité assise : *sur scarabées*, nos *584*, *585* p. 222 ; *586* p. 223 ; *616*, p. 230.
Disque solaire, p. 60, 80.
Djed, p. 89 ; — *amulette*, p. 275.
Domination perse, p. 86.
Dos des scarabées, p. 73.
Dromadaire, p. 6 n. 1.

E

Egide, p. 31, 347 ; — de Sekhmet, 268, 274, 280, 282.
Egyptianisme, p. 90, 357.
Eléphant, p. 6 n. 1 ; no *142* p. 129 ; — *amulette*, p. 270.
Elytres, p. 49-50, 71, 72, 73.
Empire colonial punique, p. 2.
Empreintes d'argile, p. 257 suiv. ; — *couleur*, p. 258 ; — *provenance*, p. 257 ; — *date*, p. 259, 261, 262 ; — *dimensions*, p. 259-260 ; — *en Egypte*, p. 258 ; — *à motifs helléniques*, p. 259 ; — ptolémaïques, p. 259, 261 ; — de Sélinonte, p. 261 et suiv.
Ennéade, p. 279.
Envoûtements, p. 286, 360.
Epée, no *708*, p. 252.
Epoque byzantine, p. 2 n. 6 ; — Perse, p. 2, 6, 86 ; — romaine, p. 6 n. 1.
Etablissements puniques en Afrique, p. 7.
Etain, p. 13, 14.
Etoffe, p. 39, 313.
Etuis magiques, p. 39, 265, 311 et suiv., 354, 357, 358-360, 362 ; — *description*, p. 311 ; — *date*, p. 311-312 ; — *provenance et origine*, p. 312 ; — *en pâte émaillée*, p. 311-312.
Expansion maritime des puniques, p. 9.
Ex-voto à Astarté, p. 353.

F

Faïence, p. 49, 50.
Faucon, p. 90 ; — *tête*, p. 311, 312.
Feldspath vert, p. 50.
Félins (amulette), p. 280.
Femme assise, no *768* p. 261.
Femme nue, no *608* p. 228.
Fer, p. 13, 14.
Figuration de divinités, p. 80 et suiv.
Figurine : *de bronze*, p. 342 ; — *de terre cuite*, p. 346, 358 ; — *d'Osiris*, p. 359.
Fioles anthropomorphes, p. 342.
Flagellum, p. 88, 91.
Fleur, no *845*, p. 296.
Flotte phénicienne, p. 10.
Flûte, cf. Joueuse de flûte.
Formules magiques, p. 59, 82.
Fosses à dalles, p. 22.
Fouilles à Carthage, p. 16 et suiv. ; — *appellation des*, p. 18.
Fourmilier, no *142* p. 129.
Fragments de scarabées, p. 356.

G

Gazelle, nos *503*, *504* p. 206 ; *607* p. 228 ; *620* p. 231.
Gemme, p. 74.
Gourde : *de bonne année*, p. 7 n. 3, 11 ; — *d'Amasis*, p. 358.
Granit, p. 238 ; no *713*, p. 253.
Grappe de raisin (amulette), p. 275, 277.
Gravure (technique), p. 75 ; — *punique sur objets égyptiens*, p. 272.
Grénetis (technique), p. 342.
Grenouilles (amulettes), p. 267, 274, 282 ; — *divinité protectrice*, p. 286.
Griffon, p. 309, 314, 328, 335.
Grylles, p. 344.
Guerres : *puniques*, p. 36 ; — *de Sicile*, p. 356.
Guerrier (motif décoratif), p. 91, 311, nos *637* p. 236 ; *706*, *707*, *708*, p. 252 ; p. 259, 261 ; — *agenouillés*, nos *626-628* p. 233 ; *629-632* p. 234 ; *633-636* p. 235 ; — *à pied*, no *605*, p. 228.

H

Habous (terrains), p. 17 n. 1 et p. 29.
Hache : *votive*, p. 303 ; — *scandinaves et égéennes*, p. 303.
Hachette-rasoir, p. 23 et n. 1, p. 24, 25, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 302 et suiv., 345, 355, 357, 358-360.
Hellénisation du monde punique, p. 33, 38, 63, 357.
Hérisson, no *263* p. 160.
Hippopotame, p. 60, no *140* p. 129.
Historiens classiques, p. 3 et n. 3.
Homme : *sur scarabées*, nos 74-77 p. 113 ; *78-79* p. 114 ; *611-612* p. 229 ; — *debout*, no *602* p. 227, *609-610* p. 229 ; no *617* p. 231.
Huile (commerce de l'), p. 355.
Hydre de Lerne, p. 88, no *615* p. 230.
Hypocéphales, p. 317, 333.

I

Ibis (amulette), p. 268, 271, 274, 283, no *848* p. 297.
Ichneumon, p. 58 n. 2, 84, 341.
Image, p. 266.
Imakhou, p. 78.
Imitation, p. 91 ; — *de noms royaux*, p. 57 ; — *d'objets égyptiens*, p. 86, 87 ; — *de scarabées de jaspe*, p. 90.
Incinération, p. 21, 33, 359.
Influence : *carthaginoise en Afrique*, p. 2 ; — *étrangère en Egypte*, p. 10 ; — *grecque*, p. 92.
Inscription hiéroglyphique, p.

39, 315 ; — *sur scarabées*, p. 51 et suiv., p. 76 et suiv. ; — *sur amulettes*, p. 270.
Intermédiaire grec, p. 9, 350, 354-356.
Invasion perse, p. 2, 6, 86, 356.
Invocation (sur scarabée), p. 61.
Ivoire, p. 14 n. 4 ; nos *822, 823* p. 294 ; *840* p. 295, p. 343 ; — *magiques du M.-E.*, p. 314-315, 326, 333, 360.

J

Jade, p. 75, 238, nos *683*, p. 246 ; *715*, p. 254 ; *854* p. 299.
Jarre : *en onyx*, p. 342 ; — *à pointe*, p. 353 ; — *punique, à Naucratis et en Sicile*, p. 355.
Jaspe, p. 50, 65, 74, 344 ; — *scarabées de*, p. 210 et suiv.
Joueuse de flûte (amulette), p. 277, 341.

L

Lampe à double bec, p. 353.
Lance, nos *626-628* p. 233 ; *629-632* p. 234 ; *633-634* p. 235 ; *637* p. 236 ; *706-707* p. 252.
Lapis-lazuli, p. 50, 75, 208 et suiv., 238, nos *705* p. 252 ; *714* p. 254 ; p. 280, 284, 342.
Lavigerie (voir *Musée Lavigerie*).
Légendes hiéroglyphiques, p. 61, 84.
Légende d'Isis et Horus, p. 310.
Lézard, p. 60, 128.
Lièvre : *symbole d'Osiris*, p. 59 ; — *amulette*, p. 268, 274, no *847* p. 297.
Lion, p. 60, 61 n. 2, 82, 84, 91, nos *79* p. 114, p. 128, nos *269-280* p. 162-164 ; *540-541* p. 211 ; *548-550* p. 213 ; p. 309, 314, 333, 339 ; — *attaquant une proie*, p. 84, 90, 91, nos *149-150* p. 131, no *258* p. 159 ; *446* p. 194 ; *623-624* p. 232 ; *625* p. 233 ; *713*, p. 253 ; — *à tête de serpent*, no *278-280* p. 164 ; — *symbole du roi* p. 124 ; — *divinité protectrice* p. 286 ; — *tête de*, no *601*, p. 227.
Lion, amulette, p. 266 ; — assis p. 270, nos *842, 843*, p. 296 ; — *couchés*, p. 42, 82, p. 206 et suiv., 271, 274, no *844* p. 296.
Lion d'ivoire à inscription étrusque, p. 11.
Lion de Némée, no *614* p. 230.
Lotus, p. 90 ; — *fleur*, p. 308, 312.

M

Maat (voir Plume).
Magie, p. 61, 93, 333, 337, 359, 362 ; — *adoptée par les Puniques*, p. 359-361 ; — *du nom*, p. 266 n. 1.
Main (amulette), p. 275.
Marbre, p. 75, 238, no *687* p. 247.
Mariage des Puniques avec indigènes, p. 15 et n. 2.
Masques : *funéraires*, p. 15, 347, 355 ; — *barbu et cornu (amulette)*, p. 277 ; — grimaçants, p. 278.
Matières diverses, p. 91, 339.
Mauvais œil, p. 360.
Médaillon (bijoux), p. 347.
Menat, p. 324 ; — *à figuration de décans*, p. 327.
Mobilier funéraire, p. 30, 33, 37, 38, 41 ; — *rituel*, p. 22, p. 32, n. 5.
Momie osirienne, no *565* p. 217.
Monnaie, p. 20-21, 30, 32.
Monoculture en Afrique, p. 13.
Monture de métal pour scarabées, p. 92.
Monuments à Carthage, p. 1, 358.
Motifs décoratifs : *égyptiens*, p. 307 ; — *égyptisants*, p. 87, 90 ; — *hellénisants*, p. 89, 91, 306 ; — *sémitisants*, p. 89 ; — *floraux et en croix*, p. 85.
Moulage (scarabées), p. 51, 75.
Moules de terre cuite, p. 87, 347 ; — pour scarabées et scaraboïdes, p. 195, 339.
Mur égyptien, p. 361.
Musée : *Alaoui* (cf. Bardo) ; — *du Bardo*, p. 43-44 ; — *Lavigerie*, p. 1, 37, 43 et n. 1 ; — *Saint-Louis* (cf. Lavigerie).
Mythologie égyptienne, p. 38.

N

Naos (amulette), p. 275, 282, 328, 331, 333.
Navigation côtière, p. 7.
Nécropoles : *de Carthage*, p. 16-40, 254 ; — d'une classe pauvre, p. 31 ; — d'une classe riche, p. 37, 39.
Nègre (tête de), amulette, p. 279.
Néolithique, p. 5.
Nom (magie du), p. 266, n. 1.
Noms et représentation de divinités, p. 58, 78, 79.
Noms : *royaux*, p. 42 n. 2, 51, 52, 54, 57, 83 ; — *pseudo-royaux*, p. 57 ; — *de personnes*, p. 51, 54, 78, 353 ; — *réimpression de noms royaux*, p. 52.
Nomades libyens, p. 7.

O

Obélisque, nos *815* p. 292 ; *857* p. 300.
Objets : *égyptiens*, p. 38, 91, 338, 359 ; — *égyptisants*, p. 34, 36, 344, 346 ; — *à décor égyptisant*, p. 347 ; — *étrusques à Carthage*, p. 10, 12 ; — *grecs*, p. 347 ; — *hellénisants*, p. 36 ; — *phéniciens*, p. 91 ; — *divers*, p. 341 ; — *manquants au catalogue*, p. 254-256 ; — *caractère magique des objets*, p. 358-359.
Œnochoés (bronze), p. 31, 347, 355.
Œil-Oudja, p. 24, 29, 32, 35, 38, 80, 91, nos *298-301*, p. 168 ;

470-471, p. 200 ; p. 265, 276, 279, 309, 310, 360 ; — *sur ivoire magique*, p. 314.
Œil-Oudja (amulette), p. 266, 273, 281, 282, 283, 284, 285, 341 ; — *dentelé*, p. 280 ; — *de faïence*, p. 342.
Œil de Rē, p. 285.
Oiseau attaquant une proie, nos *620*, p. 231 ; *621-622*, p. 232.
Or, p. 13, 39, 279-280, 311, 334.
Origines et dates des objets (résumé chronologique), p. 348 et suiv.
Ouadj (amulette), p. 266-267, 274 ; — *symbole protecteur*, p. 286.
Oudja, voir Œil-Oudja.
Oushebtis (Oushebtiou), p. 265, 346, 359.
Oxydation : *des rasoirs*, p. 306 ; — *des étuis prophylactiques*, p. 337.

P

Pagne égyptien, p. 308.
Palmette, p. 306.
Palmier, no *139* p. 128 ; *582* p. 221, p. 308, 309.
Papyrus, p. 39, 257, 258, 262, 313 ; — magiques, p. 333, 336.
Parfums, p. 14 n. 4.
Pastilles (scaraboïde) : *rectangulaires*, p. 42, 176 et suiv., 340 ; — *diverses*, p. 42, 260, 271, 272.
Pâte (matière), p. 49, 50 ; — *bleue*, p. 50 ; — *vitreuse*, p. 74 ; — *émaillée*, p. 278.
Patèques, p. 330, 332, 333.
Pectoraux naoformes, p. 265, 359.
Pendants de collier, p. 280.
Pendant d'oreille (en croix ansée), p. 19, 21, 23, 24, 25, 26, 30, 346 et fig. 37.
Pendants en tau (cf. Pendants d'oreille).
Pendeloques (amulette), p. 278.
Périple d'Hannon, p. 3, n. 2.
Perles, p. 280, 343 ; — *en forme de fleurs*, p. 280 ; — en fuseaux, p. 343, n. 3.
Permanence des objets égyptiens à Carthage, p. 358-359.
Personnages (figurés sur scarabées) : *agenouillés*, no *613* p. 230 ; — *ailé*, no *676* p. 245 ; — *assis*, no *671* p. 244 ; *711, 712* p. 253 ; — *debout*, no *658* p. 240 ; nos *670*, p. 244 ; *672* p. 244 ; *674*, p. 245 ; nos *693, 695* p. 249 ; *714, 715* p. 254 ; — *divers* no *607* p. 228 ; *710* p. 253.
Phallus (amulette), p. 275, 283.
Pharaon, p. 53, no *69* p. 111 ; — — *pouvoir magique*, p. 59.
Pierre dure (matière), p. 50, 75, 76, nos *693, 696* p. 249 ; *704* p. 251 ; *706, 708*, p. 252 ; *709* p. 253 ; *714, 716, 717* p. 254 ; *854* p. 299.
Pierres précieuses, p. 14 ; — *leur puissance magique*, p. 74.
Pierres veinées (matières), nos *680* p. 245 ; *682* p. 246 ; *685* p. 247 ; *695* p. 249 ; *702* p. 251 ; *710, 711* p. 253.
Pillage de Carthage, p. 357-358.
Piqûres (bêtes malfaisantes), p. 286.
Plaques (scaraboïde), p. 41, 42, 53, 200 et suiv. ; — *d'or*, p. 279, no *815* p. 292.
Plomb, p. 13, 14, 39, 311.
Plume (Maat), nos *84* p. 115, *89* p. 116 ; *117* p. 123 ; *119* p. 123 ; p. 124, 125, nos *130*, p. 126 ; *132, 134, 135* p. 127 ; *141* p. 129 ; *155* p. 132 ; *163* p. 134 ; *245* p. 155 ; *261* p. 160 ; *268* p. 161 ; *291* p. 166 ; *302* p. 169 ; *397* p. 183 ; *402* p. 184 ; *482* p. 202 ; *823* p. 294 ; *860* p. 301 ; p. 312.
Poids et mesures, p. 361.
Poisson (motif décoratif), p. 247, 306, 308.
Pomme de pin (amulette), voir Grappe de raisin.
Population libyo-africaine, p. 361.
Portraits, p. 211.
Poteries, p. 22-23.
Produits ouvrés (commerce), p. 13.
Prophylactie (en magie), p. 39, 90.
Protection magique, p. 79, 85 ; — *des dieux*, p. 315.
Prothorax, p. 49-50, 71, 72, 73.
Protocole royal, p. 53.
Protocorinthien (style), p. 350.
Provenance des objets, p. 255 n. 1.
Pschent, p. 83, 88, no *113* p. 122 ; no *860* p. 301 ; p. 308, 330.
Pseudo-coquillage (amulette), p. 279.
Puits d'accès vertical (tombe à), p. 30.
Pygmée, p. 269.
Pyxides, p. 350.

R

Rabs (Nécropole), voir Sainte-Monique, Index géographique.
Rasoir égyptien, p. 302-303.
Rasoirs, p. 345, voir aussi Hachettes-rasoirs.
Réimpression : *de noms royaux*, p. 52 ; — *de scarabées*, p. 53.
Relations commerciales, p. 3.
Représentations figurées, p. 59, 317 ; — *leur accumulation*, p. 314.
Rhinocéros, no *140* p. 129.
Rois antérieurs à la 26e dyn., p. 52.
Roseau, p. 83.
Rosette (motif décoratif), p. 204.
Routes commerciales, p. 4-8, 12 ; — *Egypte-Etrurie-Carthage*, p. 348-357 ; — *Egypte-Phénicie-Carthage*, p. 351-352 ; — *Egypte-Carthage*, p. 352-354 ; — *Egypte-Naucratis-Carthage* p. 354-356 ; — *multiples*, p. 356-357 ; — *du Soudan*, p. 6.
Routes maritimes, p. 7-8, 36.

S

Sachets (enfermant les hachettes-rasoirs), p. 309.
Sagittaire, n° *717* p. 254.
Sanglier, p. 84, 90, n° *142* p. 129 ; n°s *653*, *654* p. 239.
Sarcophage : *monolithe*, p. 1, 23, 30 ; — *étrusques* (venant d'Afrique), p. 10 ; — *de bois*, p. 361.
Scarabées, p. 27, 28, 30, 33, 34, 36, 39, 62 et suiv., 273, 358-360 ; — *datation*, p. 67-70 ; — disparition, p. 49 n. 1, p. 86 ; — emplacement dans les musées, p. 43 ; — *forme*, p. 42, 71 et suiv. ; — *matière*, p. 22 n. 7, 74-75 ; — *de pâte*, p. 23, 24, 25, 27, 30, 38, 42, 62, 66, 86, 91, 338 ; — *id.* anépigraphes, p. 175 ; — *id.* courbe p. 63-64 ; — *id.* disparition, p. 71 ; — *id.* inscriptions, p. 76 et suiv. ; — *de jaspe*, 28, 30, 31, 32, 35, 38, 42, 62, 64, 66, 67, 71, 83, 86, 87-90, 91, 360 ; — *id.* courbe, p. 63 et 65 ; — *id.* date et origine, p. 344-345 ; — *id.* inscription, p. 76 ; — *de cornaline*, p. 38, 42, 62, 67, 71, 437 et suiv., 357 ; — *id.* courbe, p. 63 et 66 ; — *id.* date et origine, p. 345 ; — *de matières précieuses*, p. 42 ; — *de matières diverses*, p. 71, 91, 238 ; — *id.* date et origine, p. 345 ; — *Scarabées en Egypte*, p. 44-62 ; *id.* couleur, p. 50 ; *id.* forme, matière, signification, p. 49 ; — *égyptiens*, p. 86, 93 ; — *id.* en Etrurie, p. 12 ; — *hellénisant*, p. 38, 91, 93 ; — *de Sardaigne*, p. 93 ; n° *237* p. 153, 355 ; — *similitude avec ceux de Naucratis*, p. 339 ; — *amulette*, p. 47, 92, *objet funéraire*, p. 46 ; — *sceau* p. 46, 92 ; — *votif*, p. 47 ; — *sur les patèques*, p. 269 ; — *fragments de scarabée*, p. 256.
Scarabée ailé, p. 327, 332.
Scaraboïdes, p. 41, 42, 73, 86, 93 ; — *forme*, p. 92 ; — *en Etrurie*, p. 350 ; — *de pâte*, p. 71.
Sceaux, p. 75.
Scorpion, p. 60, 61, 83, 90, 91, 92, 128, 286, 332, 333, 360.
Sculpture : *des scarabées*, p. 76 ; — *grecque*, p. 358.
Semis de points (motif décoratif), p. 306.
Serpent, p. 60, 61 n. 2, 88, n° *552* p. 214 ; *676* p. 245 ; p. 286, 309, 314, 333, 360.
Shenou, amulette, p. 267, 342.
Signes hiéroglyphiques : *isolés et groupés*, p. 62-85 ; — *dépourvus de sens*, p. 86.
Silphium, p. 352 n. 4.
Singe : *sur scarabée*, n° *139* p. 128 ; — *dans la magie*, p. 286.
Singe-amulette, p. 277 ; — *assis*, p. 268, 271, 274, n° *846* p. 297.
Sistre, n° *425* p. 190.
Souhait (sur scarabée), p. 61.
Sparterie (protégeant les hachettes rasoirs), p. 309.
Spirales, p. 85 n° *316* p. 172, p. 260.
Sphinx, p. 59, 60, 89, 91, n°s *122-127* p. 124-125 ; *128-135* p. 126-127, p. 238, 344 ; — de *Montou*, p. 60, n. 2, n°s *663-665* p. 242 ; — *ailé*, p. 60, 89, 91, 261 ; — *id. assis*, p. 60, 83, 91, 126-127, n° *376* p. 178 ; *id. couché*, p. 83 ; — *assis*, p. 275 ; — *couché*, p. 83 ; — *hiéracocéphale*, p. 60, 83 ; — *divers*, p. 83, n°s *281-286* p. 164-165.
Sphinx-amulette, p. 266, 279 ; — assis ailé, p. 277.
Squale, amulette, p. 280.
Statuette : *à figuration de décans*, p. 323, 327 ; — *divinité assise*, p. 353 ; — *terre cuite* p. 347.
Statues, p. 1, 358 ; — *asiatiques en Egypte*, p. 353 ; — *guérisseuses*, p. 336, 361 ; — *parlantes*, p. 361.
Steaschiste, p. 49 ; voir Stéatite.
Stéatite, p. 49, 50, 65.
Stèle : *à figuration de décans*, p. 323 ; — *égyptisante*, p. 352, 353 n. 2 ; — *d'Horus sur les crocodiles*, p. 61 et n. 2, p. 276, 316, 333, 335, 360 ; — *d'Horus sauveur*, cf. Horus sur les crocodiles ; — *de Metternich*, cf. Stèle d'Horus sur les crocodiles ; — *puniques*, p. 352 n. 2.
Sujets humains (motif décoratif), p. 89.

T

Tablette : *bijoux*, p. 347 ; *amulette*, p. 267, 274, 278, 282.
Taureau, p. 60, 83 ; — *amulette*, p. 275, 282.
Technique, p. 2, 75-76, 90, 238 ; — *en Egypte*, p. 50-51 ; — *des bijoux*, p. 342.
Têtes : *scaraboïde*, p. 42, 195 et suiv., 339 ; — *de nègre* (amulette), p. 279 ; — *de bélier* (amulette), p. 340.
Tête (motif décoratif) : *humaine*, p. 89, 91, n°s *597-600* p. 226 ; *601* p. 227 ; — *id.* de face, n°s *594* p. 225 ; *709* p. 253 ; p. 261 ; — *id.* de profil, n°s *588* p. 223 ; *589-591* p. 224 ; *595-596* p. 225 ; p. 261 ; — *id.* de trois quarts, n°s *592* p. 224, *593* p. 225 ; — *de bélier*, n° *578* p. 220 ; — *de cheval*, n°s *641*, *643* p. 237 ; n° *716* p. 254.
Textes magiques, p. 39, 336.
Titres (sur scarabées), p. 51, 78.
Tombeaux construits, p. 22.
Tombes : *à puits d'accès*, p. 23, 361 ; — *violées*, p. 22 n. 7, p. 64.

Trafic phénicien en Méditerranée, p. 8-9.
Trésorier (titre sur scarabée), p. 78, n° *488* p. 204.
Triton, p. 231, 244.
Truie, p. 84, n° *142* p. 129 ; — *amulette*, p. 270, 275, 277, n° *840* p. 295.
Tube prophylactique à figuration de décans, p. 327 ; voir Étuis prophylactiques.
Typhoniens (animaux), p. 61.

U

Urnes à oreillons, p. 30.
Uræus (voir aussi Rennout), p. 60, 80, 82, 83, 88, 89, n°s *107-111* p. 121 ; *112-116* p. 122-123 ; *298-301* p. 168 ; p. 341, 360 n. 3 ; — *ailée*, p. 91, n° *117* p. 123.
Uræus-amulette, p. 266, 274, 279, 281, 282, 285.

V

Vache (Hathor ou Isis), p. 89, 90 ; — *allaitant son veau*, p. 89, n°s *532* p. 209 ; *562-564*, p. 216-217 ; *660* p. 241 ; *691-692* p. 248.
Vases : *corinthiens*, p. 11 ; — *étrusques*, p. 11 ; — *anthropomorphes*, p. 346, 350, 355 ; — *grecs*, p. 9, 12 ; — *de pierre*, p. 342, 358 ; — *de verre multicolore*, p. 342.
Veau (Horus), p. 90 (voir Vache allaitant son veau).
Vernis de couleur, p. 50, 75.
Verre, p. 75, 238, n° *855* p. 299, p. 342, n°s *691-692* p. 248 ; *699-700* p. 250 ; *701* p. 251 ; *857* p. 300.
Vin (commerce), p. 352 n. 4, p. 355.

Z

Zodiaque de Dendérah (Décans), p. 343 n. 6.

INDEX DES NOMS PROPRES

A. NOMS DE DIVINITÉS

Ammon libyque, p. 361.

Amon, p. 47, 53, 59, nº 72 p. 112, nº 474 p. 201 ; 815 p. 292 ; p. 316, 354 n. 4 ; — *à quadruple tête de bélier*, p. 317.

Amon-Rē, p. 58, 80, nos 174-188 p. 137-140 ; nos 220 p. 148 ; 242 p. 154 ; 255-256 p. 158 ; 389-390 p. 181 ; 428 p. 191 ; 485 p. 203 ; 487 p. 203 ; 271, 311, 312 ; — *amulette*, p. 267, 274, 282 ; — *criocéphale*, p. 327 ; — *dieu protecteur*, p. 286.

Anhour, p. 59, 82.

Anubis, p. 32, 38, 47, nº 233 p. 151 ; — *amulette*, p. 266, 268, 274, 281, 282, 283, 360 ; — *magicien*, p. 286.

Apis, p. 60, nº 472 p. 201 ; 475 p. 201 ; 530-531 p. 209 ; p. 361 n. 9 ; — *amulette*, p. 266.

Astarté, p. 351, 354, 362.

Atoum, p. 84.

Atoum-Rē, p. 45.

Bastet, p. 47, 54, 58, 59, 81, 89, nos 41 p. 104 ; 160 p. 133 ; 235 p. 152 ; 243 p. 154 ; 435 p. 192 ; 473 p. 201 ; 534 p. 210 ; 580 p. 221 ; p. 327, 354 n. 6, 362 ; — *chatte*, nos 87, 88 p. 116 ; 451 p. 195 ; — *amulette*, p. 266, 274 ; — *déesse protectrice*, p. 286.

Bès, p. 24, 32, 38, 59, 82, 87-88, 90, 92 ; nos 48 p. 106 ; 325 p. 174 ; 465 p. 199 ; p. 210 ; nos 540-542 p. 211 ; 543-546 p. 212 ; 547-550 p. 213 ; 551-552, p. 214 ; 594 p. 225 ; p. 237, 238 ; nos 652-655 p. 239 ; 705 p. 252 ; 709 p. 253 ; p. 259, 262, 271, 277 ; nº 858 p. 300, p. 328, 329, 344, 346 n. 2, 352 n. 2, 360, 361 ; — *ailé*, p. 88 ; — *avec lion*, p. 88, nos 651 p. 238 ; 652 p. 239 ; — *tenant d'autres animaux*, nos 653-655, p. 239 ; — *tête seule*, nos 650 p. 238 ; 686 p. 247 ; p. 347 n. 2 ; — *amulette*, p. 266, 267, 274, 281, 282-283 ; nº 853 p. 299 ; — *dieu protecteur*, p. 286.

Bès à double face, p. 269 ; voir Ptah-patèque.

Bès et Sekhmet-amulette, p. 275 ; nº 852 p. 298.

Déesses léontocéphales, p. 362.

Déméter, p. 36.

Genius terrae africae, p. 362.

Hapi, p. 47, 59, 81 ; nos 42-44 p. 105 ; 45 p. 106 ; 70-71 p. 112 ; 433 p. 192 ; 472 p. 201 ; 577 p. 220 ; p. 342.

Harpocrate, p. 59, 82 ; nº 61 p. 109 ; 62-63 p. 110 ; 256 p. 158, p. 261, 271 ; — *amulette*, p. 275 ; nº 849 p. 298. — Voir aussi Horus-l'enfant.

Hathor, p. 81, 85, nº 160 p. 133 ; 198-199 p. 142 ; 219 p. 147 ; 238 p. 153 ; 474-475 p. 201 ; 530-532 p. 209 ; 562-564 p. 217, 583 p. 222, p. 273, 279 ; — *amulette*, p. 266, 268.

Héraclès, p. 88, 90, 306, 309.

Hercule, p. 90 (voir Héraclès), nos 325, p. 174 ; 614-615 p. 230 ; 675 p. 245, p. 259, 261, 307.

Horus, p. 39, 59, 80, 81, 82, 84, 88, 90, 91, 92, nos 166 p. 135 ; 204-205 p. 144 ; 215 p. 146 ; 218 p. 147 ; 237 p. 152 ; p. 152-153 ; nos 251 p. 157 ; 254 p. 158 ; 259 p. 159 ; 408 p. 185 ; 413 p. 187 ; 438 p. 193 ; 452 p. 196 ; 531-532 p. 209 ; p. 210 ; 559 p. 216 ; 562 p. 217 ; 567-568 p. 218 ; 570 p. 219 ; p. 237 ; 666-667 p. 243 ; 689 p. 248 ; p. 260, 262, 271, 279, 285 ; nº 810 p. 290 ; p. 307, 308, 309 ; 311, 315, 325, 327, 346 ; — *de Bouto*, p. 81, nos 93-94 p. 117 ; 95-96 p. 118 ; — *dieu protecteur*, p. 286 ; — *veau*, p. 90.

Horus sur les crocodiles, p. 61 n. 2, 269, 286, 316 ; voir aussi : Stèle d'Horus sur les crocodiles (index matières) et Ptah-patèque ci-dessous.

Horus-Sauveur, voir Horus sur les crocodiles.

Horus l'Enfant, p. 59, 80, 82, 89, 90, nos 66, 67 p. 111 ; 257 p. 158 ; 377 p. 178 ; 403 p. 184 ; 409-410 p. 186 ; 435 p. 192 ; 453-455 p. 196 ; 560 p. 216 ; 655 p. 240 ; 690 p. 248 ; 811 p. 291 ; 856 p. 300 ; p. 344 ; — *debout*, nos 115 p. 122 ; 116 p. 123 ; — *amulette*, p. 266. — Voir également : Harpocrate.

Horus-Faucon, p. 38, 59, 88, nos 89 p. 116 ; 90-94 p. 117 ; 95-106 p. 118-120 ; 123 p. 124 ; 203 p. 143 ; 239 p. 153 ; 245 p. 155 ; 247-248 p. 156 ; 252 p. 157 ; 268 p. 161 ; 309 p. 170 ; 313-315 p. 171 ; 371 p. 177 ; 372-374 p. 177 ; 377, p. 178 ; 378 p. 178 ; 379 p. 179 ; 392 p. 181 ; 393-395 p. 182 ; 399-400 p. 183 ; 403-404 p. 184 ; 405-407 p. 185 ; 409 p. 186 ; 411 p. 186 ; 441 p. 193 ; 459 p. 197 ; 462 p. 198 ; 471 p. 200 ; 553-554 p. 214 ; 555-558 p. 215 ; p. 266 ; nº 812 p. 291 ; p. 307, 308, 310, 344, 346 ; — *amulette*, p. 266, 274, 281.

Isis, p. 7, 59, 80, 82, 88-89, 90, 92, nos 28, p. 101 ; 117-118 p. 123 ; 267 p. 161 ; 453 p. 194 ; 531-532 p. 209 ; p. 210 ; 559-560 p. 216 ; 565 p. 217 ; 566, 569 p. 218 ; p. 238 ; nº 656 p. 240 ; p. 269, 270, 271 ; nos 809 p. 290 ; 826 p. 295 ; p. 308, 309, 325, 328, 329, 330, 331, 336, 360 n. 3 ; — *vache* (Hathor) p. 90, nº 578 p. 220, 332 ; — *amulette* p. 266, 274, 281 ; — *déesse protectrice* p. 286 ; — *ptérophore*, p. 82, 89, 90, nos 404 p. 184 ; 567-568 p. 218 ; 658 p. 240 ; 659 p. 241 ; 693-696 p. 249 ; p. 269, 271 ; nos 800, p. 288 ; 803-804 p. 289 ; 811 p. 291 ; 821 p. 293 ; p. 328 ; — *allaitant Horus*, p. 38, 59, 81, 82, 90 ; nos 657 p. 240 ; 660 p. 241 ; 694 p. 249 ; p. 260, 307, 308, 310, 344, 346, 360.

Isis et Horus, amulette, p. 267, 274, 282.

Isis et Nephthys, p. 270, nº 815 p. 292.

Kheperi, p. 45.

Khnoum, p. 39, 80, 82, 89 ; nos 53 p. 108 ; 84 p. 115 ; — *amulette*, p. 266, 267, 274, 282 ; — *dieu protecteur*, p. 286.

Khonsou, p. 47, 58, 80 ; nos 165 p. 135 ; 211 p. 145 ; 212 p. 146 ; 215 p. 146 ; 226 p. 149 ; 307 p. 170 ; 385-387 p. 180 ; p. 271, 272, 299, 327, 354 n. 4 ; — *amulette* p. 267, 274, 282 ; — *dieu protecteur*, p. 286.

Maat, p. 59, 82 ; nos 54-55 p. 108 59 p. 109 ; 151-152 p. 131 ; 161 p. 134 ; 173 p. 136 ; 196 p. 142 ; 242 p. 154 ; 264 p. 161 ; 413 p. 187 ; 432 p. 191 ; 434 p. 192 ; 490 p. 204 ; 500 p. 205 ; 810, p. 290 ; voir aussi Plume (Maat), index matière.

Melqart, p. 269, 288 ; voir Ptah-patèque.

Mercure, p. 306, 308, 309.

Min, nº 72 p. 112 ; p. 329, 330, 331, 332 ; — amulette, p. 266, 267, 274, 282-283 ; — *dieu protecteur*, p. 286.

Mout, p. 59, 80, 81, nos 81-82 p. 115 ; p. 327, 354 n. 4, 362 ; — *vautour*, nos 82, 85, p. 115.

Nefertoum (amulette), p. 266, 275 ; — dieu protecteur, p. 286.

Neit, p. 81, nos 265 p. 161 ; 934 p. 328, p. 331, 335, 361.

Nephthys, p. 47, 90, nos 28 p. 101, 117 p. 123, 656 p. 240 ; p. 269, 270 ; nº 815, p. 292 ; p. 325, 328, 330.

Neptune (?), nº 674 p. 245.

Noubti (Hathor ou Seth), nº 160 p. 133.

Nout, nos 142 p. 129 ; 840 p. 295 ; — amulette (truie), p. 275, 277 ; — *déesse protectrice*, p. 286.

Osiris, p. 47, 59, 80, 88, 89, nos 86 p. 116 ; 117 p. 123 ; 159 p. 133 ; 215 p. 146 ; 560 p. 216 ; 585 p. 222 ; 659 p. 241 ; p. 322, 325, 329, 330, 331 ; — *lièvre (amulette)*, p. 266 ; — *amulette*, p. 266-267, 275 ; — *dieu protecteur*, p. 286.

Ouadjet, p. 60, 80.

Outo, p. 84, 360 n. 3.

Pan, p. 278.

Perséphone, p. 36.

Ptah, p. 47, 53, 58, 59, 81, 82 ; nos 58 p. 109 ; 64-65 p. 110-111 ; 68 p. 111 ; 73 p. 112 ; 122 p. 124 ; 205 p. 144 ; 208-209 p. 145 ; 235 p. 152 ; 260 p. 159 ; 262-263 p. 160 ; 378 p. 178 ; 391 p. 181 ; 409 p. 186 ; 431-432 p. 191 ; 437 p. 192 ; 459 p. 197 ; 471 p. 200 ; 486 p. 203 ; p. 272, 285-286 ; nos 817 p. 292 ; 823 p. 294 ; p. 314, 327, 329, 330, 331, 332, 340-342, 343, 354, 362 ; — amulette, p. 267, 274, 277, 281 ; nº 850, p. 298.

Ptah embryon, p. 269, 328, 332 ; voir aussi Ptah-patèque.

Ptah sur les crocodiles, voir Ptah-patèque.

Ptah-patèque, amulette, p. 266, 269, 276, 288 et suiv. ; nº 823 p. 294, 316, 274, 283, 285, 360.

Ptah Sokaris (amulette), p. 275.

Rē, p. 38, 59, 80, 82, 89, 91, nos 206-207 p. 144 ; 151 p. 131 et suiv. ; 235 p. 152 ; 160 p. 133 ; 290 p. 166 ; 310 p. 170 ; 418 p. 188 ; 481 p. 202 ; 667 p. 243 ; 689 p. 248 ; p. 285, 307, 309, 310, 311, 327, 330, 331 ; — *hiéracocéphale*, nos 60 p. 109 ; 438 p. 193.

Rēhorakhty, p. 333 n. 3.

Rennout (Uræus), p. 60, 80, nos 107, p. 120 ; 108-111 p. 121 ; 112-116 p. 122-123 ; 261

p. 160 ; *384* p. 180 ; *483-485* p. 203.
Resef, p. 309.
Sebek, p. 59, 60, 81, 89, nos *80*, p. 114 ; *456* p. 197 ; *579* p. 221 ; p. 266 ; — *dieu protecteur*, p. 286.
Sekhmet, p. 39, 59, 90, nos *65-69* p. 111 ; *122* p. 124 ; *213* p. 146 ; *235* p. 152 ; *250-251* p. 156-157 ; *253* p. 157 ; *257* p. 158 ; *259* p. 159 ; *267*, p. 161 ; *374* p. 177 ; *408*, *409* p. 186 ; *435*, *437* p. 192 ; *442* p. 194 ; *459* p. 197 ; *470* p. 200 ; *473* p. 201 ; p. 269, 311, 315, 317, 327, 340-341, 354, 360, 362 ; — *amulette*, p. 266, 268, 274, 283 ; — *déesse protectrice*, p. 286.
Seth, nos *198* p. 142 ; *666* p. 243 ; p. 315, 327, 330.
Shou, p. 47, 58, 59, 82, nos *49-50*, p. 107 ; *55-57* p. 108 ; *151* p. 131 ; *172* p. 136 ; *196* p. 142 ; *206-207* p. 144 ; *264* p. 161 ; *290-292* p. 166-167 ; *310* p. 170 ; *432* p. 191 ; p. 271 ; — *amulette*, p. 266, 267, 274, 277, 281 n. 1 ; — *dieu protecteur*, p. 286.
Sopedet, p. 362.
Thot, p. 59, 60, 80, 82 ; nos *83* p. 115 ; *254*, p. 158 ; *581* p. 221 ; *848* p. 297 ; p. 299, 325, 330 ; — *amulette*, p. 266, 274.
Thot cynocéphale, nos *83* p. 115 ; *398* p. 183 ; *406* p. 185 ; *458* p. 197 ; *857*, p. 300.
Thot amulette, p. 266 ; no *853* ; p. 299 ; — *dieu protecteur*, p. 286.
Touéris, p. 59, 80, 81 ; nos *85* p. 115 ; *397* p. 183 ; p. 266, 314, 332 ; — *amulette*, p. 268, 274, 283 ; — *déesse protectrice*, p. 286.
Triton, nos *618-619* p. 231 ; *673* p. 244.

B. NOMS GÉOGRAPHIQUES

Africains (en Égypte), p. 3.
Afrique, p. 3 n. 2, p. 4, 202, 351 ; — *du Nord*, p. 2-4.
Agrigente, p. 355.
Amathus, p. 97 (no *14*).
Ancona (*Nécropole*), p. 27, 28, 40, 64.
Arabes, p. 4, 5.
Arabie, p. 14.
Arad, p. 351 n. 5.
Ard-el-Kheraïb (*Nécropole*), p. 18, 27, 29-31, 32, 34, 37, 39 n. 2, 40, 65, 262, 308, 311 ; — *Bou Mnijel*, p. 31, 40 ; — *Chaffard*, p. 31, 37, 40.
Ard-el-Morali, cf. Dahr-el-Morali et p. 32 n. 1.
Ard-el-Touibi (*Nécropole*), p. 24, 25, 40, 64, 305.
Asfoun, p. 53 n. 1.
Assyriens, p. 9.
Athribis, p. 84.
Basse-Egypte, p. 83, 84, 85.
Berbérie, p. 2.
Ben Attar (*Nécropole*), p. 22 n. 2 ; — I. p. 24-25, 26, 28, 40, 64, 65 ; — II. p. 28-29, 40, 64.
Ben-Chabane (*Nécropole*), p. 35, 36.
Bordj-Djedid (*Nécropole*), p. 17, 26, 27, 40, 305 ; — *Colline*, p. 27, 37 ; — *Fort*, p. 31 ; — *plateau*, p. 29.
Bou-Mnijel (*Nécropole*), p. 31, 40, 281.
Bouto, p. 84, 88, nos *61-62* p. 109-110 ; p. 153 ; nos *400-401* p. 183-184 ; *453* p. 196 ; *472* p. 201 ; p. 209 ; nos *657* p. 240 ; *690* p. 248 ; *694* p. 249.
Bubastis, p. 54, 84, 317.
Byblos, p. 262.
Byrsa (*Nécropole*), p. 12 n. 5, p. 17, 305, 309 ; voir aussi Saint-Louis (Colline).
Cadix, p. 311.
Cagliari, p. 89 ; no *47* p. 196 ; p. 292, 336, 344, 354.
Carthage, p. 2-3 ; — *Egypte-Etrurie*, p. 10-12, 348-351 ; — *fondation*, p. 19 ; — *Phénicie*, p. 9, 351-352 ; — *pillage*, p. 33, 357-358 ; — *objets provenant de*, p. 256 ; — *site*, p. 4.
Carthaginois ; *en Egypte*, p. 352 ; — *dans les ports grecs*, p. 9 p. 9 ; — *en Sicile*, p. 9.
Catane, p. 9 n. 8.
Céramique (Nécropole), cf. Ben-Attar I et p. 28.
Chaffard (Nécropole), p. 31, 37, 40.
Chemnis, p. 90, 360.
Cherchell, p. 1.
Chypre, p. 13-14, nos *14* p. 97 ; *395* p. 182 ; *404* p. 184, p. 346, 348, 351 n. 5-6.
Citium (Chypre), p. 351 n. 5.
Colline Junon (*Nécropole*), p. 17 n. 3, p. 18, 20, 40, 342.
Coptos, nos *197* p. 142 ; *219* p. 147.
Crète, p. 8, 354 n. 5.
Cyrénaïque, p. 4, 6, 7.
Cyrène, p. 352.
Dahr-el-Morali (*Nécropole*), p. 16, 18, 32-34, 37, 274 ; — *Nord*, p. 33, 40, 65 ; — *Sud*, p. 32, 40, 64.
Daphnaï, p. 9 n. 5.
Delta, p. 7, 54, 353 ; — *Grecs dans le...*, p. 9 ; — *occidental*, p. 6, n. 4.
Dendérah, p. 317, 319-323, 325, 335, 343.
Dermech (*Nécropole*), p. 16, 17, 18, 21-29, 305, 343, 346 ; — *plage*, p. 29 ; — 1re et 2e *région*, p. 22-25, 64 ; — I, 25, 30, 39, 40, 274 ; — *id.* Ben Attar I, p. 24-25, 40 ; — *id.* Bordj-Djedid Sud, p. 25, 40 ; — *id.* Douïmès, p. 21-22, 40 ; — *id.* Gouvet-Vernaz, p. 26 ; — II, p. 26-29 ; — *id.* Ancona (Errera), p. 27, 40 ; — *id.* Ard-el-Touibi, p. 26-27, 40 ; — *id.* Ben Attar II, p. 28-29, 40.
Djezirat-el-Magbreb, p. 4 n. 4.
Douïmès (*Nécropole*), p. 25, 40, 305, 312, 346 ; voir aussi Dermech I-Douïmès.
Edfou, p. 48, 317, 362 n. 3.
Egypte, *passim*, p. 1-15 et 338-361.
Errera, p. 27 ; voir Ancona et Dermech II-Ancona.
Erix, p. 355 n. 8.
Etrusques, p. 10-11.
Etrurie, p. 10-11, 350-351.
Fayoum, p. 258.
Fezzan (Oasis), p. 5, 6.
Fouilles ; *Gouvet*, p. 26 ; — *Vernaz*, p. 27.
Garamantes, p. 6.
Gaza, p. 351 n. 8.
Ghurob, no *197* p. 142.
Grande Grèce, p. 9, 356.
Grèce, p. 350.
Grecs, p. 6, 262, 283, 354, 355.
Héliopolis, p. 45, 84.
Héracléopolis, p. 6, 84.
Ibiça, p. 9 n. 2.
Isthme de Siouah, p. 5.
Junon, voir Colline de ...
Katane, p. 9 n. 8.
Kerkouan (*Nécropole*), p. 44 n. 2, 66, 67.
Koptos, no *197* p. 142.
Kougoundjile, p. 263.
Léontion, p. 9 n. 8.
Leptis magna, p. 5, 7, 8.
Létopolis, p. 84.
Libyens, p. 6, 361, 362.
Libyo phéniciens, p. 362.
Maghreb, p. 4, 5 n. 5, 13.
Malte, p. 4 n. 3, p. 8, 10, 311 n. 1, p. 332, 354.
Marmarique, p. 5, 6.
Méditerranée, p. 4, 9, 284.
Mélitté, voir Malte.
Memphis, p. 3, 10, 84, 286 n. 1, 340, 341, 343, 351, 353-354, 361, 362.
Motye, p. 4 n. 3, 354 n. 5.
Moulouïa, p. 2 n. 5.
Murathus, nos 15, 18, p. 98.
Naucratis, p. 7, 9, 10, 66 (no 7), p. 162, 193, 195, 200, 262, 264, 265, 277, 339-341, 350, 352, 354-356.
Naxos, p. 9 n. 8.
Ninive, p. 263 n. 2.
Nubie, p. 14.
Numides, p. 361.
Oasis du Fezzan, p. 6.
Odéon (*Nécropole*), p. 16, 17, 18, 27, 29, 32, 33-36, 37, 38, 256, 274 ; — *groupe Est*, p. 35, 40 ; — *groupe Ouest*, p. 35, 40, 65 ; — *théâtre*, p. 34, 40, 66.
Ouled l'Agha, p. 29.
Panopolis, p. 84.
Pantelleria, p. 4 n. 3, 10.
Perses, p. 2, 6, 86, 356.
Phénicie, p. 3, 13 n. 6, p. 238, 311, 344, 345, 346, 348, 351-352.
Phéniciens, p. 8, 13, 87, 210, 262, 269, 286 n. 1, 342.
Puniques ; *en Egypte*, p. 353-354 ; — *à Naucratis*, p. 355.
Rabs (Nécropole), p. 281-283. Voir Sainte-Monique.
Rhodes, p. 195, 343, 347, 355.
Romains, p. 2.
Saft-el-Henneh, p. 84, 317, 333.
Sahara, p. 4.
Saint-Louis (*Nécropole* de la colline), p. 17 n. 3, 18-20, 40, 44 n. 2.
Sainte-Monique (*Nécropole* de la colline), p. 17, 18, 25, 33, 36-39, 40, 305, 308.
Saïs, p. 5, 84, 351 n. 5.
Saïtes, p. 50.
Saqqarah, p. 354.
Sardaigne, p. 13, 74, 311 n. 1, p. 336, 344, 351, 357.
Sélinonte, p. 261, 355.
Sérapeum, p. 3, 54.
Sicile, p. 8, 9, 10, 12, 352, 353, n. 2, 354, 355.
Sidon, p. 1, 351 n. 5 et 8, p. 352.
Sierra Almagrera, p. 13.
Sinaï, p. 14.
Siouah, p. 5.
Soudan, p. 5, 7.
Suez, p. 6.
Syracuse, p. 9 n. 8, 355.
Syrie, p. 13 n. 6.
Syrtes, p. 2 n. 5, 4, 5, 7, 8.
Tanis, p. 84, no *36* p. 103, p. 325.
Tanit (*Fouilles du Temple de*), p. 17 n. 3, 256 n. 4, 273.
Tarquinia, p. 10 n. 10.
Tarsis, p. 13.
Tell Defenneh, p. 341.
Tharros, p. 344.
Théâtre (*Nécropole*), p. 34, 37.
Thèbes, p. 80, 84, nos *212* p. 146 ; *386-387* p. 180.
Thermes (*Fouille des*), p. 25, 26.
Tyr, p. 9 n. 3, p. 351 et n. 8, p. 352.
Utique, p. 44.
Vétulonia, p. 350.

C. NOMS ROYAUX ET PARTICULIERS

Alexandre, p. 9 n. 3.
Amasis, p. 7, 9, 55, 77, 338 n. 1.
Amenemhat III, p. 78 ; no *161* p. 134.
Aménophis III, p. 52, 57, 78, 102 (no *32*) ; p. 132 (no *155*) ; p. 136 (no *173*) ; p. 170 (no *308*).
Apriés, p. 6 (no *4*), p. 7, 54, 55, 57, 76, 193 ; nos *451* p. 195 ; *500* p. 205 ; *513* p. 207.
Arisatbaal, p. 316.

Asi, p. 316.
Cambyse, p. 9 n. 3.
Europe (Enlèvement), nº *606* p. 228.
Hannon, p. 3 n. 2.
Hilleçbaal, p. 316.
Hyksôs, nº *316* p. 172.
Karomama, p. 348 n. 3.
Khefren, p. 77, 85 ; nºˢ *11* p. 96 ; *370* p. 176.
Khenzer, nº *3* p. 260 ; p. 358.
Khéops, p. 52, 53.
Khmeny, p. 52, nº *31* p. 102.
Maat-hethes-Rē, p. 57.
Massinissa, p. 2 n. 5 et 6.
Menkheperrē, p. 52, 53, 260.
Mineptah, p. 6 n. 4.
Mycérinus, p. 52, 53, 77, nºˢ *12-15* p. 97 ; *16-18* p. 98 ; *371* p. 176 ; *372-375* p. 177 ; *376-379* p. 178 ; *380-382* p. 179 ; *460* p. 198 ; p. 312.
Néchao I, p. 52, 260.
Néchao II, p. 10, 53, 55, 77, nºˢ *293-296* p. 167 ; *297* p. 168.
Nekhthorheb, p. 317.
Osorkon III, nº *35* p. 103.
Païmi, nº *234* p. 151.
Pétosiris, p. 51, nº *217* p. 147.
Petoubastis, p. 53, 54, 78, nºˢ *36-37* p. 103 ; *38-39* p. 104 ; *287-289* p. 166.
Psammétique, nºˢ *510-512* p. 206-207 ; p. 351 n. 7.
Psammétique I, p. 52, 53, 55, 57, 58, 60 n. 7, p. 76, 77, 94, nºˢ *3-6* p. 95 ; *7-8* p. 96 ; p. 102-103 ; nºˢ *235* p. 152 ; *246* p. 155 ; *269* p. 162 ; *305* p. 169 ; *306* p. 170 ; *313-314* p. 171 ; *451* p. 195 ; *460* p. 198 ; *470* p. 200 ; *480* p. 202 ; *500* p. 205 ; *513* p. 207, p. 260, 340.
Psammétique II, p. 57, 76, 77, nºˢ *9-11* p. 96 ; *31-33* p. 102 ; *34* p. 103 ; *158* p. 133 ; *159* p. 133 ; *162*, *164* p. 133 ; *167-168* p. 135 ; *172* p. 136 ; *224-225* p. 149 ; *255* p. 158 ; *305* p. 169 ; *306* p. 170 ; *311* p. 171 ; *434* p 192 ; *515-516*, *518* p. 208 ; p. 279, nº *853* p. 299.
Psammétique III, p. 55, 76, 77, nº *30* p. 101.
Ptolémée Philadelphe, p. 3.
Ptolémée II, p. 20.
Ptolémées, p. 13.
Sesostris III, p. 52, 77, 99, 259.
Séti I, p. 78, nºˢ *30* p. 101 ; *305* p. 169 ; *311* p. 171 ; *428* p. 191.
Shabaka, p. 78, 262, 263, 338 n. 1, 358
Sheshonq I, p. 6 n. 4, 78, 361
Syphax, p. 2 n. 6.
Teglath-Phalasar III, p. 6 n. 2.
Thoutmosis III, p. 14, 52, 54, 57, 78, nºˢ *20-22* p. 99 ; *24-27* p. 100 ; *28-29* p. 101 ; *35* p. 103 ; *197* p. 142 ; *383-384* p. 179 ; *450* p. 195 ; p. 259, 312.

INDEX DES AUTEURS CITÉS

Aimé Giron (N.). p. 351, 353.
d'Anselme de Puisaye, p. 306.
Anthes, p. 48.
Anziani, p. 16, 17, 18, 21-25, 27, 29, 32, 33, 35.
Appien, p. 3.
Aristéas, p. 10.
Aristote, p. 10.
Audollent, p. 18 n. 2, p. 26.
Babelon, p. 17, 18, 355.
Basset (Henri), p. 5.
Berger (Ph.), p. 303, 309, 313, 316, 326, 329, 331, 336, 346.
Bertholon, p. 303, 306.
Beulé, p. 19.
Birch, p. 264, 317.
Bissing (von), p. 4, 5, 10-11, 15, 45, 273, 303, 308, 343, 345-347, 349, 350-351, 354-355.
Blackman, p. 153, 285.
Blanchard, p. 264.
Blinkenberg, p. 350.
Boreux (Ch.), p. 13, 53, 264-266, 269, 317, 348.
Borchardt, p. 351.
Bordy, p. 18.
Budge, p. 264, 285, 339.
Cagnat, p. 18, 19.
Callari et Salinas, p. 258.
Capart, p. 264, 280.
Carcopino, p. 3, 6, 10.
Chabas, p. 45, 153, nº *236*, p. 152, p. 317.
Chassinat, p. 54, 314, 317, 319, 322, 323, 336.
Clédat, p. 260.

Combres, p. 44.
Contenau, p. 1, 6, 9, 87.
Cook (R. M.), p. 340, 354.
Danthime, p. 309.
Daremberg, Saglio et Pottier, p. 74, 91, 262, 355, 357.
Daressy, p. 264-269, 274, 275, 286, 312, 314, 319, 323, 326, 351, 352.
Dawson, p. 46.
Déchelette, p. 304.
Delattre, p. 1, 3, 9, 17-21, 25, 26, 29, 36-38, 62-64, 70, *passim*, p. 94-256 ; p. 258, 259, 278, 281, *passim*, 288-301 ; 303, 305, 307-309, 311-313, 342, 343, 345, 347, 353.
Derenburg, p. 351.
Diodore de Sicile, p. 9, 355.
Drappier, p. 22, 27, 28-32, 34, 37, 39.
Drioton, p. 6, 52.
Dussaud, p. 13, 361.
Edgar, p. 258, 259, 261.
Engelbach, p. 343.
Erman, p. 79.
Erman-Grapow, p. 346.
Falbe, p. 18.
Fougères et Hulot, p. 258.
Fraser, p. 45.
Furtwängler, p. 344.
Gardner, p. 340, 341.
Gardner et Griffith, p. 339.
Gardiner, p. 79, 80, 85, 114, nº *260*, p. 159, 262, 279.
Gauckler, p. 1, 10, 12, 16, 17, 22, 23, 27-29, 31-33, 35-39, 41, 43, 65, 94-256 *passim* ; p. 267, 268, 270, 273-275, 277, 280, 285, 288-301 *passim*, 302-304, 306, 309, 311, 313, 317, 326, 329, 334-337, 340, 342, 343, 347, 352, 361, 362 ; — *carnet de fouilles*, p. 27, 43 ; — *fiches*, p. 27.
Gauthier, p. 6, 52, 53, 54, 55, 151, 263.
Gautier (E.-F.), p. 2, 4-6, 13.
Glotz, p. 9.
Golénischeff, p. 264, 316.
Gouvet, p. 27.
Grapow, p. 84, 270.
Grenfell, p. 44, 45, 47, 62, 87, 101, 152.
Griffith, p. 44, 52, 262, 333.
Griffith et Thompson, p. 286.
Gsell, p. 2-3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 18, 20, 74, 87, 257, 258, 261, 270, 278, 284, 287, 303, 304, 309, 336, 350, 352, 355, 356, 358, 359, 361.
Hall, p. 41, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 54, 56, 77, 94-208 *passim* ; 263, 279.
Harden, p. 256.
Hérodote, p. 3, 6, 7, 9, 10, 269.
Héron de Villefosse, p. 36, 39, 348.
Hopfner, p. 83.
Horrack, p. 317.
Jéquier, p. 264, 286, 303, 353.
Jirku, p. 264.

Josèphe, p. 7.
Junker, p. 285.
Justin, p. 9.
Kahrstedt, p. 12, 18, 302.
Kaïmer, p. 6, 46, 48.
Kamal (Ahmed bey), p. 6, 319, 323.
Kees, p. 151.
Kelsey, p. 256.
Knight, p. 45 264.
Lacau, p. 265, 336, 361.
de Laigue, p. 311.
Lange, p. 285.
Lange et Schäfer, p. 54.
Lantier, p. 26, 31.
Lanzone, p. 264.
Lapeyre, p. 12, 18, 19, 20, 44, 258, 280, 306.
Lapeyre et Pellegrin, p. 256, 258.
Lavigerie p. 44.
Leemans, p. 314.
Lefébure, p. 264.
Lefebvre, p. 336.
Legge, p. 314-316, 360.
Lévy-Bruhl, p. 266.
Lexa, p. 264, 286.
Lidbarski, p. 352.
Lieblein, p. 45.
Loftie, p. 45, 96.
Loret, p. 303.
Lucas p. 50.
Mace, p. 44.
Mallet, p. 9.
Marcellus Empiricus p. 313.
Mariette, p. 6, 153.
Marshall, p. 311.
Maspero, p. 1, 53, 62, 133, 135, 149.
Maspero et Gauthier, p. 317.
Mayr, p. 4, 311.
Maystre et Piankhoff, p. 337.
Meïssner, p. 6.
Meltzer, p. 18.
Mendel, p. 1.
Mercer, p. 362.
Merlin, p. 1, 10, 11, 17, 18, 20, 21, 22, 26, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 37, 39, 278, 280, 299, 305, 342, 361, 362.
Merlin et Drappier, p. 64, 262, 275, 283, 305, 308, 311, 342, 346, 347, 355.
Milne, p. 258, 261, 351.
Mogensen, p. 337.
Montet, p. 3, 319, 325, 326, 361.
Moret, p. 1, 6, 14, 44, 45, 53, 61, 94-256 *passim*, 265, 286, 309, 316, 337, 360.
Morgan, p. 5.
Moulard, p. 96 et suiv.
Müller (Max), p. 14.
Murray, p. 44, 259, 261, 264.
Myer, p. 44.
Naville, p. 47, 264, 317, 333, 362.
Newberry, p. 42, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 56, 58, 92, 94-209 *passim*, p. 340.
Otto (E.), p. 83.
Pace, p. 4.
Perdrizet, p. 351, 354, 362.
Perrot et Chipiez, p. 22, 311.
Perroud, p. 17.
Petrie, p. 44, 46, 47, 49-54, 56-61, 65, 77, 85, 92, 93-208 *passim*, p. 260, 264, 265-268, 275, 277-280, 282, 283, 286, 287, 302, 303, 312, 317, 327, 336, 339, 340, 346, 353.
Petrie, Mackay, Wainwright, p. 258.
Piankhoff, p. 337.
Pier, p. 44.
Pline, p. 3, 258.
Poinssot, p. 15, 20, 26, 31, 305.
Poinssot et Lantier, p. 256, 305.
Posener, p. 356.
Prinz, p. 9.
Quinte-Curce, p. 9.
Ranke, p. 6, 243, 272.
Reinach (S.), p. 17, 18.
Reisner, p. 264, 266-268, 270, 271, 273-275, 278, 287.
Renan, p. 351.
de Ridder, p. 311, 344.
Robinson, p. 6.
Rœder, p. 84.
Roman y Calvet, p. 4.
Rowe (A.), p. 42, 44, 49, 97, 172, 278.
Salinas, p. 257, 261.
Salluste, p. 7.
Saumagne, p. 19, 20.
Sethe, p. 13, 84, 286.
Schäfer, p. 45, 264.
Schmidt (Valdemar), p. 317.
Schott, p. 326.
Shorter, p. 45, 264, 320, 321, 327, 332.
Spano, p. 293.
Steindorff, p. 45.
Strabon, p. 9.
Theophraste p. 14.
Thucydide, p. 9.
Tissot, p. 7, 18, 19, 26.
Tite-Live, p. 9.
Unger, p. 6.
Vandier, p. 6, 13, 52, 285, 286.
Vernaz, p. 26.
Vernier, p. 280.
Virey, p. 45.
de Vogüé, p. 19, 20, 37.
Ward, p. 44, 180.
Weigall, p. 53.
Weill, p. 48.
Werbrouck, p. 286.
Whitaker, p. 4, 354.
Wiedemann, p. 6, 10, 264.
Wolf, p. 351.

INDEX DES MOTS ÉGYPTIENS

A. NOMS GÉOGRAPHIQUES

p. 263.
p. 6 n. 4.
p. 81, nos *93-94* p. 117 ; nos *95-96* p. 118.
p. 6.
no *233* p. 151.
no *233* p. 151.

B. NOMS DE DIVINITÉS

22e décan, p. 321.
Isis, p. 78, 80, no *118* p. 123.
12e décan, p. 320.
p. 84, nos *814* p. 291 ; *815* p. 292.
p. 78, 80, nos *174-188* p. 137-140 ; *231* p. 151 ; *242* p. 154 ; *389-390* p. 181 ; *457* p. 197 ; p. 263.
18e décan, p. 321.
2e décan, p. 319.
14e décan, p. 320.
43e décan, p. 324.
décan, p. 326.
34e décan, p. 322.
décan, p. 326.
36e décan, p. 322, 326.
11e décan, p. 320.
10e décan, p. 320.
40e décan, p. 324.
Bastet, p. 54, 327.
8e décan, p. 320.
Ptah, p. 58, 79, nos *208-209* p. 145 ; *260* p. 159 ; *391* p. 181 ; *817* p. 292 ; *823* p. 295 ; *840* p. 295 ; *849* p. 298.
Rē, p. 80.
46e décan, p. 324.
44e décan, p. 324.
Montou, p. 263, nos *877* et *879*.
Neit, p. 81, no *265* p. 161.
7e décan p. 320.
21e décan, p. 321 et 47e décan, p. 324.
Harpocrate (Horus-l'Enfant), p. 59.
38e décan, p. 324.
41e décan, p. 324.
Khousou, p. 58, 78, 80, nos *211-212* p. 145 ; *385-387* p. 180 ; *854* p. 299.
6e décan et 16e décan, p. 320.
37e décan, p. 324.
17e décan, p. 321 et 39e décan, p. 324.
29e décan, p. 321.
13e décan, p. 320.

1er décan, p. 319, 336.
20e décan, p. 321.
28e décan, p. 321.
Sekhmet, p. 327, nº 470 p. 200.
42e décan, p. 324.
Dieux gardiens, p. 326.
3e décan, p. 320.
26e décan, p. 321.
4e décan, p. 320 et 24e décan, p. 321.
5e décan, p. 320.
31e décan, p. 322.
19e décan, p. 321.
15e décan, p. 320.
25e décan, p. 321.
35e décan p. 322.
23e décan, p. 321 et 45e décan, p. 324.
9e décan, p. 320.

Lecture douteuse.

27e décan, p. 321.
30e décan, p. 322.
32e et 33e décans, p. 322.

C. NOMS ROYAUX ET PRIVÉS

Amasis, p. 55.
Psammétique I, nos *33-34* p. 102-103 ; *235* p. 152 ; nº *246* p. 155 ; nº *306* p. 170. — *Variantes* : p. 55-56, nº *6* p. 95 ; nº *470* p. 200 ; p. 77.
Anpa..., nom propre, nº *669* p. 243.
Psammétique III, p. 55.
Nom d'Horus d'Apriès, p. 55.
Psammétique I ou Apriès, p. 55-56, 76, nos *3-5* p. 95 ; *313-315* p. 171 ; *451* p. 195 ; *500* p. 205 ; *513* p. 207.
Néchao II, p. 55-56, 77 ; nos *293-296* p. 167 ; *297* p. 168.
Baânkhonsou, nom propre ?, nº *854* p. 299.
Psammétique I ou II, p. 53, 55, 57, 76, nos *1-2* p. 93 ; *510, 511, 512* p. 206-207.
Pétosiris, nom propre, p. 78, nº *217* p. 147.
Petoubastis, p. 78, nos *36-39* p. 103-104 ; *287-289* p. 166.
Pseudo-nom royal (?), nº *32* p. 102.
Pseudo-nom royal (?), nº *482* p. 202.
Psammétique III, p. 56, 77, nº *519* p. 208.
p. 78, nº *30*, p. 101. — Séti I ou Psammétique III.
Thoutmosis III, p. 52, 53, 57, 78, nos *20-23* p. 99 ; *24-27* p. 100 ; *28-29* p. 101 ; nos *383-384* p. 179-180 ; nº *450* p. 195 ; p. 260 ; nº *841* p. 295 ; nº *929* p. 312. — *Variante* : p. 57, 78, nº *35* p. 103 ; nº *41* p. 104.
Mycerinus, p. 52, 77, nos *12*, p. 97 ; *13-18* p. 98 ; *371* p. 176 ; *372-375* p. 177 ; *376-379* p. 178 ; *380-382* p. 179 ; nº *925-928* p. 312.
Nom d'Horus de Psammétique II, p. 55.
Psammétique II, p. 56. — *Variantes* : p. 17, nos *32* p. 102 ; *34* p. 103 ; *311* p. 171.
p. 55, 56, 77, nº *31*, p. 102.
p. 55, 77 ; nº *305* p. 169 ;
p. 56, 77, nº *10*, p. 96.

, p. 77, nº *198* p. 135.
p. 55, nº *853* p. 299.
nos *516-517* p. 208 ; *812* p. 291.
nº *843* p. 296.
nº *172* p. 136.
Pseudo-nom royal, nº *40* p. 104.
Aménophis III, p. 52, 78, nos *32* p. 102 ; *308* p. 170. *Variante* : nº *33*, p. 102.
p. 77, nº *155* p. 132.
Aménophis III (?), p. 78, nº *402* p. 184.
Prénom de Psammétique I, p. 55-56, 77, nos *9* p. 96 ; *515* p. 208. — *Variante* : et
p. 55.
p. 55, nº *434* p. 192.
p. 77, nº *167* p. 135.
Pseudo-nom royal ?, p. 80 ; nº *154* p. 132.
Shabaka, p. 263, nos *877* et *879*.
Nechao II, p. 53, 55-56.
Apriès, p. 55, 56.
Nom propre (?), p. 78 ; nº *223* p. 148.
Khefreu, p. 77 ; nº *11* p. 96, nº *370*, p. 176.
Sesostris III, p. 52.
Kheops, p. 52, 77, nº *19* p. 99.
prénom d'Amasis, p. 55-56.
Nom propre, nº *204* p. 144.
Nom d'Horus de Nechao II, p. 55.
Nom d'Horus d'Amasis, p. 55.
Shabaka, p. 263, nos *877* et *879* (*en demi-lacune*, p. 78, nº *40* p. 104).

Lectures douteuses.

p. 57, 80, nos *169* p. 135 ; *170-171* p. 136.
Psammétique I (?), p. 57-58 nos *7-8* p. 95-96 ; *269-271*, p. 162 ; *272* p. 163 ; *480* p. 202.
pseudo-nom royal ou graphie défectueuse du nom de Thoumosis III, nº *841* p. 295.
sic Nom propre (?), p. 78, nº *225*, p. 149.
Nom royal (?), nº *234* p. 151.
p. 78, nº *41* p. 104.

D. FORMULES ET TITRES

p. 85, nº *421* p. 189.
nº *396* p. 182.
nº *669* p. 243.
p. 85.
et var. , p. 51, 78, nos *104-106* p. 120 ; *203* p. 143 ; *215* p. 146 ; *414-415* p. 187 ; *859* p. 300.
nº *399* p. 183.
p. 85, nos *414-415* p. 187.
nº *815* p. 292.
p. 85.
nº *484* p. 203.
nº *390* p. 181.
p. 61.
p. 80.
p. 272, nº *456*.
nº *260* p. 159 ; p. 270 ; nº *817* p. 292, nº *823* p. 294.
nº *849* p. 271 et p. 298.
p. 272, nº *840* p. 295.
nº *209* p. 145.

n° *208* p. 145.
p. 62.
n° *173* p. 136.
n° *934* p. 314 ; p. 331.
p. 85, n° *198* p. 142.
p. 58, 85, n^os^ *418-420* p. 188-189.
p. 85, n° *199* p. 142.
sic n° *233* p. 151.
p. 82, n° *490* p. 204.
p. 62, 80.
p. 85, n° *388* p. 180.
n° *28* p. 101 ; p. 126 n° *129* ; n° *240* p. 153 ; n° *429* p. 191.
n° *426* p. 190.
n° *160* p. 133.
n° *481* p. 202.
n° *424* p. 189.
p. 51, 78, n° *216*, p. 147.
n° *98* p. 118 ; n° *392* p. 181 ; n° *393* p. 182.
nos *93-94* p. 117 ; *95-96* p. 118 ; nos *400* p. 183 ; *401* p. 184.
n° *410* p. 186.
p. 81, n° *404* p. 184.
nos *99-102* p. 119.
nos *89* p. 116 ; *90-92* p. 117 ; *395* p. 182 ; *411* p. 186 ; *412* p. 187.
n° *394* p. 182.
n° *223* p. 148.
n° *474* p. 201.
n° *203* p. 143.
nos *212* p. 146 ; n° *386* p. 180.
387 p. 180.
n° *385* p. 180.
p. 61.
n° *391* p. 181.
n° *219* p. 147.
n° *213* p. 146.
p. 78, n° *488* p. 204.
nos *206-207* p. 144 ; *290* p. 166 ; *310* p. 170.
p. 81.
n° *458* p. 197.

Lectures douteuses.

p. 62.
n° *17* p. 98.
p. 85, nos *201-202* p. 143.
nos *416-417* p. 188.
n° *397* p. 183.
nos *298-302* p. 168-169.

INDEX DES MOTS ET FORMULES CITÉS EN TRANSCRIPTION

ꜣst ꜥnḫ, p. 80, n° *396* p. 182.
ꜣst di nfr, n° *801* p. 288.
'Imn-Rꜥ mr(y), n° *242* p. 154.
Imn-Rꜥ nfr, n° *188* p. 140.
'Imn-Rꜥ ḥtp, p. 80, n° *484* p. 203.
'Imn-Rꜥ sꜣ, p. 80, n° *390* p. 181.
ꜥꜣ-ib-Rꜥ, p. 102, n° *235* p. 152 ; n° *306* p. 170.
wꜣḥ-ib-Rꜥ, nos *312* p. 171 ; *451* p. 195.
wꜣst p. 80, p. 263.
Wnn-nfrw, p. 80, n° *86* p. 116.
whm-ib-Rꜥ, p. 77, nos *293-297* p. 167-168.
Pꜣ-di-Wsir, n° *217* p. 147.
Pꜥ-di-B'stt, p. 78, nos *36-39* p. 103-104 ; nos *287-289* p. 166.
Psm, p. 58 n. 1.
Ptḥ ꜥnḫ, p. 79, n° *209* p. 145.
Ptḥ nfr, p. 79, n° *208* p. 145.
Ptḥ sꜣ, p. 79, n° *391* p. 181.
Ptḥ di ꜥnḫ, p. 79, nos *260* p. 159 ; *817* p. 292 ; *823* p. 294.
Mꜣt-ib-Rꜥ, n° *32* p. 102.
Mꜣꜥt-ḥtsRꜥ, p. 58 n. 2.
Mn-ib-nfr-Rꜥ, n° *10* p. 96.
Mn-mꜣꜥt-Rꜥ, p. 78, n° *161* p. 134.
Mn-ḫr-Rꜥ, n° *31* p. 102.
Mn-ḫpr, n° *41* p. 104.
Mn-ḫpr-Rꜥ, p. 78, n° *41* p. 104.
Mn-kꜣ-Rꜥ nos *12-13* p. 97.
N-mꜣꜥt-Rꜥ, p. 78, n° *402* p. 184.
Nwbty ḫꜣ, n° *198* p. 142.
Nb-mꜣꜥt-Rꜥ, p. 78, nos *32* p. 102 ; *308* p. 170.
Nb-ḥtp, p. 58.
Nb ḥtp sꜣ, p. 188.
nb Sp, n° *233* p. 151.
nb tꜣwy, p. 80.
Nfr-ib-Rꜥ, n° *9* p. 96.
nfr wsr Rꜥ, n° *154*, p. 132.
Nfr-Ḥr-Rꜥ, n° *167* p. 135.
Rꜥ-nwbty-ḥtp, n° *160*, p. 133.
Rḫ nswt, p. 78, n° *216* p. 147.
ḫꜣ (verbe), n° *198* p. 142.
Ḥr-pꜣ-ẖrd, p. 82.
Ḥr-mn-Rꜥ n° *31* p. 102.
Ḥr-di-nfr, n° *223* p. 148.
ḥs imꜣḫ 'Imn-Rꜥ, p. 80.
ḥs(y) Ḫnsw (m) wꜣs, p. 80.
ḥts mꜣꜥt Rꜥ, p. 58 n. 2.
Ḫꜥ.f-Rꜥ, n° *11*, p. 96.
Ḫꜥ-kꜣ-Rꜥ, n° *19* p. 99.
ḫw (wi) Ḥr, n° *204* p. 144.
Ḫpr... Rꜥ, n° *35* p. 103.
ḫprš, p. 124.
Ḫnsw m wꜣs, p. 80, nos *212* p. 146 ; *386* p. 180.
ḳnd, p. 81, n° *144* p. 130.
kꜣ nḫt, p. 60 n. 5.
sꜣ Rꜥ, p. 80.
sꜣ Sḫmt n nb-f, n° *213*, p. 146.
Smꜣ tꜣwy, n° *236* p. 152.
sḥri, p. 88.
Tꜣwrt sꜣ, p. 59.
tp, n° *201*, p. 143.
ḏꜣḏꜣ, n° *201*, p. 143.

INDEX DES PRINCIPAUX SIGNES

FIGURANT SUR LES SCARABÉES DE CARTHAGE [1]

nos 17, 51, 52, 55, 58, 69, 72, 85, 243, 244, 291, 292, 324, 577, 704.

(*parfois debout*) Harpocrate, p. 82, nos 21, 61, 63, 66, 67, 115, 116, 257, 377, 409, 410, 435, 441, 455, 656, 690, 767-768 (p. 260-261), 856.

et Ptah, p. 82, nos 64, 68, 73, 165, 209, 235, 262, 263, 378, 409, 431, 437, 471, 486, 659, 696.

Shou, p. 82, nos 56, 57, 65, 165, 205, 264, 432.

et Rē ou Horus, p. 59, 82, nos 60, 413, 438, 570, 666 667, 689, 694, 702, 766 (p. 260), 810, 842, 860,

Khnoum ou Horshéfi, p. 82, no 53.

Hapi (*assis ou debout*), p. 81, nos 42, 43, 44, 45, 70, 254, 433, 472.

Maat, p. 82, nos 41, 54, 59, 161, 173, 242, 434, 490, 500.

et autres *défilés de dieux*, nos 23, 251, 259, 408 436, 452, 934, 935, 936.

surmonté du disque solaire, p. 82, nos 49, 50.

souvent debout. Sekhmet, p. 82, nos 65, 66, 67, 68, 69, 122, 213, 235, 250, 253, 257, 374, 409, 435, 436, 437, 442, 459, 470, 473, 934, 935, 936.

Bès, p. 82, nos 48, 465, 653, 654, 655, 687, — *id.*, en lutte avec des lions, nos 325, 548, 549, 550, 651, 652.

parfois *assise sur un siège*, p. 59, 82, nos 267, 453, 559, 565, 566, 656, 658, 659, 693, 695, 696, 801, 811.

id. allaitant Horus (debout ou assise), nos 560, 569, 657, 694, 764 p. 260.

— Id. *ptérophore*, no 4, 404, 561, 567, 568.

Thot, p. 82, nos 284, 854.

Anhour (coiffé du) p. 82, no 46.

Hommes et animaux, nos 75, 76, 77, 78, 79, 241, 256, 503, 607.

Homme debout, nos 502, 801, 847.

no 688.

nos 223, 245.

no 244.

nos 143, 934, *avec cavalier*, nos 74, 461.

et Hathor, p. 60, 81-83, nos 146, 147, 148, 218, 219, 475, 530, 531, 587.

Isis-Hathor allaitant Horus, nos 532, 562, 563, 564, 660, 691, 692.

1. Nous suivons l'ordre des catalogues des signes hiéroglyphiques : Homme (dieux et déesses anthropomorphes). — Parties du corps humain. — Mammifères. — Parties des mammifères. — Oiseaux. — Parties d'oiseaux. — Amphibies. — Reptiles. — Insectes. — Plantes. — Ciel, terre et eaux. — Constructions. — Bateaux. — Ustensiles du culte et emblèmes sacrés. — Couronnes, vêtements, insignes. — Cordes. — Vases. — Jeux.

Khnoum, p. 80, no 84.

p. 81, nos 144, 145.

Antilope, gazelle, etc., nos 141, 149, 150, 241, 503, 504.

Thot cynocéphale, p. 59, 80, nos 83, 232, 237, 248, 406, 458, 581, 582, 857.

p. 82, nos 14, 120, 121, 273, 274, 275, 276, 277, 515. — *Id. tournant la tête*, nos 278, 279, 280.

Sphinx (*debout ou couché*), p. 83, nos 122, 126, 127, 128, 129, 240, 411, 427, 428, 429, 460, 462, 683. — *Id.*, *surmonté d'un signe*, nos 40, 235, 246, 249, 375, 405, 407, 410. — *Id. à tête de faucon*, nos 252, 376, 406, 463, 663, 682, 684.,

(*a*) Sphinx ailé, *andro-céphale debout ou couché*, p. 83, nos 19, 123, 124, 125, 250, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 370, 408, 463, 575, 576, 663, 664, 685, — *Id. hiéracocéphale et assis*, nos 16, 18, 130, 131, 133, 134, 135, 250, 253, 376, 464, 571, 572, 573, 574, 661, 662, 665, 680, 681, 813.

(*a*) Le signe exact n'existant pas, nous avons choisi un signe approchant.

Bastet-chatte, p. 59, 81, nos 87, 88, 451, 580, 703.

Lièvre d'Osiris, p. 80, no 86.

Touéris-hippopotame, p. 59, 81, nos 85, 397.

p. 82, 260, nos 7, 8, 247, 248, 249, 269, 270, 271, 272, 430 (voir aussi Index des Noms royaux, Lectures douteuses).

Singe (*grimpant à un palmier*), nos 139, 700, 701. *Animaux divers*, nos 140, 145, 447, 534, 852.

nos 229, 421, 804.

p. 78, nos 104, 105, 106, 203, 215, 414, 415, 859.

nos 236, 405, 407.

no 664.

nos 212, 386, 387.

nos 103, 268, 501.

Mout, p. 59, 80, nos 81, 82.

et Horus, p. 59, 81, nos 3, 90, 91, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 124, 146, 166, 203, 204, 205, 218, 237, 238, 243, 245, 247, 248, 309, 313-315, 371, 372, 378, 379, 392, 393, 394, 395, 404, 406, 411, 412, 441, 470, 471, 514, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 806, 812, 843, 848, 853 p. 260. — *Id. précédé d'un autre signe*, nos 14, 15, 19, 89, 92, 94, 106, 240, 373, 374, 384, 462.

Thot-Ibis, p. 59.

p. 62, 331, nos 24, 239, 298, 299, 300, 301, 302, 601, 697, 698.

Plume : Maat ou Shou, p. 80, nos 55, 57, 80, 82, 120, 121, 122, 124, 130, 132, 134, 135, 143, 151, 152, 153, 155, 163, 194, 196, 206, 207, 228, 229, 245, 261, 262, 263, 268, 290, 291, 292, 305, 306, 308, 310, 311, 397, 427, 428, 447, 456, 460, 475, 480, 482, 487, 505, 800, 806, 813, 853, 860,

nos 217, 219.

p. 62, 80, 83 ; nos 81, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 242, 261, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 427, 455, 483, 485, 540, 541, 553, 554, 556, 579, 653, 661, 699 p. 260 ; nos 764 et 767, 803, 844, 855. — *Id. ailée*, nos 240, 243, 257, 384, 501, 668, 860.

no 213.

Sebek, p. 59, 81, nos 80, 136, 137, 138, 456, 580.

p. 60, 62, 83, nos 220, 236, 533.

Scorpion, nos 639, 640, 717.

p. 62, nos 163, 197, 199, 237, 239, 579.

p. 62, nos 225, 236, 243, 703, 802.

p. 58, 82, 83.

p. 62, nos 71, 237.

p. 62, 79, 81, 82, 85 nos 3, 89, 90, 91, 92, 198, 200, 230, 247, 256, 257, 264, 395, 410, 411, 412, 422, 423, 440, 453, 489, 533. — *Id. entourant une figuration*, nos 61, 62, 237, 657, 690.

Rē, p. 82, 83, nos 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 173, 189, 190, 191, 192, 210, 219, 220, 221, 222, 228, 238, 244, 268, 298, 299,

300, 301, 302, 388, 424, 426, 427, 428, 430, 434, 443, 444, 445, 472, 480, 481, 482, 485, 486, 595, 515, 681, 682, 809, 812, 843, 852, 855, 860.

nos 3, 14, 21, 29, 227, 239, 250, 252, 377, 405, 406, 407, 664.

nos 29, 48, 61, 176, 258, 559, 579, 653, 654, 671, 683, 693, 695, 715, 768 (p. 261).

nos 429, 680, 934.

Disque lunaire, nos 559, 565, 566, 579, 585, 587, 598, 658, 695.

nos 213, 224, 662, 663 (voir aussi à : Noms de dieux).

p. 84, nos 244 et 877, 879 p. 263.

no 210.

nos 55, 195, 254, 255, 256, 309, 378, 557, 582, 583.

nos 118, 217, 228, 396.

nos 217, 414, 415.

p. 62, 79 ; nos 117, 857. — *Déformé*, nos 560, 569, 584, 585, 586, 617, 671, 857.

nos 443, 444, 445.

p. 62, 83, 84, nos 128, 193, 194, 195, 228, 244, 443, 444, 445.

nos 47, 61, 127, 189, 190, 191, 192, 256, 454, 668, 699, 715, 860.

p. 62, 79, 80, 81, 83, 84, nos 40, 81, 98, 126, 128, 135, 156, 157, 209, 236, 241, 249, 260, 303, 304, 392, 393, 396, 405, 406, 464, 471, 534, 683, 684, 693 p. 260 (empreinte) ; 809, 818, 819, 820.

p. 62, 79, nos 212, 385, 386, 486, 670, 671, 714.

nos 154, 255, 846.

p. 62, 81, 85, nos 160, 198, 199, 203, 230, 374, 404, 418, 419, 420, 459, 551, 578, 662, 668, 857.

p. 58, 59, 62, 79, 81, 82, 85, 95, nos 6, 51, 52, 53, 62, 88, 201, 202, 213, 219, 239, 379, 387, 390, 391, 394, 397, 416, 417, 418, 419,

no 420.

no 227.

p. 58, 59, 80, 81 ; nos 193, 194, 195, 203, 205, 210, 235, 238, 240, 246, 251, 257, 266, 385, 414, 415, 424, 428, 462, 463, 475 p. 269.

nos 213, 224.

p. 62, 79, 80, 81, 83, nos 16, 22, 44, 47, 99, 109, 101, 102, 103, 111, 112, 113, 146, 147, 148, 152, 153, 154, 159, 162, 163, 164, 188, 196, 208, 218, 223, 236, 261, 388, 406, 424, 434, 472, 475, 481, 482, 515, 518, 801, 860.

p. 83, nos 10, 158, 220, 230, 426, 663, 682, 768 (p. 261), 805, 809, 851, 853.

nos 160, 254, 407, 418, 419, 420, 426, 484.

Signes rares.

nos 320, 808.

ou no 425.

no 451 (voir aussi Index des Noms royaux).

nos 230, 934.

p. 84, no 236.

p. 84, no 241.

no 265.

Signes encadrant les scènes.

---- nos 2, 12, 119, 197, 221, 222, 266, 501.

nos 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 501.

---- nos 22, 28, 29, 35, 113, 117, 164, 237, 267.

Registres divisés : nos 247, 248, 249, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 264, 376, 404, 452.

INDEX DES OBJETS D'APRÈS LEUR PROVENANCE

N. B. — *Classement chronologique. En italiques les attributions conjecturales.*

VIIe siècle.

Dermech I-Dermech (1re région), nos 15, 52, 64, 156, 165, 173, 174, 194, 197, 221, 252, 255, 257, 261, 278, 378, 379, 384, 388, 414, 427, 457, 483, 531, 583, 624, 625, 661, 668, 670, 682, 705, 859, 935.

VIIe-VIe siècle.

Dermech I-Ben Attar I, nos 35, 36, 46, 98, 99, 107, 178, 269, 395, 461, 704, 850.

Dermech I-Douïmès, p. 32, 62, 69, 77, 111, 117, 121, 124, 126, 139, 141, 159, 166, 169, 183, 192, 195, 203, 211, 222, 236, 251, 253, 259, 270, 318, 371, 372, 374, 387, 392, 394, 396, 398, 400, 409, 412, 416, 418, 426, 429, 438, 440, 441, 453, 462, 470, 530, 689, 694, 840, 854.

VIe siècle.

Dermech I-Dermech (2e région), p. 28, 29, 33, 37, 38, 39, 45, 58, 61, 70, 71, 80, 81, 120, 132, 140, 167, 172, 177, 206, 212, 215, 219, 231, 233, 234, 235, 242, 244, 323, 324, 325, 402, 403, 437, 475, 505, 512, 535, 581, 582, 658, 669, 688, 697, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 812, 841, 847, 851, 852, 934, 936.

Douïmès (attribution hypothétique, cf. p. 22), nos *1, 2, 4-6, 9, 10, 13, 14, 17-23, 25, 30, 31, 34, 40, 43, 44, 49, 51, 54, 56, 57, 59, 65-68, 72-74, 76, 78, 82-85, 87-92, 94-97, 104-106, 109, 114, 119, 122, 123, 127-129, 131, 137, 138, 142-145, 147-153, 157, 158, 160-164, 168, 170, 171, 175, 176, 180-182, 184, 186, 189-191, 193, 196, 198-202, 205, 207, 208, 210, 213, 214, 216-218, 220, 223-227, 229, 230, 239, 247-250, 254, 256, 262-267, 271-276, 277-280, 282-299, 300-320, 370, 373, 375-377, 380-383, 385, 386, 389-391, 393, 397, 399, 401, 404-408, 410, 411, 413, 415, 417, 419, 420-425, 428, 430-436, 442, 444, 452, 454, 458-460, 463-465, 471-474, 480, 481, 484-488, 490, 502, 504, 510, 511, 513-519, 532, 536, 698, 702, 713, 816-820.*

Colline Saint-Louis, nos 7, 63, 79, 133, 179, 209, 238, 260, 281, 602, 653, 655, 695, 815.

Colline de Junon, nos 75, 237, 246, 503.

Temple de Tanit, nos 60, 200, 258, 482, 489, 557, 667, 814, *815, 822*, 823, 860.

Ve siècle.

Dermech II-Ancona, nos 12, 16, 24, 26, 42, 50, 55, 93, 108, 188, 204, 240, 445, 456, 500, 654, 664, *671*, 811, 849, *850*.

Dermech II-Ben Attar II, nos 2, 115, 564, 565, 656, 657, 662, 842.

IVe siècle.

Dahr-el-Morali, nos 27, 47, 48, 130, 135, 187, 317, 446, 447, 455, 466, 467, 540, 541, *546*, 552, 554, 556, 575, 580, 584, 592, 594, 597, 598, 604, *614*, 617, 642, 643, 680, 681, 690, 709, 716, 800, 813, 843, 844, 845, 846, 853.

Ard-el-Kheraïb, nos 134, 327, 544, 550, 578, 593, 606, 608, 609, 610, 621, 631, 634, 635, 637, 640, 673, 686, 687, 703.

IVe-IIIe siècle.

Sainte-Monique (Nécropole de Rabs), nos 100, 101, 116, 228,

241, 326, 543, 551, 558, 559, 570, 571, 577, 585, 586, 587, 588, 595, 599, 600, 627, 632, 663, 666, 683, 684, 693, 696, 699, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 717, 816, 817, 818, 819, 820, 824, 825, 826, 827, 848.

IIIe siècle.

Odéon, nos 118, 542, 553, 589, 616, 623, 630, 706.

Dates indéterminées.

Utique, nos 8, 566, 567, 568, 569, 572, 591, 596, 601, 611, 615, 622, 626, 629, 633, 639, 650, 652, 660, 672, 674, 675, 676, 691, 708, 821.

Kerkouan, nos 10, 41, 112, 113, 125, 155, 245, 321, 322, 328, 547, 548, 549, 560, 561, 562, 563, 573, 574, 576, 589, 590, 603, 605, 607, 612, 613, 618, 619, 620, 628, 636, 638, 651, 659, 692, 700, 701.

Collection Houdart, nos 86, 103, 110, 146, 154, 243, 268, 319, 501, 533, 534, 857.

Provenance inconnue.

Nos 102, 185, 232, 316, 665, 685, 707, 855, 856, 858.

INDEX DES OBJETS CITÉS DANS LE TEXTE

Nos
1 = p. 76, 341 (note).
2-4 = p. 76.
5 = p. 76, 341 (note).
6 = p. 77.
7-8 = p. 82.
9-15 = p. 77.
16 = p. 77, 83.
17 = p. 77.
18 = p. 77, 83.
19 = p. 77.
21-23 = p. 78.
24 = p. 78, 340.
25-30 = p. 78.
31 = p. 77.
32 = p. 57.
33 = p. 57, 77.
34 = p. 77.
35 = p. 57, 78.
36-39 = p. 54, 78.
40-41 = p. 57, 78, 82.
42-44 = p. 81.
45 = p. 81.
46 = p. 82.
48 = p. 82.
49 = p. 82, 340.
50 = p. 82, 339.
52-59 = p. 82.
60 = p. 82, 340.
61 = p. 360 n. 6.
62 = p. 82, 360, n. 6.
63 = p. 82.
64-69 = p. 82, 340.
70 = p. 81.
73 = p. 82.
74 = p. 84.

Nos
75 = p. 84, 340.
76 = p. 84, 339.
77-79 = p. 84.
80 = p. 81.
81-84 = p. 80.
85 = p. 80-81.
86 = p. 80.
87-89 = p. 81.
90-91 = p. 81, 341 (note).
92-97 = p. 81.
98 = p. 81, 338, n. 1.
99-106 = p. 81.
107-110 = p. 80.
111 = p. 80, 340.
115-116 = p. 80, 82.
117 = p. 85, 340.
120-121 = p. 82.
122 = p. 83.
123-127 = p. 83.
128-129 = p. 83, p. 338 n. 1.
131-138 = p. 83.
140-141 = p. 83.
142 = p. 84.
144-145 = p. 81.
146-148 = p. 83.
149 = p. 83-84, 339.
150 = p. 84, 339.
151-154 = p. 80.
155 = p. 77.
156 = p. 80.
157 = p. 77, 80.
159 = p. 85.
160 = p. 80, 85.
161 = p. 78, 80, 340.
162 = p. 77, 80.

Nos
163 = p. 80, 85, 341 (note).
164 = p. 77, 85.
165 = p. 86.
166 = p. 80.
167-168 = p. 77.
169 = p. 80, 341.
170 = p. 80, 84, 339, 341.
171 = p. 80, 341.
172 = p. 77, 80.
173 = p. 80, 82.
174-176 = p. 78.
177-181 = p. 78, 340 n. 1.
182-187 = p. 78.
189 = p. 85, 340.
190 = p. 85, 341 note.
191-192 = p. 85.
193-195 = p. 84.
196 = p. 85.
197 = p. 85, 341 (note).
198-202 = p. 85.
203 = p. 81, 340.
204 = p. 81.
205 = p. 81-82, 340.
206-207 = p. 80.
208-209 = p. 79.
210 = p. 85.
211 = p. 78.
212 = p. 79, 340.
213 = p. 82, 340.
214 = p. 78.
215 = p. 51, 78.
216 = p. 51, 78, 340.
217 = p. 51, 78, 353 n. 3.
218 = p. 81, 83.
219 = p. 81, 340.

Nos
220 = p. 83.
223 = p. 51, 78.
224 = p. 77.
225 = p. 51-78.
226-228 = p. 86.
229 = p. 85.
231 = p. 86.
234 = p. 81, 85, 340.
235 = p. 77, 82-83, 340.
236 = p. 83, 84, 340.
237 = p. 80, 81, 85.
238 = p. 81, 85.
239 = p. 81, 85, 340.
240 = p. 81, 83.
241 = p. 61, 84.
242 = p. 84.
243 = p. 81.
244 = p. 84.
245 = p. 81, 86.
246 = p. 77, 83, 85.
247 = p. 81, 82, 339.
248 = p. 80, 81, 82.
249 = p. 82, 83.
250 = p. 82, 83, 340.
251 = p. 82, 340.
252 = p. 83.
254 = p. 82.
256 = p. 80.
257 = p. 82.
258 = p. 84.
259 = p. 82, 340.
260 = p. 79, 340.
261 = p. 80.
262-263 = p. 82, 340.
265 = p. 81.
266 = p. 85.
267 = p. 82.
269 = p. 82.
270-280 = p. 82, 339.
281-286 = p. 83, 339.
287-289 = p. 54, 78, 339.
290 = p. 339.
291-292 = p. 85, 339.
293-297 = p. 77, 339.
298 = p. 85.
299-302 = p. 80, 85.
303-304 = p. 85, 339.
305-306 = p. 77, 339.
307-308 = p. 78.
309 = p. 77, 81, 339.
310 = p. 80, 339.

Nos
311 = p. 77, 339.
312 = p. 339.
313-314 = p. 76, 81, 339.
315 = p. 81, 339.
316-328 = p. 86.
370 = p. 72, 83, 340.
371-374 = p. 77, 81, 340.
375-376 = p. 77, 83, 340.
377 = p. 77, 340.
378-379 = p. 77, 81, 340.
380-382 = p. 77, 340.
383-384 = p. 78, 340.
385 = p. 79, 340.
388 = p. 85, 340.
389 = p. 78, 340.
390 = p. 79, 85, 340.
391 = p. 79, 340.
392-395 = p. 81, 340.
396 = p. 79, 85, 340.
397 = p. 81, 340.
398 = p. 80, 340.
399-401 = p. 81, 340.
402 = p. 78, 340.
403 = p. 81, 340.
404 = p. 81, 82, 340.
405-407 = p. 81, 83, 340.
408 = p. 83, 340.
409 = p. 81, 82, 340.
410 = p. 82, 83, 340.
411 = p. 81, 83, 340.
412 = p. 81, 340.
413 = p. 340.
414-423 = p. 85, 340.
424-426 = p. 340.
427 = p. 83, 340.
428 = p. 338 n. 1, 340.
429 = p. 340.
430-432 = p. 82, 340.
433 = p. 81, 340.
434-437 = p. 82, 340.
438 = p. 82.
440 = p. 85, 93.
441 = p. 81, 93, 340
442 = p. 93, 340.
443-445 = p. 85.
446 = p. 84.
447 = p. 86.
450 = p. 78.
451 = p. 76, 339.
452 = p. 82, 83, 340.
453 = p. 82.

Nos
454 = p. 85.
455 = p. 82.
456 = p. 81.
457 = p. 78.
458 = p. 80.
459 = p. 81-82.
460 = p. 83.
461 = p. 86.
462 = p. 81, 83.
463-464 = p. 83.
465 = p. 82.
466 = p. 86.
470 = p. 77, 81, 82, 340
471 = p. 81, 82.
472 = p. 81.
473 = p. 82, 340.
474 = p. 79.
483 = p. 80.
484 = p. 79.
485 = p. 80.
486 = p. 82.
487-488 = p. 78.
489 = p. 85.
490 = p. 82.
500 = p. 76, 82.
501 = p. 80.
503 = p. 84.
504 = p. 83, 339.
505 = p. 339.
510-512 = p. 76, 339.
513 = p. 76, 353 n. 3.
514 = p. 81.
515 = p. 77, 82.
516-517 = p. 77, 339.
518-519 = p. 77.
532 = p. 81.
533 = p. 83.
534 = p. 81.
540-542 = p. 88, 344 n. 4.
543-550 = p. 88.
551 = p. 88, 360 n. 5.
552-556 = p. 88.
557 = p. 88, 344 n. 4.
558 = p. 88.
559 = p. 89, 282 n. 2.
560 = p. 89, 360 n. 6.
561-564 = p. 89.
565-566 = p. 89, 282 n. 2.
567-569 = p. 89.
570 = p. 88.
571-575 = p. 89.

Nos
576 = p. 89, 91.
577 = p. 74 n. 1.
578-579 = p. 89, 344 n. 4.
580 = p. 89.
581 = p. 65 n. 2, 89.
582 = p. 65, 89.
583 = p. 65 n. 2, 89.
584-586 = p. 89.
587 = p. 282, n. 2.
588-594 = p. 89.
595-596 = p. 89, 90, 360 n. 4.
597-599 = p. 89, 261.
600 = p. 89.
601 = p. 89, 90, 360 n. 4.
602-607 = p. 89.
608 = p. 89, 261.
609-613 = p. 89.
614 = p. 89, 90.
615 = p. 88, 89, 90.
616-617 = p. 89.
618 = p. 89, 282 n. 2.
619 = p. 89.
620-623 = p. 90.
624 = p. 65 n. 2, 90.
625-643 = p. 90.
650-652 = p. 90.
653-654 = p. 90, 352 n. 2.
655-656 = p. 90.
657 = p. 90, 360 n. 6.
658 = p. 90, 282 n. 2, 352 n. 2.
659-660 = p. 90.
661-663 = p. 91.
665-671 = p. 91.
672 = p. 91, 345 n. 3.
673 = p. 91.
674 = p. 91, 345 n. 3.
675 = p. 91.
676 = p. 91, 345 n. 3.
680-685 = p. 91.
686-687 = p. 90.
689 = p. 91.
690 = p. 90, 360 n. 6.
691-693 = p. 90.
694 = p. 90, 260, 360 n. 6.
695 = p. 90, 282 n. 2, 352 n. 2.
696 = p. 90.
697-704 = p. 91.

Nos
706 = p. 91.
707 = p. 345 n. 3.
708 = p. 91, 345 n. 3.
709-717 = p. 91.
730-733 = p. 259.
734 = p. 257, 258, 259.
735 = p. 259.
736 = p. 257, 259.
737 = p. 259.
738 = p. 258, 259.
739-748 = p. 259.
749-751 = p. 258, 259.
752-753 = p. 259.
754 = p. 257, 259.
755-756 = p. 259.
757-768 = p. 260.
800 = p. 270, 271, 272.
801 = p. 271, 272.
803-805 = p. 270, 271, 272.
806 = p. 271.
808 = p. 271, 272.
809-811 = p. 271.
812 = p. 271, 273.
813 = p. 271.
814 = p. 273.
815 = p. 82, 270, 273.
816 = p. 270.
817 = p. 79, 270, 273.
818 = p. 271, 273.
819 = p. 270, 271, 273.
820 = p. 271, 273.
821 = p. 272.
823 = p. 79, 269, 270, 273.
824-825 = p. 269.
826-827 = p. 270.
840 = p. 270, 272.
841 = p. 270.
842 = p. 270, 271, 272.
843 = p. 270, 271.
844 = p. 271.
845-846 = p. 268, 271.
847 = p. 271.
848 = p. 271, 273.
849 = p. 79, 271.
850-851 = p. 271, 272.
852-853 = p. 271.
854 = p. 271, 272, 284 n. 1.

Nos
855-856 = p. 271, 273.
857 = p. 271, 272.
858 = p. 271.
859 = p. 79, 271, 272.
860 = p. 273.
866 = p. 271.
870-872 = p. 346 n. 6.
873 = p. 342, 346 n. 6.
874-876 = p. 346 n. 6.
877 = p. 262, 263.
879 = p. 262, 263.
880-882 = p. 267.
884 = p. 267, 341.
885 = p. 268.
886 = p. 268, 283.
887 = p. 267, 341.
889 = p. 268, 341.
890 = p. 267.
891 = p. 283, 341.
892 = p. 268, 283, 341.
893 = p. 267.
894 = p. 268.
896 = p. 268.
899 = p. 268, 273.
900 = p. 273, 306, 307 n. 1, 308.
901 = p. 308.
902 = p. 278, 307 n. 1, 308.
903 = p. 278, 279, 308.
904 = p. 278, 306, 308, 309.
905 = p. 279, 308.
906 = p. 279, 306, 307 n. 1, 309.
907 = p. 308, 309.
908 = p. 279, 308, 309.
909-910 = p. 279, 308.
911-912 = p. 280, 309.
913 = p. 268, 280, 284 n. 1, 306.
914 = p. 279, 306, 308.
915 = p. 279.
916 = p. 309.
917-920 = p. 280.
921 = p. 280, 334.
922 = p. 335.
925-928 = p. 311, 312.
929 = p. 52, 311, 312.
934 = p. 313, 317-332.
935 = p. 334-335.
936 = p. 335-336.

TABLE DES PLANCHES

Planche I. Scarabées de pâte, nos 1-39.
— II. — nos 40-69.
— III. — nos 70-103.
— IV. — nos 104-138.
— V. — nos 139-177.
— VI. — nos 178-216.
— VII. — nos 217-250.
— VIII. — nos 251-292.
— IX. — nos 293-328.
— X. Scarabées anépigraphes, nos 329-367.
— XI. Scaraboïdes. *Pastilles rectangulaires*, nos 370-413.
— XII. — *Pastilles rectangulaires*, nos 414-438 et *Cônes*, nos 440-445.
— XIII. — *Cônes*, nos 446-447 ; *Têtes*, nos 450-467 ; *Plaquettes*, nos 470-475.
— XIV. — *Cowroids*, nos 480-490 ; *Boutons*, nos 500-505 ; *Lions*, nos 510-519 ; *Sceaux*, nos 530-533.
— XV. — *Sceaux*, nos 534-536. — Scarabées de jaspe, nos 540-562.
— XVI. Scarabées de jaspe, nos 563-591.
— XVII. — nos 592-629.
— XVIII. — nos 630-643. — Scarabées de cornaline, nos 650-665.
— XIX. Scarabées de cornaline et matières diverses, nos 666-696.
— XX. — — nos 697-717. — Empreintes d'argile, nos 730-738.
— XXI. Empreintes d'argile, nos 739-768.
— XXII. Amulettes *Ptahs-patèques*, nos 800-824.
— XXIII. Amulettes diverses à inscriptions, nos 826-860.
— XXIV. Bijoux, nos 870-876 ; Empreintes, nos 877-879 ; Amulettes diverses, nos 897-912.
— XXV. Amulettes diverses, nos 913-916 ; Perles, nos 917-921 ; Amulettes (*Divinités*), nos 880-884.
— XXVI. Amulettes (*Divinités*), nos 885-896.
Planches doubles no XXVII. Hachettes-rasoirs, nos 900-907.
— no XXVIII. — nos 908-916.
Planche triple no XXIX. Étuis, nos 920-930. — Bandes, nos 934-936.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Figure 1. — Scarabée, forme anatomique (d'après Al. Rowe), p. 50.
— 2. — Types des scarabées, forme du dos (d'après Newberry, Scarabs), p. 50.
— 3. — Courbe des scarabées à Carthage, p. 63.
— 4. — Forme des scaraboïdes, p. 92.
— 5. — Empreinte, type 1, p. 259.
— 6. — Empreinte, type 2, p. 260.
— 7. — Couronne de Haute-Égypte. Amulette, p. 267.
— 8. — Singe assis. Amulette, p. 267.
— 9. — Chatte (Bastet). Amulette, p. 267.
— 10. — Crocodile. Amulette, p. 268.
— 11. — Nout-Truie. Amulette, p. 268.
— 12. — Lion assis. Amulette, p. 270.
— 13. — Singe assis. Amulette, p. 271.
— 14. — Base d'amulette d'après Reisner, p. 271.
— 15. — Œil-oudja. Amulette, p. 273.
— 16. — Uræus. Amulette, p. 274.
— 17. — Horus-Faucon. Amulette, p. 274.
— 18. — Bélier couché. Amulette, p. 274.
— 19. — Lion couché, p. 275.
— 20. — Cœur d'osiris. Amulette de bronze, p. 280.
— 21. — Formes égyptienne et punique des hachettes-rasoirs, p. 302.
— 22. — Graphique des hachettes-rasoirs, p. 305.
— 23. — Hachette-rasoir, motif égyptien et grec, p. 307.
— 24. — — dieu hiéracocéphale, p. 307.
— 25. — — motif punique et égyptisant, p. 308.
— 26. — — motif punique, p. 309.
— 27. — — motif magique, p. 309.
— 28. — Ivoire magique du Moyen Empire, p. 315.
— 29. — Fragment d'ivoire magique du Moyen Empire, p. 316.
— 30. — Bande magique I, no 934, p. 318.
— 31. — Frise des Décans de Dendérah (parois ouest, nord et est), p. 319.
— 32. — — (parois ouest et sud), p. 323.
— 33. — Bracelet I de Tanis (d'après Montet, Kêmi), p. 325.
— 34. — Bracelet II de Tanis (d'après Montet, Kêmi), p. 326.
— 35. — Bande magique II, no 935, p. 334.
— 36. — — III, no 936, p. 335.
— 37. — Pendant d'oreille en croix ansée, p. 346.

TABLE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES DANS LE TEXTE

Carte I. — Routes terrestres Égypte-Carthage, p. 5.
— II. — Routes maritimes Égypte-Carthage, p. 8.
Tableau comparatif des objets typiques aux VIIe-VIe siècles, p. 24.
— — à Ard-el-Kheraïb (IVe siècle), p. 31.
— — à Dahr-el-Morali (IVe siècle), p. 33.
— — de la Nécropole du Théâtre (IVe siècle), p. 34.
— — de l'Odéon (IIIe-IIe siècle), p. 36.
Tableau synoptique des Nécropoles de Carthage, p. 40.
Tableau comparatif des amulettes dans les diverses nécropoles, p. 276.
Graphique des scarabées, p. 63.
Graphique des hachettes-rasoirs, p. 305.
Graphique des amulettes, voir Hors-textes.

HORS-TEXTES

Carte de Carthage et les Nécropoles puniques (face p. 40).
Graphiques des amulettes (face p. 276).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS, p. VIII-IX.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES, p. XI-XII.

CHAPITRE I. — GÉNÉRALITÉS, p. 1-15.

CHAPITRE II. — LES NÉCROPOLES PUNIQUES DE CARTHAGE, p. 16-40.

A. Colline Saint-Louis, p. 19.
B. Colline de Junon, p. 20.
C. Dermech, p. 21. — *a*) Dermech I : 1. *Dermech-Douïmès*, p. 21 ; 2. *Dermech I-Dermech*, 1re région, p. 22, 2e région, p. 23 ; 3. *Dermech I-Ben Attar I*, p. 24 ; 4. *Dermech I-Bordj-Djedid sud*, p. 25 ; 5. *Dermech I-Gouvet-Vernaz*, p. 26. — *b*) Dermech II : 1. Dermech I-Ard-el-Touïbi, p. 26 ; 2. Dermech II-Ancona, p. 27 ; 3. Dermech II-Ben Attar II, p. 28.
D. Ard-el-Kheraïb, p. 29 (*Ard-el-Kheraïb proprement dit*, p. 29 ; *Ard-el-Kheraïb-Chaffard*, p. 31) ; Ard-el-Kheraïb-Bou Mnijel, p. 31.
E. Dahr-el-Morali, p. 32 (Dahr-el-Morali nord, p. 32 ; Dahr-el-Morali sud, p. 33).
F. Odéon-Sainte-Monique (1. Odéon-Théâtre, p. 34 ; 2. Odéon proprement dit, p. 34 ; 3. Sainte-Monique, p. 36).

CHAPITRE III. — LES SCARABÉES ET LES SCARABOIDES, p. 41-93.

A. Le Scarabée en Égypte, p. 44-62.
B. Le Scarabée à Carthage, p. 62-93 (*Dates*, p. 67 ; *Formes*, p. 71 ; *Matière*, p. 74 ; *Technique*, p. 75 ; *Inscription*, p. 76).

CHAPITRE IV. — CATALOGUE DES SCARABÉES ET SCARABOIDES, p. 94.

A. Les Scarabées de pâte (I *à noms royaux*, p. 94 ; — II *à représentation divine*, p. 105 ; — II *bis*, *à représentation humaine*, p. 113 ; — III *à représentation animale* (dieux et déesses) p. 114 ; — III *bis*, *à représentation animale* (animaux prophylactiques), p. 128 ; — IV *Scarabée à légende hiéroglyphique*, p. 131 ; — V. *à scènes complexes*, p. 152 ; — VI *à registres*, p. 156 ; — VI *bis*, à registres constitués par 2 *signes nb inversés*, p. 160 ; — VII *à technique spéciale*, p. 162 ; — VIII *à motifs divers*, p. 172 ; — X *non égyptiens*, p. 173.
Scarabées de pâte anépigraphes, p. 175.
B. Les Scaraboïdes de pâte : 1° *les pastilles rectangulaires* (*a*) à noms royaux, p. 176 ; *b*) à inscriptions théophores, p. 180 ; *c*) à scènes complexes et à registres, p. 184 ; *d*) à

signes ou inscriptions prophylactiques, p. 187) ; *e*) à représentation de sphinx et divinités diverses, p. 190 ; — 2° *les cachets coniques*, p. 193 ; — 3° *les têtes*, p. 195 ; — 4° *les plaques*, p. 200 ; — 5° *les cowroïds*, p. 201 ; — 6° *les boutons ronds* et *les lions couchés*, p. 204 ; — 7° les *bagues* sigillaires, p. 208.

C. Les scarabées de jaspe, p. 210-237.

1° *Scarabées égyptisants*, p. 211-223. *a*) à représentation de Bès, p. 211 ; *b*) à représentation d'Horus-faucon, p. 214 ; *c*) à représentation d'Isis et Horus, p. 216 ; — *d*) à représentation de sphinx, p. 219 ; — *e*) à représentations diverses, p. 220.

2° *Scarabées égyptisants et sémitisants*, p. 223-237. *a*) têtes humaines, p. 223 ; *b*) sujets humains ou divins, p. 227 ; — *c*) oiseaux et lions attaquant une proie, p. 231 ; — *d*) guerriers, p. 233 ; *e*) animaux divers, p. 236.

D. Les Scarabées de cornaline et de matières diverses, p. 237-256.

1° Les Scarabées de cornaline, p. 238-245 *a*) *à motif égyptisant*, p. 238 ; *b*) *à motif hellénisant*, p. 244.

2° Les Scarabées de matières diverses, p. 245-254 *a*) égyptisants, p. 245 ; *b*) hellénisants et sémitisants, p. 252.

CHAPITRE V. — LES EMPREINTES D'ARGILE, p. 257-263.

CHAPITRE VI. — AMULETTES, p. 264-287.

Généralités, p. 264-268 ; amulettes à inscriptions, p. 268-273 ; amulettes anépigraphes, p. 273-281 ; conclusions, p. 281-287.

CHAPITRE VII. — CATALOGUE DES AMULETTES A INSCRIPTIONS, p. 288-301.

Amulettes ptahs-patèques, p. 288-295 ; amulettes diverses, p. 295-301 *a*) *les animaux*, p. 295 ; *b*) *les objets divers*, p. 297.

CHAPITRE VIII. — LES HACHETTES-RASOIRS, p. 302-310.

CHAPITRE IX. — LES BANDES ET ÉTUIS MAGIQUES, p. 311-337.

Étuis, p. 311-313 ; bandes, p. 313-335 ; conclusions, p. 335-337.

CHAPITRE X. — DATES ET ORIGINES DES OBJETS, p. 338-348.

A. Objets égyptiens, p. 338-344 (1. *Scarabées de pâte*, p. 338 ; 2. *amulettes*, p. 341 ; — 3. *Objets divers*, p. 341 ; — 4. *Bandes d'or magiques*, p. 343).

B. Objets égyptisants, p. 344-347 (1. *Scarabées de jaspe*, p. 344 ; — 2. *Scarabées de cornaline et matières diverses*, p. 345 ; — 3. *Hachettes-rasoirs*, p. 345 ; — 4. *Objets divers*, p. 346).

C. Objets non égyptiens à décor égyptisant, p. 347 (1. *Aux VIIe-VIe siècles* ; 2. *aux IVe-IIe siècles*, p. 347).

Conclusions, p. 348.

CHAPITRE XI. — CARTHAGE ET L'ÉGYPTE, p. 349-363.

A. Égypte-Étrurie-Carthage, p. 349.
B. Égypte-Phénicie-Carthage, p. 351.
C. Égypte-Carthage (route directe), p. 352.
D. Égypte-Naucratis-Carthage, p. 354.
E. Possibilité de plusieurs sources d'importation, p. 356.
Conclusions, p. 357-363.

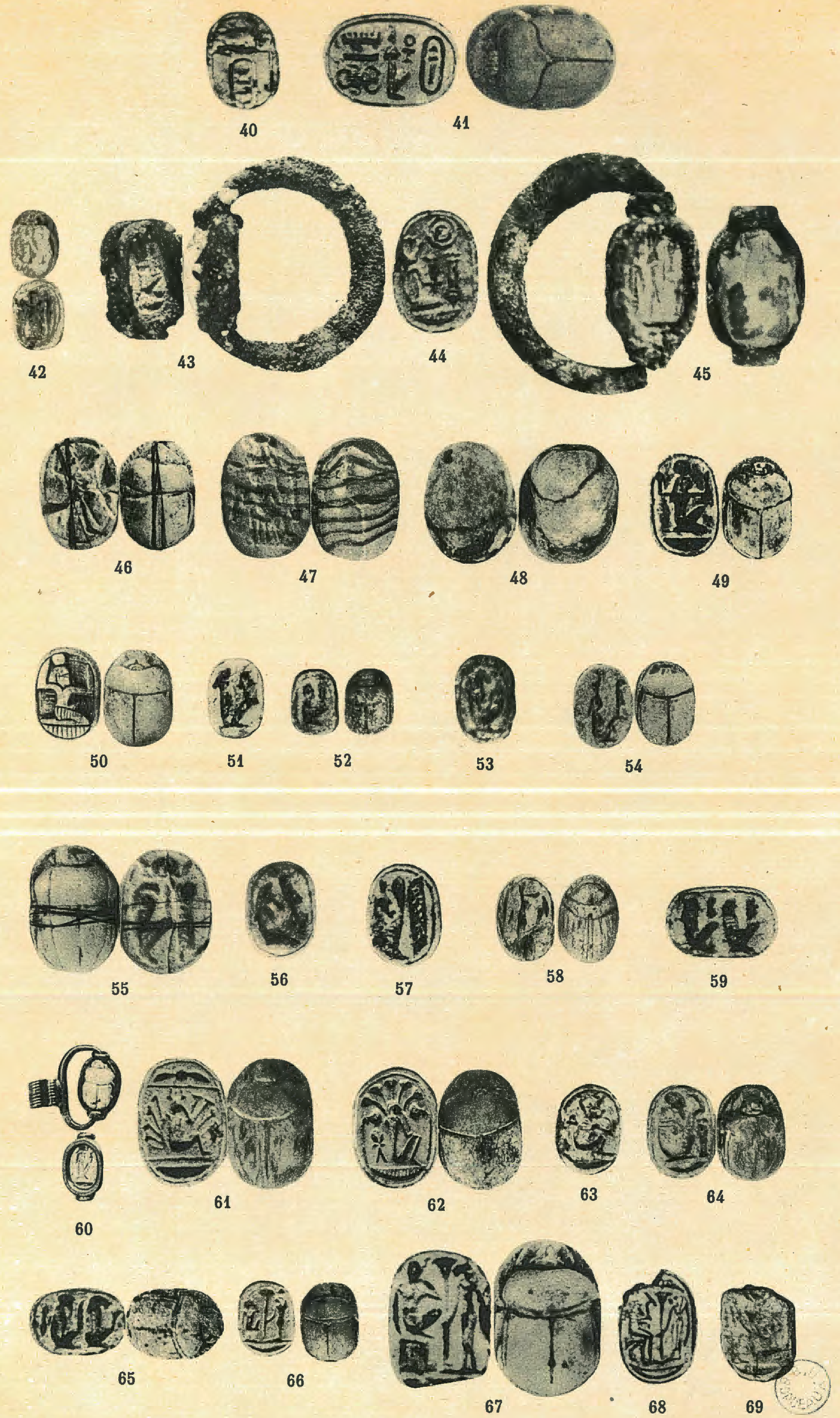
INDICES.

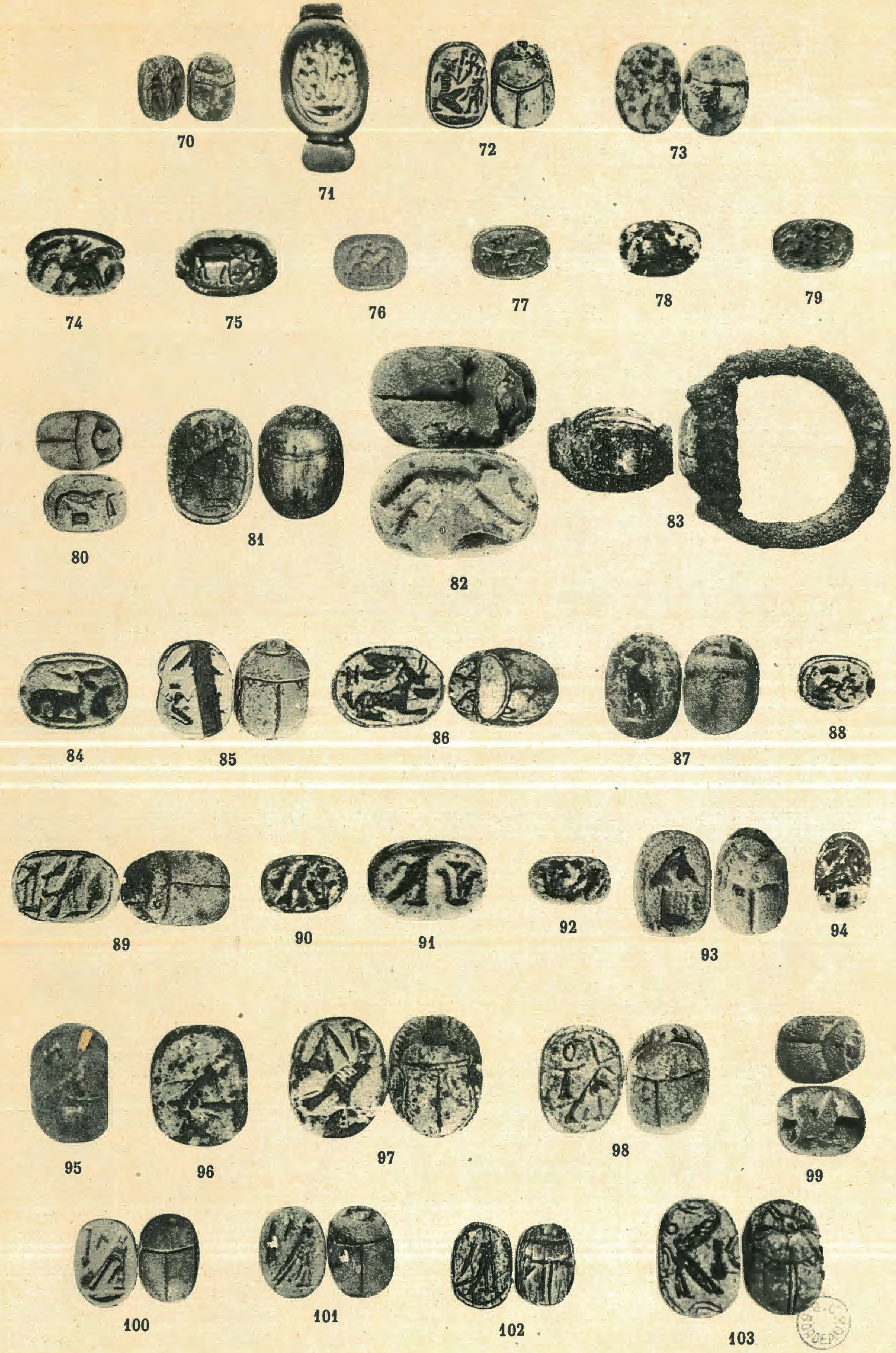
Index matières, p. 365-371.
Index des noms propres (A. *Noms de divinités* ; B. *Noms géographiques* ; C. *Noms royaux et privés*), p. 372-376.

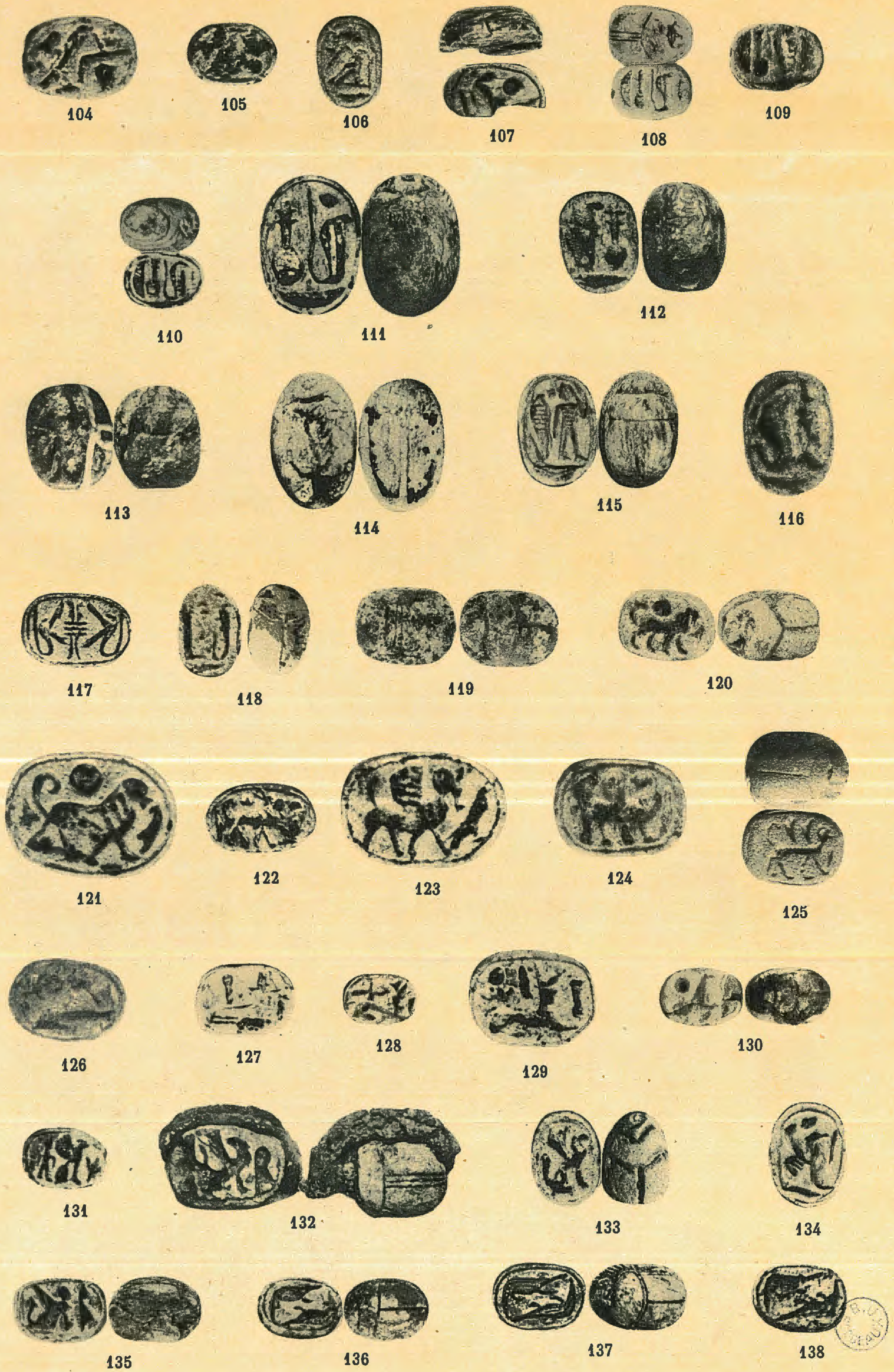
Index des auteurs cités, p. 377-378.
Index des mots égyptiens (A. *Noms géographiques* ; B. *Noms de divinités* ; C. *Noms royaux et privés* ; D. *Formules et titres*), p. 379-382.
Index des mots cités en transcription, p. 383.
Index des principaux signes figurant sur les scarabées de Carthage, p. 384-386.
Index des objets d'après leur provenance, p. 387-388.
Index des objets cités dans le texte, p. 389-391.
Table des planches, p. 392.
Table des figures dans le texte, p. 393.
Table des cartes, tableaux et graphiques dans le texte, p. 394.
Hors-textes, p. 394.

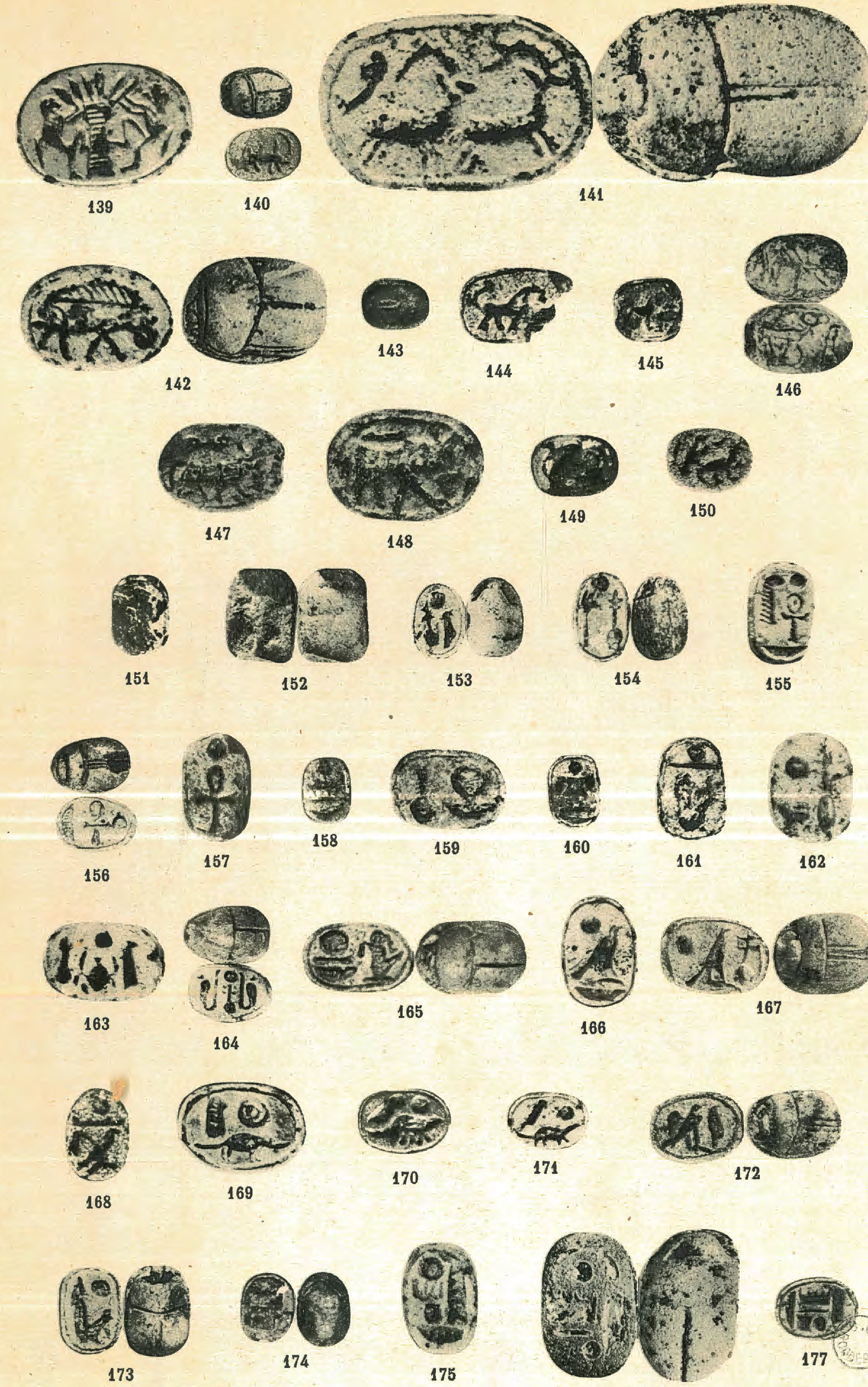
IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES, MACON. C.O.L. 31.1998. — DÉCEMBRE 1945.
DÉPÔT LÉGAL : 4e TRIMESTRE 1945.
No D'ORDRE CHEZ L'IMPRIMEUR : 5163. — No D'ORDRE CHEZ L'ÉDITEUR : 19.

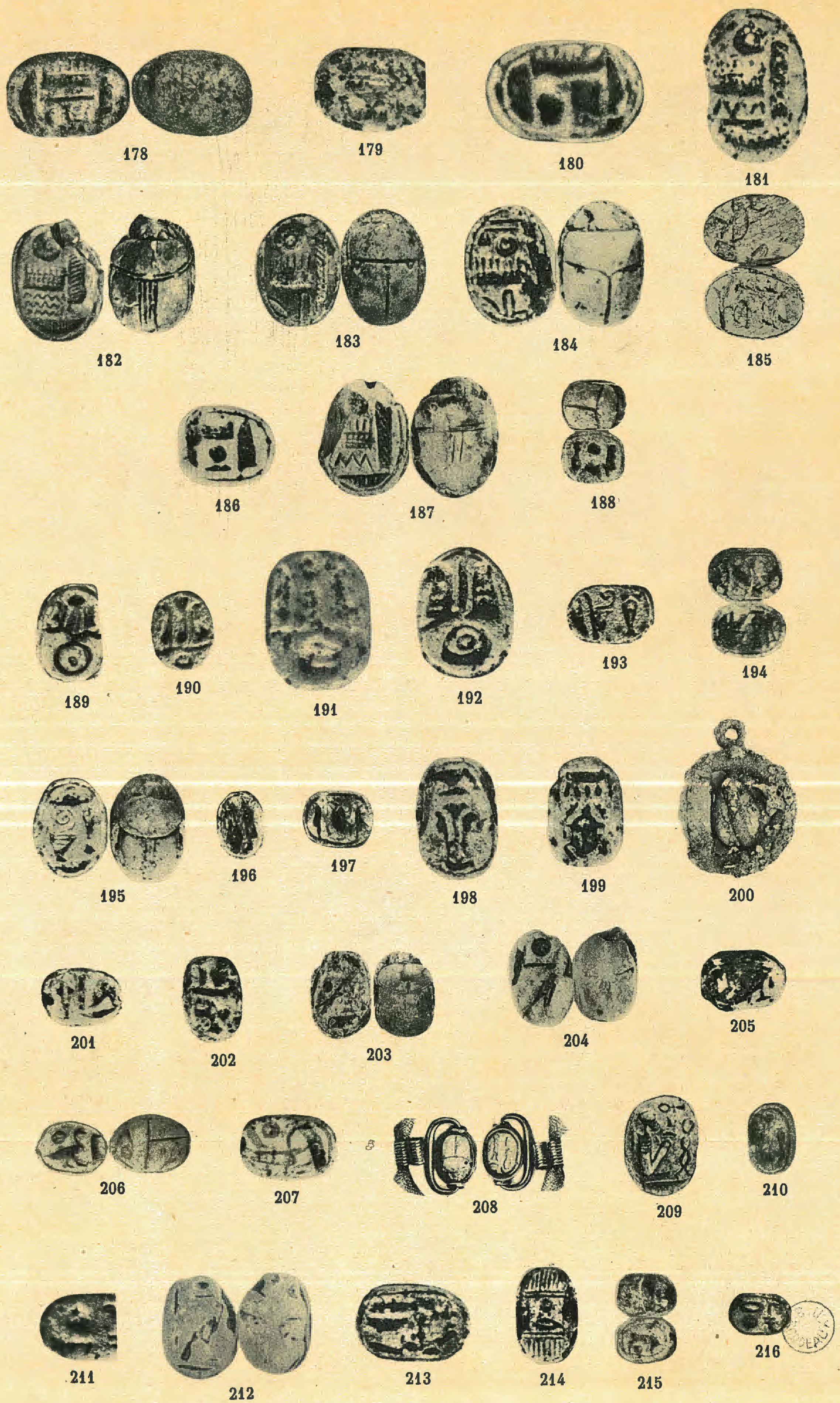

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39

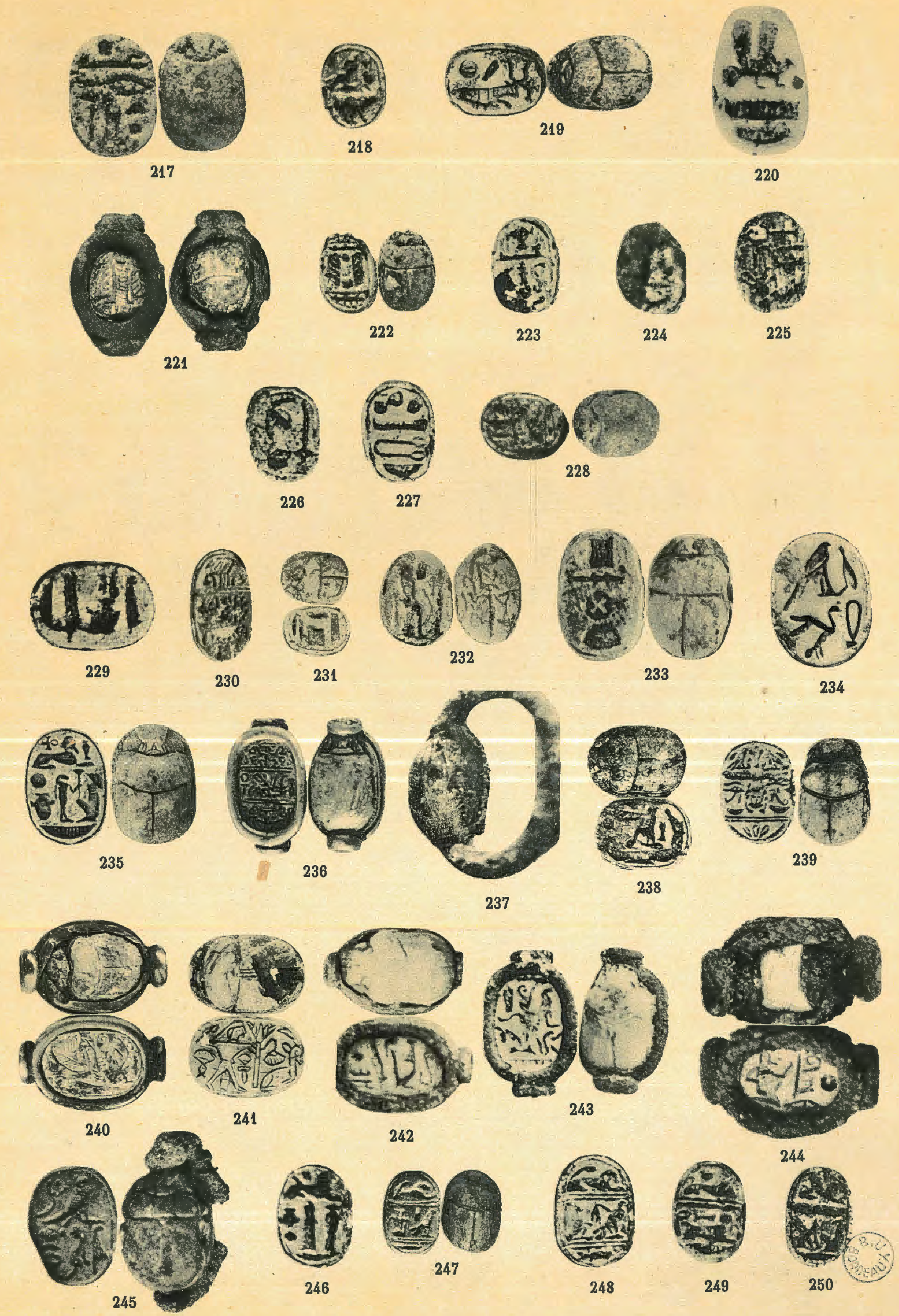

40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69

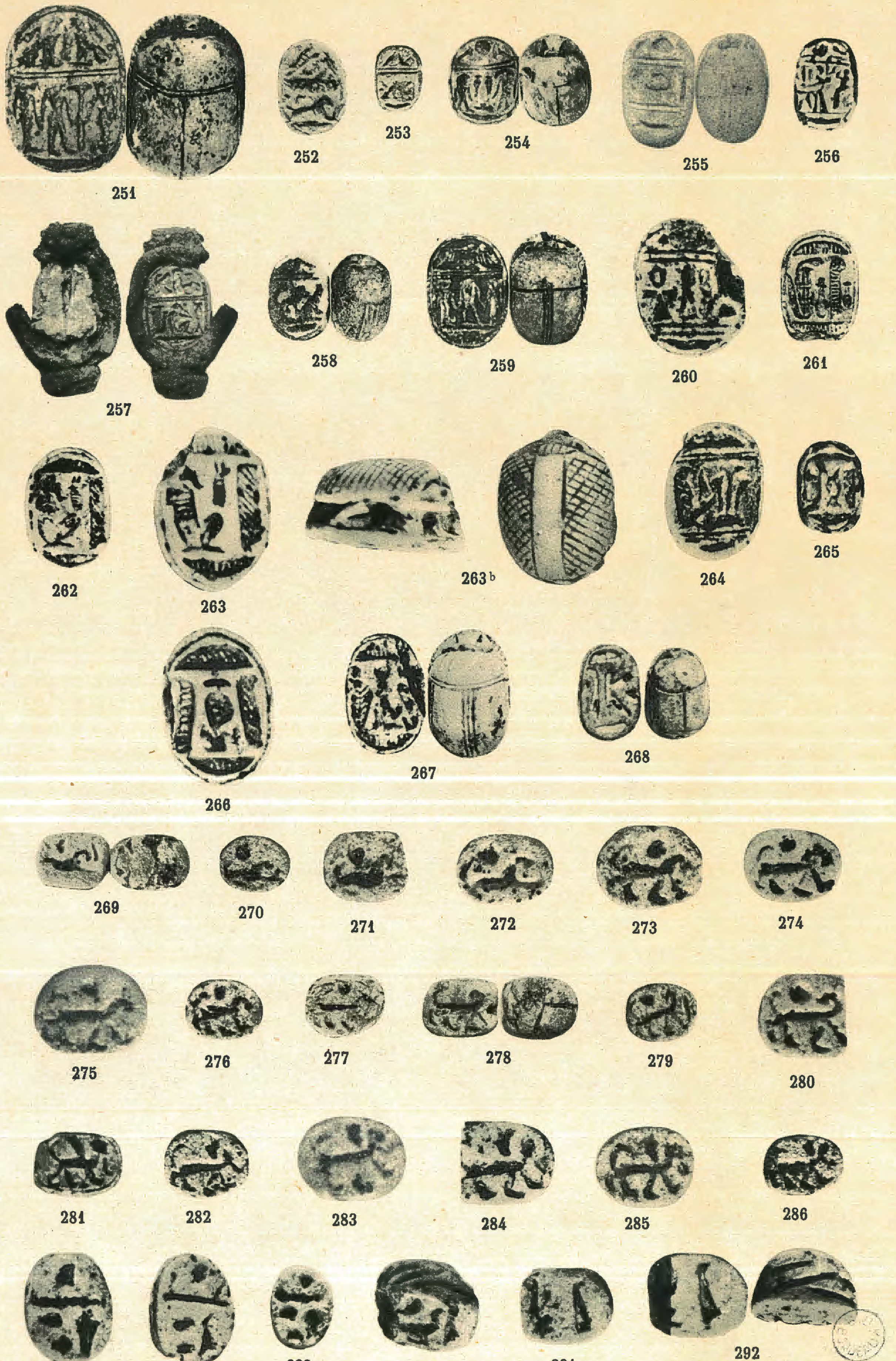

70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103


104 105 106 107 108 109
110 111 112
113 114 115 116
117 118 119 120
121 122 123 124 125
126 127 128 129 130
131 132 133 134
135 136 137 138


139 140 141
142 143 144 145 146
147 148 149 150
151 152 153 154 155
156 157 158 159 160 161 162
163 164 165 166 167
168 169 170 171 172
173 174 175 176 177


178 179 180 181
182 183 184 185
186 187 188
189 190 191 192 193 194
195 196 197 198 199 200
201 202 203 204 205
206 207 208 209 210
211 212 213 214 215 216


217 218 219 220
221 222 223 224 225
226 227 228
229 230 231 232 233 234
235 236 237 238 239
240 241 242 243 244
245 246 247 248 249 250



251 252 253 254 255 256

257 258 259 260 261

262 263 263b 264 265

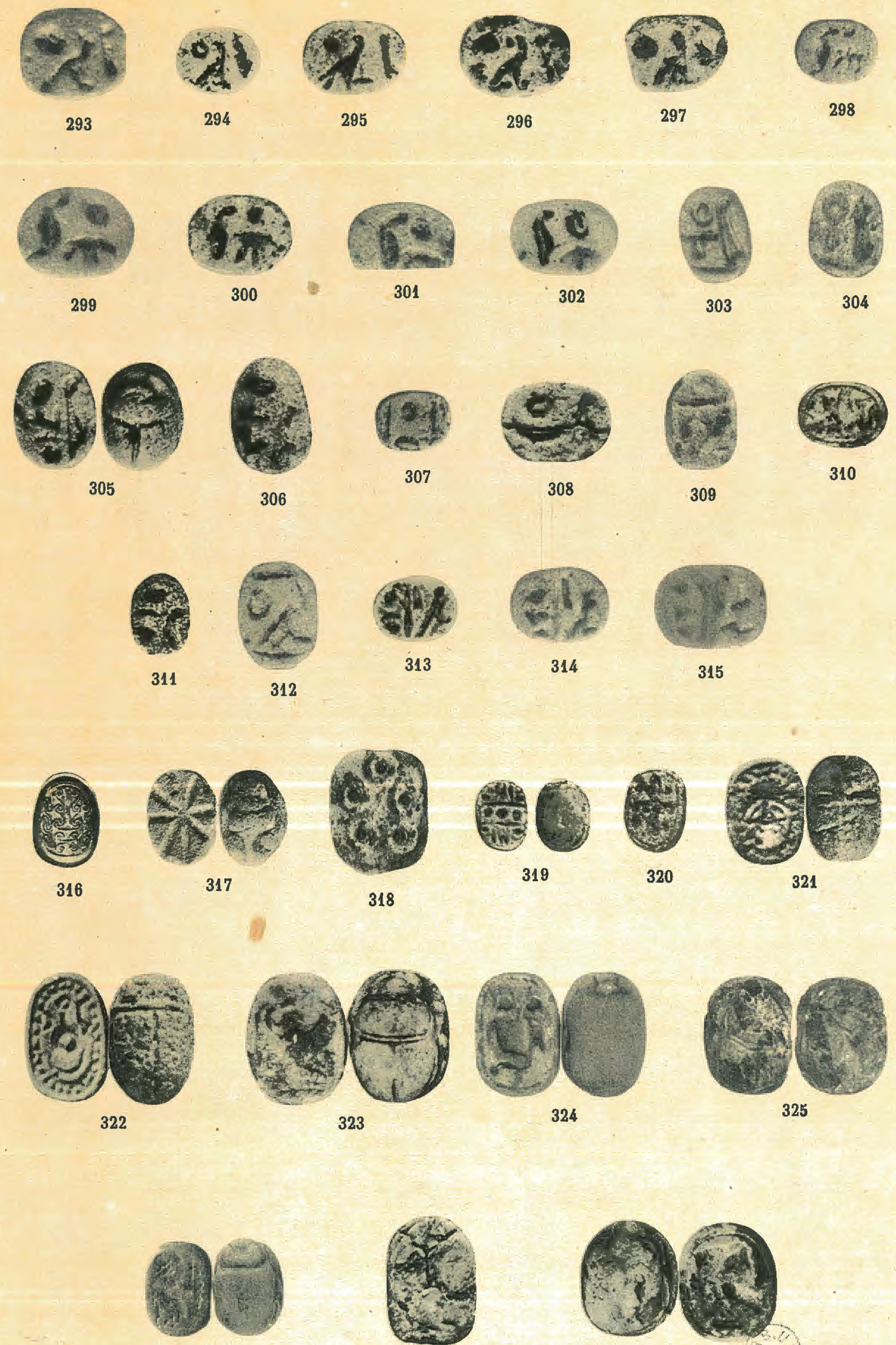
266 267 268

269 270 271 272 273 274

275 276 277 278 279 280

281 282 283 284 285 286

287 288 289 290 291 292



293 294 295 296 297 298

299 300 301 302 303 304

305 306 307 308 309 310

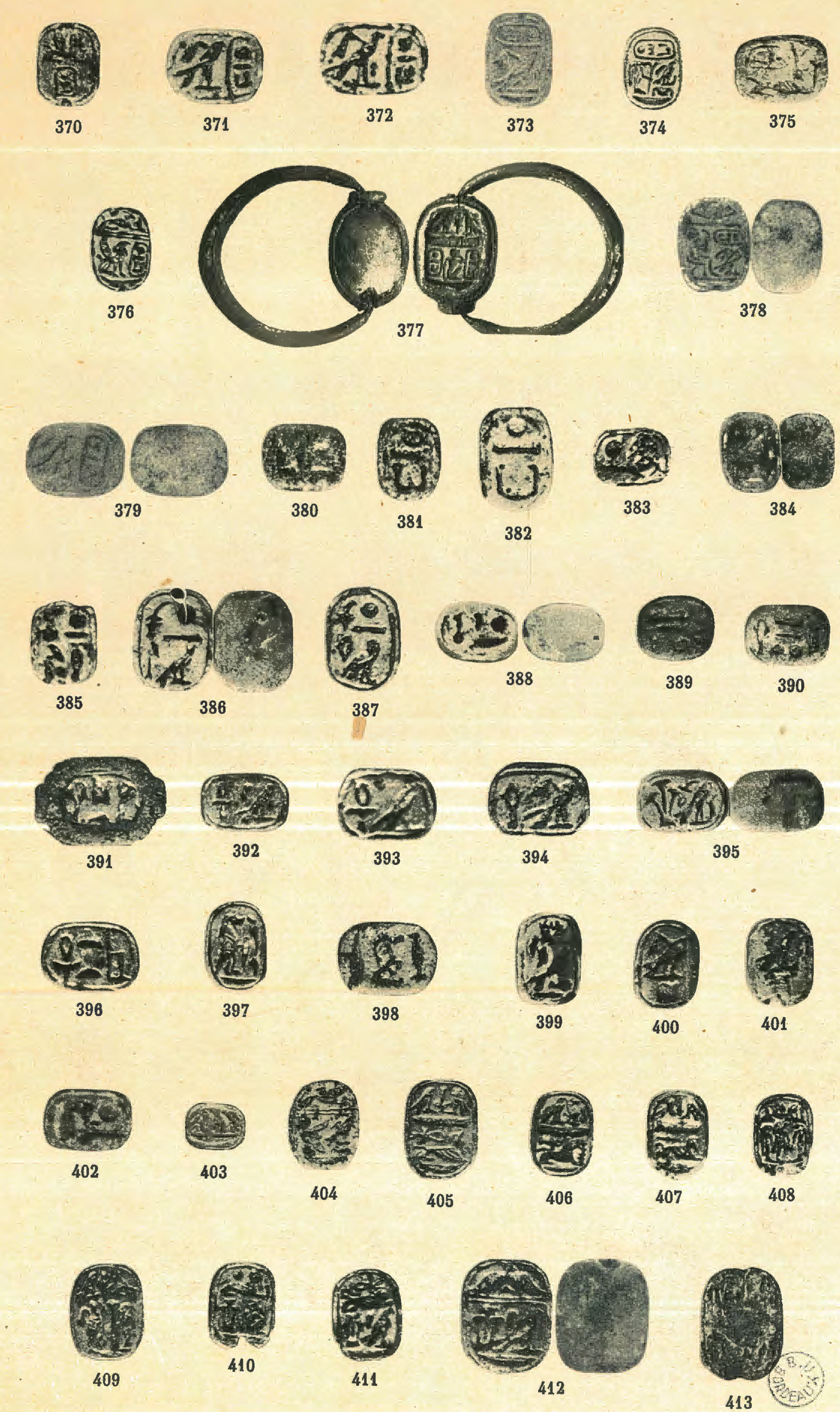
311 312 313 314 315

316 317 318 319 320 321

322 323 324 325

326 327 328


329 330 331 332 333
334 335 336 337
A
338 339 340 341
B
342 343 344 345
346 347 348 349 C 350 351 352
353 354 355 356 357 358 359 360
361 362 363 364 365 366 367


370 371 372 373 374 375
376 377 378
379 380 381 382 383 384
385 386 387 388 389 390
391 392 393 394 395
396 397 398 399 400 401
402 403 404 405 406 407 408
409 410 411 412 413



414 415 416 417 418

419 420 421 422 423 424

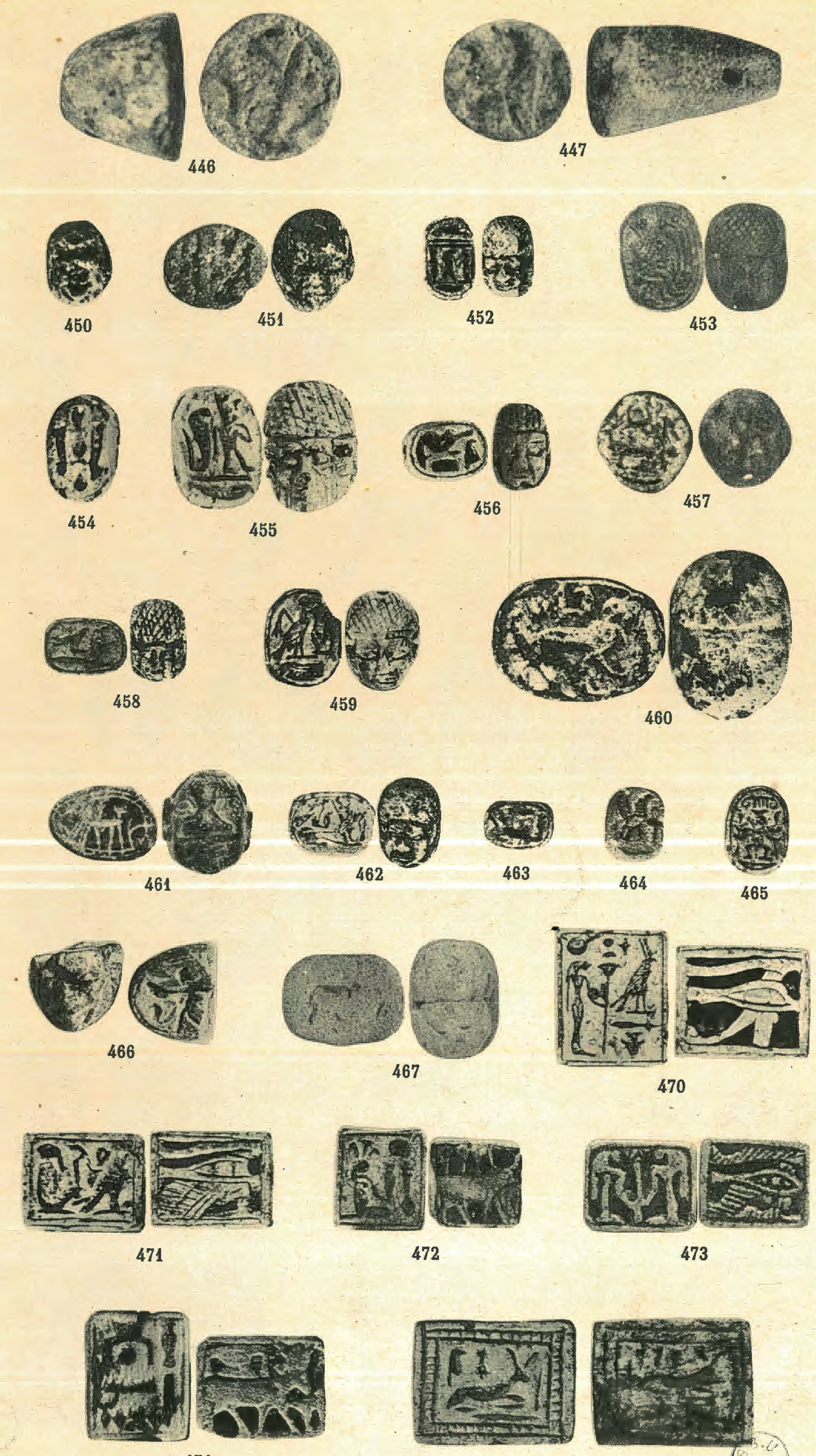
425 426 427 428 429 430

431 432 433 434 435 436

438 a 437 438 b

440 441 442

443 444 445



446 447

450 451 452 453

454 455 456 457

458 459 460

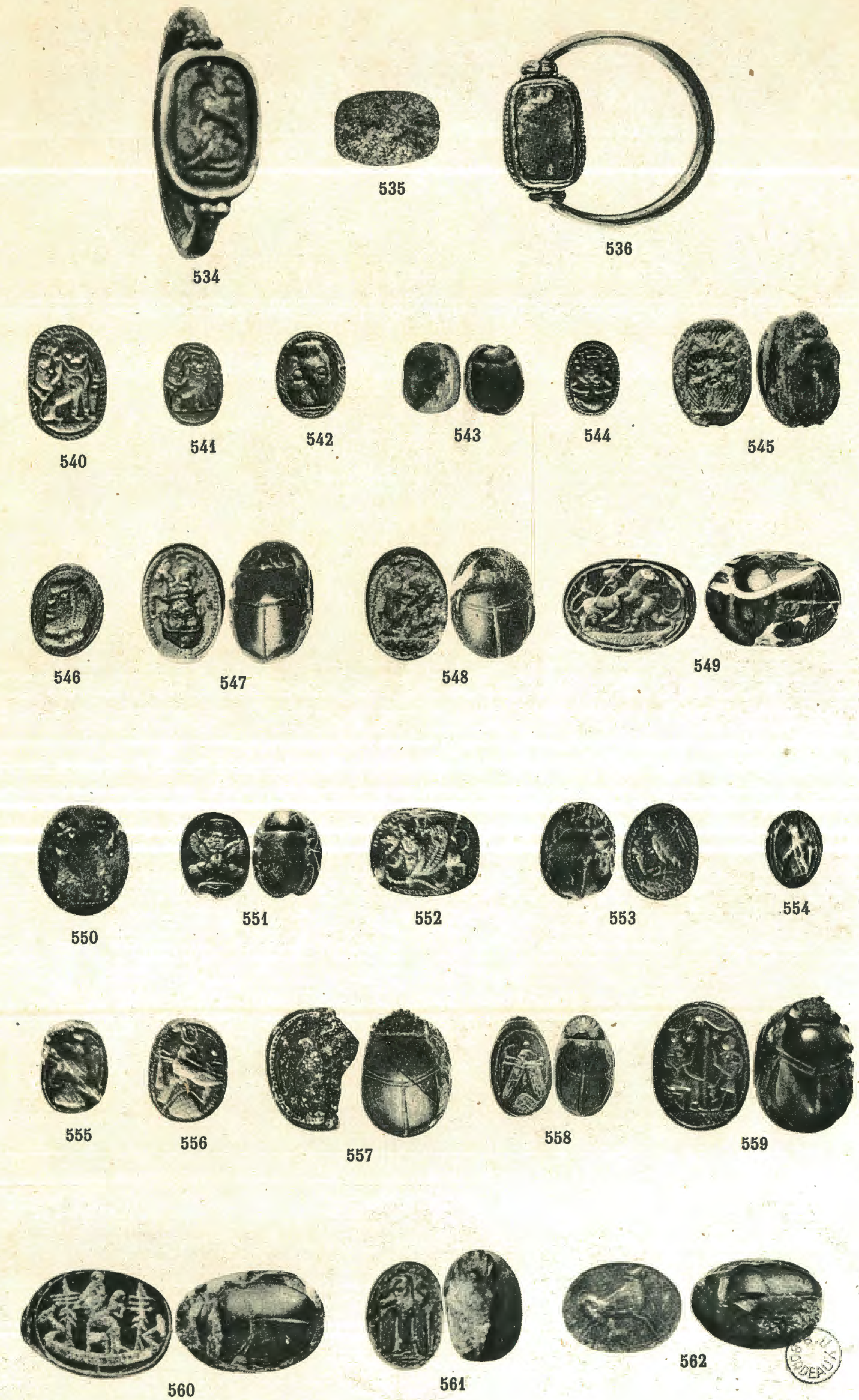
461 462 463 464 465

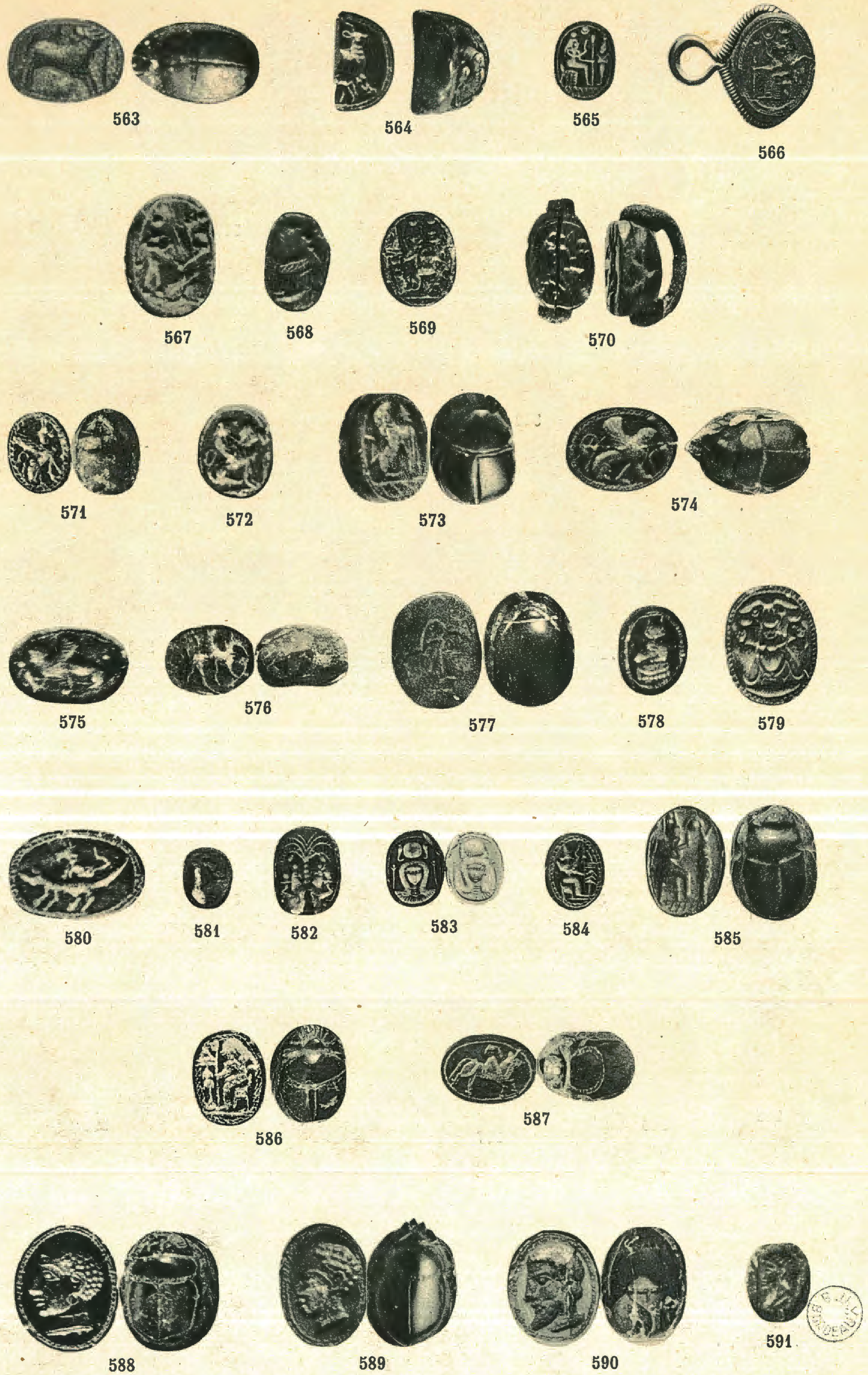
466 467 470

471 472 473

474 475


480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
500
501
502
503
504
505
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
530
531
532
533


534
535
536
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562



563 564 565 566

567 568 569 570

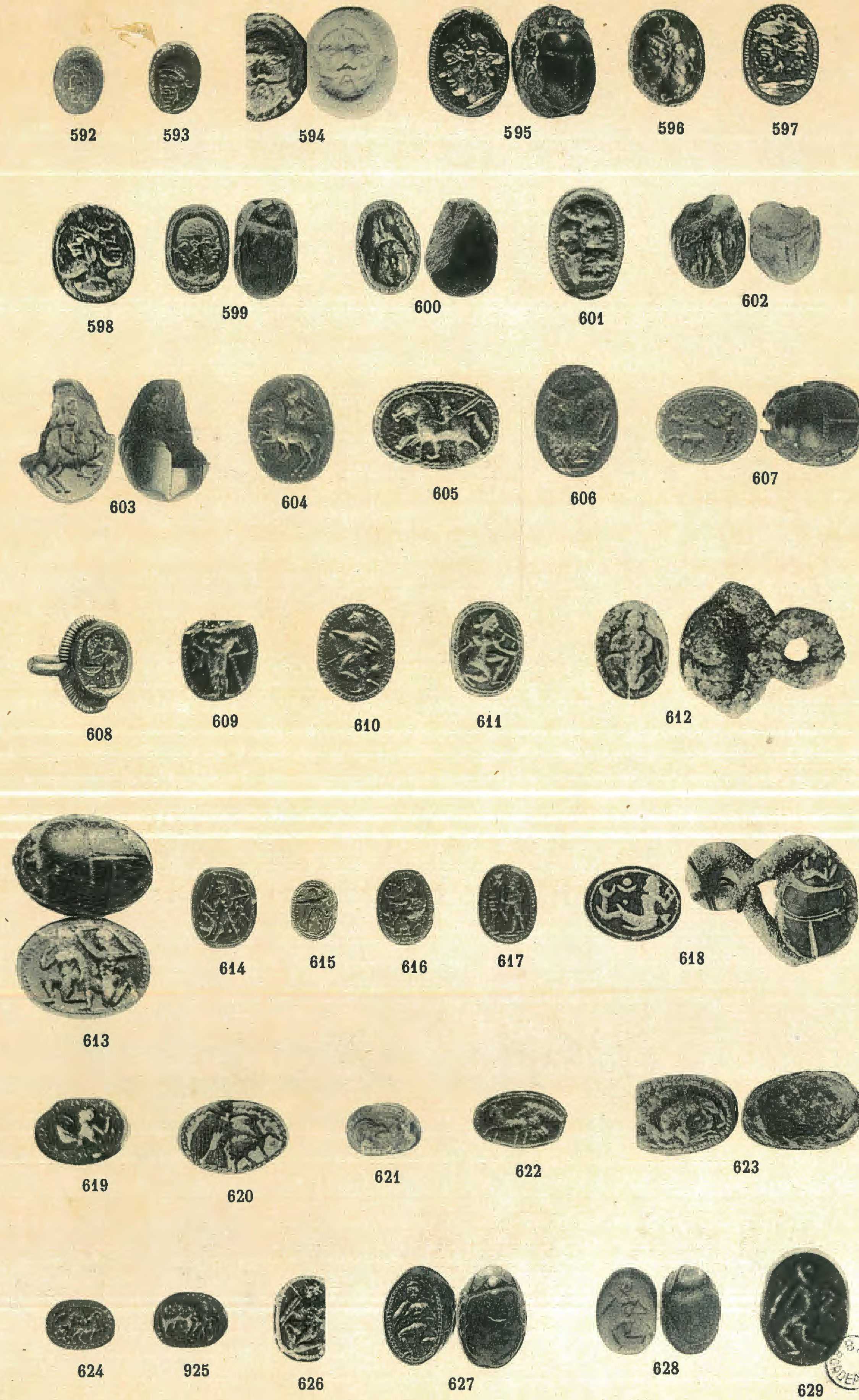
571 572 573 574

575 576 577 578 579

580 581 582 583 584 585

586 587

588 589 590 591



592 593 594 595 596 597

598 599 600 601 602

603 604 605 606 607

608 609 610 611 612

613 614 615 616 617 618

619 620 621 622 623

624 925 626 627 628 629



630 631 632 633 634 635

636 637 638 639 640

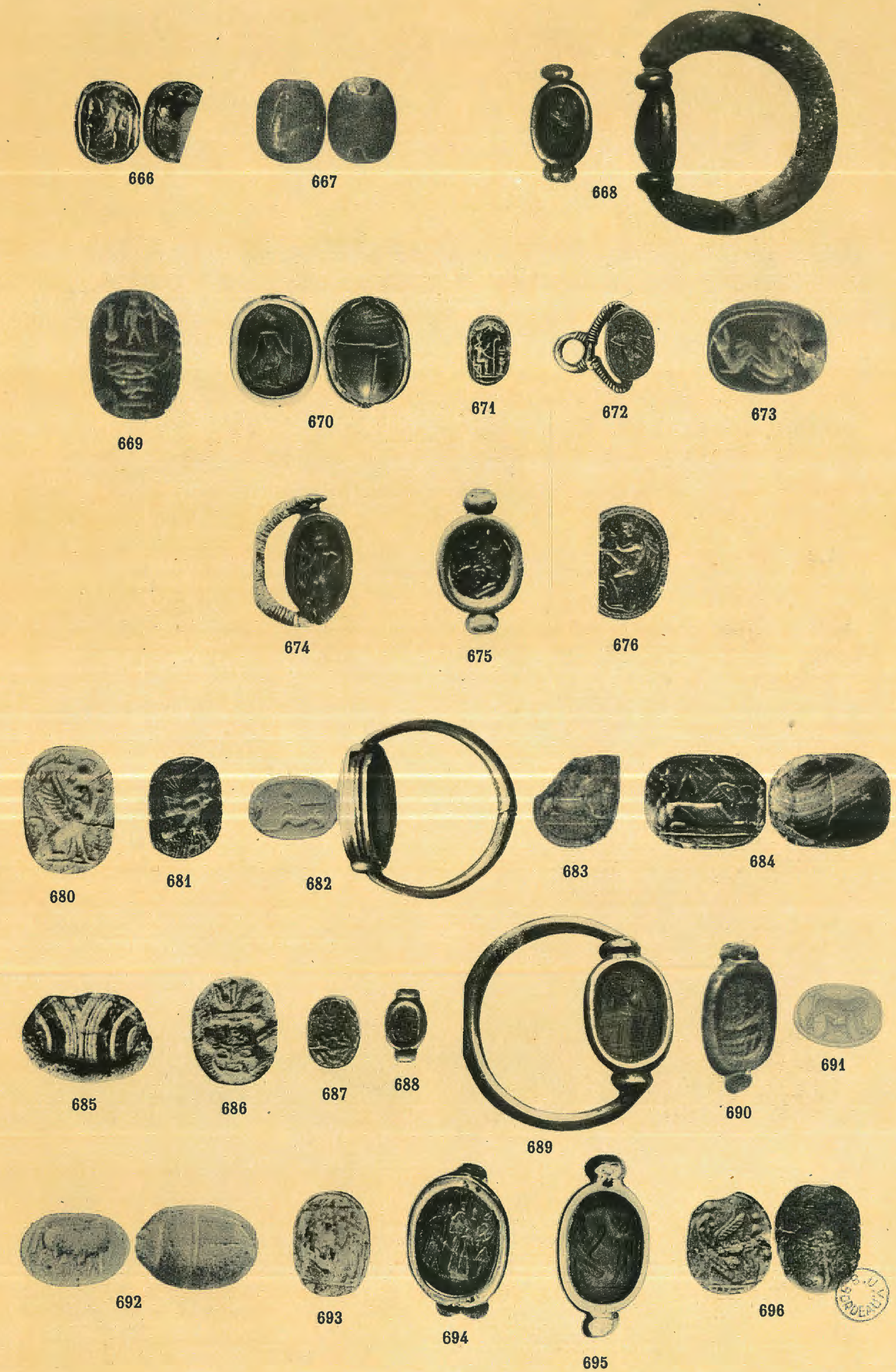
641 642 643

650 651 652 653

654 655 656 657 658

659 660 661 662

663 664 665



666 667 668

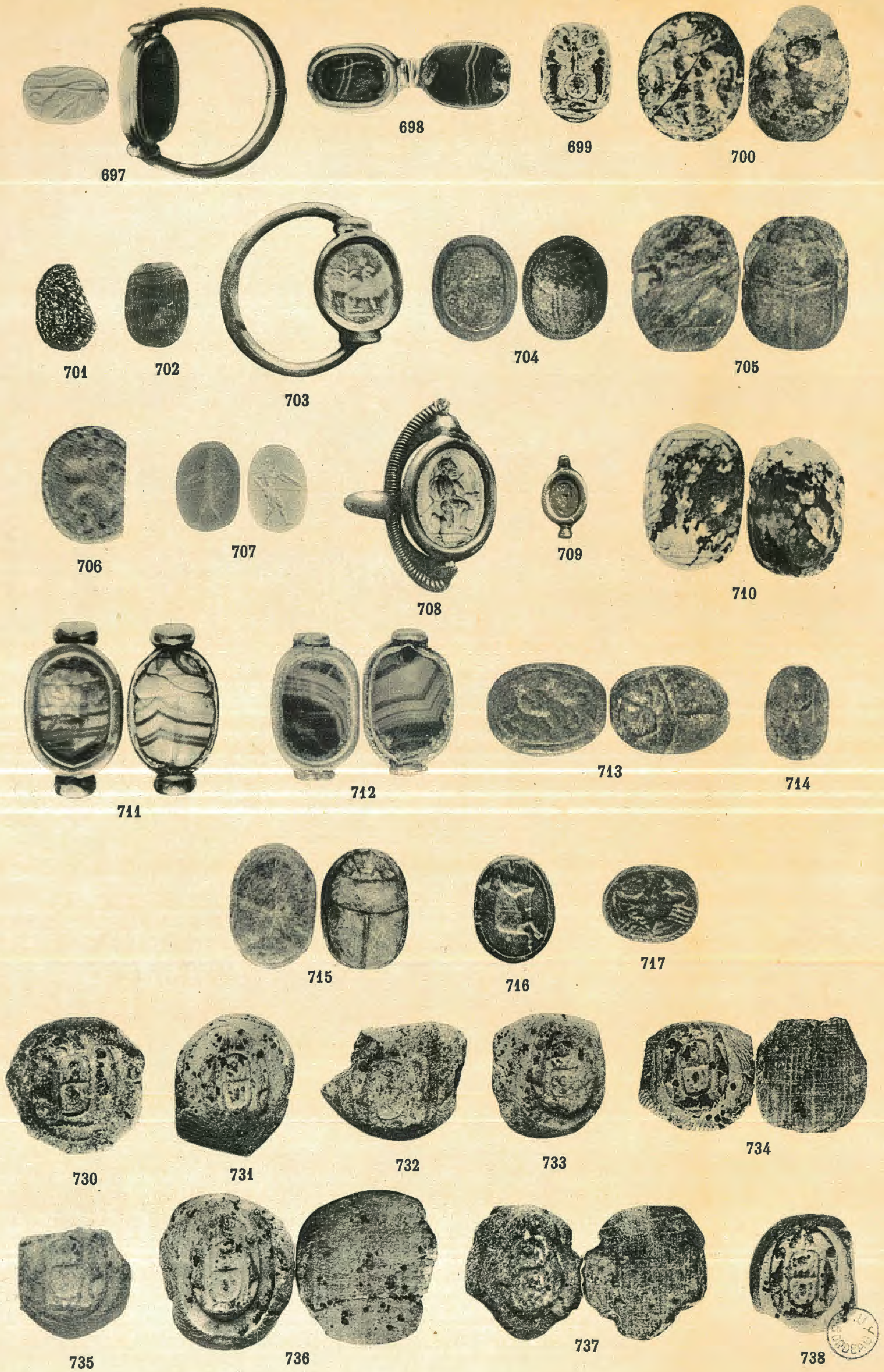
669 670 671 672 673

674 675 676

680 681 682 683 684

685 686 687 688 689 690 691

692 693 694 695 696


697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
730
731
732
733
734
735
736
737
738


739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768



801 801 802 803

804 805 806 807

808 809 810 811

812 813 814 815

815 b 816 817

818 819 820 821 822 823

823 825 824



826 827

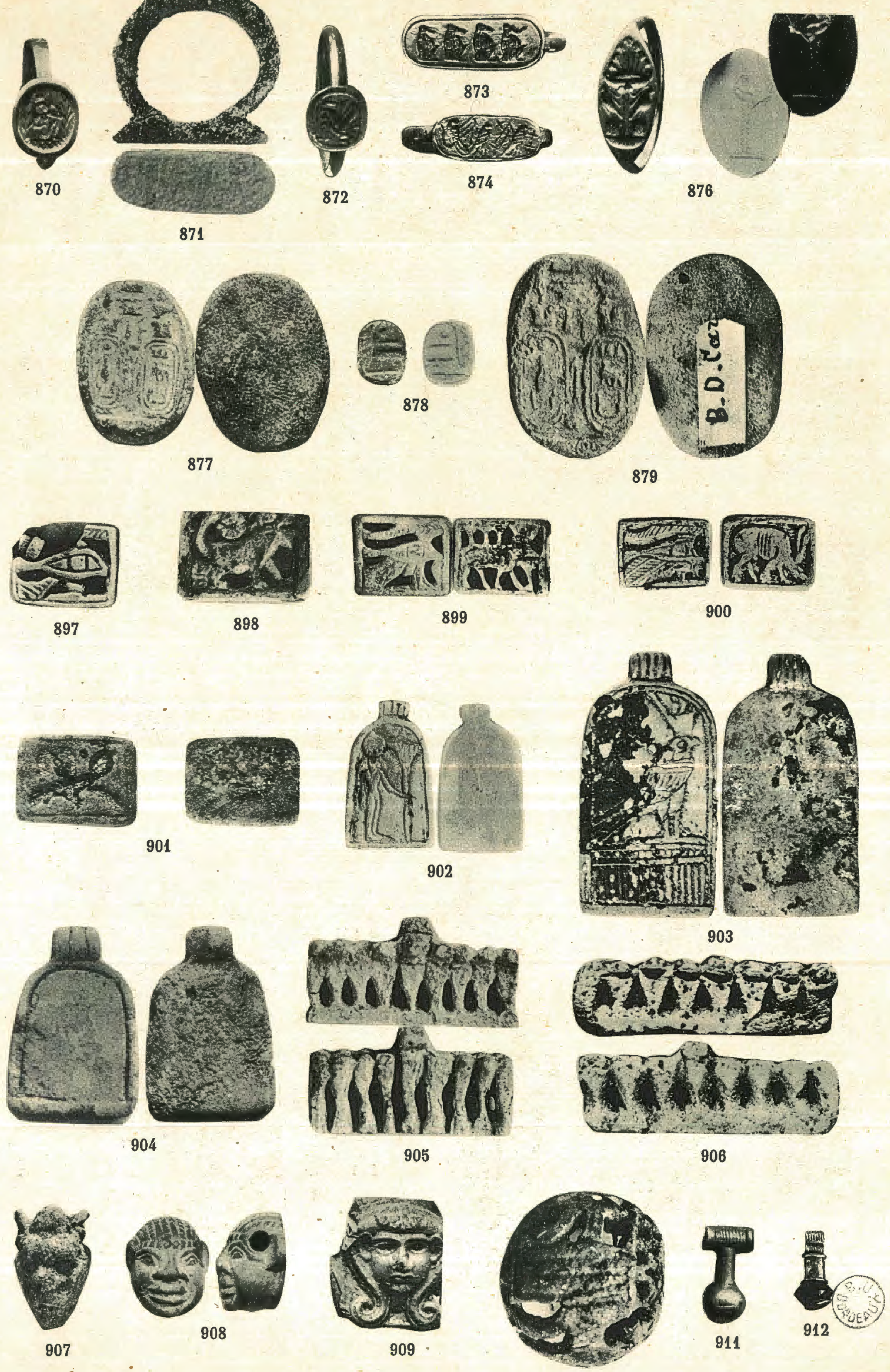
840 841 842 843

844 845 846 847 848

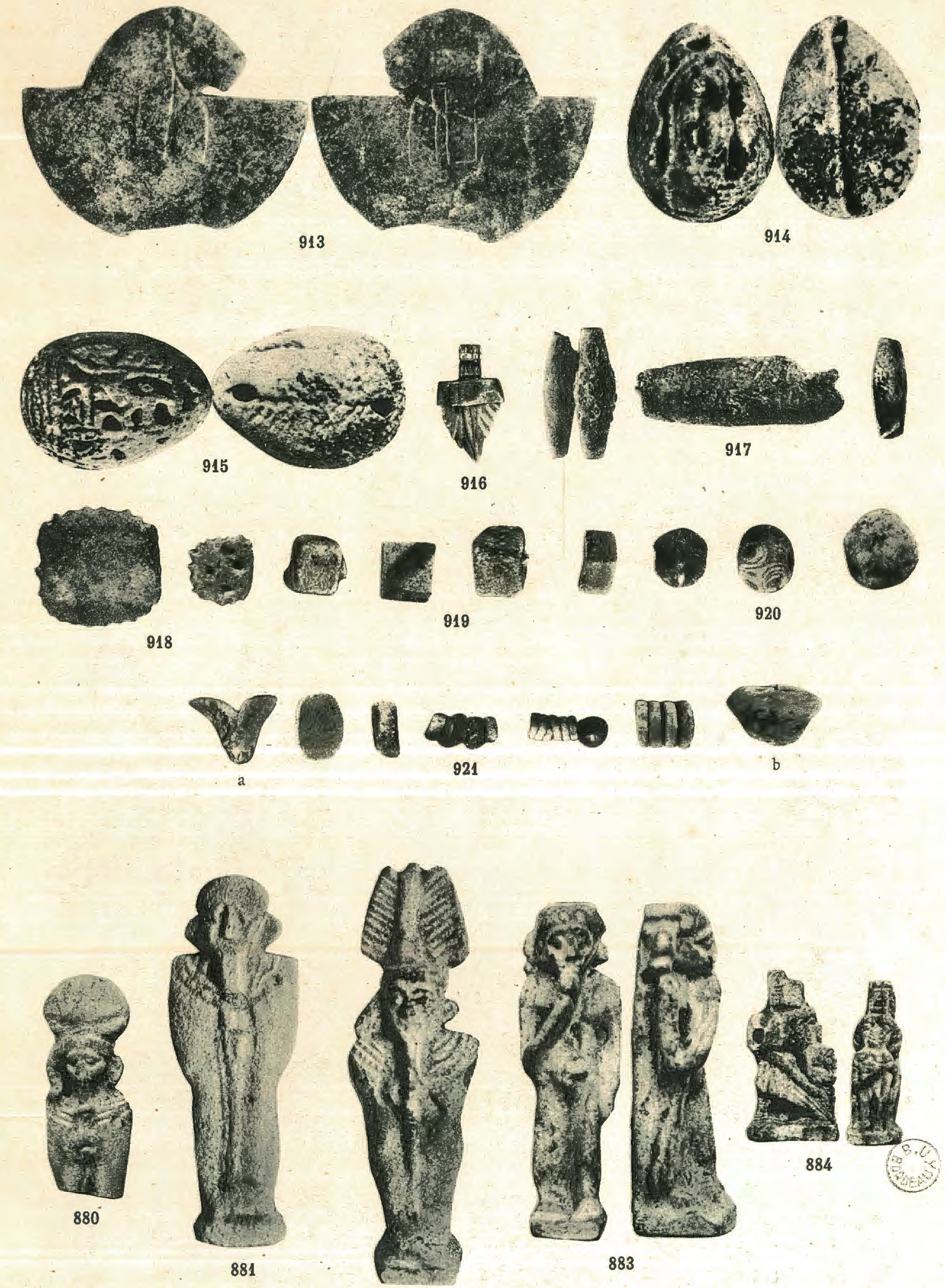
849 850 851 856 852

853 854 855

857 858 859 860

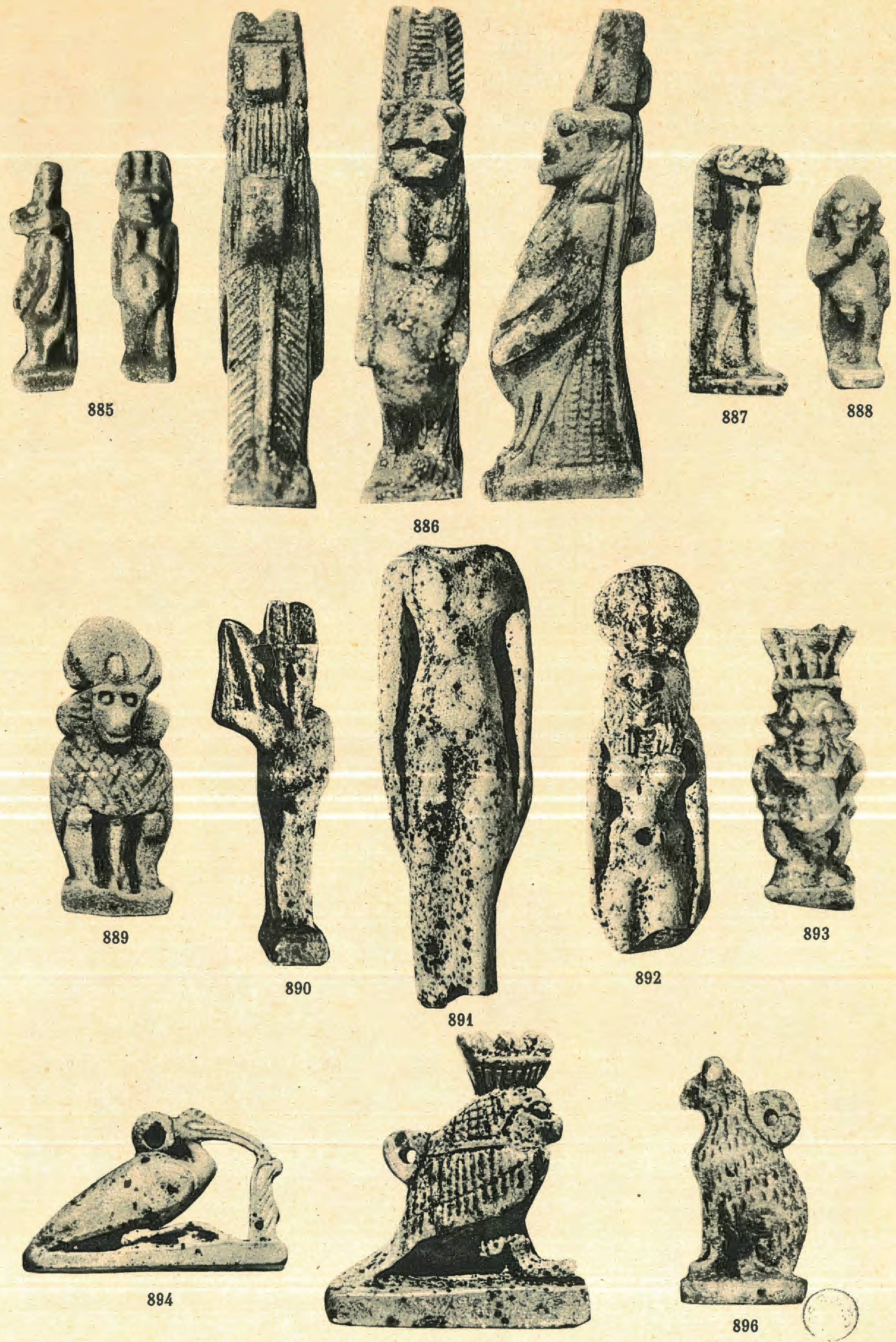


870
871
872
873
874
876
877
878
879
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912

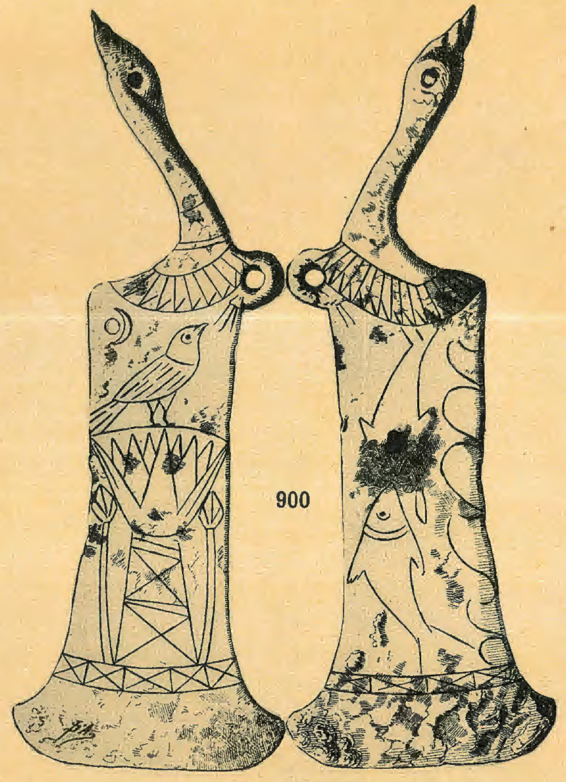


913
914
915
916
917
918
919
920
a
921
b
880
881
882
883
884

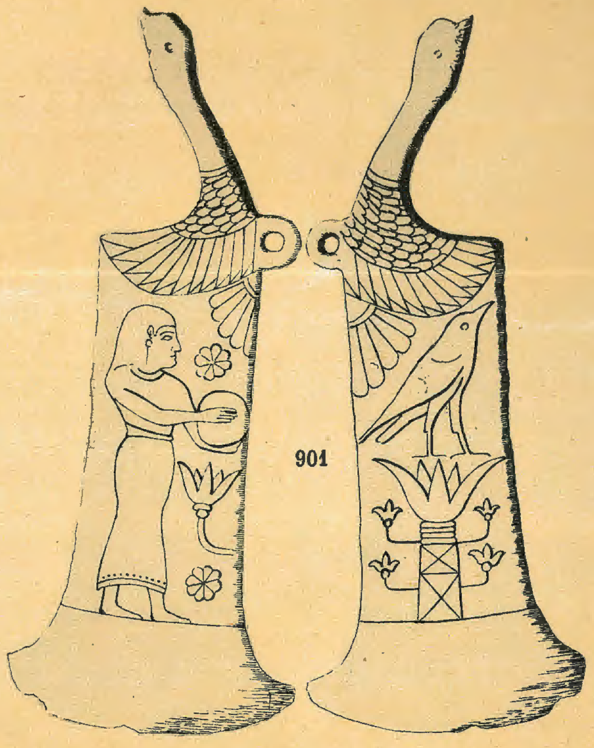
Pl. XXVI



885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896



900



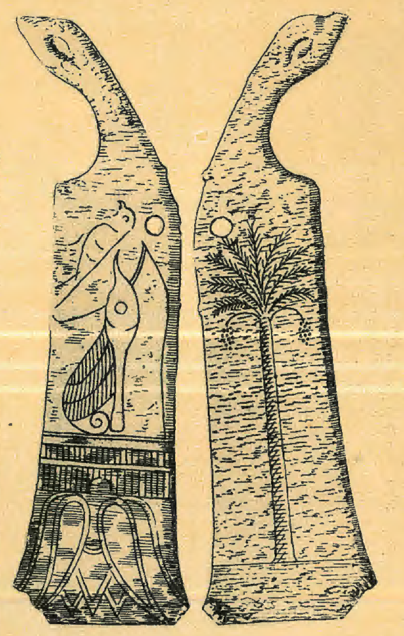
901



902



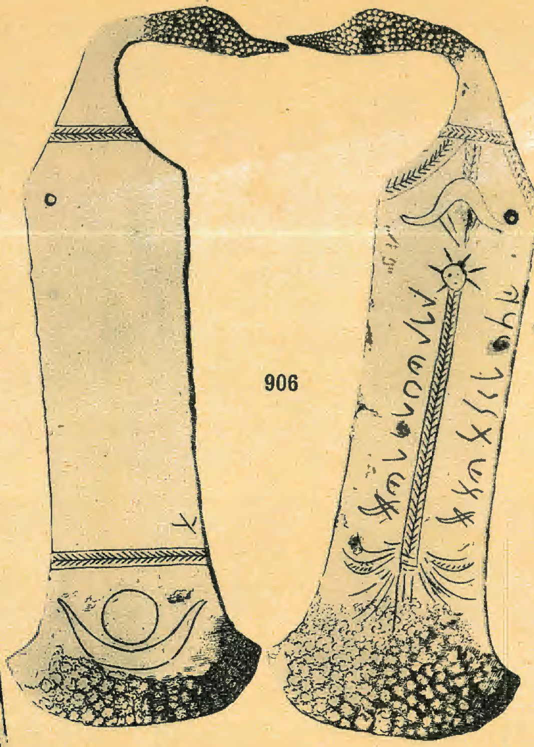
903



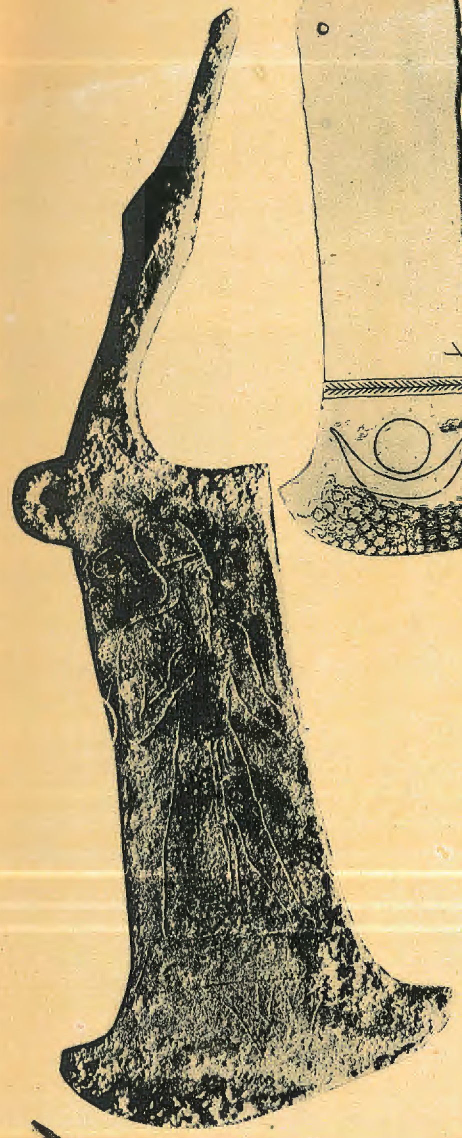
904



905



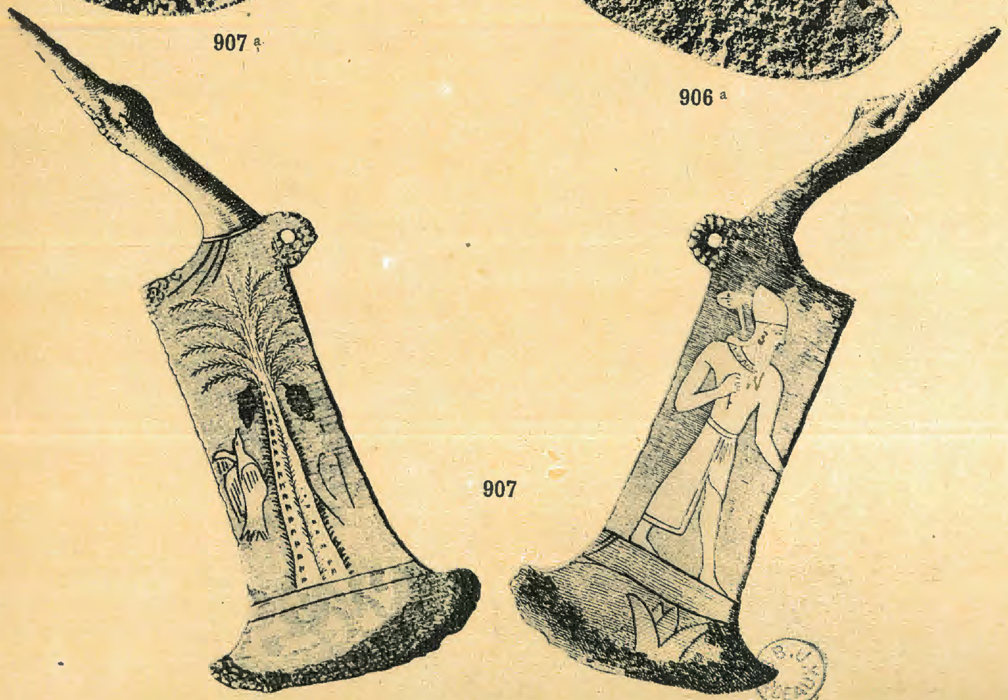
906



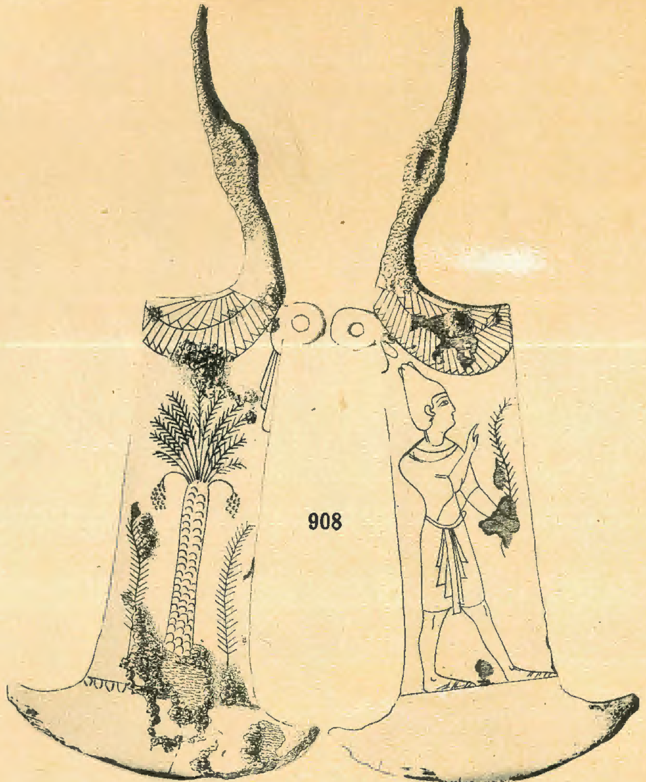
907 a



906 a



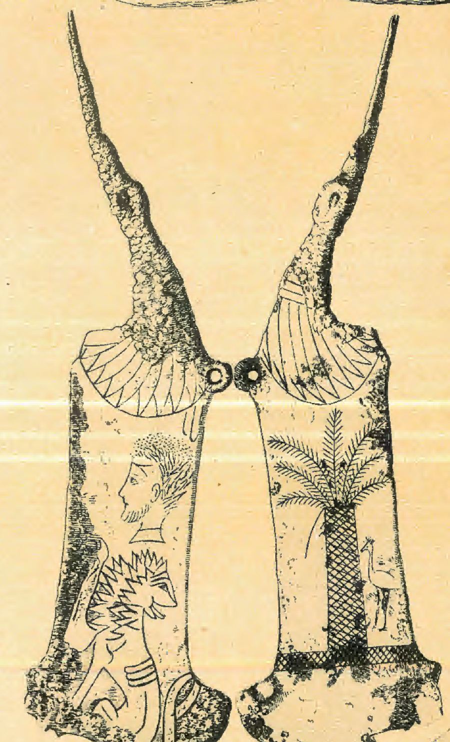
907


908


909


913

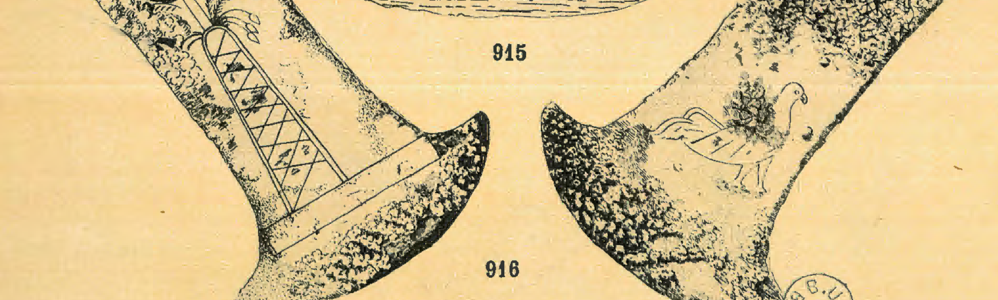

910

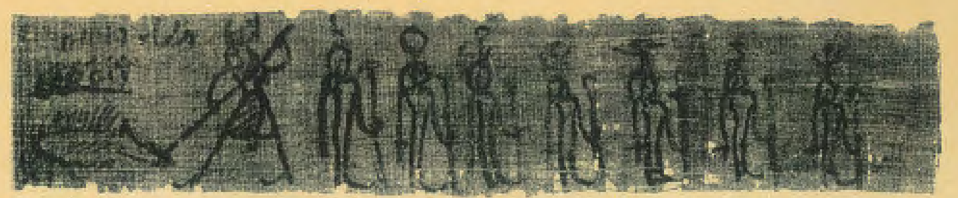

911


914

915


912


916


II a


937


920

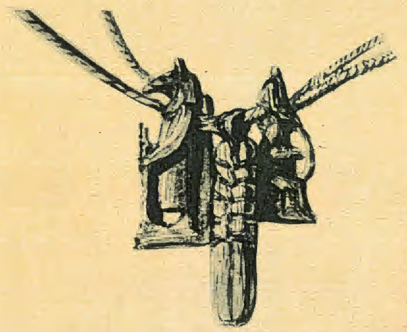

921


922


923

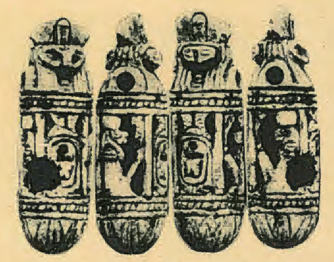

924


930


II b

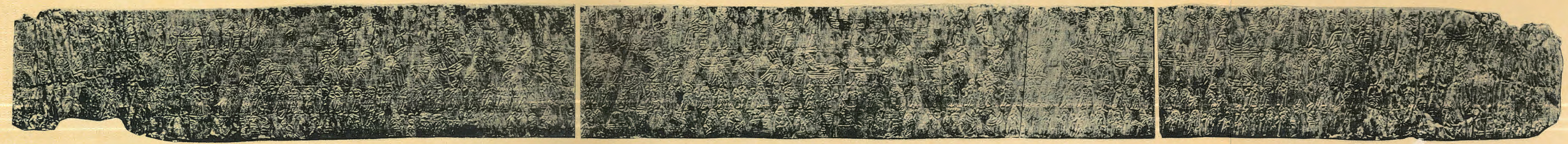

925

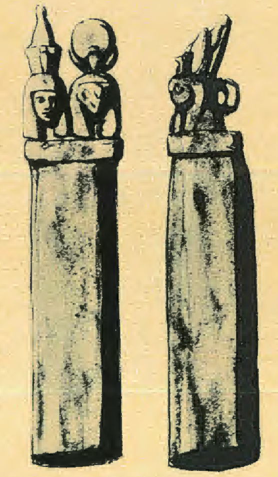

926


927


928

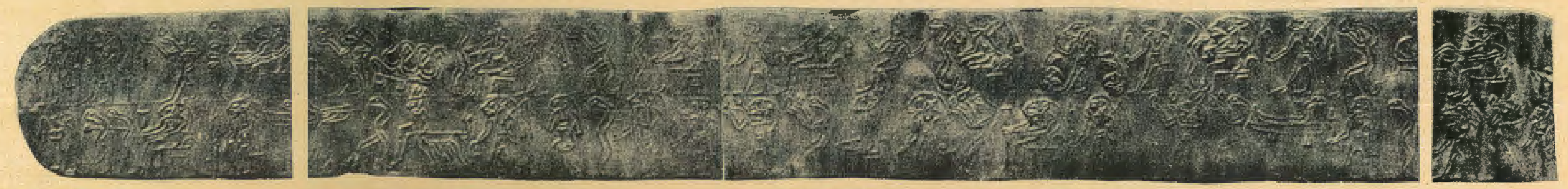

929


934 (Bande I)


I a


935 (Bande II)


I b


936 (Bande III)

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Tome XIX. DESCHAMPS (P.). Les Châteaux des Croisés en Terre Sainte : **Le Crac des Chevaliers**, étude historique et archéologique, précédée d'une introduction générale sur la Syrie franque, plans en couleurs et croquis par F. Anus. Texte 57 fig., 1 carte, 327 pp., gr. in-4 broché, et atlas de 6 plans en couleurs, 1 carte en couleurs, 120 pl., gr. in-4 cart., 1934. **1.250 fr.**

Tome XX. DUNAND (M.). Mission archéologique au Djebel Druze : **Le Musée de Soueïda**, Inscriptions et Monuments figurés, 36 pl. phototypiques, nombr. fig. épigraphiques, 115 pp. gr. in-4, 1934 .... **375 fr.**

Tome XXI. VIROLLEAUD (Ch.). Mission de Ras Shamra, dir. Cl.-F.-A. Schaeffer, tome I : **La légende phénicienne de Danel**, texte cunéiforme alphabétique avec transcription et commentaire, précédé d'une introduction à l'étude de la civilisation d'Ugarit, 17 pl. et 242 pp., gr. in-4, 1936. Épuisé.......... en collection **1.000 fr.**

Tome XXII. VIROLLEAUD (Ch.). Mission de Ras Shamra, dir. par Cl.-F.-A. Schaeffer, tome II : **La légende de Kéret, roi des Sidoniens**, publiée d'après une tablette de Ras Shamra, 4 pl., 103 pp., gr. in-4, 1936. Épuisé. .... en collection **1.000 fr.**

Tome XXIII. THUREAU-DANGIN (F.) et DUNAND (M.), avec le concours de CAVRO (L.) et DOSSIN (G.). **Til Barsib**, un volume de texte comprenant 1 frontispice en couleurs, 1 planche en noir, 42 fig., 167 pp., gr. in-4 broché et un album de 53 pl. phototypiques dont plusieurs à multiples dépliants et 6 pl. en photolithographie, dont 5 à dépliants gr. in-4, sous cartonnage, 1936 .... **875 fr.**

Tome XXIV. DUNAND (M.). **Fouilles de Byblos**, tome I[er], comprenant un volume de texte, 320 figures, vii et 456 pages, in-4 raisin, broché, 1939, et un album de 202 pl. en phototypie, 10 pl. en photolithographie, dont 9 à dépliants et 2 en noir et rouge, in-4 raisin, sous cartonnage, 1937 .... **1.875 fr.**

Tome XXV. DANTHINE (H.). **Le Palmier-Dattier et les Arbres Sacrés dans l'Iconographie de l'Asie Occidentale ancienne**, un volume de texte de 9 fig., 277 pp. et un album de 206 pl., gr. in-4, brochés, 1937 .... **750 fr.**

Tome XXVI. BIKERMAN (E.). **Institution des Séleucides**, 268 pp., gr. in-4, 1937 .... **375 fr.**

Tome XXVII. DEHERAIN (H.). **Orientalistes et Antiquaires**, tome II : **Silvestre de Sacy, ses contemporains et ses disciples**, 1 frontispice, xxxv, 122 et 69 pp., gr. in-4, 1938 .... **375 fr.**

Tome XXVIII. VIROLLEAUD (Ch.). Mission de Ras Shamra, dir. Cl.-F.-A. Schaeffer, tome IV : **La Déesse 'Anat**, poème de Ras Shamra, publié, traduit et commenté, 10 pl. au trait, 3 pl. en photot., vi-113 pp., gr. in-4, 1938 .... **500 fr.**

Tome XXIX. POIDEBARD (A.). **Un grand port disparu, Tyr.** Recherches aériennes et sous-marines 1934-1936, conclusion par L. Cayeux de l'Académie des Sciences, un atlas de xi pp., 5 pl. en photolithographie, 24 pl. en phototypie, et 3 cartes à multiples dépliants, gr. in-4, sous cartonnage et un volume de texte de x-78 pp., gr. in-4, broché, 1939 .... **625 fr.**

Tome XXX. **Mélanges syriens** offerts à M. René Dussaud, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par ses Amis et ses Elèves, deux volumes comprenant un frontispice, 2 pl. en couleurs, 68 pl. en noir, xvi, x et 1.000 pp. de texte, gr. in-4, broché, 1939 .... **1.875 fr.**

Tome XXXI. SCHAEFFER (Cl.-F.-A.). Mission de Ras Shamra dir. Cl.-F.-A. Schaeffer, tome III : **Ugaritica**. Études relatives aux découvertes de Ras Shamra, 1[re] série, 32 pl. hors texte, 123 fig., viii-334 pp., gr. in-4, relié, 1939. **750 fr.**

Tome XXXII. JALABERT (L.) et MOUTERDE (R.). **Inscriptions grecques et latines de la Syrie**, tome second Chalcidique et Antiochène, N° 257-698, 64 fig., pp. 137 à 383, gr. in-4, 1939 .... **625 fr.**

Tome XXXIII. NOUGAYROL (J.). **Cylindres-Sceaux et Empreintes de cylindres trouvés en Palestine** au cours de fouilles régulières, 12 pl., xxiv-71 pp., gr. in-4, 1939 .... **200 fr.**

Tome XXXIV. DESCHAMPS (P.). Les châteaux des croisés en Terre Sainte. II : **La défense du Royaume de Jérusalem**, étude historique, géographique et monumentale, préface de René Dussaud, membre de l'Institut, un atlas de xcvi pl. en phototypie, et 13 plans à multiples dépliants, gr. in-4, sous carton. et un vol. de texte de xi-267 pp., gr. in-4, broché, 1939 .... **1.250 fr.**

Tome XXXV. CUMONT (Fr.). **Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains**, 48 pl. phototypiques, 105 fig., 543 pp., gr. in-4, 1942 .... **975 fr.**

Tome XXXVI. SAUVAGET (J.). **Alep.** Essai sur le développement d'une grande ville syrienne, des origines au milieu du xix[e] siècle, 48 pl. photo., 22 pl. photolitho., gr. in-4, sous carton. et un vol. de texte de 62 fig., xlii-302 pp., gr. in-4, broché, 1941 .... **1.200 fr.**

Tome XXXVII. SCHLUMBERGER (G.), CHALANDON (F.), BLANCHET (A.). **Sigillographie de l'Orient latin**, 22 pl., 11 fig., xix-282 pp., gr. in-4, 1943. (Pour paraître prochainement.)

Tome XXXVIII. MOUTERDE (R.) et POIDEBARD (A.). **Le Limes de Chalcis**, organisation de la steppe en Haute Syrie romaine, documents aériens et épigraphiques, plans et relevés de J. Lauffray et S. Mazloum ; texte : 7 cartes, 39 fig. et xvi-254 pp., gr. in-4 ; atlas : xvii pp., CXXI pl., VI plans, 1 carte coul. à dépliants, gr. in-4, 1945 .... **2.000 fr.**

Tome XXXIX. RICHARD (J.). **Le Comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine (1102-1187)**, 7 cartes, viii-95 pp., gr. in-4, 1945 .... **350 fr.**